



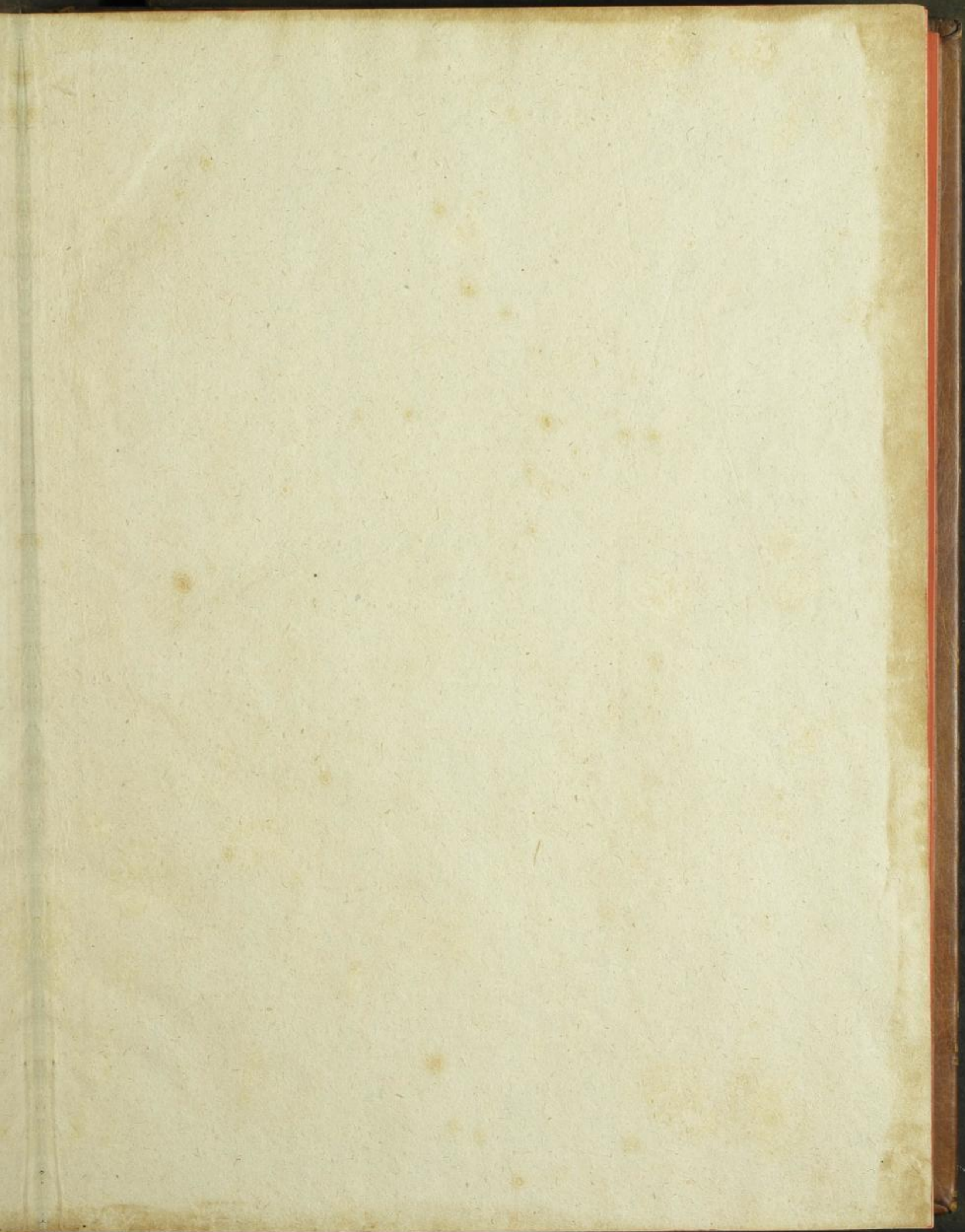
SLUB

Wir führen Wissen.

kultur- und
umweltstiftung
leipziger land







HISTOIRE
DE
L'EGGLISE
ET DE
L'EMPIRE,

DEPUIS LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST, JUSQU'A
LA FIN DU X. SIECLE:

Dans laquelle on marque les années de J. C., celles des Empereurs, des Consuls, des Evêques de Rome; les Evêques & les Docteurs les plus célèbres des autres Eglises; leurs Ecrits; les Conciles; les Martyrs; les Hérétiques; les Persecutions; les Coutumes; & en un mot, les choses les plus remarquables de l'Eglise & du Monde.

Par JEAN LE SUEUR.

Nouvelle Edition, revue, corrigée, augmentée de quantité de Remarques & des Autoritez qui manquoient aux précédentes, & retouchée dans le Langage.

TOME TROISIEME,

Contenant l'Histoire des 75 dernières années du IV. Siecle.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE MORTIER.
M. DCC. XXX.

HISTORIE

D. B.

ALTE ZEITEN

A. T. D. S.

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

ALTE ZEITEN

INSTITUT FÜR DENKMÄLERLEHRE
BOCHEREI
DRESDEN

2911/62

P R E F A C E

P O U R L E T O M E III.

PUISQUE, par la bénédiction de DIEU, l'Histoire que j'ai mise en lumière, depuis la Naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'an 325, a été mieux reçue que je n'eusse osé l'attendre; j'espère de la même faveur divine, que la suite que j'ai dessein de donner du reste du quatrième Siècle & du suivant, ne sera ni moins agréable, ni moins utile. Car c'est là où paroissent les événemens & les changemens les plus notables arrivés dans l'Eglise. C'est là où nous apprenons les furieuses oppositions faites par les Ariens, contre le saint Concile de Nicée. C'est là où nous voyons les trois Conciles Universels suivans, de Constantinople, d'Ephèse & de Calcedoine, si célèbres, & qui sont reçus presque généralement de tous ceux qui portent le nom Chrétien. C'est là où nous trouvons ces excellens hommes si renommés, Athanase, défenseur incomparable de la Divinité éternelle du Fils de Dieu; Hilaire de Poitiers, Cyrille de Jérusalem, Epiphane de Salamine, Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nisse, Ambroise de Milan, Jérôme, Prêtre, Jean Chrysostome de Constantinople, Augustin d'Hippone, Cyrille d'Alexandrie, Théodoret de Cyr; & d'autres semblables Lumières merveilleuses, dont nous avons une très grande quantité de savans Livres. Dans les Siècles précédens, il y a eu peu d'Ecrits des Docteurs de l'Eglise: mais dans ces deux-ci, il y en a un si grand nombre, qu'à peine la vie d'un homme pourroit-elle suffire à les lire tous. Dans les Siècles passés, il y a eu plusieurs années que nous avons laissées presque vuides, faute de matière: mais dans ceux-ci, il y a tant de choses à dire, que j'ai eu de la peine à choisir seulement les plus considérables, pour ne pas trop grossir le volume. En un mot, c'est ici le plus fort & le plus beau de l'Histoire Ecclésiastique, depuis le tems des Apôtres. C'est ce qui m'y a fait travailler avec d'autant plus d'application & de joye, que j'y ai d'ailleurs été porté par les exhortations de plusieurs personnes de qualité & d'autorité, & même par l'ordre de mes Supérieurs. Comme j'avois fort avancé cet Ouvrage, je suis tombé dans une rude affliction, qui m'a mené jusques sur le bord du tombeau: mais il a plu à Dieu m'en retirer, comme par miracle. Et pour reconnaissance d'une si grande délivrance, j'ai cru que je ne pouvois mieux faire que de mettre ce Livre au jour; esperant qu'avec l'assistance de Notre Seigneur, il servira à l'éclaircissement de sa vérité, & à l'avancement de sa gloire. Dieu m'est témoin, que c'est-là le but que j'ai eu, & auquel, moyennant sa grace, je desirerois rapporter ce qu'il lui plaira me donner de vie & de santé. On pourra voir que, dans la suite de cet Ouvrage, j'ai observé le même ordre & la même manière dont je me suis servi dans mon précédent. J'ai tâché seulement, dans celui-ci, d'être plus exact; & suivant l'avis de mes Amis, j'ai eu plus de soin de citer les Auteurs dont j'ai tiré mes narrations & mes preuves. J'ai observé, aussi soigneusement qu'il m'a été possible, la Chronologie, parce que c'est la lumière de l'Histoire: & en ceci j'ai suivi deux savans hommes, qui ont marqué les années avec une grande exactitude, dans la vie qu'ils ont écrite depuis peu, l'un, de S. Athanase, en deux volumes; l'autre, de S. Chrysostome. Et pour le tems

P R E F A C E.

les choses principales que nous avons à représenter brièvement dans cette Histoire, moyennant l'assistance de Notre Seigneur, que nous prions affectueusement de vouloir faire tout réussir à sa gloire, & à l'édification de son Eglise.

Extrait des Actes du Synode Provincial de l'Isle de France, Picardie, Brie, Champagne & Pais Chartrain, tenu à Vitry par la permission du Roi, le 2. Mai 1675, & jours suivans.

LA Compagnie ayant appris que le Livre du Sieur Jean le Sueur, Ministre, touchant l'Histoire Ecclésiastique, étoit en lumière, & qu'il étoit en très grande estime, & d'un excellent usage; l'a remercié de ses travaux, & de son zèle pour la gloire de Dieu & l'édification de son Eglise; & l'exhorte de continuer ledit Ouvrage, autant que sa santé & son âge le lui pourront permettre.

DE L'ANGLE, Modérateur.

TROUILLART, Modérateur Adjoint.

S. GEORGE, Secrétaire.

P. CADET, Secrétaire.

C O N.

CONTINUATION
DU
QUATRIEME
S I E C L E,

Bu-cher. de Ciel. &c. Pagi. Tillem.

L'An 326. de Nôtre Seigneur, le 21. de l'Empire de Constantin, sous les Consuls Constantinus Aug. VII. & Jul. Constantius Cæsar. Ciel. Sol. 27. & Lun 4. le 13. de Silvestre Evêque de Rome.

l'Etat de l'Eglise. Athan. Apol. 2. Theod. Hist. 1.1 c. 25. Sozom. Hist. 1.2 c. 8. & 20.



Près la tenuë d'un si saint & si vénérable Concile qu'étoit celui de Nicée, il semble qu'il ne devoit plus y avoir de division dans l'Eglise, & qu'elle devoit jouir

long-tems d'une profonde concorde & union; au moins tant que dureroit la domination d'un si bon & si grand Empereur, qui se montroit fort jaloux de faire observer ce qui avoit été réolu dans cette sainte Assemblée. Même après le retour d'Alexandre à Alexandrie, Mélece chef des Schismatiques, a lui donna la liste de tous les Evêques de son parti, comme aussi des Prêtres & des Diacres, qui étoient répandus dans l'Egypte, afin qu'ils s'affujettissent à ce qui avoit été ordonné par le Concile: & en éfet il y en eut plusieurs qui se rangerent à l'Eglise de bonne foi, & qui persévèrent en sa communion jusqu'à la fin. *b* Melèce rendit aussi les Eglises dont il s'étoit emparé, & s'étant rendu à Licopole, il fut retiré du monde bien-tôt après. Mais cet homme factieux mourut comme il avoit vécu: car il remplit sa place d'un de ses partisans nommé Jean, contre l'ordre exprès du Concile; telle-

Tom. III

ment que les Méléciens continüerent à établir des Evêques & des Prêtres, à tenir des assemblées, & à entretenir leur schisme, nonobstant la mort de leur Auteur.

c Non seulement Arius fut exilé par l'Empereur dès le Concile, mais aussi Eusebe de Nicomédie & Théognis ou Théogonius de Nicée, qui avoient été les plus âpres défenseurs & protecteurs, encoururent la même peine. *d* Car dès qu'ils furent libres dans leurs Evêchez, ils y firent paroître, que ce qu'ils avoient souffert à la condamnation d'Arius & de son hérésie, n'avoit été que par hypocrisie, & pour se conserver la dignité de leurs charges. Car ils continüerent à maintenir & à prêcher leurs anciennes erreurs, & à en infecter leurs peuples. De plus, ils reçurent favorablement chez eux des Ariens, que l'Empereur avoit mandez d'Alexandrie, à cause qu'ils y troubloient encore l'Eglise; & tâcherent de les affermir dans leur malice. Constantin étant averti de ces méchantetez, envoia en exil *e* dans les Gaules ces deux Evêques, comme infracteurs de la paix & de la parole qu'ils avoient solennellement donnée & signée. *f* Il écrivit aussi une lettre à l'Eglise de Nicomédie, où il dépeint Eusebe de ses vives couleurs: Il l'accuse du meurtre d'un grand nombre de bons Evêques, d'avoir été le ministre de la cruauté de Licinius, de l'avoir servi avec une ardente passion, de s'être emparé de l'Eglise de Nicomédie par fraude & par violence, d'avoir été le premier & le principal protecteur de l'impieté d'Arius, d'avoir été si impudent

A

dent

a Athan. Apol. 2.

b Sozom. 1.2.c.21.

e Philostorg. Hist. Eccl. append. Theod. 1.1.c.20. Gelas. Cizic. 1.3.c.2. Sozom.

f Eusebe. Philostorg. Hist. Eccl. append. Theod. 1.1.c.20. Gelas. Cizic. 1.3.c.2. Sozom.

2 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 326. de N. S. éviter la déposition qu'il méritoit, & d'avoir abusé de cette indulgence aussi bien que Théognis le complice perpétuel de ses folies & de ses extravagances. C'est pourquoi il déclare qu'il les bannit tous deux dans un pais fort éloigné. Il exhorte les fidèles à demeurer fermes dans la véritable foi, & à prendre pour cet effet de la main de Dieu un Evêque, dont la foi, & la piété fussent sans tache, puis qu'ils en avoient le pouvoir. Enfin, il menace que si quelqu'un étoit si hardi que de parler avec estime de ces hommes contagieux, il sauroit bien reprimer leur témérité. Au lieu d'Eusébe & de Théognis qui furent exilés, on établit Amphion à Nicoméde, & Chreste à Nicée, mais ils y demeurèrent peu d'années. Après une lettre si pleine d'indignation contre Eusébe de Nicoméde, n'y a-t-il pas de quoi s'étonner de l'inconstance de Constantin, qui g avant que trois ans se fussent écoulés, rapela ce loup ravissant dans la Bergerie du Seigneur & le rétablit dans son siege. *b* Socrate a crû que la déposition & l'exil de ces deux Evêques se fit durant le Concile même de Nicée: Mais il a confondu cela parce qu'en effet il arriva bien-tôt après; & il vaut mieux croire la lettre de Constantin, dont nous venons de parler, & S. Athanase, qui en sa 2. Apologie montre que cela s'est fait depuis le Concile. *i* Et si l'on en croit Philostorge, le grand défenseur des Ariens, il dit expressément, que cet exil arriva trois mois après le Concile, c'est-à-dire, vers la fin de l'année précédente.

Theod. Hist. 1.1.c.20.
Philost. Hist. Eccl. 1.2.c.7.
& Not. p. 60.
b Socr. 1.1.c.8.
p. 23.
i Philost. Hist. 1.1.c.9.

S. Athanase est établi Evêque à la place de S. Alexandre.
a Athan. Apol. 2.

b Ruf.

Le bannissement d'Arius & de ses deux plus puissans apuis, étonna, sans doute, & mortifia fort leurs sectateurs: mais il ne les corrigea, ni n'ôta leur malice opiniâtre, qui se fit voir dès les premières occasions qui se présenterent. *a* Cinq mois après la tenue du Concile, S. Alexandre Evêque d'Alexandrie, ce grand défenseur de la vérité, tomba malade, & sentant que Dieu le vouloit retirer pour le couronner de ses travaux, *b* il

designa, & recommanda Athanase pour son successeur, y étant poussé, soit par une inspiration divine, soit par la connoissance qu'il avoit des vertus, dont Dieu avoit orné cet homme pour l'édification de l'Eglise & pour le soutien de la pureté de la doctrine. Athanase étant averti qu'on jettoit les yeux sur lui pour l'établir Evêque, se retira de la ville & s'alla cacher dans un lieu à l'écart. On alla le tirer de sa cachette, & par le commun consentement du peuple & du Clergé, & au milieu de leurs acclamations, il fut élevé sur cette éminente chaire, où il fut établi à la pluralité des voix, & par l'approbation de cinquante quatre Evêques, qui étant venus de l'Egipte & de la Thébaïde, étoient assemblez à Alexandrie pour cette ordination. Les Ariens & les Méléciens voyant qu'ils ne pouvoient avoir un plus grand ennemi qu'Athanase, firent tous leurs efforts pour le jeter hors de son siege. Ils eurent l'effronterie d'écrire à l'Empereur, que de cinquante quatre Evêques, qui avoient assisté à son élection, il n'y en avoit que sept, qui ne l'eussent faite en cachette, & contre le gré du Clergé & du peuple. Les Evêques d'Egipte, de Thébaïde, de Libie & de Pentapole en étant avertis, s'assemblerent en Synode, d'où ils firent savoir à l'Empereur, ce qu'on lui avoit écrit étoit une pure calomnie, que tous les citoyens l'avoient demandé d'une commune voix, & qu'ils étoient demeurez dans l'Eglise jusqu'à ce que l'ordination en fût légitimement & entièrement faite, & qu'au fond on ne pouvoit mettre en cette charge un plus digne Pasteur que lui. Athanase se sentant apelé de Dieu à cette dignité comme malgré lui, prit la résolution de s'en acquiter en bonne conscience, & de s'opposer vigoureusement à tout ce que ses ennemis voudroient entreprendre contre l'ordre & contre la raison. D'abord, selon le décret du Concile de Nicée, il voulut remédier au desordre des Méléciens. Athan. Apol. 2.

An 326. de N. S. 1.1.c.14.
Epiph. Hær. 68.c.6.
& 69.
c. 11.
Soz. 1.2.c.17.

Les Ariens s'y opposent, mais en vain.

Et les Méléciens se joignent aux Ariens.

An 326 ciens, & leur empêcher les ordinations de N. S. & leurs assemblées illicites. Mais ces Schismatiques, qui jusques là n'avoient point paru avoir de commerce avec les Ariens, & qui rejettoient leurs erreurs, s'unirent à eux, pour se maintenir contre Athanase, & lui faire tout le mal, qu'ils pûrent s'imaginer; & la suite nous fera voir, comment ils y réussirent.

Sinode Romain imaginaire. Bar. An. 325. n. 123. & seq.

Le Cardinal Baronius nous parle d'un Concile tenu à Rome l'an 324. composé de 284. Evêques, assemblé par Silvestre en présence de Constantin. D'autres le mettent en l'an 326. avec plus d'apparence, parce qu'il y est parlé de l'approbation du Concile de Nicée. Et les autres pour acorder tout cela, disent que ce sont deux Conciles, l'un de l'année 324. & l'autre de la 326. qui sont mis en un. Mais il est aisé de reconnoître, que tout cela n'est qu'imaginaire, tiré des Actes de Silvestre, que plusieurs Docteurs de la communion Romaine confessent être supposés: & que les Actes & les Canons de ce prétendu Concile sont conçus en un Latin barbare, qui montre qu'ils ont été forgez en tout autre siècle qu'en celui-ci; & qu'ils sont convaincus de faux par beaucoup de choses contraires à la vérité, & par la date qui est sous le Consulat de Constantin Auguste & de Crispus; ce qui ne se trouve nulle part dans les Fastes. Ce qui a fait, que Barth. Carranza, quoi que fort attaché à la Cour de Rome, qui a fait un Sommaire des Conciles, a mis à la fin de celui-ci, Qu'il y a une intolérable dépravation dans les Exemplaires de ce Sinode Romain. Le Sr. de Launoi, Docteur de Sorbonne, dans le Traité qu'il a fait *du soin de l'Eglise pour les pauvres*, montre aussi comme ce Sinode n'a jamais été. Cela me fait croire que cette piece vient de la même forge d'où est sortie la Donation de Constantin que nous avons réfutée: C'est pourquoi ce seroit un tems mal employé que de nous y arrêter davantage. *

* Mr. Du Pin ne fait aucune mention de

Nous n'avons vû jusqu'à présent que des actions belles & excellentes de Constantin: mais cette année-ci le flétrit de plusieurs meurtres, commis contre ses plus proches. Il avoit son fils aîné nommé Crispe, *a* jeune homme accompli de corps & d'esprit, qui avoit déjà fait paroître *b* son courage & sa conduite en plusieurs guerres & en diverses occasions considérables, qui avoit montré son zèle pour la défense de la Religion Chrétienne, en laquelle il avoit été fort bien instruit *c* par Lactance Firmien, & qui faisoit espérer qu'il seroit un digne successeur de l'Empire. *d* Sa belle mère, nommée Fausta, femme de Constantin, devint amoureuse de ce jeune Prince, & voyant qu'il ne vouloit point consentir à son incestueuse méchanceté, *e* elle changea son amour en haine, *f* & l'acaba envers son Père de l'avoir voulu débaucher. *g* L'Empereur trop crédule, emporté de colere précipitée, *a* le fit mourir par poison à Pole en Istrie. *b* Héleine, mère de Constantin, qui aimoit ardemment son petit fils à cause de ses vertus & perfections, fut extrêmement outrée de douleur de sa mort, & fit clairement voir qu'il avoit eu tort de faire mourir son fils, & que ce n'étoit qu'une

A 2

imposture

a Am. Marcel. l. 14. c. 11. *b* Sidon. l. 5. Ep. 8. Greg. Tur. Hist. Fr. l. 1. c. 36. Philost. l. 2. c. 4. Zof. l. 2. Viêt. Epit.

ce Concile, & Mr. de Tillemont après avoir dit qu'il se trouve un Concile de Rome sous Silvestre, qui confirme les ordonnances de celui de Nicée, sous peine d'anathème contre ceux qui les violeront; il ajoute [qu'il n'est nullement probable qu'il y ait eu, comme on le prétend, 275 Evêques à ce Concile; & qu'il est certainement faux, selon Baronius même, que Constantin y ait été présent.] D'où il conclut, [que toutes les ordonnances qui ne sont établies que sur ce Concile, ne le sont point du tout, outre qu'il y en a qui par elles-mêmes peuvent paroître fort suspectes.] Le P. Pagi le traite de Sinode supposé, sur les témoignages de Hincmar de Rheims, de Pierre de Marca, de Labbeo, de Lupus ou Loup, & d'autres Hommes illustres.

An 326. de N. S. Hist. 1. 10. c. 9. Na-zar. Pa-neg. c. 7. Du Cange Famil. Bizantin. Hier. Chron. an. 317. & de Vir. ill. c. 80. Ba-ron. an. 324. n. 11. Zo-nar. e Viêt. Epit. Philost. l. 2. c. 4. f Zof. l. 2. p. 68. g Sui-das x. p. 1527.

Till. Mem. to. 6. Part. 3. p. 757. Pagi. an. 324. §. 17. 18.

4 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 326. imposture & qu'une fausse acufation, l'Idolatrie Païenne, que depuis la mort An 326. de N. S. controuvée par sa belle-mère. Constantin reconnoissant sa faute, maistrop tard, de Crispe, & sur ce que la Religion Chrétienne promettoit une purification fort aisée de toute sorte de Péchez, des plus détestables même, & qu'elle ouvroit la porte aux vices & aux crimes les plus noirs. Car dans le fond, il faut s'aveugler pour ne point voir que Constantin avoit embrassé la profession Chrétienne, il y avoit déjà treize ou quatorze ans avant la mort de Crispe: Vû que tous les historiens mettent la mort de Crispe depuis l'an 324. de Nôtre Seigneur. Car il étoit encore Consul avec son Père l'an 324. & il y a mille témoignages évidens & authentiques que plusieurs années avant ce ce tems-là, l'Empereur avoit embrassé la profession de la foi Chrétienne. Il est donc clair comme le jour que Zosime & ses semblables se sont montrez Apoll. calomniateurs en ceci. Ces meurtres furent remarquez & exagerez par plusieurs, l. 1. Ep. 8. & entr'autres par Ablave, qui depuis aiant été Consul en l'an 331. fit mettre * des vers sur la porte du Palais où il comparoit Constantin à Neron. Nous 'ne devons point douter que Constantin n'ait eu une sérieuse repentance de ses fautes, & qu'il n'en ait obtenu le pardon, après l'avoir demandé ardemment au Père des misericordes. En éfet, il montra encore plus que par le passé son zèle ardent à avancer la Religion Chrétienne. Principalement il fit bâtir en divers lieux de magnifiques Temples & sur tout à Jérusalem. Depuis que l'Empereur Adrien l'eut ruinée, le Sépulcre de Jésus-Christ avoit été couvert comme d'une montagne de terre & de pierres, & de plus, on l'avoit horriblement profané en bâtissant sur le sépulcre & sur le Mont de Calvaire un Temple dédié à la Déesse Venus. L'Empereur commanda de l'abatre, & fit transporter loin de là toutes les terres & les mafures, qui couvroient un si saint lieu. Alors, dit Eusébe, le tres-saint Sépulcre représenta une image de la

* Saturni aurea secla quis requirat?
Sunt hæc gemmea, sed Neroniana.

re. On raporte à ce même tems, qu'il fit mourir le jeune Licinius, son Neveu fils de sa sœur, sur le soupçon qu'on lui mit dans l'Esprit qu'il pourroit un jour troubler sa famille & se ressentir de la mort de son Père. Il en fit mourir aussi plusieurs autres avec lui, qu'on acufoit d'avoir été complices de la rebellion de Licinius. Ces meurtres font voir combien c'est une chose dangereuse que la colere, en ceux même qui sont estimez les plus vertueux. Il est vrai qu'Eusébe ne parle point de ces excez dans la vie qu'il a écrite de Constantin, ce qui est la raison pourquoi quelques-uns qui n'ont que suivi ses traces, n'en ont point parlé, ou les ont revoquez en doute. Mais il faut remarquer, qu'Eusébe n'a eu pour but que de rapporter les vertus & les bonnes actions de l'Empereur & de les louer; c'est pourquoi il a passé sur ces defauts-là si notables. Et ici je ne saurois ômettre la mauvaise foi de Zosime Historien Païen, qui par haine qu'il avoit contre la Religion Chrétienne, dit, que Constantin se sentant tourmenté par les remors de sa conscience, consulta les Prêtres Païens pour apprendre d'eux le moïen d'expier son crime, & qu'ils lui répondirent, qu'il n'y avoit point d'expiation pour des actions si noires, que la passion & l'ignorance ne pouvoient excuser. Mais que s'étant rencontré là-dessus avec des Evêques Chrétiens, ils lui dirent que leur Bâteme avoit la force de purger toute sorte de péchez, même les plus énormes, & que sur cela suivant leur conseil, il quitta la religion des Pères pour embrasser la Chrétienne. C'est là une malicieuse invention de l'Esprit menteur, pour faire croire que Constantin n'avoit quité

Hier. Chro. an. 325. Eutr.

l. 2. p. 685

Temple bâti à Jérusalem par Constantin.

Vita Const. l. 3. c. 25. & seq. de la

An 326 de N.S. de la Résurrection de Jésus-Christ, en ce qu'il parut au jour tout de nouveau, après avoir été enseveli plusieurs années dans de profondes ténèbres. Après cela, Constantin commanda de bâtir un Temple somptueux autour de ce sépulcre, & écrivit à Macaire Evêque du lieu, qu'il eût soin de faire que ce Temple surpassât de beaucoup tout ce qu'il y avoit ailleurs de beau & d'admirable. Il envoya aussi ses ordres à tous les Gouverneurs des provinces voisines, de faire venir le marbre, les colonnes & toutes les autres choses nécessaires pour rendre cette Basilique digne du Roi de tout le Monde. En effet, il ne se peut rien voir de plus riche & de plus magnifique que ce Temple, qui fut nommé *le Témoignage de la Résurrection*; Eusébe en décrit amplement toutes les particularitez, au livre 3. de la Vie de Constantin, chap. 27. & suivant.

Temples de Ste. Hélène. Sainte Hélène aussi mère de l'Empereur, quoi qu'elle eût près de quatre-vingts ans, alla visiter les saints lieux de la Palestine, où nôtre Seigneur avoit marché, les vénéra, & y laissa des marques de sa charité, de sa piété & de sa magnificence. Car elle y fit de riches aumônes, y exerça de grandes libéralitez; & y fit bâtir deux beaux Temples, l'un sur la montagne des Oliviers, d'où N. S. étoit monté au Ciel, & l'autre dans Bethléhem, sur la caverne, où l'on croioit que N. S. étoit né, en mémoire de sa bien-heureuse Incarnation. Constantin orna ces Temples de vases d'or & d'argent, de voiles & de plusieurs meubles précieux. Tout cela nous est décrit avec une grande exactitude. Mais il ne parle point d'Images, ni de tableaux, ni de croix qui fussent dans ces Temples, parce que l'usage n'en étoit point encore alors.

De l'Invention de la Sainte Croix. Il ne parle point non plus de ce que ceux qui sont venus depuis, ont ajouté, que la Croix à laquelle Nôtre Seigneur avoit été cloué fut trouvée ensevelie avec celles des deux brigands, & avec les autres instrumens de la Passion de Jésus-Christ; que la vraie croix fut reconnue

d'avec les deux autres par des Miracles qu'elle opera; que Ste. Hélène ravie d'avoir ce trésor en donna une partie à Macaire Evêque de Jérusalem, & qu'elle envoya l'autre à l'Empereur son fils, qui la fit mettre dans une place publique à Constantinople avec cette Inscription, *O Christ Mon Dieu! je te recommande cette ville.* Mais ceux qui n'aiment pas d'être trompez, croient que c'est là une Invention de l'esprit humain contraire à la vérité de l'Histoire. Car s'il étoit vrai que Sainte Hélène eût ainsi trouvé la Croix N. S. ou Eusébe l'eût ignoré, ou s'il l'eût sù, il n'eût pas manqué d'en parler & de le décrire. Si la chose étoit véritable, il n'y a nulle apparence de dire qu'il l'ait ignorée. Il étoit Evêque de Césarée dans la Palestine, éloignée de Jérusalem seulement de deux petites journées de chemin; il étoit connu & familier de l'Empereur & de son Auguste Mère, il décrit leur voiage, il avoit été sur le lieu, où il avoit vû tous ces somptueux Edifices bâtis par leur commandement, & il les dépeint avec toutes leurs circonstances. Est-il possible qu'il ait ignoré une chose aussi remarquable, aussi sainte & aussi miraculeuse? Cette raison est si convainquante, que quelques-uns de ceux qui veulent que cette croix ait été trouvée par Ste. Hélène en ce voiage, tâchent de tirer Eusébe à leur parti, en tordant quelques mots d'Eusébe contre toute apparence, & disant qu'il en rapporte quelque chose dans sa Chronique. Mais cela ne se trouve point dans aucun exemplaire Grec d'Eusébe, & ce qui s'y en trouve y a été ajouté par je ne sai qui dans la Version Latine de S. Jérôme. D'autre côté, c'est une chose contre toute raison de dire qu'Eusébe ait sù cette invention de la Croix & qu'il ne l'ait pas voulu écrire: comme s'il eût voulu ômettre exprès une chose qui eût été un des principaux ornemens de son Histoire. Nous devons donc tenir pour constant, que puis qu'Eusébe, qui a été si exact à décrire toutes les actions, & toutes les circonstances re-

An 326. de N.S.

Bel- par Ste. Hélène en ce voiage, tâchent l'arm. 1. de tirer Eusébe à leur parti, en tordant 2. de quelques mots d'Eusébe contre toute a- Imag. c. 27.

6 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 326. ces remarquables du voiage de Constantin & de sa Mère à Jérusalem, ne parle point du tout de cette Invention de la Croix, elle n'a point été faite par Ste. Hélène. Cependant environ 35. ans après cette année où nous sommes, elle commença à être divulguée par de certains bruits qui en furent semez, parce qu'on commençoit fort alors à rechercher & à inventer des Reliques. Le premier qui en parle, est Cirille Evêque de Jérusalem, dans une Epître écrite l'an 359. à Constance Empereur Arien, (si toutefois elle est vraiment de lui, car il y en a qui en doutent & avec raison) où il dit, *du tems de Constantin le bois salutaire de la Croix fut trouvé à Jérusalem.* Mais il ne parle ni de Sainte Hélène, ni des miracles qu'on dit être arrivés à l'occasion de cette Invention, ni des autres choses qui concernent ce sujet. S. Ambroise dans l'Oraison funèbre qu'il fit l'an 395. sur la mort de Théodose, amplifie & enjolive fort le recit avec son éloquence ordinaire, disant que ce fut par l'entremise d'Hélène que la Croix de Christ fut trouvée, & qu'on la reconnut d'avec les autres par le titre qui y étoit encore attaché, où il y avoit écrit en lettres Latines, Grecques & Hébraïques, *Jésus Nazarien Roi des Juifs.* Il ajoute qu'on trouva aussi les cloux dont N. S. avoit été attaché. Ceux qui sont venus depuis, ont crû que pour rendre cette Invention plus célèbre & plus vraisemblable, il falloit l'enrichir de quelques miracles, comme on les mettoit fort en vogue en ce tems-là pour autoriser des Reliques. C'est pourquoi peu de tems après S. Ambroise, Rufin selon sa hardiesse ordinaire, recite que comme Ste. Hélène & ceux qui la suivoient, étoient fort en peine de savoir laquelle des trois croix qu'on avoit trouvées, étoit la salutaire, à laquelle N. S. avoit été attaché; elle fut reconnue telle, non par le titre, (comme avoit dit S. Ambroise) car il en étoit séparé & éloigné; mais parce que par son atouchement elle rendit la santé à une femme qui étoit fort

malade. Mais Paulin Evêque de Nole An 325. a estimé que c'étoit trop peu de chose de N. S. d'attribuer seulement la guérison d'une maladie à la Croix de J. C. c'est pourquoi il écrit environ l'an 420. qu'elle fut reconnue, parce que les deux autres croix des brigans étant appliquées à un mort, ne produisirent aucun effet; mais qu'aussi-tôt que la troisième fut approchée, le mort ressuscita, ce qui fit reconnoître que c'étoit celle du Seigneur. Enfin Nicéphore qui est venu plusieurs siècles depuis, a joint ensemble ces deux miracles. Ces diversitez peuvent faire voir assez clairement comment la chose a été controuvée, & par quels degrés elle s'est fourrée & avancée dans la créance des hommes. Sans doute que le Pape Gelase avec son Concile tenu en l'An 494. de N. S. avoit bien remarqué cela, quand il dit, *Les Ecrits de l'Invention de la Croix du Seigneur, & quelques Ecrits de l'Invention du Chef de Jean Baptiste, sont des Relations nouvelles, & quelques Catholiques les lisent. Mais quand elles viendront entre les mains des Catholiques, il faut observer la sentence de l'Apôtre S. Paul, Eprouvez toutes choses: retenez ce qui est bon.* Et sur ceci je désirerois qu'on v. 21. lût ce qu'en a écrit le très-savant Monsieur de Saumaïse dans le livre qu'il a fait de la Croix, pag. 269. & suiv. où il prouve par plusieurs raisons que tout ce recit de l'Invention de la Croix & de ses dépendances, n'est qu'une chose faite à plaisir.

Pour les Cloux de la Croix, qui furent aussi trouvez, à ce qu'on dit; Je vois que Socrate, Théodoret & Sozomène rapportent en général que Ste. Hélène les employa au mors du cheval que Constantin montoit, & à son habillage de tête: mais ils ne disent point qu'on ait gardé entier pas un de ses cloux. Qu'est ce donc qu'on croira de tant de cloux dont on se glorifie en divers lieux, comme s'ils étoient de la vraie Croix?

On peut aisément recueillir d'ici, que jusqu'à présent la Croix de J. C. n'a voit pas été adorée, qu'on n'en avoit point

Des cloux de la Croix. Socr. 1. l. c. 17. Theod. 1. l. c. 18. Soz. 1. 2. c. 1. De l'Adoration de la Croix.

An 326. point de Reliques pour les vénérer & servir, & qu'on ne faisoit consister aucune partie de la Religion en cela: vû que même on ne savoit pas où étoit cette Croix.

Temple de Tir.

Environ ce même tems il y eut des Evêques qui voiant la paix & la gloire du Monde donnée à l'Eglise, bâtirent des Temples superbes à l'imitation de l'Empereur & de sa Sainte Mère. Eusèbe nous représente entr'autres Paulin Evêque de Tir, (qu'il louë merveilleusement, à cause qu'il soutenoit l'Arianisme aussi bien que lui,) qui y bâtit un Temple très-somptueux, dont il décrit au long toutes les particularitez. Mais il n'y parle point d'Images ni en plate peinture, ni relevées en bosse, qui fussent mises ou pour l'ornement ou pour la vénération, ni de croix non plus qui fût ou devant ou dedans le Temple. Ce qui est un témoignage évident que ces choses n'étoient pas encore en usage de ce tems-là. Le Cardinal Baronius met le bâtiment de ce Temple dès l'an 314. Mais l'Eglise d'Orient n'étoit pas encore en paix alors, au contraire, elle étoit persécutée par Licinius, & par conséquent cette Histoire ne peut être arrivée qu'après sa mort.

Hist. 1. 10. c. 3 & 4.

Images & Croix.

Idat. Fast. & alii. Baron. Pagi.

*L'An 327. de N. S. le 22. de Constantin, sous le Consuls * Fl. Valerius Constantinus & Fl. Valer. Maximus Basilius. Cicl. Sol. 28. & Lun. 5. le 14. de Silvestre.*

Les Parens

Valère Constantin Consul de cette année étoit frère de l'Empereur Con-

* Le premier Consul de cette année 327. est nommé Constance par d'autres, dans les trois fastes Consulaires de Bucherius, dans la chronique d'Alexandrie, & dans le Code à la date des loix de cette année. * D'autres fastes l'appellent Constantin. Mais il paroît qu'on ne fait pas bien qui est ce Constantin. b Car Mr. Valois veut comme fait nôtre Auteur, que ce soit Constantin frère de l'Empereur. c Onuphre & le P. Pagi prétendent que c'est un fils de ce Constantin. d Vignier Zonar. e Onuphr. Pagi, an. 327. d Vignier, an 327.

stantin de par son Père, mais non de par sa Mère: car il faut se souvenir de ce que nous avons remarqué sur l'an 291. que l'Empereur Maximien adopta Constance à condition qu'il répudiât sa femme Hélène dont il avoit eu Constantin, & qu'il épousât Théodora fille de sa femme. Constance donc eut de Théodora ces trois fils, Valère Constantin, Jules-Constante, & Hannibalien Dalmace. L'Histoire ne nous apprend point ce qu'est devenu Valère Constantin, depuis qu'il fut Consul, ni s'il a eu des enfans. Pour Constance il a été père de Gallus & de Julien: & Hannibalien Dalmace fut fait César par Constantin le Grand, & eut un fils du même nom qui fut Roi du Pont de l'Arménie mineure. L'Empereur Constance eut aussi trois filles de Théodora, savoir Anastasie, Constancie & Eutropie. Anastasie fut mariée à Bassien que Constantin voulut faire César, mais qui aima mieux se perdre en embrassant le parti de Licinius. Constancie fut mariée à Licinius, comme nous l'avons vû en l'an 313. & nous aurons encore à en parler dans la suite. Et Eutropie fut mère de Népotien qui prit la pourpre l'an 350. Il est nécessaire de remarquer ceci pour bien entendre l'Histoire des Empereurs qui viendront après Constantin.

Depuis que le Temple superbe de Jérusalem fut bâti, on y venoit de toutes parts & de bien loin, en partie par dévotion, pour voir le S. Sépulcre de J. C. & les lieux où il avoit conversé, en partie par curiosité & pour regarder la magnificence de l'Edifice. Peu de tems après qu'Hélène eut bâti dans la Terre Sainte, ces beaux Temples dont nous avons parlé, elle rendit l'esprit à Dieu entre les bras de Constantin, âgée de quatre-vingts ans. * Elle étoit Chrétienne

1. 3. c. 46. 47. Theod. Hist. 1. 1. c. 18.

dit que c'étoit un fils d'un des frères de l'Empereur.

* Cette mort arriva l'année précédente, selon le P. Pagi, après Theophane, Hélène étant à Rome, au rapport d'Eusèbe.

An 327. de N.S. de Constantin.

Zonar. Theoph. Du Cange, Famil. Bizant.

Mort de Ste. Hélène & ses vertus. Eus. Vita Const.

Pagi, ann. 326. §. 14. 15.

8 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 327 de N.S. dès lors que Constance son mari la répudia malgré lui, & elle lui avoit donné quelque instruction sur la foi; ce qui fit qu'il traita fort favorablement les Chrétiens. Depuis qu'elle eut été délaissée, elle vécut toujours en pureté, patience, humilité, sagesse & modération. Quand Constantin fut fait Empereur, elle ne s'en éleva point davantage. Aussi son fils la respectoit comme elle le méritoit pour ses éminentes vertus, & voulut qu'on la nommât Auguste & Imperatrice dans sa Cour & dans son Armée, & qu'elle disposât comme il lui plairoit de l'argent de son Epargne. Elle n'abusa jamais de sa faveur ni de ses moïens, & ne les employa qu'à exercer des libéralitez, à faire des œuvres de pieté & de charité, & à secourir le affligez.

*Constan-
cie de-
mande
une I-
mage de
J.C.
Socr.
l.1.c.25.
Ruf.
l.1.c.11.* Après sa mort Constancie, veuve de Licinius & sœur de Constantin, fut en plus grand crédit auprès de lui, qu'elle n'avoit encore été. Elle avoit été infectée du poison d'Arius, tant par Eusébe de Nicomédie, où elle avoit fait sa résidence long-tems, que par un Prêtre très pernicieux qu'elle avoit auprès d'elle, duquel nous aurons encore à parler. Environ ce tems-là elle écrivit à Eusébe de Césarée, & le pria de lui envoyer un portrait de N. S. Jésus-Christ; parce que, sans doute, étant depuis quelques années sortie du Paganisme, où l'on servoit les Images des dieux, elle s'imaginait qu'une Image de J. C. pourroit être utile à la Religion qu'elle avoit embrassée & aider sa dévotion. Eusébe lui fit cette Réponse, que nous trouvons dans les Actes du II. Concile de Nicée tenu l'an 787. *Réponse
d'Euse-
be.* Puis que vous m'avez écrit d'une certaine Image comme de Christ, désirant que je vous l'envoie. Dites-moi, je vous prie, quelle & de quelle maniere est celle que vous nommez Image de Christ? Est-ce la vraie & immuable qui porte naturellement ses marques gravées en elle; ou si c'est celle qu'il a prise pour nous, s'étant revêtu de la figure & de la forme d'un serviteur? Mais quant à la forme de Dieu, je ne pense pas que ce soit celle que vous demandez, vû que vous avez été une

*fois enseignée par lui-même que ni le Père n'a An 326.
été connu d'aucun, que du Fils, ni le Fils ne sauroit de N.S.
jamais être dignement connu, que par le Père qui l'a engendré, &c. Mais assurément l'Image que vous demandez est celle de la forme de serviteur & de la chair qu'il a revêtue pour nous. Mais nous avons aussi appris qu'elle a été mêlée avec la gloire de la divinité, & que le mortel a été englouti par la vie, &c. Qui sauroit donc peindre & représenter les éclatans & éblouissans rayons d'une telle excellence & d'une telle gloire avec des couleurs & des ombres; choses mortes & inanimées: puis que ses Disciples mêmes n'eurent pas la force de le regarder sur la montagne, mais tombèrent sur leurs faces, confessant qu'ils ne pouvoient supporter ce qu'ils voioient? Si donc sa forme charnelle changée par sa divinité qui habitoit en elle, eut dès lors tant de vertu & de puissance, qu'en faut-il dire ou croire maintenant qu'elle a dépouillé le mortel, & s'est comme lavée & essuïe de la corruption, & a changé la figure de la forme de serviteur en la gloire du Seigneur Dieu après avoir vaincu la mort, après être montée au ciel, après avoir été assise sur le trône Royal à la droite du Père, après s'être reposée dans son inéfinable & incompréhensible sein? &c. Ce Prélat montre clairement par cette réponse, qu'il n'étoit ni possible ni permis de peindre aucune Image de J. C. pour représenter, soit sa divinité, soit même son humanité, & que par conséquent les Chrétiens ne se servoient point alors de statues ou d'Images de J. C. ni dans le public ni dans le particulier. Car s'ils s'en fussent servis, comme on fait aujourd'hui, eût-il été besoin que cette Princesse eût écrit à l'Evêque de Césarée pour en avoir une, vû que c'étoit une chose commune & usitée par tout? Que s'il y avoit quelque raison pour laquelle elle désiroit d'en avoir une plutôt de la main d'Eusébe, que de celle d'un autre, pourquoi ce Prélat eût-il refusé une chose, où l'usage & la créance de l'Eglise lui permettoit de donner contentement à cette Imperatrice?*

Il arriva en ce tems-ci une histoire no-
table

l'Evange-
table

An 327. table rapportée par Rufin, Socrate, Théodoret & Sozomène. Un Philosophe nommé Méropius, Tirien de nation, désirant de voir les Indes, prit avec lui deux de ses Neveux tout jeunes, dont l'un avoit nom Edefius, & l'autre Frumentius, qui parloient la langue Grecque aussi bien que la Sirienne, & qui, pour leur âge, étoient bien instruits dans la religion, les embarqua dans son vaisseau, & les mena heureusement avec lui dans le pais éloigné qu'il souhaitoit de voir. Après y avoir fait & vû ce qu'il désiroit, il voulut retourner dans son pais: Mais comme il étoit prêt à faire voile, le bruit vint que la paix étoit rompue entre les Romains & les Indiens. Ce qui fit que les Indiens se souleverent & tuerent Méropius avec tous ceux qui étoient avec lui dans le navire, excepté ces deux enfans qu'ils épargnerent à cause de leur jeunesse, & les alerent présenter à leur Roi, qui les prit en telle affection, que non seulement il les mit en liberté, mais aussi leur donna des charges honorables, faisant Edefius son Echançon, & Frumentius son Secrétaire. Peu de tems après le Roi vint à mourir, & laissa l'administration de son Roiaume à la Reine & à son fils qui n'étoit encore qu'un enfant. La Reine pria ces deux jeunes hommes de prendre soin de l'éducation de son Fils jusqu'à ce qu'il fût en âge. Ils s'aquiterent fidèlement & heureusement de cette charge. Cependant Frumentius aiant rencontré là quelques Chrétiens y bâtit une Eglise pour y prier Dieu & pour y faire le service divin (*ὡς θείας ἰουδαίου λειτουργίας*, dit Théodoret) à la maniere des Romains: & ceux-ci en instruisirent d'autres qui firent profession de la foi Chrétienne. Quand le Roi fut en âge, le désir de voir le pais fit que ces deux jeunes hommes lui demanderent leur congé qu'ils eurent de la peine à obtenir. Edefius retourna à Tir, & Frumentius alla à Alexandrie; où il raconta à S. Athanasé l'état de la religion dans le pais d'où il venoit, & lui donna à entendre qu'il y avoit espérance que la foi

Tom. III.

Chrétienne feroit du fruit dans les Indes, si l'on y envoioit un Evêque & des Prêtres. S. Athanasé crut qu'il ne pouvoit choisir de personne plus propre que Frumentius pour l'emploier à cette œuvre à laquelle il avoit déjà travaillé. Pour cet effet il l'établit Evêque & le renvoia aux Indes, où il planta quantité d'Eglises par sa prédication accompagnée de plusieurs Miracles. Quelques-uns veulent que ceci soit arrivé au Roiaume & dans la ville de Casubi, fort renommée dans les Indes, & que la foi Chrétienne s'y soit conservée encore long-tems depuis. (a) D'autre tiennent, & avec plus de vraisemblance, que ces Indes ne sont que le pais & la ville d'Auxume dans l'Ethiopie sur la côte de la Mer Rouge où elle fait un détroit nommé Babel-Mandel. Et il y a de l'apparence que c'est de là que cette même côte qui tirant plus avant vers le pais des Ethiopiens ou Abissins est encore marquée aujourd'hui par *Asuma & Asume*. En effet, Frumentius fut l'Apôtre ou le premier Evêque d'Auxume, où regnoient alors Aizan & Sazan, comme nous l'apprenons de S. Athanasé en sa 1.^{me} Apologie. Ce sont ces Princes auxquels Constance écrivit l'an 356. & leur fit savoir qu'il falloit que Frumentius vînt à Alexandrie trouver l'Evêque George (Arien qu'il y avoit fourré) pour soumettre son ordination & sa vie à son jugement; s'il ne veut, dit-il, passer pour le complice des sentimens impies d'Athanasé: duquel il ajoûte, qu'il craint qu'il n'aille à Auxume pour y renverser la foi & l'Etat.

L'An 328. de N. S. le 23. de Constantin, sous les Consuls Fl. Magnus Januarius & Fabius Justus. Ciel. Sol. 1. & Lun. 6. le 15. de Silvestre.

An 327. de N.S.
Voiez Vincent le Blanc, l. 1. c. 34.
Voies (a) Pagi, an. 327. §. 8. & Seq.
Frumentius Apôtre d'Auxume.
Onuph. Fast. Vignier. Calvis. Pagi.

AU même tems les Ibères (qui étoient des peuples habitans vers le mont

B

mont

10 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 328. de N. S. furent aussi éclairés de la lumière de l'Évangile, d'une façon tout à fait extraordinaire. Une femme Chrétienne qui avoit été prise & emmenée captive par les Ibères, guérit le fils & la femme de Bacurius leur Roi par la seule invocation du Nom de Jésus-Christ. Le Roi aussi fut délivré d'un péril éminent en faisant vœu d'adorer celui en qui la femme esclave croioit. Elle instruisit le Roi & la Reine en la foi Chrétienne du mieux qu'elle put; & le Roi y enseigna ses sujets, & envoya des Ambassadeurs à Constantin pour faire alliance avec lui, & pour le prier de lui envoyer des Evêques & des Prêtres, afin de les instruire & de les fortifier lui & son peuple en la connoissance & en la foi de Jésus-Christ. L'Empereur leur accorda cela très-volontiers: & par ce moien la Religion Chrétienne fut portée dans ces pais-là, & depuis s'y est accrue & conservée, jusqu'à ce que les Mahumetans y ont introduit leur impiété, & y sont devenus les plus forts. Il y a encore aujourd'hui dans ces pais-là quantité de Chrétiens qu'on nomme *Géorgiens*, qui sont de même créance que les Grecs, excepté qu'ils ne sont point soumis au Patriarche de Constantinople. Ils ont dix-huit Evêques qui ne reconnoissent point d'autre Chef ou Supérieur que leur Métropolitain qui fait sa résidence au Monastere de Ste. Catherine, en la montagne de Sinai. Plusieurs tiennent qu'ils sont nommez *Géorgiens*, à cause de la dévotion qu'ils ont à un S. George qu'ils prennent pour leur Patron, & dont ils portent l'image dans leurs enseignes: & ce pourroit bien être ce George dont nous parlerons en l'an 362. D'autres néanmoins remarquent que Mela & Plin font mention de certains peuples de ces pais-là qui se nommoient *Géorgiens*, avant le siecle auquel on veut que ce George ait vécu.

Religion Chrétienne La Religion Chrétienne s'accrut & s'étendit aussi dans l'Arménie. Il y étoit toujours demeuré des restes de la bon-

ne semence qui y avoit été jettée par la main des Apôtres, & particulièrement de S. Barthelemi qui y prêcha le premier l'Évangile. Mais il y fructifia & s'y accrut abondamment environ ce tems ici par le zèle de Constantin, qui avoit grand soin de l'établir & de l'étendre par tout où il pouvoit; & par le moien du Roi d'Arménie, nommé Têridate, allié de l'Empire, qui aiant été apellé à la foi en J. C. par une vision céleste, l'avoit fait recevoir à ses sujets. Il y avoit aussi quantité de belles Eglises dans la Perse, & des personnes de toute sorte de condition en grand nombre qui faisoient publique profession de croire en J. C. Mais Sapor ou Sapore, qui régna soixante & dix ans, les persécuta furieusement durant la plupart de son Regne. Constantin en fut fort affligé, sans qu'il y vît d'autre remède que celui-ci. Nous avons vû à la fin de l'année 325. comme le Roi de Perse lui envoya des Ambassadeurs pour le féliciter de ce qu'il étoit victorieux de tous ses ennemis. Constantin ne laissa pas échapper cette occasion, mais écrivit au Roi Sapor des lettres excellentes, qui se voient dans Eusébe & dans Théodoret, par lesquelles il l'exhorte & le prie de protéger & défendre les Chrétiens. On ne fait pas bien quel effet produisit cette re-

* Agathias dit qu'il fut Roi avant que de naître. Car son père en mourant aiant laissé sa mère grosse, les Perses sur ce que les Mages les assurèrent qu'elle acoucherait d'un fils, mirent la thiare, qui étoit la marque de la dignité Royale, sur le ventre de la mère, proclamerent Roi l'enfant dont elle étoit enceinte, & lui donnerent le nom de Sapor. La Reine acoucha en effet d'un garçon, & c'est ce Sapor qui aiant vécu & régné 70. ans, se rendit si célèbre par ses guerres contre les Romains. Theophane lui donne aussi 70. ans de regne. Eutique qui lui en donne 72, raconte à peu près la même histoire, sinon qu'il dit qu'il fut déclaré Roi, non sur la prédiction des Mages, mais sur les signes naturels par lesquels on jugea que la Reine devoit avoir un garçon.

Des Géorgiens.
Gode-
H. ft.
de l'E-
gl. 1. 4.
c. 20.

Mel. 1.
2. c. 2.
Plin. 1.
6. c. 13.

Religion Chrétienne

An 328. de N. S.
dans l'Arménie.
Sozom. 1. 2. c. 8.
Et dans la Perse.
Euseb. in Vit. Const. 1. 4. c. 8.
Theophan. Chronogr. 1. 2. p. 684.
Euseb. in Vit. Const. 1. 4. c. 9. 13.
Theod. 1. 1. c. 25.

An 328. commandation : mais comme le repré- de N. S. sente Sozoméne, Sapor se montra tou- 1.2. c. 9. jours grand persécuteur des Chrétiens, sur tout durant l'Empire de Constan- ce.

Pendant que Constantin travailloit d'un côté à la propagation de la foi, il y fit de l'autre une grande brèche en prêtant trop facilement l'oreille aux sollicitations & aux prières de sa sœur Constantie. e Elle abusa du crédit qu'elle avoit auprès de lui pour lui persuader de faire revenir Eusébe & Théognis dans leurs Eglises, vû qu'ils se soumettoient aux décisions du Concile de Nicée. f En même tems ces deux Evêques ennuiez de leur exil, écrivirent des lettres à tous les principaux Evêques, par lesquelles ils leur témoignèrent qu'ils reconnoissoient leur faute & qu'ils aquiesçoient à tout ce qui avoit été décrété au Concile de Nicée; que pour le bien de la paix ils embrassoient de bon cœur le mot de *Consubstantiel*, & que ce qu'ils n'avoient point souscrit d'abord à l'anathème prononcé contre Arius & l'avoient encore soutenu depuis, ce n'étoit pas qu'ils voulussent acuser la foi du Concile, mais seulement qu'ils ne croioient pas que cet homme fût tel qu'on l'acusoit, selon qu'ils en avoient pu reconnoître par les discours qu'ils avoient eus avec lui, & par les lettres qu'ils en avoient reçues. C'est pourquoi ils les supplioient d'interceder auprès de l'Empereur pour les faire rendre à leurs Eglises. Les Evêques avertirent Constantin de ces lettres, & quelques-uns y ajoutèrent leurs supplications pour le rétablissement de ces deux hommes. L'Empereur, par une facilité ou légèreté merveilleuse, fit paroître qu'il en étoit bien-aise. Car il les fit revenir aussi-tôt de leur exil, les rétablit avec honneur dans leurs Diocèses, & en ôta Amphion & Chrest qu'on avoit mis à leurs places.

Leurs mœurs, décrites par Eustache d'Antioche. Hist. 1. c. 8. Eustache (ou Eustathe) Evêque d'Antioche (au rapport de Théodoret) représenta qu'aussi-tôt qu'Eusébe & Théognis furent rentrez dans leurs Evêchez, au lieu de

se tenir dans l'état d'une profonde humiliation, comme ils y étoient obligez, & de faire pénitence de leurs erreurs, ils recommencerent tout de nouveau à soutenir leurs opinions qu'ils avoient condamnées, employant plusieurs argumens captieux pour les apuier, tantôt dans le particulier, tantôt dans le public, semant par tout leur yvroie, & tâchant de lui faire prendre racine dans l'esprit des hommes. Eustache fut l'un de ceux qui s'oposa le plus à leurs pernicioeux desseins: de là vient que S. Athanase écrivant aux Solitaires, dit de lui; *Comme ce saint Confesseur étoit très-pur dans la foi, & qu'il avoit beaucoup de zèle pour la vérité; aussi avoit-il une grande aversion pour l'hérésie Arienne, & ne vouloit point recevoir ceux qui en étoient infectez. C'est pour cela qu'il ne voulut point admettre dans son Clergé, Etienne & Léonce l'eunuque, (qu'on fit depuis Evêque d'Antioche même) George de Laodicée, Théodose de Tripoli & Eustache de Sebaste.* a Eustache d'Antioche fit aussi plusieurs Ecrits contre les Ariens; Il se déclara aussi hautement contre Patrophile de Scithopole, & Paulin de Tir, qui étoient les principaux apuis de l'hérésie Arienne dans l'Orient, & il écrivit contre Eusébe de Césarée, l'aculant de violer la foi de Nicée. Mais Eusébe, par recrimination, l'acusa de Sabellianisme, bien que ce fût contre toute vérité; & parce que c'étoit l'ordinaire des Ariens d'acuser les Orthodoxes, tantôt de renouveler l'erreur de Sabellius, tantôt celle des Païens qui établissoient plusieurs Dieux. Ce zèle d'Eustache à défendre la vérité lui atira la persécution que nous verrons bien-tôt.

Environ ce tems-là b les Schismatiques Méléciens voiant qu'Athanase les empêchoit de faire leurs assemblées, envoierent Jean, leur Evêque, avec deux autres & les députerent vers l'Empereur pour tâcher d'obtenir sa faveur contre Athanase, & se plaindre de ses violences. c Mais le S. Evêque en étant averti écrivit une lettre à Constantin par laquelle il lui faisoit voir qu'il n'avoit rien fait

B 2

que

An 328. de N. S.

Athanas. ad Solit.

Soer. l. 1. c. 23. Sozom. l. 2. c. 18.

Les Méléciens se remuèrent. b Epiph. hær. 68. c. 5. Soz. 1. c. 22. c. Athan. Apol. 2.

An 329. de N. S. que suivant l'ordre du Concile de Nicée, & que toutes les acufations de ces Schismatiques n'étoient que des calomnies. L'Empereur tâcha de les ramener par la douceur à l'union de l'Eglise: mais voyant qu'ils n'y vouloient pas entendre, il fit un Edit par lequel il les privoit des privilèges dont les Catholiques jouissoient. Il en fit un autre contre les Novatiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Paulianistes, & les Cataphruges, qui tous n'avoient pas quité leurs hérésies depuis le Concile de Nicée: par lequel Edit il les privoit de toutes les graces octroyées aux Chrétiens Orthodoxes, les chargeoit de divers impôts, défendoit leurs assemblées, & ordonnoit la démolition des lieux où elles se faisoient. Cela fit que la plupart de ces hérétiques se dissipèrent peu à peu. Il n'est point parlé des Ariens, parce que, sans doute, ils avoient de puissans avocats auprès de l'Empereur

Edit contre les Schismatiques & les hérétiques. Euf. Vit. Const. 1. 3. c. 64. & seq. Soz. 1. 2. c. 32.

Idat. Fast. & c. Baron. Pagi. L'An 329. de N. S. & le 24. de Constantin, sous les Consuls Constantinus Aug. VIII. & Constantinus junior Cesar IV. Cicl. Sol. 2. & Lun. 7. le 16. de Silvestre.

Les Eufébiens font chasser Eustache d'Antioche. Theod. 1. 1. c. 21. Soz. 1. 1. c. 24. 24 Soz. 1. 2. c. 19. Les partisans d'Arius & d'Eusébe de Nicomédie, savoient bien qu'après S. Athanase ils n'avoient pas un plus redoutable adversaire qu'Eustache d'Antioche, c'est pourquoi ils inventerent une horrible méchanceté pour le chasser de son siege. Eusébe de Nicomédie fit croire à l'Empereur qu'il vouloit aler avec Théognis de Nicée visiter les saints lieux de Jérusalem, & voir le magnifique Temple qu'il y faisoit bâtir. Constantin le leur permit volontiers, & même leur fournit les choses nécessaires pour leur voiage. Ils passerent par Antioche, où ils virent Eustache & lui donnerent des témoignages d'amitié aussi grands qu'ils étoient peu sincères. Ce bon Evêque aussi les reçut beaucoup plus fa-

vorablement qu'ils ne méritoient. De là ils poursuivirent leur voiage jusqu'à Jérusalem. A leur retour, ils prirent avec eux Eusébe de Césarée, Patrophile de Scithopole, Aëtius de Lidde, & Théodore de Laodicée, avec quelques autres Prélats qui étoient tous du parti & du complot d'Eusébe de Nicomédie. D'abord ils dirent à Eustache, que ce qu'ils venoient en si bon nombre n'étoit que pour lui faire plus d'honneur: mais il reconnut & éprouva bien-tôt après leur malice damnable. Car ils assemblèrent là un Synode composé des Evêques que nous venons de marquer, avec peu d'autres qui n'étoient point de leur parti, dans lequel ils firent venir une femme publique qu'ils avoient apostée & gagnée par argent, qui se présenta dans l'assemblée avec un petit enfant entre ses bras, & qui soutint à Eustache qu'elle avoit eu cet enfant de lui. Les Evêques Orthodoxes, qui étoient là en petit nombre & qui n'étoient point de la conspiration, soutenoient que cette simple acufation d'une femme qui portoit le reproche de soi-même, n'étoit pas suffisante pour faire condamner un Evêque: Mais les autres qui étoient en plus grand nombre, ne laisserent pas de le condamner & de le déposer comme indigne de sa charge. Les Prélats qui n'étoient pas de la faction des Eusébiens, s'y opposerent & exhorterent Eustache à ne point céder à une sentence si injuste & à une oppression si violente. Le peuple qui en fut averti, s'émut pour la conservation de son Evêque, & aluma une sédition si grande, qu'on fut prêt à en venir aux mains dans la ville. Eusébe de Nicomédie & ceux de sa faction voyant cela, alerent en diligence trouver Constantin, lui persuaderent que le crime dont on acusoit Eustache étoit véritable, qu'il se sentoit aussi du Sabellianisme, qu'il étoit l'auteur de la sédition arrivée à Antioche, & que de plus il avoit mal parlé de la Mère de l'Empereur. Tout cela eut tant de pouvoir sur l'Esprit de Constantin qui n'étoit que trop crédule, qu'il envoya un

Comte

An 329. de N. S.

Athan. ad Solit.

An 329. Comte à Antioche pour apaiser la sédition & pour chasser Eustache de la ville, comme s'il eût été un adultere & un tiran, lui qui étoit un Athlète de la piété & de la chasteté. De sorte qu'il fut mené en exil, les uns disent à Trajanopole dans la Thrace, les autres à Philipès dans la Macedoine. * L'Eglise d'Antioche a toujours conservé pour lui une estime particulière: de là vient que ceux qui y retenoient la droite foi, y furent nommez Eustachiens, & que du tems de Saint Chrisostome on en célébroit la mémoire comme d'un S. Martir, ainsi qu'on le peut voir par le panégyrique qu'en a fait ce grand homme. Environ cent ans après la mort de S. Eustache, Calendion, Evêque du lieu, obtint de l'Empereur Zénon qu'on fit venir de Philipès les Reliques de S. Eustache comme nous le verrons en son lieu.

Orat. 52. in Eusthat.

Theod. A la place d'Eustache, les Eufébiens firent en sorte d'établir à Antioche Eulalius qui étoit de leur cabale, qui n'y fut qu'environ deux ans. Au reste, cette misérable femme qui avoit aculé Eustache, tomba bien-tôt après dans une grosse maladie qui lui fit découvrir la tragédie jouée contre ce saint homme. Car elle confessa en présence de plusieurs Prêtres, qu'elle avoit été subornée à force d'argent par ces méchans Evêques pour imposer cette calomnie: que néanmoins son serment n'étoit pas tout à fait faux, parce que son enfant étoit véritablement d'un certain Eustache forgeron de cuivre. Incontinent après cette confession Dieu retira cette femme, pour lui aller rendre conte de son équivoque & de son imposture.

Asclepas déposé.

Peu de tems après la condamnation * Il y a des Auteurs qui soutiennent que cette histoire est arrivée sous l'Empereur Constance, se fondant sur l'autorité de St. Athanasé & de St. Jérôme. Mais d'autres croient que cette déposition a été faite sous Constantin plus de quinze ans auparavant, & ils ont pour eux les témoignages, d'Eufébe, de Théodoret, de Socrate, & de Sozoméne.

Bar. an. 324. §. 43. & seq. & an. 340. §. 21. & seq. b Pagi, an. 324. §. 26. & seq.

d'Eustache, les mêmes Eufébiens déposèrent aussi Asclepas Evêque de Gaze, parce qu'il continuoit à soutenir la divinité éternelle du Fils de Dieu, comme il l'avoit fait au Concile de Nicée. Il est vrai que Théodoret dit qu'on l'accusoit d'enseigner une mauvaise doctrine: mais S. Athanasé écrivant aux Solitaires le justifie en le comprenant dans le nombre des Evêques, dont tout le crime étoit l'aversion qu'ils avoient pour l'hérésie d'Arius. Quintien fut mis à sa place, duquel le Concile de Sardique en l'an 347. parle comme d'un loup avec lequel on ne devoit avoir aucun commerce.

S. Athanasé dans ce même livre dont nous venons de parler, nous apprend qu'environ ce même tems les Eufébiens firent aussi sentir leur haine à S. Eutrope, Evêque d'Andrinople, en le faisant déposer sur un crime d'Etat, dont ils l'accusèrent faussement; se servant pour cet effet de l'aversion qu'avoit contre lui Basiline seconde femme de Jule Constance frère de Constantin, laquelle étant acouchée de Julien l'Apostat l'an 331. mourut peu de mois après. Ce qui fait voir que c'est à ce tems-ci que doit être mis l'exil de ce S. Evêque. Nous ne savons pas qui est celui qui lui succéda immédiatement: il est seulement certain que Lucius étoit célèbre à Andrinople dès l'an 340.

Parmi toutes ces affaires de l'Eglise dans lesquelles Constantin prenoit grande part, il ne laissoit point d'avoir toujours grand soin de celles de l'Empire. Il le fit bien paroître cette année, en ce qu'ayant appris que les Sarmates s'étoient avancés avec une puissante armée sur les frontières de l'Empire, il tourna ses forces contre eux, & les défit en bataille rangée & les contraignit de payer un gros tribut pour les laisser retourner en paix dans leur pais. Après cette expédition il retourna à Rome, où un Poète nommé Publilius Optatianus lui aiant fait présenter un Panégyrique fait à sa loüange, il lui agréa si fort, qu'il fit revenir ce Poète

B 3

an. 329.

An 329. de N.S.

Ath.

ad Solit.

P. 812.

Hist. 1.

1. c. 29.

& 1. 2.

c. 8.

Athan.

Apol. 2.

P. 766.

Et S.

Eutrope

Ath. ad

Solit

P. 812

Amm.

Mar.

cel. 1. 25.

Exploits

de Con-

stantin.

Aur.

Vict.

Eutr.

Euf.

Vit.

Const.

1. 4. c. 5.

Socr. 1.

1. c. 18.

b Hier.

Chro.

14 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 329. ce Poëte d'exil où il avoit été envoyé pour de N. S. sa licence. L'Empereur se plaisoit à faire de toute sorte de bâtimens convenables à sa Grandeur. Cette année on acheva de rebâtir par son commandement la ville de Drepan en Bithinie, qu'il voulut qu'on nommât Helénopole en mémoire de sa Mère Heléne. Mais cela n'étoit rien en comparaison de la ville que nous allons voir qu'il bâtit.

Il rebâtit Helénopole.
Chro. Hier. & Alex. Socr. 1.1.c.18.
a Zof. 1.2.Sozom. 1.2.c.3
Chro. Alex. Codin. Orig. Constant. Du Cange, Descript. Urb. Constantinop.

Constantinople est bâtie.

a Il y avoit long-tems que Constantin voiant la grande étendue de l'Empire Romain, avoit envie de le partager en deux, en celui d'Occident dont le Siege seroit toujours à Rome, & en celui d'Orient qui auroit son Siege en quelque ville qu'il choisiroit propre: & pour cet éfet, il fit dessein de bâtir une ville qui portât son Nom. Il en avoit jetté les fondemens proche du lieu où étoit l'ancienne Troie, & il en avoit déjà élevé les murailles à quelque hauteur. Mais il en fut détourné par un éfet particulier de la Providence, * & parce qu'il reconnut que la situation de la ville de Bizance étoit, sans comparaison, plus belle & plus propre. Il y fit venir de tous les côtez de son Empire tous les meilleurs ouvriers, qui s'y rendirent en fort grand nombre, & qui y travaillèrent avec tant de diligence, que, dans l'espace de deux ans, ils l'acheverent & la rendirent une ville accomplie. L'Empereur y déploya sa magnificence, y faisant bâtir un Capitole, un Cirque, des Marchez, des Portiques, des Bains, des Arcs triomphaux, des Colomnes, des Temples & d'autres Edifices publics sur la forme de ceux qui étoient dans l'ancienne Rome, & même encore plus beaux, afin qu'on l'appelât la Nouvelle Rome. Il lui donna son Nom, la faisant nommer Constantinople, & depuis elle a toujours retenu ce Nom. Il y établit un Sénat composé d'excellens

Soz. 1.2.c.3. * Sozomene assure que ce fut sur une révélation qu'il eut de Dieu durant la nuit. Et Constantin même déclare dans une loi publique qu'il avoit agi en cette occasion par l'ordre de Dieu.
Theod. Lib. 13. Tit. 5. leg. 7.

hommes qu'il y fit venir de toutes les parts du Monde, & principalement de Rome, auxquels il fit assigner de grands appointemens. Il fit aussi distribuer une certaine quantité de froment * à tous les Chefs de famille & leur donna de grandes immunités, afin d'y attirer des habitans & d'inviter chacun à y bâtir. Il y établit des Academies pour enseigner les sciences, y fit venir des hommes savans pour en remplir les chaires, & y dressa une Bibliothèque qu'il enrichit d'un grand nombre de volumes. Car comme Constantin étoit versé dans les bonnes lettres & dans les langues, Grecque & Latine, qu'il parloit également, il aimoit ceux qui faisoient profession des Arts Libéraux, des bonnes lettres & des sciences, & leur donna de beaux privilèges. L'Eglise alors florissoit & s'augmentoit à merveilles sous ce puissant Empereur qui l'aimoit & la favorisoit le plus qu'il pouvoit, excepté qu'elle étoit toujours troublée par les Ariens. Pendant que la ville de Constantin s'avançoit fort, il fut quelques mois en l'Illirie & tout le long du Danube, pour y mettre ordre aux garnisons; afin que les Sarmates ne pussent plus empiéter sur les frontières de l'Empire, comme ils faisoient souvent: & fit bâtir un grand Pont sur ce fleuve à l'imitation de Trajan à qui il ne vouloit pas céder en magnificence.

* Selon Socrate il faisoit distribuer par jour près de 80. mille boisseaux de blé, qu'on apportoit d'Alexandrie.

L'An 330. de N. S. le 25. de Constantin, sous les Consuls Ovinus Gallicanus & Aurelius Simmachus, Cicl. Sol. 3. & Lun. 8. le 17. de Silvestre.

Constantin voiant sa magnifique ville achevée, voulut que toute idolatrie en fût bannie. Pour cet éfet il y fit abatre
Constantinople.
Euf. Vit. Const. 1.3.c.48. Socr. 1.1.c.16. Aug. de Civit. Dei, l. 5. c. 25.

An 329. de N. S.
Socr. 1.2.c.13.
Cod. Theod. Lib. 14. Tit. 17. Leg. 1.
Euf. Vit. Const. 1.1.c.19. & 1.4. c. 55.
Vict. Epit. d'Go. defr. Chro. Cod. Theod. e Aur. Vict. Epit.

An 330. de N. S. abatre toutes les statues & tous les autels des faux Dieux, y fit dresser & honorer les Mémoires des Martirs; mais il dédia & consacra la ville au Dieu des Martirs; ce ne fut donc pas à la Sainte Vierge, comme l'a inventé Nicéphore. *a* Cette Dédicace solennelle se fit le Dimanche & le Lundi 10. & 11. de Mai, avec des prières & avec beaucoup de pompe & de cérémonies. Il fit mettre au milieu du Marché auprès de la fontaine, les Simboles du bon Pasteur assez connus de ceux qui sont instruits dans les Saintes Ecritures, & Daniel avec les Lions élevé en une statue d'airain. Il fit aussi dresser dans un grand Tableau le Simbole de la Passion salutaire, orné d'or & de plusieurs pierres précieuses, qu'il fit mettre à l'entrée de son Palais dans un lieu richement élaboré.

Temples de Constantinople. C'est-ce qu'en dit Eusébe au liv. 3. de la vie de Constantin c. 47. & 48. Socrate au liv. 1. c. 16. dit qu'il y fit bâtir encore deux autres Eglises, l'une qui portoit le Nom de la Paix, & l'autre dédiée à la mémoire des Saints Apôtres, qui est aussi décrite par Eusébe au l. 4. de la vie de Const. aux chap. 58. 59. & 60. D'autres ajoutent qu'il fit aussi bâtir le Temple magnifique de Sainte Sophie, qui signifie Sageesse, parce qu'il fut consacré à J. C. la Sageesse Souveraine & Eternelle du Père. Après avoir bâti tous ces Temples avec somptuosité, il leur attribua & aux Ministres qui y servoient de riches rentes annuelles sur des fonds bien assurés. L'Empereur faisoit paroître dans toute sa conduite beaucoup de piété, & beaucoup de zèle pour la Religion Chrétienne, qu'il avançoit de tout son pouvoir. Par tout où il y avoit de ses Palais, il y avoit établi des Eglises; & lorsqu'il y étoit, *a* il monroit le premier l'exemple aux autres de bien servir Dieu, en lisant sa Parole, en l'écoutant avec beaucoup d'attention, & en le priant fort soigneusement tant en public dans les saintes assemblées, que dans son particulier en son Palais; de là vient qu'il se fit peindre sur des monnoies en forme d'un homme à genoux & qui leve ses mains & ses

Actions de piété de Constantin.
Eusébe.
Vit. Const. l. 4. Cap. 15. & 17.

yeux vers le ciel. *b* Il eut soin de faire bien transcrire les Livres sacrez pour l'instruction des peuples. *c* Il commanda d'observer le Dimanche & de le consacrer au service de Dieu en public, comme les Chrétiens l'avoient toujours fait, & obligea les Païens même à s'abstenir ce jour-là de leurs ouvrages & travaux ordinaires. *d* Particulièrement il ordonna de consacrer la Fête de Pâque aux saints exercices de piété; & faisant passer la nuit d'auparavant en veilles qu'on employoit à cela; il faisoit pour cet effet allumer des flambeaux par tout. *e* Il estoit & honoroit fort les Evêques & les Ministres de l'Eglise, & ne dédaignant pas de se nommer quelque fois Evêque avec eux, il leur disoit, Vous êtes Evêques dans l'Eglise, & moi, je suis établi Evêque hors de l'Eglise, & il les apeloit ses frères. *f* Quoi qu'il fût très vaillant en guerre, il haïssoit la cruauté & l'effusion du sang humain, ce qui lui fit abolir les combats des Gladiateurs à outrance. Et parce qu'il savoit que la plupart des soldats ont peu de crainte de Dieu, il donna ordre qu'ils y fussent instruits, & leur enjoignit de faire cette priere en leur langue; *Nous te reconnoissons toi seul vrai Dieu, nous te magnifions pour nôtre Roi & t'invoquons pour nôtre aide. C'est par toi que nous avons surmonté nos ennemis & que nous en avons remporté des victoires. Nous te rendons grâces de tous les biens que nous avons reçus: & nous espérons que tu continueras encore à nous en élargir de plus grands. Nous nous prosternons humblement devant toi & te prions que tu veuilles conserver long-tems nôtre Empereur sain & victorieux avec ses enfans tes bien aimez.* *a* Il fit arborer la Croix de N. S. sur toutes les enseignes de ses armées. *b* Tous les jours à une certaine heure il s'enfermoit tout seul dans son cabinet pour s'entretenir avec Dieu, & le prier humblement à genoux & le visage baissé vers terre, qu'il voulût lui fournir les choses dont il avoit besoin. Sur quoi l'on peut remarquer en passant, que tous les Chrétiens tant grands que petits, tant

An 330. de N. S. *b* Cap. 36. *c* Cap. 18-20. *d* Cap. 22. *e* Cap. 24. *f* Cap. 25. Socr. l. 1. c. 18. Soz. l. 1. c. 8. Cod. Theod. Lib. 15. Tit. 12. Leg. 1. Priere des gens de guerre. Eusébe. Vit. Const. l. 4. c. 20. *a* c. 21. *b* c. 22. On n'invoquoit que les Dieux.

16 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 330. de N.S. les Chefs que les soldats, tant l'Empereur que les sujets ne prioient & n'invoquoient alors que Dieu, & qu'on ne parloit encore alors ni d'invoquer la Sainte Vierge, ni de ses Litaines, ni d'avoir toujours dans la bouche ce qu'on appelle la Salutation, ni d'invocation de Saints ou d'anges. Ce sont là des choses qui ne se sont mises en usage que long-tems depuis.

Constantin partage l'Empire en deux.
Calvis. an. 330.

Ce fut en ce tems-ci que Constantin exécuta le dessein qu'il avoit formé de partager son Empire en deux, savoir en celui d'Orient & celui d'Occident. Il divisa encore celui d'Orient en deux principales parties, qui étoient la Thrace & l'Asie: La Thrace avoit la Macedoine & la Dace; & l'Asie étoit divisée en celle qu'on apeloit l'Asie propre, le Pont & l'Égypte. L'Empire d'Occident de même étoit divisé en deux parties principales qu'on nommoit les Gaules & l'Italie. Sous les Gaules étoient comprises l'Espagne, la France, l'Angleterre, & l'Alemagne; & sous l'Italie étoit compris ce que nous nommons aujourd'hui proprement l'Italie, l'Afrique & une partie de l'Illirie. Chacune de ces principales parties étoit encore subdivisée en des provinces particulières, comme on le peut voir dans les Notices de l'Empire & ailleurs.

Juven-cus.

Chro.

Environ ce tems-ci florissoit Juven-cus Poëte Chrétien, Prêtre, Espagnol de nation, qui a mis l'histoire Evangelique en vers héroïques, & en a composé quatre livres, qui sont loüez par S. Jérôme, & qui se trouvent dans le 8. tome de la Bibliothèque des Pères.

Il y en a qui mettent un second Exil d'Eusébe & de Théognis en l'année précédente ou en celle-ci: mais cela ne peut s'acorder avec la suite de l'histoire, ni avec les Ecrits de S. Athanase, qui n'eût point manqué de nous en parler, s'il eût été véritable. Car, au contraire, il nous représente qu'Eusébe de Nicoméde fut toujours en crédit auprès de Constantin depuis qu'il fut rapelé. En effet, voyant que les choses qu'il avoit entreprises pour ses sectateurs, & contre plusieurs de ses Aversaires lui avoient bien réussi, il crut

qu'il devoit faire retabli Arius: il y a-voit cinq ans qu'il étoit en son exil, & personne n'avoit osé jusques-là parler à l'Empereur, pour l'en faire revenir. Mais outre qu'Eusébe avoit depuis long-tems un grand accès auprès de Constance sœur de l'Empereur, il se servit encore d'un Prêtre que l'histoire ne nomme pas, qui étoit fort familier avec cette Princesse qui l'estimoit beaucoup pour son aparente piété, Arius raffiné, mais qui avoit l'adresse de ne le point faire paroître. Un jour il prit occasion de présenter à Constance qu'assûrément Arius n'étoit pas tel qu'on l'avoit dépeint; qu'il avoit de tout autres sentimens que ceux qu'on lui attribuoit; que le Concile de Nicée avoit été surpris en le condamnant, vû qu'il n'avoit qu'une créance orthodoxe; qu'il n'eût jamais été tenu pour hérétique & pour criminel, n'eût été les faux bruits que l'Evêque d'Alexandrie avoit fait courir contre lui, poussé par la jalousie & l'envie qu'il portoit à ce Prêtre le voyant aimé & honoré de la plûpart du peuple; & que la charité obligeoit à ne le point laisser davantage dans une persécution injuste. Constance crut facilement cela par l'inclination qu'elle avoit déjà pour Arius: mais quoi qu'elle fût que l'Empereur son frère l'aimoit & l'honoroit beaucoup, elle n'osa poutant pas lui en parler jusqu'à ce que se voyant ataquée d'une dangereuse maladie, durant laquelle il la venoit soigneusement visiter, & lui demandoit si elle n'avoit rien à lui recommander; Elle lui dit en soupirant, qu'elle n'avoit qu'à lui demander une grace, qu'il lui plût donner un libre & familier accez à ce Prêtre qu'elle fit venir devant lui, & ajoûter foi à ce qu'il lui diroit: parce qu'elle l'avoit reconnu être un saint homme, très-pur en la foi, & très affectonné au bien de son Etat: qu'étant sur le point de mourir elle n'avoit plus rien à désirer que la bénédiction de Dieu sur sa personne & sur ses enfans, & qu'il se gardât bien d'atirer la vengeance du ciel en persécutant des Innocens & les

An 330. de N.S. *Ruse d'Eusébe par le moien du Prêtre de Constance.*

Ruf. 1. c. 11. Soc. 1. c. 25. Soc. 1. c. 27. Theod. 1. 2. c. 3.

An. 330. & les condamnant à des exils perpetuels. de N. S. Peu de jours après ce discours elle rendit l'esprit; & Constantin ne manqua point d'exécuter ponctuellement ce que sa chere Sœur lui avoit recommandé: de sorte que ce Prêtre se voyant si bien ancré dans l'esprit de l'Empereur, il ne manqua point de l'entretenir des mêmes choses qu'il avoit persuadées à Constancie, & de l'assûrer qu'Arius n'avoit point d'autres sentimens que ceux du Concile de Nicée, & que s'il plaisoit à sa Majesté de le faire revenir, il le pourroit entendre de sa propre bouche. Aussi-tôt l'Empereur fit expédier tous les ordres nécessaires pour faire revenir Arius, qui ne manqua point de se rendre en diligence à Constantinople, amenant avec lui Euzoïus, Diacre d'Alexandrie, qui avoit été déposé par Alexandre. Dès qu'ils furent admis à l'audience de l'Empereur, il leur demanda quels étoient leurs sentimens sur la foi du Concile de Nicée. Ils répondirent qu'ils la recevoient volontiers & qu'ils n'en avoient point d'autre. Et comme l'Empereur, pour une plus grande assurance, leur eut demandé, qu'ils couchassent par écrit leur Confession de foi, ils lui en présentèrent une qui sous des mots équivoques, sembloit être orthodoxe, mais qui n'excluoit point leur hérésie, comme on le peut voir dans Socrate & dans Sozoméne qui la rapportent. Et enfin Arius & Euzoïus supplioient très-humblement l'Empereur qu'ils fussent assez heureux de se voir réunis à l'Eglise par la protection de sa pieté. Constantin croiant trop facilement que leurs paroles étoient sincères & leurs sentimens véritablement conformes à la sainte doctrine, les reçut & permit qu'ils retournassent à leur Eglise.

Qui trompe Constantin par ses paroles.

Socr. 1. c. 26. & 27. Sozom. 1. 2. c. 27.

Tom. III

L'An 331. de N. S. le 26. de Constantin, sous les Consuls Annius Bassus & Ablavius Ægyptius. Cicl. Sol. 4. & Lun. 9. le 18. de Silvestre.

An 331. de N. S. Idat. Fast. & alii. Baron. Pagi.

Arius ravi d'avoir si bien trompé l'Empereur, & d'avoir obtenu la permission de retourner en son Eglise, ne manqua point de se rendre à Alexandrie vers le commencement de cette année, & Eusebe de Nicomédie écrivit à S. Athanase de recevoir Arius. Ce Saint Evêque remarque dans sa 2. Apologie qu'Eusebe étoit civil par écrit, mais violent dans sa conduite, parce qu'employant les exhortations & les prières dans ses lettres, il le fit menacer par ceux qui les portoient, que s'il ne le faisoit de gré, on le lui feroit faire de force par le moyen de l'Empereur. S. Athanase lui répondit qu'il n'étoit pas juste de recevoir les Inventeurs de l'hérésie & les ennemis publics de la vérité, qui avoient été frappés d'anathème par le Concile Oecuménique. Eusebe ne manqua point de montrer cette lettre d'Athanase à l'Empereur, & de lui représenter que cette opiniâtreté de l'Evêque d'Alexandrie n'étoit qu'une suite de l'ancienne animosité conçue contre Arius, & que puisqu'il paroissoit que sa pénitence étoit sincère l'on ne pouvoit sans injustice empêcher son rétablissement. C'est pourquoi Constantin envoya par deux de ses Officiers une lettre à Athanase où il lui mandoit ces choses entr'autres, *Comme vous êtes informé de mes sentimens & de la résolution que j'ai prise sur ce sujet, laissez rentrer dans l'Eglise ceux qui y voudront revenir. Car si j'apprens que vous en aiez usé autrement, j'enverrai aussi tôt des personnes qui auront ordre de ma part de vous déposer & de vous transporter en un autre lieu.* Nonobstant ces lettres pleines de menaces, St. Athanase persévéra dans la résolution de ne point admettre le loup dans la bergerie,

Arius retourne à Alexandrie. Socr. 1. c. 27.

Lettres écrites à S. Athanase pour le recevoir.

Socr. ib. Soz. 1. 2. c. 22. Athan. Apol. 2.

Mais il le refuse,

C

An 331. de N.S. gerie, & rémontra si bien ses raisons à l'Empereur, & qu'il n'y avoit nulle apparence de recevoir à la communion de l'Eglise celui qui avoit déclaré la guerre à Jésus-Christ, que pour cette fois il lui fit agréer son procédé.

Malices des Eufébiens & des Méléciens. Les Eufébiens se servirent encore d'autres machines pour tâcher de perdre S. Athanase: car sachant que les Méléciens le haïssoient à cause qu'il avoit voulu faire observer ce que le Concile de

Socr. l. 1. c. 27. Athan. Apol. 2. Nicée avoit ordonné contr'eux, ils se joignirent tous ensemble pour acabler, s'ils eussent pû, le S. Evêque, de leurs acufations calomnieuses. Il y avoit dans

Ischiras. la Mareote, territoire proche d'Alexandrie, un nommé Ischiras ou Ichirion, qui dans un hameau faisoit le Prêtre quoi qu'il ne le fût pas en éfet, parce qu'il avoit été déposé. S. Athanase faisant sa visite fut averti de cette entreprise scandaleuse, & envoya l'un de ses Prêtres apelé Macaire avec quelqu'autre pour lui amener Ischiras, afin qu'il vînt rendre raison de sa conduite. Mais comme ils le trouverent malade, ils enjoignirent à son Père de signifier à son fils de la part de leur Evêque, qu'il n'eût plus à faire aucune fonction de Prêtrise. Ischiras étant guéri, voiant que son Père & ses parens même l'empêchoient de faire le Prêtre, chercha les moiens de se venger de son Evêque, & du Prêtre, qui lui en avoit porté les ordres. Pour cet éfet, il s'acosta des Méléciens, avec lesquels il n'avoit eu aucun commerce avant cela; & de concert avec eux & les Eufébiens, il fit porter sa plainte devant l'Empereur même, laquelle étoit que le Prêtre Macaire par l'ordre d'Athanase avoit commis des violences étranges dans l'Eglise d'Ischiras, comme on y faisoit le service divin, qu'il y avoit brisé un Autel, rompu un calice sacré, brûlé les saints livres, jetté à terre les sacremens de nôtre salut, renversé la chaire Sacerdotale & démoli l'Eglise. Tout cela étoit faux, comme

Apol. 2. S. Athanase le fait voir clairement, & il y a de l'apparence qu'Ischiras avoit formé cette acufation par quelque contrain-

te que lui firent les Eufébiens, vû qu'il en-donna ensuite à S. Athanase un Acte écrit & signé de sa main, par lequel il déclare que tout ce qu'il avoit dit contre Athanase étoit faux. Ce fut néanmoins un des principaux Chefs qui furent intentez contre lui. Un autre qui fut porté par Ision, Eudémon & Calinique, trois Evêques Méléciens qui l'acufèrent devant l'Empereur, où les Méléciens à paier un nouveau tribut de voiles, ou de robes de lin ou de laine pour l'Eglise d'Alexandrie. Mais Apis & Macaire, Prêtres d'Alexandrie, se rencontrèrent tout à propos à la Cour pour convaincre de fausseté & de calomnie ceux qui acufoient leur Evêque. Constantin aiant reconnu leur malice, écrivit à Athanase & lui ordonna de le venir trouver. Le S. Evêque obéissant à cet ordre fut reçu de l'Empereur à Nicomédie avec joie, comme un homme de Dieu. Alors Eufébe poussa encore les Méléciens à former contre Athanase l'acufation dont nous venons de parler d'Ischiras; & de plus à l'acuser du crime de léze-Majesté, & d'avoir envoyé un coffre plein d'or à un nommé Philumène qui vouloit usurper l'Empire. S. Athanase se justifia si bien, que l'Empereur aiant chassé ces délateurs comme des infames calomnieurs, il renvoya le S. Evêque dans son Eglise d'Alexandrie avec une lettre par laquelle il rend témoignage à son innocence, & lui donne beaucoup de loüanges, & exhorte tous ceux de son diocèse à l'union & à la charité mutuelle; remettant à leur Evêque de leur apprendre ce qui s'étoit passé dans cette affaire, tant il avoit de confiance en la probité & en la modération d'Athanase. Tout cela ne fit qu'alumer davantage la haine furieuse dont les Eufébiens étoient animez contre lui, & le dessein ardent qu'ils avoient formé de le perdre, comme la suite nous le fera voir.

Avec les Temples dont nous avons parlé Constantin en fit bâtir encore plusieurs autres magnifiques en divers lieux, & entr'autres un, qu'il consacra au Nom de

Athana-

se acufé

devant

l'Empe-

reur, où

il se ju-

stifie.

Socr. l. 1. c.

2. 7.

Soz. l. 2.

c. 22.

si x d e m,

An 331. de Jésus-Christ à Nicomédie, ville célèbre de de la Bithinie, où Constantin avoit tenu sa Cour durant plusieurs années; un aussi à Antioche de Sirie, & un Temple de Nicomédie & an auprès du * Chêne de Mamré en Palestine, où il aprit que le Patriarche Abraham s'étoit reposé, il y avoit plus de deux mille ans. Aiant sù que ce lieu-là étoit souillé d'idolatrie qu'on y commettoit, il commanda qu'on l'en repurgeât, & écrivit des lettres à Macaire de Jérusalem & à Eusébe de Césarée, pour y faire construire un somptueux Temple, où l'on ne servit religieusement que le vrai Dieu Tout-puissant. *a* Peu de tems après Macaire mourut, & Maxime Confesseur lui succéda en la Métropole de Jérusalem. *b* De plus Constantin abolit en divers lieux, les Temples, les autels, & les services des faux Dieux & fit mettre à la place la religion Chrétienne, qui s'acrut merveilleusement par tout l'Empire, en telle sorte, qu'elle fut embrassée par plusieurs millions de personnes de toutes sortes de conditions. *c* Un nommé Sopater Sirien, homme d'une érudition & d'une éloquence singulière, fâché de voir ce progrès merveilleux de l'Evangile, eut la hardiesse d'en venir faire des plaintes

a Euf. Hist. Not. per Vales. p. 233. Eus. Demonst. Evangel. 1.5.c.9. Soz. 1.2.c.4. *b* Jos. de la Guer. 1.4.c.31. *c* Euf. tathi. Antioch. comment. Sophist. c. 4. Soz. 1. 1. c. 5.

à l'Empereur. Constantin l'ouït paigiblement, mais sans lui rien acorder de ce qu'il lui demandoit. Néanmoins il fit tant de cas de sa prudence & de son savoir, qu'il le retint dans sa Cour. * *d* Il favorisa aussi les Juifs, pour essayer de les amener à la foi par la douceur, & donna des privilèges à leurs Ministres & à leurs Patriarches. Cette année il fit plusieurs Loix qui regardoient la police. *e* Il permit d'apeler par devant lui de la sentence des Proconsuls, des Comtes & des Lieutenans des Préfets: mais il défendit d'apeller du Jugement des Préfets au Prétoire. Il défendit la vente & l'achat des Offices de Judicature. *f* Il défendit aussi à tous les Juges sous de grosses peines & même de mort, d'user de violences, d'exactions & de concussions. Le mal fut qu'on n'avoit pas soin de faire observer exactement ces bonnes Loix, & que Constantin étoit fort souvent indulgent envers les coupables.

L'An 332. de N. S. & le 27. de Constantin, sous les Consuls Ovinus Pacatianus & Macilius Hilarianus. Ciel. Sol. 5. & Lun. 10. le 19. de Silvestre.

Comme Arsene; Evêque Méléten, avoit été privé de son diocèse pour son

profane au pié du térébinthe, & quelques idoles.

Eunape admirateur de ce Philosophe as. de Vit. sûre, (si on veut l'en croire) qu'il se rendit tout à fait maître de l'esprit de Constantin, jusques-là qu'il le faisoit asseoir publiquement auprès de lui, & lui donnoit même la droite. Mais il arriva que le blé aiant manqué un jour à Constantinople, le peuple assemblé dans le Théâtre, & pressé de la faim, commença à crier contre Sopater & à dire que c'étoit un magicien qui arrêtoit les vents nécessaires pour faire aborder les vaisseaux. Sur cela Constantin ordonna de mettre en pieces ce prétendu favori, & l'arrêt fut aussi-tôt exécuté *a* par le soin de ceux qui étoient jaloux de son crédit, particulièrement d'Albane Préfet du Prétoire.

An 331. de N. S. *d* Cod. Theod. lib. 16. leg. 2. *e* de Judais. Pagi, an. 330. §. 11. *f* Ordonnances de Constantin. *e* Cod. Theod. to. 1. p. 40. to. 2. p. 94. Baron. an. 331. §. 14.

Idat. Fast. & alii. Baron. Pagi.

a Zosim. l. 2. p. 692. Suidas. 6.

20 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 332 de N.S. *Calomnie contre S. Athanase d'avoir fait mourir Arsenius.* Athan. Apol. 2. Socr. l. 1. c. 27. 29. Theod. l. 1. c. 30.

son Schisme, & qu'il avoit de la peine à vivre; les Ariens lui persuaderent de se cacher pour quelque tems, en lui promettant de grandes récompenses. Sur cela ils publierent qu'Athanase l'avoit fait tuer, & pour preuve de cela ils montreroient une main, qu'ils avoient coupée à quelque corps mort, qu'ils disoient être d'Arsene; & de plus ils ajoûtoient qu'Athanase l'avoit fait couper pour s'en servir en des opérations Magiques. Eusebe de Nicomédie qui étoit l'auteur de cette insigne imposture, exagéra ce meurtre dans la Cour Impériale, où il en fit demander justice. L'Empereur négligea l'accusation des Mélécians touchant le Calice, parce qu'il l'avoit reconnue fautive par la confession même d'Ischiras. Mais il commit le jugement du meurtre prétendu à Delmace son frère ou son Neveu. Au commencement qu'Athanase en ouït parler, il se moquoit de cette calomnie, se fiant sur sa bonne conscience. Mais quand il entendit que l'Empereur ne pouvoit s'imaginer qu'une si noire imposture pût monter dans l'esprit des Evêques sans fondement, & qu'on l'avoit cité, il envoya chercher par tout Arsene qu'il n'avoit point vû il y avoit six ans. Il aprit qu'il étoit encore vivant, & qu'on l'avoit vû dans la Thébaïde, mais qu'on ne l'avoit pû arrêter; parce qu'il se cachoit & aloit de lieu en lieu pour n'être pas reconnu. Enfin il aborda à Tir, où étant reconnu il nia d'abord qu'il fût Arsene. Mais Paul Evêque du lieu l'ayant convaincu, il confessa toute la méchanceté. L'Empereur en étant averti renvoya les Eusebiens avec honte, & écrivit une lettre de consolation à S. Athanase. Arsene même le supplia de lui octroyer sa communion, & Jean le Chef des Mélécians rechercha son amitié. On peut remarquer en ceci un trait de la trop grande indulgence de Constantin pour des criminels. Car ne devoit-il pas faire punir, & les Auteurs de cette damnable

Indulgence de Constantin.

D'autres disent que Constantin le fit mourir pour montrer combien il étoit ennemi du Paganisme.

An 332 de N.S. *Guerre contre les Gots.* Zof. l. 2. p. 687. *dat.* *Fact.* *Socr. l. 1. c. 18. Soz. l. 1. c. 8. Aur. Vict. Eutr.*

imposture, & Arsene aussi qui leur avoit volontairement servi d'instrument pour faire périr un saint homme, si Dieu n'eût fait reconnoître son innocence? Et si l'Empereur en eût fait une justice exemplaire telle qu'il devoit, ces méchans Evêques n'eussent point continué leurs pernicious desseins, comme ils firent ensuite. Car comme la juste punition reprime les crimes, aussi l'impunité les multiplie, & donne la hardiesse d'en entreprendre de nouveaux. Cette année & les deux suivantes Constantin eut guerre contre les * Gots. Depuis que Dioclétien les eut domtez jusqu'à ce tems-ci, ils s'étoient tenus en paix dans leur pais & avoient entretenu l'alliance qu'ils avoient faite avec les Romains. Mais voyant que Constantin avoit ôté les garnisons qui étoient le long du Danube, ils firent une nouvelle irruption dans la Mœsie & dans la Thrace, où ils remplirent tout de feu & de sang, & se chargerent de butin. L'Empereur y acourut avec une armée, qui les défit & les chassa de la Thrace & au delà du Danube jusques dans la Pologne, où il les contraignit à demander la paix: & il la leur accorda à condition qu'ils fourniroient à l'Empereur quarante mille hommes propres à la guerre, lors qu'on les leur demanderoit. Eusebe aussi recite qu'au lieu que les Empereurs précédens avoient souffert qu'on païât quelques tributs aux Scithes, Constantin crut que cela étoit indigne de la Majesté Romaine, & que s'assurant sur l'assistance de Jésus-Christ qu'il avoit toujours éprouvée, il avoit

* Zofime les appelle Taifales qui sont Scithes de nation: mais les Ecrivains Grecs ont accoutumé d'appeller Scithes ceux que les Latins appellent Gots. Cet Historien fort animé contre Constantin, à cause de la Religion Chrétienne qu'il avoit embrassée, dit pour le noircir que non seulement il ne marcha point contre eux, mais bien qu'il leur eût vû faire le dégat jusques sur le bord du fossé de la ville, il se contenta de se sauver en fuyant.

An 333. arboré l'enseigne de la croix au milieu de ces nations barbares, & les avoit contraints par la force des armes à recevoir son joug, & qu'il envoya des ambassadeurs aux autres qui ne s'étoient pas rebellez, & fit si bien envers eux, qu'il leur fit quitter leur vie rude & sauvage, pour en mener une paisible & raisonnable.

Idat. Fast. & alii. Bar. Pagi. *L'An 333. de N. S. & le 28. de Constantin, sous les Consuls Valerius Delmatius & M. Aurelius Xenophilus. Cicl. Sol. 6. & Lun. 11. le 20. de Silvestre.*

Affaires des Gots. Euf. in Vit. Conft. l. 4. c. 6. **L**Es Gots pour pouvoir fournir à l'Empereur le nombre de Soldats qu'ils lui avoient promis, formerent leurs esclaves à la guerre & leur donnerent des armes. Les Esclaves se voiant armez firent la guerre à leurs Maîtres & les chasserent du pais dont ils s'emparerent. Les Maîtres exilés vinrent demander des terres à Constantin pour y faire leurs demeures. Il en prit une partie qu'il distribua dans les légions, & leur permit de s'habituer dans les provinces de l'Empire où ils pourroient. Les Empereurs suivans aiant voulu imiter cet exemple, ont été la cause de grandes calamitez: parce que ces peuples étrangers & barbares qu'ils pensoient attirer à eux, se sont rendus plus forts que les naturels mêmes du pais, & en sont devenus les maîtres. La Sirie & la Cilicie furent affligées cette année de peste & de famine qui emporterent une infinité de personnes. L'Isle de Chipre fut aussi affligée d'un grand tremblement de terre qui renversa plusieurs maisons & tua beaucoup de personnes, principalement dans la ville de Salamine. Delmace Consul de cette année fut créé César par l'Empereur. * Il étoit fils d'Anni-

Divers Evénemens. Hier. Chro. Theoph. Chronog. Birag. Num. p. 370. Chro. Alex.

* a Selon d'autres cette promotion ne se fit qu'en 335. le 18. ou le 24. de Septembre, deux ans après celle de Constans 3. fils de Constantin: Et on assure que Delmace, ou Dalmace, comme d'autres l'appellent. avant que d'être César avoit été Préteur ou Gé-

balin frère de Constantin de par Constance leur père, comme nous l'avons dit en l'an 327.

Puis que nous n'avons pas beaucoup de choses à remarquer sur cette année, je trouve à propos d'y parler d'une coutume considérable qui se pratiquoit dans l'Eglise. Les Ecrivains sacrez qui ont écrit avant le Concile de Nicée, ne faisoient pas de difficulté de parler franchement des Sacremens & de leur matière (qui dans le Batême est de l'eau, & dans l'Eucharistie est du pain & du vin,) devant tous les Chrétiens, non seulement devant les fidèles, mais aussi devant les Catéchumènes, & même devant les Païens. Mais environ le tems de la tenue de ce Concile, on commença à célébrer les Sacremens à huis clos, & à n'en plus parler ouvertement en présence des Catéchumènes & des Païens. Cela se voit déjà dans S Athanasé en sa 2. Apologie, où il raporte les paroles du Concile d'Alexandrie, qui reproche aux Ariens, *qu'ils n'ont point honte d'étaler comme sur un théâtre les mystères devant les Catéchumènes, & qui pis est devant les Païens. Au lieu qu'il faut (comme il est écrit) celer le mystère du Roi; & comme le Seigneur l'ordonne, ne point donner les choses saintes aux chiens, ni jeter les perles devant les porceaux. Il ne faut point étaler les mystères devant ceux qui ne sont pas initiés, de peur que les Païens, qui en sont ignorans, ne s'en moquent, & que les Catéchumènes devenus curieux n'en soient scandalisez.* De là vint que

C 3

néral d'armée & Consul. b On ne convient point aussi que Delmace fut fils d'Annibalin, Mar- à moins qu'Annibalin ne soit le même que cel. Delmace fils de Constance père de Constantin, selon l'opinion de quelques-uns, qui ne paroît pas la mieux fondée. Mais on croit que Delmace étoit neveu de Constantin, & fils de Delmace son frère, qui aiant eu la qualité de Censeur, mourut à ce qu'on dit, avant Constantin. Il laissa deux fils, le jeune Delmace qui fut Consul en 333. avec Xenophile, ou Zenophile, fut fait César en 335. & Annibalin à qui Constantin donna, ce semble, le même tems le titre de Roi.

An 333. de N.S.

De la coutume de cacher les Sacremens & de ne point nommer les signes sacrez de l'Eucharistie devant les Catéchumènes.

Ath. Apol. 2.

b Am Not. Vales. ou Cange famil. Bizant. an. 333. Pagi an. 335. §. 4.

An 333. quand les Pasteurs parloient dans les as- semblées qu'ils voioient être composées de toutes sortes de personnes, Catéchumènes & fidèles indifféremment, ou ils s'abstenoient entièrement de parler des saints Sacremens, ou ils en parloient d'une manière qu'il n'y avoit que les initiés ou ceux qui avoient été admis aux Mystères, c'est-à-dire, aux Sacremens qui les pouvoient entendre. Et cela dit S. Basile étoit une espece de silence. C'est pourquoi S. Cirille de Jérusalem

Ciril. 6. Catech. *Nous ne parlons pas tous ouvertement des mystères, mais nous disons souvent beaucoup de choses en paroles couvertes, afin que ceux qui savent le chose, les entendent, & que ceux qui ne les entendent pas, n'en soient pas choquez. On pourroit ajoûter à ceci beaucoup d'autres passages de S. Chrysostome, de Cirille d'Alexandrie, de S. Augustin, de Théodoret & d'autres. Et de là venoient ces paroles si ordinaires dans leurs sermons, les initiés ou les fidèles savent ce que je dis. I'estime que comme nous avons dit que les Chrétiens de ce siècle & des suivans ont adopté grande quantité de cérémonies Païennes, cette coutume aussi en est venue.*

Ce qui a été pris des Païens. *Car les Païens cachent tellement leurs mystères, qu'ils défendoient sur peine de la vie d'en parler devant les personnes qui n'étoient pas initiées. De là vient que S. Gregoire de Nazianze disoit dans l'oraison 33. Ne jettons point dans les oreilles profanes les choses qui ne se doivent point publier : de peur que nous ne fassions voir que ceux qui adorent les démons, & qui se servent de fables & de choses honteuses, sont plus graves & plus modestes que nous; car ils donneroient plutôt leur sang, que de communiquer certains mystères qu'ils*

Et mal à propos. *Mais, sauf le respect que nous devons à ces Saints Docteurs Anciens, ils ne devoient pas imiter les Païens en cela. Parce que les Païens avoient quelque raison de cacher leurs mystères, à cause qu'ils étoient dignes de honte: & comme disoit le même Gregoire (en la 9. Oraison) de ceux qui étoient initiés aux mystères d'Eleusine, qu'ils étoient spe-*

Etateurs des choses qui étoient tues, & An 333. qui étoient vraiment dignes d'être tues. de N.S.

Mais tout ce que l'Évangile nous enseigne de nécessaire à salut est si saint, & si excellent, qu'il mérite d'être publié sur les toits, comme l'enseigne Nôtre Seigneur, & comme dit très-bien Tertullien, *la vérité ne craint rien tant que d'être cachée: & tout au contraire, parlant des hérétiques qui cachent leurs doctrines, ce qu'ils s'en taisent, dit-il, c'est qu'ils en ont honte, quod tacent pudor est.* Il est vrai que ces bons Docteurs Anciens avoient de certaines raisons humaines d'observer cette coutume; comme pour inciter les Chrétiens à avoir les Sacremens en plus grande admiration & en plus grande révérence; & afin que les Catéchumènes voient & entendant que lors qu'on leur en parloit, c'étoit en des termes couverts qui seulement donnoient à connoître que c'étoient des choses si augustes & si majestueuses, qu'elles étoient trop difficiles pour eux, & que c'étoit pour cette cause qu'on les leur cachoit; ils eussent plus d'envie de les connoître & d'y participer, & que lors qu'ils y voudroient venir ils s'y préparassent & en aprochassent avec un profond respect & avec une humble dévotion. Pour cet effet aussi ces Anciens ne se contentant point de la simplicité en laquelle Jésus-Christ a institué les Saints Sacremens, & en laquelle l'Église ancienne les avoit administrés (comme on le voit dans l'Apologie de S. Justin Martir) les ont voulu embéler & rehausser de l'éclat de plusieurs cérémonies pompeuses, en sorte qu'elles ne cédaient point en ornemens, en splendeur & en magnificence extérieure aux mystères idolâtres, qui comme dit Tertulien, *s'acqueroient de la créance & de l'autorité par la pompe, par l'appareil, & par la somptuosité.* Au lieu que ces bons Docteurs pouvoient considérer que la plus grande sagesse étoit de se tenir précisément à ce que Jésus-Christ & ses Saints Apôtres ont institué, que toute la beauté & la gloire de la fille du Roi céleste est en dedans,

contr. Valent. Cap. 3.

Des ornemens & des cérémonies pompeuses.

de Bapt. Cap. 2.

Psea. XLV. 14.

An. 333. dedans, & non point en splendeur ex-
de N. S. térieure & mondaine; & que Dieu veut
Jean. être servi en esprit & en vérité: telle-
iv. 24. ment que le service qu'il requiert de
nous est spirituel & raisonnable; qui ne
ne consiste plus dans des cérémonies qui
ont de l'aparence & du lustre en dehors,
comme sous l'Ancien Testament, ou
comme l'avoient pratiqué les Païens;
mais dans la vérité de ses dogmes, dans
la simplicité de ses Sacremens & dans
la pratique de la pieté. Et comme les
raisons qu'avoient ces Anciens de cacher
les Sacremens aux Catéchumènes & à
ceux de dehors l'Eglise, n'étoient pas
solides; aussi leur pratique a-t-elle été
abandonnée par tous les Chrétiens, &
particulièrement par l'Eglise Romaine
qui fait gloire d'étaler ses Sacremens a-
vec le plus de pompe qu'elle peut.

Onuphr. L'An 334. de N. S. le 29. de Con-
Fast. stantin, sous les Consuls Acontius
& alii. Optatus & Anicius Paulinus ju-
Baron. nior. Cicl. Sol. 7. & Lun. 12. le
Pagi. 21. de Silvestre.

Buche- ANICIUS Paulinus Consul & Préfet de
ri. de la ville cette année, fit dresser à
Cicl. Rome un somptueux monument en l'hon-
J. Ma- neur de Constantin, pour avoir triomfé
bill. des ennemis, & avoir acru l'Empire par
Ana- tout le Monde. L'Empereur continuoit
lect. à croire trop facilement les Ennemis de
to. 4. la divinité de Jésus-Christ: Car les Eu-
Bar. sébiens eurent tant de pouvoir sur son
312. esprit, que de lui mettre Athanase en
§. 71. mauvaise odeur par les fausses acufations
dont ils le chargerent, & de faire con-
voquer un Concile à Césarée de la Pa-
lesthine, pour y faire juger la cause d'A-
thanasé. Mais il n'y voulut point com-
Concile paroître, & il en rendit de justes rai-
de Césa- sons, faisant voir que ceux qui devoient
rée. être là ses Juges, étoient ses parties.
Theo- Les Eusebiens prirent occasion de là d'ai-
doret. grir encore davantage l'Empereur. Et
1. c. 28. sur ce qu'on lui présenta une Confes-
Sozom. sion de foi d'Arius qui avoit l'aparence

d'être conforme à celle de Nicée, il An 334.
envoia Arius à Alexandrie, avec ordre de N. S.
exprès à Athanasé de le recevoir à sa
communion, & que s'il refusoit, on
pourvoiroit un autre de son Evêché. Atha-
nase ne voulut pas admettre le loup dans
sa bergerie, nonobstant ces lettres &
ces menaces. L'Empereur voyant la fer-
meté d'Athanasé, & considérant qu'il a-
voit eu raison de refuser de venir au Si-
node de Césarée, où il favoit que l'E-
vêque étoit ennemi d'Athanasé, il fit
convoquer le Concile à Tir pour l'année
suivante, & envoia une lettre Circulaire
aux Evêques, par laquelle il témoigne
son zèle ardent pour le repos de l'Eglise,
& les conjure de vouloir travailler à l'y
mettre, & de retrancher toutes les oca-
sions de discorde. Qu'au reste il a de-
puté Denis, personne Consulaire, pour
pourvoir à la sûreté & à l'ordre du Con-
cile: & que si quelqu'un refusoit de s'y
rendre, il enverroient au lieu de sa rési-
dence, des Ministres qui le chasseroient
de son Siege & le relégueroient.
Ce Denis étoit ennemi juré d'Athanasé,
& fut un instrument funeste pour exécu-
tes les passions des Eusebiens. On apel-
loit ainsi alors les Ariens, parce qu'Euse-
be de Nicoméde s'étoit déclaré leur
chef & leur protecteur. Et comme alors
ils obsédoient la personne & l'esprit de
l'Empereur, aussi par son moien mirent
ils ordre qu'on ne fit venir à ce Concile
presque que ceux qu'ils savoit être en-
nemis d'Athanasé, & que peu d'autres
y assisterent.

L'An 335. de N. S. le 30. de Con-
stantin, sous les Consuls F. Vale-
rius * Constantius & Rufus Cejo-
nius Albinus. Cicl. Sol. 8. & Lun. 13. le
dernier de Silvestre Evêque de
Rome.

SAINT Athanasé croiant qu'il ne pou-
voit pas refuser de comparoître au
Con-

* Constance premier Consul en cette an-
née.

Lettres
pour la
convoca-
tion du
Concile
de Tir.
Euf. in
vita
Const.
l. 4. c.
41. 42.
Socr. l.
1. c. 28.

Euse-
biens.
Athan.
Apol.
2. Socr.
l. 1. c. 27.

Concile
de Tir
où on

Pagi.
i.
née.

An 335 de N. S. charge S. Athanase de plusieurs crimes. Ath. Apol. 2. Sozom. 1. 2. c. 25. Epiph. hær. 68.

Concile de Tir, il y vint accompagné de quarante neuf Evêques d'Egipte, parmi lesquels étoient Potamon & Paphnuce Confesseurs, & d'ailleurs illustres pour leur zèle & pour leur science. Les Averfaires d'Athanase qui avoient juré sa ruine, y étoient en fort grand nombre. Quand il entra dans la Sale de l'assemblée on ne lui fit point de place, bien qu'une des premieres lui fût dûe; mais on le fit tenir debout, comme un criminel. Placille d'Antioche, ou comme d'autres disent, Eusébe de Cesarée, présidoit à ce Concile de malins & menoit leur trame. Potamon d'Héraclée en étant indigné, ne pût s'empêcher de reprocher à Eusébe son apostasie qui le rendoit indigne de présider en cette Assemblée. On y renouvela contre Athanase, les vieilles aculations dont il s'étoit déjà justifié, savoir l'Homicide d'Arzene & la fraction du calice faite, disoit-on, par son commandement. Pour le premier crime, l'Imposture & l'Impudence de ceux qui l'avoient inventé étoit toute évidente: parce qu'Arzene paroissoit là avec ses deux mains, contre leur atente, & faisoit voir la calomnie diabolique de ceux qui en produisoient une, dont ils disoient qu'Athanase se servoit pour faire des enchantemens. Se voyant convaincus, ils voulurent se couvrir d'un mensonge, disant qu'un Evêque du parti d'Athanase aiant mis le feu par son ordre à la maison d'Arzene, l'avoit pris & l'avoit fouëté cruellement, & après l'avoit enfermé dans une maison, d'où il s'étoit sauvé aiant été contraint de demeurer long-tens caché; ce qui avoit donné sujet de croire & de publier sa mort. Pour soutenir l'autre aculation du calice, ils produisirent encore Ischiras; & bien qu'il fût justement recusable, vû qu'il s'étoit dédit par écrit, ils ne laisserent pas de recevoir sa déposition, par laquelle il acusoit le Prêtre Athanase d'avoir renversé la Ta-

an. 335. née est le frere de Constantin, & non pas Tillem. le fils de son frere. Vignier.

ble Sacrée, rompu un calice & brûlé de An 335. saints livres. Comme ils n'avoient point de N. S. de preuves de tout cela, ils députerent Théognis de Nicée, Théodore d'Héraclée, Maris de Calcédoine, Urface de Singidon, Valens de Murse & Macedonius de Mopsueste, tous ennemis de l'accusé, pour aler sur les lieux informer de ces choses & de toute la vie d'Athanase. Les Evêques de son parti remontrent au Comte Denis que cette Députation étoit faite contre les formes de la Justice, vû qu'il n'y avoit que peu d'Evêques qui en eussent été d'avis, & que tous ceux qu'on avoit députez, non seulement étoient suspects à Athanase, mais aussi s'étoient déclarez ses ennemis: C'est pourquoi ils le prierent de renvoyer la connoissance de cette cause à l'Empereur très-Auguste. Les Acusateurs d'Athanase, qui étoient les Meléciens, le chargerent encore d'autres crimes; qui étoient d'avoir fait mettre Ischiras en prison par le Préfet d'Egipte sur une fausse aculation; d'avoir jetté des pierres contre l'image de l'Empereur, d'avoir déposé Callinique Evêque, parce qu'il aidait à soutenir l'aculation du Calice rompu; d'avoir fait battre d'une maniere indigne cinq Evêques; & principalement d'avoir violé une femme qu'on avoit fait venir là pour témoigner contre lui. Comme Ruf. 1. Athanase ne répondoit rien à cette derniere aculation, un de ses Prêtres ou t. c. 17. Diacres, nommé Timothée, se leva & Theod. 1. 1. c. dit à cette femme; Est-il vrai que j'ai 30 Soz. été en ta maison & que je t'ai forcée? 1. 2. c. 25. Cette éfrontée répondit que cela étoit, & qu'afin qu'elle n'en dit rien il lui avoit donné une bague qu'elle faisoit voir. La fausseté de l'aculation étant vérifiée, en ce qu'elle ne connoissoit pas seulement Athanase, & qu'elle avoit pris un autre pour lui, on devoit assez reconnoître son innocence, vû qu'il la faisoit paroître aussi visiblement en tous les autres chefs. Ses ennemis ne laisserent pourtant pas de continuer dans leur dessein de le perdre à quelque prix que ce fût; & le Comte Denis qui étoit de leur complot, les y

les y aida puissamment. Saint Athana-
 se se se voiant acablé par leurs injustices &
 par leurs violences, & voiant même qu'il
 n'étoit pas là en sûreté pour sa personne,
 par l'avis de ses amis, sortit de Tir en
 cachette, s'embarqua dans un petit vais-
 seau & vint trouver l'Empereur à Con-
 stantinopole pour lui faire ses plaintes.
 Cependant les députés après leur arri-
 vée à Alexandrie, firent les informa-
 tions du Calice rompu & de toute la vie
 d'Athanasé, en présence même des Pa-
 iens & des Juifs, où ils n'entendirent que
 ceux qu'ils savoient être ennemis d'A-
 thanasé, qui déposèrent contre lui tout
 ce qu'il leur plut: mais ils ne voulurent
 point écouter la déposition de ceux qui
 pouvoient dire la vérité. Aiant fait leur
 procès verbal à la hâte & selon leur fan-
 taisie, ils le rapporterent en diligence au
 Concile de Tir, où les Eusébiens qui
 surpassoient les autres en nombre & en
 autorité, ne souffrirent point qu'on reçût
 ni les recusations qu'on faisoit contre tou-
 te cette procédure, ni les défenses que
 les Evêques & les Prêtres d'Egipe fai-
 soient pour Athanasé. Le Comte Denis
 non plus ne tint point conte de tou-
 tes les prières & de toutes les somma-
 tions par lesquelles on le conjuroit,
 au Nom de Dieu, de renvoyer la cause
 par devant l'Empereur. Enfin ce mé-
 chant Concile condamna Athanasé com-
 me atteint des crimes qui lui avoient été
 imposez; le priva de son Evêché & le
 bannit d'Alexandrie; Il reçut à leur com-
 munion Jean le principal Evêque des Mé-
 létiens & les autres de ce parti; Il érigea
 en Evêché l'Eglise d'un village où étoit
 né Ischiras & l'en fit Evêque pour le
 recompenser de son imposture; & il en-
 voia des lettres par tout pour notifier cet
 Arrêt. Quelques Evêques orthodoxes
 refuserent de le signer, & entr'autres
 Paphnuce prit Maxime de Jérusalem par
 la main, le fit lever & lui dit, qu'étans
 tous deux Confesseurs, dont ils portoient
 les marques sur leur corps, ils ne de-
 voient pas demeurer davantage dans l'as-
 semblée de ces impies. C'est une chose

prodigieuse que tant d'Evêques aient pû
 conspirer ensemble à étouffer la vérité
 & à acabler l'innocence d'un serviteur de
 Dieu; & que pour en venir à bout ils
 n'aient pas eu honte de se servir de tant
 d'injustices, d'impostures & de mauvai-
 ses pratiques. On peut remarquer en ce-
 la un effet de la prospérité de l'Eglise,
 qui a fait que la corruption a gagné jus-
 ques dans le Sanctuaire, & a rempli le
 cœur de tant de Ministres, d'ambition,
 d'envie, de haine & de fureur. Eu-
 sébe parle de ce Concile comme étant
 fort nombreux, assemblé de toute l'E-
 gipe, de l'Afrique, de l'Asie & de l'Eu-
 rope, & comme d'une armée de Dieu: mais
 quoi qu'il y présidât, il a eu honte de
 dire ce qui s'y est fait; Et cela avec d'au-
 tres choses que nous avons remarquées
 auparavant, fait voir qu'il étoit de la ca-
 bale Arienne, quoi qu'il l'ait caché tant
 qu'il a pu.

Les Prélats pour obéir au commande-
 ment de l'Empereur alerent de Tir à Jérusalem,
 pour y célébrer la Dédicace du
 somptueux Temple, qu'il y avoit fait
 bâtir depuis neuf ans en ça, comme nous
 l'avons vû en l'année 326. Il y en a qui
 disent, que ce Temple fut consacré aux
 Martirs ou qui portoit le nom des Martirs.
 Mais ils se trompent, comme on le peut
 voir par la description ample & exacte
 qu'en fait Eusébe dans le 3. & dans le 4.
 liv. de la vie de Const. qui ne parle point
 là du tout de mémoire de Martirs. Mais
 il nomme ce Temple quelquefois sim-
 plement μαρτύριον, c'est-à-dire témoignage,
 parce que comme il dit au liv. 3. c. 27.
 & 29. il étoit σωτηρία υμῶν ἁγίου μαρτύριον c'est
 à-dire le témoignage ou mémorial de la ré-
 surrection du Sauveur. Et μαρτύριον étoit
 un mot général fort usité entre ces
 anciens Ecrivains Ecclésiastiques, pour
 désigner un Temple bâti en témoignage
 ou en mémoire de quelqu'un ou de quel-
 que chose; comme on le peut voir dans
 Eusébe au livre 4. chap. 58. où il appelle
 ainsi le Temple bâti à Constantinople
 en mémoire des Apôtres; & dans Sozo-
 mène liv. 2. chap. 26. où μέγα μαρτύριον ne

Et où S.
 Athana-
 se fut
 condam-
 né.

Effets de
 la prof-
 périté.

Tom. III.

D

fig-

26 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An. 335. de N.S. signifie autre chose que *le Grand Temple*, & ainsi souvent ailleurs. Les Evêques donc suivant l'ordre de Constantin, se rendirent à Jérusalem en fort grand nombre de toutes les parties du Monde Chrétien pour consacrer solennellement son Magnifique Temple. L'Empereur les y fit recevoir, défraier & régaler selon sa magnificence ordinaire. Il y eut aussi une multitude incroyable de peuples qui vinrent à cette solennité. On y fit des aumônes & on y revêtit tous les pauvres avec une grande libéralité. Des Ministres de Dieu les uns prêchoient, les autres prioient, les autres faisoient des conférences & expliquoient les Ecritures Saintes. Ceux qui ne pouvoient pas faire cela, vaquoient à des sacrifices sans sang & à des consécrations mystiques pour se rendre la Divinité propice, & faisoient des vœux & des prières pour la paix de l'Eglise & pour la prospérité de l'Empereur & de sa famille. Voilà, comment se fit la dédicace de ce Temple selon le rapport qu'en fait fort au long Eusèbe de Césarée, qui non seulement y étoit présent, mais qui aussi y étoit principal Acteur. Mais il ne parle ni de l'exaltation de la Croix, ni d'autres cérémonies dont ceux qui sont venus depuis, ont parlé, & qu'ils ont sans doute tirées de leur cerveau: parce que si elles eussent été pratiquées, comme ils le disent, cet Historien si exact ne les eût pas oubliées.

De la Dédicace des Temples.

Ceci nous mene à dire quelque chose de la Dédicace des Temples. Nous avons vû en l'an 211. que les lieux où s'assembloient les Chrétiens, ne se nommoient point Temples jusques à l'an 312. de nôtre Seigneur: Aussi ne voions nous point qu'avant ce tems là il soit parlé de Dédicaces de Temples parmi les Chrétiens. Le premier endroit de l'Antiquité, où je trouve qu'il en soit parlé, est au livre 10. de l'histoire d'Eusèbe c. 2. & 3. où il rapporte que Constantin fit un Edit qui donna une divine joie à tous les Chrétiens, par lequel il commandoit de rebâtir leurs Temples qui avoient été détruits par l'impieté des Tirans, & de les

faire beaucoup plus hauts & plus splendides qu'ils n'avoient été auparavant. Alors on célébroit en grande joie les fêtes des Dédicaces dans chaque ville où il y avoit un concours d'Evêques & un abord de peuples de toutes parts. Puis il montre que la Dédicace & consécration se faisoit par le chant des Pseaumes, par les Sermons des Pasteurs, par l'ouïe de la Parole de Dieu qui étoit prêchée & enseignée publiquement au peuple, par la participation à l'Eucharistie, par les prières & par les actions de grâces qui étoient adressées à Dieu. C'est ainsi que fut dédié le Temple de Tir par Paulin, Evêque, l'an 326. & c'est ainsi que nous venons de voir que se fit la Dédicace de ce Temple magnifique de Jérusalem. Et depuis ce tems-ci il n'étoit point permis de faire le service divin à l'ordinaire dans un Temple, que la Dédicace n'en eût été faite de la maniere que nous venons de rapporter. De là vient qu'on voulut imputer à crime à Athanase environ l'an 355. d'avoir fait l'assemblée en un lieu qui n'étoit point consacré, & de quoi il se défendit dans l'Epître qu'il écrivit à l'Empereur Constance. Puis, on célébroit la fête de la Dédicace tous les ans à pareil jour. Mais je ne trouve point qu'on y observât l'aspersion de l'eau bénite, qu'on appelle, ni des prières adressées à aucune créature, ni les croix & les signes de croix, ni toutes les autres cérémonies que les siècles suivans ont inventées.

Quant à l'eau bénite, nous voions en l'an 378. qu'Optat de Milève, au livre 6. contre les Donatistes, les blâme à cause de leur invention d'eau salée, ou d'eau qu'ils avoient dégradée en ayant ôté la douceur, dont ils usoient en leur service divin. Je ne sai d'où les Donatistes avoient pris cette invention: mais il est certain que les Païens se servoient d'eau lustrale dont ils faisoient des aspersion, & cette cérémonie prise d'eux, comme plusieurs autres semblables, s'est glissée dans l'Eglise: néanmoins ce n'a pas été dans ce siècle, car il ne s'en trouve point d'exemple. En l'an 538. le Pape Vigile par-

An 335. de N.S.

de l'eau bénite.

An 335. parle de l'eau bénite comme d'une chose de N. S. se qui n'étoit pas nécessaire pour la Dédicace des Temples, & qu'il suffisoit d'y célébrer l'Eucharistie, & d'y mettre des Reliques. Mais le Pape Gregoire en l'an 601. voulut qu'on y ajoûtât l'eau bénite. En l'an 816. il se tint un Sinode sous Vulfred de Cantorberi, où avec la célébration de l'Eucharistie, les Reliques & l'eau bénite, il est commandé que l'Image du Saint dont le Temple porte le Nom, soit peinte sur la paroi. Depuis l'an 1150. on y ajoûta l'impression du signe de la croix & le Crème, dont on oignoit le pavé & les murailles du Temple. Et enfin on y a aussi pratiqué d'écrire sur le pavé du Temple l'alphabet grec & latin, en forme de croix, comme on le peut voir dans la vie d'Eduard rapportée par Ealred Abbé de Rhiavall, qui est mort l'an 1166. sur le 5. Janvier. On y a aussi ajoûté depuis les Litanies de la Vierge & des Saints. Ce sont là les cérémonies qu'on y observe aujourd'hui, qui, comme on peut voir, sont bien différentes de celles du quatrième siècle.

Sinode de Jérusalem. Après que la Dédicace du Temple de Jérusalem fut faite, les Evêques se retirèrent chacun dans son Diocèse: mais les Eusébiens demeurèrent exprès pour s'assembler en une espece de Sinode, où ils reçurent à la communion de l'Eglise Arius & l'Evêque Euzoïus qui leur apor- terent des lettres de Constantin. Ils lui avoient présenté une requête pour les rétablir dans leurs charges, puis qu'ils avoient une foi orthodoxe, conforme à l'Ecriture Sainte & commune à toute l'Eglise. Leur Confession de foi étoit conçue en ces termes, *Nous croions en un seul Dieu le Père Tout-puissant, & au Seigneur Jésus-Christ Dieu, son fils, qui est né ou qui a été engendré de lui avant tous les siècles, sa Parole, par lequel toutes choses ont été faites, tant celles qui sont aux cieus que celles qui sont en la terre, qui est venu, qui a pris chair, qui a souffert & qui est ressuscité, &c.* On fit croire à Constantin que cette Confession étoit orthodoxe,

tous ses termes étant pris de la Parole de Dieu; & il n'y eut personne pour l'avertir que sous une belle aparence elle couvoit & couvroit encore le venin mortel d'Arius. Car quand dès le commencement ils mettoient, *Nous croions en un seul Dieu le Père Tout-puissant*, ils entendoient qu'il n'y avoit que Dieu le Père qui fût le vrai Dieu Eternel & Tout-puissant. Quand ils ajoûtoient que *le fils étoit né ou engendré du Père avant tous les siècles*, ils n'entendoient pas cela d'une génération éternelle, mais ils prenoient le mot de *γεννημένος engendré*, dans une signification étendue, pour dire qu'il avoit été fait, formé & créé du Père avant tous les siècles ou avant la création du Monde; parce que le Père, disoient-ils, l'avoit fait & formé auparavant, pour faire par lui comme par un instrument, toutes les choses tant visibles qu'invisibles; de sorte que cette Confession de foi n'étoit nullement conforme à l'intention ni à la détermination du Concile de Nicée. Cependant l'Empereur s'en étant laissé abuser, il renvoia Arius & Euzoïus avec des lettres de sa part aux Evêques qui étoient encore à Jérusalem & qu'il croioit être orthodoxes, pour examiner si la Confession de foi de ces deux hommes étoit droite & sincère, & pour les rétablir en cas qu'elle fût telle. Les Eusébiens donc aiant reçu ces lettres, furent ravis de reconnoître & d'admettre Arius comme Orthodoxe, & tous les autres du même parti, sur cette Confession. Ils en écrivirent aux Eglises & particulièrement à celle d'Alexandrie pour les avertir de ce rétablissement, & qu'on ne fit point de difficulté de les recevoir à leur communion.

Durant ces troubles de l'Eglise, il en arriva aussi un petit dans l'Empire. Car un nommé Calocerus qui avoit grand pouvoir dans l'île de Chipre, s'y fit déclarer Empereur. Delmace ala avec une armée contre lui, le défit en bataille rangée, le prit prisonnier, & après avoir tout mis en bon ordre dans l'île, il le mena à Tarse de Cilicie, où il le

D 2

fit

An 335. de N.S.

Charta 3. Eduardi.

Confession feinte des Ariens Athan. Apol. 2. de Solit. & de Sinod. Soz. 1. 2. 26. & 27. c. Ruf. 1. 1. c. 11.

Calocerus re-belle est défit. Aur. Vict. Cedren. Theoph. Hier. chro.

An 335. fit brûler viv. Toutes ces choses arrivè-
 de N. S. rent dans la trentième année de l'Empi-
 re de Constantin. *a* Dans les jeux & les
 vœux qui se firent en la première dixai-
 ne d'années, il fit César Constantin son
 fils aîné, en la seconde, Constance son
 second fils, & en la troisième, Constant
 son plus jeune, qui tous trois étoient nez
 de sa femme Fausta. *b* L'Empereur avoit
 eu un grand soin de faire bien instruire
 ses fils en toute sorte de belles lettres &
 de sciences, pour les rendre dignes du
 degré où la naissance les élevoit. *c* Sur
 tout il les forma à la piété, & leur recom-
 manda d'avoir du zèle pour maintenir &
 pour augmenter la religion Chrétienne.
 Mais son admirable exemple leur fut une
 plus forte exhortation pour les porter à
 toutes ces vertus, que toutes les instru-
 ctions qui leur en furent données de bou-
 che. Quand il vit qu'ils se rendoient des
 fils dignes de lui, il se résolut de leur par-
 tager l'Empire par son Testament, com-
 me la suite le fera voir.

Mort de Silvestre Evêque de Rome: Sa puissance.
 Damas. Lib. Pontif.
 Silvestre Evêque de Rome mourut le
 dernier jour de l'année, après avoir tenu
 le Siege environ vingt deux ans: durant
 lesquels il créa quarante deux Prêtres,
 vingt six Diacres, & trente six Evêques,
 d'autres disent soixante cinq. Il y a de-
 quoi s'étonner qu'ayant tenu le siege de
 la Ville Regnante tant d'années & dans
 le tems le plus florissant de l'Eglise, où
 tant de choses mémorables sont arrivées,
 il soit si peu parlé de lui dans l'Antiquité,
 & que nous n'aions rien du tout de ses
 œuvres. Car les Actes qui portent son
 Nom, sont reconnus être manifestement
 supposés. Dans toutes ces affaires qui con-
 cernoient S. Athanase & même la reli-
 gion en général, & qui étoient si im-
 portantes à toute l'Eglise, on ne voit
 point qu'on se soit adressé à l'Evêque de
 Rome ni près ni loin. On a tenu plu-
 sieurs Conciles depuis celui de Nicée jus-
 qu'à présent, & entr'autres celui de Tir-
 fort nombreux, convoqué par l'ordre ex-
 près de l'Empereur, où l'on ne fait nul-
 le mention de Silvestre. Et cela parce
 qu'on ne le tenoit que comme un autre

Evêque Métropolitain, excepté la Pri-
 mauté d'ordre ou de siege qu'on lui dé-
 feroit. On peut voir aussi par le peu
 d'Evêques qu'il a établis dans l'espace de
 vingt deux ans, qu'il n'avoit le droit que
 d'ordonner ceux qui dépendoient de son
 Diocèse, & que les autres ne recevoient
 point leur investiture de lui.

*L'an 336. de N. S. le 31. de Con-
 stantin, sous les Consuls Popilius
 Nepotianus & Facundus. Cicl.
 Sol. 9. & Lun. 14. le 1. de Marc,
 & le 1. de Jule Evêques de Ro-
 me.*

Quinze jours après la mort de Sil-
 vestre, Marc Romain de naissance
 fut mis en sa place. Il ne tint le siege
 que huit mois & quelques jours, comme
 nous en assure S. Jérôme en sa Chroni-
 que, & mourut le 7. d'Octob. Ce qui
 fait voir clairement, que l'Epître qu'on
 attribue à Athanase & aux Prêtres d'Égip-
 te adressée à Marc, où ils se plaignent
 de la persécution des Ariens dans Alexan-
 drie, & de ce que les Canons du Concile
 de Nicée y avoient été brûlez, & la répon-
 se de Marc à ces Evêques, datée du 23.
 Octobre sous les Consuls Nepotianus &
 Secundus, (ou Facundus,) sont toutes deux
 supposées. * Car il n'y eut point de persé-
 cution des Ariens contre Athanase dans
 Alexandrie, du tems de Constantin; &
 il est certain que les Canons de Nicée
 n'ont été brûlez que du tems de Constance
 long-tems après Constantin; que la date
 de la lettre de Marc est seize jours après
 sa

* C'est le jugement qu'en fait le P. Pagi, Pagi an.
 après le Cardinal Baronius. [Il se trouve, 336 §.
 (dit-il) dans le 2. tome des Oeuvres d'A- 11. Ba-
 thanase deux Epîtres dont la première a pour ron.
 titre; Epître d'Athanase & des Evêques eod. an.
 d'Égypte à Marc Pape &c. & la lettre de l'au- n. 58.
 tre est; Réponse de Marc Pape à Athanase
 & à tous les Evêques d'Égypte touchant l'en-
 voi des Canons du Concile de Nicée. Mais
 l'une & l'autre, (ajoute-t-il) est une pure
 fiction, comme Baronius l'a bien vu.]

An 336. sa mort, & qu'Athanasé étoit relégué à de N.S. Tréves au mois d'Octobre de cette année, bien loin d'être à Alexandrie. Tellement que les Docteurs de la communion de Rome qui ne font point passionnez, reconnoissent avec nous que ces Epîtres sont manifestement suposées. Et on en doit dire de même de toutes les Epîtres Décretales jusqu'à Sirice, parmi lesquelles celles-ci se trouvent. Ce que nous venons de dire fait voir aussi que l'ordination qu'on dit que Marc a faite au mois de Décembre, ne peut être vraie, non plus que ce qu'on lui attribue d'avoir envoyé le Pallium ou manteau Archiepiscopal à l'Evêque d'Ostie. * Vingt jours après la mort de Marc, Jule lui succéda le 27. d'Octobre, & il tint le siege quinze ans, cinq mois & dix sept jours, † d'autres disent qu'après Marc le siege fut vacant 4. mois, & que Jule n'y fut établi qu'au mois de Février suivant. On lui attribue aussi deux Epîtres écrites aux Evêques d'Orient, & on en donne une aussi de ces Evêques à Jule, qui sont entre les Décretales, mais comme elles sont toutes d'une même nature que celles dont nous venons de parler, nous ne nous y arrêterons pas davantage: Mais dans la suite nous parlerons seulement de celles qui se trouvent dans Socrate, Théodoret & Sozoméne.

Voiez ce que nous en avons remarqué en l'an 74.

Jule Evêque de Rome. Anastase Baron.

Les Eusebiens sont mandez à Constantinople. Epiph. hères. 68. c. 8.

Pagi. §. 12.

Pagian. 352. §. 2. §. 3.

Comme les Eusebiens triomphoient d'avoir exécuté leur damnable dessein, ils reçurent un ordre de l'Empereur de le venir trouver, qui rabatit un peu leur joie. Constantin avoit été informé par la bouche même d'Athanasé, des violences & des injustices qui avoient été faites contre lui dans le Conciliabule de Tir:

* Selon le P. Pagi le siege fut vacant, après la mort de Marc, trois mois, vingt neuf jours, & non pas vingt jours seulement comme Baronius le rapporte après Anastase. † Le Pontifical de Damasé ne lui donne que quinze ans deux mois & six jours, au rapport du P. Pagi, qui accuse Baronius d'avoir mal mis le commencement du Pontifical de Jule. Les deux Décretales, qui passent sous le nom de Jule, sont fausses, selon lui.

ce qui fit que l'Empereur écrivit des lettres à ces Evêques Ariens, par lesquelles il les acusoit d'avoir usé de tumulte, de confusion, d'excès & de contention invincible, & d'avoir renversé la vérité par leur desordre turbulent, & leur man- a Socr. doit de venir à Constantinople pour lui rendre raison du Jugement qu'ils avoient rendu. La plupart étant convaincus en leur conscience de leur méchanceté, n'osèrent aler comparoitre devant l'Empereur, mais se retirèrent dans leurs diocèses. Il n'y eut qu'Eusébe de Nicomédie, Eusébe de Césarée, Theognis de Nicée, Patrophile de Scithopole, Valens de Mursé & Ursace de Singidion, qui eurent la hardiesse de se présenter à Constantin pour tous les autres par lesquels ils s'étoient faits députer. Ils le cajolèrent par leurs belles paroles, particulièrement Eusébe de Césarée en lui recitant la harangue qu'il avoit faite à la louange l'année précédente pour la trentième de son Empire, qui lui agréa fort, & qui fit qu'il leur donna une favorable audience, où ils ne lui parlerent plus de la mort d'Arsene, ni du calice rompu, ni du violement de la femme, ni des autres crimes, qu'on avoit objectez à Athanasé dans le Concile: mais ils en inventerent un nouveau, savoir qu'Athanasé s'étoit vanté d'empêcher la traite des blez d'Alexandrie à Constantinople. L'Empereur sur l'estime qu'il faisoit de ces Evêques, crut à leur calomnie, qui le mit d'autant plus aisément en colere contre Athanasé, qu'il y avoit alors grande cherté de vivres à Constantinople, & le relégua à Tréves, ville des Gaules, où il arriva au mois de Février, & y demeura 2. ans & 4. mois. Il y trouva beaucoup de repos & de consolation: car Constantin César, fils aîné de l'Empereur, (qui faisoit sa résidence à Tréves, comme étant la Métropolitaine de la premiere province Belgique, à laquelle il commandoit) le reçut & le traita toujours avec beaucoup de respect pour sa vertu & sa piété; comme si par ce moien il eût voulu reparer la faute que la préoccupation faisoit

An 336. de N.S.

Socr. l. 1. c. 34. Ath. Apol. 2.

S. Athanasé envoie en exil à Tréves. Ath. ad Solit. & Apol. 2.



An 336 de N. S. commettre à son Père. D'autre côté, Maximin, Evêque de la ville, très-célèbre tant pour la pureté de sa foi, que pour la sainteté de ses mœurs, prit à grand bonheur de rendre à ce saint Collègue tous les devoirs imaginables d'hospitalité qui se peuvent rendre à un Serviteur de Dieu persécuté pour justice. ^a S. Athanase se montra si doux & si respectueux envers l'Empereur, qu'il excusa lui-même cette action en disant qu'il l'avoit envoie dans un lieu fort éloigné, pour le mettre à couvert des entreprises de ses ennemis qu'il savoit être irréconciliables. ^b D'autres disent qu'il le bannit, pour mettre la paix parmi les Evêques, jugeant qu'elle n'y pourroit jamais être tandis qu'il demeureroit dans Alexandrie. Il est vrai qu'il ne lui ôta point le titre d'Evêque, & ne voulut point permettre qu'un autre fût établi en sa place, comme ses ennemis le vouloient. ^c Il fit même chasser d'Alexandrie Jean Chef des Méléciens, parce qu'il y excitoit des séditions & en brigoit, sans doute, l'Evêché; & l'envoia en exil, tant il étoit ennemi des troubles & des divisions. Mais quoi que l'Empereur ait montré de l'équité & de la justice en cela, il ne devoit pourtant point commettre ni souffrir cette injustice faite à l'égard de S. Athanase, laquelle fut suivie de furieuses divisions & de grands malheurs. ^d Saint Antoine sachant que Constantin l'aimoit & l'estimoit, lui écrivit de son desert en faveur d'Athanase son ami, & pour faire reconnoître les fourberies des Eufébiens. Mais Constantin n'en fut point touché; au contraire, il fit réponse à Antoine, où il parloit d'Athanase comme d'un homme arrogant, injurieux & né à la sédition. Il avoit si bonne opinion de ces Evêques, que nous avons nommez, qu'ils abuserent de sa crédulité & de sa facilité, pour faire encore chasser plusieurs Evêques de leurs Eglises. ^e Ils en vouloient particulièrement à Marcel, Evêque d'Ancire en Galatie, parce qu'il n'avoit pas voulu recevoir Arius à sa communion, nonobstant l'Ar-

^a Ath. Apol. 2.
^b Socr. 1. c. 35.
Soz. 1. 2. c. 28.
^c Soz. 1. 2. c. 31.
^d Sozom. ib.

rêt du Concile de Tir. C'est pourquoi dans un Synode qui se tint à Constantinople, ils l'acusèrent de soutenir l'hérésie des Sabelliens; les autres dirent des Samosaténiens, & le prouvoient par des paroles extraites d'un livre qu'il avoit composé, & le déposerent à cause de cela. Protogene de Sardique assistoit au Synode qui souscrivit à cette condamnation. Il est vrai que le Concile de Rome tenu en l'an 341. où Jule présida, & le Concile de Sardique tenu en l'an 347. n'examinant point les Ecrits que Marcel avoit publiez, & s'arrêtant à ce qu'il leur dit de bouche, le déclarerent innocent des acufations qui avoient été faites contre lui. Mais c'étoit un homme artificieux, qui couvrant ses sentimens, abusa de la crédulité de ces Conciles, qui depuis leur tenue se trouvant pressé du remors de sa conscience, se jugea lui-même indigne d'entrer dans l'Eglise; & qui enfin s'est rendu si exécrationnable par ses hérésies, que S. Athanase qui l'a supporté quelque tems, a été enfin contraint de l'exclurre de sa communion, & que tout l'Orient a été obligé de le conter entre les hérétiques, comme le témoignent S. Hilaire contre Constantine, S. Basile en plusieurs de ses Epîtres, S. Epiphane hérés. 72. S. Chrysostome homil. 6. sur les Philipp. & hom. 2. sur les Hébr. Theodoret livre 5. de son histoire ch. 9. Sévère Sulpice liv. 2. de l'hist. Sacr. Gennade des dogmes Eccles. S. Cirille Catéch. 25. & les Conciles mêmes Universels de Constantinople & de Calcedoine. *

Les Evêques du Synode de Constantinople après avoir condamné Marcel obtinrent de Constantin qu'il fût chassé du Siege d'Ancire & que Basile y fût installé. Incontinent après ce Synode, Eusebe de Césarée écrivit ses lettres contre Marcel. Les Evêques firent aussi en

forte
* Le P. Pagi prétend que la cause de St. Ann. Athanase fut aussi traitée à ce Synode, quoi que Baronius & ceux qui ont ramassé les Conciles, n'y fassent mention que de celle de Marcel.

An 336. de N. S. Synode de Constantinople, où Marcel fut déposé.

Arius retourne à Alexandrie.

336 §. 5.

An 336. sorte que l'Empereur permit à Arius de
de N. S. retourner à Alexandrie, & commanda à
Socr. l'Eglise de le recevoir. Dès qu'il y fut
1. 1. c. arrivé, il ne manqua pas de recommen-
37. 38. cer à y répandre son poison & à y prati-
Soz. 1. quer des partisans pour insulter à la mi-
2. c. sere du pauvre Athanase. Ce qui fit
29. 30. que le peuple se divisa en deux factions,
Ruf. 1. l'une pour Athanase & l'autre contre lui.
1. c. 11. Constantin en fut averti, & craignant qu'il
Athan. n'y arrivât un plus grand mal, fit reve-
contr. nir Arius en diligence à Constantinople,
Arian. où ses partisans le voulurent faire rece-
Orat. 1. voir à la communion de l'Eglise par A-
Epiph. lexandre Evêque de la ville. Pour cet
hær. 69. éfet, ils le présenterent à l'Empereur,
c. 10. qui lui demanda s'il consentoit de bon
Et re- cœur à ce qui avoit été défini au Con-
vient cile de Nicée; Arius répondit hardi-
à Con- ment qu'oui; lui en présenta une con-
stantino- fession écrite & signée de sa main; &
où il feroit sur cela Constantin l'ayant fait jurer que
meurt d'une Dieu le punit en cas de parjure, il jura
mort terrible que qu'il croioit comme il avoit écrit. Mais
ce méchant Sophiste, par un équivoque
damnable, raportoit son jurement à l'E-
crit qu'il avoit sur lui qui contenoit son
hérésie: voulant dire, qu'il entendoit
que Dieu le punit, s'il croioit autrement
qu'il y avoit dans son Ecrit qu'il avoit
sur soi, & non selon celui qu'il avoit
remis à l'Empereur. Mais le Dieu de
vérité qui ne reçoit point les équivo-
ques, s'en montra bien-tôt le juste ven-
geur. L'Empereur ajoutant foi à ce
serment, commanda à l'Evêque de Con-
stantinople de le recevoir: quoi qu'il
s'y fût opposé par ses remontrances & par
ses supplications. Et ne pouvant rien
gagner par ce moien, il passa le jour &
la nuit en jeûne & en oraisons, afin qu'il
plût à Dieu de détourner ce malheur:
& d'autres fidèles étans joints à lui
dans la pratique de ce devoir, reconnu-
rent bien-tôt que Dieu avoit exaucé leurs
prières. Car le jour étant arrêté au
lendemain qui étoit le Dimanche pour
faire recevoir publiquement Arius dans
l'Eglise, les Eusébiens l'accompagnerent
à la sortie du Palais, le firent passer com-

me en triomphe par le milieu de la ville, An 336.
pour le faire voir à tout le monde, & de N. S.
pour insulter aux vrais fidèles, qui ne
pouvoient regarder ce spectacle qu'avec
une extrême douleur. Mais comme
il fut près du Marché, il fut saisi tout
à coup d'une grande émotion, soit par
le transport de la joie, soit par le remors
de sa conscience, qui lui émut le ven-
tre, & lui fit demander un lieu destiné
aux nécessitez naturelles, où étant en-
tré, un si grand dévoiement le prit, que
ses boiaux & une partie de ses entrailles
fortirent de son ventre, dont il mourut.
De sorte que celui qui avoit combattu
la Divinité éternelle du Fils de Dieu,
périt à peu près de la même maniere
que celui qui l'avoit trahi. Cet éfroia-
ble genre de mort d'Arius est attesté
de tous les historiens Ecclésiastiques,
par S. Athanase en divers lieux, par les Ath.
Saints Epiphane, Cirille de Jérusalem, Or. 1.
Gregoire de Nazianze, Gaudence & contr.
Ambroise. Philostorge même qui tâche Arian.
d'élever Arius jusques aux cieus, a Serap.
mieux aimé couvrir cette infamie par Epiph.
son silence, que de s'oposer à une vérité Hær.
qui étoit reconnue universellement de 68. c. 6.
tous. * Le bruit en fut bien-tôt répandu, Greg.
non seulement dans la nouvelle Rome, Naz.
mais aussi dans l'Ancienne & dans tout Or. 3.
le Monde. Cette mort extraordinaire de fid.
où paroissoit le doigt de Dieu, apporta au- 1. 1. c. 9.
tant d'affliction & de confusion aux Eu- Gaud.
sébiens, qu'elle donna de joie aux Or- Bibl.
thodoxes. L'Empereur en fut confir- Patr.
mé dans la foi de Nicée, & reconnois- to. 2.
sant la faute qu'il avoit faite de bannir
Athanase, résolut de le faire revenir.
Mais

* Le lieu où mourut cet Hérésiarque Soer. 1.
subsistoit encore en même état lorsque So- 1. c. 38.
crate écrivoit, & étoit un monument conti-
nuel de cette mort infame, tous le mon-
trant au doigt pour ce sujet: & même on fut
long-tems que personne n'osoit s'en servir.
Mais avant que Sozomene écrivit, un hom- Soz. 1.
me riche & puissant du parti des Ariens a- 2. c. 30.
voit acheté ce lieu du public, & pour éfa-
cer cette honte de sa secte, y avoit fait bâ-
tir une maison.

32 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 336. Mais Dieu qui le voulut appeler à foi de N.S. bien-tôt après, ne lui en donna pas le loisir.

*Constan-
ce épouse
Eusébie
&c
Euf.
Vita
Const.
l. 4. c.
49. & 50.* Cette année Constantin maria Constance son second fils * à Eusébie fille d'une noble & illustre race & d'un extraordinaire savoir pour son Sexe. Il en fit célébrer les nœces avec une grande somptuosité. Peu de tems après arrivèrent des Ambassadeurs des Indes Orientales, qui aiant appris de la renommée ses vertus & la grandeur de son Empire, vinrent l'en féliciter & lui aporèrent toutes sortes de pierres précieuses, & des bêtes qu'on n'avoit pas encore vûes à Constantinople. La cherté de vivres y étoit fort grande, & il y avoit quantité de navires chargez de blé qui n'étoient pas loin de la ville, mais qui n'en pouvoient pas aprocher à cause des vents contraires. On acusa Sopater Païen, dont nous avons parlé, d'être Magicien & d'empêcher par son art diabolique les navires d'aborder à Constantinople: & on le persuada si bien à l'Empereur, qu'il commanda de lui faire trancher la tête. Dès aussi-tôt les vents furent si favorables, qu'ils amenèrent à bon port les vaisseaux chargez de vivres, qui remplirent la ville d'abondance. La prospérité & la paix étoit aussi par tout l'Empire. Elle fut néanmoins un peu troublée par Sapor Roi de Perse qui entra dans la Mésopotamie avec une puissante armée, y fit de grands dégâts, & y assiegea la ville de Nisibe.

* Eusebe qui rapporte que Constantin maria cette année son fils Constance, ne dit point à qui: Mais Baronius a cru que c'étoit à Eusébie, en quoi il s'est manifestement trompé, selon Pagi. Car ce Mariage avec Eusébie ne se fit que l'année 353. après la défaite du Tiran Magnence, comme il paroît par l'Oraison que fit l'Empereur Julien pour la même Eusébie.

An. 336.
§. 8.

Liban.
Or. 3.
Aur.
Vie.
Eutr.

L'An 337. de N. S. le 22. & der-
nier de Constantin, sous les Con-
suls Fabius Titianus Maximinus &
Felicianus. Ciel. Sol. 10. & Lun.
15. le 1. de Jule.

An 337.
de N.S.
Onuphr.
Gruter.
Inscr.
Baron.
Pagi.

Constantin voiant l'irruption des Per-
sus crut qu'il leur devoit montrer
que son âge avancé ne lui avoit point
diminué le courage. Il prépara en dili-
gence toutes les choses nécessaires pour
les aler repousser. Sur tout se ressouve-
nant que c'étoit le Seigneur des armées
qui l'avoit rendu victorieux dans toutes
ses guerres, il eut encore recours à lui
en cette dernière. Il pria quelques E-
vêques de le suivre, afin de combattre
pour lui par leurs prières, & fit faire un
Tabernacle ou Oratoire portatif, en
forme d'un petit Temple, qui se dressoit
par tout où il campoit, & il y entroit
tous les jours avec les Evêques pour ad-
dresser ses Requêtes au Dieu des batail-
les. Quand les ennemis sûrent qu'il mar-
choit contr'eux avec de puissantes for-
ces, ils lui envoierent des ambassadeurs
pour lui demander la paix. Il la leur ac-
corda volontiers & renouvela l'alliance
avec Sapor. Cela arriva dans la solennité
de Pâque, qui étoit le 3. d'Avril, laquel-
le l'Empereur célébra avec grande dé-
votion, passant la nuit en prières dans
l'Eglise avec les autres fidèles. Environ
ce tems-là il fit bâtir dans Constantino-
ple un Temple magnifique en mémoire
des douze Apôtres & il y designa sa sé-
pulture, afin que même après sa mort il
fut rendu participant des prières qui s'y fe-
roient en leur honneur, croyant que leur
mémoire aporeroit beaucoup d'utilité à son
ame. Ce sont les termes d'Eusébe, qui
montrent que la Priere pour les morts
étoit en usage de son tems dans l'Eglise,
& qu'on croioit que les ames des fidèles
décedez étoient aidées par les prières des
vivans. Mais ce n'étoit pas pour les
tirer du feu du Purgatoire: Car à la fin
de ce même chapitre Eusébe dit que par
la mort

Guerre
contre
les Per-
ses.
Fest.
Brevic.
hist.
Rom.
Liban.
Or.

Euf.
Vita
Const.
l. 4. c. 56.

Fut bien-
tôt suivie
de la
paix.
c. 57.

Temple
des Apô-
tres à
Constan-
tinople.
c. 58.

59. 60.

De la
priere
pour les
morts.

la mort

An 337. la mort de cet Empereur Dieu le tran-
de N.S. sporta en un meilleur état, qu'il n'étoit
en cette vie, & au chap. 64. qu'en mou-
rant Dieu unit son ame à lui. On ne
croioit donc pas qu'il fût tourmenté en
Purgatoire, & on ne l'a crû que long-
tems depuis. Mais on faisoit ces prieres
pour d'autres fins & raisons, dont nous
espérons de parler ailleurs, Dieu aidant.

De la Translation de quelques corps.
Quelques-uns ajoûtent que Constantin
fit transporter dans ce Temple les corps
de S. André, de S. Luc & de Timothée.
Mais cela n'est point véritable. Car la
coûtume de transporter ainsi des os & des
Reliques de Saints & de Martirs dans
les Temples n'étoit pas encore alors en
usage. En éfet, Eusébe qui étoit de ce
tems-là & qui nous décrit toutes les par-
ticularitez de ce Temple, comme s'il
les avoit vûes, n'eût pas oublié celle-
là qui étoit la plus remarquable, si elle
eût été vraie. Aussi S. Jérôme dans sa
Chronique, Théodore le Lecteur dans
ses Recueils, la Chronique d'Alexandrie,
les Actes d'Artemius qui sont dans Su-
rius, au chap. 8. sur le 20. d'Octob. Phi-
loftorge au liv. 2. de son histoire, c. 2.
Nicephore Caliste liv. 10. c. 11. & le
Breviaire Romain disent expressément
que la Translation de ces corps ne s'est
faite qu'environ l'an 359. de N. S. par
l'Empereur Constance Arien, & c'est
la raison pourquoi nous la rapporterons
seulement à ce tems-là.

Maladie de Constantin.
Euf. l. 4. c. 61.
Soer. l. 1. c. 39.
Incontinent après cette solennité de
Pâque célébrée avec grande joie, Con-
stantin âgé de soixante-cinq ans se sentit
indisposé. Jusques-là il avoit jouï d'une
santé assez ferme, sans avoir eu de mala-
die qui l'eût ataché au lit: mais étant
ataqué de quelque émotion de fièvre, il
ala aux bains de Constantinople, & voiant
qu'ils ne lui donnoient point de soulage-
ment, il crut que le changement d'air
lui en aporeroit, & ala à Hélenopole,
où aiant mis les genoux à terre dans le
Temple, il confessa à Dieu ses péchez,
implora sa miséricorde, & reçut l'Impo-
sition des mains avec prières. De là il
arriva aux fauxbourgs de Nicomédie,
Tom. III.

où il fit venir les Evêques qui y étoient,
& leur dit, c'est ici le tems d'être fait
participant du salut de Dieu que j'ai si
ardemment désiré; c'est ici le tems de
jouir du bâtême qui est le gage de l'im-
mortalité. J'avois délibéré de recevoir
ce seau salutaire dans les eaux du Jour-
dain, à l'exemple de Nôtre Seigneur
qui y a reçu ce saint lavement. Mais
Dieu qui fait mieux que moi-même ce
qui nous est expédient, veut que je sois
ici rendu digne de cette grace. Qu'il
n'y ait donc plus aucun doute ni aucun
retardement. Que si celui qui est l'ar-
bitre de nôtre vie, & de nôtre mort,
me veut encore prolonger mes jours &
me donner de joindre encore mes prieres
à celles de son peuple, je prescrirai à
ma vie des loix convenables & agréables à
à Dieu. Après cette protestation il re-
çût le saint bâtême avec les cérémonies
acoûtumées, & ensuite fut admis à la
participation des inénarrables misteres de
l'Eucharistie. Il en témoigna une joie
indicible sur son visage & par ses paroles,
se coucha sur son lit vêtu de la robe blan-
che qu'on donnoit aux nouveaux bâtizez,
& ne voulut plus toucher à la robe de
pourpre. Les Grands de la Cour & les
Capitaines de ses Gardes, lui vinrent té-
moigner le regret qu'ils avoient de le
voir en cet état, & qu'ils prioient Dieu
qu'il lui prolongât la vie & lui renvoiât
la santé. Il répondit qu'il avoit obtenu

la vraie vie, dont il reconnoissoit le prix
& l'excellence, & que c'est ce qui lui
faisoit desirer d'achever bien-tôt sa course
pour aler au Seigneur. Et ainsi avec des
actes continuels de pieté & de dévotion
exemplaire il rendit son ame à Dieu, le
jour de la Pentecôte, qui étoit le 22. de
Mai, & après avoir vécu près de soixan-
te six ans; * tenu l'Empire trente ans

E neuf
Hier. & Alex. Petav. rat. temp. part. 2. l. 4.
c. 11.

* Selon Rufin, Soerate, Sozomene, Ruf.
Theophane & Cedrene, Constantin a vécu
soixante & cinq ans, (a) S. Jérôme lui en

An 337.
de N.S.

sa mort.
Euf. c. 63.

a c. 64.
Soer. l. 1.
c. 40.
Chro.

l. 1. c. 12.
Soer.

M
de
de
Euf
4.
20
1

Soz
Euf
c. 62

An 337. de N.S. & principalement toute l'Eglise en fut dans une extrême affliction, comme elle en avoit grande raison. Car c'étoit lui qui l'avoit tirée de la tyrannie & de la persécution horrible dont elle étoit acablée, & qui de plus l'avoit augmentée & enrichie autant & plus qu'on ne l'eût sù desirer.

c Euf. Vit. Const. l. 1. c. 19. 20. Paneg. 5. & 7. Lact. de mort. Pers. c. 18. 19. Eutr. Aur. Vict. Vict. Epit. C'étoit un Prince rempli de belles qualitez de corps & d'esprit, & orné d'excellentes vertus, qui l'ont rendu digne de la couronne qu'il a portée. Il étoit savant, éloquent & amateur des gens de lettres. Sur tout il étoit vaillant, prudent & heureux à la guerre, par l'assistance que Jésus-Christ lui avoit toujours prêtée. Il fit regner la Justice par quantité de bonnes loix qu'il établit & qu'il fit observer exactement; & sa plus grande gloire fut d'être le Restaurateur de l'Eglise, & de lui avoir donné des Empereurs Chrétiens. Mais comme il n'y a rien de parfait au monde, aussi a-t-on remarqué en lui un grand défaut, en ce qu'il a été trop crédule, en croiant les calomnies que sa femme Fauste inventa contre son fils Crispe, ce qui fut cause de plusieurs meurtres cruels qui s'en ensuivirent; & en ajoutant foi aux faux rapports qui lui furent faits par Eusébe de Nicomédie & par ses sectateurs, ce qui donna lieu à beaucoup de malheurs. On peut remarquer en passant qu'Eusébe qui décrit si exactement toutes les principales actions de piété qui ont précédé la mort de Con-

stantin, ne parle point de Confession au-riculaire, ni d'absolution qui lui ait été donnée par le Prêtre ou par l'Evêque, ni d'Extrême-onction, ni de croix qu'il ait baissée ou qu'on lui ait mis entre les mains ou sur son lit. Ce qui me semble être un témoignage évident que ces choses n'étoient point encore en usage en ce tems-là. Car je laisse à juger si quelqu'un de l'Eglise Romaine avoit à décrire la mort d'un Prince qui seroit mort en leur communion avec tous les actes de dévotion possible, oublieroit ces choses là que je viens de dire. On peut voir aussi qu'il y en avoit plusieurs alors qui par une mauvaise coûtume remettoient à se faire bâtizer le plus tard qu'ils pouvoient, & que même souvent ils atendoient à le faire qu'ils fussent à l'extrémité. Les fils de Constantin le voulurent imiter en cela. Car Constance ne fut bâtizé qu'à l'agonie, & Constantin & Constant furent tuez avant que d'être bâtizez. Voiez ce que nous avons dit là-dessus en l'an 266.

Pas un des fils de Constantin n'avoit assisté à sa mort. Constance qui en étoit le plus près, en aiant été averti, vint en diligence à Nicomédie, pour faire rendre au corps de son Père les funeraillies convenables à sa Grandeur. Il le fit mettre dans une caisse d'or & le fit porter en très grande pompe à Constantinople, dans le Temple dédié à la Mémoire des Apôtres, comme le Défunt l'avoit ordonné, & le fit enterrer à l'entrée de cette Basilique.

Constantin avoit fait son Testament par lequel il partageoit son Empire ses trois fils. Il donnoit à Constantin son aîné, les Gaules, les Espagnes, l'Angleterre & l'Alemagne; à Constance son second fils, la Thrace & tout ce qui étoit au de là du détroit de Constantinople, savoir toute l'Asie Mineure & tout ce qui appartenoit à l'Empire Romain en Orient, avec l'Egipte; & à Constant le plus jeune il donnoit l'Achaïe, la Macedoine, l'Illirie, la Dalmatie, l'Italie & l'Afrique. Constantin ne jouit de son Empire que trois ans ou environ.

1. i. c. 40. donne soixante six. *b* Eusebe dit qu'il a regné 32. ans moins quelques mois, & véculé double. Mais on prétend que ces 32 ans quoi que marquez par beaucoup d'auteurs, ne peuvent néanmoins passer pour véritables qu'en contant les 32 Consulats qui se trouvent sous son regne: car dans le vrai il n'a regné, que 31. an comme dit Socrate, ou plutôt 30. ans, 9. mois & 27. jours. *d* Et l'opinion la plus probable pour sa vie, est qu'elle a été de 63. ans, 2. mois, & 25. jours: *e* étant né le 27. Février vers l'an 274 & mort le 22. Mai de l'an 337.

a Eusebe. *d* Bucher. Hist. Belgi. l. 6. c. 15. *e* Bucher. de Cicl. Du Cange Fam. Biz. Balus. Not. in Lactan. de pers. *f* Bucher. Hist. Belg. Bar. an 306. §. 16.

Par le Testament de Constantin ses trois fils partagent l'Empire Romain en Orient, avec l'Egipte; & à Constant le plus jeune il donnoit l'Achaïe, la Macedoine, l'Illirie, la Dalmatie, l'Italie & l'Afrique. Constantin ne jouit de son Empire que trois ans ou environ.

Con- 692.

An 337 de N. S. **Constance** le tint vingt quatre ans & six mois, & **Constant** treize ans. *b* **Constantin** avoit donné au Prêtre **Arien** que sa sœur lui avoit recommandé, dont nous avons parlé, son Testament pour le remettre entre les mains de son fils **Constantin** ce qu'il savoit être le plus près de lui. *c* Cela donna accès & crédit à ce Prêtre auprès de **Constance**. **Eusébe** de **Nicomédie**, homme adroit & méchant, se joignit à ce Prêtre, & tous deux ensemble surent si bien s'insinuer dans le cœur de ce Prince, qu'ils infecterent & lui, & toute sa Cour de la peste mortelle de leur hérésie. La ville de **Constantinople**, qui étoit le siege de l'Empire d'Orient, en fut aussi toute remplie, d'où elle se répandit dans l'Occident. Les **Ariens** se voyant si bien apuiez, commencerent à renouveler la persécution contre les fidèles, & principalement contre les Evêques & les Pasteurs Orthodoxes : & elle fut d'autant plus dangereuse, qu'elle s'exerçoit sous prétexte de piété. *d* **Constance** la fit sentir d'abord à ses Oncles **Constance** & **Annibalien**, & à son Cousin **Delmace**, fils d'**Annibalien**, à **Optat** qui avoit la dignité de **Patrice**, & à **Albanus** Préfet du **Prétoire**, tous hommes excellens en vertu qu'il fit mourir. Pour couvrir l'injustice & la cruauté de ces meurtres, il fit courir le bruit que **Constance**, **Annibalien** & **Delmace** avoient empoisonné **Constantin**, & que les autres avoient con-
se fit mourir ses plus proches. *d* **Zos.** 1. 2. **Aur.** **Viét.** **Eutr.** **Julian.** **Apost.** **Ep.** **ad Atheniens.** **p.** 497. **Hier.** **Chro.** **Ath. ad Solit.** **p.** 856. *e* **Julian.** **Apost.** **Ep. ad Athen.** **f** **Socr.** 1. 3. c. 1. **Vales.** **Not. in Amm.** **Marcel.** **p.** 298. **Calvis.** **Clodomir** Roi des **Francs** mourut cet-

te année après avoir regné dix-huit ans. An. 338. Son fils **Richinus** lui succéda qui regna de N. S. treize ans.

L'An 338. de N. S. & le 2. de **Constance** Empereur d'Occident, sous les Consuls **Polemius** & **Vrsus**, **Cicil. Sol.** 11. & **Lun.** 16. le 2. de **Jule.**

Onu- phr. **Fast.** & c. **Baron.** **Pagi.**

DEs que **Sapor** Roi de **Perse** eut appris que **Constantin** étoit mort, il se résolut de renouveler la guerre contre les **Romains**. Il vint avec une puissante armée ravager la **Mésopotamie** & assiegea **Nisibe** ville frontière des terres de l'Empire. Après l'avoir fort pressée par un siege de deux mois & demi, il fit arrêter quelque tems, par des chauffées & des écluses, la rivière qui y passe; & quand elle fut fort enflée, il fit lâcher toutes les écluses, en sorte que la rivière venant à donner contre les murailles les renversa par terre. Comme le lendemain **Sapor** voulut faire donner l'affaut, il fut tout étonné de trouver toutes les brèches réparées & les murailles redressées. Cette œuvre miraculeuse avoit été faite, non par aucune force humaine, mais par les prières de **Jaques**, Evêque de la ville, en qui on voioit reluire les rayons de la grâce Apostolique. Ce saint homme avoit été en prières continuelles toute la nuit dans le Temple & avoit obtenu ce secours d'en haut. De plus, il y avoit là dedans un **Diacre** (quelques-uns disent un Prêtre) nommé **Ephrem**, admirable pour la piété & pour son intelligence dans les saintes Ecritures, qui pria son Evêque de jeter les traits de sa malédiction contre l'armée ennemie. Ce saint Prélat monta sur une haute tour, & voyant cette armée si nombreuse, ne demanda autre chose à Dieu, sinon qu'il lui plût d'envoyer des moucherons contre ces infidèles, afin qu'ils reconnussent la puissance de celui qui secouroit la ville. Sa prière fut exaucée: car Dieu envoya comme des nuées prodigieuses de ces insectes, qui piquerent les éléfans & les chevaux de

Sapor chassé du siege de **Nisibe.** **Julian.** **Apost.** **Or.** 1. **Chro.** **Hier.** & **Alex.** **Fest.** **brev.** **hist.** **Rom.** **Theo- ph.**

Jaques de **Nisibe** & **Ephrem** Prêtre. **Theod.** 1. 2. c. 30. **Philo- storg.** l. 3. c. 23.

36 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An. 338. de N.S. telle sorte, que les Maîtres ne pouvoient demeurer dessus: & qui incommoderent si fort toute l'armée, que Sapor fut contraint de lever honteusement le siege & de se retirer dans son pais. Cette histoire est recitée plus amplement par Théodoret au ch. 30. du 2. livre de son hist. Quelques-uns raportent ceci au second siege de Nisibe & à l'an 345. ou 350. de N. S. En éfet, la suite du discours de Théodoret semble mener là. Je laisse cela au jugement du Lecteur.

Constantin II. rétablit Athanasie.
 Athan. ad. Solit. & Apol. 2. Soz. 13 c. 2.
 Constantin II. Empereur d'Occident retint toujours la saine doctrine qui avoit été établie au Concile de Nicée & la fit garder dans tout son Empire. Sachant qu'Athanasie avoit été persécuté pour cette juste cause, & qu'il étoit relégué à Trèves, ville de son obéissance, où il étoit il y avoit déjà deux ans & quatre mois, il prit soin de le tirer de là & de le renvoyer à Alexandrie exercer sa charge. Il fut reçu dans son Eglise avec des applaudissemens & des ravissemens de joie qui ne

(a) Athan. ad Solit. Philo storg. l. 2. c. 18.
 Ath. ad Solit.
 se peuvent exprimer. Les Evêques aussi qui avoient été chassés de leurs troupeaux à son occasion, y furent rapelés. Bien que Constance eût l'Egipte dans le partage de son Empire; il n'osa pourtant pas s'opposer à la volonté de son frere aîné qu'il respectoit & craignoit. D'autre côté, le bruit étoit que leur Père en avoit ainsi donné l'ordre avant que de mourir; comme le dit expressément Constantin le fils dans la lettre qu'il en écrivit à l'Eglise d'Alexandrie.

Idat. Faß. & c. Baron. Pagi.
 L'An 339. de N. S. le 3. de Constance, sous les Consuls Constantius Aug. (II.) & Constans Aug. Cicl. Sol. 12. & Lun. 17. le 3. de Jule.

Vains efforts des Ariens contre Athanasie.
 Athan. Apol. 2.
 Mais les Eusébiens & Ariens entreprirent en fureur de voir Athanasie rétabli, & dressèrent de nouvelles machines contre lui. Ils l'acusèrent d'aller ouvertement contre les Canons Ecclesiastiques, en ce qu'ayant été déposé au Concile de Tir, il ne pouvoit être rétabli dans

son Eglise que par l'ordre d'un nouveau Concile ou Synode; & que sans attendre de N.S. cela il s'étoit remis par force dans son Eglise. Ils ajoûterent que le peuple d'Alexandrie aiant refusé de le recevoir, il s'y étoit intrus par violence, & que cela avoit causé beaucoup de séditions & de meurtres. Ils l'acusèrent aussi d'avoir dérobé du blé qui devoit être distribué aux veuves dans l'Egipte & dans la Libie. Ils envoierent des Députez aux Empereurs Constantin & Constance pour tâcher de leur persuader ces calomnies. Mais Athanasie y avoit préparé le contrepoison, aiant aussi envoyé auparavant des Députez, qui firent voir si clairement la fausseté des acufations intentées contre lui, que ceux qui les mettoient en avant, furent renvoiez de la Cour avec honte & mépris. Les Eusébiens députerent aussi Macaire, Prêtre, avec Martirius & Hefichius, Diacres, vers Jule Evêque de Rome pour essaier de le surprendre, qui lui représenterent toutes les acufations anciennes & nouvelles qui avoient été faites contre Athanasie: mais ses Nonces qu'il avoit envoiez à Jule, défendirent si bien l'innocence de leur Evêque, qu'ils rendirent confus les Eusébiens, qui n'ayant point d'autre moyen de couvrir leur honte, prièrent Jule de vouloir être arbitre de leur différent, & de convoquer un Synode, où toute cette affaire seroit traitée de nouveau: pro-mettant qu'ils se soumettroient à son jugement s'il se vouloit mêler de leur affaire. Ils disoient de même de la cause de Marcel déposé l'an 336. Ce n'est pas qu'ils eussent envie de faire rien de cela, mais ils faisoient cette proposition pour pallier leur mauvaise cause, pour gagner du tems & pour décrier Athanasie; parce qu'ils s'imaginoient qu'il refuseroit d'y comparoître, comme il avoit refusé de se présenter à d'autres. Jule prit au mot les Députez des Eusébiens, qui se retirèrent secretement & sans prendre congé de personne, incontinent après avoir donné cette ouverture. Jule donc s'étant résolu d'assembler un Concile à Rome, d'un côté, dépêcha vers S. Athanasie.

na-

An 339 de N.S. nase pour lui faire favoir l'offre de ses acuateurs & pour l'appeller au Concile, & de l'autre, envoya Elpidius & Philoxenus Prêtres pour signifier à Eufébe & à ses partisans, que selon leur desir le Concile étoit indit à Rome, & qu'eux par conséquent étoient obligez de s'y trouver.

Concile de Gangres contre Eustathius. V. Du Pin. Nouv. Biblioth. to. 2. p. 339.

Ses erreurs.

a Canon. 1. avoir espérance de Salut. (a) Ceux qui blâment le mariage & l'ont en horreur, & qui enseignent que les femmes mariées ne peuvent

b c. 2. entrer au Roiaume de Dieu: (b) ceux qui condamnent ceux qui mangent de la chair, excepté du sang, des choses sacrifiées aux idoles & des choses étouffées: (c) ceux qui enseignent qu'un esclave se doit retirer du service de son

c c. 3. Maître. (d) Ceux qui ne veulent point communier de la main d'un Prêtre qui a été marié: (e) ceux qui méprisent la Maison de Dieu & les assemblées qui s'y font. (f) Ceux qui méprisant l'Eglise font des assemblées dehors

f c. 6. & usurpent les choses qui sont de l'Eglise. (g) ceux qui gardant la virginité pour l'amour du Seigneur s'élèvent par dessus ceux qui sont

g c. 9. mariés: (h) ceux qui méprisant les habits communs en prennent d'extraordinaires, croiant

h c. 12. en être plus justes: (i) les femmes qui, sous prétexte de continence, changent de vêtements & prennent des habits d'hommes: (k) celles qui

i c. 13. quittent leurs maris en haine du mariage:

k c. 14.

Du Pin, * L'on ne fait pas précisément le tems de ce Concile: quelques-uns croient qu'il a été tenu entre le Concile d'Antioche & celui de Nicée. D'autres suivans le témoignage de Socrate & de Sozomene le mettent après le Concile de Seleucie.

(l) celles qui pour l'amour du service de Dieu, comme elles le pensent, se font couper les cheveux que Dieu leur a donnez pour marque de leur sujétion: (m) les enfans qui, sous prétexte de mieux servir Dieu, quittent leur père & leur mère, & ne leur rendent point le service qui leur est dû: (n) ceux qui par continence, ou par contumace jeûnent le Dimanche, & (o) ceux qui s'étudiant à la continence rompent par orgueil & sans nécessité les jeûnes indits par l'Eglise. C'étoient là les principales erreurs des Eustathiens que le Concile de Gangres condamne, & contre lesquelles il lance la foudre de l'anathème, & entre lesquelles on peut voir qu'il y en a quelques-unes qui ont été gardées en l'Eglise Romaine, principalement parmi les Moines: comme sont

celles-ci, de condamner ceux qui mangent de la chair; d'élever ceux qui gardent le célibat par dessus ceux qui sont mariez, de prendre des habits extraordinaires en méprisant les communs, que les filles se fassent couper les cheveux pour l'amour du service de Dieu; qu'il soit permis à des enfans de se retirer de la sujétion de leur père & de leur mère, malgré eux, pour se jeter dans un monastere.

Au reste, le Cardinal Baronius montre fort bien que ceux-là se trompent, qui confondent cet Eustathius avec celui de Sebaste, qui n'a été en vogue que quelques années depuis, mais je ne vois pas qu'il ait raison de substituer un Eutactus au lieu d'Eustathius, contre la foi de tous les exemplaires & de tous les Auteurs qui ont parlé du Concile de Gangres. *

Les Empereurs en ce tems-ci firent des loix, par lesquelles ils ordonnoient de punir de mort les adulteres, a défendoient aux Chrétiens de s'allier en aucune maniere avec les Juifs, b défendoient aussi

E 3 à l'On- a lib. 16. tit. 8. leg. 6. b lib. 3. tit. 12. leg. 11. Till Hist. an 339.

* [Ce Concile, dit Mr. Du Pin, condamne les erreurs d'un nommé Eustathe d'Antioche; qui, sous prétexte de mener une vie plus parfaite & plus austere, établissoit des pratiques contraires aux loix de l'Eglise.]

An 339. de N.S.

l c. 17.

m c. 16.

n c. 18.

o c. 19.

Cod. Theod. lib. 11. tit. 36.

leg. 4.

à l'On-

lib. 16. tit. 8. leg. 6. b lib. 3. tit. 12. leg. 11.

Till Hist. an 339.

Du Pin. to. 2. p. 339.

An 339. de N.S. à l'Oncle d'épouser sa Niece, & à la Tante d'épouser son Neveu, comme on le peut voir dans le Code Théodosien.

Déguisemens des Eufébiens. Jusqu'ici les Eufébiens avoient fait semblant de rejeter les Ariens qui avoient été condamnez par le Concile de Nicée, & vouloient être distinguez d'eux: de là vient qu'il y avoit quantité d'Evêques orthodoxes qui s'étoient laissez entraîner dans la faction des Eufébiens contre S. Athanase, & qui communiquoient avec eux, au lieu qu'ils avoient en exécution les Ariens qui ne déguisoient point leur créance: & il y avoit beaucoup de tels Ariens qui étoient restez à Alexandrie en Egipte. En ce tems-ci les Eufébiens leur envoierent un Evêque, nommé Pisté, qu'ils firent établir sur eux par Second de Ptolémaïde, faisant voir en cela qu'ils s'entendoient & avoient communion ensemble, comme l'enseigne S.

hær. 69. c. 8. Athan. Apol. 2. Epiphane. Les Evêques d'Egipte, de Thébaïde, de Libie & de la Pentapole, voiant les orages que les Eufébiens étoient pour acabler encore leur Métropolitain, s'assemblerent cette année en Concile à Alexandrie au nombre de près de cent, & écrivirent une longue & excellente lettre, qu'ils adressoient à tous les Evêques de l'Eglise Catholique, par laquelle ils représentoient toutes les calomnies, les fourberies, les fausses accusations & les violences des Eufébiens contre S. Athanase, & le justifioient amplement & clairement. Cette lettre est belle qui nous a été conservée par ce S. Evêque dans sa 2. Apologie, & contient la plus grand'part de la persécution qu'on lui avoit faite jusqu'à ce tems-là.

Concile d'Alexandrie pour S. Athanase. 340.

Onuphr. Fast. Baron. Calvis. Pagi. L'An 340. de N. S. & le 4. de Constance, sous les Consuls Septimius Acindinus * & Aradius Valerius Proculus. Cicl. Sol. 13. & Lun. 18. le 4. de Jule.

Constantin, l'aîné des Empereurs, ne fut pas content du partage que lui avoit

* Acindine premier Consul de cette année, étant Préfet d'Orient en 338. il arriva.

laissé son Père: mais mû d'ambition il An 340. de N.S. partit des Gaules avec une armée & alla droit à Constantin son plus jeune frère qui étoit alors en Dace; soit pour conférer avec lui des bornes de l'Empire qui appartenoit à chacun d'eux, & pour obtenir de lui ce qu'il desiroit, soit pour le faire donner par force. Constantin averti de l'approche de son frère aîné avec de grosses troupes, alla au devant de lui avec une puissante armée, dont l'avant-garde rencontra Constantin auprès d'Aquilée, le surprit, défit son armée, le tua sans savoir qui il étoit, parce qu'il ne portoit pas l'ornement Imperial, & jeta son corps dans la riviere † d'Alse; cela arriva vers la fin de Mars. Constantin témoigna être fort marri de la mort de son frère, publia que tout cela n'avoit point été fait par son ordre, & fit des funérailles pompeuses au défunt. Après cela il alla

Philostorg. en 1. 3. c. 1.

va, au raport de St. Augustin, qu'il fit mettre un homme en prison à Antioche parce qu'il devoit une livre d'or au Fisc, & jura imprudemment qu'il le feroit mourir, s'il ne païoit dans un certain jour. Mais le prisonnier ne pouvant satisfaire parce qu'il étoit insolvable, un homme riche promit à sa femme de lui donner la somme qu'il devoit, si elle vouloit consentir une seule fois à la passion qu'il avoit pour elle. Elle en parla à son mari, n'osant ni rejeter un moyen de lui conserver la vie, parce qu'elle l'aimoit beaucoup, ni rien faire sans son aveu dans une chose de cette nature. La crainte de la mort fit recevoir au mari la proposition sans beaucoup de peine. Mais le riche après avoir donné un sac plein d'or, le retira sans qu'elle s'en aperçût, & en mit un autre tout semblable où il n'y avoit que de la terre. La femme étant revenue chez elle, & aiant reconnu la fourberie en porta la plainte au Préfet, & déclara publiquement ce qui s'étoit passé. Ce Magistrat reconnoissant qu'il étoit la cause de ce malheur par ses menaces indiscrettes, prononça que la livre d'or seroit prise sur ses propres biens; & ajouta que la femme seroit mise en possession de la terre dudit riche où la chose étoit arrivée, & dont on avoit pris la terre qu'on lui avoit donnée au lieu d'or.

† On l'appelle aujourd'hui Ansa.

Bau-drant.

An 340. en Italie, en Espagne, dans les Gaules & de N.S. en Angleterre, & se saisit de tout ce qui appartenoit à Constantin, qui n'avoit point laissé d'héritiers, & ainsi l'Empire retourna à être seulement divisé en deux, savoir en celui d'Occident & celui d'Orient. Peu avant le décès de Constantin, Eusébe de Césarée étoit mort; c'étoit un homme d'un grand esprit, fin, adroit, amateur de paix & de repos, & sur tout ses Ecrits. c'étoit un des savans & éloquens hommes

de son siècle, comme ses Ecrits le font assez connoître. Ils sont tous en beau stile Grec, excepté sa Chronique que nous n'avons qu'en Latin de l'interprétation de S. Jérôme. Cette Chronique & son Histoire Ecclesiastique sont admirables: & font voir sa diligence, sa fidélité & sa lecture prodigieuse. On y remarque néanmoins plusieurs fautes que les Doctes (& entr'autres Joseph Scaliger) se sont mis en peine de corriger. Il a aussi écrit plusieurs autres livres que nous avons, qui sont quatorze de la Préparation Evangélique, dix de la Démonstration Evangélique, quatre de la vie de Constantin, deux contre Marcel d'Ancre, qu'il accuse d'être Samosatenien, auxquels S. Jérôme joint les trois de la Théologie Ecclesiastique; L'Apologie pour Origène sous le nom de Pamphile, un contre Hierocle, & un de la dissension des Philosophes. C'est grand dommage qu'il ait été infecté de l'hérésie Arienne; comme nous en ont averti S. Athanase, S. Epiphane, S. Jérôme & plusieurs autres ensuite, & comme nous en avons vû des marques assez visibles; quoi que Théodoret & Socrate tâchent de le purger de ce blâme. ^a Acace qui avoit été disciple d'Eusébe lui succéda en la chaire de Césarée. ^b Il a écrit plusieurs livres & entr'autres la vie d'Eusébe son prédécesseur, mais ces livres ne se trouvent plus.

On n'est pas bien d'accord de l'année en laquelle est mort Alexandre Evêque de Constantinople; quelques-uns la mettent en la 336. Mais nous suivrons ici le Cardinal Baronius qui la met en la 340.

Selon que l'enseignent Socrate & Sozomene, Alexandre étoit un excellent Prélat, fort renommé pour sa piété & pour son savoir, qui s'étoit toujours montré vigoureux défenseur de la foi du Concile de Nicée, auquel il avoit assisté; qui par ses prières avoit obtenu qu'Arius ne fût point admis dans son Eglise; & qui y avoit exercé sa charge avec grand louange 23. ans durant, de 98. qu'il avoit vécu. Il avoit recommandé à son peuple & à son Clergé d'élire en sa place ou Paul ou Macedonius, qu'il croioit tous deux être dignes de ce siège. Après une grande division & contestation qui dura plusieurs jours entre le peuple, à cause que les uns vouloient l'un, & les autres l'autre, enfin Paul eut la pluralité des voix, comme en effet il le méritoit pour sa sainte doctrine & pour sa bonne vie. ^a Mais Eusébe qui de l'Evêché de Bérute avoit déjà sauté par brigues à celui de Nicomédie, usurpa encore celui de la ville Imperiale par la même voie, foulant aux piez les Canons Ecclesiastiques qui défendoient cela. Car étant averti de la division qui étoit à Constantinople, il alla se recommander & se faire recommander à Constance. L'Empereur qui l'aimoit, alla aussi-tôt dans la ville, où il fit assembler des Evêques de la secte Arienne, ^b qui déposèrent Paul, qui venoit d'être élu canoniquement, & mirent Eusébe en sa place. Ce méchant esprit se voyant élevé à un plus haut degré qu'il n'avoit encore été, abusa de son crédit & de son autorité pour persécuter les Evêques qui maintenoient la vérité. ^c Pendant ces choses le Concile indit par le Pape Jule, composé de cinquante Evêques d'Occident, se tenoit à Rome. Dès que S. Athanase en fut averti, il ne manqua point de s'y rendre en diligence pour y faire juger sa cause, & il y attendit ses parties dix-huit mois entiers. ^d Mais il n'y comparurent point, & même

^d Ath. ad Solit.

An 340. de N.S. Constantinople, Socr. 1.2.c.6. Soz. 1.3.c.2. & 4. Pagi. an 340. §. 9.

^a Athan. Apol. 2. Socr. 1.1.c.6. Theod. 1.1.c.15.

^b Socr. 1.2.c.7. Soz. 1.3.c.4. Ath. Apol. 2.

^c Concile de Rome. ^d Athan. Apol. 2. & de Sinod. Theod. 1.2.c.4. Socr. 1.2.c.8.

Acace lui succéda. ^a Socr. 1.2.c.4. Soz. 1.3.c.2. ^b Hier. de Script. Eccl. c. 98. Eusébe de Nicomédie en la place d'Alexandre à

Acace lui succéda. ^a Socr. 1.2.c.4. Soz. 1.3.c.2. ^b Hier. de Script. Eccl. c. 98. Eusébe de Nicomédie en la place d'Alexandre à

An 341 retinrent les Légats de Jule jusqu'au de N.S. mois de Janvier de l'année suivante.

Onuphr. *L'An 341. de N. S. le 5. de Con-*
Fast. *stance, sous les Consuls Antonius*
&c. *Marcellinus & Cælius Probinus.*
Baron. *Cicl. Sol. 14. & Lun. 19. le 5. de*
Calvis. *Jule.*

Le Con-
cile de
Rome
absout
Athana-
se.
Athan. **L**Es Eusébiens se garderent bien de
Apol.2. comparoître dans le Concile de Ro-
& ad me, sachant qu'il n'y avoit ni Comte
Solit. pour y présider comme en celui de Tir,
Socr. ni Soldats pour assieger les portes, ni
1. 2. c. menaces ni commandemens de la part
15. Soz. de l'Empereur pour ôter la liberté des
1. 3. c. 8. suffrages; mais que toutes choses devo-
ient se passer à Rome dans l'ordre, où
ils ne se plaisoient pas. Enfin, les Pères
du Concile voiant que c'étoit en vain
qu'on les attendoit si long-tems, exami-
nerent toutes les pieces qu'on pouvoit
avoir qui concernoient l'affaire d'Athana-
se, & après avoir tout pesé, le déclarè-
rent innocent des crimes qu'on lui im-
posoit, le reçurent à leur communion
& le renvoierent à son Eglise, où il fut
reçu avec grand'joie. * L'Afaire de
Marcel. Marcel dont nous avons parlé en l'an
336. fut aussi remise sur le tapis en ce
Concile, où, sans doute, on n'examina
point ses Ecrits dans lesquels il avoit se-
mé son hérésie: mais on se contenta de
la Confession qu'il donna de bouche &
par écrit, qui fut trouvée orthodoxe,
& aiant dit tout ce qu'il voulut pour sa
justification sans que personne s'y oposât,
le Concile le prononça innocent & le
renvoia à son Eglise. Cependant il n'y
fut rétabli que par le Concile de Sardi-
que en l'an 347. parce que Basile se
maintint dans son Evêché d'Ancire. La
pas.

Et Ascle-
pas.
Vales. * Des Savans soutiennent contre Baronius
in Ob- que ce Concile ne s'est tenu que l'année
servat. suivante 342. & prétendent que ce Cardi-
Ecelef. nal n'est pas fondé à en mettre comme il
lib. 1. fait, le commencement en 340. & la fin
Pagi, en 341.
an. 342. §. 3. & seq.

même chose arriva à Asclepas dont nous An 336.
avons parlé en l'an 330. qui fit aussi re- de N.S.
voir son procès au Concile de Rome,
où il fut absous: Mais il ne put rentrer
dans son Eglise que par la faveur de Con- Soz. 1.
stance après le Concile de Sardique. 3. c. 24.
Mais le
Les Eusébiens ne se souciant guère de Concile
tout ce qui se pouvoit faire à Rome, se d'Antio-
résolurent de chasser encore Athanase de che con-
son Evêché. L'ocasion s'en présenta damne
encore
favorable pour eux. Constance avoit Athana-
fait une convocation d'Evêques dans se.
Antioche de Sirie pour la dédicace du Socr. 1.
Temple magnifique, nommé *Domi-* 2. c. 8-
nicum aureum, la Basilique d'or, com- 10 Soz.
mencé par Constantin & achevé par 1. 3. c.
5. 6.
Constance. Les Evêques qui étoient là Ath. de
assemblez, y formerent un Sinode ou Sinod.
Concile, entre lesquels on nomme ceux- p. 892.
ci, Flaccillus ou Placidus Evêque d'An- Hilar.
tioche qui avoit succédé à Euphronius, de Si-
nod.
Eusébe de Constantinople, Acace de Concil.
Césarée, Patrophilè de Scithopole, 10. 2.
Théodote d'Héraclée qu'on nommoit
auparavant Perinthe, Eudoxe de Germa-
nicie, Gregoire qui fut envoyé pour être
Evêque d'Alexandrie à la place d'A-
thanasie, Dianée de Césarée en Cappa-
doce, George de Laodicée en Sirie, Eu-
sébe, surnommé Emissene ou d'Emese, na-
tif d'Edeffe, Enée de Ptolémaïde, Mag-
nus de Damas, Nicomachus de Bostres,
Cirion de Philadelphie, Etherus d'Edeffe,
Antiochus de Resine, Jaques de Ni-
sibe, Archelaus de Dalich, Alphius
d'Apamée, Maurice d'Epiphanie, Bas-
fus de Zeugma, Pierre de Gindare, Paul
de Néocésarée, Papius de Samosate,
Théodore de Laodicée, Siricius de Sir-
restique, Macédonius de Mopsueste,
Hesichius d'Alexandrie en Cilicie, Moï-
se de Castabale, Nicetas de Flaviade,
Narcisse d'Irenopole, Tarcondunant d'E-
gerat, Agapius de Seleucie, Théodore
de Vasade & autres jusques au nombre
de quatre vingt dix-sept ou quatre vingt
dix-neuf, tous de l'Empire d'Orient,
car il n'y en avoit point d'Occident,
dont la plûpart étoient des Ariens cou-
verts. Les Orthodoxes, furent empor-
tez

An 341. de N.S. tez par les pratiques des Eufébiens & par l'autorité de l'Empereur qui agissoit dans le Concile. Maxime de Jérusalem aiant prévû cela, ne voulut point s'y trouver. On y renouvela toutes les acufations tant vieilles que nouvelles qui avoient été faites contre Athanase, & principalement on insista sur ce qu'ayant été déposé par le Concile de Tir, il s'étoit rétabli sans l'ordre d'un nouveau Concile, & qu'il avoit ému une sédition en la ville d'Alexandrie, qui avoit été cause de la mort de quantité de personnes. Sur cela ils condamnerent Athanase absent & sans l'avoir apellé, le déposerent de sa charge, & élurent en sa place Eufébe d'Eméte infecté de l'Arianisme; mais aiant refusé cet honneur, ils nommerent Gregoire qui l'accepta volontiers; & nous verrons ce qui en arriva l'année suivante.

Confessions de ce Concile. Socr. l. 2. c. 10. Ath. de Sinod. p. 892. Hilar. de Sinod. p. 333. Ce Concile dressa jusqu'à quatre Confessions de foi toutes différentes sur la doctrine de la Trinité & de la personne du Fils de Dieu, faisant semblant d'être ennemis d'Arius & de défendre la foi de Nicée. Ils confessoient que *Jésus-Christ étoit Dieu, le Fils Unique du Père, né & même engendré de lui avant tous les siècles, Dieu de Dieu, Tout du Tout, Seul du Seul, Parfait du Parfait, Roi de Roi, Seigneur de Seigneur, Verbe vivant, Sagesse, Vie, Lumière véritable, Voie de la Vérité, Résurrection Immuable, Image expresse de la Divinité, de la substance du Père, de la vertu & de la gloire du Père, le Premier-né de toute créature, qui a été au commencement en Dieu.* Tous ces termes & ces titres étoient beaux, specieux & pris de l'Écriture pour la plupart; mais qui (comme nous l'avons remarqué en l'an 335.) étoient tournez à contresens par les Eufébiens, & qui ne disoient pas que le Fils Dieu fût Éternel ni de même Essence ou substance que le Père. Au contraire les Eufébiens le nioient formellement, & ne lui attribuoient qu'une perfection de ressemblance, & ne le tenoient que pour une pure créature, quoi qu'elle fût plus excellente que toutes les

Tom. III

autres. Et quand ils disoient qu'elle étoit née ou engendrée, ils l'entendoient & l'expliquoient faite avant tous les siècles, mais non pas coéternelle avec Dieu le Père. Ils disoient que c'étoit la Parole par laquelle toutes choses avoient été créées, mais qui avoit été créée elle-même auparavant pour créer les autres choses: Dieu de Dieu, mais Dieu second, disoient-ils, par l'excellence de la grace qui lui avoit été donnée, & par la dignité de l'office dont Dieu l'avoit revêtu à l'égard des autres hommes, & non pas qu'il fût Dieu de sa nature: Voilà comment ces hérétiques couvroient leur venin d'une belle aparence. Ils envoierent Narcisse, Théodore, Maris & Marc avec une ne de ces Confessions à Constant Empereur d'Occident, pensant le séduire & l'atirer à leur parti, comme ils avoient fait son frère Constance: mais Dieu l'en préserva. L'Eglise des siècles suivans a rejeté ces Simboles ou Confessions, mais elle a retenu vingt-cinq Canons qui furent dressés en ce Concile, dont voici le sommaire.

Le premier défend de faire la Pâque en un autre jour que celui qui avoit été ordonné par le Concile de Nicée. Parce que, sans doute, il y avoit encore des Chrétiens qui célébroient la Pâque le 14. de la Lune de Mars. On atribue cette observation à de certains hérétiques, nommez Audiens ou Audéens, dont le Chef étoit un nommé Audée ou Audius, Sien de nation, qui aiant de la science & paroissant poussé du zele de la maison de Dieu, se mit à déclamer contre la mauvaise vie des Ministres de l'Eglise. Cela le fit chasser de son pais & aler en un autre, où il fut créé Evêque par ceux qui le suivirent. Constance le relégua puis après dans le fond de la Scithie sur des crimes d'Etat qu'on lui intenta. De Scithie il ala en Gothie, où il convertit plusieurs infidèles & y bâtit des Monastères où il établit une discipline fort austere. Ses Sectateurs étoient Anthropomorphites, c'est-à-dire, enseignoient que Dieu avoit une forme humaine. La plupart des

F

An 341. de N.S.

Socr. l. 2. c. 18. Sozom. l. 3. c. 10. Ath. de Sinod.

Les Canons du Concile d'Antioche.

Audéens hérétiques. Aug de hær. 50. Epiph. hær. 70. Theod. Hist. l. 4. c. 10. & de Fab. hær. l. 4. c. 10.

Theod. hist. l. 1. c. 6.

An 341. des Moines d'Égypte & de Sirie avoient aussi cette hérésie, comme nous le verrons dans la suite. Les Audéens aussi disoient que Dieu n'étoit pas Tout-puissant, & qu'il n'avoit point fait le feu ni les ténébres. Ils vouloient qu'on célébrât la Pâque le 14. de la Lune de Mars; blâmant ceux qui faisoient autrement, & leur reprochant que pour avoir acception de personnes, ils avoient changé l'ordre des Pères. Ils menoient une vie retirée & séparée des autres, & s'abstenoient des assemblées Ecclesiastiques, parce, disoient-ils, que les usuriens, les paillards & les adulteres y étoient souferts. Qui voudra voir quelque chose de plus d'eux, lise Epiphane en l'héref. 70. & Théodoret au liv. 4. de son hist. c. 9. Nous ne nous y arrêterons pas davantage, parce que leurs hérésies ont été abolies. Retournons aux Canons du Concile d'Antioche.

Tous les fidèles assistans devoient communier.

Le second condamne ceux qui écoutent les saintes Ecritures dans l'Eglise, mais qui ne participent point avec le peuple aux prieres & à l'Eucharistie, & défend de communiquer avec les excommuniez. Sur quoi il faut remarquer que dans ces premiers siècles tous les fideles qui assistoient aux saintes assemblées, communioient au S. Sacrement de l'Eucharistie; que s'ils ne vouloient pas communier, ils devoient sortir de l'Eglise. Mais du tems de ce Concile il y en avoit, sans doute, qui vouloient s'exemter de ce devoir, contre lesquels ce Canon fut dressé en ces termes, *Il faut jeter hors de l'Eglise ceux qui entrent dans l'assemblée, & qui écoutent les Saintes Ecritures, mais qui, par un certain dérèglement, ne communiquent point à la priere avec le peuple, & se privent de la participation de l'Eucharistie.* Dans les Canons qu'on appelle communement des Apôtres, (qui, sans doute, ont été faits ou recueillis long-tems depuis le Concile d'Antioche) il y a une ordonnance toute semblable tirée, comme je le pense, du Canon de ce Concile; Car après que le 8. Canon * a privé de la communion des

* Selon d'autres éditions c'est le 9. & le 10.

divins misteres tous ceux d'entre les Ecclésiastiques qui s'abstiennent sans cause légitime de la participation du Sacrement, comme étant en achopement au peuple, le 9. dit, *Il faut retrancher tous les fideles qui entrent dans l'assemblée, & qui écoutent la lecture des Ecritures; mais qui ne demeurent point à la priere avec le peuple, & se privent de la participation de l'Eucharistie.* De là vient que les Saints Pères crient souvent contre ceux qui assistent aux saintes assemblées, & qui ne communient pas: comme S. Chrysostome dans l'homél. 3. sur l'Epître aux Ephésiens, *C'est une impudence & une hardiesse éfrontée d'être là présent à l'action sans y participer &c. Dis-moi, si quelqu'un invité à un festin, lave ses mains & se met à table, & cependant ne mange point, n'outrage-t-il point celui qui l'a invité? ne vaudroit-il pas mieux qu'un tel ne fût point présent? Ainsi aussi, tu es présent, tu as chanté l'himne, & en ce que tu ne t'es point retiré avec les indignes, tu as fait profession d'être du nombre de ceux qui sont dignes: comment donc es-tu demeuré, & ne participes point à la Table? Tu dis, j'en suis indigne, tu es donc indigne aussi de la communion des prieres.* Et dans l'hom. 271. sur la 1. Epître aux Corinthiens il considère l'Eucharistie comme un repas qui doit être commun à tous les fideles, *La Cene du Seigneur, dit-il, doit être commune: car les biens de Notre Seigneur ne sont point pour un serviteur à l'exclusion de l'autre; mais pour tous en commun. L'Apôtre donc appelle ce souper du Seigneur, le souper commun. Car s'il est nôtre Seigneur, comme il l'est en effet, vous ne devez pas vous l'aproprier en particulier, exclusivement aux autres, mais le rendre commun à tous, comme étant le souper du Maître & du Seigneur de tous.* Et ainsi l'Auteur des Commentaires sur les Epîtres de S. Paul dans les œuvres de S. Jérôme sur l'onzieme de la 1. Epître aux Corinthiens; *La Cene du Seigneur doit être commune à tous, parce qu'il donna les*

Sacra-

Canon.

An 341. *Sacremens à tous ses disciples également.*
de N.S. La premiere Décretale attribuée (mais

mal à propos) au Pape Anaclét, & qui se trouve sous le nom de Calixte au Canon *Peracta*, en la 2. distinct. de la Consécration, commande que la Consécration étant faite, tous ceux-là communient qui ne voudront point être mis hors de l'Eglise. Et Grégoire 1.

in Dia- témoigne que c'étoit la coutume, que
log. quand l'heure de la communion étoit
1.2.c.23. venue, le Diacre crioit à haute voix,

Que ceux qui ne communient point, sortent de l'Eglise. Et incontinent après, sortoient les Catéchumènes, les Pénitens & les Energumènes ou possédez; Et c'est ce qu'on apeloit *Missa*, la Messe ou le Renvoi des Catéchumènes: comme on le peut voir par le sermon 237. de *Tempore*, de S. Augustin

(si toutefois il est de lui) *Ecce, post sermonem Missa fit Catechumenis, manebunt fideles.* Voilà, après le sermon on donne congé aux Catéchumènes, mais les fidèles demeureront. Et cela a continué encore long-tems depuis: de sorte que la coutume des Messes privées & des Messes sans communians n'est venue que depuis l'onzieme siecle. Que si on en rencontre des exemples avant cela, on ne trouvera point qu'ils aient été approuvez; au contraire ils ont été rejettez & condamnez par les bons Ecrivains & par les Conciles. Cette digression a été nécessaire, non seulement pour entendre le 2. Canon du Concile d'Antioche, mais aussi la pratique constante de l'Eglise. Retournons aux Canons.

Le 3. défend à tout Prêtre, Diacre & Clerc de passer de son Eglise dans une autre sans la permission de son Evêque. Le 4. défend à tout Evêque déposé par le Synode, & à tout Prêtre déposé par son Evêque de plus exercer aucune fonction Ecclesiastique; & excommunie tous ceux qui communieroient avec lui. Le 5. excommunie tout Prêtre & Clerc qui se séparant de son Evêque, feroit des assemblées à part. Le 6. ordonne, que celui qui aura été excommu-

nié par son Evêque, ne soit point reçu An 341.
à la communion par d'autres, si ce n'est de N.S.

que le Synode l'ordonne. Le 7. défend de recevoir des Clercs étrangers sans lettres de recommandation. Le 8. accorde le pouvoir de donner des lettres de recommandation seulement aux Evêques & aux Chorévêques qui sont irrépréhensibles. Le 9. prescrit le devoir aux Métropolitains, & ordonne que les Evêques qui en dépendent, ne fassent rien sans lui, pour les choses qui concernent les Eglises en général. Et dans les choses de cette nature il est aussi défendu au Métropolitain de rien faire sans l'avis des Evêques de sa Métropole. Le 10. ordonne que les Chorévêques, quoi qu'ils soient consacrez comme les Evêques, ne puissent ordonner & consacrer que des Lecteurs, des Souâdiacres & des Exorcistes; mais qu'ils ne doivent point ordonner un Prêtre ni un Diacre, & que cela appartient à l'Evêque dans le district duquel ils sont. *Chorévêque* est un mot tiré du Grec qui signifie proprement Evêque de la campagne: parce que la premiere institution de ces Chorévêques a été, que

Chorévêque. dans la vûe de soulager l'Evêque de la ville, on établissoit un Evêque de la campagne pour avoir soin des fidèles, qui étoient dans les bourgs & dans les villages qui dépendoient de la ville, & pour leur administrer la pâture nécessaire de leur ame. Ces Chorévêques dépendoient en quelque sorte de l'Evêque de la ville qui les avoit établis, & qui avoit inspection sur eux, & ils avoient une charge mitoyenne entre l'Evêque & le Prêtre; car ils étoient au dessous de l'Evêque, & ils étoient plus que les Prêtres ordinaires: on peut recueillir d'ici, que dans leur premiere institution ils pouvoient ordonner des Diacres & des Prêtres: mais ce Canon dixieme leur retranche ce pouvoir pour l'avenir; & ne leur permet que d'établir des Lecteurs, des Souâdiacres & des Exorcistes. Au reste, cette charge de Chorévêques s'est abolie peu à peu: & ceux-là se trompent qui le traduisent par Coévêques ou grands Vicaires de l'Evê-

An. 341.
de N. S.

que. L'onzieme Canon défend à tout Prêtre, à tout Evêque, & à tout Ecclesiastique d'aler trouver l'Empereur sans le consentement du Métropolitain & des Evêques de la Province, & sans avoir des lettres de leur part. Voici le douzieme Canon.

Si quelque Prêtre ou Diacre a été déposé par son propre Evêque, ou si quelque Evêque a été condamné & dégradé par le Concile, qu'il n'aille point importuner l'Empereur; mais qu'il se retire & s'adresse à une plus grande assemblée d'Evêques, & qu'il allégué en leur présence toutes les raisons qu'il pensera avoir, & qu'il atende la sentence qu'ils prononceront. Que si faute de courage ou par mépris il fait autrement & qu'il aille rompre la tête à l'Empereur, nous jugeons qu'un tel est indigne de pardon, & qu'il ne peut jamais espérer d'être rétabli. J'ai mis ce Canon tout du long, parce qu'il fut fait à cause d'Athanase qui voyant qu'il aloit être condamné par le Concile de Tir contre toutes formes de justice, avoit eu recours à Constantin.

Le 13. défend à tous Evêques d'aler en d'autres provinces que la leur pour y faire des ordinations, autrement qu'elles y seront nulles. Le 14. ordonne, que quand sur l'acusation de quelques crimes intentez contre un Evêque, le Synode de la Province est partagé d'opinions, on appelle le Métropolitain d'une province voisine avec quelques autres Evêques pour en juger. Le 15. ordonne, que si tous les Evêques d'une Province prononcent unanimement une sentence contre un Evêque aculé, la sentence demeurera ferme. Le 16. ordonne, que si un Evêque dépourvû de troupeau se saisit d'une Eglise vacante sans l'avis d'un Synode où le Métropolitain préside, il soit rejetté, quoi qu'il ait eu le consentement de tout le peuple. Le 17. ordonne, que si celui qui a été établi Evêque ne veut pas recevoir l'administration de l'Eglise qui lui a été assignée, il doit être privé de la communion, jusqu'à ce que le Synode en dispose autrement. Le 18. ordonne, que si le peuple refuse l'Evêque qui lui est envoyé,

il doit atendre que le Synode en juge. Le An 342. 19. veut, que l'Evêque ne soit ordonné de N. S. que par le Synode & en présence du Métropolitain. Le 20. détermine, que le Synode des Evêques se tienne deux fois l'an dans chaque province; le premier entre Pâque & Pentecôte; & le second après le huitieme d'Octobre, & que les Prêtres & les Diacres se doivent trouver à ces Synodes. Le 21. défend à tout Evêque de sortir de son Diocèse pour aler dans un autre. Le 22. défend aussi à tout Evêque de s'ingerer de donner les ordres dans la province d'un autre. Le 23. défend à tout Evêque, quoi qu'il fût proche de la mort, d'en établir un autre pour être son successeur, parce qu'il n'appartient qu'à l'assemblée des Evêques de remplir sa place de quelqu'un qui en soit digne. Le 24. ordonne, que toutes les choses qui appartiennent à l'Eglise, soient administrées avec soin & en bonne conscience. Le 25. donne à l'Evêque le pouvoir de dispenser les biens Ecclesiastiques en des usages bons & pieux: & ordonne, que le Synode prenne garde & juge s'il en use autrement. Ces Canons ont été retenus dans l'Eglise des siècles suivans, comme étant bons & utiles pour la Discipline; & c'est la raison pourquoi nous en avons ici inferé la substance.

Ensuite les Eusébiens écrivirent à Ju-
le Evêque de Rome des lettres aigres, ^{Lettres} envoiées
pleines de moqueries, & de plaintes de ^{au Pape}
ce que lui & son Concile avoient absous ^{Jule.}
Athanase contre le droit; qu'il ne devoit pas avoir cassé le jugement d'un Concile, comme étoit celui de Tir; ni absous un homme avant que d'avoir entendu les acusations qui avoient été portées contre lui; que par ce moien il avoit allumé le flambeau de la discorde entre les Evêques: lui déclaroient, que s'ils avoient déposé un Evêque dans leurs provinces, il ne devoit point s'ingerer d'en juger, non plus qu'ils ne s'étoient point mélez dans l'affaire de Novatien, lors que son Eglise l'avoit excommunié & chassé: qu'il ne devoit point s'aroger aucune supériorité sur eux, n'étant pas obligez à prendre

dre

An. 341. dre des reglemens de lui, *αὐτῶν καὶ τῶν ἑτέρων* An 341. de N.S. *αὐτῶν*, vû que tous les Evêchez font d'un même prix & d'une même dignité, & qu'il ne faut point penser que la grandeur des villes donne quelque accroissement d'honneur en cela. Et enfin ils lui signifioient qu'ils avoient confirmé le jugement rendu à Tir, afin que s'il lui plaisoit, il fût de même sentiment qu'eux, & donnât aussi sa voix à la condamnation qu'ils avoient prononcée contre Athanase & contre les autres.

Socr. 1. 2. c. 15. Nous n'avons pas l'Epître de ces Evêques assemblez à Antioche, mais tout ce que nous venons d'en rapporter est tiré de Soz. 1. 3. c. 8. Socrate, de Theodoret, de Sozoméne Ath. & principalement de la Réponse que Jules leur fit, comme elle est rapportée par S. Athanase même. Par où on peut voir en quelle estime & en quel degré les Evêques tenoient alors celui de Rome.

Eusèbe Nous avons vû comme Eusèbe que le Concile d'Antioche voulut envoyer à la place d'Athanase à Alexandrie, refusa d'y aler. Sur ce refus on lui donna l'Evêché d'Emèse en Phénicie près du mont Liban, & c'est pour cela qu'on le surnomma *Emissène*, c'est-à-dire d'Emèse. Il étoit savant, éloquent, & avoit plusieurs belles qualitez, mais il étoit infecté de l'hérésie Arienne. Etant allé pour prendre possession de son diocèse, tout le peuple s'y opola & se souleva contre lui, parce qu'on l'aculoit de s'adonner à l'astrologie judiciaire. Cela l'obligea de se retirer à Laodicée chez George, qui en étoit Evêque, Arien, qui le prit en affection, & qui a écrit des miracles & des louanges merveilleuses de lui. C'est ce qui a donné sujet à Socrate & à Sozoméne de donner de grands éloges à Eusèbe d'Emèse; dont quelques compilateurs de Martirologes ont pris occasion de le mettre au nombre des Saints.

* George fit tantqu'Eusèbes fut renvoyé à Emèse

Till. Mem. Eccl. 10. 6. 2. part. p. 127 * C'est par une faute grossiere, dit Tillemont, que son nom se trouve entre ceux des saints au 14. d'Août dans quelques Martirologes, & dans Pierre de Noels. Bar. an. 341. §. 11. P. de Noels. l. 7. c. 63.

à Emèse pour y être Evêque: mais on ne voulut pas l'y recevoir non plus cette fois, parce qu'on l'aculoit d'être Sabellien. L'Empereur Constance le cherissoit, & le mena avec lui dans la guerre de Perse, où il mourut, & il fut enterré à Antioche avant l'an 359. Il a composé beaucoup de livres, dont les principaux étoient ceux qu'il a écrit contre les Gentils & les Juifs, & contre les Novatiens; une Explication sur la Genèse, un Commentaire sur l'Epître aux Galates, & plusieurs petites homélies sur les Evangiles. On a imprimé diverses homélies sous son nom, comme elles y avoient passé de puis plusieurs siècles; mais on recon- nu depuis qu'elles étoient d'Auteurs Latins, comme d'Eucher de Lion, de Césaire d'Arles, de Fauste de Rhiez, & d'autres.

Durant la tenue du Concile d'Antioche, les Francs sortirent de leurs contrées & se jetterent sur les frontieres de l'Empire qui étoient du côté des Gaules, où ils firent de grands ravages. Constant eut bien de la peine à les reprimer & les porter à faire alliance avec lui. D'autre côté, Dieu fit paroître sa juste colère contre la ville d'Antioche, où une assemblée d'Evêques venoit de commettre tant d'injustices. Car il y survint un tremblement de terre qui dura plusieurs mois, qui y renversa quantité d'édifices, & qui s'étendit dans une grande partie de l'Orient, où il y eut des villes qui en furent ruinées. *

L'An 342. de N. S. le 6. de Constance & de Constant, sous les Consuls Constantius Aug. III. & Constantius Aug. II. Cicl. Sol. 15. & Lun. 1. le 6. de Jule.

Athanase étoit retourné à son Eglise suivant l'Arrêté du Concile de Ro-

* Nous avons une Loi dattée de cette année, qui est considérable pour la Religion. Car les deux Empereurs suivant ce que leur

An 341. de N.S. Juge- mens de Dieu. Socr. 1. 2. c. 10. Soz. 1. 3. c. 6. Idat. Fast. Hier. Chro. Idat. Fast. & alii. Baron. Calvis. Pagi. Grégoire est intrus par visio-

An 342. de N.S. *lence à Alexandrie & Athanase en est chassé.*
 Socr. 1. 2. c. 11.
 Soz. I. 3 c. 6.
 Ath. ad Solit. p. 815. & ad Orthod. p. 944.
 a Ath. ad Orthod. p. 946.
 b Ath. Apol. 2. p. 749.
 tit. 10. leg. 2. Till. Hist. an 341.

Rome, mais il n'y demeura guere en paix. Car Grégoire qui avoit été établi en sa place par le Concile d'Antioche, alla à Alexandrie accompagné de cinq mille soldats, muni de lettres, non seulement de ce Concile, mais aussi de l'Empereur Constance, qui, à la suscitation d'Eusébe, portoit commandement exprès à Philagrius, Préfet de l'Egipte, de chasser Athanase de la ville, & de persécuter tous ceux qui seroient de son parti. Ce méchant apostat exécuta l'ordre de l'Empereur avec une horrible cruauté. Car après avoir fait publier un Edit par lequel il déclaroit Grégoire Evêque & ordonnoit au peuple de le recevoir, il fit ataqer les fidèles qui étoient dans les Eglises & qui refusoient de recevoir ce Loup; & avec ses soldats joints aux Ariens & aux garnemens de la ville, fit cruelement massacrer un grand nombre de Chrétiens sans distinction d'âge, de sexe & de qualité. *a* Les autels rougirent du sang innocent, & les Païens immolèrent dessus des sacrifices exécrables: les livres sacrez furent brûlez, & les choses les plus saintes furent profanées par les soldats qui étoient ou Païens, ou hérétiques, ou impies. *b* Les vierges sacrées furent dépouillées & fouettées publiquement, & plusieurs personnes de condition furent déchirées à coups de verges tant qu'ils en moururent. En un mot, les Tirans n'avoient point fait de plus grandes cruautés contre les Chrétiens pour soutenir l'Idolatrie, qu'en faisoit exercer ce faux Evêque contre les fidèles d'Alexandrie qui refusoient de le recevoir. Et ce qui agravoit encore ses crimes sacrilèges, c'est qu'il les commettoit dans un tems qui devoit être entièrement dédié à la piété, savoir en la propre Fête de Pâque qui étoit cette année l'onzième d'Avril. Ce fut ce jour là qu'il y eut plus de sang Chrétien répandu.

père avoit déjà ordonné, défendent absolument la superstition & la folie des sacrifices, sur peine d'éprouver sans miséricorde la rigueur des Loix. Mais il y en a qui croient que cette loi est proprement de Constant.

du dans l'Eglise, où l'on chercha Athanase pour le faire mourir. Mais Dieu le fit échapper miraculeusement: car pendant qu'on chantoit les Pseaumes, il s'écoula parmi la foule du peuple, se sauva d'Alexandrie, se mit dans un vaisseau & se retira à Rome vers Jule qui avoit déjà protégé son innocence, & il y demeura trois ans. La persécution s'étendit sur tous les Evêques dépendans de la Métropole d'Alexandrie, qui faisoient profession d'entretenir communion avec Athanase; car ils furent contraints ou de le suivre ou de chercher leur retraite ailleurs. Potamon célèbre Confesseur, qui s'étoit signalé dans le Concile de Nicée, fut si mal-traité par les soldats, nonobstant son âge & sa dignité, qu'ils le firent mourir par les coups qu'ils lui donnerent.

Le Pape Jule, qui avoit pris toutes ces indignitez inouïes, crut qu'il étoit de son devoir de faire assembler un Synode pour répondre à la lettre que les Evêques du Concile d'Antioche lui avoient écrite. Il leur fit donc une ample & forte réponse tant en son Nom, qu'en celui de tous les Evêques d'Italie & des autres païs de l'Occident, par laquelle il justifie le procédé de son Synode de Rome qui avoit absous & rétabli Athanase & les autres, accuse le Synode des Evêques d'Orient de précipitation, d'injustice, de violence & d'avoir contrevenu aux Canons de l'Eglise: de sorte que c'étoient eux qui y mettoient le Schisme, & non pas lui, & que cela avoit été cause que les légitimes Evêques & Prêtres avoient été chassés de leurs troupeaux par force, & obligés par là à se retirer vers lui. Déclare que si l'on vouloit rétablir la concorde & l'union dans l'Eglise, il falloit corriger les choses qui avoient été mal-faites. Qu'au fond, il ne pouvoit approuver le jugement qu'ils avoient rendu contre Athanase & contre les autres: Car, dit-il, *s'ils étoient coupables, il falloit que le jugement fût fait selon le Canon ou la Regle Ecclesiastique, & non comme il l'a été: car il falloit*

An 342. de N.S.

Martirolog. R. 18. Mai.

Lettre du Pape Jule aux Evêques d'Orient. Epist. Juli. apud, Ath. Apol. 2. p. 740. Socr. 1. 2. c. 17. Soz. 1. 3. c.

An 342. *faloit écrire à nous tous, c'est-à-dire, aux de N.S. Evêques ou au Concile d'Italie & d'Occident, afin qu'en cette sorte ce qui est juste fut défini par tous. Car ceux qui souffroient, étoient des Evêques, & les Eglises mal-traitées n'étoient pas du commun, mais du nombre de celles dont les Apôtres mêmes en personne ou par eux-mêmes avoient été les conducteurs. Pourquoi donc ne nous a-t-on pas écrit, principalement touchant l'Eglise d'Alexandrie? Ignorez-vous que c'étoit la coutume de nous écrire premièrement, & qu'ainsi on définissoit d'ici des choses justes? Si donc on soupçonnoit quelque chose de tel contre l'Evêque de là, il falloit en écrire à l'Eglise d'ici. Mais maintenant ceux qui ne nous ont donné aucune certitude, mais qui ont fait ce qu'ils ont voulu, veulent que nous qui n'avons eu connoissance de rien, soions de même avis qu'eux. Nous avons rapporté ces dernières périodes tout du long, à cause que ceux qui s'attachent aux intérêts du Pape avec trop de passion, en prétendent tirer de l'avantage, pour faire croire que de ce tems-là il étoit reconnu pour le Juge Souverain des différens & des controverses de l'Eglise, & pour le Maître absolu de tous les Evêques. Mais ces paroles dont on se veut prévaloir, Pourquoi ne nous a-t-on pas écrit? Ignorez-vous que ce soit la coutume de nous écrire premièrement, & qu'ainsi on définissoit d'ici les choses justes? Si donc on avoit conçu quelque soupçon contre l'Evêque de là, il falloit en écrire à l'Eglise d'ici, ne peuvent pas servir à cela. Car il est clair par la suite du discours que ce n'est pas du Pape seul; ou de l'Eglise de Rome seulement dont Jule parle, mais du Concile ou de l'assemblée des Evêques d'Italie & d'Occident. Parce que c'étoit une coutume fort louable, que Jule apelle Canon ou Regle Ecclesiastique, qu'on observoit alors, que quand il s'agissoit d'une chose qui regardoit le général des Eglises, ou quand il s'agissoit d'instituer des Evêques des Métropoles, ou de les destituer & déposer pour cause d'hérésie ou de quelque malversation d'importance; si cela arrivoit en Orient,*

on en écrivoit à l'Eglise ou au Concile An 342. d'Occident, & principalement on en de N.S. donnoit souvent avis à l'Evêque de Rome, comme étant le premier Evêque, qui en informoit les autres: & au contraire, si cela arrivoit dans l'Eglise d'Occident, on le notifioit à celle d'Orient, afin d'entretenir une bonne correspondance & une bonne union tous ensemble, & de faire que les choses fussent ratifiées d'un consentement unanime. C'est ce que déclare S. Hilaire environ l'an 560. en ses fragmens, où parlant de la condamnation de Photin, il dit, *On écrit des lettres aux Orientaux selon que la coutume le requiert, non par le dessein injurieux d'extorquer le consentement, mais par la coutume d'en donner connoissance à tous. Et le Concile Universel de Calcedoine dans la Relation faite aux Empereurs, Ceux qui à Sardique ont combattu contre les restes d'Arius, ont envoyé leur jugement à ceux d'Orient, & ceux qui ont ici découvert la peste d'Apollinarius, ont notifié leur sentence à ceux d'Occident: Et cette communication mutuelle n'attribue aucune supériorité des uns pas dessus les autres; au contraire, elle la détruit & fait voir que les Evêques & les Evêchez étoient tous en même rang, excepté qu'on y considéroit une primauté d'ordre, & quelque-fois une prééminence de siége à cause de la dignité de la ville. hist. 1. C'est pourquoi il semble que Socrate 2. c. 17. n'avoit pas mauvaise raison de dire que le Canon Ecclesiastique commande de ne point régler les Eglises, ou de ne point faire des regles générales pour les Eglises outre ou contre l'avis de l'Evêque de Rome: κείτοι κείνοι ἐκκλησιαστικῆ καὶ ἐκκλησιολογικῆ μὴ δὲ τῆς γνημῆν τῆ ἐπισκόπῃ ῥόμης τὰς ἐκκλησίας καὶ οὐδεμίαν.* Ce n'est pas quelque Canon d'aucun Concile qui portât ces termes, comme plusieurs se le sont imaginé sur ces paroles de Socrate qu'ils ont mal entendues; mais par ce que c'étoit une coutume Ecclesiastique, que Jule apelle canon ou regle, de ne rien faire d'importance qui regardât le général de l'Eglise sans en avoir l'avis des Evêques des Métropoles, & à

Cette lettre n'est pas avantageuse au Pape.

C'étoit la coutume de communiquer les choses d'importance.

48 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 342. & à plus forte raison de celui de la ville de N.S. dominante.

Choses contraires à la Souveraineté du Pape. Et tant s'en faut que dans toute cette histoire de l'affaire d'Athanase & de l'Evêque de Rome depuis l'an 338. jusques à présent, il y ait rien qui puisse favoriser la Souveraineté que le Pape s'arrogé, qu'au contraire, il y a plusieurs choses qui la choquent. Comme en ce que les

Athanas. Apol. 2. Socr. 1. 2. c. 11. Eusébiens prièrent Jule d'être Juge ou Arbitre de leur différent entr'eux & Athanase, & de convoquer pour cet effet un Synode ou Concile & qu'ils se soumettoient à son jugement, *sil vouloit* être Juge de leur affaire. Cette procedure montre qu'il n'étoit pas leur Juge naturel & ordinaire, & qu'ils ne le reconnoissoient pas pour tel, mais que seulement ils lui déféroient l'arbitrage de leur différent. Puis, quand Jule aiant accepté cet arbitrage, les cite de venir au Concile qu'il avoit convoqué, ils n'y comparoissent point, ils se moquent de lui, de ses Légats & de son Concile.

Ath. Apol. 2. Socr. 1. 2. c. 15. Soz. 1. 3. c. 8. Et quand après que le Concile où il a présidé, a absous & rétabli Athanase & d'autres Evêques avec lui, les Evêques d'Orient tiennent un Concile à Antioche, où ils déposent ceux que Jule & son Concile avoit rétablis, cassent & annullent tout ce qu'il avoit ordonné, & lui écrivent des lettres de menaces & de mépris, & ces lettres venoient, non seulement des Evêques Ariens, mais aussi des Orthodoxes. Car nous avons vû que la plupart des Evêques de ce Concile étoient Orthodoxes; de là vient que Jule dans la réponse qu'il leur fait, les appelle à diverses fois *ses bien-amez*. Enfin, quand Athanase cédant à la fureur de ses ennemis, se retire encore à Rome vers Jule & vers son Concile, il est vrai qu'il l'admet à sa communion, mais il ne le rétablit point dans sa charge, & n'ose pas casser ce qui avoit été ordonné au Concile d'Antioche; il déclare seulement qu'il ne l'approuve point & qu'il n'y peut pas donner son consentement, & Athanase ne

Socr. 1. 2. c. 23. Soz. 1. 3. c. 24.

fut rétabli que cinq ou six ans après. An 337. Par où on peut voir que Socrate & Sozomène qui l'a suivi, se sont trompez (comme ils font assez souvent) en donnant à entendre, au moins confusement, que les Eusébiens demanderent à Jule d'évoquer la cause d'Athanase à soi & d'en être le Juge après le Concile d'Antioche, & que Jule ait effectivement rétabli Athanase dans sa charge incontinent après ce même Concile. L'un & l'autre est contre la vérité de l'histoire rapportée par Athanase, par la lettre de Jule, par Théodoret & par Socrate & Theod. Sozomène même, qui tous attestent que ce que les Eusébiens déférerent le jugement de cette affaire à Jule, & ce que le Concile de Rome où Jule présidoit, rétablit Athanase, ne se fit qu'avant le Concile d'Antioche. Et après que ce Concile l'eut fait chasser de son siege, il ne fut rétabli que depuis le Concile de Sardique qui se tint en l'an 347. On m'excusera d'avoir un peu insisté sur ces choses que j'ai crû être nécessaires pour débrouiller l'histoire.

Environ le tems qu'Athanase fut chassé d'Alexandrie, Eusébe mourut à Constantinople. Il s'étoit toujours montré hardi, méchant, ambitieux & vindicatif au possible. Il avoit été le Porten-seigne des Ariens, qui avoit semé & provigné leur hérésie plus que tous les autres ensemble, & qui par son adresse & par une pieté feinte, s'étoit si bien insinué dans l'esprit de Constance, qu'il l'avoit porté à persécuter tous les Evêques Orthodoxes, principalement depuis qu'il avoit été élevé sur le siege de la nouvelle Rome. Après sa mort le peuple de Constantinople se divisa en deux partis, dont celui qui étoit des Ariens, choisit Macedonius, & celui des Orthodoxes élut Paul pour leur Evêque; comme ils avoient déjà fait deux ans auparavant. La division fut si grande, qu'on en vint aux mains durant quelques jours, en sorte que plusieurs y perdirent la vie. L'Empereur Constance en étant averti y envoya Hermogène, Général de sa Cavalerie,

Mort d'Eusébe de Constantinople.
Hier. Chro. Socr. 1. 2. c. 12. Soz. 1. 3. c. 7. Athan. 2. Apol. p. 754. Socr. 1. 2. c. 12. 13. Soz. 1. 3. c. 7. Hier. Chro.

An. 342. valerie pour chasser Paul. Le peuple de N. S. s'en émut, qui assiegea Hermogene dans son logis, le força d'en sortir, l'assomma & le traîna par les rues. L'Empereur aiant appris ce trouble, lors qu'il étoit à Antioche, en partit en diligence, accourut à Constantinople, en chassa Paul, & pour punir les habitans de la ville leur fit ôter la moitié du blé que feuson Pére avoit ordonné de leur fournir tous les jours. Mais il diféra d'y faire établir Macedonius, parce qu'il avoit été élu sans son avis. Cependant on tient pour certain que Paul y fut rétabli, mais on ne

Paul y est enfin rétabli. *a* Socr. 1.2.c.15. *b* Soz. 1.3.c.8. *c* Hilar. Frag. 2. p. 26.

fait pas bien comment. Car *a* Socrate & Sozoméne disent que ce fut par le moyen de Jule, qui aiant reçu Paul à sa communion lui donna des lettres en vertu desquelles il rentra dans son siege. *b* Mais les autres soutiennent que ce fut Maximin de Trèves qui étant en grande faveur auprès de l'Empereur Constant, obtint des lettres de sa part pour Constance son frère, en vertu desquelles Paul fut rétabli.

c Soer. 1.2.c.20. *d* Soz. 1.3.c.8. *e* Hilar. frag. 2. p. 26.

En effet, les Evêques orientaux assembles en Concile à Philippopole au même tems de celui de Sardique, déclarent que le Concile a condamné Maximin de Trèves, parce qu'il n'a point voulu recevoir les Evêques nos collègues que nous avions envoiez dans les Gaules, & parce qu'il a communiqué le premier avec Paul de Constantinople, homme méchant & perdu, & parce que lui-même a été cause d'une telle ruine que Paul ait été rapellé à Constantinople, à cause de quoi plusieurs homicides ont été commis: celui-là donc a été cause de tant de meurtres qui a rapelé à Constantinople Paul autrefois condamné. Sozomene lui-même le reconnoît, disant, Ils déposerent Maximin de Trèves comme aiant le premier communiqué avec Paul, & été cause de son retour à Constantinople.

Tom. III.

L'An 343. de N. S. le 7. de Constance & de Constant, sous les Consuls Furius Placidus & Pisidius Romanulus. Ciel. Sol. 16. & Lun. 2. le 7. de Jule.

An 343. de N.S. Onuphr. Infer. Baron. Calvis. Pagi.

NOUS avons vû dans les années 310. & 328. comme Sapor Roi de Perse exerça une grande persécution contre les Chrétiens. Il la redoubla dans ces années-ci, & il en prit occasion de la guerre qu'il faisoit contre Constance: parce qu'il les acusoit de suivre le parti de l'Empereur & de prier pour sa prospérité. Les Mages & les Juifs versoient de l'huile sur ce feu, faisant croire à ce Prince que les Chrétiens étoient contraires au bien de son Etat. C'est pourquoi il lâcha ces ennemis du Nom de Christ comme des chiens acharnez contre les pauvres fideles, dont il y eut un nombre innombrable de massacrez de toutes sortes d'âge, de sexe & de condition. Ils en vouloient particulièrement à Simeon Evêque de Ctésiphon qui étoit alors la Capitale de Perse, & l'acusèrent d'avoir des intelligences avec l'Empereur Constance. Le Roi croiant ces calomnies, imposa des tributs excessifs sur les pauvres Chrétiens, dans la pensée que la misère & les charges étroiables qu'on leur faisoit porter leur feroient mépriser & quitter leur religion. Il commanda ensuite de démolir tous les lieux où ils avoient accoutumé de s'assembler, & de faire mourir tous leurs Evêques & tous leurs Prêtres. Il fit venir Simeon, dont nous venons de parler, & lui commanda d'adorer le Soleil qu'on tenoit pour Dieu du pais, le menaçant, en cas de refus, de le faire mourir & tous les Chrétiens avec lui. Simeon répondit qu'il ne reconnoissoit le Soleil que pour une créature qui tenoit son être & toute sa beauté du vrai Dieu qu'il servoit. Le Roi irrité de cette réponse l'envoia en prison, & comme on l'y menoit, il rencontra un Eunuque, nommé

Le Roi de Perse persécute les Chrétiens. Hier. Chro. Bar. an. 343. n. 10. & seq. Soz. 1.2.c.9.

Hier. Chro. Martire de Simeon.

G

Ustha-

50 HISTOIRE DE L'ÉGLISE

An 343. *D'Ust-
basanes.* Usthasanes, qui par infirmité avoit renié la religion. Simeon le voiant lui fit, avec un visage refroigné, des reproches fort aigres sur sa lâcheté. Usthasanes fut si vivement touché des fortes paroles de ce vénérable vieillard, qu'il demanda pardon à Dieu de sa faute, & la reconnut par la profession publique qu'il avoit délaissée. Sapor s'éforça de l'endétourner par promesses & par menaces; mais voiant qu'il n'y gaignoit rien, il le fit condamner à avoir la tête tranchée. Il alla gaiement à ce suplice, & par son martire il édifia & confirma les fidèles que sa révolte avoit scandalisez. Le lendemain qui étoit le vendredi jour de la passion de Notre Seigneur, Simeon reçut la même couronne avec cent autres Ministres de l'Eglise. Ce saint homme s'étoit mis à les exhorter à persévérer constamment en la foi de Jésus-Christ, leur représentant que c'étoit vraiment vivre que de mourir pour son Nom; mais que c'étoit mourir que de le renier: que quand ils ne mourroient pas alors d'une si glorieuse mort, toujours leur faudroit-il mourir bien-tôt après, puis qu'il est ordonné à tous hommes de mourir une fois. Mais qu'après la mort il faut aller rendre conte de ses actions, & que les fidèles aloient recevoir la couronne de l'immortalité bienheureuse, au lieu que les infidèles aloient être tourmentez à jamais, & qu'il n'y avoit point de plus grand bonheur, ni de plus grand honneur que de mourir pour rendre témoignage à la vérité de Dieu. Après que, selon ses saintes exhortations, il eût vû mourir courageusement cent martirs de Jésus Christ, il endura aussi la mort avec une telle constance & une telle joie, qu'il en étonna les Mages & les bourreaux. Avec lui furent aussi martirisez deux de ses Prêtres fort âgez, l'un nommé Abedechalaa, & l'autre Ananias.

Sozom. c. 11. Pendant qu'on les faisoit mourir, il se rencontra là un nommé Pufice, Surintendant des bâtimens du Roi, qui voiant qu'Ananias trembloit, lui dit, Mon bon homme, fermez les yeux & prenez courage, car vous verrez bien-tôt la lumie-

re de Dieu. Cela le fit connoître pour être Chrétien & il le confessa hautement devant tous les assistans: ce qui fut cause qu'on le jugea digne de souffrir un suplice tout nouveau. En éfet on lui fit un trou à la gorge par où on lui arracha la langue. Sa fille fut aussi martirisée l'année suivante le même jour du vendredi de la Passion. Le Roi fit publier un cruel Edit par lequel il condamnoit à la mort tous ceux qui confessoient qu'ils étoient Chrétiens, & les Mages le firent exécuter avec des tortures & des cruautés inouïes. Bien loin que cela étonnât les fidèles, il y en eut plusieurs qui sans être acusez ni recherchez, vinrent confesser volontairement qu'ils étoient Chrétiens, de peur qu'il ne semblât que par leur silence ils reniasent leur Sauveur: ce qui fut cause qu'on fit souffrir le martire à une infinité de fidèles; on n'épargnoit pas même ceux qui étoient de la maison du Roi. Et comme on eut fait mourir un de ses Eunuques son favori, nommé Azades, il en fut si fâché, qu'il fit cesser cette persécution commune qu'on exerçoit généralement contre tous les Chrétiens, & ne la laissa en sa vigueur que contre les Pasteurs de l'Eglise. Les Mages & les Prêtres idolâtres les recherchèrent & les affigerent, principalement dans la province des Adiabéniens qui étoit presque toute Chrétienne. Entre les Martirs fut Tarbula sœur de Simeon, avec des filles & des femmes qu'on accusa d'avoir préparé du poison pour le faire prendre à la Reine, qui le crut d'autant plus aisément, qu'elle étoit malade alors, & s'imaginait d'être empoisonnée. Aithalas Evêque fut si cruellement tiré à la torture, que ses bras en furent dénoïez & que les mains lui demeurèrent pendantes comme mortes; tellement qu'il falloit qu'on lui portât le manger & le boire à la bouche; & on lui laissa ainsi une vie languissante, comme étant plus difficile à supporter que la mort. Parmi les Evêques qui la souffrirent constamment, on nomme ceux-ci, Paul, Gaddiabbe, Sabin, Mareas, Mocius, Jean, Hor-

An 343.
de N. S.

Sozom.
1, 2. c. 11.

Constan-
ce admi-
rable des
Martirs
de Perse.

Soz.
c. 12.

Soz.
c. 13.

Hor-

An 343. Hormisdas, Barbasime, Papas, Jaques, de N.S. Romas, Maares, Agas, Bochres, Abdas, Abdiesus, un autre Jean, Abramius, Agdelas, Sarbores, Ifac, Dausas, & Acipfimas, qui fut suivi de Jaques Prêtre & d'Azadane & Abdiesus Diacres. Mau-reandes Chorévêque souffrit aussi le Mar-tire, & deux cens cinquante de ses Clercs furent arrêtez prisonniers. On tenoit conte de seize mille Martirs dont tous les Noms étoient marquez, sans y compren-dre un nombre innombrable de ceux qui furent massacrez pour le Nom de Jésus Christ, desquels on ne favoit pas les noms.

Etat de l'Eglise de Perse. Une si cruelle persécution diminua ex-trêmement l'Eglise de Perse, & depuis ce tems-là, elle a eu de la peine à se re-lever & à s'y conserver; jusqu'à ce qu'elle ait été encore plus affligée par l'im-pieté de Mahomet qui s'y est fourrée & établie quelques siecles après. Quoi que cette persécution ait continué long-tems durant plusieurs années consécutives, nous l'avons raportée seulement à celle-ci: patce que nous ne pouvons pas fa-voir par les historiens en quelles années précisément les choses sont arrivées. * Si

Voi. Fleuri hist. l. 12. c. 28-30. vous la voulez voir plus amplément dé-crite, vous le pouvez dans Sozoméne au liv. 2. de son hist. depuis le chapitre 7. jusqu'au 14.

Mort de Paul Hermite. Hier. vit. Paul. li. ii. Environ ce tems-là, Antoine âgé de quatre vingts-dix ans vint visiter Paul le Patron des Hermites âgé de cent treize ans, qui mourut bien-tôt après, comme on le voit dans sa vie écrite par S. Jérôme. Le même nous apprend qu'il ar-riva de grands tremblemens de terre, cet-te année, en plusieurs lieux, qui faisoient paroître la colere de Dieu alumée contre l'ingratitude & l'impénitence des hommes. Néocésarée ville du Pont, en fut toute ruinée & abîmée par la mer, excepté le Temple & la maison de l'E-vêque. L'île de Rhode en fut aussi fort affligée: Dirrachium, nommée aujourd'hui Durazzo, ville de la Macedoine,

éprouva la même calamité. * L'année An 343. suivante il y eut aussi un grand tremble-ment de terre dans l'Italie, qui ébranla & épouvanta la ville de Rome trois jours durant; & qui ruina douze villes de la Campanie. † On peut raporter à ce tems ce que Socrate & Sozoméne reci-tent, que Constant écrivit à son frère Constance pour le prier de lui envoyer trois Evêques qui rendissent raisons pourquoi on avoit chassé Paul de Constantinople & Athanase d'Alexan-drie. Constance pour contenter son frê-re lui envoya Narcisse d'Irenopole de Ci-licie, Theodore d'Heraclée de Thrace, & Marc d'Aréthuse de Sirie, qui tâche-rent de persuader à Constant que ce qui avoit été fait contre Paul, & ce qui avoit été ordonné contre Athanase à Antioche, étoit juste: c'est pourquoi ils ne voulu-rent point conférer avec Athanase. Et comme on leur eut demandé leur Con-fession de foi, ils cachèrent celle qui avoit été dressée à Antioche & en présentèrent une autre. Enfin Constant voiant qu'il ne pouvoit rien tirer d'eux davantage fut obligé de les renvoyer sans rien faire.

L'An 344. de N. S. le 8. de Con-stance & de Constant, sous les Con-suls Salustius Autor & Domitius Leontius, Cicl. Sol. 17. & Lun. 3. le 8. de Jule.

EN ce tems-ci il y avoit une gran-de guerre alumée entre l'Empe-reur

* Teophane ajoute que la plus grande par-tie de la ville de Salamine fût aussi renver-sée par un tremblement de terre qui arriva dans l'île de Cypre.

† Duras sur les côtes de la Grece en fut tellement abîmée, comme un Païen l'a écrit & que Godefroi le raporte dans son ancien-ne Description du Monde, qu'elle ne pa-roissoit plus, ce qu'on ne pouvoit mieux at-tribuer qu'à la justice divine irritée par les crimes des habitans. D'autres raportent cet événement en l'année, 345.

an. 343. §. 3. * Selon Pagi, le Martire de Simeon & de ses Compagnons n'arriva, qu'en 349.

An 344. de N.S. dans la guerre de Perse. Socr. 1.2.c.25. Am. Marce. 1.18-20. Eutr. Fest. Hier. Chro.

reur Constance & Sapor ou Sapoires Roi de Perse, laquelle dura plusieurs années; mais nous n'avons point d'historiens qui nous en décrivent les particulaitez, ni qui nous en marquent les années. Nous aprenons seulement en général que cette guerre ne fut point favorable à Constance, qu'au contraire, il fut batu en diverses rencontres & en plusieurs batailles, * qu'il y perdit quantité de villes sujetes à l'Empire, & que Sapor fut presque toujours victorieux. En quoi les fideles de ce tems-là remarquoient un juste jugement du Fils de Dieu sur l'Empereur, de ce qu'il ne favorisoit & n'avançoit que les Ennemis de sa Divinité éternelle, & persécutoit ceux qui la défendoient.

Concile à Antioche & son Simbole. Socr. 1.2.c.19. Soz. 1.3.c.11. Athan. de Sinod. p. 895.

Trois ans après le Concile d'Antioche dont nous avons parlé en l'an 341. ils y eurent un autre composé de presque tous les Evêques d'Orient, qui dresserent un nouveau Simbole, où ils exposoient fort au long leur créance touchant la personne de Jesus-Christ & ses deux natures, la divine & l'humaine en une seule personne. Ce Simbole a beaucoup de bonnes choses & est fort Orthodoxe en apparence; il fut composé par une Assemblée d'Evêques, dont la plupart étoient sains en la foi, & tâchoient, sans doute, de ramener doucement les Ariens à l'union de l'Eglise par un formulaire commun de créance. Ce Simbole fut nommé *μακροσίχοι* c'est-à-dire, *de longue file*, à cause de sa longueur, & fut envoyé par ce Concile aux Evêques d'Italie & d'Occident qui étoient assemblez à Milan, pour le leur faire agréer. Il leur fut porté par Eudoxe de Germanicie, par Martirius & par Macedonius de Mopsueste en Cilicie.

Est rejeté par les Occidentaux. pour le langage étrange dans lequel il étoit conçu & qu'ils n'entendoient pas, *ὡς ἡ ἀποστολικὴ ἐκκλησία, καὶ ἡ μὲν συνίκα*, soit parce

Am. Marce. 1.25. p. 326. ex Biblioth. Fr. Lindenbrogii.

* L'Histoire remarque que Constance défait par les Perses, aiant été contraint de fuir suivi de peu de personnes, fut réduit à demander un morceau de pain à une femme de la campagne.

qu'il n'y étoit point parlé d'unité d'essence du Fils avec le Père, & que le mot de *Consubstantiel*, marque des vrais Orthodoxes, ne s'y trouvoit pas. C'est pourquoi ils répondirent que le Simbole de foi établi au Concile de Nicée leur suffisoit, & qu'il ne falloit pas faire une plus exacte recherche de cette matière que ce qui y avoit été ordonné. Dans ce Simbole ils condamnoient l'hérésie des Marcelliens & des Ancirologalatiens, qui est la même, c'est-à-dire, l'hérésie de Marcel qui avoit été & qui se disoit encore Evêque d'Ancire en Galatie, lequel renouveloit l'erreur de Paul de Samosate, qui renversoit les Personnes divines, mettoit deux personnes en Jesus Christ, & soutenoit qu'il n'avoit point été avant que d'être fils de Marie. Dans ce même Simbole les Photiniens y sont aussi nommément condamnés: ce qui montre que l'hérésie de Photin Evêque de Sirmisich étoit déjà en vogue, qui remettoit en vigueur les hérésies de Sabellius, de Paul de Samosate, de Cérinthe & d'Ebion, & enseignoit que le Christ n'étoit qu'un pur homme, qui n'avoit commencé d'être le Christ, que depuis que le S. Esprit descendit sur lui lorsqu'il fût baptizé. Son hérésie fut encore condamnée en plusieurs Conciles, dont il se moqua, & nonobstant leurs décisions se maintint long-tems dans son siege par la faveur du peuple, auquel il agréoit fort, jusqu'à ce qu'enfin il fut entièrement déposé & chassé par le Concile qui se tint à Sirmisich l'an 351.

L'An 345. de N. S. le 9. de Constance & de Constant, sous les Consuls Amantius & Cejonius Rufinus Albinus. Cicl. Sok. 18. & Lun. 4. le 9. de Jule.

L'A guerre continuoit toujours en Orient entre Constance & le Roi de Perse, qui assiegea encore cette année Nisibe, ville de Mésopotamie, l'espace de trois

An 345. trois mois, sans qu'il la pût prendre : Dieu voulant encore supporter son Eglise qui y étoit recueillie & le saint Evêque qui la gouvernoit, de qui nous avons parlé en l'an 338. D'autre côté, Constant faisoit aussi la guerre sur les frontieres des Gaules contre les Alemans qui y faisoient des courses.

Julien surnommé l'Apostat. Depuis le commencement de l'Empire de Constance nous n'avons rien dit de Julien son Cousin, qui à l'âge de douze ans commençoit à faire parler de lui, a par des marques de son courage & de son esprit relevé & subtil. c Constance l'avoit donné à Eusébe de Nicomédie, qui étoit son parent du côté de sa Mère, pour l'instruire en la pieté: mais il étoit encore bien jeune lors qu'Eusébe mourut. d Depuis on lui donna pour Précepteur un Scithe, nommé Mardonius, pour lui enseigner les langues & les lettres humaines: mais comme ce Précepteur étoit Païen, il fit glisser dans l'esprit de son Disciple un dégoût pour la Religion Chrétienne & un goût pour le Paganisme, qui prit de si profondes racines en lui, qu'il en a enfin fait paroître les pernicious fruits. Ce qui doit enseigner les Pères & Mères à prendre soigneusement garde de ne point commettre l'instruction de leurs enfans à des Maîtres idolâtres. e Julien dès ce tems-là fit paroître des effets de sa mauvaise inclination & de son courage hardi, qui aiant été remarquez par Constance il en conçut de la jalousie & de la crainte. Julien s'en aperçut qui pour se garantir de la cruauté de Constance, contrefit le simple, l'humble & le zelé pour la religion. Pour cet effet, il entra dans le Clergé à l'âge de seize ans & fut Lecteur dans il l'Eglise, il se mit même avec les Moines. Depuis il se retira dans l'Asie, où il acheva de se corrompre & devint Païen opiniâtre, par le moien de Jamblique & d'Edésius Philosophes idolâtres, & particulièrement d'un Maxime Magicien, qui l'assûroit continuellement de la part de ses Dieux (disoit-il) qu'ils l'éleveroient un jour à l'Empire. C'est ce Julien qu'on

surnomma l'Apostat, qui fit sentir sa cruelle haine à l'Eglise, comme l'Histoire de N. S. re le fera voir.

L'An 346. de N. S. le 10. de Constance & de Constant, sous les Consuls Constantius Aug. IV. & Constantius Aug. III. Cicl. Sol. 19. & Lun. 5. le 10. de Jule.

ON ne put s'accorder à élire des Consuls le premier jour de Janvier, comme c'étoit la coûtume, mais l'élection en fut remise vers le milieu de l'année, où on mit en cette dignité les deux Empereurs.

On met d'ordinaire le Synode de Cologne en cette année, le 12. de Mai, où assisterent Maximin ou Maxime de Trèves, Valentin d'Arles, Donatien de Châlon, Sevrin de Sens, Optatien de Troies, Jessé de Spire, Victor de Vornes, Valerien d'Auxerre, Simplicius d'Autun, Amand de Strasbourg, Justinien de Bâle, Eulogius d'Amiens, Servais de Tongres, Discholius de Reims, S. Athanase y assista aussi comme on le peut voir dans le 2. tome des Conciles. Tous ces Evêques condamnerent & déposerent Euphratas Evêque de Cologne pour avoir nié la Divinité du Fils de Dieu. Plusieurs autres Evêques qui n'avoient pû assister au Synode, y envoierent leur consentement, savoir Martin de Maience, Sainctain de Verdun, Supérieur de Cambrai, Mercure de Soissons, Victor de Mets, Didier de Langres, Pancharius de Besançon, Victorin de Paris, Dioper d'Orleans & Eusébe de Rouen. Nous avons mis les Noms de tous ceux qui ont signé au Synode de Cologne, afin de faire voir quels étoient en ce tems-là une grande partie des Evêques de nos Gaules. On remarque de Simplicius d'Autun qu'il garda sa femme étant Evêque, & qu'il coucha toujours avec elle en un même lit. Mais, si on en croit Gregoire de Tours, qui se plaît à rapporter

An 346 de N.S. force miracles, ils ne se touchoient point l'un l'autre: ce qu'ils confirmerent par ce miracle, qu'ils tinrent long-tems des charbons de feu dans leurs mains sans se brûler. Pour retourner au Synode de Cologne, on ne peut revoquer en doute, qu'il ne se soit tenu environ ce tems-là & qu'Euphratas n'y ait été déposé. Mais ou il faut dire que ç'a été quelques années après celle-ci, vû qu'il fut l'un des Députés au Concile de Sardique qui se tint l'année suivante, & qu'il fut encore député depuis comme un bon Evêque par l'Empereur Constant: ou si l'on veut que ç'a été cette année qu'il ait été déposé, il faudroit dire que c'eût été sur de fausses acufations, & que cela aiant été vérifié & reconnu d'abord au Concile de Sardique, il y ait été justifié & reçu comme Evêque Orthodoxe * Au reste, Maximin de Trèves de qui nous venons de parler & de qui nous parlerons encore, étoit fort célèbre pour son savoir, sa piété & sa vertu. Loup Servat Abbé de Ferrieres a écrit sa vie l'an 839. sur des Mémoires, dit-il, tels quels, & qu'il a été obligé d'y retrancher plusieurs choses fabuleuses, de peur qu'elles n'ôtassent la créance au reste. Mais on remarque qu'il en a encore laissé plusieurs autres qu'il devoit retrancher, & qu'on ne croira pas aisément; sur tout dans l'histoire de la Translation de son corps. Il dit que Maximin étoit né à Poitiers, d'une illustre race, & étoit frère de S. Maxence Evêque de la même ville avant S. Hilaire, qu'il avoit été attiré à Trèves par la réputation de S. Agrice ou

Maxi-
min de
Trèves.

Du Pin. * [Les Actes de ce Concile, (selon Mr. Du Pin,) ont été inconnus aux anciens Historiens, qui n'ont point parlé de cette Histoire, ni du Concile de Cologne. Le premier qui les a citez, dit-il, est l'Auteur des Actes de Servat de Tongres, que les Savans reconnoissent être suposez; après lui Loup Servat en parle dans la vie de Maximin. Hoger Abbé de Lobbes, & quelques autres nouveaux en font mention; mais leur autorité est de peu de conséquence sur un fait aussi ancien que l'est celui-là]

Agroecius qui en étoit Evêque, & qu'il lui succéda après sa mort. An 346. de N.S.

Il se fit un Edit * cette année de la part des Empereurs par lequel ils com-
mandoient de fermer les Temples des Païens, qui étoient bâtis dans l'enceinte des murailles des villes; & défendoient de ne point toucher à ceux qui étoient dehors. *Edict touchant les Temples idolâtres. Cod. Theod. Lib. 16. tit. 8.*

S. Athanase avoit été plus de trois ans à Rome sans pouvoir être rétabli. L'Empereur Constant sachant qu'il étoit injustement persécuté pour la cause du Fils de Dieu qu'il défendoit, lui manda de le venir trouver à Milan, où il le reçut avec beaucoup de témoignages d'honneur & d'estime pour sa personne. Il prit aussi plaisir à l'entendre raconter les persécutions qui lui avoient été faites, & l'état de la Religion Chrétienne comme elle étoit dans l'Egipte & dans les autres provinces qui étoient sujettes à Constance. Cela donna encore un plus grand desir à Constant de chercher des remèdes à ces troubles horribles qui déchiroient l'Eglise. Osius de Cordouë, qui étoit alors à la Cour de Constant avec plusieurs autres Evêques, lui proposa qu'il n'y en avoit point de meilleur que de tenir un Concile Général composé des Evêques d'Orient & d'Occident, où les acufations des Pasteurs chassés de leurs Eglises seroient derechef examinées, & la foi du Concile de Nicée seroit confirmée. L'Empereur Constant en écrivit à Constance son frere, pour le porter à consentir à un si bon dessein. Ils s'y a-
cor-

* Le Cardinal Baronius a cru que les loix dont il est parlé dans cet article avoient été données cette année 346. trompé par cette Soucription, *Donné les Calendes de Novembre sous les Consuls Constance pour la 4. fois, & Constant pour la 3.* Mais c'est une faute, selon le P. Pagi, qu'il faut corriger, en mettant sous les Consuls Constance 3. & Constant 2. parce que Catellinus à qui ces Loix étoient adressées, fut Préfet de la ville les années 342. 343. & 344. mais non pas l'année 346. comme il paroît par le livre des Préfets de la ville. Aussi Godefroi les met dans l'année. 342. *Ann. 346. num. 50. An. 342. §. 18.*

An 347. de N.S. corderent & choisirent Sardique, ville de l'illirie proche des frontieres de Thrace, comme étant la plus commode pour y assembler les Evêques de l'un & de l'autre Empire. De sorte que les Empereurs d'un commun consentement y convoquerent le Concile pour l'année suivante.

Socr. 1.2.c.20. Soz. 1.3.c.11. *Κηρύσσεται αὐθις οἰκουμενικὸν ἐπι τὴν σαρδικίαν ὑπὸ δύο βασιλέων.* Car il n'y avoit alors que les Empereurs qui convoquassent les Conciles Universels.

Onuphr. Fast. &c. Baron. Calvis. Pagi. *L'An 347. de N. S. l'onzième de Constance & de Constant, sous les Consuls Flav. Eusebius & Fl. Rufinus. Cicl. Sol. 20. & Lun. 6. l'onzième de Jule.*

Les Evêques tant d'Orient que d'Occident, suivant l'ordre des Empereurs, se rendirent à Sardique au nombre de cent soixante dix ou environ, comme le témoigne S. Athanase : & on le doit croire plutôt que tout autre, vû qu'il étoit présent au Concile, & que c'étoit pour l'amour de lui principalement qu'il avoit été convoqué. Il y en avoit soixante & seize des Orientaux, selon le calcul de Sabin, ou quatre-vingts selon le texte de leur Epître, & quatre-vingts dix ou quatre-vingts quatorze des Occidentaux, dont il y en a cinquante neuf ou soixante marquez à la fin de l'Epître écrite à Jule. Il est vrai que les Pères du Concile de Sardique, qui n'étoient que quatre-vingts dix ou quatre-vingts quatorze, aiant dressé leurs Décisions & leurs Canons, les envoierent incontinent après à d'autres Evêques tant d'Orient, que d'Occident qui en étoient absens, pour avoir leur aprobatation ou confirmation de ce qu'ils avoient ordonné, & il y en eut encore plus de deux cens qui l'approuverent. Ce qui est à remarquer, parce qu'on confond souvent ceux-ci qui ne firent que confirmer ou approuver les Arrêtez de ce Concile, quoi qu'ils ne s'y fussent point trouvez, avec ceux qui le composèrent

éfectivement. De sorte que quand S. Athanase parle de trois cens Evêques de ce Concile, & que d'autres après lui parlent d'un pareil nombre ou d'un plus grand, cela se doit entendre tant de ceux qui l'ont aprouvé que de ceux qui y ont assisté. Il y en a qui ont dit, que la plupart des Pères qui s'étoient trouvez au Concile de Nicée assistèrent au vrai Concile de Sardique. Mais ils se sont trompez, car il n'y en eut que cinq, qui furent Osius, Protogene, Marcel, Asclepas, & Athanase. Il est vrai qu'il y en eut encore treize qui l'approuverent depuis sa tenue, qui avec ces cinq premiers ne font que dix-huit. Mais qu'est cela au prix de trois cens dix-huit qui composèrent le Concile de Nicée ? Socrate dit que plusieurs Evêques ne vinrent pas au Concile de Sardique, prenant pour excuse les uns la maladie, les autres la brieveté du tems assigné, & en rejettoient la cause sur Jule Evêque de Rome. Il y envoya pour Légats deux de ses Prêtres, l'un nommé Archidam & l'autre Philoxene, avec des prieres & des excuses au Concile de ce qu'il ne pouvoit y assister lui-même. Ce ne furent pas ses Légats qui y présiderent : Mais Osius, Evêque de Cordoie en Espagne, y fut le Président. Cette dignité lui fut conférée sans contredit à cause de son âge, de sa pieté, de son savoir, de son zèle, de son expérience & des emplois honorables qu'il avoit eus dans les affaires Ecclesiastiques. Il y présida, dis-je, pour lui-même & non pour Jule, comme le montrent evidemment les souscriptions couchées en ces termes, *Osius d'Espagne, Jule de Rome par Archidam & Philoxene ses Prêtres, &c.* Car s'il y eut présidé comme Légat de Jule, il n'y a personne qui ne voie qu'il eut falu souscrire ainsi, *Jule de Rome par Osius Evêque d'Espagne & par Archidam & Philoxene Prêtres de Jule.* * Ajoûtez, qu'alors le

* C'est aussi le sentiment de Mr. du Pin dans sa Nouvelle Bibliothèque, où il dit que le nom d'Osius est le premier dans les souscriptions qui sont dans S. Athanase, le

S. An. 347. de N.S. Card. du Peron. l. 1. de la Repliq. c. 25. p. 105. l. 2. c. 20. Osius Président du Concile. Athan. ad Solit.

An 347. le Pape ne se qualifioit qu'Evêque de son de N.S. Eglise de Rome, de même que les autres Evêques prenoient le nom chacun de leur Eglise: & qu'il n'avoit pas encore le pouvoir ou la coutume d'avoir des Evêques pour Légats dans les Conciles, mais seulement des Prêtres de son Clergé de Rome. Il vint dans ce Concile plus d'Evêques de l'Occident que de l'Orient, par les soins d'Athanase, pour pouvoir tenir bon contre les Orientaux, dont il savoit qu'il y en avoit grande quantité qui lui étoient contraires & qui l'avoient déjà condamné. D'Orient donc arrivèrent à Sardique Theodore d'Héraclée, Narcisse de Néroniade de Cilicie, Etienne d'Antioche, George de Laodicée, Acace de Césarée de Palestine, Menophante d'Ephese, Urface de Singidon, Valens de Mursé en Mœsie & Ischiras de Mareotis, qu'on savoit être tous Ariens & ennemis d'Athanase. Il y avoit aussi avec eux plusieurs Evêques d'Orient qui véritablement n'étoient pas Ariens, mais qui se laisserent emporter par les autres. Il n'y eut que Macaire & Asterius, deux Evêques notables, qui quitterent leurs confrères d'Orient pour se joindre à ceux d'Occident qui composèrent le Concile de Sardique. Les Orientaux avoient obtenu de Constance d'avoir des Comtes & des Capitaines pour les accompagner, croiant que par leur autorité & par leur violence ils obtiendro-

Athanas.
Apol. 2.
p. 754.
& ad
Solit.
818.

quel dit qu'il a été le Chef & le Président de tous les Conciles, où il a assisté. a Theodoret dit nettement qu'il présida à ce Concile, aussi bien que b Sozomène; & le Concile de Calcedoine, dans son Discours à Marcien au Tome 4. des Conciles p. 825. Mr. de Marca, (ajoute Mr. du Pin,) a prétendu qu'il avoit présidé à ce Concile au nom du Pape; mais son opinion n'est fondée sur aucune conjecture solide. Les Légats du Pape signent après lui, & déclarent qu'ils représentent eux seuls sa personne.] Ce ne fut pas non plus le Pape Jule qui convoqua le Concile comme l'ont cru Baronius & Lupus, mais ce furent les deux Empereurs, qui le firent assembler comme il paroît manifestement par la seconde Apologie d'Athanase.

Pagi,
an. 346.
§. 4.

ient ce qu'ils voudroient, comme ils avoient fait en d'autres Conciles précédens. Mais ils furent tout étonnez que de telles procédures ne pouvoient avoir lieu à Sardique. Ils voioient aussi qu'on avoit fait venir des Provinces, des députés irréprochables pour y vérifier, d'un côté, l'injustice de leurs actions passées, & de l'autre, la sainteté de vie & la pureté de la doctrine d'Athanase. De plus, ils confidéroient qu'il leur devoit être confronté devant des Juges équitables & non passionnez. Ces choses les firent résoudre à ne point comparoître au Concile & à empêcher que ceux qui étoient venus avec eux, ne s'y trouvassent; & pour prétexte ils dirent qu'ils ne pouvoient entrer au Concile, si Athanase & Marcel d'Ancire & d'autres qui avoient été excommuniés par un Concile, n'en étoient mis dehors. Osius & Protogène Evêque du lieu, leur firent savoir que cela ne se pouvoit, & que s'ils ne comparoissoient pour soutenir leurs accusations, on les condamneroit par contumace comme des Impositeurs, & comme coupables des crimes dont ils étoient chargez, & qu'on absoudroit Athanase & les autres Evêques qu'ils avoient acusez. Sur cela ils se séparèrent & se retirèrent à Philippopole, ville de Thrace, où ils tinrent un Concile à part.

Les Evêques qui demeurèrent à Sardique, voiant la séparation des autres, vinrent à examiner les causes pour lesquelles ils étoient assemblez, & premierement celle d'Athanase qui étoit la plus importante. La fuite de ses Aversaires vérifioit son innocence, & de plus il la fit voir si clairement, que le Concile le justifia de tous les crimes dont il avoit été chargé, le reçut à la communion Ecclesiastique, le rétablit avec honneur dans sa charge, & écrivit des lettres aux Eglises d'Egipte & de Libie, & particulièrement à l'Eglise d'Alexandrie, pour leur faire savoir la justification de leur Evêque, & pour leur déclarer qu'ils ne fissent point de difficulté de le recevoir. Après cela le Concile examina les accusations

An 347.
de N.S.

Les Evêques
d'Orient
se séparèrent.

Socr.
1.2.c.20.
Hilar.
Frag. 2.

Le Concile de
Sardique
rétablit
Athanase
& Marcel
& Asclepias.
Epist.
Sinod.
ad omn.
Episc.
ap. Ath.
Apol. 2.
p. 763.

An. 347. tions faites contre les Evêques Eufébiens de N.S. qui s'étoient retirez; lesquelles furent trouvées si atroces & si clairement prouvées, que Theodore, Narcisse, Etienne, George, Acace, Menophante, Ursace, & Valens y furent déposés de leurs charges. Et quant à Grégoire qui s'étoit emparé de l'Eglise d'Alexandrie, non seulement le Concile le déposa, mais aussi l'exclut à perpétuité de l'Episcopat, cassa toutes ses ordinations & interdit l'exercice de l'ordre à tous les Clercs qu'il avoit établis. Ensuite on examina l'affaire de Marcel d'Ancire & celle d'Asclepas de Gaze, qui avoient été déposés comme hérétiques par les Eufébiens. Le Concile les déclara innocens de ce dont on les acusoit, & les renvoia dans leur Siege. Il est vrai qu'Asclepas y fut rétabli par le commandement de Constance, suivant l'Arrêté de ce Concile, & Quintien qui avoit occupé sa place, en fut ôté. Mais pour Marcel; il faut se resouvenir de ce que nous en avons dit dans les années 336. & 341. qui fait voir que ce Concile de Sardique n'eut pas raison de le juger digne d'être rétabli dans son Siege, vû qu'il s'en jugea lui-même indigne, & qu'il fut reconnu ensuite pour un pernicieux hérétique. Il y a de l'apparence aussi que, comme nous l'avons dit en l'année précédente, Euphratas de Cologne fut rétabli dès le commencement du Concile, sur ce qu'on y avoit reconnu son innocence. S. Epiphane & Sulpice Sévere nous apprennent aussi que par le commandement de l'Empereur, le procès de Photin fut aussi revû dans ce Concile, & que le jugement de condamnation qui avoit été donné contre lui en l'an 344. à cause de son hérésie, fut confirmé: Et que cela fâchoit fort Marcel, à cause que Photin avoit été son disciple.

Canons du Concile.
 Concil. to. 2. p. 644.
 Après avoir vuide les affaires des particuliers, les Pères du Concile ne voulurent rien ajouter au Simbole de Nicée, ni faire aucune nouvelle Confession de foi: mais se mirent seulement à dresser des Canons qui regardoient l'ordre extérieur & la discipline de l'Eglise. Nous ne les ra-

Tom. III.

porterons pas ici, parce que 1. ou ils sont de peu d'importance; ou s'il y en a de considérables, la substance en est rapportée dans les Canons des autres Conciles. 2. On doute de leur nombre, de leur ordre & de leur maniere, les uns en mettant plus, les autres moins, les uns les disposant en un rang, & les autres en un autre, & les uns les proposant en une sorte, & les autres en une autre: de là vient que les Anciens n'en ont jamais reconnu ni établi l'autorité. 3. Depuis la tenue de ce Concile jusques à l'an 417. c'est-à-dire soixante & dix ans durant, on n'a fait aucune mention des Canons de ce Concile, bien loin de les avoir observés, & les Evêques d'Afrique entre lesquels étoient Aurele & S. Augustin ne savoient ce que c'étoit. * Néanmoins, parce qu'il y en a qui font bouclier du Canon cinquième selon les uns, & le septième selon les autres, pour appuyer les Apels des Evêques au Pape, je le mettrai ici tout du long, afin qu'on en puisse mieux juger. Où il faut remarquer, qu'Osius, qui présidoit à cette assemblée, proposâ ces Canons en deux qui furent proposés par Gaucence de Naïsse, un par Janvier de Benevent, & un par Aëce. Voici donc ce que porte ce Canon.

L'Evêque Osius a dit, Il m'a semblé bon Canon que si quelque Evêque est dénoncé ou accusé, & si les Evêques de ce même pays étant assemblés l'ont dégradé & qu'en aiant appelé il ait recours au très-heureux Evêque de l'Eglise de Rome, qui, après l'avoir oui, estime juste de renouveler l'enquête de la même affaire,

H

re,

* [„ Les Canons du Concile de Sardique, Du Pin (dit Mr. Du Pin,) n'ont point été reçus par l'Eglise Universelle, comme des Loix générales. Ils n'ont point été mis dans le Code des Canons de l'Eglise Universelle approuvé par le Concile de Calcedoine. L'Orient ne les a jamais reçus; les Evêques d'Afrique ne les ont point non plus voulu reconnoître. Il n'y a que les Papes qui s'en soient servis, & encore les ont-ils cités sous le nom du Concile de Nicée, pour leur donner plus de poids & plus d'autorité.]

An 347. de N.S.

Theod. 1. 2. c. 8.

Epiph. hæc. 71. Sev. 1. 2.

Canons du Concile. Concil. to. 2. p. 644.

Apels à Rome.

Du Pin Nouv. Bibl. to. 2. p. 329.

An 347. re, qu'il daigne écrire aux Coëvêques qui sont de N.S. voisins de la province, afin qu'ils recherchent chaque chose avec soin & exactitude, & que selon la foi de la vérité ils déterminent l'affaire. Mais si quelqu'un requiert aussi que son affaire soit ouïe & revue de nouveau, & s'il semble bon à l'Evêque de Rome de s'émouvoir à sa prière, que de son côté il envoie des Prêtres; il sera en la puissance de l'Evêque de faire ce qu'il aura trouvé à propos. Et s'il ordonne qu'il faille envoyer des gens qui jugent après les Evêques, & qui aient l'autorité de le faire de la part de celui qui les a envoyez, cela aussi doit être posé. Mais s'il croit que les Evêques suffisent pour connoître & pour terminer le différent, il fera ce que sa sagesse lui suggerera.

Je ne pense pas qu'il y ait personne qui ne voie qu'il y a là un long embarras de paroles non nécessaires, & si obscures, qu'il faut deviner ce que ces Pères veulent dire, qui revient, ce semble, à ceci; Que si un Evêque prioit l'Evêque de Rome de revoir son procès, il avoit le pouvoir de commettre des Juges du voisinage ou d'en envoyer de son Clergé avec une autorité suffisante: ou bien de laisser l'affaire en l'état qu'elle étoit auparavant. Et je ne sai pourquoi ce Canon a été ajouté, vû que le troisième attribue le même pouvoir à Jule. Et ce Canon, sans doute, ne fut mis en avant que pour justifier le procédé d'Athanase, qui aiant eu son recours à Jule, l'avoit toujours protégé. Mais quand il n'y auroit rien à dire contre ce Canon, qu'en peut-on inferer? sinon que c'est un reglement de prudence humaine proposé à bonne intention en un tems de schisme: mais qui n'a point été pratiqué, & qui même n'a point été mis en lumière jusques à l'an 418. qu'on voulut faire passer pour coûtume les Apels faits au siege de Rome. † Voilà ce Canon

Du Pin † Il est bon d'entendre encore Mr. Du Pin p. 328. „ là dessus. [Ces trois Canons, parlant du „ 3. 4. & du 5. selon le Grec qui concer- „ nent les Jugemens Ecclesiastiques,) ont „ donné, dit-il, sujet à de grandes contesta- „ tions, qui s'évanouïroient bien-tôt, si l'on

non dont on fait tant de bruit, & qui est la cause que quelques-uns veulent faire passer le Concile de Sardique pour l'Universel, ou bien pour être le même que le Concile de Nicée. Cela est vrai si l'on regarde à sa convocation & à l'intention des Empereurs Constance & Constant, ils le firent convoquer de tout l'Empire Romain, tant d'Orient que d'Occident. Mais si l'on considère sa tenue & ceux qui y ont assisté, il n'y a pas eu cent Evêques & presque tous de l'Empire d'Occident, vû que ceux d'Orient s'en étoient séparés. C'est pourquoy on ne l'a jamais mis au nombre des Conciles Généraux ou Universels: car il n'y a personne qui ne sache qu'on conte ainsi les 4. Premiers, le Concile de Nicée, celui de Constantinople, celui d'Ephese & celui de Calcedoine. Quant à fai-

„ s'arrêtoit précisément aux termes du Con- „ cile de Sardique, qui sont assez connoî- „ tre: Premièrement, que la Discipline que „ les Pères établissent, est nouvelle. Se- „ condement, qu'ils ne donnent point à l'E- „ vêque de Rome le droit de juger la cau- „ se d'un Evêque dans son Tribunal à Ro- „ me; mais qu'ils lui donnent l'autorité „ d'examiner, s'il a été bien ou mal jugé; „ & en cas qu'il trouve qu'il a été mal jugé, „ d'ordonner un nouveau Jugement dans „ le Pais, & par les Evêques les plus voi- „ sins de la Province, où il a été jugé, au- „ quel il peut faire assister des Légats de sa „ part, s'il le juge à propos.] (" Ce n'étoit Godeau „ pas, (dit Mr. de Godeau,) " lui attri- „ buer une juridiction nouvelle, mais en „ regler l'usage pour le bon ordre de l'E- „ glise. Celle de France, ajoute-t-il, en- „ tre toutes les autres, a été très jalouse de „ garder cette forme, dans le jugement de „ ses Evêques qui ont toujours été jugés dans „ le Roiaume par leurs Comprovinciaux, „ ou par des plus voisins, pour en faire au „ moins le nombre de douze; soit en pre- „ miere instance, soit par commission du „ Pape, après l'appellation de la Sentence „ du Synode.) Et Mr. de Marca [soutient „ que le droit qui a été acquis à l'Evêque „ de Rome dans le Synode de Sardique, est „ tout à fait différent du jugement d'Apella- „ tion, & qu'on ne lui a accordé que le pou- „ voir de faire examiner de nouveau la cause.]

An 347. à faire le Concile de Sardique un même de N.S. avec celui de Nicée, je ne sai comment cette pensée a pû tomber dans l'esprit de personnes doctes, vû qu'ils ont été éloignez l'un de l'autre par l'espace de vingt deux ans, qu'ils ont été convoquez en divers lieux, par divers Empereurs & pour diverses causes, & qu'il y a eu plusieurs Conciles qui se sont tenus entre deux. On aura occasion de parler de ce Concile & de son Canon dans les années 417. 418. & 419.

Lettres du Concile de Sardique.
Epist. Sinod. ad Jul.
 Les Evêques de Sardique après avoir arrêté ce qu'ils trouverent bon, écrivirent une lettre Sinodale à Jule, Evêque de Rome, qu'ils apellent, non *Très-Saint Père*, mais *Frère très-aimé & Comministre*, non pour lui demander la confirmation de leurs Décrets, ou pour lui en rendre conte, mais pour l'avertir de ce qu'ils avoient arrêté, & ils lui disent, *Quand vous aurez lû ce que nous avons fait savoir aux très-heureux Augustes, vous verrez aisément que nous n'avons rien laissé autant que la raison le souffroit: & de peur qu'un long recit ne fût ennuyeux, nous avons insinué ce que Valens & Ursace ont fait & commis. Or vôte excellente prudence doit mettre ordre que les frères qui sont en Sicile, en Sardaigne & en Italie, connoissent par vos lettres les choses qui ont été faites & arrêtées. Et la pleine rélation des frères que vôte sincère charité a envoiez, enseignera le reste à vôte unanimité. Or nous avons eu soin d'ajouter les noms de ceux qui ont été déposés à cause de leurs forfaits, afin que vôte exquisite gravité sache ceux qui ont été privez de la communion. Ils lui disent aussi, Frère très-aimé, quoi que vous aiez été séparé de corps, vous avez été présent d'esprit acordant & de volonté, & l'excuse de vôte absence a été honnête & nécessaire. Ils écrivirent aussi une Lettre Générale pour tous les Evêques & pour toutes les Eglises, laquelle finit en ces termes, *Aiez soin, nos très-chers Confrères, de donner vôte consentement comme présens en esprit à nôtre Sinode & de le marquer par vôte souscription, afin de conserver l'uniformité de sentimens**

Hilar. Fragm. p. 15.
Epist. Sinod. ad omn. Episc. to. 2. conc. p. 670. ap. Ath. p. 760. ap. Hilar. fragm. ap. Theod. l. 2 c. 8.

entre tous nos Collègues. C'est là ce que fit le vrai Concile de Sardique. An 347. de N.S.

Mais les Evêques d'Orient assemblez à Philippopole, firent tout le contraire de ce qui avoit été arrêté à Sardique. Car ils confirmerent leur premiere sentence de déposition qu'ils avoient donnée contre Athanase, contre Paul, contre Marcel & contre Asclepas: & de plus, ils furent si déraisonnables, que de déposer Jule, Osius, Protogène, Gaudence & Maximin. Voici Sozom. les termes de leur lettre Sinodale; *Tout le Concile, selon la très-ancienne loi, a condamné Jule de la ville de Rome, Osius de Cordoue, Protogène de Sardique, Gaudence de Naiffe & Maximin de Tréves, comme auteurs de la communion de Marcel & d'Athanase, & de tous les autres scélérats qui ont participé aux homicides de Paul de Constantinople & à ses actes sanglans. Le Concile a aussi condamné Maximin de Tréves, pour n'avoir pas voulu recevoir les Evêques nos Collègues que nous avions envoiez dans les Gaules, & pour avoir été le premier à communiquer avec Paul de Constantinople, homme méchant & perdu, & pour avoir fait revenir Paul à Constantinople où ce malheureux rapel a causé plusieurs meurtres. Celui qui a été cause de tant de sang répandu, qui a rapellé à Constantinople Paul autre fois condamné: quiconque entendra parler de ce qu'il a fait, en aura de l'horreur, que les Prêtres ont été tirez par lui tout nus au marché, & (ce qui doit être dit avec douleur) qu'il a profané à découvert & en public le corps consacré du Seigneur, pendu au cou des Ministres, & au milieu de la ville dans la place publique, a dépouillé les très-saintes vierges dédiées à Dieu & à Christ &c.*

Voilà ce qu'ils firent contre les personnes. Quant à la Doctrine, ils dressèrent une Confession de foi que S. Hilaire même aprouve, quoi qu'ils n'y aient pas inferé le mot de *Consubstantiel*, qui avoit été ordonné à Nicée. Ils excommunièrent ceux qui disoient qu'il y avoit trois Dieux, ou que Christ n'étoit point Dieu, ou que le Père, le Fils & le S. Esprit

An. 347. Esprit n'étoient qu'une même personne, ou que le Fils n'étoit point engendré, ou qu'il y avoit eu un tems ou un siecle auquel il n'étoit point. Ils écrivirent aussi une Epître Sinodale qu'ils adresserent à tous les Evêques Catholiques. Ils l'envoierent aussi à Donat qui étoit alors Evêque des Donatistes dans Carthage. Ils donnerent le Nom de *Sardique* à leur Concile, parce que c'étoit là que les Empereurs l'avoient indit & convoqué. Et ce nom en a tellement trompé quelques-uns, qu'ils ont pris le faux Concile de Sardique pour le vrai, ou ont dit que le Concile de Sardique étoit composé d'Ariens, prenant l'un pour l'autre. Enfin, plusieurs gens savans & pieux, voiant que ce Concile s'étoit divisé en deux partis contraires, ont tenu pour nuls les Actes de l'un & de l'autre. Et véritablement le Concile de Sardique ne produisit aucun bon effet, mais il augmenta plutôt le schisme & endurcit les Ariens comme la suite le fera voir.

ce qu'on coupât la tête à dix des principaux de la ville: & Lucius, qui en étoit Evêque, aiant reproché cette inhumanité, fut envoyé en exil, où il mourut. C'est ainsi que cet Empereur secondoit & exécutoit les cruelles intentions de ces Evêques hérétiques, qui faisoient bien paroître qu'ils étoient poussez par l'Esprit qui est menteur & meurtrier dès le commencement. Macaire & Asterius qui les avoient quittez au Concile de Sardique, furent bannis dans la haute Afrique. Diodore, Olimpius & Theodule, dignes Prélats, souffrirent le même traitement. Deux Prêtres & trois Diacres d'Alexandrie furent aussi reléguez en Arménie, parce qu'ils avoient parlé en faveur d'Athanase, & les Magistrats d'Alexandrie avoient ordre exprès de se faire d'Athanase & de ses Prêtres, s'ils osoient s'approcher de la ville.

Mais l'Empereur Constant fâché que le Concile de Sardique n'eût produit aucun fruit, & qu'au contraire les esprits fussent beaucoup plus aigris qu'auparavant, il envoya à son frère Constance Euphratas de Cologne & Vincent de Capouë avec des lettres que portoit le Préteur Salien, par lesquelles il lui mandoit que s'il ne rétablissoit Athanase dans son Eglise, il lui déclareroit la guerre, & qu'il iroit lui-même le rétablir par force. Ces lettres furent efficaces: car Constance avoit sur les bras la guerre contre les Perses, ce qui lui en faisoit appréhender une civile. Aiant donc communiqué ces lettres aux Evêques d'Orient, ils répondirent qu'il valoit mieux rendre l'Eglise à Athanase, que de s'attirer une guerre intestine. Cela fit que Constance écrivit des lettres à son frère & à Athanase pour le faire revenir au plutôt dans son Eglise, l'assurant que depuis un an il avoit résolu de l'y envoyer, & qu'il n'avoit pas permis qu'on y innovât rien. En effet, Gregoire, qui avoit été intrus par les Ariens dans l'Eglise d'Alexandrie, y fut tué dans une sédition par les habitans Orthodoxes, & depuis cela on ne remit personne en sa place.

Idat. *L'An 348. de N. S. le 12. de Constant & de Constant, sous les Consuls Fl. Philippus & Fl. Saleas. Cycl. Sol. 21. & Lun. 7. le 12. de Jule.*

Socr. *Schisme.* Les Evêques tant de Sardique que de Philippopole se retirerent chacun dans leurs quartiers, avec une telle aigreur, que l'Eglise d'Orient fut divisée d'avec celle d'Occident, & ne voulut point avoir communion l'une avec l'autre. C'étoit une chose fort triste de voir grande quantité d'Evêques, qui pour la plupart avoient un même sentiment sur la religion, se déchirer, condamner & déposer les uns les autres. Comme les Evêques Ariens retournans du Concile avoient à passer par Andrinople, les habitans de la ville témoignèrent les avoir en si grande horreur, qu'ils refuserent leur communion: Cela mit les Ariens en telle furie contr'eux, qu'à la faveur de Philagrius, ils obtinrent de Constan-

Athan. *ad Solit. & Apol. 2. Persecution émue par les Ariens.*

An 348. de N.S.

Constant écrit à son frère en faveur d'Athanas.

Athan. ad Solit. Theod. 1. 2. c. 8. & 9.

Socr.

1. 2. c.

22. 23. Soz. 1. 3. c. 20.

Philostorg. 1.

3. c. 12. Ath. Apol. 2.

Mort de Gregoire.

An 348 place. Athanase, depuis le Concile de de N.S. Sardique, s'étoit retiré à Aquilée, où il reçut les premières lettres de Constance: mais connoissant l'esprit changeant de l'Empereur & la malice de ses Adversaires qui lui dressoient continuellement des embûches, il n'osoit d'abord se fier aux lettres de Constance. Enfin, néanmoins en ayant reçu jusques à trois qui étoient fort favorables, il se résolut de l'aller trouver, pour retourner en son Eglise, de l'amour de laquelle il étoit persuadé, & de laquelle il savoit être attendu avec un ardent desir. Il partit donc d'Aquilée & alla à Rome, où Jule lui donna une ample lettre adressée au Clergé & au peuple d'Alexandrie, où il les félicite de ce que Dieu leur rendoit leur cher Pasteur, qu'il appelle son Coëvêque, les loué de l'amour qu'ils ont toujours conservé pour lui, avec grande raison, vû sa foi & sa piété; leur représente qu'elle est encore plus éclatante qu'auparavant, puis qu'elle avoit été éprouvée par les travaux de l'exil & par les persécutions de ses ennemis, comme l'or est épuré par le feu.

Etienne d'Antioche déposé pour ses crimes.
 Hist. 1. 2. c. 9.
 Nous venons de voir comme Constant envoya Euphratas & Vincent vers Constance. Theodoret rapporte une chose étrange qui leur arriva en chemin. C'est que comme ces deux Evêques furent arrivés à Antioche dans une hôtellerie, Etienne, Evêque du lieu, fit gagner une courtisane, pour aller la nuit dans la chambre d'un homme, sans s'informer d'autre chose. Cette femme impudique se laissa mener par des gens apostez, à l'heure de l'assignation, dans la chambre: où quand elle se fut approchée du lit, toute surprise de voir un vénérable vieillard, elle s'écria. Euphratas se réveilla au bruit, & croiant d'abord que ce fût quelque démon qui eût pris la voix & la forme d'une femme, se mit à implorer à haute voix l'aide de Nôtre Seigneur à son secours. On courut au bruit, & on saisit la femme avec quelques autres qui la suivoient pour la faire surprendre avec l'Evêque. Le lendemain la chose étant divulguée par la ville & par toute la Cour, on en fit

l'information, par laquelle on reconnut que tout cela avoit été conduit par Etienne, par ses Clercs & par ses affidés pour perdre Euphratas, s'ils l'eussent pû. Je trouve cette méchanceté si horrible & si grossière pour un Evêque, que j'ai de la peine à la croire. Tant y a que Theodoret recite qu'à cause de ce crime, Etienne fut ôté de son siege par des Evêques qui se rencontrèrent à Antioche. Cette Eglise néanmoins ne fut pas par moi-même délivrée de la peste Arienne; par ce qu'on en mit un autre en sa place infecté de la même hérésie, nommé Leonce, qui contre les Canons s'étoit lui-même rendu impuissant, afin de demeurer librement & sans soupçon avec une fille nommée Eustolie, qu'il aimoit éperdûment.

S. Hilaire, dans les Fragmens que nous en avons, nous apprend que cette année il se tint un Concile à Milan contre l'hérétique Photin, Evêque de Sirmisch, dont il a déjà été parlé dans les années 344. & 347. lequel fut encore condamné dans ce Concile: mais il ne laissa pas de se maintenir dans son diocèse, comme nous le verrons dans les années 350. & 351. Nous avons vû comment Valens de Murse & Ursace de Singidon (ou de Zenderin) deux des principaux tourbillons de la tempête Arienne, avoient été déposés par le vrai Concile de Sardique, dont l'Empereur Constant faisoit observer les décisions dans l'étendue de son Empire, & par ce moiens ils étoient chassés de leurs sieges. Pour s'y faire rétablir, ils vinrent dans ce Concile de Milan, où feignant de se repentir ils y présentèrent un Acte écrit & signé de leur main, par lequel ils retractoient l'hérésie Arienne qu'ils avoient professée & l'anathématisoient, & demandoient d'être rétablis dans leurs charges. Là même S. Hilaire rapporte une lettre de Libere Evêque de Rome, écrite huit ans ou environ après ceci, (c'est-à-dire l'an 355.) qui donne à entendre que Demophile, Macedonius, Eudoxius & Martirius comparurent aussi

An 348. de N.S.
 Athan. 1. 2. c. 10.
 Apol. 1. & 2.
 ad Solit.
 Theod. 1. 2. c. 10.
 Et Leon- ce mis en sa place.
 Theod. 1. 2. c. 24.
 Soz. 1. 3. c. 20.
 Athan. de Fuga, p. 718.
 & ad Solit. p. 827.
 Concile de Milan contre Photin. Hilar. Fragn. part. 2. p. 411.
 Pagi an. 347. §. 8.
 Ath. Apol. 2. p. 756.
 Oû Valens & Ursace se retractent.
 Fragn. p. 412.

An 348. dans ce Concile de Milan, qui ne vou-
de N.S. lurent point suivre l'exemple de Valens
& d'Urface, mais qui soutinrent l'héré-
sie Arienne, & qu'à cause de cela ils fu-
rent chassés du Concile, d'où ils forti-
rent en fort grande colere. Et il ne dit
rien davantage de ce Concile de Milan.
Car il ne faut pas croire ce que le Car-
dinal Baronius ajoûte de son chef, que le
Concile de Milan envoya à Rome Urface
& Valens vers le Pape Jule, pour lui
témoigner leur repentance & pour rece-
voir de lui absolution de leur faute. Ce-
la est supposé contre toute apparence de vé-
rité. Et quant au voiage que ces deux
mauvais Evêques firent à Rome, ce ne
fut qu'après la mort de Constance, & deux
ans au moins après ce Concile de Milan,
comme on le verra dans la suite.

Des Donatistes.
Optat. l. 3.
C'est environ à ce tems-ci que se doit
raporter l'histoire qu'Optat de Milève
recite au liv. 3. contre Parmenien. Les
Donatistes entretenoient toujours leur
Schisme dans l'Afrique, nonobstant tout
ce que Constantin le Grand avoit fait pour
les apaiser, ou pour les ramener à l'u-
nion de l'Eglise. Ils avoient même un
Evêque dans Carthage, nommé Donat,
qui débauchoit, tant qu'il pouvoit, les Or-
thodoxes & semoit la division parmi eux.
L'Empereur Constant en étant averti par
le vrai Evêque de la ville, nommé Gra-
tus, y envoya Paul & Macaire, gens de
condition & d'esprit, afin que sous pré-
texte de distribuer de sa part du blé &
de l'argent aux pauvres, ils prissent oca-
sion de ramener les Schismatiques à se
réunir à l'Eglise Catholique. Donat leur
Evêque & un autre Donat qui se quali-
fioit Evêque de Bagaia, voiant qu'il y
en avoit plusieurs qui étoient portés à les
quiter par ce moien, empêcherent que
ceux de leur parti ne reçussent ces aumônes
Impériales, & firent courir le bruit que
ces Députez de l'Empereur étoient venus
à Carthage pour faire placer ses images
& ses statues dans les Eglises & les y faire
adorer. Et bien que cela fût très-faux,
il ne laissa pas de faire impression dans
l'esprit de quelques-uns du peuple qui

font sujets à mal interpreter les actions An 348.
de leurs Princes. De plus, Marcule & de N.S.
Donat aiant assemblé leurs Circumcel-
lions (dont nous avons parlé en l'an 321.)
après avoir fait quantité d'outrages aux
Députez de l'Empereur, les contraignirent
à sortir de la ville. Les Députez, qui
avoient des Soldats avec eux pour leur
garde, se défendirent; & dans cette
attaque, où il y en eut plusieurs de tuez
de part & d'autre, Donat & Marcule per-
dirent la vie. *a* Les Donatistes les mirent
au nombre de leurs Martirs dont ils ho- *a* Optat.
noroient la mémoire, & prirent oca- *l. 3 p. 69.*
sion de là de parler des Orthodoxes comme *Aug.*
de gens sanguinaires & de les nommer *Hom.*
Macariens; quoi que les fideles ne pus- *11. in*
sent être coupables de ce qu'avoient fait *Joan.*
des Députez de l'Empereur attaquez par *n. 15. &*
les Donatistes. *b* Constant étant infor- *Crell.*
mé de la vérité du fait, leur fit ôter leurs *l. 3. c. 42.*
temples & renouvela contr'eux les loix *b* Optat.
de son Père Constantin qui condamnoit *l. 3.*
leurs Evêques & leurs Clercs au bannis-
sement. Par ce moien Donat avec ses
Prêtres furent chassés de leurs paroisses,
& l'Eglise de Carthage en étant pur-
gée, Gratus qui en étoit l'Evêque y fit
assembler un Synode, pour rendre graces *Synode à*
à Dieu de ce qu'il les avoit délivrez de *Cartha-*
ces ennemis domestiques. On y condam- *ge.*
na aussi la réiteration du bâteime que les *Concil.*
Donatistes pratiquoient, & leur damna- *to. 2.*
ble erreur par laquelle ils tenoient pour *P. 713.*
martirs ceux qui se tuoient ou qui se fai-
soient tuer.

Apropos de ces deux Donats, dont *Plu-*
nous venons de parler, on remarque qu'il *eurs Do-*
y avoit à Rome en ce tems-là un célèbre *nats.*
Grammairien, nommé *Ælius Donatus*, *Baill.*
dont on a encore divers préceptes pour *Gram.*
la Langue Latine, & qui a été Maître *c. 622.*
de S. Jérôme. Il y en a qui le confon- *Voff.*
dent avec Donat Evêque des Donati- *Orat.*
stes. *l. 6. c. 2.*

L'An

An 349. *L'An 349. de N. S. & le 13. de de N.S. Constance & de Constant, sous les Onuphr. Consuls Aco-Fab. Catullinus Phi- &c. Ba- lonianus & Vlpus Limenius. Cicl. ron. Sol. 22. & Lun. 8. le 13. de Ju- Calvis. Pagi. le.*

Athana- se arrive à Antioche. Athanase voiant que toutes choses l'engageoient à retourner dans son Eglise, partit d'Italie par mer & arriva heureusement à Antioche, où il trouva Constance qui le reçut fort honorablement. Il lui raconta les traverses que ses ennemis lui avoient fait souffrir, & le supplia de les vouloir faire comparoitre devant lui pour s'éclaircir de la vérité de tout. Constance ne lui acorda pas cela, craignant de r'ouvrir les vieilles plaies & de peur que la honte n'en demeurât aux Evêques Ariens: Il lui promit seulement avec serment qu'il ne recevroit point d'acufation contre lui, qu'il ne lui gardât une oreille & ne lui donnât moien de se justifier. Il ordonna aussi de tirer des registres publics tout ce qui avoit été fait contre lui & del'abolir; & commanda de lui donner passage libre pour retourner dans son Eglise. De plus, il lui donna deux lettres qui lui étoient fort favorables & qui lui faisoient beaucoup d'honneur, l'une pour les Evêques & les Prêtres, & l'autre pour le peuple de l'Eglise Catholique d'Alexandrie, par lesquelles il rendoit un témoignage fort avantageux à l'innocence d'Athanasé, qui n'avoit pas été abandonné de la grace de Christ dans les afflictions qu'il avoit injustement souffertes de la part des hommes, & ordonnoit que lui & tous ses Clercs jouissent des privilèges & immunités qu'ils avoient auparavant. L'Empereur lui demanda une chose à la suscitation des Ariens, que ceux qui n'étoient point de sa communion, pussent avoir un Temple dans Alexandrie. Il se défit adroitement de cette demande en répondant: Il est au pouvoir de Vôte Ma-

jesté de commander & de faire ce qu'il lui plaira, & il est raisonnable de lui obéir; c'est pourquoi je donnerai de bon cœur un Temple à ceux qui ne sont pas de ma communion, pourvû qu'il plaise à V. M. d'en acorder aussi un à Antioche & ailleurs à ceux qui sont de la mienne. Cette proposition parut juste à l'Empereur: Mais elle ne fut pas acceptée des Ariens, qui depuis la déposition d'Eustathe avoient usurpé tous les Temples d'Antioche, en sorte que les vrais fideles, (qu'ils nommoient Eustathiens par opprobre) étoient contraints de s'assembler dans les maisons particulières, & ils craignoient que si l'on donnoit un Temple aux Orthodoxes, il n'eût bien-tôt lui seul plus de personnes que tous les leurs mis ensemble. Cela n'empêcha pas que l'Empereur ne laissât aler librement Athanasé avec ses lettres de faveur.

Par tout où passa ce Saint Evêque, il fut reçu avec grand honneur & avec les témoignages de l'estime qu'on faisoit de sa vertu. Sur tout dès qu'il fut arrivé à Jérusalem, Maxime qui en étoit l'Evêque, y fit assembler un Synode des Evêques de Sirie & de Palestine: Ce qui se fit, sans doute, à la priere d'Athanasé, & parce qu'il voioit qu'on ne faisoit point d'estime des Actes du Concile de Sardique, d'une part non plus que d'autre. Une partie de ces Evêques étoient de ceux qui avoient condamné Athanasé au Synode de Philipopole: Mais dans celui de Jérusalem ils firent une Déclaration par laquelle ils desavoüoient tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre l'honneur d'Athanasé, & l'attribuoient aux Eusébiens qui les avoient violentez. Tous les Evêques qui composoient ce Synode, d'un commun accord reçurent Athanasé à leur communion, le rétablirent dans sa dignité, & écrivirent des lettres à tous les Evêques d'Egipte & de Libie, au Clergé & au peuple d'Alexandrie, par lesquelles ils rendoient grâces à Dieu de ce qu'il leur rendoit leur bon Pasteur, les en félicitoient, déclaroient qu'ils l'avoient reçu & admis les premiers à leur com-

An 349. de N.S.

Socr. 1.2.c.23.

Soz. 1.3.c.24.

Synode de Jérusalem.

Socr. 1.2.c.24.

Ath. Apol. 2. & ad Solit.

Socr. 1.2.c.23. Ath. Apol. 2.

Soz. 1.3.c.20. Theod. 1.2.c.12.

An 349. de N.S. ^{Arrivée d'Athanasie à Alexandrie.} munion, & les exhortoient de prier Dieu pour les Empereurs, qui voulant satisfaire à leur saint desir, & reconnoissant l'innocence de leur Evêque, l'avoient voulu rétablir avec honneur. Les Evêques Ariens firent éclater de grandes plaintes contre Maxime, de ce que lui qui peu auparavant avoit donné son suffrage pour la déposition d'Athanasie, par une honteuse légèreté, disoient-ils, l'avoit remis dans son siege & reçu à sa communion. Athanasie poursuivant son chemin exhortoit toutes les Eglises où il passoit, d'observer la foi de Nicée & de se garder du poison d'Arius. Il fit même des ordinations en plusieurs Eglises qui n'étoient pas de son Diocèse, sur ce qu'elles l'en prioient: ce qui ensuite lui fut tourné à crime, comme nous le verrons. Enfin, il arriva à Alexandrie, où il fut reçu comme un Ange du ciel, avec tous les témoignages de réjouissance & d'affection qui se peuvent imaginer. On fit, à son arrivée, des feux de joie par toute la ville & des festins, & on en célébra plusieurs jours de fête. Son premier soin fut de rétablir une réformation & sainteté de vie exemplaire dans tous les ordres de son troupeau. Il fit assembler un Concile à Alexandrie composé de cent Evêques des provinces d'Egipte, de Thébaïde, de Libie & de Pentapole, où ils ratifierent l'innocence d'Athanasie, & en écrivirent une fort longue lettre qu'ils adressoient à tous les Evêques de l'Eglise Universelle; où ils justifient fort au long toute sa conduite pour porter tous les Evêques Orthodoxes à le recevoir à leur communion, & représentent l'injustice & la méchanceté des Ariens, afin qu'on les ait en horreur. Depuis quelques années Paul jouissoit paisiblement de son siege de Constantinople: & les Evêques Orthodoxes eurent quelque répit; mais cela ne dura guère, comme la suite le fera voir.

^{Guerre de Perse.} ^{Chro. Alex. Cedren.} Durant ce petit repos de l'Eglise la guerre continuoit entre Sapor Roi de Perse & Constance. Celui là assiegea encore une fois la ville de Nisibe, mais il

fut contraint de s'en retirer avec grand' perte de son armée. Constance d'autre part surprit de nuit l'armée des Perfes qui étoit campée près de la ville de Singar en Mésopotamie, & il les eut entierement défaits, n'eût été que ses gens pressés de la soif, alumerent des flambeaux pour aller chercher de l'eau; ce qui fit que les Perfes les voiant clairement, les acablèrent de leurs traits. Quand le jour fut venu, les soldats de Constance fâchez de ce qu'ils avoient perdu la victoire qu'ils avoient comme dans la main, demanderent tumultuairement, le jour étant déjà fort avancé, qu'on renouvelât la bataille. Mais les Perfes les batirent & en firent une grand'boucherie: ce qui fut causé qu'ils quiterent la Mésopotamie & que Constance perdit Amide & plusieurs autres villes qu'il y tenoit encore.

Cependant son frere Constant ne se soucioit point de la guerre & ne songeoit qu'à se donner du plaisir. Il partit de Sirmisch, ville de Pannonie, & vint dans les Gaules: où après avoir apaisé quelques émotions qui s'étoient soulevées sur les bords du Rhein, il s'avança plus avant. Aiant quité tout soin de l'Empire, il ne s'adonnoit qu'à chasser & à mener une vie voluptueuse & débordée, & pour la mener avec plus de licence, il s'éloignoit de la compagnie des honnêtes gens. Avec cela il vendoit les charges & les dignitez, & les donnoit, non à ceux qui les avoient méritées, mais à ceux qui les avoient achetées, & ne se soucioit point de se rendre agréable ni à ses peuples ni à ses soldats, au contraire, il s'y rendit odieux: & tous ces mauvais déportemens étoient des avant-coureurs d'une prochaine ruine.

^{Idat. Fast. &c. Bar. Pagi.} L'An 350. de N. S. le 14. de Constance, sous les Consuls Sergius & Nigrrianus, (ou Nigrinianus) Cic. Sol. 23. & Lun. 9. le 14. de Ju-le.

L'Empereur Constant avoit élevé un de ses Capitaines, nommé Magnence se ce, saist de

An 350. ce, & l'avoit fait un de ses Généraux de N.S. d'armée, en lui donnant le nom de Comte des Joviens & des Herculiens. Ce dégré lui donna l'envie d'aspirer encore plus haut & de se saisir de l'Empire d'Occident. Il vit que cela lui étoit aisé, parce que Constant n'étoit pas aimé, que Constance étoit éloigné & fort embarrassé dans la guerre des Perses, & que l'un ni l'autre n'avoit point de fils pour succéder à l'Empire & pour le soutenir. Magnence aiant communiqué son dessein à ses plus familiers amis, ils l'approuverent, & suivant leur conseil, il prit la pourpre Imperiale à Autun & s'y fit sa- luer pour Empereur le 18. de Janvier. Il donna charge à Gaison un des Chefs de l'armée, de prendre des troupes pour aler se saisir de Constant & pour le tuer quelque part qu'il le trouvât. Cela n'étoit pas malaisé, parce que Constant vivoit dans une grande sécurité, n'ayant soin que de chasser & de se donner du bon tems. Etant averti de cette conspiration & se voyant abandonné des siens, il quita le manteau Imperial & s'enfuit. Gaison le poursuivit, & enfin l'attrapa auprès des monts Pirenées & le tua lui-même dans une petite ville du Roussillon, qu'on nomme aujourd'hui Elne; & qui anciennement étoit apellée Hélène du nom de la grand'mere de Constant. *a* Il étoit alors âgé de trente ans & n'avoit tenu l'Empire *b* qu'environ treize ans depuis la mort de son Père. Ce qu'il fit de meilleur & qui le rend digne d'une éternelle louange, c'est qu'il défendit la vérité de l'Evangile & la Divinité éternelle du Fils de Dieu dans son Empire contre les hérétiques qui la combatoient, & qu'il maintint les Evêques & les Docteurs Orthodoxes; jusques-là qu'il étoit résolu de faire la guerre à son frère Constance, s'il ne les eût rétablis dans leurs Sieges. *c* De là vient que S. Athanase en parle comme d'un Martir, & dit que sa mort ouvrit la porte à la persécution de l'Eglise. Magnence par son ingrate trahison & par son parricide, étant élevé à l'Empire.

Et le fait mourir.
Zof. 1. 2. Viêt. Epit. Am. Marcel. 1. 15. Eutr. Hier. Chro. *b* Hier. Chro. Viêt. Epit.

Cruautés & guerres
Tom. III.

re, le commença & le continua avec grande cruauté. *d* Il fit mourir tous les Officiers & tous les Magistrats qui avoient été établis par Constant, & n'épargna pas même ceux qui avoient été complices de sa conjuration. *e* Il créa Césars ses deux frères Décence & Didier, & envoya Décence pour se rendre maître des Gaules, & Didier pour se saisir de l'Espagne, & d'autres pour s'emparer de l'Italie. Il est vrai que dès que la nouvelle de la mort de Constant & de la tyrannie de Magnence fut portée en Italie, *f* Nepotien fils d'Eutropie sœur de Constantin le Grand, prit la pourpre & s'approcha de Rome pour s'y faire reconnoître & recevoir Empereur, & gagna même une bataille contre Anicius ou Anicetus Préfet de la ville qui avoit été gagné par Magnence. *g* Mais Nepotien ne garda sa dignité que vingt-huit jours, au bout desquels il fut défait en bataille le 1. de Juillet par Marcellin Prevôt de l'hôtel, qui lui ôta la tête, *b* & la fit porter en montre par la ville: il fit aussi mourir la Mère de Nepotien. Presque au même tems Vetracion (*a*) Grand Maître de l'Infanterie en Pannonie, homme prudent, craignant que Magnence s'étant saisi de l'Italie, ne fit irruption dans la Pannonie & ne la voulût aussi usurper, *b* prit les marques Imperiales à Sirmisch, fut salué Empereur par les Légions auxquelles il commandoit, & s'assujettit toute la province. *c* * Néanmoins il en donna avis à Constance, lui promit de l'assister pour se défaire de Magnence, & s'arrêta dans la ville de Murse. *d* Constance fut bien étonné de

I
Alex. *c* Zonar. *d* Philostorg. 1. 3. c. 23. Zof. 1. 2. Juli. ap. or. 1. 2. Zonar. Chro. Alex.

* Selon Philostorge, la Chronique d'Alexandrie, & Theophane, ce fut Constantine sœur aînée de Constance & veuve d'Anibalin, qui le revêtit de la pourpre pour l'oposer à Magnence, prétendant avoir ce droit, par ce que Constantin lui avoit donné à elle le diadème, & l'avoit déclaré Auguste.

Philost. hist. Eccl. 1. 3. c. 22. Chro. Alex. Theoph. Chro. noigr.

An 350. de N.S. de Magnence. *d* Zonar. Socr. 1. 2. c. 32. Zof. 1. 2. *e* Birag. Num. Nepotien est défait. *f* Soz. 1. 4. c. 1. Zof. 1. 2. Viêt. Epit. Du Cange, Fam. Bizant. Idat. Chro. Alex. *g* Aur. Viêt. Viêt. Epit. Eutr. Zof. *b* Ath. Apol. 1. p. 678. Vetracion. *a* Zof. 1. 2. Aur. Viêt. Juli. ap. or. 1. *b* Idat. Fast. Chro.

An 350. tous ces mouvemens ; car il avoit en-
de N.S. core sur les bras Sapor Roi de Perse qui
continuoit à lui faire une cruelle guerre.
Il y en a qui raportent à cette année le
Siege qu'il fit de la ville de Nisibe, &
que ne la pouvant prendre, il ala faire
le dégât dans toute la Mésopotamie.
Comme il y étoit & qu'il se préparoit à
entreprendre quelque chose sur les terres
& sur l'armée des Romains, il fut con-
traint de se retirer à cause des Massagé-
tes qui s'étoient jettez dans la Perse &
qui y faisoient d'horribles ravages: tel-
lement qu'il fut obligé de retourner pour
défendre ses païs, plutôt que d'aler con-
querir ceux des étrangers. Constance se
voiant par ce moien délivré d'un puissant
ennemi, tourna tous ses desseins & unit
toutes ses forces pour aler venger la mort
de son frère & arracher à Magnence l'Em-
pire d'Occident. Pour cet éfet aiant
mis de fortes garnisons dans les bonnes
places qu'il tenoit encore dans la Mésop-
otamie, il la laissa & amena le reste de
ses troupes à Antioche de Sirie.

*Le Roi
de Perse
cesse de
faire la
guerre
à Con-
stance.
Juli.
or. 1.*

Trith. Richimer Roi des Franques après avoir
regné treize ans laissa son Roiaume à
son fils Theodomir, qui le tint dix
ans, jusqu'à ce qu'il lui fut ôté par Ju-
lien.

Hilar. Nous aprenons par les fragmens de S.
Fragm. Hilaire que cette * année, qui étoit la
seconde depuis le Concile de Milan, il
se tint un Concile à Sirmisch composé
d'Evêques Catholiques, sur le sujet de
Photin, Evêque de la ville, lequel,
quoiqu'il eût été condamné & déposé
pour son hérésie par les Conciles d'An-
tioche, de Sardique, & de Milan, n'a-
voit pas laissé de continuer dans toutes
les fonctions de son Evêché où il étoit
aimé. Le Concile tenu cette année à
Sirmisch, le condamna de nouveau. Mais
il n'en fut pas encore ôté, à cause de la
faction du peuple qui le maintint dans
son siege. Et ce Concile doit être soi-
gneusement distingué de celui qui se tint

Du Pin; * D'autres mettent ce Concile dans l'an-
to. 2. p. née précédente 349.
#30.

l'année suivante dans la même ville, com-
posé pour la plupart d'Evêques demi A-
riens, qui aiant la puissance de l'Empe-
reur à leur commandement, chasserent
enfin en fameux hérétique.

An 351.
de N.S.

*L'An 351. de N. S. le 15. de Con-
stance. Ciel. Sol. 24. & Lun. 10.
le 15. de Jule.*

ON voioit par tout de grands prépa-
ratifs de guerre: on regardoit Con-
stance comme le légitime successeur de
l'Empire d'Occident; mais on craignoit
Magnence qui s'aprochoit de la ville a-
vec une puissante armée: c'est pourquoi
on n'osa pas faire des Consuls à Rome, Pagi,
cette année, & on la nomma simplement
celle qui a suivi le Consulat de Sergius &
de Nigrianus. Magnence aiant mis or-
dre aux affaires des Gaules, vint à Milan
& de là à Rome, sans qu'aucun s'y op-
posât. Il y exerça de grandes cruautéz
par quantité de proscriptions & de meur-
tres qu'il fit de plusieurs Sénateurs & des
principaux de la ville. ^a Son frère Dé-
cence qu'il avoit laissé pour gouverner
les Gaules, n'y fut pas heureux: car
Chonodamaire Roi des Alemans y en-
tra, défit Décence en bataille, prit &
pilla quantité de villes fortes & riches.
Constance voiant qu'il avoit de puissans
ennemis, & qu'il n'avoit point de fils,
qui sont d'ordinaire les apuis des Mo-
narchies, ^b créa César son Cousin Gal-
lus, fils de son Oncle Constance, &
pour ferrer plus étroitement ce lien,
lui donna en mariage sa sœur ^c Constan-
tine, & l'envoia dans la Sirie pour gar-
der & assûrer les frontieres de l'Empire
d'Orient. ^d Sozoméne raporte qu'on di-
soit de Gallus, qu'étant à Antioche in-
continent après sa promotion, il fit pa-
roître son zèle pour l'avancement de la
Religion Chrétienne & l'abolition du
Paganisme. Il y avoit près de la ville
un bois de plaisir, nommé Daphné con-
sacré à Apollon, & un Oracle célèbre
de ce l. 14.

Année
sans
Consuls.

an 351,
S. 1.

Actions
de Mag-
nence.

Am.
Marcel.
l. 16.

Socr. 1.
2. c. 32.

Zonar.
Amm.

l. 15. &
16.

Gallus
est créé
César.

Son Ze-
le.

Idat.

Chro.

Alex
Socr. 1.
2. c. 28.

Philost.

l. 2. c. 25

Zof. 1.
2. Zon.

Viét.
Epit.

Amm.
de ce l. 14.

^dSoz. 1. 5. c. 19.

An. 351. de ce Dieu Païen, qui par le moien du Dé-
 de N.S. mon, avoit jusques-là rendu des réponses,
 par lesquelles l'idolatrie étoit entretenue.
 Gallus y fit transporter la bière où étoient les os de Babilas qui avoit été autrefois Evêque d'Antioche, & y avoit souffert le Martire, l'an 250. de N. S. sous la persécution de Déce. Depuis ce tems-là le Démon fut rendu muet, & quand l'Empereur Julien le voulut rétablir, il confessa, que c'étoient les os du Martir qui avoient fait cesser cet Oracle. Juliens'étoit tenu jusques ici resserré parmi les Clercs & les Moines (comme nous l'avons dit en l'an 345.) pour cacher son inclination. Mais voiant que par la mort de Constant il étoit rapproché d'un degré de l'espérance de l'Empire, & que son frère Gallus étoit déclaré César, il se tira du Clergé & commença à paroître dans le monde & à se mettre dans les armées, s'acostant néanmoins toujours plus des Païens que des Chrétiens. Cependant Gallus gouvernoit l'Orient comme il lui plaisoit. Les Juifs, qui ne le craignoient point tant que Constance, se rebelèrent contre lui, se saisirent de quelques villes de la Palestine & tuerent tout autant de soldats de l'Empereur qu'ils en pûrent atraper. Gallus en prit bien-tôt la vengeance: car il en tua plusieurs milliers & leur reprit Diocésarée, Tibériade & d'autres villes qu'il fit brûler. Il s'avança même jusques dans la Perse, mais nous ne lions point qu'il y ait fait aucun exploit remarquable. Constance aiant mis ordre aux affaires d'Orient, tourna toutes ses pensées pour aler en Occident. Il crut que pour atirer la faveur du ciel sur ses armes, il ne devoit avoir que des Chrétiens dans son armée: & bien qu'il ne fût pas encore bâtizé, il ordonna que tous les soldats qui ne seroient pas bâtizés ou qui refuseroient le bâtême, seroient cassez. Cela fut causé que S. Martin un de ses soldats, qui n'étoit alors que Catéchumène, se fit bâtizer, étant âgé d'environ trente-cinqans. Pour les soldats qui ne voulurent point rece-

voir la marque du Christianisme, il les renvoia à la campagne dans les villages qui en Latin sont nommez *pagi*, d'où on leur donna le nom *b* de *pagani*, que nous traduisons *païens*, & d'où est venu le nom de *paganisme*, qui est demeuré à la religion des faux dieux. Il est vrai que Constance se montra zélé pour abolir la superstition Païenne: mais d'autre côté, il fut grand persécuteur des Orthodoxes. Car outre ce que nous en avons vû, quand les Ariens eurent appris que Constant étoit mort, ils assiègerent si bien l'esprit de Constance, qu'ils le poussèrent à maltraiter & à chasser les Evêques fidèles. Il commença par Paul Evêque de Constantinople, qu'il fit enlever de son siege & y fit remettre l'hérétique Macedonius. Pour cet effet, il se servit de Philippe, Préfet de la ville, homme subtil & cruel, qui sachant que Paul étoit aimé de son peuple, & qu'il auroit de la peine à se saisir de lui à force ouverte, l'envoia prier de le venir trouver dans une des Etuves publiques qui regardoit sur le port. Dès que l'Evêque y fut arrivé, de puissans hommes le saisirent & le porterent dans un vaisseau tout prêt qui le mena à Theffalonique, d'où on l'envoia à Emèse de Phénicie, & enfin à Cucuse, ville de Cappadoce, où les Ariens le firent étrangler. Dès que Macedonius fut intrus dans la chaire de Constantinople, il fit exercer plusieurs inhumanitez sur grande quantité de personnes, tant du Clergé, que du peuple, qui ne voulurent point le recevoir. Les femmes mêmes n'y furent pas épargnées, car il y en eut à qui on coupa les mammeles. Il fit mourir entr'autres Martirius Soû-diacre & Marcien Lecteur, parce qu'ils soûtenoient la cause de Paul, & qui à cette occasion furent depuis honorez comme martirs. La fureur de cet Evêque s'étendit jusqu'aux Eglises voisines, où par son crédit & par la faveur de l'Empereur, il fit arracher les Evêques légitimes pour en mettre d'autres de son parti à la place: *b* comme

I 2 quand, 1. 2. c. 38. Soz. 1. 4. c. 20.

Greg. Naz. Or. 3. Eunap. c. 5. Révolte des Juifs punie. Constance chasse les Païens de son armée: & d'où ils ont été ainfi nommez. Socr. 1. 2. c. 33. Soz. 1. 4. c. 7. Hier. Chro. Theod. 1. 3. c. 3.

An 351. de N.S. *b* Got- hofr. in Not ad Tit. 10. lib. 16. Cod. Theod. *c* Cod. Theod. ib. leg. 2. 4. 6. *d* Ath. ad Solit *e* Socr. 1. 2. c. 16. Theod. 1. 2. c. 5. Ath. ad Solit. p. 813. 814. *f* Socr. 1. 2. c. 27. Soz. 1. 4. c. 2. 3. *g* Sur. 25. Oct.

68 HISTOIRE DE L'EGLISE

An 351
de N.S.

i Themist.
Or. 3.
& 4.
k Zonar.
l Bar.
an. 350.
§ 28.
Ambassadeurs
de Magnence
mal-traitez.
a Ath.
Apol. 1.
p. 679.
b Zonar.
Petr.
Patric.
de Legat.

Vetranion
on déposé
sédé de sa
dignité.

c Zonar.
Socr.
1.2.c.28.
Soz.
1.4.c.4.
d Zof.
1.2.
Zonar.
Juli.
Apost.
Or. 2.
p. 143.

quand , quelques années après celle-ci, il établit Eleusius à Cyzique & Maratonius à Nicomédie. Constance qui avoit donné ses ordres pour cette intrusion de Macedonius, *i* demeura plusieurs jours à Constantinople, attendant son armée qu'il faisoit venir d'Orient. *k* Quand elle y fut arrivée, il s'avança à Héraclée, l où il rencontra Servais de Tongres & Maximin de Trèves, qui lui étoient envoie en ambassade par Magnence pour lui proposer quelque accommodement. Ils avoient passé par Alexandrie, *a* où Saint Athanase, qui les avoit connus à Sardique & dans les Gaules, les reçut & traita fort civilement. *b* Ils venoient proposer à l'Empereur que Magnence mettroit les armes bas, pourvu seulement qu'il voulût le reconnoître pour un des principaux Ministres de l'Empire. Il ne leur rendit point de réponse sur l'heure: Mais la nuit suivante, son Père s'aparut à lui en songe tenant son frère Constant par la main, pour lui demander une prompte vengeance du parricide commis par Magnence, & pour lui ordonner de ne permettre point que l'Empire fût déchiré par des Tirans. Le lendemain il fit mettre ces ambassadeurs en prison, & sans délai il fit marcher son armée jusqu'à Sardique. Vetranion (nommé aussi Britannion) étonné de sa diligence, l'y vint trouver, & tâcha de lui persuader qu'il n'avoit pris les marques de l'Empire que pour empêcher Magnence de se saisir des Pannonies & des provinces voisines. *c* Constance le reçut bien, l'embrassa, lui fit beaucoup d'honneur, l'apellant son Père, & étant arrivé à Sirmisch il le fit asséoir à table avec lui, & ils conférèrent ensemble sur les moiens de chasser Magnence. *d* Mais comme un jour l'un & l'autre furent montez sur un haut trône dressé au milieu de l'armée pour haranguer les soldats, Constance leur parla le premier, comme il devoit à cause de sa dignité, les exhorta à venger le meurtre commis en la personne du fils du Grand Constantin, & à ne point souffrir que des Tirans démemblassent l'Em-

pire, & leur promit que s'ils faisoient bien leur devoir, il ne manqueroit pas de reconnoître & de récompenser leurs services. *e* Sur cela les soldats, soit que cette harangue bien prononcée les eût émus & persuadés, soit qu'ils fussent déjà gagnés d'ailleurs, crièrent tout haut qu'il falloit au plutôt chasser tous ces Tirans qui aspiraient à l'Empire; & sans attendre que Vetranion parlât, ils le traînerent en bas du trône & le dépouillerent de sa Pourpre. Se voyant ainsi traité, il se jeta aux piez de l'Empereur & lui demanda pardon de ce qu'il avoit fait. Constance prit pitié de lui & lui pardonna en considération de son âge déjà avancé, à condition qu'il ne se mêlât plus d'aucune affaire publique. *f* En effet, il se retira à Pruse, ville de Bithinie, où il vécut en son particulier le reste de ses jours, l'Empereur aiant mis ordre pour l'entretien de sa vie. *g* S. Athanase dit qu'il le fit mourir; mais cela se doit entendre d'une mort civile, parce que depuis ce tems-là on n'entendit plus parler de lui. *

Pendant que l'Empereur étoit à Sirmisch, Photin qui en étoit Evêque, y prêchoit encore hardiment son hérésie; par laquelle il enseignoit que Jésus-Christ n'étoit qu'un pur homme, & qu'il n'avoit point été avant que d'être fils de Marie. Il étoit savant & éloquent, & debitoit son erreur avec beaucoup de grace & de force. Il n'avoit pas voulu acquiescer aux décrets qui avoient été faits contre lui dans les Conciles d'Antioche, de Sardique & de Milan, ni de celui qui avoit été tenu l'année dernière contre lui dans la même ville de Sirmisch; mais il semaintenoit encore dans son Eglise. *a* Cela donna occasion à l'Empereur d'y faire tenir un Concile composé pour la plupart d'Evêques Ariens, qui déposèrent Photin à cause de son hérésie, pour ne

* Selon Zofime il mourut en paix dégagé de l'inquietude & de l'embarras des affaires.

An 351.
de N.S.
Zof.
1. 2.
Socr.
1.2.c.18.
Soz.
1.4.c.4.
Philostorg.
1.3.c.22.
Chroix.
Alex.
Vict.
Epit.
Zof.
1. 2.
g Ath.
adSolit.
Concile
de Sirmisch
contre
Photin.
Hier. de
Script.
c. 107.
Socr.
1.2.c.28.
Epiph.
Hær.
71.
Hilar.
Fragin.
Sulp.
Sev. 1.2.
a Socr.
1.2.c.29.
Soz.
1.4.c.6.
Hilar.
de Sirmisch.
point
nod.
p. 119.
Zof.
1. 2.
p. 695.

An 357 point paroître ennemis de la divinité du Fils de Dieu, a & mirent en sa place Germinius, qui étoit de même sentiment qu'eux. b Ils y dressèrent aussi un Simbole ou une Confession de foi avec plusieurs anathèmes, laquelle (excepté qu'elle n'avoit point le mot de *Consubstantiel* qu'ordonnoit le Concile de Nicée, sembloit être tout à fait Orthodoxe; comme en éfet S. Hilaire, le Pape Gelase & Facundus de Hermiane l'ont reçue pour telle: parce que les Evêques de ce Concile y avoient que le Fils est de même essence ou substance que le Père. Mais ils y confirmèrent la condamnation de S. Athanase & de Marcel, qui avoit été faite quelques années auparavant.

Il y en eut pourtant quelques-uns en petit nombre, dit Sulpice Sévère, qui tenant la foi chère & qui préférant la vérité à toutes choses, ne voulurent point recevoir ce jugement: entre lesquels fut Paulin Evêque de Trèves, qui souscrivit ainsi au Concile, qu'il donnoit son consentement pour la condamnation de Photin & de Marcel, mais non pas d'Athanase. Puis que Sévère parle de Paulin Evêque de Trèves qui a succédé à Maximin, qui comme nous venons de voir, étoit envoyé, cette année, Ambassadeur à Constance, il y a apparence qu'il étoit de l'opinion de ceux qui ne mettent ce Concile qu'en l'an 357. Mais Sozomène remarque que ce Concile se tint l'année d'après le Consulat de Sergius & de Nigrianus, qui est celle-ci. Ce qui en a trompé plusieurs est, que six ans après il se tint encore un Concile dans la même ville de Sirmisch composé presque tout d'Ariens, qui confirmèrent encore la condamnation de Photin & d'Athanase, & qui firent divers Simboles pour détruire celui de Nicée: & cela a donné occasion de confondre ces deux Conciles, en sorte qu'on n'en a fait qu'un; au lieu que pour une plus claire intelligence de l'histoire il faut nécessairement les distinguer.

Peu avant ce Concile Ursace de Sirmis & Valens de Murse étoient venus à Rome trouver le Pape Jule pour gagner sa faveur: parce qu'ayant dessein de tromper Athanase & les Evêques d'Occident qui les avoient excommuniés à Sardique, ils ne pouvoient mieux faire, que d'avoir recours à celui qui étoit au lieu le plus relevé & le plus propre pour publier l'acte de leur reconnaissance. Car comme le Concile de Sardique avoit chargé Jule de notifier la déposition de ces méchans Evêques aux Eglises d'Italie, de Sicile & de Sardaigne, la raison vouloit que de là même vinssent les assurances de leur repentance. Ajoûtez, qu'ils tâchèrent par ce moien d'intéresser Jule avec eux contre Athanase, feignant de craindre qu'il ne voulût se ressentir de ce qu'ils avoient fait contre lui, & faisant semblant de remettre leur affaire entre les mains de Jule, dans la pensée qu'ils avoient qu'Athanase ne l'accorderoit pas, & qu'ainsi il se rendroit odieux à la ville de Rome. Voici l'Acte qu'ils en présentèrent à Jule: *Ursace & Valens au très-heureux Seigneur Pape Jule; Parce qu'il est constant que depuis quelques années nous avons impu- tée diverses choses fâcheuses à l'Evêque Athanase par la réponse que nous avons faite aux lettres de votre bonté, aiant été abusez par l'affaire dont nous vous avons écrit & dont nous n'avons pas pu rendre raison: Nous protestons devant votre bonté, en présence de tous vos prêtres nos confrères, que toutes les choses qui sont venues jusques ici à vos oreilles contre Athanase, sont fausses, supposées & entièrement éloignées de lui. Pour cette cause, nous recherchons avec plaisir sa communion, ou nous l'embrassons de très bon cœur, vû, principalement, que votre piété, selon sa bonté naturelle, a daigné pardonner à notre erreur. Nous déclarons de plus, que si les Orientaux ou Athanase même, vouloient malicieusement nous appeller en jugement à cette occasion, nous ne nous départirons point de ce que vous ordonnerez, ou nous ne nous présenterons point sans votre approbation. Quant à l'hérétique Arius, & à ceux qui le soutiennent, qui disent qu'il y a eu un tems où le Fils de Dieu n'étoit point, & que le Christ a été fait de ce qui n'étoit point, ou qui nient que le Christ est Dieu, & que le*

de N.S. de N.S. Valens devant Jule. An 357. de N.S. Soz. 1.3.c.23. Ath. Apol. 2. p. 776. Hilar. Frag. p. 411. I 3 Fils

Recon-
noissance
d'Ursace
& de

An. 351. *Fils de Dieu n'a point été avant les siècles, de N. S. nous les anathématisons dès maintenant & à toujours, comme déjà nous l'avons fait dans l'Écrit que nous avons présenté au Synode de Milan. Nous déclarons encore par ces présentes écrites de notre main, que nous avons condamné pour toujours l'hérésie Arienne & tous ses auteurs & défenseurs, Signé Ursace & Valens.* Quoique tout ceci ne se fit que par une furieuse hypocrisie pour mieux établir leur erreur, & pour avoir meilleur moien de ruiner Athanasé, comme la suite le fera voir, Jule néanmoins, *ex Concilio, selon le Concile ou par le Concile, ne laissa pas de leur accorder le pardon qu'ils demandoient, comme dit S. Hilaire en ses fragmens.* Paulin, Evêque de Trèves, qui étoit alors à Rome, envoya à S. Athanasé cette preuve authentique de son innocence, comme le remarque S. Athanasé en sa 2. Apologie qu'il écrit aux Solitaires. Et cela nous fait voir que Maximin de Trèves, qui s'est rendu si célèbre pour ses excellentes vertus, étoit mort depuis quelque tems, puis que Paulin lui avoit succédé.

Paulin
succes-
seur de
Maxi-
min à
Trèves.
Athanasé.
Or. 1.
contr.
Arian.

Onuphr. *L'An 352. de N. S. le 16. de Con-*
Idat. *stance, sous les Consuls Constantius*
Fast. *August. V. & Constantius Gallus*
&c. Pa- *César. * Ciel. Sol. 25. & Lun. II.*
gi. *le dernier de Jule & le 1. de Libé-*
re Evêque de Rome.

Mort de **L**Es Evêques Ariens non contents d'a-
Jule voir trompé Jule par le moien d'Ur-
Evêque face & de Valens, lui écrivirent une let-
de Rome. tre par laquelle ils lui demandoient sa
Hilar. communion & chargeoient encore Atha-
Frag. 1. nase de plusieurs grandes acufations, dont
p. 36. ils lui déféroient l'arbitrage. Mais com-
2. p. 40.

Bucher. * Rome & les autres païs qui obéissoient
de Ciel. encore à Magnence, eurent cette année pour
Onuphr. Consuls Decence César frère de ce Tiran,
Fast. & Paul qui étoit quelque autre chef de la
Pagi. même faction. Les autres parties de l'Em-
Tillem. pire reconnurent pour Consuls l'Empereur
Vig- Constance, & Constance Gallus pour la
nier. premiere fois.

me il consultoit là dessus, Dieu le retira An 352.
du monde le 12. d'Avril, après avoir te- de N. S.
nu le Siege de Rome quinze ans, cinq Bucher.
mois & 17. Jours. † En trois ordina- de Ciel.
tions tenues au mois de Décembre, il Bol-
avoit créé neuf Evêques, quinze Pré- land.
tres & trois Diacres. Il avoit bâti deux 12. apr.
Temples dans Rome, l'un proche du to. 1.
Marché, & l'autre sur la voie Flaminie, Bar. an.
& trois cimétieres sur divers chemins. 352. n. 1.
Libère fut établi en sa place, qui tint Libère
aussi la chaire Romaine quinze ans & lui succé-
quatre mois. Il crut qu'il étoit de son da.
honneur & de l'avantage de son Siege
d'entreprendre le jugement de l'affaire que
les Ariens avoient deféré à son Prédéces-
seur. C'est pourquoi, il envoya Paul, Hilar.
Lucius & Æmilius à Athanasé pour le Frag. 1.
citer à comparoître à Rome, faute de- p. 36.
quoi il le menaçoit de l'exclure de sa 2. p. 40.
communion. En effet, sur ce qu'Athanasé
nase, qui avoit été suffisamment justifié
tant de fois, craignant de se soumettre à
un jugement dont l'issue étoit douteuse,
refusa de comparoître; Libère l'excom-
munia & dénonça anathème contre lui;
selon qu'il paroît par une lettre qu'il en
écrivit, comme cela se voit dans les frag-
mens de S. Hilaire. Les Evêques d'É-
gypte en étant avertis, s'assemblerent en
Synode au nombre de 75. ou 80. qui dé-
fendirent courageusement leur Métro-
politain & le confirmerent dans son Sie-
ge. Cela arrêta Libère, & le porta à
rechercher la paix & l'union avec Athana-
se son ancien ami, & à lui écrire des let-
tres d'amitié & de respect, dans lesquel-
les lui envoyaient sa confession de foi, il lui
parle ainsi, *Si tu es de mon avis, je te prie
devant Dieu Juge & devant Jésus Christ,
que tu y souscrives, afin que nous soions ren-*
dus

† Dans le Catalogue de Damase il n'y a
que quinze ans, 2. mois 6 jours. D'autres
Pagi. ne lui donnent que quinze ans de siege, & an. 252.
croient que Baronius qui y ajoute cinq mois 9. 2.
dix-sept jours de plus, n'a pas bien placé
le commencement de son Pontificat, car
selon le P. Pagi, il n'est marqué que quin-
ze ans dans les Mss. de Barbarin, de Ma-
zarin, de deux de Thou & autres.

An 352. *de N.S.* dus certains que tu es de même sentiment que nous, & que tu tiens les mêmes choses touchant la vraie foi, afin que je sois assuré sans hésiter, sur les choses que tu nous veux commander. *ἵνα καὶ πικροῦς ἢ ἀδίκους ἀδελφούς ἢ ἀγνοοῦς ἴμῶς.* Peu de tems après, il se

Concil. tint un Synode à Rome, où après avoir to. 2. lû & examiné les acufations des Ariens P. 745. contre Athanase & ses défenses, on l'admit à la communion, & on la refusa aux Ariens. Mais comme on avoit peur d'irriter l'esprit de Constance, on résolut de députer vers lui, pour le supplier de vouloir convoquer un Concile de tout l'Empire, pour y terminer les divisions qui déchiroient l'Eglise.

Juli. Constance étoit bien empêché dans la apoft. guerre qu'il avoit contre Magnence, Or. 1. mais aiant ramassé toutes les troupes de & 2. Vetranion qu'il joignit aux siennes, partit de Sirmisch & s'avança jusques à Zof. 1. 2. Murse, où il s'arrêta aiant appris que son Zonar. ennemi s'approchoit. En éfet, Magnence avoit quitté l'Italie & étoit entré dans la Pannonie, où il y eut des Ambassadeurs envoiez de part & d'autre, soit pour épier l'armée ennemie, soit pour essayer si on ne pourroit point faire quelque traité de paix. Cela n'aiant pas réussi, on

Constan- ee défait Mag- nence dans la Panno- nie. en vint aux mains au passage de la riviere de Save, où les troupes de Magnence eurent du pire par la garnison de la ville de Sciscia, & lui-même fut en péril de la vie. Constance lui laissa passer la riviere pour l'atirer dans les vastes campagnes de la Pannonie, près de Cibale, où Licinius avoit été défait par Constantin, & où il croioit que sa cavalerie, qui étoit meilleure & plus nombreuse que celle de son ennemi, pourroit agir plus aisément. Magnence aiant passé le Save, prit d'assaut la ville de Sciscia & la ruina. Il pensoit en faire de même à Sirmisch: mais les habitans & la garnison s'y défendirent si vaillamment, qu'il fut contraint de la quitter avec honte: Cela fut causé qu'il tourna toutes ses forces contre la ville de Murse, qui aussi se défendit courageusement. Constance aiant appris qu'elle étoit assiegée, quitta la Cam-

pagne de Cibale & acourut pour la se- An352. courir. Ce fut là qu'il y eut une batail- de N.S. le furieusement opiniâtrée de part & d'autre, qui dura jusque'à la nuit du 28. de Septembre: mais enfin la victoire se tourna du côté de Constance. Comme il étoit dans la mêlée où il y avoit du danger, on l'en avoit retiré, & on lui avoit conseillé de se tenir un peu en arriere. Il étoit entré dans un Temple avec Valens, Evêque de la ville, où ils étoient en prières. Valens avoit envoié des hommes autour du camp pour le venir avertir au plutôt du succès de la bataille: afin que si l'armée de Constance étoit la plus forte, il pût lui en porter le premier les bonnes nouvelles & s'insinuer mieux dans son esprit; ou si elle avoit du pire, il pût lui conseiller de se retirer. Cet Evêque artificieux donc étant assuré de l'Issue de la bataille, vint dire à l'Empereur qu'un Ange venoit de l'avertir de la part de Dieu que les ennemis fuioient, afin d'en donner avis à Constance. L'Empereur fut assez crédule pour croire ce rapport, tellement que depuis il avoit coutumé de dire par tout, qu'il avoit gagné cette bataille, non par la force de son armée, mais par les prieres & par le mérite de Valens. * Il y eut trente mille hommes tuez sur la place, la plupart

* Zonare dit que Magnence y perdit 24. mille hommes, & Constance jusque'à 30. mille, ce qui ne paroît pas aisé à croire. Mais ce qui est certain, c'est que l'Empire Romain, selon Eutrope, perdit ce jour-là de très-grandes forces, & au raport d'un autre Auteur, les Romains n'avoient presque jamais reçu de plus grande plaie. Il y eut quantité d'Officiers des deux partis qui y perdirent la vie. On marque entr'autres du côté de Constance, Menelaüs chef des archers Armeniens qui combattoient à cheval, tué par la main de Romule Général de l'armée ennemie qu'il avoit blessé à mort auparavant, & qui ne voulut point quitter le combat qu'après avoir tué celui qui l'avoit blessé. Ce Menelaüs, d'un seul coup tiroit trois flèches, qui portoient en autant d'endroits diférens; ce qui contribua beaucoup à faire gagner la bataille.

Sulp. Sev. 1.2.
Zos. 1. 2.
P. 699.
Zonar. 700.
Eutr. Vict.
Epit. Julian. Or. 1. & 2.
Socr. du 1.2.c.32.

Vict. Epit. Zof. 1.2. p. 700.

An 353. du côté de Magnence, qui pour s'enfuir de N.S. quitta la pourpre & les marques de l'Empire de peur d'être reconnu. Les restes de son armée se retirèrent après lui en Italie en assez bon ordre, & il se sauva dans Pavie. Les Légions de Constance l'y suivirent & l'attaquèrent, mais elles n'y eurent point d'avantage, comme il en arrive assez souvent à ceux qui poursuivent, s'ils ne prennent bien garde à eux. De Pavie, Magnence prit le chemin de Rome, mais aiant été averti qu'il n'y feroit pas bien reçu, il alla dans les Gaules qu'il croioit être à sa dévotion.

Chro. *L'An 353. de N. S. le 17. de Con-*
Alex. & *stance, sous les Consuls Constantius*
alii. *Aug. VI. & Constantius Gallus Cæ-*
Pagi. *sar II. Cæcl. Sol. 26. & Lun. 12.*
le 2. de Libère.

Mort de **C**ONSTANCE aiant rassemblé toutes ses troupes, se résolut de poursuivre Magnence dans les Gaules. Il partit de la Pannonie, au mois d'Avril, & marcha droit vers son ennemi qui se défendit vaillamment. Car il y eut plusieurs rencontres & batailles, où tantôt Constance battoit, & tantôt il étoit batu. Enfin, Magnence en perdit une dans la province Lionoise, où voiant ses troupes dissipées, il tâcha de les rallier & de les ramener au combat, en les haranguant de dessus une éminence. Après avoir achevé, ses soldats au lieu de crier *Magnence est Empereur*, comme ils avoient acoutumé, s'écrierent ou par méprise ou à dessein, *Constance est Empereur*. Cela fit tellement perdre le courage à Magnence, qu'il envoya premierement un Sénateur & ensuite des Evêques à Constance, pour lui demander pardon & pour le supplier de lui permettre d'être au moins simple soldat dans son armée. Enfin, voiant que l'Empereur étoit sourd à toutes ses prières, il se résolut encore à une bataille près d'une bourgade, nommée aujourd'hui Montluel, où il fut entièrement défait & contraint

Zonar.

de se sauver dans Lion. Les soldats qui le suivirent, formerent le dessein de le prendre & de le livrer vif à Constance; & pour cet effet l'assiégerent dans son logis, de peur qu'il ne leur échapât. Cela le mit dans un tel desespoir, qu'il tua sa Mère & tous ses amis, blessa son frère Didier d'un coup qu'il crut être mortel, & enfin, se tua lui-même après avoir tenu l'Empire trois ans & demi. Il méritoit une telle mort, puis que c'est le premier qui d'entre ceux qui ont porté le Nom Chrétien, a fouillé les mains du sang de son Souverain Seigneur. ^a Son frère Décence s'étrangla aussi lui-même à Sens, aiant pris la triste fin de son frère, comme il aloit à son secours. Didier guérit de sa plaie & se rendit à Constance qui lui pardonna: ^b mais il fit punir fort sévèrement la plupart des Chefs qui s'étoient joints à Magnence. Par ce moien l'Empire que Constantin le Grand s'étoit aquis & qu'il avoit partagé à ses trois fils, retourna tout entier au second. Après cela Constance alla à Arles, où il fit célébrer des jeux fort magnifiques pour solenniser sa signalée victoire. La nouvelle en étant portée à Rome, le Sénat & le peuple en témoigna une grande joie, & le Préfet de la ville, nommé Cerialis, y fit dresser une magnifique colonne avec cette inscription, *A Fl. Jule Constance qui a rétabli la ville & l'Empire, & qui a éteint la pernicieuse Tyrannie*. Il eût été plus digne de cet honneur, s'il eût mieux usé de sa victoire, & s'il en eût reconnu, comme il devoit, celui qui la lui avoit donnée. ^d Mais tout au contraire, il persécuta plus qu'il n'avoit core fait, les vrais serviteurs de Christ qui soutenoient la Divinité éternelle contre les hérétiques qui la lui vouloient arracher. ^e Zosime & Ammien Marcellin historiens Païens, qui vivoient en ces tems-là, disent qu'il ne put porter sa bonne fortune, & que se voiant seul Maître de l'Empire, il devint si orgueilleux, qu'on avoit de la peine à le souffrir, & qu'il se croioit être au dessus de tout accident fâcheux. Il lâcha la bride aux calom-

An. 353. lomniateurs contre les plus vertueux hom-
 mes de son Empire, & par un orgueil in-
 supportable il se faisoit nommer *le Seigneur*
Se fait du Monde & son Eternité. Cela est con-
 nommé par Athanase qui reproche aux A-
 riens qu'ils refusoient l'Eternité au Fils
 de Dieu, pendant qu'ils n'avoient point
 de honte de nommer Constance l'Empe-
 reur Eternel. Magnence avoit permis
 l. 15. d'ouvrir les Temples des idoles & d'y
 c. 32.33. faire des sacrifices la nuit. g Constance
 g Cod. revoqua cette permission & cassa tous les
 Theod. les autres Actes du Tiran, excepté les
 Leg. 5. de Pag. afranchissemens des esclaves & les tran-
 & Sa- factions des particuliers. b Il donna aussi
 cris. aux Clercs une nouvelle immunité de
 Et per- tributs : Mais il fit tous ses efforts pour
 sécute faire triompher l'hérésie Arienne, disant
 les Pa- que Dieu avoit approuvé sa foi par la vic-
 steurs toire qu'il lui avoit donnée. Lucifer
 Ortho- Evêque de Cagliari en Sardaigne, ne
 doxes. pouvant souffrir ce blasphème, composa un
 b Cod. livre intitulé, *des Rois Apostats*, pour
 Theod. montrer que la prospérité temporelle des
 to. 6. Princes n'est pas toujours une marque ni
 leg 10 de la vérité de leur religion, ni de leur
 de E- vertu. i Les Ariens voyant Constance pai-
 pisc. & sible & qu'ils possédoient son esprit, acu-
 Cler. serent encore Athanase devant lui de plu-
 i Ath. ad sieurs crimes, disant qu'il avoit incité feu
 Solit. Constant son frère à lui faire la guerre,
 p. 827. qu'il étoit un Perturbateur du repos de
 l'Etat, qu'il avoit entretenu des intelli-
 gences avec le Tiran Magnence, & pour
 preuve de cela ils alléguoient, qu'il avoit
 reçu chez lui magnifiquement ses Am-
 bassadurs, que par un atentat contraire
 aux Canons il avoit conféré les ordres en
 plusieurs Eglises qui n'étoient pas de sa
 Métropole, & qu'il avoit mis la corrup-
 tion & le desordre dans l'Egypete & dans
 la Libie. Ces hérétiques batirent si bien
 les oreilles de l'Empereur, de ces choses,
 qu'ils les lui persuaderent, quoi qu'elles
 fussent très-fausses, le mirent dans une
 furieuse colere contre Athanase, & firent
 qu'il convoqua un Synode à Arles à des-
 sein d'y faire condamner Athanase, pour
 le chasser de son Eglise. Ursace & Va-
 lens ne manquerent pas de s'y trouver

Synode
 d'Arles
 contre
 Atha-
 nase.

Tom. III

après avoir quitté la foi Orthodoxe, An. 353.
 qu'ils avoient fait semblant d'embrasser de N. S.
 deux ans auparavant, & s'être rejoints Sulp.
 à leur ancien parti. a Libère y envoya Sev. l. 2.
 Vincent de Capoue, pour demander un Hilar.
 Concile libre, où la cause d'Athanase Frag.
 fût traitée de nouveau. b Mais au lieu a Ep.
 de se tenir ferme à protéger l'innocence Liber.
 & la doctrine de ce saint Evêque, ad Const.
 me il avoit fait à Nicée & à Sardique, b Ath.
 il souscrivit à sa condamnation, avec la plu- Apol. 2.
 part des autres, qui se laisserent empor- p. 692.
 ter par les menaces & par les violences de Libel.
 Constance, entre lesquels étoient Ger- Marc.
 minius de Thessalonique. Les Evêques & Faust.
 orthodoxes qui étoient dans ce Synode, p. 28.
 demandoient qu'on disputât de la foi avant
 que de parler de la condamnation de ce-
 lui qui la défendoit. Mais Ursace, Va-
 lens & leurs semblables, soutinrent si bien
 le contraire, qu'on contraignit presque
 tous les Evêques qui étoient là assemblez,
 de signer cette condamnation, & s'ils ne
 le faisoient, on les menaçoit de les en- Paulin
 voier en exil. En effet Paulin de Tréves de Tré-
 par l'ordre de ce Concile fut traîné en ves
 divers lieux, & enfin relégué en Phrigie, Sulp.
 où même on dit que les Ariens le firent Sev.
 étrangler l'an 358. l. 2.
 Hier.
 Chro.

En ce tems-ci étoit célèbre l'Anacho- Séra-
 réte Sérapion qui étoit fort chéri de S. pion.
 Antoine. S. Athanase connoissant la Athan.
 science & le zèle de Sérapion qui pou- Ep. ad
 voit être très-utile à l'Eglise, letira de sa Serap.
 solitude & l'ordonna Evêque de Tmuis. p. 672.
 Il le députa vers Constance avec quatre
 autres Evêques, pour tâcher de l'adou-
 cir, n'osant pas y aller lui-même, de
 peur de tomber entre les mains des Ariens
 qui ne l'eussent pas épargné. Mais Sé-
 rapion, bien loin d'obtenir quelque chose
 de l'Empereur, en fut persécuté & en-
 voié en exil, à cause qu'il étoit un des
 plus courageux défenseurs de l'honneur de
 du Fils de Dieu. S. Jérôme le met au Script.
 nombre des Ecrivains Ecclésiastiques, Eccl.
 qu'il loue fort pour son esprit & pour sa cap. 99.
 doctrine, & dit qu'il publia un livre con- Du Pin,
 tre les Manichéens, qui se trouve encore Nouv.
 aujourd'hui, & un autre des Titres des Bibliot.
 des to. 2.
 Psea. p. 73

K

An 353. Pseaumes, & diverses Epîtres qui ne se trouvent plus.

Dracon- ce. S. Athanase aussi pressa tant Draconce, Solitaire, qu'il connoissoit savant & zélé, qu'il le fit établir Evêque (comme malgré lui) de la ville d'Hermopole, dont dépendoit la célèbre Solitude de Nitrie. Il augmenta, peu d'années après, le nombre des Confesseurs, par l'exil glorieux qu'il souffrit pour la défense de la foi.

Appari- tion d'une croix. Environ ce tems-là, une figure d'une grande croix parut au ciel entre le Calvaire & la montagne des Oliviers, laquelle fut vûe de tous les habitans de Jérusalem, où Cyrille avoit été établi Evêque à la place de Maxime, & il en écrivit à l'Empereur pour le rendre plus certain de cette vision. Si la Rélation en est véritable (car il y en a qui en doutent) * je trouve que ceux-là ont raison, qui ont dit, que cette apparition avertissoit les fidèles de se préparer à porter de nouveau la croix de Jésus-Christ, qui leur devoit être imposée de la part des hérétiques; mais que néanmoins elle seroit toujours resplendissante & victorieuse.

Gallus est insolent & cruel. a Depuis que Gallus eut le Gouvernement de l'Orient, & qu'il y eut obtenu quelques heureux succès contre les Juifs & contre les Perses, il s'y porta avec une furieuse insolence, & sa femme Constantine qui étoit aussi orgueilleuse & aussi injuste que lui, l'y pouvoit encore. Il se licencioit à toute sorte de débauches, envoioit en exil, b faisoit mourir quantité des plus riches & des plus honnêtes gens, pour avoir la confiscation de leurs biens, & exerçoit par tout de grandes injustices & de grandes cruautés. † c Con-
 Marcel. 1. 14. c. 34. Am. Marcel. 1. 14. Philostorg. 1. 3. c. 28. Zonar.

Pagian. * Il y a plusieurs Manuscripts qui n'en font point mention, selon le P. Pagi, au témoignage de Pontac, dans l'Edition qu'il a donnée de la Chronique de St. Jérôme: aussi Scaliger l'a-t-il omise dans la sienne.

Am. † Entre le grand nombre de ceux à qui Marcel il ôta les biens, la liberté ou la vie, on re-
 1. 14. c. 2.

stance en fut averti, qui lui en écrivit An 353. pour tâcher de le ramener doucement à de N. S. son devoir. Ces lettres l'aigrirent encore davantage & le rendirent plus furieux, en sorte qu'il déchargea sa rage sur le Comte Domitien & sur Montius Intendant des finances, qui tous deux lui vouloient donner de bons conseils. Non seulement il les rejetta, mais aussi les fit inhumainement massacrer, & après avoir fait traîner leurs corps par les rues, les fit jeter dans la riviere. Constance fut toutes ces méchancetez, & de plus, on l'assura qu'il affectoit la tyrannie, & qu'il avoit dessein de se faire seul Empereur. C'est pourquoi Constance résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût.

L'An 354. de N. S. le 18. de Con- Idat. stance, sous les Consuls Constantius Fast. & c. Bar. Aug. VII. & Gallus Cæsar III. Pagi. Cicl. Sol. 27. Lun. 13. le 3. de Libère.

Constance aiant appris que Gondemar Guerre d'Ale- (où Gondomad) & Vadomar frères, Rois des Francs & Alemans, faisoient des courses sur les rivages du Rhein, il se résolut de les aller chasser. Pour cet effet Marcel. 1. 14. c. 8. il partit d'Arles, vint à Valence & à Vienne, où il y eut une émotion de ses soldats faute de vivres, & il l'apaisa par de l'argent qu'il fit distribuer à leurs Chefs. De là il fit marcher ses troupes jusques auprès de Bâle, où il obligea les Alemans à lui demander la paix, qu'il leur acorda. a Puis il retourna en Italie a Go- & s'arrêta à Milan, b d'où il écrivit à thofr. Gallus de le venir trouver avec sa fem- Chr. me. Elle ne lui conseilloit pas d'y aller; Cod. Theod. mais b Amm. 1. 14. c. 26. 27. Philostorg. 1. 4. c. 1.

marque particulièrement Clemace, homme de qualité d'Alexandrie, qui n'ayant pas voulu consentir à un crime, sa propre belle-mere alla demander sa mort à Constantine en lui présentant un riche collier: & aussitôt Honorat Comte d'Orient eut ordre de lui ôter la vie, sans qu'il pût seulement dire un mot.

An 354. mais elle étant morte bien-tôt après en de N.S. Bithinie, il y reçut d'autres lettres pleines de tendresse de Constance, par lesquelles il lui témoignoit le grand désir qu'il avoit de le voir, pour conférer ensemble sur les moïens de bien défendre &

Mort de Gallus. Gallus se fiant à ces paroles, se mit en chemin, passa par Constantinople, où il donna des jeux publics au peuple, vint à Andrinople & enfin à Passau, ville de Pannonie, où il fut arrêté prisonnier par l'ordre de Constance & amené à Pola ville d'Istrie.

Amm. l. 14. c. 30. 31. L'Empereur y avoit envoyé des Commissaires, devant qui ne pouvant rendre aucune raison de ses actions tyranniques & méchantes, sinon que c'étoit sa femme qui l'y avoit poussé, ils lui firent son procès, qu'ils envoïerent à Constance pour le juger. Il le condamna à avoir la tête tranchée: ce qui fut promptement exécuté. * Ainsi mourut Gallus, qui n'étoit âgé que de vingt-neuf ans, quatre ans après avoir été créé César. L'Empereur fit aussi mourir à Aquilée plusieurs des Officiers & des Conseillers de Gallus, quoï qu'ils ne fussent point complices de ses crimes. † Après cela il retourna en Allemagne pour repousser les Alemans de Lents ou de Lints (*Lentienfes*) qui fai-

Am. Marcel. l. 14. Philostorg. l. 4. c. 1. Zonar. Chrysofost. Homel. 15. in Epist. ad Philippi-
* Quelques-uns écrivent que Constance aiant envoyé Pentade exécuter l'arrêt de mort qu'il avoit donné contre Gallus, se repentit aussi-tôt, & envoïa ordre de suspendre l'exécution, mais que l'eunuque Eusebe son Chambelan & les autres ennemis de Gallus, firent en sorte que ce second ordre arriva trop tard. S. Chrysofostome met la mort de Gallus entre les crimes ou les malheurs de Constance. Aurelius Victor remarque que par la mort de Gallus tout l'Empire Romain se trouva réuni sous un seul Prince; ce qui n'étoit point arrivé depuis près de 70. ans.

† Julien frère de Gallus qui n'avoit point eu de part à ses fautes, pensa néanmoins être envelopé dans sa ruine. Il fut sept mois comme prisonnier: Et sans le secours de l'Imperatrice Eusebie qui le fit parler une seule fois à Constance, on assure qu'il eût perdu même la vie.

Liban. or. 12. Sozom. l. 5. c. 2.

soient de nouvelles courses sur les terres des Romains. Arbetion, Chef des trou-
pes Romaines, fut battu en deux rencontres près du Lac de Bregents, nommé aujourd'hui de Constance. Enfin, néanmoins aiant rassemblé ses forces, il chassa les Alemans & les contraignit de se retirer dans les pais d'où ils étoient venus.

Pendant que l'Empereur étoit occupé à ces guerres, Libère Evêque de Rome, fâché de la prévarication de Vincent de Capouie & de tout ce qui avoit été fait au Synode d'Arles, envoïa une lettre à Constance par Lucifer de Cagliari, Pancrace, Prêtre, & Hilaire, Diacre, par où il lui rendoit conte, avec une grande soumission, de tout ce qu'il avoit fait à l'égard d'Athanase: & enfin, le supplioit humblement de vouloir acorder la tenue d'un Concile libre pour y pouvoir pacifier les troubles de l'Eglise. * Libère écrivit aussi à Eusebe Evêque de Verceil, *b* renommé pour sa science, sa pieté & la pureté de sa foi, & le prioit de se joindre à lui dans leur cause commune. Cela fit qu'Eusebe se joignit aux Députés de Libère qui étant allez trouver ensemble l'Empereur, il leur promit que le Concile qu'ils demandoient se tiendroit l'année suivante à Milan.

En éfet, Constance aiant mis fin à cette guerre, alla passer l'hiver dans cette ville. Denis y étoit Evêque, savant, homme de bien, & affectionné à la vérité, comme il le fit paroître en ce qu'il souffrit l'exil où il mourut, pour l'avoir maintenue. On croit qu'il avoit succédé à Protas qui tenoit ce Siege au tems du Concile de Sardique. S. Augustin naquit cette année à Tagaste ville d'Afrique, le 5. de Novembre. Il étoit fils de Patrice qui exerçoit une Magistrature municipale dans la ville, quoï qu'il eût peu de biens. Sa Mère se nommoit Monique qui s'est toujours montrée très-Chrétienne & très-vertueuse. Julius Firmicus Maternus dédia ses huit livres d'Astronomie à Lollien désigné Consul pour l'année suivante. C'est ce même Firmicus qui mit en lumiere un livre des

An 354. de N.S.

Libère écrit à Constance. Hilar. Fragm. p. 426. Ath. ad Solit. p. 836. Ep. ad Const. Bar. an. 354. §. 8. & seq. a Epist. ad Eus. b Hier. de Script. c. 97.

Gothofr. Chro. Cod. Theod. Hilar. Or. 2. ad Const. Soz. l. 4. c. 9. S. Augustin. Possidon. in Vit. Aug. c. 1. J. Firmicus. Du Pin. to. 2. p. 211.

An 355. mistères & des erreurs des religions pro-
de N.S. fanes que nous avons encore aujourd'hui.

Idat. *L'An 355. de N. S. le 19. de Con-*
Fast. *stance, sous les Consuls Arbetio &*
&c. *Mavortius Lollianus. Cicl. Sol.*
Baron. *28. & Lun. 14. le 4. de Libère.*
Pagi.

Concile *L'Empereur ne manqua pas de se trou-*
de Mi- *ver au Concile qu'il avoit convoqué,*
lan. *& qui se tint à Milan dès le commence-*
Theod. *ment de l'année. Il n'y avoit que peu*
1.2.c.15. *d'Evêques d'Orient à cause de la lon-*
Socr. *gueur du chemin : mais il y en eut jus-*
1.2.c.36. *qu'à trois cens d'Occident. Il n'y eut*
Soz. *aucune liberté de suffrages dans le Con-*
1.4.c.9 *cile, parce que l'Empereur qui y préfi-*
Sulp. *doit, voulut à toute force faire condam-*
Sev. *ner Athanase. Ses soldats des gardes étoi-*
1.2. *ent maîtres des portes du Temple où se*
Ath. *tenoit l'assemblée, & Ursace & Valens*
Apol. *avec les autres Ariens qui étoient soute-*
2. & ad *nus par Constance, y gouvernoient tout*
Solit. *à leur fantaisie. D'abord ils proposèrent*
ce qu'on avoit pratiqué à Arles, qui étoit,
de faire signer la condamnation d'Atha-
nase avant que de parler d'autre chose.
Eusebe de Verceil aiant sù ces desordres
& ces violences, n'avoit point envie de
s'y trouver. Mais enfin, il y fut obli-
gé par les lettres du Concile & par celles
mêmes de Lucifer de Cagliari son ami
Orthodoxe, qui le prioit d'y venir, croi-
ant que sa présence serviroit à dissiper
les machinations des Ariens. Il y vint
donc accompagné de Pancrace, Prêtre,
& d'Hilaire, Diacre, envoie de la part
de Libère. Quand il fut admis dans l'as-
semblée, il se joignit à Denis de Milan,
à Lucifer de Cagliari & aux Légats de
l'Evêque de Rome, pour soutenir qu'il
faloit commencer à traiter de la foi, afin
qu'ensuite on pût mieux juger de ceux
qu'on devoit condamner comme hérési-
ques. Ursace & Valens oposoient à ce-
la l'ordre de l'Empereur, qui vouloit qu'on
commençât par la condamnation d'A-

Eusebe,
Lucifer,
& Denis
s'y opo-
sent.

thanase. Denis Evêque du lieu s'étant An 355.
laissé aler à la signer par infirmité & par de N.S.
crainte, Eusebe de Verceil fit reconnoi- *Où on*
tre à Denis la grandeur de sa faute, & *contraig-*
la très-dangereuse conséquence dont el- *mit les*
le étoit. Il l'avoüa & s'en repentant *Evêques*
il eut bien voulu retenir sa signature, dont *de con-*
il voioit que les Ariens triomphoient. *dammer*
Eusebe trouva moyen de la leur ôter: Car *Athana-*
comme ils le pressoient de sousscrire aussi *se.*
cette condamnation, il leur répondit qu'il
ne pouvoit pas signer après Denis qui
étoit plus jeune que lui. Les Ariens qui
désiroient avec passion qu'Eusebe, qui
étoit d'une singulière réputation, parut
avec eux contre Athanase, éfacèrent en- *Sulp.*
tièrement le nom de l'Evêque de Milan. *Sev. l. 2.*
Après cela Eusebe leur dit qu'il ne pou- *Lucif.*
voit pas signer la condamnation d'un *pro*
homme qu'il croioit innocent, sans l'a- *Athan.*
voir ouï: & que toute raison vouloit qu'on *Or. 2.*
sût & qu'on signât avant toutes choses *P. 105.*
ce qu'on devoit croire. Pour cet effet, *Ath. ad*
il tira de son sein le Simbole de Nicée *Solit.*
& dit, qu'après qu'ils y auroient sousscrit,
il feroit tout ce qu'ils voudroient. De-
nis Evêque de la ville prit la plume &
le papier pour le signer; mais Ursace &
Valens les lui arracherent des mains. Sur
cela il se fit un grand bruit qui étonna
les Ariens, les fit sortir du Temple, où
ils ne se croioient pas en sûreté, à cause
du peuple qui soutenoit les Orthodoxes,
& les obligea à se retirer au Palais, où
ils se renfermerent pour consulter avec
Constance ce qu'ils auroient à faire. Le
lendemain les Ariens publièrent au Nom
de l'Empereur, une lettre remplie du ve-
nin de leur hérésie, & la firent lire tout
haut dans l'Eglise, pour essayer si elle
pourroit passer dans les esprits des peup-
les; mais ils en témoignèrent tant d'a-
version, qu'ils crièrent qu'ils ne vouloient
point quitter la foi de leurs Pères. Constan-
ce en étant fort offensé, tourna sa colère
contre les fidèles Pasteurs, Denis, Lu-
cifer & Eusebe, & leur commanda de
signer la condamnation d'Athanase & de
communiquer avec les Ariens. Ils ré-
pondirent que les Canons de l'Eglise ne
le

An 355. le permettoient pas. Ma volonté, leur dit-il, doit tenir lieu de Canons, & vous avez à choisir ou de faire ce que je vous commande, ou d'aler en exil. Ils repartirent courageusement qu'il ne s'agissoit point d'une affaire de l'Empire, où on doit ajoûter foi à la simple parole du Prince, mais de la condamnation d'un Evêque, qu'il falloit ouïr, & lui permettre de se défendre avant que de le condamner; qu'il devoit prendre garde comment il auroit à répondre devant le Tribunal de Dieu, & que celui qui lui avoit donné le Sceptre, pouvoit le lui ôter, s'il vouloit confondre l'Empire avec l'Eglise & y introduire l'hérésie.

Les Evêques Orthodoxes sont envoyez en exil.
Ath. ad Solit. p. 832.
Lucif. Or. 1. pro Athan.

Cette réponse hardie de ces Saints Evêques, aigrit encore plus l'esprit de l'Empereur, & sans leur permettre de parler davantage il commanda qu'ils fussent envoyez en exil, & que Pancrace & Hilaire Légats de Libère y fussent joints. Ils sortirent de là tout joyeux, levant les mains & les yeux au Ciel, & loüant Dieu de ce qu'il les rendoit dignes de souffrir pour défendre sa vérité. Pour les affliger davantage dans leur exil, on reléqua Lucifer à Germanicie, & Eusèbe de Verceil à Scithopole en Palestine; dans la premiere de ces villes Eudoxe étoit Evêque, & Patrophile dans la seconde, deux des plus injustes & des plus violens Ariens qu'il y eût, qui ne manquèrent point de faire souffrir le plus de maux qu'ils pûrent à ces courageux Confesseurs du Fils de Dieu. De plus, on les envoya en des lieux séparés & éloignés les uns des autres, afin qu'ils fussent privés de la consolation qu'ils eussent pû recevoir d'une communication mutuelle.

Mort de Denis de Milan, à la place duquel on met Auxence Arien pernicieux. Hilar. in Au-

Mais cela servit à affermir en la profession de la vérité les Eglises par où ils passèrent, & à publier davantage la honte & l'injustice de leurs Averiaires. Denis de Milan fut banni dans la Cappadoce, où il ne demeura pas long-tems, parce que Dieu le tira à soi pour le récompenser de ses travaux; & on en célèbre la fête le 25. de Mai. Incontinent après que ces fideles Pasteurs furent chassés de

leurs troupeaux, l'Empereur y fit établir des Evêques Ariens. Il fit mettre Auxence à Milan, quoi qu'il ne fût pas seulement connu du peuple, & qu'il ne fût pas même parler Latin. Il avoit été fait Prêtre par Gregoire dans l'Eglise Arienne d'Alexandrie. Il fut un loup ravissant qui fit de grands dégâts dans l'Eglise de Milan, & fut un grand persécuteur des Orthodoxes. L'Empereur fit aussi établir Germinius Evêque à Sirmisch, & Cecropius à Nicomédie, parce qu'ils étoient ennemis d'Athanase. Il fit aussi publier un Edit, par lequel il commanda que les Eglises fussent ôtées aux Orthodoxes & données aux Ariens, & qu'on leur délivrât le blé que Constantin le Grand avoit assigné pour la nourriture des Evêques & des Prêtres: & ordonna aux Juges de contraindre les Prélats de leur ressort, de souscrire à la condamnation d'Athanase, & s'ils le refusoient, de les envoyer en exil, ou au moins de les faire aler à la Cour de l'Empereur; où dès qu'ils étoient arrivez, on les obligeoit à signer, faute de quoi ils étoient bannis ou menez aux mines, pour y travailler comme des forçats. Constance travailloit à ramasser le plus de signatures qu'il pouvoit, afin de justifier la condamnation d'Athanase faite par les Ariens, & afin qu'en la persécution qu'il faisoit & qu'il feroit contre cet Evêque, & contre les autres qui lui adhéroient, il ne parût être que l'exécuteur de la sentence des Evêques: celui de Rome s'étoit montré jusques-là ardent défenseur de la foi & de l'innocence d'Athanase. Il avoit écrit des lettres de consolation aux Evêques ses Confrères qui avoient été bannis pour cette juste cause. De plus, le premier rang qu'il tenoit entre eux à cause de la ville regnante, lui donnoit beaucoup d'autorité. C'est pourquoi les Ariens crurent que si l'on pouvoit obliger Libère à signer, ce grand exemple attireroit, sans doute, la plupart des autres qui résistoient encore à en faire de même. L'Empereur qui exécutoit toutes leurs volonte, envoya Eusèbe son

An 355. de N. S. xent. P. 314. Ath. ad Solit. p. 861. & in Ari. or. 1. p. 290.

Athan. ad Solit.

Liber. Epist. 6. P. 750. Conc.

Athan. ad Solit. p. 832.

An 355. de N.S. Chambellan à l'Evêque de Rome avec des présens pour tâcher de le corrompre, & avec des lettres pleines de menaces pour l'intimider. Il se montra inébranlable aux uns & aux autres. Eusébe se voyant frustré de son espérance, alla porter ses dons dans la Basilique de S. Pierre: mais l'Evêque sachant que l'oblation du méchant est abomination devant Dieu, il reprit aigrement son Sacristain d'avoir reçu ces dons & les fit jetter hors de l'Eglise.

Libère est envoyé en exil.

Constance aiant sù tout cela, envoya à Rome des Palatins, des Comtes & des Secrétaires (c'étoient des noms des charges honorables de la Cour de ce tems-là) pour lui mener Libère. Quand il y fut, il parla à l'Empereur avec respect d'un côté, mais avec une sainte hardiesse de l'autre. Theodoret raporte un beau & long dialogue entre l'Empereur & Libère, où l'Empereur lui dit entr'autres choses; *La quantitéme partie du Monde es-tu que tu supports toi-seul un méchant homme, & que tu rompes la paix de l'Univers & de tout le Monde?* Libère répondit, *Pour être seul, la parole de foi n'est pas surmontée: car aussi autre-fois il ne s'en trouva que trois qui résisterent au commandement du Roi Nabucodonosor.* Constance voyant qu'il ne le pouvoit fléchir, lui donna trois jours ou pour condamner Athanase & retourner à Rome, ou pour aller en exil. Le tems, répondit Libère, de trois jours ou de trois mois, ne changera point la chose: c'est pourquoi dès maintenant vous pouvez m'envoier en exil où il vous plaira. Il fut donc rélegué à Berée, ville de Thrace, où Demophile, Evêque Arien, étoit Evêque. Avant que de partir, l'Empereur & l'Imperatrice lui envoierent offrir chacun cinq cens écus pour faire son voiage: mais il les refusa généreusement. Il ne manqua pourtant point d'aucune chose nécessaire, non plus que les autres Prélats qui étoient en exil: parce que les fidèles Orthodoxes eurent un grand soin de fournir libéralement aux Pasteurs persécutez pour justice, tout ce dont ils avoient besoin. Libère étant ainsi chassé, les Ariens firent établir Fé-

lix son Diacre en sa place. L'Election s'en fit, non dans le Temple, comme cela se devoit selon la coûtume, mais dans le Palais Impérial que constance avoit fait préparer; non en présence du Clergé & du peuple qui donnoient leurs suffrages pour choisir leur Evêque, mais seulement en présence de trois des Eunuques de l'Empereur: & Félix reçut l'Imposition des mains par trois Evêques Ariens, autant difamez par leurs mauvaises mœurs, que par leur hérésie. Félix cependant ne la suivit pas, mais setint tous jours à la foi de Nicée: on le blâme seulement d'avoir communiqué avec les Ariens, & d'avoir ordonné des Evêques & des Prêtres de leur parti. Le peuple Chrétien de Rome ne voulut point le reconnoître pour légitime Pasteur; & lors qu'il faisoit le service divin en quelque lieu, la plûpart du peuple l'abandonnoit & alloit en un autre. Après que les Ariens eurent exilé Libère & tant d'autres Prélats Orthodoxes, ils crurent que cela n'étoit rien tant qu'Osius demuroit en paix, parce qu'ils le contoient lui seul plus que tous les autres. Voici comment Saint Athanase en parle; *Ils pensoient n'avoir rien fait tant que le Grand Osius n'auroit point éprouvé leur malice. Ils étendirent donc leur manie sur un si notable vieillard; ils n'eurent point de honte d'attenter à celui qui étoit le Père des Evêques, ils ne furent point touchez de respect de ce qu'il avoit été Confesseur, & ne révérent point le tems de son Episcopat, qu'il avoit tenu soixante ans & plus. Nous avons tout fait, disoient-ils à Constance, nous avons exilé l'Evêque des Romains, nous avons aussi exilé avant lui un grand nombre d'Evêques & avons tout rempli d'épouvantement. Mais toutes ces grandes œuvres que vous avez faites reviennent à rien, & il ne nous en est pas mieux tant qu'Osius est laissé en liberté. Car tandis qu'il est dans son diocèse, c'est autant que si tous les autres Evêques de son parti étoient dans le leur. Il est puissant en paroles & en foi pour faire soulever tout son parti contre nous. C'est le Prince & le Conducteur des Sinodes, si tôt qu'il a dit une*

cho-

Hist. 1.2.c.16.

An 355. de N.S. *Félix est établi à la place de Libère.* Theod. 1.2.c.17. Socr. 1.2.c.37. A-Soz. 1.4.c.11. Ruf. 1.1.c.22.

Osius demure ferme. Epist. ad Solit. p. 837.

An. 355. chose, elle est faite; c'est lui qui a exposé de N.S. la foi à Nicée & qui a publié par tout que les Ariens étoient hérétiques. Si donc il demeure, l'exil des autres devient superflu & notre secte lâchera le pié. Ces mauvaises considérations porterent l'Empereur à écrire à Osius des lettres pleines de douceur & de témoignages de l'estime particulière qu'il faisoit de sa personne, pour le faire venir à la Cour. Quand il y fut, Constance se servit de toutes sortes d'artifices pour tâcher de le faire consentir à la condamnation d'Athanasé & à la communion des Ariens. Mais ce vénérable Evêque lui répondit avec une liberté si sainte & si vigoureuse, que l'Empereur vaincu par la force de son discours, & intimidé par les menaces qu'il lui fit du Jugement de Dieu, lui permit de retourner à son troupeau.

Durant ces troubles de l'Eglise, il y en eut aussi plusieurs dans l'Empire. Il y avoit un brave Chef, nommé Silvain, qui avoit fait quantité de beaux exploits dans les Gaules, qu'il avoit délivrées des courses qu'y faisoient les Alemans. Sa vertu lui atira de l'envie & de la jalousie de plusieurs qui le défererent à Constance, & l'acusèrent de vouloir se rendre Empereur. Un des Chefs de l'armée, nommé Dinamius, suposa des lettres contre lui qui furent convaincues de fausseté. Ces acufations, quoi que fausses, ne laisserent pas de faire de l'impression dans l'esprit de l'Empereur. Bien que Silvain fut innocent, néanmoins connoissant l'esprit de Constance qui étoit soupçonneux, & qui ne pardonnoit point, il se résolut à se saisir de l'Empire, après avoir communiqué son dessein à ses plus familiers amis qui l'approuverent & l'appuierent, en sorte qu'il se fit déclarer Empereur à Cologne. ^a Constance aiant été averti de cette conspiration aussi-tôt qu'elle fut éclosé, envoya en diligence Ursicin à Cologne avec ordre exprès de le recevoir en la place de Silvain, faisant semblant de ne savoir encore rien de ce qui y étoit arrivé. Silvain le reçut fort bien, comme un de ses anciens amis. ^b Mais Ur-

ficin gagna sous main tous ceux qui étoient autour de Silvain, tellement qu'ils le massacrerent & étouferent en lui la rébellion presque aussi-tôt qu'elle fut née. ^c Les Alemans continuoient à faire leurs courses & leurs ravages dans les Gaules. ^{*} Ils prirent Cologne & la ruinèrent presque toute. ^d Les Polonnois sortis de leur pays étoient aussi entrez dans la Pannonie, où ils pillotent tout ce qu'ils rencontroient, ^e & les Perses redemandoient l'Arménie & la Mésopotamie que les Romains avoient usurpées. Constance vaincu par les prieres de sa femme [†] qui lui remontra qu'il ne pouvoit pas lui seul résister à tant d'ennemis, ^f fit assembler à Milan le 6. de Novembre, le peuple & les troupes qu'il avoit avec lui, au milieu desquelles aiant fait dresser un haut trône, il y fit asseoir à sa droite Julien son Cousin, frère de feu Gallus, & après en avoir dit plusieurs loüanges, le déclara César pour l'assister & pour lui succéder à l'Empire. ^a Peu de jours après, il lui donna sa sœur Hélène en mariage & l'envoia dans les Gaules pour en prendre la conduite. ^b Il lui sembloit d'abord qu'on l'envoioit à la mort, & qu'on ne le couronnoit qu'afin de le sacrifier, vû sa foiblesse & son peu d'expérience. Mais le Tout-puissant, qui par les secrets de sa Providence vouloit se servir de lui pour repurger & pour châtier son Eglise, fit qu'il surpassa les pensées de tout le monde.

^{*} Zofime dit que les François, les Alemans, & les Saxons, avoient pris & ruiné quarante villes sur les bords du Rhein, & en avoient enlevé une infinité d'hommes & de butin.

[†] Elle s'appelloit Eusebie, Julien l'apostat qui lui étoit redevable & de la vie & de la qualité de César, fit un panegirique à son honneur, vers l'an 357. On lui attribue entre autres avantages, une connoissance extraordinaire de belles lettres, & une prudence qui passoit son sexe. Baronius l'accuse d'avoir été l'ennemie déclarée de l'Eglise Catholique, & la cause de tout ce que Constance & ses Ministres ont fait pour les Ariens contre les défenseurs de la vraie foi,

Silvain est défait. Amm. Marcel. l. 15. c. 38. Aur. Vict.

^a Amm. lib. 15. c. 42. Zonar.

^b Amm. c. 45.

An 355. de N.S. Aur. Vict. Epit. Eutr. Hier. Chro. c. Amm. l. 15. c. 50. d. Zof. l. 3. p. 702. e. ib. Amm. l. 15. c. 57. f. Julian. ad Atheniens. p. 504. Am. Marcel. l. 15. c. 49. Idat. Chro. Alex. Socr. l. 2. c. 34. a. Amm. c. 50. Chro. Alex. Julian. Or. 3. p. 230. b. Juli. ad Atheniens. p. 510. 511.

Zof. l. 3. p. 702.

Julien. Or. 3. Zof. l. 3. Am. Marcel. l. 15. Baron. an. 356. §. 126.

de N.S. de & les fiennes propres. Il n'y avoit pas long-tems qu'il étoit revenu d'Athenes où il avoit ouï plusieurs excellens Mathematiciens & Philosophes, qui la plûpart étoient Gentils, & qui lui avoient de plus en plus versé dans l'esprit le poison de l'impieté Païenne. Il n'osoit cependant en faire profession publique, à cause de Constance qu'il craignoit: mais il contrefit le Chrétien jusqu'à ce qu'il pût faire paroître librement ce qu'il avoit au cœur. C'est pourquoi dans le Code Theodosien on voit des Edits faits tant au Nom de Constance, qu'au sien, par lesquels il est défendu de faire des sacrifices aux dieux, de servir les idoles & de consulter les devins.

Fincomarch Roi des Ecoissois mourut cette année, après avoir régné quarante sept ans; Romach fils de Crathilind lui succéda, qui ne régna que trois ans.

L'An 356. de N. S. le 20. de Constance, sous les Consuls Constantius Aug. VIII. & Claudius Julianus Cæsar. Cicl. Sol. 1. & Lun. 15. le 5. de Libère ou le 1. de Felix Evêque de Rome.

Julien étant créé César ala à Vienne sur le Rhône, où il passa une partie de l'hiver: puis il ala à Autun, d'où il chassa les Alemans qui tenoient la ville assiegée. De là il s'avança à Troies & à Reims, où il rencontra son armée conduite par Marcel & par Ursicin. Voiant qu'il avoit de bonnes troupes, il marcha contre les Alemans qui tenoient les deux rives du Rhein, pillant tout le pais, sans se soucier d'aprocher de Maience, de Spire, de Strasbourg & d'autres villes où ils savoient qu'il y avoit une forte garnison. Julien leur prit Wormes, leur donna bataille, qu'il gagna, les chassa & les contraignit de demander la paix, qu'il leur accorda. Il reprit aussi Cologne sur eux & la fit rebâtir. Il fut à Trèves, & de là à Sens, où il mit son armée en quartier d'hiver. Il semble que ce soit à ce tems-ci

que se doit rapporter ce que dit Sulpice Sévère, que Julien étant prêt à donner bataille aux Barbares auprès du Rhein, il fit assembler son armée, & selon la coutume, fit un présent à chacun des soldats pour leur donner courage de bien combattre: Mais que S. Martin, qui étoit un de ses Soldats, refusa ce présent & lui demanda son congé, disant, j'ai jusques à cette heure assez combattu sous les enseignes de César, permettez-moi maintenant de combattre sous celles de Jésus-Christ; je suis son Soldat & il ne me permet point de plus porter d'armes matérielles. Julien lui dit, Tu prenses prétexte parce que tu crains de te trouver demain à la bataille. Pour vous montrer, lui répondit Saint Martin, que ce n'est pas la timidité qui me fait dire cela, vous me verrez demain à la tête de vos troupes, sans armes, & bien que je ne me défende qu'avec le signe de la croix, je ne laisserai point de passer au travers des troupes ennemies. Pendant que Julien faisoit la guerre dans les Gaules, Constance partit de Milan, & il lui prit envie de faire son entrée à Rome en trompette pour avoir vaincu Magnence. Ce triomphe fut fort pompeux & magnifique, & fut d'autant plus admiré, qu'il y avoit fort long-tems qu'on n'en avoit point célébré. * Il y avoit alors un Prince de Perse fugitif, nommé Hormisdas, qui comme on lui demanda ce qu'il disoit de la ville de Rome, répondit, que véritablement il la trouvoit admirable, mais qu'il y avoit une chose incommode, c'est qu'on y mouroit aussi bien qu'ailleurs. L'Empereur ne demeura qu'un mois à Rome, & en partit le 2. de Juin, sur les nouvelles qu'il reçut que les Suèves s'étoient jettes sur la Rhétie, qui est ce que nous nommons aujourd'hui le pais des Grisons, les Quades sur la Valérie ou la Stirie, & les Atheniens. p. 513.

* D'autres rapportent ce triomphe à l'année suivante.

An 356. de N.S. in. Vita Martin. c. 2. 3. S. Martin demande congé.

Am. Marcel. l. 16. c. 10. Idat. Fast. The- mist. Or. 3. & Triom- phe de Constan- ce.

Baron. an. 356, num. cxii. Gotho- fr. chro. Cod. Theod. Amm. l. 16. c. 10. Julian. les ad

Chro. Alex. Pagi. an. 356. §. 13.

An 356. les Sarmates sur la Mœsie supérieure, & de N.S. que déjà ils étoient entrez dans la Pannonie. Cela fut cause qu'il se hâta de faire marcher ses troupes vers les ennemis. Pour cet éfet aiant passé par Trente, il s'avança dans l'Illirie, envoya Sévère à la place de Marcel & fit venir Ursicin pour l'envoier en Orient, en lui donnant la charge de Lieutenant Général.

Il refuse de rétablir Libère. Dans le peu de tems que l'Empereur avoit été à Rome, il fut fort sollicité de faire revenir Libère dans son Eglise. Les hommes n'osèrent s'en mêler, de

Theod. 1.2.c.17. peur d'encourir l'indignation de Constance & d'être envoie en exil: mais ils firent intervenir les plus honnêtes Dames qui l'alèrent suplier en plein Théâtre d'avoir pitié de leur troupeau, & de vouloir leur rendre leur Pasteur. Il répondit qu'il y en avoit un, savoir Félix. Comme on lui eût dit que Félix n'agréoit pas à la plûpart, il repartit qu'il permettroit que Libère revînt pour conduire ceux à qui Félix n'agréoit pas. Sur-

quoi le peuple s'écria que comme il n'y avoit qu'un seul Dieu & qu'un Christ, il n'y devoit avoir qu'un seul Evêque dans une ville. Puis aiant consulté avec les Evêques Ariens qu'il avoit avec lui, il

Soz. 1.4.c.11. promit de le renvoyer, pourvû qu'il voulût communiquer avec eux, & par ce moien il éluda leurs prieres. Il y en a plusieurs qui mettent cette histoire en l'an 357. immédiatement avant le rétablissement de Libère, comme font Theodoret & Sozomene; & nous laissons cela au jugement du Lecteur.

S. Hilaire de Poitiers. Du Pin 10. 2. p. 79. Fortunat. in Vit. Hilar. 1. Hier. Ep. 84. a Fortun. 1.1. S. Hilaire commença à paroître en ce tems-ci. Il avoit embrassé la religion Chrétienne dans un âge déjà avancé: mais il y fit de si grands progrès en peu de tems, principalement par les conférences qu'il eut avec le Prêtre Héliodore, & il y donna tant de preuves de son savoir, de son zèle & de sa vertu, qu'il fut jugé digne d'être établi Evêque de Poitiers dans nos Gaules. Il étoit marié, & nous ne voions point qu'il ait quitté sa femme pour être Evêque: au contraire, nous apprenons qu'elle a demeuré depuis à Poi-

Tom. III

tiers, & qu'en l'an 358. lors qu'il étoit en son exil, il écrivit à sa fille nommée

Après, & l'avertit que si elle trouve quelque chose de difficile dans sa lettre, elle en demande l'explication à sa Mère, de laquelle il parle avec estime, & l'une & l'autre étoient alors à Poitiers. Aussi les Evêques de Rome n'avoient pas encore défendu le mariage aux Evêques & aux Prêtres, comme l'ont fait ensuite Sirice & Innocent I. Et depuis leurs défenses, nous ne laisserons point de voir encore dans nos Gaules, des exemples d'Evêques mariez. Quoi qu'il en soit, S. Hilaire

Hilar. enseigne lui-même que par la lecture des Ecrits des Saints Apôtres, il avoit appris la doctrine de la Consubstantialité du Fils avec le Père, sans avoir ouï parler des Simboles qui avoient été faits là-dessus. Dieu lui mit au cœur de soutenir cette vérité contre l'erreur Arienne. Pour cet éfet, il fit un Ecrit qui fut présenté à Constance, par lequel il le sommoit au nom de Dieu de ne plus protéger l'hérésie, & de faire cesser la persécution contre les Ministres Orthodoxes, & particulièrement contre Athanase. Cette hardiesse ofensa l'Empereur, qui, sans doute, eût envoie S. Hilaire en exil avec les autres Evêques, n'eût été qu'il craignit d'irriter les esprits dans les Gaules, qui étoient troublées par les courses des Barbares, & où il savoit que les Chrétiens étoient affectionnez à la vérité. Cette

considération fit que d'abord il renvoia Hilaire dans son troupeau, & même lui acorda que la connoissance & le jugement des causes touchant les affaires & les personnes Ecclesiastiques, apartint aux Evêques selon les Canons, & non point aux Juges séculiers. Julien à son arrivée dans les Gaules promit aussi toute sorte de faveur à S. Hilaire, pensant de gagner par ce moien l'esprit des peuples. Mais cette bonne volonté de Constance & de Julien ne dura guère pour Saint Hilaire; car dès l'année suivante il fut envoie en exil, aussi bien que les autres déles Pasteurs. Retournons à Athanase qu'on prenoit pour le sujet ou pour le

Hilar. ad Constant. 1. 2. Cod. Theod. lib. 16. tit. 2. leg. 12. Hilar. ad Constant. 1. 1. & de Sulp. pré. Sev. 1.2.

L

pré. Sev. 1.2.

An 356 de N.S. Athana- se se sau- ve mira- culeuse- ment d'Alexandrie. Ath. ad Solit. & Apol. 2.

prétexte de toutes ces tragédies. L'Em- pereur qui avoit ajoûté foi aux calom- nies, étoit furieusement irrité contre lui. Mais il ne voulut pas le faire chasser ou- vertement jusqu'à ce qu'il eût assez de signatures à son gré. Enfin, voyant que la plus grand'part des Evêques avoient signé sa condamnation, il se résolut de l'envoyer arrêter prisonnier par le Duc Syrien, par Maxime Préfet de l'Egip- te & par d'autres Chefs, même de le tuer s'ils y trouvoient la moindre résistance, & de faire établir un autre Evêque à sa place. Sirien qui étoit grand protecteur des Ariens & qui haïssoit mortellement Athanase, ne demandoit pas mieux que d'exécuter cette commission. Après avoir fait plusieurs fourberies & méchan- cetez, une nuit où les fidèles se prépa- roient par une sainte veille dans le Tem- ple pour y communier le jour suivant, Sirien avec cinq mille soldats armez, ap- puez d'Ariens, assiègerent l'Eglise. Quoiqu'Athanase sût que c'étoit lui qu'on cherchoit, il ne voulut pourtant pas abandonner son troupeau en cet état; mais étant en chaire, il exhorta le Lecteur à réciter un Pseaume, & le peu- ple à répondre que *sa miséricorde dure à toujours*, afin qu'ensuite chacun sortit & s'en allât en sa maison. Cependant le Préfet & ses gens entrèrent par force & environnerent le chœur où étoit Atha- nase. Les fidèles se mirent à crier & à le prier qu'il se retirât: mais il leur pro- testa qu'il ne songeroit point à se mettre en sûreté, jusqu'à ce qu'il les eût vus tous partis. Chacun donc s'étant écoulé, il échapa miraculeusement parmi les Cleres & parmi les Moines qui le sauverent en le trainant. Il y eut quantité de person- nes étouffées & tuées en ce tumulte par les soldats qui y commirent d'étranges inhumanitez. Mais elles furent petites au prix de celles qu'Heraclius Arien & Sebastien Manichéen, Capitaines que l'Empereur y avoit envoyez, exercèrent tant à Alexandrie, que dans toute l'E- gip- te, pour contraindre les peuples à re- cevoir un autre Evêque qu'Athanase.

Athan. de Fuga, p. 717. Theodo. l. 2. c. 13. Fleuri, Hist. l. 13. c. 28.

An 356 de N.S. George est intrus en sa place. Soz. l. 4. c. 10. Theod. l. 2. c. 14. Athan. ad Solit. p. 847.

Après qu'il se fût sauvé, ils établirent en sa place un nommé George Cappado- cien. Il étoit digne successeur de Gré- goire qui avoit usurpé cette chaire avant lui, excepté que celui-ci étoit beaucoup plus méchant & plus cruel. Il fit que les soldats prirent la chaire de l'Evêque, les bancs du chœur, la Table où on cé- lébroit la communion, les voiles & les utenciles de la Grande Eglise, & les brû- lerent en la place publique, en y versant de l'encens dessus par une profane mo- querie. Ils entrèrent dans les maisons des fidèles, sous prétexte d'y chercher Athanase, mais, au fond, c'étoit pour les piller, & pour en chasser les proprié- taires, en sorte qu'il falloit qu'ils rachet- tassent leurs biens ou qu'ils se sauvassent dans les deserts; & ceux qui venoient à mourir n'étant pas de leur communion, on empêchoit de les enterrer. Ces en- ragez n'épargnoient pas même les Vier- ges qui ne vouloient point condamner Athanase: mais ils les traînoient par les rues, où les dépouilloient toutes nues. Ils déploierent principalement leur rage sur les Ministres de l'Eglise, dont ils firent fouëter les uns, battre les autres jusques à la mort, & envoyer quelques uns à travailler aux mines. George fit chasser tous les Evêques d'Egip- te, d'A- frique & de Libie, qui ne voulurent pas témoigner qu'ils étoient de sa commu- nion, & en leurs places en fit établir de jeunes dont les uns n'étoient que Caté- chumenes, & les autres étoient indignes de leurs charges; & quand les fidèles ne vouloient pas les reconnoître & recevoir pour leurs Evêques, ou on les fouëtoit publiquement, ou on confisquoit leur bien par l'ordre de Syrien & de Sebastien. On ne se contentoit point de mettre les Evêques hors de leurs sieges, mais aussi on les reléguoit dans des lieux éloignez & hors de toute connoissance, dont plu- sieurs moururent, soit par la longueur & la difficulté du voiage, soit par les in- commoditez de leur exil. Theodoret Hist. l. 2. c. 14.

nomme quantité de ces Evêques, sans dire quelles étoient leurs Eglises, & dit qu'il

An 356 de N. S. qu'il y en eut plus de trente que George & ceux de sa faction firent mourir. S. Athanase s'étant sauvé dans le desert parmi les cellules des Moines, pensoit d'aller trouver Constance & se mettre entre ses mains : mais aiant appris les horribles persécutions qu'on faisoit à tous ceux de son parti, & que l'Empereur avoit mis sa tête à prix, promettant une ample récompense à celui qui le lui ameneroit vif, ou qui lui aporeroit sa tête, crut qu'il falloit se tenir caché dans son desert, & il y demeura six ans durant, jusqu'après la mort de Constance. C'est de là qu'il a écrit son Epître aux Solitaires, son Apologie à Constance, & la Défense de sa fuite. Et c'est de ces Ecrits qu'il faut apprendre son histoire plutôt que d'autres historiens qui ont été depuis. C'est de là aussi que nous aprenons que les Ariens fâchez de ce que l'Empereur avoit renvoyé Osius en liberté, n'eurent point de cesse qu'ils n'eussent fait changer de résolution à Constance, qu'ils connoissoient être flexible à leur volonté. Ils obtinrent de lui d'écrire encore des lettres à Osius, pleines de flateries & de menaces pour l'obliger à signer la condamnation d'Athanase. Osius fit une réponse digne de lui, par laquelle il remontoit vigoureusement que cela ne pouvoit & ne se devoit point faire. Enfin, les Ariens voyant qu'Osius ruinoit entièrement leur parti en Espagne, & que son exemple étoit d'un très-grand poids par tout ailleurs, ils firent tant envers l'Empereur, qu'il arracha encore Osius de son troupeau, & le fit venir à Sirmisch, où il fut retenu près d'un an dans une espece de prison, sans aucun respect ni pour sa vieillesse, ni pour sa vertu qui étoit réverée de tous ceux qui le connoissoient.

S. Athanase demeure caché.

Athan. ad Solit.

Osius exilé à Sirmisch ib. p. 838.

L'An 357. de N. S. le 21. de Constance, sous les Consuls Constantius Aug. IX. & Julianus Cæsar II. Cicl. Sol. 2. & Lun. 16. le 6. de Libère, & le 2. de Felix.

An 357. de N. S. Idat. Fast. &c. Baron. Pagi.

Les Ariens ne se contenterent pas d'avoir les signatures de la plupart des Evêques qui condamnoient Athanase, mais ils voulurent avoir aussi un Concile qui aprouvât leur doctrine. C'est pourquoy voyant l'Empereur en repos à Sirmisch, ils firent que par son autorité il s'y tint un Concile composé de quantité d'Evêques, qui pour la plupart étoient Ariens ou demi-Ariens. D'abord ils renouvelerent la condamnation de l'hérésie de Photin qui avoit été Evêque du lieu, qui avoit enseigné que Jésus-Christ étoit un pur homme, & qu'il n'avoit point été avant que d'être fils de Marie. Ils firent cela pour paroître défenseurs de la divinité du Fils de Dieu contre les bruits qu'on faisoit courir d'eux. De plus, ils publierent une Confession de foi bien pire que celle qui y avoit été dressée six ans auparavant, comme se repentant d'avoir trop donné au Fils de Dieu. Car ils ne voulurent plus y mettre, qu'il étoit de même essence ou substance que le Père: au contraire, ils défendirent de se servir de ce mot comme n'étant point dans l'Ecriture, & défendoient de se servir du mot d'ὁμοούσιος consubstantiel, & même de celui d'ὁμοιούσιος de semblable essence, & professoient que le Fils étoit moindre en toutes choses que le Père. C'est pourquoy aussi ceux qui suivoient cette Confession, furent nommez Anomoens: par où l'on vouloit signifier qu'ils rejettoient même le semblable d'essence. On n'est pas bien d'accord sur les Auteurs qui ont composé cette Confession: Mais quoi qu'il en soit, on la fit signer de gré ou de force à tous les Evêques qui étoient là assemblez, & on l'envoia à routes les provinces comme la décision d'un Concile Uni-

Concile de Sirmisch. Gothofr. Chro. Cod. Theod. Am. Marcel. l. 16. c. 10. a Hilar. de Sinod. P. 323. Athan. de Sinod. p. 902. Socr. l. 2. c. 30.

An 357. versel. Tous ceux qui étoient zélez pour de N.S. la vérité, en furent extrêmement étonnez
 Ath. & scandalizez; principalement quand
 de Fuga ils virent que ce célèbre Evêque Osius
 Apol. 2. l'avoit signée. a Il y avoit un an que ce
 & ad Solit. vénérable vieillard âgé de cent ans étoit
 Socr. à Sirmisch dans une grande misere que
 1.2.c.31. les Ariens lui faisoient endurer. b Enfin,
 Soz. l'impatience de souffrir tant de maux,
 1.4.c.12. l'amour de son sépulcre, comme dit élé-
 Sulp. gamment S. Hilaire, c'est-à-dire, l'amour
 Sev. 1.2. de ce corps mortel où l'ame est comme
 b de Si- enlevée, les commandemens réitez
 nod. de l'Empereur & ses prieres redoublées,
 troublerent tellement l'esprit du pauvre
 Osius, qu'il communiqua avec Ursace &
 Valens, & qu'il signa la Confession de
 foi dont nous venons de parler. Par ce
 moien il ternit, à son extrême vieillesse,
 le lustre admirable de ses vertus, & sem-
 bla perdre la couronne qu'il tenoit déjà
 dans la main. Ce qui nous apprend à avoir
 toujours suspecte, l'infirmité humaine, à
 ne présumer jamais de nos forces, & à
 prier affectueusement Nôtre Seigneur que
 sa grace efficace nous accompagne sans ces-
 se. Osius cependant témoigna depuis &
 protesta que ce qu'il en avoit fait, n'avoit
 été que par la violence qui lui avoit été
 faite, & anathématifa l'Arianisme avant
 sa mort, qui arriva un an ou deux après
 ce Concile.

Chûte de Libère.
 Soz. 1.4.c.15
 Philo- storg.
 1.4.c.3.
 Bar.
 an. 357.
 §. 38.
 & seq.

Cette chûte fut suivie d'une autre
 autant & plus remarquable, qui est celle
 de Libère Evêque de Rome. Il est cer-
 tain que Félix, qui avoit été mis en sa
 place par les Ariens, n'avoit été guere
 suivi de fidèles, & que presque tous évi-
 terent sa communion. Mais environ
 deux ans après avoir été établi, princi-
 palement lors qu'il fut que Libère mar-
 chandoit son retour, Félix pour se met-
 tre bien dans l'esprit du peuple, fit pa-
 roître tout de bon qu'il n'aimoit pas les
 Ariens & qu'il retenoit la foi de Nicée.

Tædium
 exilii
 Hieron.
 Chro.
 Ath. ad
 Solit.

Alors aussi Libère, par l'envie qu'il por-
 toit à Félix & ennuié de son exil, se laissa
 aisément aler à condamner Athanase, &
 à signer la confession qui venoit d'être
 faite à Sirmisch. Il est vrai que S. Atha-

nase écrivant aux Solitaires, dit que Li- An 357.
 bère *souscrivit, craignant la mort dont il de N.S.*
avoit été menacé, & que les choses qui sont
faites après les tourmens contre l'avis qui a
été dès le commencement, sont plutôt les vo-
lontez de ceux qui tourmentent, que de ceux
qui sont tourmentez. Mais il dit cela, ou
par complaisance pour Libère pour tâcher
de l'excuser, ou plutôt sur de faux ra-
ports qui lui avoient été faits. Car au
fond, Libère s'y porta volontairement
& sans contrainte, par les raisons que
nous venons de dire. Et sur cela on me
permettra de me servir des paroles du
Cardinal Baronius; S'il est quelquefois per-
Ann. mis de sonder par conjecture les choses inti-
 357. *mes du cœur par les effets, il n'y a point eu*
 42. *de Dalila qui ait été en dommage à Libère,*
que l'envie parée de la gloire de la louange
humaine; parce qu'il suportoit avec un esprit
malade que Félix intrus par les Ariens fit
le Pontife à Rome: & que lui, au contraire,
fût exilé loin de son siege. Mais pour le re-
prendre & pour en chasser Félix, il accepta
enfin les honteuses conditions qu'on lui avoit
présentées. Démophile Evêque de la vil-
 Hilar. *le de Bérée, où Libère étoit relégué, Fragm.*
 avait aussi fort agi pour le faire consen-
 tir à la volonté de l'Empereur & l'y avoit
 porté; en sorte que Libère en écrivit à Liber.
 Constance par Fortunatien Evêque d'A- Ep. 9. in
 quilée. Il en écrivit aussi des lettres au- Frag.
 thentiques aux Evêques d'Orient, d'Il- Hilar.
 lirie & d'Italie pour leur faire savoir son P. 427.
 changement. Il communia ensuite avec
 Epietete de Civitavechia & avec Auxen- Qui se fit
 ce de Milan, tous deux hérétiques des volontai-
 plus mauvais. Et afin qu'on ne pense rement.
 point que ce fût par les tourmens qu'on
 lui fit endurer, ou par la fraieur de la mort,
 il faut marquer ici quelques-unes de ses
 paroles, comme elles sont raportées fort
 au long par S. Hilaire dans les fragmens
 que nous avons de lui. Car voici com-
 ment il parle dans l'Epître aux Orientaux;
 Dès qu'il a plu à Dieu de me donner à con- Liber.
 nôtre que vous avez condamné justement Ep. 7.
 Athanase, j'y ai aussi-tôt consenti, & ai P. 426.
 donné des lettres touchant sa personne, qui
 doivent être portées à l'Empereur Constance
 par

An 357. par notre frère Fortunatien. Puis parlant de N. S. du Symbole de Sirmisch que Démophile lui avoit présenté à signer, il dit, j'ai de bon cœur reçu cette foi, je n'ai contredit en rien, j'y ai donné mon consentement, je la sui, elle est tenue par moi &c. c'est pourquoy, travaillez d'un commun conseil & d'une même affection, pour faire que je sois renvoyé d'exil, & que je retourne au siege que Dieu m'a commis; n'étant poussé d'aucune nécessité, je le dis, Dieu étant témoin, mais pour le bien de la paix & concorde qui est préférable au martyre. Et parlant à Valens & à Ursace, Je m'adresse à vous, Messieurs & très-chers frères, &c. La seule cause pour laquelle j'ai écrit plus tard à nos frères & Coëvêques Orientaux, a été, afin que mes Légats & ceux que j'avois envoie de Rome à la suite de la Cour, ou bien les Evêques qui avoient été transportez avec ceux-là, fussent tous ensemble rapelés d'exil. Et je desire que vous sachiez ceci, que j'ai prié le frère Fortunatien d'aler avec mes lettres vers le très-clément Empereur Constance Auguste, lui demander que pour le bien de la paix & de la concorde, en laquelle sapienté s'éjouit toujours, il commande que je retourne à l'Eglise qui m'a été commise de Dieu. Puis parlant à Vincent de Capouie, de la prévarication duquel ils'étoit plaint trois ans auparavant, il lui dit, Vous recevrez une grande consolation au jour de la rétribution, si par votre moien la paix est rendue à l'Eglise Romaine. Vous daignerez aller trouver tous les Evêques de la Campagne pour leur faire savoir ces choses: & écrivez conjointement avec eux touchant notre unanimité & paix, au très-clément Empereur, afin que je puisse être délivré de tristesse &c. Que si vous voulez que je périsse en cet exil, Di-u Jugera entre vous & moi. Ajoûtez que depuis la souscription de Libère jusqu'à ce qu'il fût effectivement rétabli dans Rome, il s'y passa encore bien du tems, durant lequel on n'usoit d'aucune violence à son egard; au contraire il étoit fort bien traité de l'Empereur & des Ariens. Et depuis qu'il fût rentré dans Rome, il fut encore plusieurs mois à avoir communion avec les Ariens,

Epist. 10.

ce qui même le fit être en abomination à son Eglise, jusqu'à ce qu'il eût fait paroître sa repentance & sa droite foi. Ce qui fait voir clairement que Libère ne fut point forcé à se retracter par la violence des tourmens, ou par la crainte de la mort: mais qu'il n'y fut porté que par l'ennui de l'exil, par l'envie qu'il portoit à Félix, & par le desir de rentrer en son Eglise. C'est pourquoy S. Hilaire l'accuse de perfidie Arienne, & s'écrie, Je te dis anathème, ô Libère, à toi & à tes compagnons. Je te dis encore anathème, & pour la troisieme fois je te dis, ô Libère, que tu es un prévaricateur. Qu'on juge par là si l'Evêque de Rome est infallible, & si S. Hilaire a eu cette pensée. *

Ce bon Evêque fut plus courageux que celui de Rome: Car l'an 355. ou 356. il se tint un Sinode à Beziers, par les artifices de Saturnin, Evêque d'Arles, étoit presque tout composé d'Evêques ou Ariens, ou fauteurs de leur hérésie. S. Hilaire s'y trouva & y présenta un livre fait contre cette erreur: ce qui fut cause qu'il fut envoyé en exil en Phrigie avec Rhodanius de Toulouse, qui étoit d'un naturel foible & craintif: mais l'exemple & l'exhortation de S. Hilaire le fortifierent si bien, qu'il persévéra constamment dans la défense de la vérité, pour l'amour de laquelle ils demeurèrent quatre ans en exil. Par ce moien il n'y avoit guère d'Evêques célèbres, qui voulussent défendre hautement la foi de Nicée, qui ne fussent exilés par la violence des Ariens qui faisoient ce qu'ils vouloient de l'Empereur. Lucifer de Cagliari, dans son bannissement, mit en lumiere deux Apologies pour S. Athanase, un Traité qui avoit pour titre; Qu'il ne faut point pardonner à ceux

* [C'est un effet déplorable de la foiblesse des hommes, (dit Tillemont sur ce sujet) qui étant une fois tombez, au lieu de pleurer leur faute, la canonisent pour tâcher de la couvrir aux yeux des autres, & aux leurs propres, & étoufer ainsi pour un tems les remords de leur conscience]

An 357. de N.S.

S. Hilaire
re envoyé
en exil.
Hilar.
de
Sinod.
& lib. 1.
ad.
Con-
stant.
Sulp.
Sev. 1.2.

Lucifer.

Tillem.
Mem.
Ecccl.
10.6.2.
part.
p. 308.

An 357. de N.S. à ceux qui péchent contre Dieu, & un autre où il montre qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu. Dans tous ces Traitez il n'épargne pas la dignité Impériale, & n'en parle que trop hardiment. Parce que, bien que quand les Princes font ou commandent de faire quelque chose contre Dieu & contre sa Parole, nous devons leur répondre comme les saints Apôtres, *Act. v. 19.* *Jugez s'il est raisonnable de vous obéir plutôt qu'à Dieu; Cependant leur même doctrine nous apprend à ne point médire d'eux, à leur porter toujours honneur & respect, & à leur répondre avec douceur & révérence. Lucifer étoit un esprit hardi & violent & qui sembloit par ses paroles pleines d'excès vouloir affecter le martyre. On lui changea à diverses fois le lieu de son exil, où il fut mal-traité.*

Eusebe de Verceil. Eusebe de Verceil trouva au commencement plus de douceur dans le sien à Scythopole. Car le Comte Joseph, qui de Juif étoit devenu Chrétien dès le tems de Constantin, prit un grand soin d'Eusebe, le reçut chez lui où il le traita fort honorablement, & même il recueilloit fort humainement tous ceux qui le venoient voir. Patrophile, Evêque du lieu, qui étoit un des plus passionnez pour l'Arianisme, ne pouvant souffrir qu'Eusebe reçût de l'honneur & du rafraîchissement dans son exil, le fit mettre dans une étroite prison, où on lui fit endurer tous les maux imaginables, de la faim, de la pauvreté & des tourmens, pour tâcher de l'induire à favoriser l'erreur, mais il persévéra toujours courageusement dans la défense de la vérité. Toute sa vie a été fort renommée pour ses vertus, & enfin, il est mort en paix l'an 370. de N.S. Il eut pour compagnon de son exil Exupérance l'un de ses Diacres, qui depuis fut Evêque fort célèbre de Tortone, & qui assista au Concile d'Aquilée l'an 381.

Denis & Paulin martyrs. Denis de Milan & Paulin de Trèves méritent le nom de Martyrs, puis qu'ils moururent par les incommoditez de leur exil, qu'ils souffrirent avec constance & avec joie pour la défense du Fils de Dieu.

Distinction en- Tous les Evêques qui avoient été as-

semblez à Sirmisch n'étoient pas Ariens An. 357. de N.S. formez, mais la plupart étoient demi-Ariens, comme on les apeloit. Les Ariens formez étoient ceux qui nioient absolument la Divinité éternelle du Fils de Dieu, & enseignoient qu'il étoit une créature, quoi que plus excellente qu'aucune autre, & qu'il avoit une essence tout à fait dissemblable & différente de celle du Père: tellement qu'ils refusoient à Jésus Christ non seulement le titre d'*ὁμοούσιος* consubstantiel, mais aussi celui d'*ὁμοιούσιος*, qui signifie de semblable essence ou substance. Mais les demi-Ariens acordoient bien que le Fils étoit *ὁμοιούσιος* de semblable essence ou substance que le Père, mais ils ne lui vouloient pas donner celui d'*ὁμοούσιος* consubstantiel ou de même essence ou substance avec le Père, qui avoit été établi à Nicée. Les demi-Ariens ne pouvant supporter la dernière Confession de foi dressée à Sirmisch, s'assemblerent à Ancire, où ils en dressèrent une autre qui établissoit l'*ὁμοιούσιος* & que le Fils étoit de semblable substance avec le Père. Pour cet effet ils firent douze Canons assez embrouillez, qui condamnent expressément les erreurs des Photiniens & des Ariens avec leurs équivoques: mais ils n'y mirent point le mot de *Consubstantiel*. Ils envoierent ces Canons à Constance par Basile d'An-cire, par Eustathe de Sebaste & par Eleusius de Cizique. L'Empereur qui craignoit de voir un schisme parmi les Evêques mêmes de son parti, fit revoquer la Confession dernière qui avoit été faite à Sirmisch, & obligea les Evêques de recevoir celle qui avoit été faite à Ancire par les Orientaux & de la signer. Valens qui étoit vrai Arien, voulut déguiser en signant que le Fils étoit semblable au Père; mais on l'obligea d'y ajouter en toutes choses: ce qui pouvoit aussi s'étendre à l'Essence ou la substance. Nonobstant cela il y eut beaucoup d'Evêques qui ne laisserent pas de maintenir encore l'impie Arienne; entre lesquels étoient Acace de Césarée & Eudoxe d'Antioche. Constance en étant averti, en écrivit une forte lettre à l'Eglise d'Antioche, où il

tre les Ariens & les demi-Ariens. Socr. l. 1. c. 8. Soz. l. 1. c. 15. Theod. l. 1. c. 4. 8. Socr. l. 2. c. 30. p. 125. Soz. l. 4. c. 6. Concile d'Ancire & sa Confession de Foi, Soz. l. 4. c. 13. Hilar de Sinod. p. 320. Epiph. hæc. 73. Philostorg. l. 4. c. 8. Eudoxe d'Antioche. Soz. l. 4. c. 14.

An 357. menaçoit Eudoxe de l'ôter de son siege, de N.S. *s'il ne se défit de son audace & de son impiété, & montrait que le devoir des gens de bien étoit de vivre selon la foi ancienne des Pères.* Il sembloit par cette lettre que Constance voulût condamner l'Arianisme & se réunir à la droite foi: mais par une inconstance indigne de lui, comme S. Hilaire le lui reproche, il ne laissa pas de continuer à persécuter les Orthodoxes, & peu après ceci il établit ce même Eudoxe sur le siege de Constantinople. Cyrille de Jérusalem eut sa part de la persécution à cause qu'il soutenoit la foi de Nicée. De plus, il entra en dispute avec Acace de Césarée sur la Primauté de la Métropole. Cela donna sujet à Acace de faire déposer Cirille dans une assemblée d'Evêques qui firent exécuter leur Arrêté, & chasser Cirille par l'autorité de l'Empereur dont ils abusoient. Cirille étant chassé, se retira vers Silvain de Tarse, qui le reçut honorablement, & lui donna place dans son Eglise pour y enseigner.

Exploits de guerre faits par Julien. Durant tous ces desordres de l'Eglise, Julien fit plusieurs beaux exploits de guerre. Aiant tiré ses troupes de leurs garnisons où elles étoient autour de Sens, il les mena vers Reims pour aler soutenir Barbation Grand Maître de l'Infanterie, qui étant venu de l'Italie avec vingt cinq mille hommes, s'étoit jetté dans le pais d'autour de Bâle, parce que les Alemans avoient passé le Rhein & s'avançoient dans les Gaules. Le dessein de Julien étoit de les enfermer entre son armée & celle de Barbation, ce qui lui réussit selon son desir. Car les ennemis pensant éviter cette rencontre, allerent assieger la ville de Lion: mais ils ne la purent prendre, parce qu'elle étoit forte & bien munie, & se contenterent de piller & de brûler ses fauxbourgs avec tout le pais d'alentour. Quand ils voulurent se retirer, Julien les serra de si près, qu'il les défit & les contraignit de s'enfuir en confusion, de se sauver au delà du Rhein & de laisser par les chemins tout le butin qu'ils avoient pillé. Julien

côtoiant le Rhein vint à la ville nommée An. 357. les Trois Tavernes, qui avoit été ruinée de N.S. par les ennemis; la rebâtit & la fortifia; ils se rallierent encore autour de Bâle & alerent ataqer Barbation, donnerent la chasse à son armée, pillerent son camp & s'étant chargez de butin retournerent dans leur pais. Barbation dissimulant sa perte, mit ses troupes en garnison, & retournant vers Constance, lui fit croire que l'armée qu'il avoit conduite étoit victorieuse, & chargea Julien de vouloir entreprendre quelque chose contre l'Empereur. Les Alemans enlez du succès qu'ils avoient eu contre Barbation, se rassemblèrent de toutes parts sous la conduite de six Rois, dont le principal étoit Chonodomaire, & se camperent près de Strasbourg, d'où ils envoierent des Ambassadeurs à Julien pour lui déclarer la guerre, s'il ne se retiroit promptement des pais qu'eux & leurs Pères avoient conquis par leur vertu. Julien pour faire voir qu'il ne les craignoit point, retint leurs Ambassadeurs, & mena son armée droit à ces Rois. Aprochant de Strasbourg, il aprit que toutes les troupes ennemies avoient passé au deça du Rhein. C'est pourquoi il rangea son armée en bataille en fort bon ordre, en donna l'aile gauche à conduire à Sévère & en prit la droite. Il y eut un fort long & fort rude combat opiniâtré de part & d'autre. Mais enfin les Alemans furent batus, prirent la fuite & étant poussez vers le Rhein, plusieurs s'y jetterent pour se sauver: mais ils s'y noierent presque tous. * Il y eut six mille des ennemis tuez sur la place, sans ceux qui périrent dans le riviere & sans les prisonniers qui furent en grand nombre. ^b Julien fut proclamé

* Zofime conte soixante mille morts dans le combat, & autant de noiez. Mais ce fait qu'il avance fondé aparemment sur de faux mémoires ne paroissant pas vrai-semblable, fait douter à même tems, de ce qu'il ajoûte, Que Julien fit paroître habillez en femmes à la vûe de toute l'armée six cens cavaliers qui avoient fui.

Socr. 1.2.c.43. Chro. Alex.

Cyrille de Jérusalem. Theod. 1.2.c.26. Socr. 1.2.c.40. Soz. 1.4.c.25.

Am. Marcel. 1.16. Liban. Or. 12.

Am. Marcel. 1.16. Liban. Or. 12. Julian. adAtheniens.

Vict. Epit. Eutr. Hier. Chro. a Amm. 1.16. b Amm. 1.16. Em.c. 85.

An 357. de N.S. Empereur Auguste dans le camp apres la victoire: mais il refusa ce titre, arrêtant aussi-rôt les soldats qui le lui donnoient, & disant qu'il n'appartenoit qu'à Constance. Chonodomaire fut pris & mené à Rome où il mourut de létargie. ^c Constance aiant pris cette victoire, la fit savoir par toutes les provinces & s'en attribua la gloire, quoi qu'il en fût bien éloigné. Julien envoya les prisonniers à Mets & tout le butin qu'il avoit pris, s'avança vers Maience, y fit passer le Rhein à son armée, passa aussi le Mein & ravagea le pais ennemi. Les Rois des Alemans envoierent lui demander la paix: Mais il ne leur acorda qu'une trêve de dix mois, qu'ils promirent de garder inviolablement. Julien renvoia leurs Ambassadeurs qu'il avoit retenus, ramena ses troupes au deça du Rhein dans le mois de Décembre & de Janvier, affiegea & prit quelques châteaux où les Alemans avoient mis garnison, envoya à Constance tous les prisonniers, & mena son armée tout autour de Paris, où il la laissa en garnison le reste de l'hiver & une bonne partie du printems de l'année suivante. Pour lui, il se retiroit dans la ville, qui alors se nommoit *Lutetia*, Lutetece, qu'il apeloit sa bien-aimée. En ce tems-là, elle ne comprenoit que ce que nous apellons aujourd'hui l'Île du Palais. Il fit bâtir le Grand Châtelet à l'un des bouts du pont, pour lui servir de citadelle & de bureau & pour y recevoir les tributs. ^a Cette année on amena d'Égypte à Rome un Obélisque tout d'une piece, d'une prodigieuse hauteur & d'une admirable structure, gravé tout autour de lettres hieroglyphiques, à la mode antique des Égyptiens. Constance le fit dresser dans le grand Cirque de Rome. ^{*}

^c ib. Aur. Vict. Am. Marcel. l. 17. Liban. Or. 12.

Julien se retire à Paris. Julian. Misopogon. feu An. tiochenfis. Notit. Gall. p. 439. Vales de Basilicis. Obélisque. ^a A. Marcel. l. 17. Bar. an. 157. num. 83.

Baron. 357. § 84. Ambr. Relat. de Sim. & Ep. 12. * C'est celui que Sixte V. a depuis fait rétablir. Constance fit ôter du Sénat l'auriel de la Victoire. Parmi les Loix qu'il fit cette année, on remarque celle du 25. Janvier, ^a où il condamne au dernier suplice ceux qui auront consulté les augures, les aruspices, & toute sorte de devins. ^b Cel-

Il avoit toujours la guerre avec le Roi de Perse, mais elle n'étoit pas fort échauffée en ces années: ^b puis qu'ils en voioient des Ambassadeurs de part & d'autre, pour essayer de venir à quelque accommodation. ^c modement.

An 358. de N.S. le 22. de Constance, sous les Consuls T. Fabius Datianus & Neratius Cerealis. Cicl. Sol. 3. & Lun. 17. le 7. de Libère.

LES Quades sous leur Chef Vitrodorus, & les Sarmates sous leur Roi Zizais s'étant remuez cette année, se jetterent sur la haute & sur la basse Pannonie. Constance fit passer le Danube à son armée dès le commencement du Printems pour leur aler au devant. Il les défait en plusieurs rencontres, les rechassa dans leur pais & les força à se rendre à sa discretion & à subir la Loi du Vainqueur. A cause de cette victoire l'armée de Constance lui donna le nom de *Sarmatique*, dont il se glorifioit fort. Après avoir vaincu ces Barbares il retourna à Sirmisch en pompe triomphale. Barbation son Lieutenant domta aussi les Iutonges ou Vuirtonges voisins des Alemans. Julien de son côté ne demeura pas oisif: Car il mit ses troupes en campagne avant le mois de Juillet, auquel seulement les Alemans avoient accoutumé de tirer les leurs de garnison; de sorte qu'ils

le du 3 Juillet qui ordonne qu'on confisque-^a ra les biens de ceux qui auront abandonné le Christianisme pour se faire Juifs, ^c le du 17. Octobre par laquelle on voit qu'il y avoit encore des gladiateurs, & quoi que Constance les tolere il ne laisse pas de fendre sous de grandes peines aux Soldats à ceux qui avoient quelque Emploi à la Cour, de se souiller par un métier si détestable, comme il l'appelle. ^d Celle du 4 Décembre par laquelle il condamne les magiciens à être dévorez par les bêtes, au moins ceux qui emploieront cet art pour procurer la mort de quelqu'un.

Theod. leg. 5. de malefic.

An 358. de N.S. Amm. l. 17. Petr. Patric. de Legat.

Idat. Fast. &c. Ba- ron. Pa- Cicl. Sol. 3. & Lun. 17. le 7. de Libère.

Constance défait les Quades & les Sarmates. Am. Marcel. l. 17.

Exploits de Julien. Am. Marcel. l. 17. Zof. l. 3.

^a Cod. Theod. leg. 4. ^b Cod. Theod. lib. 16. tit. 8. l. 7. ^c Cod. Theod. leg. 2. ^d Cod.

An 358. qu'ils furent tout étonnez de voir qu'il de N.S. avoit passé le Rhein avec son armée de si bonne heure & de l'avoir sur leurs bras.

Julian. Il alla attaquer les Francs qu'on apelloit ad A- aussi Saliens, * les contraignit de se ren- then. dre & de recevoir les conditions de paix Vales. qu'il leur présenta. Il les traita néan- de rer. Fr. l. 1. moins doucement, à cause qu'ils fourni- p. 39-40. rent des vivres à son armée qui en avoit

besoin. Il eut diverses rencontres avec les peuples qui habitoient au delà du Rhein, où il eut toujours le dessus, & les rangea à sa volonté. Après avoir achevé la campagne, il ramena son armée dans les quartiers d'hiver du Paris, d'où il l'avoit tirée, pendant qu'il demeura dans la Capitale qu'il fit fortifier & embellir. Romach Roi d'Ecosse mourut cette année après avoir regné trois ans, & Fetelmachius en regna quatre après lui.

S. Hilai- S. Hilaire dans son exil n'oublia point re écrit ses frères qu'il avoit laissez dans les Gau- aux E- les; mais leur écrivit diverses lettres. Il fut long-tems sans en recevoir réponse, mais enfin il en reçut une qui le consola & réjouit merveilleusement, aprenant qu'ils prenoient part à son exil, qu'ils entretenoient communion avec lui par l'union d'une même foi & d'un même Esprit, qu'ils persévéroient en leur zèle à maintenir la vérité, qu'ils avoient excommunié Saturnin d'Arles protecteur de l'Arianisme, & qu'ils avoient rejeté la Confession de Sirmisch. Quelques-uns d'eux le prièrent aussi de leur expliquer ce que prétendoient les Orientaux par toutes ces différentes Confessions de foi,

Zof. * Ces peuples chassés, selon Zosime, par l. 3. les Saxons des terres qu'ils avoient en A- lemagne, avoient occupé la Batavie, c'est-à- Am. dire, les Iles que forment les diverses bran- Marcel. ches du Rhein. Une partie de ce peuple l. 17. s'étoit habituée dans Toxandrie, qu'on dit Notit. être un país qui commençant à une lieue de Gal. Mastricht, s'étendoit environ 25. lieues de p. 558. long de la Meuse, où sont aujourd'hui les Tille- villes de Boisseduc, de Breda, & d'Anvers. mont Son nom se conserve encore dans un bourg Hist. des du país de Liege, appelé Tessenderloo. Emp. an. 358. Tom. III.

& quel en étoit son sentiment. Il leur An. 358. écrivit pour leur témoigner sa joie, les de N.S. remercia & les loua en termes magnifi- ques de leur constance en la foi, & com- posa en leur faveur le livre des Synodes, pour satisfaire à leur demande. Entre Phebade ces vertueux Evêques, étoit célèbre Phe- d' Agen. bade ou Phegade ou Fitade d' Agen, qui Hier. de écrivit même un livre contre les Ariens, Vir. il- lustr. duquel S. Jérôme fait mention, & parle c. 108. aussi de quelques autres Ecrits que Phé- bade à composez, mais qui sont perdus maintenant. Nous verrons encore cet Evêque dans le Concile de Rimini, où il fut surpris par les fourberies des Ariens.

En l'an 317. de N. S. nous avons par- Mort de lé fort au long de S. Antoine premier in- S. Antoi- stituteur des Moines. On remarque qu'il ne. mourut cette année le 17. de Janvier âgé Baron. de cent cinq ans, * & qu'en mourant il an. 358. num. 21. laissa son manteau à S. Athanase: pour Hier. témoigner que comme il avoit vécu en sa commuion & en la profession de la Chro. saine foi, il y vouloit aussi mourir. S. Athan. Athanase, qui a écrit sa vie, nous repré- in vita sente une chose remarquable qu'il ordon- Ant. na peu avant sa mort. Les Egiptiens, dit Les E- il, ont acoutumé d'ensevelir & d'enveloper giptiens de linceuls les corps morts des gens sages & gardoi- vertueux, & principalement ceux des Martirs, ent les corps sans les cacher sous terre, mais de les met- morts des tre sur de petits lits & les garder dans leurs Saints en maisons, pensant les honorer par ce moien. reliques.

Antoine avoit prié souvent les Evêques qu'ils défendissent cela au peuple, il en avoit fait honte aux laïques & en avoit repris les femmes, disant que cela n'étoit point selon les loix, ni selon la piété. Car, disoit-il, les corps des Patriarches & des Prophètes sont gardez jusqu'à ce jour dans les sépulcres, & le corps même de Nôtre Seigneur y a été mis avec une pierre roulée dessus, qui le couvrit jusqu'à ce qu'il ressuscitât au troisième jour. Et en disant cela, il monroit que celui-là péche qui n'enterre point les corps des trépas- sez

* D'autres disent qu'il mourut en 356. 2. p. 66. Pagi. an. 358. §. 2.

Du Pin Nouv. Bibl. to.

An 358 de N. S. sez après leur mort, quoi qu'ils soient Saints. C'est pourquoi ensuite S. Athanase recite qu'Antoine se voiant prêt à mourir, ordonna à ses disciples & à ses frères, qu'ils ne permissent point que son corps fût transporté en Égypte, de peur que les Égyptiens ne le gardassent dans leurs maisons. Mais vous, dit-il, ensevelissez mon corps & me cachez sous terre, & que cette parole soit tellement gardée de vous, qu'il n'y ait personne que vous qui sache le lieu de mon sépulcre. Ce passage est considérable, parce qu'il nous montre que c'étoit la coutume sous l'Ancien Testament, d'ensevelir les corps des fidèles & de les cacher sous terre, & qu'on ne les tiroit point de leurs sépulcres pour les mettre en un lieu relevé, afin de les garder en reliques dans le Temple ou dans les maisons; mais qu'on les laissoit dans leurs tombeaux sans les en ôter. Là-dessus S. Antoine enseigne qu'on ne sauroit mieux faire, que de suivre ce qui a été fait à l'égard du Seigneur Jésus, de qui le corps a été mis dans le sépulcre, d'où il n'est point sorti qu'il ne soit resuscité, & que ceux qui en usent autrement, ne font point selon la Loi & selon la piété. Il montre que cette louable coutume d'ensevelir les corps, ceux même des Martirs & des plus Saints, & de ne les point tirer de leurs sépulcres, s'étoit ainsi conservée inviolablement dans l'Église Chrétienne jusques alors. Il remarque seulement que les Égyptiens avoient une coutume différente; c'est qu'ils enveloppoient les corps morts des gens de piété & de vertu, & principalement ceux des Martirs sans les cacher sous terre, & qu'ils les mettoient sur de petits lits & les gardoient dans leurs maisons, pensant les honorer par ce moyen: coutume qu'il blâme, disant que ceux-là péchent qui la suivent, & priant les Evêques de ne la point souffrir. D'où l'on peut recueillir, que la coutume de garder des corps de Saints en reliques est venue des Égyptiens environ ce tems-ci. En effet, avant ceci tous les Chrétiens avoient un grand soin d'ensevelir dans la terre avec honneur les corps des fidèles, & sur tout ceux des Mar-

tirs: Mais ils ne les tiroient point de leurs sépulcres pour les garder en reliques dans des chasses, ou autrement dans la maison, ou dans l'Église comme des choses qui pussent servir à la sanctification ou à des opérations miraculeuses. S. Antoine, dis-je, blâme cet usage, & S. Athanase qui le loue en ceci, étoit, sans doute, de même sentiment; comme aussi le reconnoît Jean de Damas en sa 1. Oraison sur les Images, selon que le remarque le Cardinal Baronius en l'an 372. Nous savons, dit-il, que le Bienheureux Athanase n'a pas voulu qu'on mit les Reliques des Saints dans des urnes, mais a ordonné qu'on les cachât en terre, pour abolir la coutume des Égyptiens qui ne les enterroient pas, mais qui les mettoient sur de petits lits. Cependant nous allons voir dans l'année suivante comment la Translation des Reliques a commencé.

a Après que Libère eut signé la condamnation d'Athanase & le Simbole de Sirmisch, l'Empereur le renvoia dans son Evêché avec des lettres de recommandation aux Magistrats de la ville pour le faire recevoir. Le peuple Romain l'avoit toujours fort aimé & respecté jusques là. b Mais quand ils le virent faire son entrée à Rome le 2. d'Août, environné de Capitaines & d'hommes armés, comme un triomphant, portant des lettres de l'Empereur & des Ariens avec qui il avoit communiqué; ils changerent leur amour en haine & en indignation contre lui. Les Prêtres, les Clercs & le peuple ne voulurent plus le reconnoître pour leur Pasteur, ils s'éloignerent de sa communion comme de celle d'un hérétique, & ils se joignirent plus étroitement à Félix qui maintenoit la saine Doctrine contre les Ariens. Cela fut causé d'un horrible trouble & d'une grande persécution excitée par les Magistrats contre tous ceux qui n'obéissoient point aux lettres que l'Empereur avoit écrites pour le rétablissement de Libère: En telle sorte que dans l'Église plusieurs Prêtres & Clercs furent tuez & couronnés du Martire, & que les Clercs & les Prêtres n'avoient point d'entrée

An 358. de N. S.

Libère retourne

à Rome: a Soer.

l. 2. c. 37.

Soz. l. 4. c. 15.

Theod. l. 2. c. 17.

b Libel. Marc. & Faust. Hier. Chro. Anast. c. 37.

Damas. Pontific. Rom. xre

An 358. *tré dans l'Eglise ni dans les bains*: Et comme les Officiers de Constance continuoient leurs violences, l'onzième de Novembre, ils firent mourir Félix à Cére, où il s'étoit caché: & le 20. du même mois il fut enterré en cachette dans la Basilique qu'il avoit fait bâtir dans la voie Aurélienne. Il a été mis ensuite au nombre des martyrs pour avoir souffert la mort pour le nom de Jésus-Christ. *a* D'autres disent que Félix étant chassé de Rome vécut encore huit ans après, & n'est mort que le 29. de Novembre de l'an 365. Cette persécution ne cessa pas encore par le bannissement de Félix: *b* Car les Officiers Impériaux après avoir tenu Eusébe Prêtre enfermé dans une chambre sept mois entiers depuis l'entrée de Libère, ils le firent mourir de faim. Enfin, Libère voyant ses paroissiens s'affermir à ne le point recevoir pour Pasteur tant qu'il adhérerait aux Ariens, renonça à leur communion, comme étant l'unique moyen de se rétablir paisiblement dans son siége, de vaincre la haine de son Eglise, d'en rallumer l'amour, & même de mettre sa conscience en repos. *c* C'est pourquoi plusieurs mois après son entrée à Rome, il quitta ouvertement l'Arianisme, rallia tous les partisans de Félix, & reçut tous les Clercs qu'il avoit ordonnés. De plus, il établit Damase, son Vicaire, qui lui succéda, qui avoit été un des plus confidens amis de Félix. Les Ariens ne laissoient pas d'être les maîtres en la plupart des lieux de l'Empire, à cause de l'Empereur qui les favorisoit de tout son pouvoir: Cependant il voyoit bien que tant de Confessions de foi toutes différentes, faites en divers lieux & en divers tems, ne servoient qu'à faire voir leur esprit d'étourdissement, & à fortifier les Orthodoxes dans la foi du Concile de Nicée. Cela fit que Constance désirant avec passion de les réunir tous en une même foi, convoqua un Concile à Nicomédie. Comme les Evêques étoient en chemin pour s'y rendre, il arriva, le lundi 24. d'Août, un si furieux tremblement de terre, qu'il ébranla l'Asie Mi-

neure, la Thrace & la Macedoine, que la ville de Nicomédie en fut ruinée de fond en comble, où presque tous les habitans en moururent & entr'autres leur Evêque Cécrops, ou Cécropius, grand défenseur de l'hérésie Arienne, comme avoit été son prédécesseur Eusébe. * Ce-la changea la résolution pour le lieu du Concile, & fit que l'Empereur, par le conseil de Basile d'Ancire, le convoqua à Nicée pour l'Eté suivant. Toutefois il manda bien-tôt après qu'on ne se hâtât point d'y aller, parce que la ville avoit aussi été fort endommagée par le tremblement de terre. *a* Enfin, par l'avis d'Eudoxe, d'Urface & de Valens, l'Empereur ordonna que le Concile seroit divisé en deux, l'un pour l'Orient & l'autre pour l'Occident: que celui d'Orient se tiendroit à Seleucie, ville d'Isaurie, & celui d'Occident à Rimini en Italie. Cela n'étoit guère propre pour ramener & réunir les esprits en une même foi: Car on peut bien penser que deux Conciles si éloignés, & composés de personnes qui avoient des intérêts différens, ne s'accorderoient pas. Mais les Ariens par le moyen d'Eusebe grand Chambellan, qui pouvoit tout sur l'esprit de Constance, lui persuaderent de convoquer ainsi ces deux Conciles, afin qu'au moins ils en pussent avoir un à leur discretion, & qu'ils pussent toujours subsister dans la confusion, comme des poissons qui se plaisent dans l'eau trouble.

* Le tremblement fut suivi d'un embrasement qui dura 50. jours.
Sozom. 1. 4. c. 16. Greg. Niff. de Fato.

L'An 359. de N. S. le 23. de Constance, sous les Consuls Eusebius & Hypatius. * Cicl. Sol. 4. Lun. 18. le 8. de Libère.

Les Evêques d'Italie, des Gaules, d'Espagne, d'Illyrie & d'Afrique se ren-

† Ces deux Consuls étoient frères de l'Imperatrice Eusebie.

An 358. de N.S. de terre qui ruine Nicomédie. Socr. 1. 2 c. 39. Soz. 1. 4. c. 16. Am. Marcel. 1. 17. Idat. Fast. *a* Soz. 1. 4. c. 16. Philostorg. 1. 4. c. 10. 11. Athan. de Synod. Am. Marcel. 1. 17. Idat. Fast. Baron. Pagi. Concile de Rimini. Amm. Marcel. 1. 21. c. 6.

Mati-rol. R. Ado, Libell. Marc. & Faust.

b Bar. an. 357. §. 57. Ado, 14. Aug. Enfin Libère se réveille.

c Bar. an. 359. §. 48.

Tremblement

An. 359. de N. S. Ath. de Sinod. p. 874 S. Sev. 1.2. Soz. 1.4. c. 17. Baron. an. 359. dirent à Rimini au mois de Mai, jusqu' au nombre d'environ trois cens. Saint Athanase & Sulpice Sévère en mettent jusqu'à quatre cens & plus. Dans ce nombre il n'y en avoit qu'environ cinquante infectez del'Arianisme, les autres en mettent jusqu'à quatre-vingts. Libère Evêque de Rome y envoya aussi ses Députez, dont le principal étoit Vincent de Capoïe, qui (comme nous avons vû) étoit une giroüette, qui tournoit à tout vent de la faveur, & qui alors faisoit profession de la foi de Nicée. L'Empereur avoit donné charge à Taurus, Préfet du Prétoire, de fournir aux Evêques qui étoient assemblez, toutes les choses nécessaires pour leur subsistance. Mais ceux d'Aquitaine, des Gaules & de la Grand' Bretagne remercièrent le Préfet de cette libéralité, afin d'être plus libres. Il n'y en eut que trois de la Bretagne qui étant pauvres, l'accepterent, de peur d'être à charge à leurs frères. Taurus avoit aussi eu ordre de ne laisser point séparer les Evêques qu'ils ne fussent tous tombez d'accord d'une même Confession de foi. Ils s'assemblerent tous ensemble le 21. de Juillet: mais incontinent après, les Orthodoxes demeurèrent dans l'Eglise Cathédrale, & les Ariens se mirent dans une petite Eglise vacante, pour y tenir plus librement leurs conférences. Le 22. de Mai, il s'étoit tenu un Sinode à Sirmisch en présence de l'Empereur, où l'on avoit dressé une nouvelle Confession de foi, par laquelle on déclaroit de croire *que le Fils unique de Dieu étoit lui seul engendré du Père seul, Dieu de Dieu, & semblable au Père en toutes choses*; & qu'au reste, il ne falloit pas faire mention d'*oïas*, c'est-à-dire, *d'essence ou substance* en Dieu, parce que ce mot ne se trouvoit point dans l'écriture. Urface & Valens proposerent à l'Assemblée des Evêques de Rimini, d'abolir toutes les Confessions de foi qui avoient été faites sur ce sujet jusqu'à ce tems-là, horsmis cette dernière qu'ils présentoient de la part de l'Empereur & du Sinode qui venoit de se tenir à Sirmisch, & qu'au reste, on ne devoit pas s'informer cu-

rieusement du sentiment des particuliers, An 359. de N.S. qui devoit être libre, pour éviter les disputes inutiles qui engendroient des divisions. Tous les Evêques Ariens & demi-Ariens étoient de cet avis. Mais quoi que les Catholiques vissent bien que cette Confession pouvoit recevoir un bon sens, néanmoins pour éviter d'être surpris, ils demanderent qu'on y ajoûtât une condamnation expresse de toutes les hérésies & nommément de l'Arianisme. Les Ariens rejetterent absolument cette condition. Ce qui fit voir aux Orthodoxes qu'on n'agissoit pas avec eux de bonne foi, & les fit résoudre à ne point recevoir d'autre Simbole que celui de Nicée, comme étant exempt d'erreur & suffisant pour maintenir la foi en son entier. De plus, ils condamnerent l'hérésie Arienne & toutes les autres en onze anathèmes qu'ils dresserent, & déposerent Urface, Valens, Germinius, & Cajus, qui étoient les Chefs des Ariens, & qui tous étoient là à Rimini. Après cela, ils envoierent dix Députez d'entr'eux à l'Empereur pour lui rendre compte de ce qu'ils avoient fait, & pour le supplier de leur permettre de se retirer chacun dans leur Diocèse. Urface & Valens prévinièrent ces Députez, & firent accroire à Constantine que les Catholiques avoient offensé Sa Majesté en refusant avec mépris de signer, & même en condamnant la Confession de foi qu'il avoit pris tant de peine à faire dresser. Ce discours irrita l'Empereur, & fit, qu'au lieu qu'il avoit fort bien reçu les Ariens, il ne voulut pas seulement voir les Députez des Orthodoxes, & après les avoir retenus fort long-tems sans leur parler, il écrivit aux Evêques de Rimini, qu'ils atendissent le retour du voiage qu'il aloit faire contre les Barbares, afin qu'ayant l'esprit libre des soins de la guerre, il pût mieux répondre à leurs Députez, à qui il avoit commandé de l'aler attendre à Andrinople. Les Ariens espéroient que les Evêques, las de demeurer à Rimini, & incommodés par la dépense qu'ils y faisoient, éfaceroient la condamnation de leur hérésie.

S. Sev. 1. 2. Hier. in Lucif.

Hilar. Fragm. S. Se- ver. 1.2.

Socr. 1.2. c. 30. Soz. 1.4. c. 12.

Soz. 1.4. c. 17. Theod. 1.2. c. 18. Ath. de Sinod. Hilar. Frag.

Fit bien au commencement.

Socr. 1.2. c. 37. Soz. 1.4. c. 18. Theod. 1.2. c. 19. Ath. de Sinod. p. 877. Hilar. Fragm.

An 359. réfie. Mais dans une seconde lettre que de N. S. les Orthodoxes écrivirent à Constance, Theod. ils répondirent généreusement, que pour 1.2.c.20. aucune chose qui pût arriver, ils ne retracteroient rien de ce qu'ils avoient résolu, & ils le suplièrent encore de leur permettre de se retirer dans leurs Eglises pour y exercer leurs charges, & pour prier Dieu pour sa prospérité. Mais leurs Députés, qui étoient alors à Nicée, ville de Thrace, à quelques lieues d'Andrinople, furent si lâches, que de se laisser séduire par les paroles de l'Empereur & par l'artifice de ses Officiers Ariens, en sorte qu'ils signèrent une Confession de foi, où il étoit dit simplement, que *le Fils de Dieu étoit semblable à son Père*, sans parler de substance, & communierent avec les Ariens. Ils revinrent aussi avec eux au Concile à Rimini, où ceux qui les avoient envoiez, les reçurent comme leur perfide lâcheté méritoit, & leur refusèrent la communion, quoi qu'ils s'excussent sur les menaces que l'Empereur leur avoit faites. Il avoit envoié un ordre exprès de ne laisser partir aucun des Evêques qui étoient demeurez, qu'ils n'eussent signé la Confession qu'il désiroit, & d'envoier en exil tous ceux qui refuseroient de signer, pourvû qu'ils ne fussent pas plus de quinze. *a* Cette rigueur fut cause que plusieurs, ennuyez de se voir si long-tems hors de leurs Eglises & de souffrir beaucoup d'incommoditez, enfin se relâcherent, & par une légèreté indigne de leur caractère, se laisserent aller à la volonté de l'Empereur: tellement qu'en peu de tems, de tout ce grand nombre d'Evêques, il n'y en avoit plus que vingt qui demeuroient fermes en la foi de Nicée. *b* Entre lesquels furent remarquables Phébade d'Agen & Servais de Tongres. Taurus fit tout ce qu'il put envers eux par flateries, par promesses & par menaces pour les induire à suivre l'exemple des autres. Mais après que tout cela n'eut servi de rien, ils se laisserent surprendre par les artifices de Valens & d'Ursace, qui dirent; Quelle fin donc y aura-t-il aux divisions? si la Con-

fession faite en Orient déplait en Occident, & si vous refusez de signer une Confession faite par le commun consentement des Orientaux. Pous nous, dirent-ils à Phébade & à Servais, ajoutez tout ce qu'il vous plaira à cette Confession de foi, & nous le signerons, pourvû seulement que vous n'y mettiez point le mot d'Essence ou substance & de *Consubstantiel*, qui est la cause de toute cette division. Ces deux bons Evêques n'apercevant pas la malice de leurs Aversaires, dressèrent une Confession de foi, où ils condamnoient l'erreur d'Arius, & où ils professoient le Fils semblable au Père, sans commencement, avant les siècles & avant tout tems. Valens feignant de leur vouloir donner encore plus qu'ils ne demandoient, dit qu'il consentoit qu'on mit, que *le Fils de Dieu n'étoit pas une créature comme les autres*. Mais sous ce mot de *comme* étoit caché le venin: Car il entendoit que le Fils de Dieu étoit véritablement une créature, mais qu'il n'étoit pas une créature comme les autres, parce qu'elle étoit sans comparaison plus excellente: au lieu que les simples Orthodoxes croïoient qu'il voulût confesser que le Verbe n'étoit point une créature, mais vrai Dieu coéternel avec le Père. Tous les Evêques aiant signé cette Confession captieuse, se retirèrent chacun dans leur Eglise. Par ce moien la vérité fut trahie, l'hérésie commença à triompher, & comme dit S. Jérôme, *tout le monde gémit, & s'étonna d'être devenu Arien sans y penser*. Ce Concile, qui avoit si bien commencé, & qui avoit long-tems si généreusement résisté aux violences de l'Empereur & à toutes ses partiques, enfin, par une lâcheté qui ne se peut excuser, se laissa surprendre par les ruses des supôts du Serpent ancien, & abandonna la défense de la Divinité éternelle du Fils de Dieu. Ce qui doit servir de preuve de l'infirmité & de l'inconstance de l'esprit de l'homme, même dans les Conciles, & qu'ils sont aussi sujets à faillir, à moins qu'ils ne soient assembles au Nom de Notre Seigneur, & qu'ils

An 359. de N.S.

in Lucifer. c. 7.

An 359. de N.S. Aët. xv. 28. qu'ils puissent dirent en vérité, *Il a semblé bon au S. Esprit & à Nous.* Après la tenue du Concile les Ariens triomphèrent par tout de la victoire qu'ils avoient obtenue. Mais les Evêques Orthodoxes d'Occident, rejeterent & condamnerent cette Confession de foi. Il y en avoit eu plusieurs de ceux qui étoient à Rimini qui s'en retirèrent en cachette avant la fin du Concile; ou se lassant d'y être pour les incommoditez qu'ils y enduroient, ou prévoyant bien que l'issue n'en seroit pas favorable, à cause de l'autorité & de la violence des Ariens. C'est pour cette raison qu'on dit que Gaudence, Evêque de Rimini, s'en alla des premiers: Puis, quand il vit le Concile terminé, il retourna dans son Eglise, condamna tous les Actes faits par les Ariens, & chassa Martien un de ses Prêtres, parce qu'il étoit infecté de l'hérésie. A cause de cela, le Prédident, qui étoit Arien, fit traîner Gaudence hors de la ville, & le fit assommer à coups de bâton par les soldats. Mais cette Relation de Gaudence n'est pas bien assurée.

Concile de Seleucie. a Socr. 1.2.c.39. Soz. 1.4.c.22. Ath. de Syn. p. 880. b Hilar. in Const. 1. 1. Sulp. Sev. 1.2. a Le Concile de Seleucie composé de cent soixante Evêques Orientaux, qui se tint au mois de Septembre, ne fit pas mieux que celui d'Occident. b S. Hilaire y assista par l'ordre de l'Empereur qui avoit commandé à tous les Gouverneurs des provinces, de faire aller à ce Concile tous les Evêques qui seroient dans l'étendue de leur juridiction: tellement que S. Hilaire, qui depuis quatre ans étoit en exil en Phrigie, se trouva dans ce Synode par le commandement du Gouverneur. Il s'y purgea des calomnies qu'on avoit fait courir contre lui, qu'il étoit Sabelien, & y défendit puissamment la foi de Nicée; en quoi il n'eut que les Evêques d'Egipte qui le seconderent. c Dès le premier jour le Concile se divisa en deux partis; l'un, dont Acace étoit le Chef, qui vouloit qu'on commençât par les questions de la foi, & l'autre, dont George de Laodicée & Sophronius de Pompéjopole en Paphlagonie étoient les principaux, disoit qu'avant toutes choses

on devoit traiter des acufations & des dépositions des Evêques. d Le premier parti, composé d'Evêques purement Ariens, & qui encore étoient des pires, aiant obtenu qu'on commençât par les controverses de la religion, Acace proposa de condamner & d'abolir entièrement le Simbole qui avoit été fait à Nicée, & en présenta un autre, où il professoit que le Fils étoit semblable au Père de volonté seulement, & non pas de substance ou d'essence. Le second, qui étoit composé pour la plupart de demi-Ariens qui acordoient que le Fils étoit semblable au Père en substance, ne voulurent point recevoir la Confession de foi d'Acace, & soutinrent qu'il n'étoit point besoin d'en faire de nouvelle; mais qu'il falloit se tenir à celle qui avoit été publiée l'an 341. dans le Synode d'Antioche, au tems de la dédicace de l'Eglise de Constance. e Socr. Léonas que l'Empereur avoit envoyé Commissaire pour maintenir l'ordre dans le Concile de Seleucie, voyant que les Evêques étoient ainsi divisez, & que chacun des partis ne vouloit rien céder du tout à l'autre, rompit le Concile dès le quatrieme jour de sa tenue, & ne voulut plus s'y trouver, disant, que l'Empereur l'avoit envoyé pour assister à une Assemblée paisible, où les choses se passassent avec raison, & non à une cohue, où tout étoit divisé & confus. Cependant George de Laodicée, Eleuse de Cyzique, Sophronius de Pompéjopole, Silvain de Tarse, & plusieurs autres Evêques demi-Ariens, à qui se joignirent Basile d'An-cire & Macedonius de Constantinople, s'assemblerent dans l'Eglise, & citerent Acace de Césarée devant eux, pour rendre raison de ce qu'il avoit déposé Cirille de Jérusalem deux ans auparavant. Ils y citerent aussi plusieurs autres du parti d'Acace accusez de divers crimes, & les déposerent tous, faute de comparution. a Socr. 1.2.c.40. c. 40. P. 152. Ath. de Synod. Theyodore de Chertrape de Phrygie, Theodose de Philadelphie, Leonce de Tripoli en Lydie, Evagre de Mitilene & Soz. Eu. 1.4.c.22.

Gaudence de Rimini martirisé. Bar. an. 359. §. 60.

Concile de Seleucie. a Socr. 1.2.c.39. Soz. 1.4.c.22. Ath. de Syn. p. 880. b Hilar. in Const. 1. 1. Sulp. Sev. 1.2.

c Socr. 1.2.c.39. P. 147.

Où tout fut en confusion.

An 359. de N.S. d Socr. 1.2.c.40. Soz. 1.4.c.22. Athan. de Synod.

e Socr. 1.2.c.40. P. 151.

Plusieurs Evêques déposerent. a Socr. c. 40. P. 152. Ath. de Synod.

Eu. 1.4.c.22.

An. 359. Eudoxe d'Antioche. Ils retrancherent
de N.S. aussi quantité d'autres Evêques de leur
communions, jusqu'à ce qu'ils fussent
purgez des crimes qu'on leur imposoit,
& ordonnerent Anien en la place d'Eudoxe
qu'ils avoient déposé. Mais Lauricius & Léonas,
Commisaires établis par l'Empereur, envoierent Anien en exil.^b Les
Evêques assemblez à Seleucie, députerent dix
d'entr'eux à l'Empereur pour se plaindre de la
violence faite au Concile, & pour l'informer de
tout ce qui s'y étoit passé. Ils en donnerent
aussi avis aux autres Evêques par une lettre
Synodale. Mais Acace de Césarée vint trouver
l'Empereur qui étoit à Constantinople, avant que
les Députez du Concile de Seleucie y fussent
arrivés, & fit entendre à Constance les choses
tout autrement qu'elles n'avoient été faites
au Concile, tellement qu'il ne fit point de cas
de tout ce que les Députez lui représenterent.
c Ursace & Valens aussi au retour du Concile
de Rimini, alerent trouver l'Empereur à
Constantinople, pour lui rendre conte de ce
qu'ils avoient fait dans cette Assemblée, &
pour l'induire à faire signer le Simbole qui
y avoit été dressé, à tous les Evêques d'Occident,
& à les bannir de leurs sieges, s'ils venoient à
le refuser. En effet, ils firent chasser la plûpart
des Evêques orthodoxes de leurs diocèses & même
en firent mourir quelques-uns. Libère Evêque
de Rome, rendu plus sage par sa faute passée
& par son propre dommage, ne voulut point
souscrire ce Simbole. Pour éviter la violence
des Ariens, il se cacha dans des cimétieres,
hors de la ville, jusqu'à la mort de Constance.
Pendant que l'Empereur étoit à Constantinople,
il y fit assembler, au mois de Novembre,
un Sinode composé de cinquante Evêques,
pour y célébrer la Dédicace d'une Basilique
qu'il y avoit fait bâtir, & pour y revoir ce
qui avoit été ordonné à Seleucie. Dans ce
Sinode on dressa une nouvelle Confession de
foi (que Socrate conte pour la neuvieme)
dans laquelle il n'étoit parlé ni d'hypostase
ou substance pour les Personnes divines,

ni d'essence ou substance, ni de Consubstantiel
à l'égard du Fils, afin de couvrir & plâtrer
l'erreur par ce moien. On y renouvela aussi,
en présence de l'Empereur, les différens que
les Ariens & les demi-Ariens avoient eus
entr'eux sur la foi. Basile d'Ancire y parla
avec tant de hardiesse & de chaleur contre
Acace & son hérésie, que Constance lui
commanda de se taire. Eustate lui présenta
une Confession de foi écrite par Eudoxe, mais
Eudoxe la desavoua & dit qu'Aèce en étoit
l'auteur. L'Empereur l'ayant fait venir,
lui demanda s'il avoit composé cette formule
& s'il l'approuvoit. Cet hérétique l'avoua
franchement, espérant qu'il en seroit loué,
& sachant qu'il avoit beaucoup de partisans
dans l'Assemblée. Mais l'Empereur le fit
excommunier par le Sinode de Constantinople
& l'envoia en exil dans la Phrigie. Acace,
Eudoxe & d'autres qui étoient de son parti,
n'osèrent pas le défendre ouvertement, à
cause de l'ordre exprès de l'Empereur: Mais
ils s'en vengerent sur la plûpart des autres
Evêques qui avoient procuré ce bannissement.
Car ils firent si bien, que Macedonius de
Constantinople, Basile d'Ancire, Eleuse de
Cyzique, Silvain de Tar-se, Eustate de
Sebaste, Neonas de Seleucie en Isaurie,
Sophronius de Pompéjopole, Cirille de
Jérusalem, Elpide de Sartaies, Eortasius
de Sardes, Dracontius de Pergame,
Theophile de Castabale & quelques autres
Evêques furent déposés par le Concile,
les uns justement, & les autres injustement.
En quelque façon que ce fût, cela fait
voir qu'il y avoit une horrible confusion
& corruption parmi ces Evêques qui se
déposoit ainsi les uns les autres. On dit
que Cirille y fut injustement déposé, parce
qu'il soutenoit que le Fils est Consubstantiel
au Père. Il est certain qu'il étoit ami de
Basile d'Antioche & de George de Laodicée
demi-Ariens, & qu'ils entretenirent
communions avec lui, comme le rapporte
S. Epiphane; ce qui peut être la cause
pour laquelle c Rufin a dit de Cirille,
qu'il changeoit souvent de communion & qu'il
a bran-

b Soz. c. 23. Hilar. Fragm. p. 428. & in Constant. l. 1. Artifices d'Acace, d'Ursace & de Valens. c Socr. l. 2. c. 37. p. 139. Soz. l. 4. c. 19. Sulp. Sev. l. 2. Libère répare sa faute. Theod. l. 2. c. 17. Bar. an. 359. § 47-49. Blondel. de la prim. del'Egl. Sinode de Constantinople. Socr. l. 2. c. 41. Soz. l. 4. c. 24. Philostorg. l. 4. c. 12.

An. 359. de N.S. Theod. l. 2. c. 27. Acace hérétique. Et plusieurs Evêques furent déposés. Socr. l. 2. c. 42. Soz. l. 4. c. 24. Cirille de Jérusalem. a Soz. c. 25. b Har. c Hist. l. 1. c. 23.

An. 359. *a* branlé en la foi. Quoi qu'il en soit, il fut long-tems hors de son Eglise, & il n'y fut remis que sous l'Empire de Theodose. *d* Eleuse, demi-Arien fut aussi chassé de son Siege, * nous ne savons pas pour-quoi, seulement nous savons *e* qu'Eunome Arien formé & pire qu'Arien, fut établi en sa place. *f* Macedonius fut déposé & mis hors de Constantinople pour avoir été cause de plusieurs meurtres qui s'y étoient commis, & avoir reçu à sa communion un Diacre convaincu d'avoir violé une fille. *g* Eudoxe d'Antioche Arien & partisan ouvert d'Aëce, fut mis en la place de Macedonius *b* le 27. de Janvier de l'année suivante: & ainsi l'impie Arienne étoit élevée dans un des plus hauts trônes de l'Eglise. *i* Vulphilas Evêque des Gots se trouva à ce Synode. Il avoit succédé à Theophile qui avoit assisté au Concile de Nicée, & en avoit établi la foi parmi sa nation: *a* Vulphilas l'avoit aussi retenuë long-tems; mais étant venu à Constantinople à la suite de l'Empereur, il fut tellement infecté de l'hérésie Arienne, que non seulement il la signa, mais aussi l'emporta dans les vastes pais où regnoient les Gots, qui l'ont gardée & maintenue, même plus d'un siècle depuis. *b* † Vulphilas est celui qui a inventé les lettres Gothiques qui depuis ont été en si grand usage, & c'est lui aussi qui a traduit l'Ecriture sainte en langue Gothique. *c* Durant la tenue du Synode de Constantinople, les Députés du Concile de Rimini y arriverent, qui présenterent à l'Empereur leur dernière Confession de foi. Il les obligea à signer celle qui venoit d'être dressée à Constantinople, & ils y souscrivirent, quoi quelle fût en quelque sorte contraire à celle qu'ils avoient apportée. Il ordonna ensuite que le Simbole

Soz. 1.4. c. 24. * Il fut aculé d'avoir ordonné diacre inconsiderément un nommé Heraclius Tirien & sacrificateur d'Hercule: qui étant aculé de Magie & poursuivi, s'étoit ensui à Cifique & avoit feint d'être Chrétien.

Basil. † D'autres disent que ce changement n'est arrivé que du tems de Valens. Ep. 338. Soz. 1.4. c. 33.

de Rimini fût suivi en Occident, & celui de Constantinople en Orient. *d* Plusieurs bons Evêques le signèrent; parce, disoient-ils, qu'ils n'y voioient point d'impie en termes exprès, & qu'au contraire, les mots se pouvoient prendre en un bon sens. On n'oubloit aucune sorte de violence & d'injustice contre les Evêques & les Prêtres qui ne vouloient pas signer. On ne parloit contr'eux que de bannissements, de déposition, de confiscations de biens, & même de mort. D'autre côté, il y avoit par toutes les Eglises d'étranges divisions & confusions, les uns se déclarant pour soutenir la foi de Nicée, & les autres pour la condamner. Avec cela il y avoit plusieurs Evêques, qui aiant été déposés, ne laisserent pas de remplir encore les fonctions de leurs charges, & de faire des ordinations, soutenant qu'ils n'avoient pu être déposés: & ainsi il y avoit par tout des desordres épouvantables. C'est une espece de miracle, comment dans cette persécution Hilaire de Poitiers pût être renvoyé dans son Eglise. Car il étoit aussi à Constantinople durant le Synode, où il défendit courageusement la vérité contre l'impie Arienne. Il avoit présenté une Requête à l'Empereur, pour avoir permission de disputer de vive voix en sa présence contre les Ariens. L'Empereur ne voulut pas la lui acorder, disant pour excuse que ce seroit un sujet de nouvelles brouilleries, & lui commanda de retourner dans les Gaules, comme étant un Perturbateur du repos de l'Orient. Voiant que Constantance lui avoit refusé cette Conférence, il fit un Traité sanglant contre l'Empereur, qu'il traite d'Ennemi de Dieu & d'Antechrist. En quoi je ne saurois l'approuver, quoi que les autres en disent. Car bien que Dieu donne quelquefois en sa colere des Princes qui sont ennemis de la vérité pour châtier son peuple; néanmoins on doit toujours respecter leur caractère, vû qu'ils sont les Lieutenans de Dieu & son Image, & que suivant sa parole on ne doit point médire du Prince du peuple. S. Hilaire étant de retour dans son

*S. Hilai-
re fut
renvoyé
en son E-
glise.
Sulp.
Sev. 1.2.
Hilar.
ad Con-
stant.
1. 3.
Lere-
spect de
aux
Princes.
Hier.
de Sript.
Pagi,
an. 360.
S. 3.*

An 359 de N.S. Hilar. de Si. nod. son Diocèse, non seulement y établit la foi de Nicée, mais aussi la conserva dans la plupart des Eglises des Gaules. Saturnin d'Arles s'y opposoit de tout son pouvoir, & tâchoit d'y faire recevoir simplement le Simbole de Rimini, & Pierre de Périgueux par une lâche condescendance le suivoit. Mais Saint Hilaire fit si bien envers ses Confrères, qu'il les porta à condamner l'hérésie Arienne, & à déposer ceux qui la vouloient prêcher.

Translation des corps de S. André, de S. Luc & de Timothée. Chro. Hier. & Alex. an. 357. 359. Idat. Fast. Pendant que Constance étoit à Constantinople, il fit tirer les corps de Saint André Apôtre, de S. Luc Evangéliste & de Timothée, des sépulcres où on disoit qu'ils étoient, & les fit transporter en grande pompe à Constantinople dans le Temple des Apôtres. C'est ici le premier exemple (que je sache de toute l'Antiquité) de translation qu'on ait faite de corps morts de * Saints & de Martirs, pour les mettre dans les Temples. Et il y a de l'apparence que l'Empereur fit cela à la persuasion des Ariens qui possédoient entièrement son esprit, & qui ont ainsi été les premiers Auteurs de la Translation & de la vénération des Reliques. Car jusques là on n'avoit pas encore osé parler de déterrer les corps des Saints & des Martirs pour les transporter dans des Temples & leur rendre aucun honneur. Eusébe dans son Histoire ne nous parle que des tombeaux de Jaques, surnommé le Juste, enterré à Jérusalem, de Saint Jean Apôtre, enterré à Ephèse, & de Pierre & de Paul, enterrés à Rome sur le chemin d'Ostie: mais il ne parle point du tout des sépulcres de tous les autres Apôtres, ni des Evangélistes. Ce qui fait voir clairement qu'il ne savoit pas où ils étoient: parce que s'il l'eût su, il n'eût pas manqué de les remarquer dans son histoire, comme il l'avoit fait des autres. D'où on peut recueillir, que c'est depuis la mort d'Eusébe de Césarée que ceux d'Edesse se

* Voyez aussi ce que nous avons dit en l'année précédente sur la mort de S. Antoine.

Tom. III.

font vantez d'avoir le corps de S. Thomas, & que ceux de Patres en Achaïe ont dit qu'ils avoient celui de S. André. Et c'est de cette ville de Patres que Constance aiant eu, dit-on, une révélation divine que le corps de S. André y étoit, & aiant été aussi divinement averti que le corps de S. Luc étoit à Thèbes, & celui de Timothée en une ville d'Asie, il les fit transporter de là, & les fit amener à Constantinople dans le Temple des Apôtres. C'est ce que nous en recitent S. Jérôme dans sa Chronique, Theodore le Lecteur, la Chronique d'Alexandrie, les Actes d'Artemius dans Surius, Philostorge, Nicephore Calliste & le Breviaire Romain, comme nous l'avons déjà remarqué plus particulièrement en l'année 337.

La porte aiant été ainsi ouverte à la Translation des corps, il ne faut point trouver étrange, si les hommes enclins à la superstition, y sont entrez, & si depuis ce tems-là on a tant parlé de corps trouvez de Saints & de Martirs qu'on a fait transporter en divers lieux; & si pour cela on a mis en avant des révélations divines pour les reconnoître, & des miracles pour les faire approuver. Mais je voudrois bien savoir pourquoi les Chrétiens des premiers siècles qui ont été tout brûlans de zèle, se contentoient d'ensevelir honorablement les corps de leurs Martirs, & ensuite les laissoient reposer dans leurs tombeaux sans les remuer, & sans même le plus souvent s'enquerir où ils étoient enterrez. Mais que depuis la fin de l'Empire de Constance, il a falu avoir des révélations extraordinaires pour savoir où étoient ces corps, & on les a tirez de leurs tombeaux pour les transporter ailleurs, & pour les élever dans un lieu éminent, on leur a même attribué des vertus miraculeuses, & enfin on leur a rendu de la vénération, comme la suite de l'histoire le fera voir. Il me semble qu'on ne sauroit rendre aucune raison de cette différence, sinon que depuis l'an. 360. on a fait consister quelque partie de la religion dans cette observation superstitieuse,

De la Translation des Reliques.

N

ieuse,

An 359. de N.S. tieuse, au lieu qu'elle avoit été inconnue à l'Eglise d'auparavant, qui se contentoit de servir un seul Dieu en esprit & en vérité, & de se représenter les vertus des Saints & des Martirs pour les imiter, afin d'être faits un jour jouissans de la gloire céleste avec eux. Cependant il faut remarquer que S. Chrysostome dit expressément, que ni lui, ni les autres fidèles de son tems, ne savoient où sont les os de la plupart des Apôtres. Car quand aux sépulcres de Pierre, de Paul, de Jean & de Thomas, chacun sait où ils sont; mais ceux des autres, qui sont en si grand nombre, ne sont point du tout connus. Est-il possible que Chrysostome, Evêque de Constantinople, ne fût point que les corps de S. André, de S. Luc & de Timothée y avoient été portez dans l'Eglise des Apôtres par l'Empereur Constance? Je ne pense pas qu'on puisse douter qu'il ne fût l'histoire qu'on en disoit. Pourquoi donc dit il qu'on ne fait pas où sont les os de l'Apôtre S. André? Il me semble qu'on n'en fauroit rendre d'autre raison, sinon qu'il ne croioit pas que ce fût véritablement le corps de S. André, dont on lui faisoit porter le nom; ni que la révélation qu'on en avoit eue, fût bien fondée. Ce fut environ ce même tems ou un peu après, qu'on fit courir le bruit qu'Hélène, Mère de Constantin, avoit trouvé le bois de la vraie croix, bien qu'on n'en eût pas ouï parler auparavant, comme nous l'avons montré en l'an 326. C'est ainsi que les dévotions volontaires qui avoient belle aparence, se glissoient insensiblement dans l'Eglise parmi la corruption du siècle, & durant la division éfroiable des Pasteurs.

Les Sarmates trompent l'Empereur. Am. Mar. cel. l. 19. p. 161. & seq. Aur. Vic.

Pendant que Constance étoit à Sirmisch vers le commencement de cette année, les Sarmates, Limigantes, voisins de l'Empire, que nous nommons aujourd'hui les peuples de Lithuanie, avoient passé les limites qui leur avoient été donnez. L'Empereur leur envia demander, pourquoi ils avoient fait cela? ils répondirent, que s'il lui plaisoit, ils lui en viendroient rendre la raison sur les ter-

res de l'Empire, & que même ils s'en An 359. de N.S. rendroient sujets en y prenant leurs demeures, s'il vouloit le leur permettre. Constance leur permit de s'aprocher & de le venir trouver. Cependant il logea ses troupes en sorte que si ces Barbares eussent voulu entreprendre quelque chose, ils pussent en être empêchez. Pour les recevoir, il fit élever un trône & fit mettre dessus une chaise enrichie de broderie & de pierreries, sur laquelle il s'assit. Comme il commençoit à les haranguer civilement, l'un d'eux jetta son foulier contre le visage de l'Empereur, en criant, tue, tue. En même tems les Sarmates se jetterent d'impétuosité sur le trône, pour se saisir de l'Empereur & pour le massacrer, s'ils eussent pû: mais il se sauva sur un bon cheval. Ils pillerent sa chaise qui leur donnoit dans la vûe par ses brillans, & pensant que Constance n'avoit que ses Gardes autour de lui, les taillerent en pieces. Mais le reste de l'armée de l'Empereur acourut au bruit, qui ne sachant ce qu'étoit devenu l'Empereur, fondit en furie sur les Sarmates qui étoient tous en desordre, en fit une horrible boucherie, & leur fit souffrir la juste vengeance de leur témérité & de leur perfidie. Après avoir été ainsi domtez, ils furent tout heureux d'accepter les ordres & les pais que l'Empereur leur prescrivit pour leur demeure. De là l'Empereur prit le chemin de Constantinople, parce qu'il avoit entendu que le Roi de Perse étoit prêt de passer la Mésopotamie & de faire irruption dans la Syrie. Pour le repousser, Constance y envia un de ses favoris, nommé Sabinien, homme sans cœur & sans expérience. Ce qui fut cause que Sapor fit de grands progrès dans la Mésopotamie. Il surprit l'armée Romaine, la mit en fuite, & avec une armée de cent mille hommes alla assiéger la ville d'Amide, où il y avoit une forte garnison composée pour la plupart de Gaulois, qui firent plusieurs sorties, & dans l'une entr'autres, ils mirent en péril la personne du Roi. Enfin, après un siège de deux mois & demi, où Sa-

Mais ils furent châtiés.

Progrès du Roi de Perse. Am. Mar. cel. l. 19. p. 163. Liban. Or. 12. a Am. Mar. cel. l. 19.

Qui prend la por

An 359 de N. S. ville d'Ami- de. id. l. 16. p. 69. por perdit plus de trente mille hommes, la ville fut prise. Ammien Marcellin décrit ce siege, qu'il pouvoit bien connoître, vû qu'il assure qu'il étoit dans la ville pendant qu'elle fut assiegée, & qu'il eut bien de la peine à se sauver. Il recite aussi qu'Arbétion, homme Consulaire fort célèbre, fut soupçonné d'aspirer à l'Empire, sur de certaines lettres que sa femme lui écrivoit qui furent interceptées.

Armes de Julien Am. Marcel. l. 17. & 18. Zof. l. 3. Liban. or. 12. Pour les armes de Julien, elles prospérèrent encore contre les Alemans qui habitoient le long du Rhein de l'une & de l'autre rive, commandez par divers Roitelets, dont l'histoire nous a gardé les noms, qui sont Hortarius, Suomarius, Vadomarius, Ursicinus & Versalpus, (où Vestralphus,) qui tous furent contraints de subir le joug des Romains, & de recevoir les conditions de paix que Julien leur présenta. La campagne étant achevée, il ramena ses troupes dans leurs quartiers d'hiver du Parisis, pendant qu'il prenoit plaisir à embellir & à fortifier sa chère Lutèce.

Famine à Rome. Am. Marcel. l. 19. p. 159. 160. Cette année il y eut une grande cherté de vivres à Rome, dont le peuple mutiné fut prêt à se jeter sur Tertulle, Gouverneur de la ville, qui étoit Païen; comme si c'eût été par sa faute que cette famine fût arrivée. Il les apaisa par sa harangue, en les assurant que les Dieux qui avoient toujours conservé Rome, se rendroient bien-tôt propices à leurs vœux. Sur quoi il fit un sacrifice à Castor & Pollux pour calmer la tourmente de la mer. Dès que le sacrifice fut achevé, les vents s'apaisèrent & furent si favorables, que les navires arriverent heureusement à Ostie & remplirent Rome d'abondance de vivres. Je ne sai si ce recit que fait Marcellin est véritable: mais au moins j'estime qu'il se peut faire, que par la permission divine, le Prince de la puissance de l'air ait conduit une telle chose, pour tâcher d'apaiser encore le service de ses faux-dieux, qu'il voioit se renverser tous les jours par la Religion Chrétienne.

L'An 360. de N. S. le 24. de Constance, sous les Consuls Constantius Aug. X. & Julianus Cæsar. III. Cicl. Sol. 5. & Lun. 16. le 9. de Libère.

Julien étant à Paris eut avis que les Ecoissois & les Pictes faisoient des courses sur les terres de la Grand' Bretagne sujetes à l'Empire. Il envoya contre eux un de ses Lieutenans, nommé Lupicin, qui repoussa les ennemis & rassûra les sujets des Romains. Mais Constance apprenant que les armes de Julien réussissoient par tout à souhait, commença à lui porter envie, à concevoir de la jalousie contre lui & à former le dessein de l'afoiblir. D'autre côté, se voiant pressé par le Roi de Perse qui lui faisoit une cruelle guerre & qui assiegeoit encore une fois Nisibe, il manda à Julien par un de ses Lieutenans nommé Décentius, de lui envoyer les meilleurs hommes & les plus vaillans Chefs de son armée, avec toutes les troupes auxiliaires qu'il avoit levées dans les Gaules & dans les Alemagnes, parce qu'il en avoit affaire en la guerre d'Orient. Ces troupes auxiliaires & la plupart de ces Chefs, ne s'étoient mis dans l'armée de Julien, que sur ce qu'il leur avoit fait espérer qu'on ne les enverroit point au delà des Alpes, ni dans des pais étrangers & éloignez. Il fut bien aussi leur faire entendre que cela ne se faisoit pas de son gré, mais qu'il y étoit forcé par l'ordre de l'Empereur. Cependant il les exhorta à aller faire paroître leur courage contre les ennemis les plus reculez, & ensuite leur fit un magnifique festin. Après le souper, ces gens qui étoient comme au desespoir de quitter un Général qu'ils aimoient, & d'être arrachez d'un pais où ils se plaisoient, vinrent assieger le Palais, d'où ils tirent Julien, le proclamerent Empereur, & lui ceignirent la tête d'un Diadème. Il faisoit semblant que tout cela se faisoit malgré lui, quoi qu'au fond il en fût ravi, & envoya Pendentius & Euthérius, deux armées.

An 360. de N.S. Am. Marcel. l. 20. p. 181. Julian. ad Athe niens. p. 521. Liban. or. 12. Zof. l. 3. deux de ses principaux Officiers à Con stance, pour lui faire ses excuses, & pour lui donner avis de tout ce qui étoit arri vé, & qu'il avoit été forcé à le souffrir. Il donna néanmoins à entendre qu'il n'é toît pas content & qu'il n'aprouvoit pas les ordres de l'Empereur. Constance étoit parti de Constantinople & s'étoit avancé jusqu'à Césarée de Palestine, pour mieux pourvoir aux affaires de la guerre de Perse. Ceux que Julien avoit envoiez trouverent Constance à Césarée, où ils lui rendirent leurs lettres. Dès qu'il les eût lûes, il se mit en colère contr'eux & les chassa de sa chambre. Mais s'étant rapaisé, il les fit rentrer, leur parla dou cement, avança des Officiers de Julien à des charges honorables, & lui écrivit des lettres, par lesquelles il témoignoit d'être satisfait de lui: mais il lui défendoit de prendre d'autre qualité que celle de César. *a* Leonas, Intendant des finances, porta ces lettres à Julien comme il étoit encore à Paris, & atendit à les lui rendre exprès, lors qu'il seroit assis sur le Siege judicial en présence du peuple, & Julien fut ravi de ce que cela arriva ainsi. Il les lût tout haut devant toutel'Assém blée, qui les écouta paisiblement, jus qu'à ce que venant à lire l'endroit où Constance lui permettoit de prendre seu lement le titre de César, toute la mul titude s'écria d'une voix, & proclama Julien Auguste, & dit qu'il ne faisoit pas changer ce qui en avoit été déjà ordon né par le peuple & par l'armée. Léona s retourna vers Constance, pour lui rendre conte de ce qu'il avoit vû & ouï. *b* Julien néanmoins ne voulut pas encore rompre ouvertement avec lui, mais lui envoya des Ambassadeurs pour l'assurer de ses bonnes intentions à son service. Incontinent après il ramena ses troupes en Alemagne, leur fit passer le Rhein, se jetta sur la Franconie, où on ne l'a tendoit pas, défit en bataille Chéodomir Roi des Francs, & le tua. Clogion son fils lui succéda, qui regna dix-huit ans. Eufuite, Julien remonta le long du Rhein, reprit toutes les places dont les ennemis

s'étoient saisis sur les terres de l'Empire, An 360. de N.S. *c* Am. Marcel. l. 20. Juli. ad Athen. p. 525. & ep. 38. Mort d'Hélène femme de Julien. *d* Amm. l. 21. 192. Zonar. *e* Amm. l. 16. p. 78. passa par Bâle, & s'avança à Befançon, & ala à Vienne sur le Rhône, où il passa une partie de l'hiver. *d* Sa femme, nom mée Hélène, scœur de Constance, mou rut en ce tems-là. *e* On dit qu'Eusebie femme de l'Empereur, se voiant stérile, fit par jalousie qu'Hélène devint sembla ble à elle, & que, comme elle fût pré te d'acoucher, elle gagna par argent la sage femme d'Hélène, laquelle fit mou rir son enfant en coupant mal le boiau, & donna une potion à la mere pour l'em pêcher d'avoir plus d'enfans. En éfet, elle ne devint plus grosse & mourut cet te année. * Son Mari fit brûler son corps & en envoya les cendres à Rome pour les mettre auprès du corps de la femme de son frere Gallus, dans le fauxbourg de la voie Nomentane.

a Constance pour mettre ordre à la guerre de Perse, passa jusqu'à Antioche, où il arriva sur la fin de cette année, & il y demeura une partie de l'hiver. *b* Pen dant qu'il y étoit; il y fit tenir un Sino de, † où les Ariens, qui étoient les maî tres, dressèrent un Simbole, par lequel ils déclaroient que le Fils de Dieu avoit été fait de rien, & qu'il n'étoit pas mé me semblable de volonté à son Père, bien loin d'être de même essence ou substance que lui. Il n'y avoit point encore alors d'Evêque à Antioche, parce qu'Eudoxe en avoit été tiré pour être mis à Con stantinople. Il falut donc penser dans ce Synode à mettre un autre Evêque à An tioche. Nous avons dit en l'an 330. & 349. comme les Orthodoxes, qu'on y nommoit Eustatiens, s'y étoient toujours main-

* On dit qu'Eusebie fut consumée peu à peu par une incommodité qui sa stérilité mé me lui causa, & qu'une malheureuse femme lui avança sa mort, en lui apliquant des re mèdes pour la guérir de sa stérilité; s'ima ginant dit S. Chrysostome, lui pouvoir pro curer la fécondité qui est un don & une fa veur du ciel.

† Quelques-uns le mettent en l'année sui vante.

a Amm. l. 20. p. 184. & Seq. Zonar.

b Amm. l. 12. Juli. ad Athen. p. 525.

Julien retourne en Ale magne.

Synode d'Antioche.

a Am. Marcel. l. 20. c. 11.

b Theod. l. 2. c. 31. Socr. l. 2. c. 44. Soz.

c Ruf. l. 1. c. 24. Philo storg. l. 5. c. 5.

Zonar.

Chryf. Homel. 15. in Philip.

An 360. *Mélèce est élu Evêque d'Antioche.* maintenus, nonobstant la violence des de N.S. hérétiques. Les Ariens, qui avoient tout pouvoir sous Constance, crurent qu'ils ne pouvoient en établir aucun de plus propre pour ramener à eux les Eustatiens, que Mélèce, qui dans Séleucie avoit signé la Confession de foi d'Acace.

Où il s'éleva trois partis. Et ainsi Mélèce fut élevé sur la chaire Métropolitaine de l'Orient du commun consentement des uns & des autres, & l'Acte de l'ordination fut mis entre les mains d'Eusébe de Samosate. Grégoire de Nyffe dans le Panégyrique qu'il a fait de Mélèce en dit des merveilles, disant,

Eloge de Mélèce. *Greg. Nyff. Or. in Melet.* *Son Eglise, qui le vit alors la première fois, crut voir sur son visage l'Image de Dieu. Elle admira cette fontaine de charité qui sortoit continuellement de sa bouche, cette grace répandue sur ses lèvres, cette humilité profonde qu'il avoit fait monter au plus haut degré de perfection. Elle vit avec respect en sa personne la douceur de David, la prudence de Salomon, la bonté de Moïse, la perfection de Samuël, la chasteté de Joseph, la sagesse de Daniel, le zèle ardent du grand Elie pour la sainteté de foi, une pureté pareille à celle de S. Jean, cet Apôtre si sublime & si élevé, une charité invincible semblable à celle de S. Paul. Elle vit en l'ame d'un seul Prêlat, l'heureux mélange & le parfait assemblage de toutes ces perfections.*

Aussi-tôt que cet Evêque si accompli fut reçu dans l'Eglise d'Antioche, il commença à y prêcher la vérité & à enseigner que le Fils de Dieu étoit de même substance que le Père. Les Ariens, se voyant frustrés de leur espérance, obtinrent de l'Empereur qu'il chassât Mélèce de son diocèse, trente jours après y avoir été établi, & qu'il y mît Euzoïus Prêtre qui avoit été déposé avec Arius par le Concile de Nicée. Pour couvrir leur inconstance & leur malice, ils prièrent l'Empereur d'envoyer ôter à Eusébe de Samosate qui s'étoit retiré dans son Egli-

se, l'Acte d'ordination qu'on lui avoit confié. L'Empereur ne manqua point d'y envoyer en poste: mais Eusébe répondit, qu'ayant reçu ce dépôt de plusieurs personnes, il ne pouvoit s'en décharger qu'en présence de tous ceux qui l'en avoient chargé. Cette réponse aiant mis Constance en grande colère, il renvoya en diligence à Eusébe, & lui écrivit pour l'épouvanter, que s'il ne rendoit le papier, il avoit donné ordre au porteur de lui couper la main droite: il avoit néanmoins défendu au Courier d'exécuter cela. Eusébe, après avoir lû la lettre, sans s'éfrayer, présenta ses deux mains à cet Envoïé de Constance, disant qu'il les pouvoit couper toutes deux, parce qu'il ne rendroit jamais l'Acte, qui étoit une preuve trop convaincante de la malice des Ariens. Cette réponse digne d'un bon Evêque, fut admirée de l'Empereur, qui ne cessa point d'en parler avec estime: la vertu extraordinaire trouvant des admirateurs, même parmi ses plus grands ennemis. C'est ce que Théodoret recit de Eusébe de Samosate, qui depuis ce tems-ci fut fort célèbre par ses vertus.

Quoi qu'Euzoïus demeurât seul Evêque pour les Ariens dans Antioche, les Orthodoxes du parti de Mélèce, ne laisserent pas de s'assembler où ils pûrent en particulier, attendant qu'un meilleur tems leur pût rendre leur Evêque qu'ils désiroient: & leur espérance ne fut pas frustrée, car il retourna parmi eux environ deux ans après.

D'autre côté, il y avoit aussi des Eustatiens qui tenoient leurs Assemblées dans un Temple bâti à la mémoire des Apôtres, & qui ne vouloient pas reconnoître Mélèce pour leur légitime Pasteur, à cause qu'il avoit reçu l'ordination par les mains des Ariens. Tellement que dans Antioche il y avoit trois partis; les Ariens, les Eustatiens & les Mélétiens: mais ces deux derniers étoient Orthodoxes.

Parmi tous ces desordres épouvantables il ne faut pas s'étonner, si diverses hérésies se semèrent & se leverent. Macédonius se voyant

An 360. de N. S. voiant jetté bas de son haut trône de Constantinople, voulut s'en venger par une nouvelle hérésie qu'il mit en avant. Il enseignoit que le S. Esprit n'étoit semblable ni au Père ni au Fils, & qu'il n'étoit qu'une simple créature & un des Ministres de Dieu, semblable aux Anges, desquels il étoit différent seulement en excellence. Il fut suivi par Eleusius de Cyzique, par Eustate de Sebaste, par Basile d'Ancire & par d'autres Evêques qui avoient été déposés dans le Synode de Constantinople par la faction d'Acace. Les sectateurs de Macédonius d'abord firent paroître une piété extérieure & une austérité de vie, qui en atira plusieurs à leur suite. Celui qui y contribua le plus, fut un nommé Maratonius, qui aiant été Trésorier, avoit amassé en cette charge de grands biens qu'il se mit à distribuer aux pauvres & aux malades. Enfin il se fit Moine sous Eustate, qui lui enseigna & lui fit recevoir l'impieété de Macédonius; laquelle il acrut de tous côtez, principalement par le moien de ses richesses, qu'il n'épargnoit pas à ceux qui vouloient embrasser son hérésie. Socrate & Sozomène confondent Eustate de Sebaste avec l'hérétique du même nom, contre qui fut assemblé le Concile de Gangre: mais il les faut distinguer, comme nous l'avons montré en l'année 339. Comme l'hérésie de Macédonius se répandoit dans l'Egyppte, Sérapion en donna avis à S. Athanase, qui étoit encore caché dans le desert, & qui prit de là occasion de composer cette belle Epître adressée à Sérapion, où il combat fortement cette damnable erreur qui se glissoit dans l'Eglise. Les Ariens la reçurent volontiers, comme aiant de l'affinité avec la leur. Les Donatistes l'embrassèrent aussi, de sorte qu'ils ajoutèrent cette hérésie à leur schisme: selon que S. Jérôme témoigne que Donat de Carthage composa un livre touchant le S. Esprit selon le sentiment des Ariens. *a* Aèce qui avoit été condamné à Constantinople comme un hérétique, fit aussi grand bruit en ce tems-ci. Il avoit in-

fecté Acace, Eunome, & quelques autres Ariens de quelqu'une, au moins, de ses hérésies: car il est certain qu'il en soutenoit encore de pires qu'Arius. Il avoit un esprit ardent, amateur de nouveauté, subtil & fort versé dans la Philosophie d'Aristote; mais il étoit ignorant dans l'intelligence de l'écriture Sainte qu'il méprisoit. *c* Léonce d'Antioche après l'avoir fait Diacre de son Eglise, l'en chassa aiant reconnu ses erreurs. *d* Eudoxe de Germanicie le voulut rétablir, mais il ne put. *e* Il ôtoit entièrement la Divinité à Jésus-Christ & au S. Esprit. Il enseignoit que la perfection de l'homme consistoit seulement dans la connoissance des choses célestes & non pas dans l'opération de la vertu: d'où il concluait qu'il ne faisoit pas se mettre en peine de régler sa vie selon les loix divines & humaines, & qu'il n'y avoit point de mal de s'abandonner à toute sorte de voluptez. Il se vançoit de converser avec les Anges, & acusoit d'erreur les Prophetes & les Apôtres, lors qu'on les lui alléguoit contre ses impietez. Il fut condamné par les Conciles qui se tinrent depuis ce tems-ci, quoi qu'il y eût plusieurs Evêques qui fussent de même sentiment que lui en ce qui regardoit le Fils de Dieu & le Saint Esprit.

f Eunome qui avoit été disciple d'Aèce, fut intrus sur la chaire de Cyzique à la place d'Eleuse, & il y publia ses blasphèmes en même tems. Il avoit en telle horreur le Mystère de la Sainte Trinité, qu'il faisoit rebâtir ceux qui avoient été baptez au Nom du Père, & du Fils & du S. Esprit. Il enseignoit que le Fils de Dieu n'étoit Dieu que de nom, & qu'il n'étoit pas substantiellement uni à la Divinité, mais seulement par sa vertu, & par ses opérations. *a* Il se vançoit de connoître Dieu aussi parfaitement que Dieu se connoit soi-même. Il enseignoit que la foi peut sauver toute seule, quoi qu'on commette les péchez les plus énormes & qu'on y persévère. *b* Aussi, suivant les dogmes, il se souilloit sans honte dans les plus sales voluptez. Il

Eustate Moine hérétique.

Athan. de Spirit. S. 10. 1. p. 173.

de Vir. ill. c. 93. Du Pin. to. 2. p. 66.

Aèce hérétique. Theod.

An 360. de N. S. 1.2. c. 27. Soz.

1.4. c. 12. Pholostorg.

1.4. c. 12. 1.5. c. 1. & 1. 3. c. 15.

b Epiph. Hær. 76. Socr.

1.2. 35. Soz. 1.3. c. 15. Theod.

1.2. c. 24. Ath. ad Solit. p. 827. *d* Socr.

1.2. c. 37. P. 132. *e* Epiph. Hær. 76.

f Hérésies d'Eunome.

f Socr. 1.4. c. 7. Philost. 1.5. c. 3. Basil.

in Eun. 1. 1. Theod. 1.2. c. 29. & hær. Fabul.

1.4. c. 3. *a* Basil. Ep. 68. Theod. hær. Fab.

1.4. c. 3. *b* Epiph. Hær. 76. écri-

An 360. écrivit quantité de livres qui sont main-
de N. S. tenant perdus, comme en éfet ils ne mé-
Aug. ritoient point de voir le jour. Il pré-
Hær. 54. choit d'une façon plus convenable à un
Greg. Sophiste & à un Charlatan, qu'à un Evê-
Niff. in que. « Enfin, il se rendit si insupporta-
Eun. ble à tous ceux de son Diocèse, qu'ils
l. 1. le chassèrent, & qu'il fut contraint de se
« Theod. retirer auprès d'Eudoxe son protecteur,
Hist. qui toute fois ne put le protéger, parce
l. 2. c. 29. & Hær. qu'il reçut ordre de le déposer; & ensui-
Fab. te il fut relégué à l'extrémité de la Pam-
l. 4. c. 3. phylie, où d'hérétique il devint Hérésiar-
que.

Euchites Il se souleva aussi en ce tems-ci de cer-
ou Mes- tains Moines de Mésopotamie, qui fu-
saliens, rent nommez *Euchites* ou *Messaliens*, com-
Moines me qui diroit *Prians*: parce qu'abusant
hérési- de quelques passages de l'Ecriture, qui
ques. commandent de persévérer en prieres &
Theod. de prier sans cesse, ils enseignoient que
hist. délaissant le travail de la vocation ordi-
l. 4. c. 11. naire, il ne falloit faire autre chose que
Hær. prier Dieu, & que la priere suffisoit pour
Fab. toute œuvre; & ainsi ils ne vouloient
l. 4. c. 12. rien faire que prier. Je laisse à juger si
Epiph. ceux-là d'entre les Moines d'aujourd'hui
Hær. ne sont pas leurs successeurs, qui aiant
80. mis l'oïveté à l'ombre de l'autel, ne font
Hier. rien du tout, sous prétexte qu'ils sont
proem. in dial. ocupez, disent-ils, à faire des prieres &
adv. Pelag. pour eux-mêmes & pour les autres. Ces
Aug. *Euchites* estimoient aussi les Sacremens
Hær. indiférens & non nécessaires. Ils ensei-
57. gnoient que chacun avoit dans soi un dé-
mon qui sortoit par la priere, & que cha-
cun avoit deux ames, dont l'une étoit
plus que céleste. Ils se vantoient d'être
non seulement Prophètes, mais aussi de
pénétrer dès cette vie à la ressemblan-
ce avec Dieu, de voir la Trinité de leurs
y eux corporels, & de ne point pécher,
même de pensée. Le Diable les trom-
poit souvent par ses illusions, & leur fai-
soit acroire que le S. Esprit descendoit
visiblement sur eux, & alors ils se met-
toient à sauter, disant qu'ils dansoient
sur le Diable: c'est pourquoi ils furent
aussi nommez, *Enthoufiastes* & *Possédez*.
Ils rompoient les mariages à leur fantai-

sie, & défendoient de donner l'aumône à An 360.
d'autres qu'à ceux de leur secte. Dans de N. S.
l'Egipte aussi il y avoit des Moines, qui
s'établissoient eux-mêmes Prêtres & Evê- V. Fleu-
ques, & en faisoient toutes les fonctions; ri. Hist.
& d'autres qui enseignoient qu'il ne fa- l. 18.
loit ni cracher ni se moucher durant la c. 25.
priere.

En ce tems-là florissoit Pacien, Evê- S. Pa-
que de Barcelone, qui a écrit une exhor- cien.
tation à la Pénitence contre les Nova- Hier.
tiens, des Epîtres qui sont belles, & un Cap.
petit Traité du Bâtême. Il mourut en 106.
paix, après avoir dignement gouverné Cat.
son troupeau jusqu'à une heureuse vieil- Du Pin.
lesse. Il eut un fils nommé Dexter qui Nouv.
fut Préfet du Prétoire, à qui S. Jérôme Bibl. to.
a dédié son livre des Ecrivains Eccle- 2. p. 101.
siastiques. * Marti-
rol. R. 9.
Mart.

* Cette année il y eut une grande éclipse
de Soleil le lundi 28. d'Août, qui dura plus
de deux heures, depuis 4 heures & demi du
matin. Petav.
de
Doctri.
Temp.
l. 11.
c. 45. Am. Marcel. l. 20. c. 3. p. 168.

L'An 361. de N. S. le 25. & der- ldat.
nier de Constance, le 1. de Julien, Fast.
sous les Consuls Fl. Taurus & Fl. & alii.
Florentius. Cicl. Sol. 6. & Lun. Baron.
1. le 10. de Libère. Pagi.

Pendant que l'Empereur étoit à An- Mort
tioche, Eusébie sa femme mourut. d' Eufé-
b Elle étoit d'un esprit excellent, avoit bie.
une grande connoissance des langues & a Am.
des belles lettres: & par son adresse elle Marcel.
avoit aquis un pouvoir absolu sur son mari, l. 21. c. 6.
dont elle abusoit malheureusement pour Julian.
maintenir d l'hérésie Arienne, où elle apost.
avoit été nourrie & instruite. Bien-tôt b Zos.
après sa mort, Constance épousa une se- l. 3.
conde femme, nommée Faustine, avec qui c Vict.
il ne demeura guère, parce qu'il mourut d Epit.
cette même année: e mais il la laissa d Bar.
grosse d'une fille qui fut nommée Con- an. 356.
stancie, & qui fut mariée à l'Empereur §. 126.
Gratien. Constan-
ce se re-
marie à
Du- Faustine,
e Am.

Marcel. l. 21. p. 215.

An 361. Durant l'hiver Julien fut en perplexité de N. S. sur ce qu'il avoit à faire; savoir, s'il devoit chercher les moïens de vivre en paix & en concorde avec Constance, ou s'il devoit lui faire une guerre ouverte. Il craignoit de l'avoir pour ami, de peur que sous ce beau prétexte il ne le fit mourir, comme il avoit fait son frère Gallus. D'autre côté, il redoutoit de l'avoir pour ennemi, à cause qu'il s'étoit toujours heureusement défait de tous ceux qui s'étoient élevés contre lui: & considéroit que c'étoit une grande ingratitude de se rebeller contre son Bienfaiteur. Enfin, néanmoins il s'y résolut; & croiant que ce lui seroit une chose plus glorieuse, il prit hautement le Diadème & la Pourpre Impériale & prépara toutes choses pour aler faire une forte guerre à Constance. *a* Il y étoit poussé par des Magiciens idolâtres auxquels il croioit entièrement, & par des songes qui lui faisoient voir, disoit-il, que Constance n'avoit plus guère à vivre. Il étoit tout à fait Païen dans l'ame: mais par une hypocrise indigne d'un honnête homme & encore plus d'un Prince, il ne laissoit pas de se trouver encore aux Assemblées des fideles. *b* En sorte qu'au jour de l'Épiphanie, où on faisoit de grandes solennitez en l'Eglise, il y assista comme les autres, afin de ne point éloigner de lui les Chrétiens qu'il voioit être en plus grand nombre que les autres. *c* Dès le printems, il avoit reçu avis que les Alemans s'étoient encore rebellez, & il crut que cela venoit de l'instigation de Constance, afin que Julien aiant des affaires en Alemagne, il ne songeât pas à tourner ses armes contre lui, qui étoit fort empêché ailleurs. Il est certain qu'il en écrivit au Roi Vadomar & que ses lettres tomberent entre les mains de Julien, qui fut encore plus incité à se rebeller d'autant plutôt. Aprenant donc ces remuemens d'Alemagne, il y envoya le Comte Libinon, qui étant entré dans le pais des Rhétiens, (qu'on nomme aujourd'hui les Grisons) où les Alemans s'étoient jettez, il y fut tué avec une partie de ses

gens. Pour réparer cette perte, Julien s'y avança avec toute son armée, défit les ennemis, prit prisonnier Vadomar & l'envoia prisonnier en Espagne. Aiant mis ordre aux troubles de l'Alemagne, il se résolut de tourner tête droit vers Constance & de l'aler attaquer. Après avoir fait en son particulier des sacrifices à la Déesse de la guerre, il fit assembler son armée, la harangua d'une maniere éloquente, lui remit dans l'esprit les belles actions qu'elle avoit faites sous sa conduite, & l'exhorta à le suivre dans le dessein qu'il avoit de se faire reconnoître Empereur, puis qu'elle lui en avoit voulu donner le glorieux titre. Tous ses soldats aussitôt à grands cris de joie, lui renouvelerent le serment de fidelité, & lui promirent de faire tout ce qu'il leur commanderoit. Il n'y eut qu'un des Chefs de l'armée, nommé Nébride, qui répondit qu'il étoit trop obligé à Constance pour porter les armes contre lui. Julien le laissa aler en toute sûreté, & aiant mis Germanien en sa place, renvoia Saluste dans les Gaules pour y être son Lieutenant. *a* Dès lors il déclara qu'il n'étoit pas Chrétien, fit profession ouverte de la superstition Païenne, se fit nommer Souverain Pontife à la façon des Empereurs idolâtres, & observa toutes leurs cérémonies. *b* Après cela il fit marcher ses troupes par divers chemins, les uns par l'Italie, les autres par la Pannonie le long du Danube, afin qu'étant ainsi répandues au large, elles donnassent plus de terreur. Il n'y eut rien qui s'oposât à leur marche, & elles entrerent dans l'Ilirie sans aucune résistance. * Julien arriva à Sirmisch, où il fut fort bien reçu & du peuple & des

An 361. Julien de N. S. Julien se résout à déclarer la guerre à Constance. Amm. l. 21. Liban. Or. 12. Amm. l. 21. Socr. l. 3. c. 1. Soz. l. 5. c. 1. 2. Greg. Naz. Or. 3. Amm. l. 21. c. 2. & Not. per Valles. Zonar. Amm. l. 21. Julian. ad Atheniens. Liban. Or. 12. Amm. l. 21. Liban. Or. 12. Amm. l. 21. Socr. l. 3. c. 1. Soz. l. 5. c. 1. ad Ath. & Ep. 38. Amm. l. 21. Zos. l. 3. des

Am. l. 21. Liban. Or. 12. Amm. l. 21. Socr. l. 3. c. 1. Soz. l. 5. c. 1. ad Ath. & Ep. 38. Amm. l. 21. Zos. l. 3. des

* Sozomene raporte, mais sur un on dit, que lorsque Julien étoit en Ilire, les vendanges étant déjà faites, les vignes se trouverent chargées de raisins verts, & qu'il tomba du ciel une rosée sur Julien & sur sa suite, dont chaque goutte formoit une croix sur leurs habits. Les Païens & les Chrétiens donnerent chacun leur sens à ces deux prodiges, comme on le peut voir dans l'auteur. Sozom. l. 5. c. 1. p. 590.

An. 361. des soldats, qui le proclamerent Auguste. de N. S. Il s'avança jusqu'à la ville de Naïsse, où Amm. l. 21. p. 205. il fit une harangue contre le Gouvernement de Constance, qu'il déchiroit avec tous les oprobres imaginables. Il l'envoia écrite à Rome, où elle fut lûe en présence du peuple assemblé qui y donna ses acclamations, parce que Constance n'y étoit pas aimé, ni des Chrétiens fidèles qui avoient senti sa persécution à cause de l'Arianisme qu'ils rejettoient, ni des Païens qui tous favorisoient Julien. Tertulle, Préfet de la ville, qui étoit païen, prit de là occasion d'enchérir encore sur la harangue de Julien, & de représenter que Constance étoit un Innovateur, qui avoit renversé toutes les coutumes & les ordonnances anciennes, & qui avoit le premier admis les Barbares dans toutes les charges les plus relevées de l'Etat jusqu'à les faire Consuls. Il n'y eut qu'une Am. Marcel. l. 21. p. 206. chose qui s'oposa au succès des armes de Julien : c'est que Nigrinus, Colonel de la Cavalerie de Constance, fit entrer deux légions dans la ville d'Aquilée, qu'il savoit être affectée à Constance. Julien l'envoia assiéger, mais quoi que ses troupes y donnassent divers assauts, & y fissent tous les efforts possibles pour la prendre ou pour la faire rendre, elles en furent repoussées avec grand'perte; en sorte que les assiégés, après s'être défendus fort courageusement, ne se rendirent que lorsqu'on eut reçu les nouvelles de la mort de Constance.

Constan- ce ayant mis ordre à la guerre de Perse, tourne tête vers Julien. Am. Marcel. l. 21. p. 212. Dès le commencement de la campagne, Constance s'étoit avancé jusqu'à Edesse, & avoit envoyé une armée pour garder les passages du Tigre, ce qui avoit empêché le Roi de Perse de rien entreprendre cette année, & l'avoit obligé de se retirer. L'Empereur en étant assuré, & ayant reçu avis à Edesse que Julien avoit passé l'Italie & l'Illirie sans aucun empêchement, il crut qu'il falloit tourner ses forces contre son Ennemi domestique. Il vint à Hiérapolis, où il harangua ses troupes, leur représentant l'ingratitude & la perfide rébellion de Julien, & les exhorta à venger cette tra- Tom. III.

hison. Elles lui promirent toutes d'une An 361. de N. S. commune voix de lui être fidèles, & de répandre jusques à la dernière goutte de leur sang, s'il en étoit besoin pour une si juste cause. Il envoya en diligence une grande partie de ses gens, sur des chevaux & sur des chariots, pour se jeter dans Constantinople, afin de la fortifier & d'empêcher que Julien ne s'en saisit. Puis il retourna à Antioche, où se sentant indisposé, il se fit bâtifier par l'Evêque Arien Euzoïus: suivant en cela l'Exemple de son Père & de plusieurs autres de ce tems-là, principalement des Grands, qui ne se faisoient bâtizer que le plus tard qu'ils pouvoient. De là il s'avança à Tarse de Cilicie, où il eut un accès de fièvre, qu'il crut pouvoir être dissipé par le mouvement du chemin. Mais la fièvre lui redoubla, de sorte qu'il mourut à Mopsucrenes, petite ville de Cilicie, le 3. de Novembre, âgé de quarante cinq ans, après avoir tenu l'Empire vingt quatre ans & demi. * Marcellin écrit que l'Empereur aiant l'esprit libre durant sa maladie, il nomma Julien pour son successeur. Mais Gregoire de Nazianze dit au contraire que Constance prévoiant les maux que Julien feroit à l'Eglise, il se repentit de l'avoir créé César, & de l'avoir par ce moien élevé à l'Empire, & qu'il se repentit aussi des meurtres qu'il avoit fait faire de ses parens, & de tant de cruautéz exercées contre les fidèles à la sollicitation des Ariens. Il étoit orné de vertus politiques & militaires propres pour un Empereur. Il avoit entretenu un chaste mariage avec ses deux femmes, sans même avoir été soupçonné d'aucune souillure. Il s'étoit toujours montré fort zélé pour l'avancement de la religion Chrétienne & pour l'extinction de l'impieté Païenne. * Il fit plusieurs bonnes loix

O loix
Cod. Theod. Lib. 16. Tit. 10. leg. 2. 4. 6. 1. 3. c. 17.
* Depuis la mort de son père arrivée le 22. de Mai 337. & 38. depuis qu'il eut été fait César par Constantin. On tenoit que Julien l'avoit fait empoisonner.
Naz. Or. 3. p. 68.

Bâtême de Constance & sa mort. Socr. l. 2. c. 47. Vict. Epit. Zouar. Amm. l. 21. p. 215.
Orat. 1. & 2. in Julian.
Qualitez & actions de Constance. Am. Marcel. l. 21. p. 216. Aur. Vict. Eutr. a Soz. l. 3. c. 17. Socr. l. 2. c. 47. Soz. l. 5. c. 1. Greg.

An 361. loix contre l'Idolatrie, contre les super-
 de N.S. stitions magiques, & contre les mauvaises
 mœurs. Mais on ne sauroit en aucune
 forte l'excuser du sang qu'il a injustement
 répandu, *b* ni de ce que se laissant mener
 par sa femme, *c* il protégea l'hérésie A-
 rienne & persécuta furieusement la droite
 foi: ce qui a attiré l'indignation des fidé-
 les & la vengeance du ciel sur sa person-
 ne, sur sa famille & sur son Empire.
 Nous allons voir un Empereur qui fut
 bien pire, dont Dieu s'est servi pour châ-
 tier son Eglise & pour la repurger du
 mauvais grain & de la paille qui étoit au
 milieu d'elle. Car étant ennemi juré des
 Chrétiens, à qui il faisoit du pis qu'il
 pouvoit, & qui n'avançoit que les Païens,
 il fit reconnoître ceux qui étoient Chrê-
 tiens de coeur & en vérité, d'avec ceux
 qui ne l'étoient que de nom, se laissoient
 aler au courant du Monde.

Julien l'Apostat lui succéda.
a Am. Marcel.
 Julien donc succéda à l'Empire, & on
 peut dire que ses belles qualitez le firent
 monter à cette souveraine dignité. Car
 il étoit savant dans les langues & dans les
 sciences humaines, éloquent, adroit, civ-
 vil, chaste, sobre, vaillant, prudent,
 laborieux & libéral: & ces vertus lui
 avoient aquis l'amour des peuples & des
 soldats qui le proclamerent Auguste.
 Les Chrétiens le surnommerent l'Apostat,
b parce que dès son enfance il avoit été
 instruit en la Religion Chrétienne,
 en avoit presque toujours fait pro-
 fession, & *c* même il avoit été honoré de
 la charge de Lecteur en l'Eglise. Mais
 il fut corrompu par des Philosophes Paï-
 ens, entre les mains desquels on le mit,
 même dès sa jeunesse, qui le rendirent
 semblable à eux: & quoi qu'il fit encore
 profession extérieure de la foi sous Con-
 stance, il fit paroître qu'il en étoit en-
 nemi, aussi-tôt qu'il crut le pouvoir faire
 sans danger.

Les soldats de Constance témoignèrent
 un grand déplaisir de sa mort. Néan-
 moins incontinent après ils envoierent
 des messagers à Julien pour le prier de les
 venir commander. Dès qu'il eut reçu
 cette agréable nouvelle, il s'achemina

en diligence à Constantinople, où il fut
 reçu de tout le monde avec de grands té-
 moignages de joie l'11. de Décembre.
 Au lieu qu'il savoit que son Prédécesseur
 n'étoit aimé ni des Païens ni des Chrê-
 tiens Orthodoxes, il voulut se rendre
 agréable aux uns & aux autres. *a* Car
 d'un côté, il signala son avènement à
 l'Empire par l'ouverture des Temples des
 faux dieux, & par le rétablissement de tous
 leurs cultes idolatres; ce qui fut agréé
 des Gentils au delà de tout ce qui se peut
 exprimer: & d'autre côté, il tâcha de
 s'attirer la bienveillance des Catholiques,
b en rapelant d'exil tous leurs Evêques,
 & laissant vivre chacun en la liberté de
 sa religion. *c* Il fit ensevelir Constance
 avec grand' pompe à Constantinople: *d*
 mais il fit faire le procès à la plupart des
 Officiers de son Prédécesseur par Saluste
 Préfet du Prétoire, auquel il ajoignit
 pour Juges, Jovinus Colonel de sa Ca-
 valerie, Arbetion, Agilon, Mamertin
 & Névitia; & fit élire ces deux derniers
 pour Consuls de l'année suivante, quoi-
 que Mamertin fût né de fort bas lieu.
 Ces Chefs & Conseillers de Julien ban-
 nirent Palladius Maître des Offices de
 Constance, Taurus Consul qui avoit fait
 tant de violences dans le Concile de Ri-
 mini, Florentius & le Comte Evagrius.
 Ils firent aussi mourir Eusébe, Grand
 Chambellan, protecteur des Ariens, &
 chassèrent du Palais tous les Eunuques
 qui étoient sous lui avec défense expres-
 se de jamais parler de leur rétablissement.
 En quoi les vrais fidèles reconnoissoient
 la Justice divine toute visible sur ceux
 qui les avoient si injustement persécutés.
 L'Empereur envoya Agilon l'un de ses
 Chefs les plus célèbres pour presser le
 siege

* St. Gregoire de Nazianze, Libanius, & Philostorge remarquent quelques parti-
 cularitez de cette pompe, à laquelle Julien
 fut obligé de se trouver, aiant quitté pour
 cela le diademe & les autres marques de sa
 dignité, hormis la pourpre.
 Or. 12. p. 189.

An 361. siege d'Aquilée. Mais quand les habitants de la ville entendirent que Constance étoit mort, ils se rendirent à la discrétion d'Agilon, & rejetterent la faute de leur opiniâtre résistance sur Nigrinus qui les y avoit obligez. Ce qui fut cause qu'Agilon le fit brûler tout vif.

Amm. 1. 21. p. 209.

L'An 362. de N. S. le 1. de Julien, sous les Consuls Fl. Mamertinus & Fl. Névitia. Cicl. Sol. 7. Lun. 2. l'onzième de Libère.

Idat. Fast. &c. Baron. Pagi.

ON voit souvent que les successeurs d'un Etat font le contraire de leurs Prédécesseurs. C'est ce qu'on remarque en Julien qui rapela d'exil tous les Evêques & les Prêtres, tant les Orthodoxes, que les hérétiques, & toutes les personnes qui avoient été bannies par Constance, & rendit les biens à ceux à qui ils avoient été confisquez. Il faisoit cela sous prétexte de clémence & de modération: mais dans le fond, c'étoit pour publier que son dévancier n'avoit rien fait qui valût, pour semer de la division parmi les Chrétiens, & pour les détruire plus aisément les uns par les autres. Aiant connu aux écoles l'impie Aèce, il le rapela d'exil, lui écrivit même des lettres obligeantes pour le faire venir à sa Cour, & l'y retint comme un homme d'esprit. Il fit rebâtir le Temple des Novatiens qui avoit été abbatu par Eleusius de Cyzique, & rendit les Eglises aux Donatistes dans l'Afrique, & leur donna une telle liberté, qu'ils en prirent occasion de faire pis que jamais, & d'exercer des sacrileges inouïs & des barbaries furieuses, comme les décrit amplement Optat de Mileve dans l'histoire de leur schisme.

Julien fait le contraire de son Prédécesseur. Greg. Naz. Or. 3. 4. Theod. 1. 3. c. 4. Socr. 1. 3. c. 1. p. 168. Il tâche de diviser les Chrétiens. Soz. 1. 5. c. 5. p. 601.

Voiez en l'an 368.

Et de les détruire. Amm. 1. 22. p. 225.

Il est vrai que voiant d'abord que les Chrétiens surpassoient en nombre les Païens dans son Empire, a il fit un Edit par lequel il défendoit d'outrager les Chrétiens & de les contraindre à sacrifier aux Dieux. b Il prit la qualité de Souverain Pontife avec toutes les cérémonies Païennes, & sacrifioit en public aux Idoles, afin d'y attirer aussi les peuples par son exemple.

Il avança tous les Prêtres idolatres, & leur rendit tous leurs anciens privilèges. Il fit rebâtir tous les Temples des faux dieux qui avoient été démolis, & en fit construire encore de nouveaux: & pour fournir à la dépense, il imposa des tributs sur les peuples, principalement sur les Chrétiens. Au contraire, il ôta au Clergé les immunités qui avoient été données par les Empereurs précédens, & dépouilla les Vierges & les Veuves de la subvention que le public leur donnoit, & de tems à autre il faisoit prendre l'argent qu'on avoit levé pour l'entretien des Eglises & de leurs Ministres. Il abaissoit tant qu'il pouvoit les Chrétiens & les faisoit charger d'impôts par dessus les autres; parce, disoit-il, en blasphémant que la folie des Galiléens (il apeloit ainsi par opprobre les Chrétiens) a tout corrompu, & que l'Empire s'est conservé par la bonté des Dieux. Bien qu'il eût une haine furieuse contre tous les Chrétiens, il affectoit quelquefois de paroître clément envers eux pour les corrompre plus aisément & pour mieux établir l'idolatrie: comme on le peut reconnoître parce qu'on lit de Maris Evêque de Calcédoine Arien, qui aiant eu la hardiesse de lui reprocher publiquement son apostasie; Julien sans s'émouvoir ne lui répartit autre chose, sinon qu'il lui pardonnoit, parce qu'il étoit aveugle, & que son Dieu Galiléen ne le guériroit point de son aveuglement. Maris répondit vigoureusement, ou plutôt insolentement, Je rends grâces à Mon Dieu de ce qu'il m'a ôté la vue, afin qu'elle ne fût point souillée de voir un si méchant homme, que toi.

An. 362. de N. S. Epist. 43. Ecebol. Soz. 1. 5. c. 5. Julian. Epist. P. 237. Il rétablit par tout l'idolatrie. Amm. 1. 22. Liban. Or. 10. Soz. 1. 5. c. 3. & 5.

Il contrefaisoit le clément. Epist. 52. Bostr. Socr. 1. 3. c. 12. & Soz. 1. 5. c. 4.

An 362. Comme Julien étoit versé dans les belles lettres, aussi aimoit-il les gens savans, & les atiroit près de sa personne. Il carressoit fort les Philosophes, entre lesquels étoient Oribasius, Themistius & Libanius le Sophiste qui avoit été son Maître, & qui étoit en très-grande réputation pour son éloquence. Julien lui offrit la dignité de Préfet du Prétoire: mais il s'en excusa, croiant que le nom de Sophiste lui étoit plus honorable. Il eut plusieurs disciples, même des Chrétiens qui étudioient en Rhétorique sous lui, dont le plus renommé a été S. Chrysostome, qui a été plus éloquent & plus excellent en toutes manières que son Maître. Nous avons deux lettres de S. Basile, dans lesquelles il donne de grandes louanges à Libanius. Mais parmi tous les hommes doctes que Julien chériffoit, il tenoit Maxime pour un Oracle, parce, disoit-il, qu'il lui avoit prédit qu'il parviendroit à l'Empire: aussi étoit-il tenu pour un fameux Magicien. * Ecebole Rhétoricien abjura la Religion Chrétienne pour se mettre dans les bonnes grâces de la Cour. C'étoit une giroüette qui tournoit à tout vent de la faveur, qui semblable à plusieurs de ce siècle, accommodoit sa religion au tems, & qui après la mort de Julien retourna à la profession du Christianisme. L'Empereur écrivit des lettres à S. Basile & à S. Grégoire de Nazianze, par lesquelles il leur témoignoit la haute estime qu'il avoit pour leur vertu & leur science, & les convioit de se rendre auprès de sa personne, sans doute, à dessein de les corrompre, s'il eût pû. Mais ces excellens jeunes hommes méprisèrent

* Quand il arriva à Constantinople, où Julien l'avoit fait venir pour être auprès de lui, l'Empereur aussi-tôt qu'il eut appris qu'il étoit venu, sortit du Sénat où il étoit pour aller promptement au devant de lui, loin au delà du vestibule, & après l'avoir embrassé & baisé comme auroit fait un particulier, il le fit entrer dans le Sénat, quoi qu'il ne fût point Sénateur. Libanius relève cette civilité par de grands éloges, mais Ammien l'a condamnée comme une ostentation ridicule, & une bassesse indécente à sa qualité.

courageusement les honneurs qu'il leur offroit. Il avoit donné la charge de Surtendant de ses finances à Césaire, homme savant & éloquent, qui eut la hardiesse de disputer publiquement contre l'Empereur, & de faire voir la vanité de ses Dieux. * Grégoire de Nazianze écrivit une forte lettre à Césaire son frère, par laquelle il le conjuroit par ce qui lui étoit le plus cher, de quitter cette dignité qu'il possédoit dans la Cour d'un Ennemi juré de J. C. & de revenir dans la maison de leur Père où il trouveroit assez de bien pour contenter un homme modéré. Césaire fut si sage & zélé, qu'il fut touché de cette lettre, & qu'il renonça généreusement à toutes les grandeurs de la Cour, où il ne voioit que le Nom de Dieu deshonoreré, & où il ne pouvoit avoir que des tentations continuelles. En effet, Julien faisoit tous ses efforts pour faire révolter de la foi les Chrétiens & pour les exterminer. Il avoit remarqué que les persécutions sanglantes en avoient augmenté le nombre, & qu'ils s'en glorifioient comme d'une marque honorable: c'est pourquoi, portant envie à leur gloire, il voulut prendre un autre chemin pour les perdre. Il jugea qu'il étoit plus expédient de porter à suivre le Paganisme par des persuasions, par des promesses & par des honneurs qu'il donna à ceux qui en faisoient profession; & en privant les Chrétiens de toutes charges & dignitez, & de tous les Offices publics, soit dans la justice & dans la police, soit dans la guerre: afin que les hommes renoncassent à leur religion pour conserver leurs charges & leurs honneurs, qu'ils aimoient souvent autant & plus que leur vie; & afin que les gens d'honnête famille voiant qu'ils ne savoient à quoi occuper leurs enfans, embrassassent l'Idolatrie, où ils voioient le seul moyen de s'avancer. Il défendit aussi aux Chrétiens d'avoir

* Julien le voiant si ferme dans sa religion, s'écria: O l'heureux pere! ô les malheureux enfans!

An 362.
de N.S.
Il aimoit
les gens
savans.
Vict.
Epit.
Eunap.
c. 5.
p. 40.
Libanius
Sophiste.
Liban.
Vit.

Maxime
magicien.
Eunap.
c. 5.
p. 66.
Ecebole.

Socr.
1.3.c.13.

Greg.
Naz.
Or 2. in
Julian.

Julian.
Epist.
38.

Liban.
or. 12.
Am.
Marcel.
1.22.c.7.
p. 226.

An 362.
de N.S.
Césaire.
Greg.
Ep. 27.
& Or. in
Funer.
Cæsar.

Greg.
Or. 10.

Julien
prive les
Chrétiens
de toutes
dignitez.

Socr.
1.3.c.13.
Soz.
1.5.c.17.

Leur des
des fens les

des Ecoles publiques, & d'enseigner les belles lettres & les sciences humaines, à moins qu'auparavant ils n'eussent abjuré la foi Chrétienne, à cause qu'il ne vouloit pas que les Chrétiens lussent les livres des Philosophes & des Poëtes anciens, parce qu'en les lisant, ils y faisoient reconnoître la ridicule créance que les idolatres avoient de leurs dieux; & que cela étoit (comme il le disoit d'ordinaire) *blesser les Païens de leurs propres traits*. * Il permettoit seulement que les enfans des Chrétiens allassent aux écoles des Païens, espérant que peu à peu ils succeroient l'idolatrie par l'adresse de leurs Maîtres. Cette ordonnance fut trouvée rigoureuse par les Païens même, & l'Empereur fit semblant de la vouloir modérer, en ordonnant qu'on n'établît pour Maîtres & Docteurs de la Jeunesse, que des personnes choisies & aprouvées pour leur science & pour leurs bonnes mœurs, & qu'on lui envoiât le nom de ceux qu'on auroit choisis, afin qu'il les aprouvât, & que son aprobaton servît à les rendre plus recommandables. Mais tout cela n'étoit que pour en exclurre les Chrétiens: parce que Julien n'avoit garde d'en admettre d'autres que ceux qu'il faisoit affectionner au service de ses dieux. Cela fit que les Professeurs fidèles furent contraints de quitter la profession qu'ils faisoient d'enseigner la Grammaire, la Rhétorique & la Philosophie. Ce qui obligea Apollinaire, Syrien, le Père, qui étoit Grammairien & excellent Poëte, à traduire l'Histoire du Vieux Testament jusqu'au regne de Saul; en beaux vers Grecs héroïques à l'imitation d'Homère, & il la divisa en 24. livres. Il composa aussi des Comédies à la façon de celles de Menandre, & des Tragédies semblables à celles d'Euripide, & des Odes sur l'air de celles de Pindare. Toutes ces

Apollinaire
Père.
Socr
1.3.c.16.

* Selon d'autres Julien par son Edit défendit aux Chrétiens non seulement d'enseigner, mais aussi d'apprendre les belles lettres; comme on le voit parce qu'en ont écrit Rufin, Socrate, Sozomene, Theodoret, & S. Augustin, de la Cité de Dieu, l. 18. c. 52.

Poësies étoient si bien faites, que si elles ne surpassoient, elles égaloient au moins l'excellence de celles de tous ces anciens Poëtes. Il fit aussi un livre contre les Philosophes Païens, intitulé *Pour la Vérité*, où sans se servir des passages de l'écriture Sainte, il les convainquoit fortement par leurs livres mêmes & par des raisons naturelles, & monstroit qu'il n'y avoit que les Chrétiens qui eussent la vraie connoissance de Dieu, en quoi consiste la vraie sagesse. Son fils du même nom, qui étoit grand Orateur & bon Philosophe, fit aussi des Dialogues à l'imitation de Platon, où il représentoit l'histoire des Saints Evangiles & des Actes des Apôtres. Julien eut la curiosité de lire tous ces livres & d'autres semblables que les fidèles avoient composez pour la défense de la Religion Chrétienne: mais il s'en moqua en des termes qui sont assez jolis en Grec, *ἀνέγνω, ἔγνων: κατέγνω, qui signifient, je les ai lus, je les ai entendus, & je les ai condamnés*. A quoi les Ecrivains Chrétiens firent cette réponse belle & solide, *ἀνέγνω ἀλλ' ἔκρινε, ἡ δὲ ἔγνων ἔκρινε κατέγνω, Vous les avez lus, mais vous ne les avez pas entendus; car si vous les eussiez bien entendus, vous ne les eussiez pas condamnés*. Comme ces livres ne furent pas fort nécessaires à l'Eglise, à cause que l'Empire de Julien ne dura guère, aussi n'a-t-on pas eu beaucoup de soin de les conserver; ce qui a fait qu'ils ne sont pas venus jusques à nous. Il n'y a que le livre intitulé *Christ souffrant*, qui a été conservé.

L'Empereur éloigna tant qu'il put de sa Cour tous les Chrétiens: sur tout il prit à tâche de faire révolter tous les soldats de ses Gardes ou de les chasser. Pour cet effet il se servit de cette ruse. C'étoit la coûtume de faire des présens Imperiaux aux soldats, le premier jour de l'an, ou le jour de la naissance des Princes, ou quelque autre jour solennel. Julien commanda que tous ceux qui se présenteroient devant lui pour recevoir le présent, offrissent de l'encens sur un Autel dressé devant des Images des Dieux, mêlées par-

An 359.
de N.S.

Apollinaire
Fils:
Soz.
1.5.c.18.

Julien
tâche
de faire
révolter
tous les
soldats
Chrétiens; ou
les chasser.
Socr.
1.3.c.13.
Sozom.
1.5.c.17.
Theod.
mi 1.3.c.16.

An 362.
de N.S.
a Greg.
Naz.
Or. 3.

Générosité des soldats Chrétiens.

mi les siennes, suivant l'ancienne solennité des Romains, qui portoit a qu'on encensât les Images des Empereurs. Quelques-uns de ses soldats Chrétiens mieux instruits & plus zélés que les autres, aimèrent mieux ne point recevoir ce don, que de se souiller d'idolatrie en jettant un grain d'encens dans le feu. Les autres plus simples ne sachant ce qu'ils faisoient, & d'autres ou mûs d'avarice, ou troublez de crainte, se laisserent aller à suivre cette façon de faire ancienne des Païens. Mais comme plusieurs de ces soldats vinrent à invoquer le Nom de Jésus Christ pour prendre leur repas, quelqu'un leur dit, d'où vient que vous invoquez celui que vous venez de renier, en jettant de l'encens au feu à l'honneur de son Ennemi juré? Alors ces soldats, reconnoissant leur faute, sortirent en troupe dans la place, & crièrent devant tout le monde, qu'ils étoient Chrétiens, & qu'ils vouloient vivre & mourir dans la foi de Jésus-Christ, qu'ils avoient péché par ignorance, & que si leur main avoit été Païenne en offrant de l'encens, leur conscience n'y avoit pas eu de part. Ils allèrent ensuite trouver le Prince, lui rendirent ce qu'ils avoient reçu de lui, confessèrent qu'ils étoient très-marris & très-repentans de ce que leur main avoit péché, & que pour cette faute ils étoient tous prêts à souffrir la mort pour le Nom de Jésus-Christ. Théodoret ajoute que cette généreuse action mit Julien dans une telle furie, qu'il commanda qu'on leur coupât à tous la tête. Comme on les menoit au lieu du supplice, le plus âgé d'entre eux pria le bourreau qu'il commençât l'exécution par le plus jeune de la compagnie, qui avoit nom Romain, de peur que sa jeunesse ne lui afoiblît le courage, lors qu'il verroit mourir les autres. Et comme il se fut mis à genoux, en invoquant le nom de Dieu pour recevoir le coup de la mort, il arriva un ordre de la part de l'Empereur de ne les point faire mourir. Mais ce Tiran, leur enviant la gloire du Martire, se contenta de les reléguer aux extrémités de l'Em-

Theod. 1.3.c.17.

pire. Il en fit de même à Jovinien, à Valentinien & à Valens, qui étoient des Capitaines fort renommés dans ses trou-
pes, qu'il exila à cause qu'ils ne voulurent point abjurer le Christianisme. Néanmoins il les rapela peu avant sa mort; parce que les connoissant des Chefs fort braves & fort expérimentez, il avoit besoin d'eux dans la guerre qu'il avoit à faire contre les Perses. Théodoret dit de Valentinien, qu'étant Mestre de Camp d'un Regiment de Lanciers des Gardes, il marchoit un jour pour accompagner Julien qui alloit au Temple de la Fortune célébrer un Bal en l'honneur de la Déesse. Comme les Marguilliers qui étoient à l'entrée du Temple, faisoient aspersion d'Eau Lustrale sur tous ceux qui y entroient, pour les purifier de leurs péchez, Valentinien voyant qu'une goutte en étoit tombée sur lui, donna un coup de poing au Marguillier, parce, dit-il, qu'il en avoit été souillé au lieu d'en être purifié. Julien aiant sù cette action, relégua Valentinien en un lieu bâti dans un désert, où il lui commanda de passer sa vie. Mais Dieu fit que ce brave Chef obtint l'Empire un an & quelques mois après, pour une glorieuse récompense de sa Confession. b Elpide qui avoit été créé Préfet du Prétoire par Constance, voyant qu'il ne pouvoit garder cette charge sans renoncer à sa religion, se défit volontairement de sa dignité. L'Empereur ne se contenta pas de cela, mais l'aïant fait acuser d'un crime de leze-Majesté, c il le fit traîner dans les rues par des chevaux indomtez, & après, le fit jeter dans le feu. * Il changea aussi l'Enseigne

An 362.
de N.S.
Socr. 1.3.c.13.

Action de Valentinien. Theod. 1.3.c.16.

Eau Lustrale.

a Soz. 1.6.c.6. Philostorg. 1.7.c.7.

Theod. 1.3.c.12. Martire d'Elpide.

c Bar. an. 362. §. 25. & Martir. 16. Nov.

* Le Martirologe Romain marque le 16. Baron. Novembre S. Elpide Sénateur, qu'il dit avoir confessé la foi devant Julien l'apostat, avoir été attaché à des chevaux indomtez, & avoir enfin consommé son martire par le feu avec S. Marcel, S. Eutache, & quelques autres. Le Cardinal Baronius ajoute, dit-on, de lui-même, que cet Elpide est celui qui avoit été Préfet d'Orient en 361. Mais outre qu'on doute que Julien ait fait mourir un Sénateur, & aussi cruellement

An 357. gne Imperiale que Constantin avoit dres-
 de N. S. sée par une vision céleste, & la remit à
Julien l'ancienne forme & figure, & voulut que
change dans les Images publiques, Jupiter fût
l'En- peint comme sortant du ciel, lui donnant
seigne une couronne d'or & un manteau de
Imperia- pourpre. Constantin avoit aussi fait met-
le. tre une Croix sur la tête du simulacre de
Soz. la ville de Constantinople, Julien la fit
l. 5. c. 17. ôter & la cacha en terre. Simeon Me-
Am. taphraсте rapporte que Julien fit aussi souil-
Marcel. ler par le sacrifice des Idoles tout le pain
l. 22. & toutes les denrées qui se vendoient au
Greg. marché, afin de faire mourir de faim les
Naz. Chrétiens, ou de les engager dans l'ido-
Or. 3. latrie : Mais que Theodore le Martir
p. 75. étant aparu à quelqu'un des Chrétiens,
Souille leur enseigna le moien d'é luder cette or-
les vian- donnance, en se servant de blé cuit au
des. lieu de pain. Mais il y a de l'aparence
Theod. que cela a été inventé par cet Auteur
l. 3. c. 25. qui se plaît fort à controuver des fables,
 vû que les Anciens n'en font point de
 mention. Et je croi qu'il faut mettre au
 même rang ce que Nicéphore raconte
 que Julien fit mourir Manuël, Sabel &
 Ismaël Ambassadeurs du Roi de Perse, à
 cause qu'ils étoient Chrétiens : & en ren-
 dit cette raison, qu'ayant refusé d'adorer
 les Dieux de leur pais, il vengeoit l'in-
 jure qui leur étoit faite. Si cela eût été
 vrai, il n'eût pas été ignoré des Ecri-
 vains de ce siecle & du suivant, qui n'euf-
 sent pas manqué de remarquer une action
 si injuste & si contraire au droit des Gens.
 Grégoire de Nazianze entr'autres, n'eût
 pas oublié de l'étaler dans les éloquentes
 Harangues qu'il a faites contre Julien.
 Aussi les Actes de ces prétendus Martirs
 écrits par Metaphraсте, disent que ce fût
 Alemandar qui les avoit envoiez, Or il

n'étoit pas alors Roi des Perles, mais An. 362.
 c'étoit Sapor. de N. S.
 Julien demeura environ dix mois dans *Embellis*
 la ville de Constantinople, & avant que *Constan-*
 d'en partir, il l'acrût & l'embelit de quan- *tinople.*
 tité de beaux Edifices; parce qu'y aiant *Zof.*
 pris sa naissance, il l'aimoit comme sa che- *l. 3.*
 re patrie. Il y fit un grand port fort *p. 713.*
 commode, fait en forme du Sigma des *m.*
 Grecs, où les vaisseaux qui venoient du *Marcel.*
 Midi, se pouvoient retirer en assurance. *l. 22.*
 Il y fit aussi dresser une belle Bibliothe- *p. 236.*
 que dans la galerie de son Palais. Après *Julian.*
 qu'il eut fait tout cela à Constantinople, *Ep. 58.*
 il en partit pour aller visiter les villes d'A-
 sie, où il exerça plusieurs persécutions
 en divers lieux. Il commença par Césa- *Persécu-*
 rée de Cappadoce, ville grande & célé- *te les fi-*
 bre, qui avoit été ainsi nommée par *dèles de*
 Claude César, au lieu qu'elle s'apeloit *Capado-*
 auparavant Mazaca. Presque tous les *ce.*
 habitans étoient Chrétiens, qui depuis *Soz.*
 quelques années y avoient détruit les *l. 5. c. 4.*
 Temples de Jupiter & d'Apollon, & de plus *Greg.*
 y avoient renversé celui de la Fortune *Naz.*
 qui y restoit, depuis que Julien fût par- *Or. 3.*
 venu à l'Empire. Cela l'irrita d'une telle *p. 91. &*
 maniere, qu'il priva cette ville du nom *Or. 19.*
 & des droits de Cité, voulut qu'elle re- *p. 303.*
 prît son premier nom de Mazaca, con- *Sur tout*
 fisqua tout l'argent monnoié & tous les *à Césa-*
 vases tant sacrez, que profanes qui se pu- *rée.*
 rent trouver, tant dans les Eglises de la *Soz.*
 ville, que dans les voisines; il la char- *ibid.*
 gea d'une taxe de trois cens livres d'or;
 commanda que tous ceux du Clergé fus-
 sent enrollez pour porter les armes sous
 le Gouverneur de la province; assujetit
 les hommes & les femmes à de grandes
 servitudes & à de grandes exactions, &
 jura que si les Chrétiens ne rebâtissoient
 ce Temple de la Fortune, il leur feroit
 à tous couper le cou: & il l'eût, sans
 doute, exécuté, si le Seigneur Jésus qu'il
 blasphémoit ne l'eût empêché d'exécu-
 ter ses damnables desseins. L'Empereur
 envoya aussi en exil le Préfet de la ville,
 quoi que Païen, à cause qu'il n'avoit pas
 assez fait à son gré pour empêcher l'em-
 brasement de ce Temple, & fit mourir
 quan-

qu'on le dit de celui-ci, puis qu'Ammien,
 ni aucun autre aucien n'en a parlé; cela
 paroît encore plus difficile à croire d'un Pré-
 fet du Prétoire, c'est à dire, d'un premier
 Officier de l'Empire. Aussi S. Jérôme qui
 parle d'Aristenete femme de cet Elpide,
 dit bien que son mari alloit visiter S. Antoi-
 ne, & qu'il devint Préfet du Prétoire, mais
 il ne dit pas un mot de son martire.

Hier. vit
 Hilar.
 Till.
 Hist. des
 Emp.
 an 362.

An 362. de N.S. Martir. R. 9. Avril. *Eusébe est élu Evêque de Césarée.* Greg. Naz. Or. 19.

quantité de citoyens Chrétiens qui en étoient acusez; entre lesquels fut remarquable Euppsychius, qui étoit Patricien & marié depuis peu.

Environ ce même-tems, l'Eglise de Césarée étant sans Evêque, les Prélats de Cappadoce résolurent de s'assembler pour y pourvoir; Mais le peuple & le Clergé, sans attendre le Synode des Evêques, s'assemblerent & par leurs communs suffrages élurent Eusébe, qu'ils connoissoient d'une singulière vertu & d'une grande érudition, & obligerent les Evêques assemblez en Synode de lui donner l'ordination pour être leur Evêque, quoi qu'il ne fût pas encore baptizé. Cela fit que les Evêques voulurent casser cette Election, comme faite en tumulte & en fédition; Grégoire de Nazianze le Père les en détourna, leur rémontrant qu'il falloit pardonner cette action au zèle des fidèles; tellement qu'ils le laisserent en paix dans son siege. L'Empereur ne vouloit pas souffrir cette Election, & le Préfet de la ville en écrivit des lettres pleines de menaces à ceux qui l'avoient faite. Mais le même Grégoire y fit une réponse si forte & si sage, que Julien en fut apaisé, & le Préfet satisfait. Basile aiant sù que lors qu'il fut question d'élire un Evêque à Césarée, plusieurs jettoient les yeux sur lui, il se cacha pour éviter d'embrasser cette excellente charge, dont il s'estimoit indigne. Les Moines de là autour qui reconnoissoient Basile pour leur supérieur, furent fâchez qu'Eusébe fût élevé à cette dignité au préjudice de Basile, qui à leur jugement le méritoit mieux qu'Eusébe, & pour cette cause se séparèrent de sa communion: ce qui donna du chagrin à Eusébe. Basile le reconnut, qui ne voulant point causer de jalousie à personne, s'éloigna de Césarée & se retira dans le désert du Pont, où il demeura plusieurs années.

Julien continue la persécution en Cappadoce.

La fureur de Julien ne s'arrêta point à Césarée, mais il la fit passer aux autres Eglises voisines qui étoient en Cappadoce, où il envoya des soldats armez, qui pillèrent & démolirent plusieurs Tem-

ples. Ils en voulurent faire autant à Nazianze; mais Grégoire qui en étoit Evêque fort âgé, qui y avoit fait bâtir un magnifique Temple, & qui avoit à sa disposition presque tout le peuple de la ville, empêcha l'Empereur & ses gens d'y rien entreprendre. Ce Grégoire étoit Père de l'autre Grégoire de Nazianze, qui fut surnommé *le Théologien*, pour son grand savoir dans les saintes lettres, & à cause qu'à l'imination de S. Jean il a défendu la Divinité du Verbe. Julien avançant son chemin, poussa aussi avec lui la persécution dans la Galatie, où la ville d'Ancire étoit une des principales. Le Prêtre Basile, qui y avoit toujours soutenu la saine doctrine contre les Ariens, se montra aussi zélé contre l'Idolatrie. Cela lui atira la haine des Païens qui le firent condamner à mort par le Président que l'Empereur y avoit établi. Le même Président fit livrer Philorome, Prêtre, entre les mains des idolâtres, qui lui pelèrent la tête, & lui firent souffrir mille tourmens. Enfin, comme on étoit prêt à le faire mourir, l'exécution en fut arrêcée par la nouvelle qu'on reçut de la mort de Julien, en sorte que Philorome vécut encore plusieurs années après. Sozomène rapporte à peu près la même chose d'un nommé Busiris, qui souffrit constamment plusieurs cruels peines pour la défense de l'Evangile, mais qui survéquit jusques à l'Empire de Théodose. Le Martirologe Romain rapporte sur le 5. de Juin, que Dorothee de Tyr, aiant beaucoup souffert sous Dioclétien, vécut jusqu'au tems de Julien, & que sous son Empire sa vénérable vieillesse fut couronnée du martire, âgé de cent & sept ans. En Phrygie, le Gouverneur y avoit fait nettoier un Temple, & l'avoit rempli de simulacres pour les faire adorer aux peuples. Macedonius, Theodule & Tatien, brûlans de zèle, ne pûrent souffrir cette profanation; mais ils entre-

rent la nuit dans ce Temple profane, & y brisèrent les Idoles: & pour cette cause ils furent condamnez à être rotis tout vifs sur des grils de fer où ils témoignèrent

An 362. de N.S. Greg. Naz. Or. 19. in Julian.

En Galatie. Amm. l. 22. c. 9. Soz. l. 5. c. 11.

Sur Philorome Confesseur. Pallad. Lausiac. c. 113.

Busiris & Dorothee. Soz. l. 5. c. 11.

Martirolog. Rom. 5. Juil. *En Phrygie.* Soci. l. 3. c. 15. Soz. l. 5. c. 11.

An 362. rent une admirable constance. On dit
de N. S. aussi que Philippe, Evêque d'Andrinople,
Gode- y fut brûlé vif avec Sévere, Eufébe &
au, Hist. Hermes, Prêtres, pour la foi qu'ils avoi-
1.4.c.34. ent prêchée, & que l'Evêque Emilien
fut aussi couronné du martire dans la
Misie.

Et par A Cyzique ville capitale de la Propontide,
tout ail- l'Empereur acorda aux habitans
leurs. Païens tout ce qu'ils demandoient, par-
Soz. ce qu'ils avoient rétabli l'idolatrie, &
1.5.c.15. fit sortir de la ville l'Evêque Eleufius. Il
Julian. en fit de même à Bostres, d'où il mit hors
Ep. 52. par force leur Evêque nommé Tite, fort
renommé en sainteté & en doctrine. Et
ainsi dans plusieurs autres villes, d'où il
chassoit les Evêques & les Prêtres, afin
que par leur absence les Eglises vinsent à
diminuer & à se ruiner. Il commanda
que tous ceux des Chrétiens qui ne vou-
droient point sacrifier aux Dieux, n'euf-
sent point d'entrée dans son Palais, qu'ils
ne pûssent obtenir le droit de bourgeoisie,
ni être reçus en aucune confrérie, ni en
aucune dignité, & qu'il ne leur fût point
permis d'exercer aucun office de judica-
ture, ni aucune charge publique. Au
contraire, il faisoit charger les Chrétiens
d'impôts excessifs. Les Magistrats Paï-
ens se voiant apuiez d'une autorité Sou-
veraine, ne manquoient pas de faire des
éxactions & des vexations furieuses, &
quand les pauvres fidèles s'en venoient
plaindre à l'Empereur, il s'en moquoit,
disant qu'ils devoient souffrir toute sorte
d'outrages, puis que leur Dieu le leur
commandoit, & qu'il mettoit la béa-
titude dans la souffrance.

Julien Après avoir traversé l'Asie il résolut
va à An- d'aller à Antioche de Syrie y passer l'hi-
vioche. ver, afin de faire plus aisément ses pré-
Anm. paratifs pour la guerre de Perse qu'il avoit
1.22.c.9. dans l'esprit. Il fut reçu dans la ville avec
Gothof. magnificence & aux acclamations du peu-
Chro. ple qui en témoigna une grande joie:
Cod. Mais elle ne dura guère, parce que Ju-
Theod. lien y voulut diminuer le prix de toutes
Soz. les denrées. Ce qui obligea les mar-
1.3.c.17. chands à n'en plus vendre, & fut cause
Soz. 1.5.c.19. d'une grande cherté & disette, tant que
Tom. III.

l'Empereur y fut avec sa Cour & toute
son armée. Cela fit que le peuple de la
ville, qui étoit déjà fort enclin à se mo-
quer, se mit à faire des railleries mor-
dantes de l'Empereur. Et parce qu'il se
plaisoit à porter une barbe longue & épais-
se, ils l'apeloient *Barbe de bouc*, & cri-
oient hautement qu'il la devoit faire cou-
per pour en faire des cordes. Ce fut pour
cette occasion qu'il composa la harangue
nommée *Misopogon*, c'est-à-dire, l'En-
nemi des barbes. Parce aussi qu'il se plai-
soit à consumer force taureaux dans ses
sacrifices, & que dans la monnoie qu'il
avoit fait battre, il s'étoit fait peindre en
forme d'un taureau qui étoit près d'un
autel, ils l'apeloient *Brûleur de taureaux*.
Mais ce qu'il le rendit plus odieux à la
ville d'Antioche, qui pour la plus grand
part étoit Chrétienne, fut qu'il y fit pa-
roître son impiété & sa cruauté contre
les fidèles plus qu'il n'avoit encore fait.
Il y avoit auprès de la ville un bois de
plaisance, nommé *Daphné*, qui avoit
été consacré autrefois à Apollon, sous le
nom duquel le Démon avoit rendu des
oracles célèbres durant la domination des
Gentils. Gallus frère de Julien avoit
aboli l'idolatrie qui se commettoit en ce
lieu-là, & y avoit fait transporter la bière
& les os du Martyr *Babylas*, comme nous
l'avons remarqué en l'an 351. Julien étant
à Antioche rétablit dans ce bois le Tem-
ple de l'Idole & l'ancien culte Païen avec
quantité de victimes qu'il y fit offrir, pen-
sant que son Dieu Apollon y rendroit ses
Oracles comme auparavant. Nonob-
stant tout cela, il demeura assez long-
tems muet: puis, comme le Démon fut
pressé par plusieurs services superstitieux,
il répondit que le lieu étoit souillé par
des corps morts qui étoient là enterrez,
qui l'empêchoient de parler. Julien com-
prit bien que c'étoit le corps de *Babylas*
que le Démon entendoit. C'est pour-
quoi il commanda aux Chrétiens de le
déterrer & de l'ôter de là. Il transpor-
terent donc le cercueil, où étoient les
os de ce S. Martir, dans la ville, avec une
grande pompe en chantant des versets de
Pseau-

An 362.
de N. S.
Où il se
rend odi-
eux.
Julii.
Miso-
pog.

Am-
mian.
l. 22.
c. 14.
p. 244.

Pour son
impiété
& sa
cruauté.

Amm.
l. 22.
c. 13.

Strab.
lib. 16.
Socr.
1.3.c.18.
Soz.

1.5.c.19.
Theod.
1.3.c.10.
Chry-
sost. 2.
Hom.in
Babyl.

10. 5.
Il fait
transporter
les os
du Mar-
tir *Baby-
las*.

Rufin.
l. 1 c. 35.

Theod.
1.3.c.10.
Sozom.
1.5.c.19.

An 362. Pseaumes, & entr'autres celui-ci, *Que de N.S. tous ceux qui adorent les Images taillées, Psea. Θεσκυβήεις τοίς γλυπτοίς, & qui se glorifient dans les Idoles, soient confus.* L'Empereur, qui en fut averti, fit mettre en prison plusieurs de ceux qui avoient ainsi chanté, & donna ordre à Saluste Préfet de la Province d'en faire la punition. Saluste prit parmi ces prisonniers un jeune homme, nommé Theodore, le fit pendre tout nud en l'air, le fit fouetter très-cruellement, tout un jour à coups d'écourgées, lui fit percer les côtez avec des pointes aiguës, & puis il le fit remettre en prison. Durant ces horribles tourmens, le jeune homme ne cessa de chanter le même verset avec un visage riant, à cause, disoit-il, qu'il avoit toujours eu un Ange auprès de lui, qui l'avoit fortifié, consolé & rafraîchi pendant les tortures qu'on lui faisoit souffrir. Le Préfet, quoi que Païen, raconta à Julien la constance de ce Confesseur: Ce qui fut cause qu'on le relâcha avec ses compagnons, afin, dit l'Idolatre, de priver les Chrétiens de l'honneur de se pouvoir glorifier, comme ils avoient acoutumé de faire en souffrant opprobre & persécution pour le Nom de J. C.

On peut rapporter à ce même-tems ce que Theodoret dit d'Artème, vaillant Capitaine, qui avoit fait quantité de belles actions sous Constance; que Julien aiant sù que ce Chef avoit brisé plusieurs simulacres en Egipte, non seulement il le dépouilla de sa charge & de ses biens, mais aussi lui fit trancher la tête. Ammien Marcellin lui a voulu ôter la gloire du Martire, disant qu'Artème Capitaine en Egipte étant coupable de grands crimes, fut châtié d'un suplice atroce par Julien à l'instance des Alexandrins. Il y a aparence que cet Historien Païen dit cela pour excuser l'Empereur, & en haine des Chrétiens: vû que l'Eglise Grecque & la Latine célèbrent la mémoire d'Artème comme d'un Martir le 20. d'Octobre. On peut voir aussi les Actes de son Martire raportez par le Cardinal Baronius, où sont joints aussi Eugène & Macaire Prêtres.

Ce qui irrita davantage Julien contre les habitans d'Antioche, fut le brûlement du Temple de Daphné qui arriva par la foudre le 22. d'Octobre: & des païsans atesterent qu'ils avoient vû le feu du ciel tomber sur ce Temple. Cependant l'Empereur publia que c'étoient les Chrétiens qui y avoient mis le feu, quoi que le Prêtre Portier & Gardien du Temple de l'Idole eût soutenu, nonobstant les tourmens qu'on lui fit souffrir, qu'il ne savoit pas qui étoit la cause de cet incendie, & qu'il croioit que cela étoit venu de la foudre du ciel. Julien fit prendre aussi plusieurs fidèles qu'il fit mettre à la torture, mais il n'en put tirer le mensonge qu'il désiroit qu'on crût. La ruine de ce Temple célèbre affligea extrêmement l'Empereur & tous ses Courtisans: ce qui donna occasion à Libanius, Sophiste fort renommé, de faire une harangue pour consoler l'Empereur sur cet accident. S. Chrysostome étudioit alors en sa jeunesse sous ce Sophiste, & avoit été spectateur de cet embrasement qu'il décrit avec son éloquence ordinaire, & dit qu'il étoit arrivé à la priere du Martyr Babylas. Au lieu que ce Jugement du Ciel devoit faire trembler Julien & l'obliger à se convertir, il s'endurcit dans sa malice. Car à Antioche & aux environs, il fit souiller toutes les fontaines par ses victimes abominables, afin que les Chrétiens n'en pussent boire sans se profaner; & fit faire aspercion d'eau lustrale sur toutes les viandes & les denrées du marché, afin qu'ils n'en mangeassent point, ou que s'ils en mangeoient, ils participassent en quelque sorte à l'Idolarrie. Mais les fidèles sachant que toute créature de Dieu est bonne & qu'on ne la doit point rejeter, pourvû qu'on la prenne avec action de graces, ne laisserent point d'en manger librement, suivant la permission de l'Apôtre; *Mangez de tout ce qui se vend au marché sans en faire scrupule pour la conscience.* C'est ce qu'en recite Theodoret. S. Chrysostome en l'oraison contre les Gentils, représente que les ruisseaux, ne pouvant souffrir cette profanation que faisoit

Theodore Confesseur. Ruf. 1.1 c.35. Theod. 1.3 c.11. Soz. 1.5.c.20.

Arteme Martir. Hist. 1.3.c.18. Julian. Ep. 10.

1. 22. c. 11. p. 240.

An 360. de N.S. Brûlement du Temple de Daphné. Chrysof. in Babyl. Theod. 1.3.c.11. Soz. 1.5.c.20. Amm. 1. 22. c. 23. Julian. Mifopog. p. 96. Lib. Or. 6. Chrysof. in Gent. Julien souille les fontaines & les viandes. 1. Tim. IV. 4. 1. Cor. X. 25. Hist. 1.3.c.15.

An 362. soit faire Julien, remonterent contre leur source : Mais il y a de l'aparence qu'il dit cela plus pour exagerer l'horreur du fait par son art d'Orateur, que par la vérité de la chose. Theodoret raporte en suite l'histoire de deux soldats des Gardes de l'Empereur, nommez Juventin & Maximin, qui étant à un festin avec quelques-uns de leurs compagnons, commencerent à déplorer la misere du siecle, où ceux qui faisoient profession de la foi de Jésus, étoient si maltraitez par l'Empereur. Cela lui fut raporté, & lesaiant fait venir, il leur demanda, s'il étoit vrai qu'ils eussent tenu de tels discours. Ils répondirent avec larmes, qu'ayant été élevez & instruits dans la Religion Chrétienne, ils ne pouvoient que soupirer de la voir si indignement traitée sous son Empire, & qu'ils ne trouvoient que cela à redire à la domination. L'Empereur, qui contrefaisoit si fort le doux & le modéré, ne put s'empêcher de lever le masque, tellement qu'il commanda qu'on les batit de tant de coups qu'on les fit mourir. Cependant, parce qu'il empêchoit tant qu'il pouvoit qu'ils ne se pussent glorifier de la couronne du Martire, il fit courir le bruit qu'il les avoit fait mourir, non pour leur religion, mais pour l'insolence avec laquelle ils avoient parlé à l'Empereur. En éfet, bien qu'il voulût paroître humain & clément en public, il ne laissoit pas de faire exécuter de grandes cruautez en cachette contre les fidèles: témoin ce qu'en dit Gregoire de Nazianze, *Je me tairai, dit-il, d'Oronce riviere d'Antioche, & des morts massacrez de nuit, que cet Empereur faisoit cacher parmi les tas ramassez de cadavres qu'il avoit fait mourir en cachette &c. Je passerai aussi sous silence les lieux solitaires & obscurs de sa Cour, & ceux qui remplissoient les puits & les fossez de corps morts, non seulement des enfans & des filles qu'il avoit fait poignarder, faisant des sacrifices & des misteres abominables pour évoquer les ames; mais aussi de ceux qui étoient précipitez pour la défense de la foi & de la pieté.*

Fait mourir Juventin & Maximin. ibid.

Or. 3. Cruautez & Necromancies de Julien.

InGent. S. Chrysofome, en l'Oraison contre les

Gentils, remarque la même chose, disant, *An 362 Qui est ce qui pourra retenir le nombre des de N.S. Necromancies & des meurtres de petits enfans? C'est que ce Prince impie pour contenter sa damnable curiosité, fit tuer & ouvrir quantité de jeunes enfans, tant garçons que filles, pour consulter par leurs entrailles les Démons, & pour évoquer ou faire revenir selon sa créance les ames des morts, de qui il s'enqueroit de ce qui lui devoit arriver. **

Dans la même ville d'Antioche, Julien, Oncle de l'Empereur, & Félix, Surtendant de ses finances, firent aussi de grandes persécutions contre les fidèles. Ces deux Ministres de l'impieté de l'Empereur, entrerent dans la principale Eglise, où ils pillerent les habits, les vaisseaux sacrez, & toutes les richesses que la libéralité des fidèles y avoient consacrées, & les mirent au trésor de l'Empereur. Tous les Prêtres & les Clercs s'enfuirent à l'arrivée de ces Persécuteurs. Il n'y eut que Theodore ou Theodorit Sacrestain qui demeura & s'oposa au sacrilège qu'ils vouloient faire. Julien après l'avoir fait fouëter, commanda de lui couper la tête. Il fit aussi fermer les portes de l'Eglise pour empêcher les fidèles de s'y assembler. Il fit même paroître son impudence en ce qu'il urina contre la Table Sacrée, & donna un soufflet à Euzoïus qui vouloit l'en détourner. A tout cela il ajoûta ce blasphème, disant que la Providence ne se soucioit point des affaires des Chrétiens. De plus, Félix considérant la magnificence des sacrez vases que Constantin & Constance y avoient fait mettre, il s'écria, *Voiez combien sont somptueux les vaisseaux où on sert le Fils de Marie.* a L'un & l'autre ne furent pas long-tems sans sentir la peine de leurs impietez : Car bien-tôt après Julien fut saisi d'une maladie mortelle qui lui perdit les entrailles, & lui faisoit rendre les

P 2

* Après sa mort on trouva dans le palais des Cofres pleins de têtes, & des puits remplis de corps morts.

Persecution faite par l'Oncle de l'Empereur & par Félix. Theod. 1.3 c. 12. Sozom. 1.5. c. 8.

a Sozom. 1.5. c. 8. Chrysof. Hom. 2. in Babil. ex-10. 5.

Theod. 1.3. c. 27.

An 362. de N.S. *b* & *Am.* *Marcel.* *1.23 c.1.* *Publia fut bat-tue.* *Theod.* *1.3.c.19.* excremens par sa bouche impure, *b* & Félix périt misérablement en vomissant tout son sang. Il y avoit aussi une honnête femme, nommée Publia, qui étoit mère d'un Prêtre nommé Jean, qui avoit refusé plusieurs fois l'honneur qu'on lui vouloit déferer de l'établir sur le premier siege Apostolique. Cette vénérable Matrone avoit dans sa maison plusieurs filles qu'elle instruisoit, qui avoient promis de vivre dans une perpetuelle virginité. Toutes les fois que l'Empereur passoit devant leur logis, elles toutes ne manquoient point de chanter tout haut des versets de Pseaumes qui condamnent l'idolatrie, comme sont ceux-ci : *les Idoles des Gentils ne sont qu'or & argent, ouvrages de main d'homme; A eux soiënt faits semblables ceux qui les font & ceux qui s'y font.* Il leur envoya commander de se taire, mais elles au lieu d'obéir chantoient encore plus haut qu'auparavant, & ajoûtoient, *Que Dieu se leve & ses ennemis seront dissipés.* L'Empereur irrité de cette hardiesse envoya prendre Publia, & sans respecter son sexe & son âge, la fit souffleter en sa présence, par les Gardes : ce qu'elle souffrit avec joie, se glorifiant d'endurer pour le Nom de Jésus-Christ. Il y en a qui ont crû que cette femme étoit la Mère de S. Jean Chrysostome; mais ils se sont trompez, comme nous le verrons en l'an 385.

Persecutions en divers lieux. Les Païens se voiant soutenus & autorisez par l'Empereur, persécuterent furieusement l'Eglise par tout où ils étoient les plus forts : comme d'ordinaire l'erreur & l'idolatrie est jointe à la haine & à la cruauté contre ceux qui sont profession de la vérité. Les habitans de Gaze le firent paroître contre Eusébe, Nestaire ou Nestabe & Zénon frères Chrétiens, qu'ils tirèrent de leurs maisons, les traînerent en prison, où après les avoir fouëtez, ils les firent mourir cruellement, firent brûler leurs corps & mêlerent ce qui resta de leurs os parmi les charognes des chameaux : mais une sainte femme les alla ramasser & les serra. Dans la même ville de Gaze, comme aussi à As-

calon, les Idolatres massacrerent plusieurs fideles, & leur rage y fut si grande, qu'ils fendirent le ventre des Prêtres & des Vierges, & les aiant remplis d'orge les donnerent à dévorer à des porceaux. Ceux de Gaze chercherent le Moine Hilarion pour lui faire sentir les effets de leur fureur; mais il se retira en Sicile, de là en Dalmatie & enfin en l'île de Cypre; & dans tous ces pais-là il fut fort renommé pour ses vertus. A Sebaste dans la Palestine, ils ouvrirent le tombeau de S. Jean Baptiste, en brûlerent les os & en jetterent les cendres au vent. Toutefois Rufin rapporte que les Moines de Jérusalem ramasserent en cachette quelques os, & les porterent à S. Athanase à Alexandrie, qui les serra en présence de peu de personnes dans un lieu creusé de la muraille du sanctuaire, prévoiant par l'esprit prophétique qu'ils serviroient à la génération future. A Héliopole, ville proche du Mont-Liban, il y avoit un Diacre nommé Cirille, qui poussé de zèle avoit brisé plusieurs Idoles du tems de Constantin : en haine de quoi les Païens l'assommerent, & lui aiant ouvert la poitrine, lui arracherent le foie qu'ils mangerent à belles dents. Dieu vengea cette inhumanité par des punitions exemplaires, faisant tomber les dents & la langue aux uns, privant les autres de la vûe, & les faisant tous mourir misérablement. Marc, Evêque d'Arétuse, y avoit converti plusieurs Gentils à la foi Chrétienne, & même y avoit fait démolir un Temple d'Idoles fort magnifique. Julien en fut averti, qui le condamna à le faire rebâtir à ses dépens. Marc voiant qu'il ne pouvoit & qu'il ne devoit point le faire comme Chrétien, & encore moins comme Evêque, il se retira de la ville. Mais aiant ouï dire qu'à son défaut, on vouloit obliger les fideles de son troupeau à rebâtir ce Temple, il retourna à Sébaste & se mit entre les mains des Idolatres ses ennemis, qui ne respectant point sa vénérable vieillesse, le traînerent par les rues, lui arracherent les oreilles, le déchirerent en plusieurs parties de son corps, & com-

An 362. de N.S.

S. Hilarion.

Hier. in Vit.

Hilar. c. 28.

A Sebaste & à Héliopole.

Theod. 1.3 c.7.

Ruf. 1.2.c.28.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

Theod. 1.3.c.7.

An 362. & comme il respiroit encore, le frote-
de N. S. rent de miel, & l'exposèrent aux guêpes
& aux abeilles pour le faire mourir en
ce tourment, comme le raporte Sozo-
méne. S. Cirille dans la 1. harangue qu'il
a faite contre Julien, apelle cet Evêque
très-saint viellard: ce qui fait croire qu'il
avoit abjuré l'Arianisme qu'il avoit sou-
tenu long-tems. C'est ce Marc même
qui avoit sauvé & conservé Julien au com-
mencement de l'Empire de Constance:
ce qui fait paroître d'autant plus l'ingra-
titude & la cruauté de Julien.

La sta- tue de Panéade Hist. 1. 5. c. 21. Philo- storg. 1. 7. c. 3.
Sozoméne ajoute qu'à Panéade, ville
de Phénicie, il y avoit une statue de J.
C. que la femme qui avoit été guérie du
flux de sang, y avoit dressée. Julien com-
manda qu'on l'abatit, la brisât &
mît la sienne à la place. Mais à peine
fut elle posée, que le feu du ciel tomba
dessus & la renversa. Les Chrétiens re-
cueillirent les pieces de celle du Sauveur,
& les mirent dans l'Eglise. Mais ce re-
cit est contredit par Astère Evêque d'A-
mazia, fort célèbre, qui, au raport de
Cod. Photius en sa Bibliotheque, assure que
271. Maximin, qui a été Empereur du tems
de Constantin, avoit ôté cette statue de
la ville de Panéade, & qu'elle ne se trou-
voit plus du tems qu'il écrivoit. Voiez
ce que nous en avons dit en l'année 32.
de N. S.

Persecu- tion à A-lexan- drie, où George fut tué. Amm. 1. 22. c. 11. Soz. 1. 4. c. 10. Philo- storg. 1. 5. c. 2. Epiph. Hér. 76.
La persécution de l'Eglise fut grande
à Alexandrie aussi-bien que par tout ail-
leurs. George qui s'étoit emparé de la
chaire de S. Athanase, avoit attiré sur lui
la haine de la plupart & des Chrétiens &
des Païens. Il s'étoit rendu Maître des
salines, & des étangs d'où l'on tiroit le
papier. Il faisoit seul trafic du nitre.
Il avoit fait faire des litières pour porter
les corps morts en terre, & obligeoit à
s'en servir, d'où il retiroit beaucoup
d'argent, & exerçoit plusieurs autres
semblables monopoles qui le rendoient
odieux aux peuples. Il avoit aussi don-
né sous l'Empire de Constance, plusieurs
déplaisirs aux Idolâtres dont ils se venge-
rent sous celui de Julien. Celle-ci en-
tr'autres fut cause de sa ruine. Il y avoit

un vieux Temple consacré à Mithras, An. 362.
c'est-à-dire, au Soleil, qui avoit été
donné aux Chrétiens par Constance pour
y bâtir une Eglise. Comme George fai-
soit nettoier cette place, on y trouva un
grand creux, où les Païens avoient fait
leurs misterieux massacres, qui étoit rem-
pli d'os & de têtes de ceux qui y avoient
été immolez, pour y exercer leurs devin-
emens & leurs arts magiques par l'in-
spection des entrailles.

George avec les Chrétiens qu'il faisoit
là travailler, exposèrent ces os en public
& divulgèrent ces sacrifices abomina-
bles. Les Païens ne pouvant souffrir cet
outrage, se souleverent, s'armerent de
tout ce qu'ils purent, se jetterent sur les
Chrétiens & en firent mourir un grand
nombre de divers genres de mort, &
principalement en les mettant en croix,
en haine & en oprobre de Jésus crucifié
que ces fidèles confessoient, sans épar-
gner leurs amis & leurs plus proches.
Tant est furieuse la haine qu'ont les Ido-
latres contre ceux qui sont profession de
la vérité. Ils firent mourir entr'autres
Draconce Préfet de la monnoie, & le
Comte Diodore. Sur tout, ils se saisi-
rent de George, le garroterent & mirent
en prison, où ils l'assommerent. Non
contens de cela, ils traînerent son corps
par les rues & par les places de la ville
depuis le matin jusqu'au soir, & en-
fin le brûlerent avec les corps de Dra-
conce & de Diodore, & jetterent leurs
cendres dans la mer.

Les Ariens firent courir le bruit que
les auteurs d'Athanase avoient ainsi fait
mourir l'Evêque George. Mais l'Em-
pereur même les justifie de cette acusa-
tion, & reconnoît que les Païens étoient
les auteurs de ce massacre. Car l'ayant
sû, il leur en écrivit des lettres de repro-
che, a disant, que le respect qu'ils portoi-
ent à Alexandre le fondateur de leur ville,
& au grand Dieu Serapis qui en étoit le
Protecteur, les auroit dû empêcher de com-
mettre cette violence contre George: qu'ils
pouvoient l'accuser devant lui des injures qu'il
avoit faites, & à eux, & à leurs Dieux im-
mor-

An 362. *mortels, au lieu d'en faire la Justice eux- de N.S. mêmes, & d'exciter une sédition.* Nonob-
 S. Geor- stant cela les Ariens ne laisserent pas de
 8e. célébrer George comme un saint Martir
 de J. C. & de le mettre comme tel dans
 leur Calendrier. C'est de là qu'insensible-
 ment il a passé pour Saint & pour Mar-
 Marti- tir même en l'Eglise Latine, & qu'on
 rol. R. en célèbre la fête le 23. d'Avril. Il n'y
 23. Avr. a rien de plus absurde que sa légende, où
 on le fait combatre à cheval contre un
 Dragon & contre un Magicien. Cela
 vient de ce que les ennemis d'Athanase
 l'acusoient d'être Magicien.

Retour Dès que S. Athanase sût la mort de
 de S A- George, il se rendit à Alexandrie, où il
 thanase. fut reçu du peuple Chrétien avec une
 Greg. joie indicible, & avec une pompe si gran-
 Naz. de, qu'un Empereur même n'en pouvoit
 Or. 21. pas désirer une plus magnifique. Son
 premier soin fut de remettre dans un bon
 ordre toutes les choses de cette Eglise
 qui avoient été confuses & dérégées,
 de la repurger des ordures & des profa-
 Sinode nations de l'hérésie Arienne, & d'y ré-
 d'Alex- tablir la discipline & la saine doctrine.
 andrie Pour le mieux faire, il fit assembler tous
 fort célé- les Evêques de sa Métropole. Plusieurs
 bre. autres s'y trouverent aussi, entre lesquels
 Socr. étoit fort renommé Eusebe, Evêque de
 1. 3. c. 7. Verceil, en Piémont, qui avoit été réle-
 Soz. gué par Constance dans la Thébaidé avec
 1. 5. c. 12. Ruf. Lucifer de Cagliari, pour la vérité qu'ils
 1. 1. c. 28. avoient soutenue. Eusebe donc pour cor-
 Ath. riger d'un commun consentement les affaires
 Ep. ad de l'Eglise vint à Alexandrie, pour voir
 Anti- S. Athanase & pour assister au Concile.
 och. a Lucifer n'y voulant ou n'y pouvant pas
 a venir, envoya un ou deux de ses Diacres
 Theod. avec Eusebe, par lesquels il protestoit
 1. 3. c. 4. qu'il observeroit tout ce qui seroit arrêté
 5. par le Concile: & lui, d'autre côté,
 alla à Antioche de Syrie pour tâcher de
 remédier aux desordres de l'Eglise. Ce
 Concile d'Alexandrie fut fort célèbre,
 tant pour la pieté & la science des Evê-
 ques qui le composoient, dont il y en
 avoit quantité de Confesseurs, que pour
 la dignité des matieres qui s'y traiterent.
 De là vient que Grégoire de Nazianze

en l'oraison à l'honneur d'Athanase dit An 362.
 de lui & de son Concile; *b La sainte Tri- de N.S.
 nité fut de nouveau librement prêchée & mi- b Greg.
 se sur le chandelier, qui par la splendeur & Naz.
 la lumiere de sa Divinité, illumine toutes les Or. 21.
 ames, il prescrit de nouveau des loix à tout
 le monde, & fait que les yeux de tous sont
 tournez vers lui. Il envoie des lettres aux
 uns, savoir à ceux qui sont éloignez, &
 apelle & instruit les autres qui sont près de
 lui. En effet, ce Concile rétablit & con- Décrets
 firma les Décrets du Concile de Nicée, du Con-
 & nomma Trinité le Mystère des trois Per- cile qui
 sonnes divines en une Essence. Il éta- établit la
 blit la Divinité du S. Esprit, disant qu'il Trinité.
 étoit Consubstantiel, ou de même Substan- Socr.
 ce avec le Père & le Fils, & déclara que 1. 3. c. 7.
 le Verbe Divin avoit pris la nature hu- l. 5. c. 12.
 maine, non seulement quant au corps,
 mais aussi quant à l'ame, suivant ce que
 les Anciens Docteurs en avoient enseigné.
 Là aussi fut traitée la question, qui n'a-
 voit pas encore été agitée dans aucune
 Assemblée Ecclésiastique, de la différence
 entre *essia* Essence & *ousiasis* Subsistance
 divine, & il fut arrêté qu'en l'Essence
 Divine, qui n'est qu'une, on avoit à
 considerer trois Hypostases, c'est-à-dire,
 trois manières de subsister, ou trois Per-
 sonnes Divines. Mais les Pères du Con- Différen-
 cile ordonnerent sagement que de peur ce entre
 de troubler les Eglises qui pourroient Essence
 trouver cette distinction nouvelle, on se & sub-
 gardât de s'en servir que contre les Sa- sistance.
 belliens qui n'admettent point la plurali-
 té des substances ou des personnes. En
 effet, cette distinction entre *essia* & *ousiasis*,
Essence & *Subsistance*, ne fut pas dès aussitôt
 admise dans toutes les Eglises Ortho-
 doxes, principalement dans celles de l'Oc-
 cident, comme on le peut voir par S.
 Jérôme qui ne la vouloit point recevoir.
 On parla aussi dans ce Concile, com-
 ment il falloit se conduire à l'égard des
 Clercs qui étoient tombez dans l'hérésie,
 & il y fut conclu à la pluralité des voix,
 que (les auteurs des hérésies exceptez)
 chacun de ceux qui reviendroient à la
 Religion Orthodoxe, demeureroit en son
 rang, s'il n'avoit souscrit à l'hérésie que
 par*

An. 362. par simple ignorance, ou par quelque violence qu'on lui eût faite. Dans cette Assemblée aussi S. Athanase lut le livre qu'il avoit composé pour rendre raison de ce qu'il s'étoit retiré de son Eglise; parce que ses Averfaires lui imputoient cela à grand crime. Après la tenue du Concile il écrivit tout ce qui s'y étoit passé à l'Eglise d'Antioche, par Eusébe de Verceil & par Astère de Petra en Arabie. ^a Rufin dit que ce Concile avoit aussi donné Commission à Astère & à ceux qui étoient avec lui, de procurer la paix dans les Eglises d'Orient, suivant les ordonnances que cette Assemblée en avoit faites.

L'autorité de ce Concile, sans l'Evêque de Rome.
On peut reconnoître par tout ceci de combien grande autorité fut ce Concile dans toutes les Eglises Orthodoxes, puis que ce qui y avoit été déterminé fut observé par tout, & que les Députés, qui y avoient assisté & qui passèrent dans l'Orient & dans l'Occident, en firent recevoir les Décrets par où ils passaient. Cependant il n'y est parlé ni près ni loin de l'Evêque de Rome. Ce qui faisoit bien voir qu'on ne le reconnoissoit point alors pour Chef aiant juridiction ni sur les autres Evêques, ni sur leurs Eglises. Le Cardinal Baronius a bien aperçu cela: mais pour esquiver, il veut faire croire qu'Eusébe de Verceil fut envoyé à ce Concile comme Légat de Libère, & qu'Athanase lui en demanda la confirmation par des lettres qu'il lui en écrivit. Mais le Cardinal n'allègue aucune raison valable de ce qu'il avance: c'est pourquoi ce sentiment est à bon droit rejeté de tous ceux qui aiment la vérité. *

Pagian. 362. §. 24. * Le P. Pagi soutient que ce que Baronius dit qu'Eusébe & Lucifer furent envoyés de la part de Libère pour rétablir l'état de l'Eglise, ne peut point être vrai: Car il faudroit en dire autant d'Hilaire & des autres Evêques. D'ailleurs, ajoute-t-il, Rufin refute fort bien cette prétention, en disant, que ce fut le Concile qui donna cette commission à Eusébe & à Astère, (comme Mr. le Sueur l'a déjà remarqué.) Et le Cardinal Bellarmin, au rapport de Mr. Go-

Lucifer étant arrivé à Antioche, comme nous avons dit, y trouva l'Eglise fort divisée, même entre les Orthodoxes, parce que les uns suivoient Méléce, & les autres qu'on nommoit Eustatiens, ne vouloient pas le reconnoître pour leur Evêque. Lucifer, pensant donner quelque remède au Schisme, l'aluma davantage, en y établissant Paulin pour Evêque, qui à la vérité étoit pieux, savant & de saine doctrine, mais qui ne put être agréé par les deux partis Orthodoxes. Eusébe y fut député par le Concile d'Alexandrie, qui fit tout ce qu'il put pour réunir tout ce troupeau sous un même Pasteur: mais il n'en put venir à bout, à cause que ceux qui avoient élu Méléce, ne le vouloient pas quitter, & en rendoient cette raison, qu'un seul Evêque Lucifer, & qui étoit hors de sa juridiction, n'avoit pas eu le pouvoir de déposer Méléce sans l'entendre, vû qu'il avoit été légitimement élu. Eusébe non plus n'agréa point l'ordination de Paulin, & ne communiqua point avec lui. Lucifer s'en offensa fort, prit cela à grande injure, refusa de plus avoir communion avec Eusébe, & même improuva ce qui avoit été ordonné par le Concile d'Alexandrie sur le rétablissement des Evêques tombez dans l'hérésie, quoi que ses Députés l'eussent souscrit. ^a Il se retira avec ce mécontentement dans son Evêché de Cagliari, en l'île de Sardaigne, où il persista à rejeter de sa communion tous les Evêques & les Prêtres tombez, & tous ceux qui les admettoient à leur communion. ^b C'est ce qui a donné le nom & la naissance au schisme des Luciferiens qui a troublé l'Eglise quelque tems. Ils se retirèrent en Espagne, où ils demeurèrent séparés de l'Eglise, & eurent Gregoire d'Elvire

deau dans son histoire de l'Eglise, rejette comme supposée une Lettre à Rufinien, qui fut lûe au second Concile de Nicée, sur laquelle le Cardinal Baronius s'appuie pour prouver, qu'Athanase demanda à Libère la confirmation de son Synode.

An 362. de N. S. *Le schisme d'Antioche est augmenté par Lucifer.*
Socr. 1. 3. c. 6. 9.
Soz. 1. 5. c. 13.
Theod. 1. 3. c. 5.
Ruf. 1. 1. c. 30.
Schisme de Lucifer, qui a donné nom aux Luciferiens.
^a Hier. Chro. an. 371.
Ruf. 1. 1. c. 30.
^b Aug. de hæres. ^c Lib. Marc. & Faust. pour P 40. 73.

P
362.
§. 24.
Ruf.
1. 1. c. 29.
Godeau

An 362. pour un de leurs principaux Chefs. Théodore dit que Lucifer ajouta quelque erreur à son Schisme, comme cela arrive souvent; mais d'autres l'en justifient. *

Hilaire, Diacre de Rome, suivit opiniâtrément la rigueur de Lucifer, se séparant de la communion de tous les Clercs qui s'étoient laissez emporter à suivre l'erreur. Hier. in *Lucif.* c. 1.

De plus, il soutint qu'aucun hérétique ne pouvoit administrer de bâtême qui fût valable: C'est pourquoi il rebâtizoit toutes les personnes qui avoient été bâtizées par les hérétiques quels qu'ils fussent, & à cette occasion il fut nommé *le Deucalion de l'Univers*; comme nous l'apprenons par S. Jérôme en son Dialogue contre les Lucifériens. Selon son témoignage cet Hilaire a laissé plusieurs Ecrits composés environ l'an 370. de Nôtre Seigneur. Et il y a de l'apparence que c'est

lui qui est l'Auteur des Commentaires sur toutes les Epîtres de Saint Paul (excepté sur celle aux Hébreux) qui sont attribuez à Saint Ambroise, & qui se trouvent au cinquième tome de ses œuvres: & que c'est lui aussi qui a fait le livre des *Questions de l'Ancien & du Nouveau Testament*, qu'on voit au quatrième tome des œuvres de Saint Augustin, & je vois que la plûpart des Doctes ne sont point contre cela. Et c'est la raison qui fait que nous n'y insisterons point davantage, nous contentant d'en avoir averti le Lecteur. Retournons à l'Eglise d'Antioche.

Eusèbe de Verceil voiant qu'il n'y pouvoit rien faire, à cause de l'opiniâtreté des partis, en sortit bien-tôt à dessein de retourner à son troupeau. En faisant chemin il visita les autres Eglises d'Orient, les asermit en la vraie foi & les remit en paix. Il arriva en Italie, où il s'aquita des mêmes devoirs dont il s'étoit aquité ailleurs. Il y rétablit les Evêques qui étoient tombez venoient à reconnoître leur faute, & mit toutes choses en bon ordre dans son Diocèse.

Eusèbe de Verceil. Basil. Ep. 8. Ruf. 1. 1. c. 30. Socr. 1. 3. c. 9. Soz. 1. 5. c. 13.

Fleury, * On ne fait autre reproche à Lucifer, dit Mr. Fleury, que sa dureté inflexible, & on ne l'accuse d'aucune erreur dans la foi. Eccl. 10. 4. p. 68.

Environ ce tems-là Méléce revint aussi dans son troupeau, où il fut reçu de tous ceux de son parti avec grand'joie. Et même il y étoit avant l'Embraisement du Temple d'Apollon à Daphné, dont nous avons parlé; si nous en croïons l'histoire que nous donne *Theodore* d'un jeune garçon, fils d'un Sacrificateur Païen; dont il nous dit que l'enfant, qui avoit été instruit dans la foi Chrétienne par une illustre Dame Diaconisse, s'en vint chez elle, pendant que Julien faisoit offrir des sacrifices dans le Temple de Daphné, & qu'elle l'amena chez Méléce, qui le mit entre les mains de Cirille de Jérusalem qui en prit grand soin, & l'instruisit si bien, qu'après la mort de Julien ce jeune homme fit venir son Père à la connoissance & à la profession de la véritable religion.

Les Ariens furent outrez plus qu'on ne le peut exprimer, du rétablissement d'Athanase qui ruïnoit leur parti. Les Païens se joignirent à eux pour le faire chasser encore une fois. Car voiant qu'il convertissoit quantité de Gentils à la foi Chrétienne, & sur tout des Dames de qualité, ils en firent plainte à l'Empereur. Les Magiciens & les Devins, qui étoient en grand crédit auprès de lui, lui firent croire aussi qu'il ne faisoit attendre aucun heureux succès tandis qu'Athanase

seroit dans Alexandrie. Julien qui haïssoit cet Evêque, à cause que c'étoit un excellent Ministre de Christ, écrivit au Préfet qu'il eût à faire sortir Athanase d'Alexandrie & de toute l'Egipte dans le premier jour de Décembre. Toute fois, pour couvrir sa haine, il prit prétexte que c'étoit, *parce qu'ayant été banni par Constance, il avoit repris son Siege sans permission de l'Empereur.* Socrate & Theodore assûrent que Julien même avoit donné ordre de faire mourir Athanase. Ce S. Evêque se voiant contraint de quitter encore son cher troupeau qui pleuroit autour de lui à cause de son départ, leur dit, *Mes enfans aiez bon courage, ceci n'est qu'un orage qui passera bientôt.* Et incontinent il monta dans un

S Athanase est chassé pour la 4. fois de son Eglise. Julian. Ep. 26. Ruf. 1. 1. c. 34. Theod. 1. 3. c. 9. Socr. 1. 3. c. 14. Sozom. 1. 5. c. 15. ba-

An. 362. de N. S. *Et se sauve miraculeusement.* bateau pour se retirer dans la Thébaïde. Celui qui avoit ordre de l'atraper & de le tuër, après l'avoir cherché inutilement dans la ville, le poursuivit dehors en toute diligence. S. Athanase étant averti que celui qui le cherchoit, étoit fort proche & tout prêt de l'ateindre, il pria ceux qui le conduisoient de retourner en arriere, & de le remener par le chemin même par lequel ils étoient venus. L'Exécuteur les voyant aler vers Alexandrie, n'avoit garde de s'imaginer que c'étoient eux-mêmes qu'il cherchoit, & leur demanda s'ils ne savoient pas où pouvoit être Athanase. Ils répondirent qu'il n'y avoit guère qu'il avoit passé par là, & qu'il ne pouvoit pas être loin. Celui qui devoit faire le coup poursuivit son chemin en hâte, & S. Athanase retourna à Alexandrie, où il demeura caché jusqu'à la mort de Julien: le Seigneur aiant voulu ainsi préserver son Serviteur pour défendre encore sa vérité contre les ennemis.

Persecution des Eglises d'Occident.

Amm. Marcel. l. 23.

Marty-

Il y a de l'aparence que les Eglises d'Occident furent aussi maltraitées sous un Empereur ennemi juré de leur ruïne, qui dans toutes les provinces & dans toutes les villes avoit établi des Préfets, des Gouverneurs & des Magistrats ennemis aussi du Nom Chrétien, & qui même avoient poussé Julien à persécuter les fidèles. Le premier d'entre ceux-là fut Saluste Gouverneur des Gaules, qui étoit si aimé de l'Empereur, qu'il le fit nommer pour son Compagnon au Consulat de l'année suivante, & qu'il le souhaitoit pour son successeur à l'Empire. Après lui étoient Apronien Préfet de Rome, Octavien Proconsul d'Afrique, Venuste Gouverneur des Espagnes, Aradius Comte d'Orient, & autres semblables, qui non seulement étoient tous idolâtres, mais qui sembloient avoir pris à tâche de rétablir par tout le Paganisme, & d'y abolir la Religion Chrétienne. Cependant, nous n'avons point de preuves certaines ni de particularitez des persécutions excitées dans les Eglises d'Occident. Il est vrai que le Card. Baronius *Tom. III.*

raporte que Gallican, Gendre de Constantin, fut contraint par le commandement de Julien, de sortir de Rome & de l'Italie, & de se retirer à Alexandrie, où il souffrit le Martire par la cruauté du Comte Raucien: Qu'Hilaire, ami de Gallican, & Donat, Evêque d'Arezzo, reçurent la même couronne: que Terentien Capitaine des Gardes de l'Empereur, fit mourir & enterrer secrètement deux frères Jean & Paul, qui avoient été élevez à de grandes dignitez par Constantin, & fit courir le bruit qu'ils avoient été envoieez en exil; mais que leurs sépulcres aiant été découverts, il y en eut plusieurs qui furent délivrez de leurs maladies en visitant leurs tombeaux, qu'entr'autres le fils de Terentien même en fut guéri, & que le Père en fut si touché, qu'il se fit Chrétien, & qu'il écrivit l'histoire de ces Martirs: que Gordien, Vice-préfet de Rome, de persécuteur étoit aussi devenu Martir: qu'après que Julien eut fait marquer au front, comme un esclave, Flavien qui avoit été Préfet de Rome, il l'avoit relégué dans un lieu où il mourut de misere: que Dafrose, sa Mère, eut la tête tranchée pour la même cause de la foi: que Bibiane, vierge, fille de Flavien, & Démetrie sa sœur, souffrirent constamment divers tourmens, & enfin la mort pour le Nom de J. C. Mais tous les anciens Historiens & autres graves Ecrivains dignes de foi de ce siècle & de quelques autres suivans, ne nous parlent point de tous ces Martires: Aussi le Cardinal ne nous les donne que sur la foi de quelques Actes que lui-même avoué souvent être fort sujets à caution. * En éfet, tout homme qui ne se plaît point aux fables, & qui aime la vérité, s'il veut prendre la peine d'examiner ces Actes un peu de près, les trouvera remplis de suppositions & de faussetez toutes manifestes, qui font voir qu'il ne faut point s'y arrê-

* Pagi en fait voir la fausseté, & les rejette par conséquent. *An. 330; §. 9. & an. 362. §. 31.*

An. 362. de N. S. *res douteux. Bar. an. 362. & Martirol. 2 Dec. 10 Mai. 26 Juin.*

An 362. de N.S. arrêter. Je mets au même rang ce qu'on dit d'Echair, Evêque de Thules en Gaule, & d'Eliphius son frère, citoien de la même ville, qui, avec leurs sœurs Libaria & Susanne, furent couronnez du Martire. J'ajoute bien plus de foi à Paulin Evêque de Nole, qui nous parle de Victricius qui souffrit beaucoup de maux, parce qu'étant soldat sous Julien, il ne voulut point quitter sa religion, & qui enfin fut fait Evêque de Rouën, comme nous le verrons dans la suite. De plus, on ne peut pas douter qu'entre plusieurs Synodes qui se sont tenus dans les Gaules par les soins de S. Hilaire de Poitiers, pour la défense de la vérité Orthodoxe contre l'impieté Arienne, il n'y en eût un à Paris environ ce tems-ci: * puis que nous avons une lettre dans les fragmens de cet Evêque adressée aux Evêques d'Orient. Dans cette lettre, les Prélats de France représentent, comme ils retiennent constamment la foi Orthodoxe qui avoit été établie à Nicée & le mot de *Consubstantiel*, qu'ils rejettent toutes les erreurs d'Arius, qu'ils tiennent pour excommuniiez Ursace, Valens, Cajus, Megase & Justin, qu'ils ont excommunié Saturnin d'Arles, & qu'ils en feront de même à tous les Evêques qui voudront s'opposer à la faive doctrine.

Julien entreprend de faire rebâtir le Temple de Jérusalem. Amm. 1.23.c.1. Greg. Naz. Or. 4. Ruf. 1.1.c.37. Theod. 1.3.c.20. Socr. 1.3.c.20. Soz. 1.5.c.22.

Julien ne se contenta point d'exciter les Païens contre les fidèles, il y émut aussi les Juifs, qui aiant la bride lâchée, maltraiterent les Chrétiens par tout où ils pûrent, & ruïnerent plusieurs de leurs Temples. Qui plus est, il leur permit de rebâtir le Temple de Jérusalem, leur fit donner de l'argent pour fournir aux frais de la dépense, & commit le Comte Asfirius (ou Alypius) pour continuer l'entreprise & l'avancement de cet ouvrage, & écrivit une lettre à la République des Juifs, par laquelle il les sollicitoit à entreprendre cet édifice, les déchargeoit pour cet éfet des subsides qui leur avoient

Ann. 362. §. 27. * Selon Pagi, ce Synode s'est tenu en 360.

été imposez, leur promettoit un grand repos sous son empire, & les exhortoit à faire des prieres & des sacrifices dans leur Temple, au Grand Dieu Souverain pour sa prospérité, pendant qu'il seroit occupé dans la guerre des Perses. Il disoit & faisoit cela, non par l'amour qu'il avoit pour les Juifs & pour leur religion, car il les avoit décriez auparavant par ses Edits; mais pour les attirer doucement, s'il eût pû, à ses sacrifices idolatres, pour susciter de nouveaux ennemis aux Chrétiens qu'il haïssoit mortellement, & pour faire trouver fausses, s'il lui eût été possible, les prédictions de J. C. N. S. Mais le Tout-puissant qui réside aux cieus, se rit des Princes qui s'élevent contre lui & contre son Christ. Car comme Alipius s'employoit avec l'aide du Gouverneur de la Province, comme on en ouvroit les fondemens pour commencer l'édifice, des globes redoutables de flammes en sortirent à diverses fois, qui aiant consumé ceux qui y travailloient, rendirent le lieu inaccessible, & empêcherent de poursuivre l'ouvrage commencé. Ce sont les termes d'Ammien Marcellin qui sont d'autant plus croiables sur ce sujet, qu'ils viennent d'un Païen. A cela s'accordent les témoignages de Grégoire de Nazianze, de Chrysostome, de Socrate, de Theodoret, de Sozoméne & d'autres Ecrivains Chrétiens: dont quelques-uns ajoutent, qu'il se fit un tremblement de terre, qui poussa dehors les vieux fondemens du dernier Temple, & qui renversa plusieurs portiques publics, sous lesquels il y eut quantité de Juifs acablez; Que sur les habits de ceux qui se trouverent là, il parut des signes de Croix, & qu'on en vit une resplendissante dans le Ciel. Cyrille, qui étoit Evêque de Jérusalem, où il étoit retourné depuis peu, venant de son exil, ne s'émut point de tout le grand appareil de matériaux & d'ouvriers, se fiant sur les immuables Prophéties de Daniel, qui portent que la desolation dureroit jusques à la fin, & de Notre Seigneur qui avoit prédit qu'il n'y demeu-

Victri-
cius.
Paulin.
Ep. 28.
ad Vic-
tric.

Synode
de Paris.
Du Pin,
to. 2.
p. 337.
Hier.
Chro.
Pagi,
an. 362.
§. 27.

Julien
entre-
prend de
faire re-
bâtir le
Temple
de Jérusalem.
Amm.
1.23.c.1.
Greg.
Naz.
Or. 4.
Ruf.
1.1.c.37.
Theod.
1.3.c.20.
Socr.
1.3.c.20.
Soz. 1.5.c.22.

An 162.
de N.S.

Julii.
Ep. 26.

Pseau.

11.
Mais
Dieu
l'en em-
pêche.

Amm.
1.23.c.1.

Ambr.
Ep. 40.
c. 12.

Ruf.
1.1.c.38.

Socr.
1.3.c.20.

Soz.
1.5.c.22.

Greg.
Naz.

Or. 2. in
Julian.
Chry-
sost. in

Gent.
Theod.

1.3.c.20.

Dan.
1x. 27.

Matth.
xxiv. 2.

An. 363. demurerait pierre sur pierre de ce Temple, de N.S. comme l'évenement l'a fait voir. Ces prodiges merveilleux, firent que plusieurs des Juifs & des Gentils donnerent gloire à Dieu & vinrent embrasser la foi en Jésus-Christ. *

la ruine dont elle étoit menacée, & ils ne discontinuerent point ces devoirs jusques à ce qu'ils fussent exaucez.

Il est vrai que la Persecution de Julien causa plusieurs révoltes, & fut comme un van, que Dieu prit en sa main pour purger son aire, ou comme un grand vent qui fait tomber les fruits qui sont véreux ou pourris au dedans, & qui ne tiennent guère à l'arbre. Aussi ceux qui n'étoient entrez dans l'Eglise que par des considérations mondaines, mais qui n'y étoient point par connoissance & par zèle, ou qui avoient le cœur gâté d'hypocrisie, furent emportez par cette tempête, & retournerent dans le borbier de l'idolatrie d'où ils étoient sortis. D'autre côté, elle servit à affermir les vrais fidèles, à les unir plus étroitement, à ralumer leur zèle, à redoubler leurs prieres, à arracher les scandales, à réprimer les vices, & à faire que la vérité se relevât & se fortifiât contre l'hérésie Arienne. Ce qui fait voir clairement que la paix & la prospérité de l'Eglise lui est souvent plus préjudiciable que l'aversité, & que lors que Dieu nous châtie, c'est afin que nous ne périssions point avec le monde.

L'Empereur avant que d'aler à la guerre de Perse consulta les Oracles des plus fameux de ses dieux, qui lui conseillèrent tous de l'entreprendre, & qui lui promirent une victoire certaine. Il y en avoit quelques-uns d'ambigus à leur ordinaire; mais il étoit si aveuglé, que de les interpréter à son avantage. Il fut principalement porté à cette expédition par les paroles de Maxime, Philosophe & Magicien, qu'il croioit comme un Oracle, qui ne lui promettoit pas une moindre victoire que celle qu'Alexandre avoit autrefois remportée sur les Perses, & qui lui faisoit croire, selon la doctrine de Pythagore, que l'ame de ce Grand Conquerant étoit entrée dans lui. Telle-ment que par un jugement de Dieu, Maxime qui avoit débauché Julien de sa Mar-

cel. l. 23. Liban. Or. Funeb. Socr. l. 3. c. 21. Baron, an. 363. § 22.

Idat. Fast. & alii. Baron. Calvis. L'An 363. de N. S. le dernier de Julien & le 1. de Jovien, sous les Consuls Julianus Aug. IV. & secundus Salustius. Cycl. Sol. 8. Lun. 3. le 12. de Libère.

Julien jure d'exterminer les Chrétiens. Theod. 1. 3. c. 21. Oros. 1. 7. c. 30. Greg. Naz. Orat. 2. in Julian. Julien fut averti de tout ce qui étoit arrivé à Jérusalem, mais cela ne l'émut point pour reconnoître celui qu'il persécutoit; au contraire, il n'en fut que plus endurci dans son impiété, comme un Pharaon, & n'en devint encore que plus enragé contre l'Eglise. Car en prenant la résolution d'aler à la guerre de Perse, il protesta & jura d'exterminer tous les Chrétiens, qu'il nommoit Galiléens, & il fit vœu à ses Dieux de les leur faire immoler pour victimes à son retour. Les Chrétiens se voyant abandonnez de tout secours humain, (dit S. Gregoire de Nazianze en la 2. harangue contre Julien) s'adresserent à Dieu leur seul refuge par des prieres ardentes, par des jeûnes, par des veilles & par d'autres exercices de piété, par lesquels ils conjurerent & sollicitèrent sa miséricorde d'avoir pitié d'eux, de les délivrer de la mort, & de garentir leur religion de

Philostorg. 1. 7. c. 14. Fleur. Hist. Eccl. 1. 15. c. 43. * On raporte que travaillant aux fondemens une pierre du premier rang se déplaça, & découvrit l'ouverture d'une caverne creusée dans le roc. On y descendit un ouvrier attaché à une corde, & lors qu'il fut dans la caverne il sentit de l'eau jusqu'à mi jambe. Aiant porté les mains de tous côtez, & sur une colombe qui s'élevoit un peu au dessus de l'eau, il trouva un livre envelopé d'un linge très-fin; il le prit & fit signe qu'on le retirât. On fut surpris de voir que ce livre ne s'étoit point gâté: Mais l'étonnement redoubla particulièrement pour les Païens & les Juifs, qui le virent, quand après l'avoir ouvert on trouva que c'étoit l'Evangile de St. Jean tout entier.

Q 2

Utilité de la persécution.

Les Oracles & les démons conseillent à Julien d'entreprendre la guerre de Perse.

Theod. 1. 3. c. 21. Greg. Naz. Or. 4. Philostorg. 1. 7. c. 15. Liban. Or. 11. Am. sa Mar-

An 363 de N.S. sa religion, & l'avoit attiré dans l'impie-
té Païenne, contribua aussi à lui faire sou-
ffrir le supplice qu'il méritoit. L'Empereur
fit aussi des vœux & plusieurs sacrifices
à ses Idoles, & particulièrement à Isis,
pour laquelle il avoit une grande dévotion.
* c La folle présomption que ses
Prêtres & ses Magiciens lui avoient don-
née d'un heureux succès, l'enfla si fort,
qu'il méprisa & refusa les troupes auxi-
liaires que les Ambassadeurs ses alliez lui
offrirent, disant, *qu'il étoit de la grandeur
de l'Empire de secourir les amis & les alliez,
& non pas de se servir du secours des Etran-
gers.* Il n'y eut qu'Arface Roi d'Armé-
nie à qui il manda de lui envoyer des trou-
pes, ou pour l'incommoder à cause qu'il
étoit Chrétien, ou pour l'obliger à un
refus, afin d'en prendre occasion de le
dépouiller de ses Etats. d Pour cet effet,
il lui écrivit des lettres pleines d'arrogan-
ce & de blasphèmes contre Jésus-Christ,
le menaçant que s'il n'exécutoit les or-
dres qu'il lui envoyoit, le Dieu qu'il ado-
roit ne l'empêcheroit pas qu'il n'en prit
une sévère vengeance.

Il part d'Antioche avec son armée. Zof. l. 3. p. 715. Amm. l. 23. p. 257. Juli Ep. 27. a Greg. Naz. Or. 3. Au commencement de Mars il fit mar-
cher son armée, qui étoit de soixante
mille hommes d'élite, & partit d'Antio-
che, témoignant aux habitans qu'il n'é-
toit pas content d'eux, & qu'il ne revien-
droit plus dans leur ville, mais qu'il iroit
à Tarse y faire sa résidence. Ce qui se
trouva véritable en quelque sorte, parce
que quelques mois après on porta son
corps à Tarse pour l'y enterrer. Après qu'il
fut sorti d'Antioche, on y trouva des
coffres remplis de têtes de morts, & des

Amm. l. 23. c. 3. p. 258. Theod. l. 3. c. 26. * Etant à Carres où il y avoit un célèbre
temple, dédié à la Lune; il y fit, dit-on,
venir devant l'autel Procope son parent: &
sans témoins il le revêtit de sa pourpre, avec
ordre de prendre hardiment l'Empire, s'il
aprenoit qu'il fut mort en Perse. Etant sor-
ti du temple, il en fit fermer & sceller les
portes & y mit des gardes, afin que person-
ne n'y entrât jusqu'à son retour. On l'ouvrit
après sa mort, & on y trouva une femme pen-
due par les cheveux, les mains étendues, à
qui on avoit ouvert le ventre, pour cher-
cher dans son foie des signes de la victoire.

de N.S. puits où l'on avoit jetté des corps, ce
qu'on attribuoit aux superstitions magi-
ques auxquelles ce Prince étoit adonné,
pour apprendre ce qui étoit à venir par
l'inspection des victimes humaines. b Il y
avoit aussi à Antioche un fort homme de
bien qui y enseignoit la jeunesse avant la
défense de Julien. Là aussi étoit le re-
nommé Sophiste Libanius, qui s'affû-
rant, aussi bien que les autres idolâtres,
de la victoire que l'Empereur devoit rem-
porter, & de la destruction qu'il devoit
faire de la Religion Chrétienne, deman-
da par une raillerie mordante à ce Maî-
tre d'école fidèle, *Que penses-tu que fasse
maintenant ce Fils de Charpentier?* nom-
mant ainsi le Fils de Dieu par blasphème
diabolique. Le Maître répondit, avec
une hardiesse extraordinaire, *Sache, So-
phiste, que le Créateur de toutes choses, que
tu apelles Fils de Charpentier, bâtit & pré-
pare un cercueil pour la sépulture de Julien:*
prédissant ainsi la mort de ce Prince qui
arriva peu de jours après.

L'Empereur s'avancant vers la Perse, Il s'a-
fut troublé en chemin par des prodiges
& des songes, à l'occasion desquels il o-
frir divers sacrifices pour se rendre ses
dieux propices. Il vint ensuite à Nifi-
be, ville forte de Mésopotamie, située sur
le Tigre, laquelle il fit fortifier & y lais-
sa huit mille hommes en garnison, ne se
fiant point aux habitans, parce qu'ayant
chassé les faux dieux de leur ville, ils
adoroient Jésus-Christ, & respectoient la
mémoire de Jaques dont ils vénéroient
le corps, qui avoit été leur Evêque du
tems de Constance, & qui depuis sa
mort les avoit garantis de l'invasion des
Perfes. C'est ce qu'en recite Gennade
qui en a écrit sur la fin du siècle suivant.
Il ajoûte que Julien fit mourir dans Ni-
sibe Demetrius, Moine Persan, avec deux
de ses disciples, parce qu'il avoit eu la
hardiesse de lui reprocher qu'il étoit un
deserteur de la piété. L'Empereur s'a-
vança à Cercuse, où il fit bâtir un fort
sur le bord de l'Euphrate & un pont de
bateaux, sur lequel il fit passer son armée,
& ensuite fit rompre le pont & brû-
ler

An. 363. ler les bateaux: soit afin que ses enne-
de N. S. misnes'en pussent saisir & s'en servir con-
aAmm. tre lui, lors qu'il seroit avancé dans leur
1. 24. pais, soit pour ôter à ses gens le désir de
p. 302. retourner, & pour les inciter à marcher
courageusement à la conquête de la Per-
Guerre se qu'il tenoit toute certaine. Mais la
dePerse. perte de ses vaisseaux fut en partie cause
de la fienné, parce que cela empêcha
les vivres de venir à son armée, & lui
ôta le moien de se retirer. b Etant entré
dAmm. dans le pais des Perses, il y prit plusieurs
1. 24. châteaux & places, & y fit quantité de
Zof. 1. 3. beaux exploits, * qui lui donnerent le
Liban. moien de s'avancer jusqu'à Ctésiphon
Or. 12. qu'il assiégea. c Le Roi de Perse lui en-
Soz. voia là des ambassades pour lui offrir des
1. 6. c. 1. conditions de paix fort avantageuses, s'il
cSocr. eût voulu se retirer avec son armée: mais
1. 3. c. 21 Julien les refusa & poursuivit sa pointe. d
dAmm. Sur cela un Seigneur Persan, feignant d'être
1. 24. mal-traité de son Prince & d'être afec-
Greg. tionné aux Romains, vint s'offrir à l'Em-
Naz. pereur pour servir de guide à son armée,
Or. 4. & pour la conduire, disoit-il, par un
p. 115 chemin court & aisé pour se rendre maître
Fest. des Perses & de la ville de Ctésiphon.
brevic. Mais ce traître, à qui l'on se fioit, mena
Rom. l'armée Romaine dans des lieux où
elle eut bien de la peine à se défendre des
mauvais chemins, de la faim, des embûches & des traits des ennemis. *

Am. * En actions de grâces, il voulut sacrifier
Marc. à Mars dix taureaux: mais neuf tomberent
1. 24. c. 6. d'eux mêmes avant que d'être présentés à
p. 301. l'autel, le dixieme rompit ses liens & aiant
été ramené avec beaucoup de peine & immolé,
ses entrailles donnerent de tristes présages.
Julien en fut si indigné, que prenant
Jupiter à témoin, il protesta de ne sacrifier
jamais à Mars.

Amm. * La nuit de devant le 26. de juin, comme
1. 20. Julien écrivoit dans sa tente à l'imitation
p. 176 & de Jules César, il vit le même Spectre qui
1. 25. lui étoit aparû lors qu'il fut fait Auguste;
p. 308. mais qui avoit un voile sur sa tête & sur sa
corne d'abondance, & qui s'en aloit comme
tout triste. Il en fut éfraié, comme il
avoüa à ses amis, & s'étant néanmoins rassûré,
il vit quelque tems après un de ces
feux volans qui semblent quelque fois tomber
du ciel. Il en fut plus étonné selon Am-
mien, que de son Spectre. Il consulta aussi

Enfin, dans une bataille où Julien fit An 363.
tous les devoirs d'un vaillant Chef, il fut de N. S.
bleffé d'un dard, qui lui traversant le Mort de
bras, lui entroit dans le côté jusques à Julien.
la plus basse veine du foie. a On l'empor- a Amm.
ta dans son camp pour le panser, & la 1. 25. c. 3.
nuit suivante, après avoir tenu des dis- Zof. 1. 3.
cours pleins de courage, il rendit l'es- Liban.
prit. Theodoret b & presque tous les E- Or. 12.
crivains Chrétiens qui en ont parlé après p. 303.
lui, disent que Julien aiant reçu cette b Hilt.
plaie, remplit sa main de son sang qu'il 1. 3. c. 25.
jeta contre le ciel ens'écriant, Tu as vain-
cu Galiléen: proférant encore en mou-
rant avec une rage furieuse des blasphé-
mes contre le Seigneur Jésus qu'il avoit
persécuté, & par qui il se reconnoissoit
vaincu. c Sozoméne écrit que d'autres di- c Hilt.
soient que c'étoit contre le Soleil qu'il 1. 6. c. 2.
jettoit ainsi son sang, irrité contré lui de Philo-
ce qu'il étoit venu au secours des Perses storg.
qui l'adoroient, & de ce qu'il ne l'avoit 1. 7. c. 15.
point gardé sain & sauf, vû que selon la Chro.
science des Astrologues, le Soleil étoit le Alex.
Seigneur & le Modérateur de sa naissan-
ce. Mais les Païens qui l'ont voulu ex-
cuser ainsi, avouent par cela même qu'il
est mort comme enragé & blasphémant
contre le ciel. d Theodoret & Sozomé- d
ne raportent qu'ils avoient ouï dire qu'au Theod.
même moment que cette mort arriva, el- 1. 3. c. 24.
le fut révélée à un certain Moine, nom- Soz.
me Sabas, dans sa cellule qui étoit éloi- 1. 6. c. 2.
gnée du camp de plus de vingt journées
de chemin, & à Didyme Prêtre d'Ale-
xandrie. Ainsi mourut ce Prince le 26. de
Juin, la trente & unième année * de sa vie
& la seconde de son Empire. On a igno-
ré qui avoit tiré ce dard fatal, e & on en e
a discouru pour savoir par qui il avoit Theod.
été tiré, si ç'a été par un Ange ou bon 1. 3. c. 25.
ou Soz.
1. 6. c. 2.

Q 3

Greg. Naz. Or. 4.

tôt ses aruspices, qui dirent qu'il ne devoit
rien faire le jour suivant. Julien ne voulut
ni les croire ni diférer même de quelques
heures, mais il marcha si tôt que le jour
fut venu.

* Ou la trente deuxième, selon d'autres. Pagi.
an. 363. §. 5.

An 363 ou mauvais, ou si ç'a été par un hom-
de N. S. me: & si ç'a été un homme, quel il pou-
voit être, s'il étoit Persan, ou Sarrafin,
ou Romain; & si étant de l'armée Ro-
maine, il étoit ou Païen ou Chrétien,

f Greg. & l'on en a parlé diversement. f Mais
Naz. qu'il en soit, il faut s'aveugler pour
Or. 3. ne point reconnoître que ce coup a été
Chry- adressé par la Providence Divine, qui a
stoff. in eu pitié de son Eglise persécutée, & me-
Gent. nacée encore de plus grands maux, si

Dieu n'y eût pourvû: pour apprendre aux
Rois & aux Princes persécuteurs, que
souvent il dissipe leurs desseins & frustre
leurs espérances, & qu'il ne laisse point
impunies leurs actions méchantes & san-
guinaires. Si ce Prince eût été Chrétien
& craignant Dieu, il eût, sans doute,
mérité une grande loüange, & eût apor-
té à l'Empire plusieurs belles qualitez.

Qualitez
de Ju-
lien &
ses Li-
crits.

g Amm. Car il étoit vaillant, chaste, sobre,
1.14.16. prudent, suportant patiemment les fati-
& 25. gues, * amateur des gens de lettres, fa-
Mam- vant & éloquent. Mais Ammien Marcel-
paneg. lin même, homme Païen, & qui étoit
11. Li- dans son armée dans la guerre de Per-
ban. se, b parle de Julien comme d'un homme
Or. 12. léger, qui aimoit trop à parler, qui étoit
Viçt. plus superstitieux que raisonnable adora-
Epit. teur de ses dieux, & trop adonné aux
Eutr. Magiciens, aux Enchanteurs & Devins.

b l. 25. En effet, ces sortes de gens trompent tou-
p. 215. jours ceux qui s'y fient. Il avoit fait plu-
sieurs Ecrits dont il nous reste encore
quelques-uns, qui font voir qu'il étoit
d'un esprit vif & fort bien versé dans les
lettres & dans les sciences humaines. Il
avoit aussi composé plusieurs livres pleins
de venin contre la Religion Chrétienne:
mais nous n'en avons plus que des frag-
mens dans S. Cirille d'Alexandrie, qui
lui a très-bien répondu. Il y a eu aussi

Julian. * Dans les hivers les plus rudes, il ne
mifo- voulut pas seulement qu'on allumât du feu
pog. dans la chambre où il couchoit, étant bien
p. 62. aise de s'acoûtumer à suporter la rigueur
du froid. Il n'avoit pour lit qu'un tapis &
une peau: Il alloit visiter lui-même avant
Am. le jour les sentinelles & les gardes.
Marc. l. 25. Libani. Or. 12.

de saints Pères, comme Gregoire de An 363.
Nazianze & Chrysofome, qui par le zé- de N. S.
le qu'ils avoient pour la vérité, ont écrit
avec beaucoup de chaleur contre lui.

Le lendemain de la mort de Julien, Jovien
l'armée Romaine fut fort étonnée & en est élâ
grand'peine, se voiant, après la perte Empe-
d'une bataille, dans un pais étranger, au reur.
milieu des ennemis, en très-grande diset- Amm.
te de vivres & desituée de Chef. Dans 1.25.c.6.
Zof.1.3.
cette perplexité, ils jetterent les yeux Theod.
sur Jovien ou Jovienien, fils du Comte l.4.c.1.
Varronien. a Il étoit né à Singidon en a Viçt.
Pannonie, & avoit fait paroître son cou- Epit.

rage & sa conduite en diverses rencon-
tres; mais il n'étoit alors que Colonel
d'un Régiment de mille hommes. Les
soldats lui présenterent les ornemens Im-
periaux. b Il s'excusa d'abord de les pren- b Ruf.

dre, disant qu'il ne vouloit pas comman- 1.2.c.1.
der à des Païens, lui qui étoit Chrétien. Socr.

Ils répondirent & crièrent tout haut, 1.3.c.22.
Soz.

Qu'ils avoient été nourris dans les senti- 1.6.c.3.
Theod.

mens de la pieté, puis que les plus vieux 1.4.c.1.
d'entr'eux avoient été instruits dans la Chro.

Religion Chrétienne par Constantin, que Alex.

les plus jeunes l'avoient été par Constan-
ce, & que Julien avoit regné si peu de
tems, que son impieté n'avoit point été
capable de les corrompre: de sorte qu'il
n'avoit plus d'ocasion de refuser l'Em-
pire qui lui étoit offert. C'est ce qui le
fit résoudre à accepter cette haute dig-
nité, quoi qu'il la vît environnée de de-
ficulitez insurmontables en aparence. Car Paix.

l'armée Romaine étoit en une telle ex- faite
trémité, qu'elle ne pouvoit voir aucun avec les

moien d'échaper, si Dieu n'eût touché Perfer.

le cœur du Roi de Perse pour acorder Greg.

la paix aux Romains: & l'Acord en fut Naz.

Or. 4. arrêté pour trente ans. Il est vrai que les Amm.

conditions en furent rigoureuses: Car les 1.25.
Zof.1.3.

Romains furent obligez de rendre la vil- Ruf.

le de Suse, avec cinq provinces qui étoient 1.2.c.1.

au delà du Tigre, & la ville de Nisibe,
d'où les habitans devoient sortir. Ils pro-
mirent aussi par le Traité de ne point
assister Arsace Roi de la grande Armé-
nie leur Allié contre les Perses. Mais le
pitoïable état des affaires des Romains
ne

An 363. ne permettoit pas qu'ils pussent obtenir de N.S. davantage. Les pauvres habitans de Nibibe furent les plus à plaindre dans ce malheur, qui étoient presque tous Chrétiens, parce qu'ils furent contraints de chercher demeure ailleurs.

Jovien rétablit par tout la religion Chrétienne. Ruf. 1. 2. c. 1. Soz. 1. 6. c. 3.

Jovien aiant fait ce traité de paix, se retira avec ses troupes dans la Syrie, & vint à Antioche. Son premier soin fut de faire reconnoître le Regne de celui qui lui avoit mis entre les mains les rênes de l'Empire, & de rétablir ceux qui faisoient profession de la Religion Chrétienne. Il rapela les Chefs & les Soldats qui avoient été dégradés ou proscrits pour cette cause; parmi lesquels fut Valentinien, qui pour son zèle avoit été relégué en Mélitène d'Arménie, il écrivit aux Magistrats & aux Gouverneurs des Provinces qu'ils eussent à fréquenter les Eglises, à honorer & adorer le seul vrai Dieu, & qu'ils enseignassent ceux qui leur étoient commis, à embrasser la foi en J. C. Il fit rendre aux Eglises, aux Clercs, aux veuves & aux vierges leurs immunités & tous les biens qui leur avoient été acordez, tant par Constantin que par ses Enfans, ou qui leur avoient été donnez par d'autres en honneur de la religion, mais qui leur avoient été ôtez par Julien. Il fit un Edit par lequel il condamnoit à la mort ceux qui non seulement avoient ravi des Vierges sacrées, mais aussi ceux qui les avoient sollicitées au mariage. Il commanda de fermer les Temples consacrez aux faux dieux, & défendit de leur sacrifier. Ceux qui portoient de longs manteaux pour paroître Philosophes, furent obligez de les quitter & de s'habiller comme les autres, de peur d'être recherchez.

Soz. ib. Socr. 1. 3. c. 24.

Il n'y eut que Maxime & Prisque, qui avoient été en grand crédit sous Julien, qui furent encore honorez par l'Empereur; dequoi plusieurs l'ont blâmé.

Eunap. de Vit. Sophi. c. 5.

S. Athanase est remis dans son Eglise. Theod. 1. 4. c. 2.

Il rapella d'exil tous les Evêques qui avoient été bannis pour la religion, & sur tout S. Athanase, qu'il prit pour un miroir & un patron sur lequel il devoit former sa foi & sa piété, & le pria de lui

envoyer un formulaire de créance, afin de n'être point trompé. Pour le mieux faire & pour le rendre plus authentique, S. Athanase fit assembler un Synode à Alexandrie, où d'un commun consentement on dressa un Symbole de foi conforme à celui de Nicée, qui fut envoyé à l'Empereur au Nom d'Athanase & de tous les Evêques de l'Egypte, de la Thébaïde & de la Lybie assemblez en Synode.

Les Sectateurs de Macedonius voiant l'Empereur porté à soutenir la vérité, tâcherent de le surprendre en lui présentant une Requête, par laquelle ils le supplioient d'ordonner que les Ariens & tous ceux qui enseignoient que le Fils n'étoit pas semblable au Père, fussent chassés de leurs Eglises, & qu'eux, qui présentoient cette Requête, fussent mis en leurs places. Jovien les renvoia disant, Je hai les disputes, mais j'aime & je respecte ceux qui chérissent la concorde. Cela servit à adoucir les esprits de ceux qui cherchoient à entretenir les divisions. Au même tems Méléce qui étoit suivi par la plupart des Catholiques, tint aussi un Synode à Antioche, où se trouverent vingt sept Evêques, qui d'un commun accord protestèrent, qu'ils recevoient & retenoient la foi du S. Sinode assemblé autrefois à Nicée, & que le mot *ὁμοουσιος*, Consubstantiel, a rencontré une interprétation assurée par le concile des Pères, savoir que le Fils est né ou engendré de la substance du Père, & que le Fils est semblable au Père quant à l'Essence: & qu'il ne faut supposer aucune passion dans la génération inéfinable, ni prendre selon quelque usage païen le nom d'*ὁμοιος* d'essence ou de substance: mais qu'ils l'ont employé pour renverser ce qu'Arius avoit osé dire touchant Christ avec impiété qu'il étoit *ὁμοιος* produit de rien. Puis, ils ajoutèrent le Symbole de Nicée, comme la droite forme à laquelle ils se tenoient. Ensuite, ils firent savoir le tout à l'Empereur par des lettres qu'ils lui en écrivirent. Dans cette Assemblée Acace & quelques-uns de sa secte, quoi qu'Ariens ou au moins demi-Ariens, ne laissèrent pas de signer les Actes de ce Sinode, de peur, sans

deux

An 363. de N.S. Socr. 1. 3. c. 24. Synode d'Alexandrie. Theod. 1. 4. c. 3. Ath. to. 1. p. 245. a Socr. 1. 3. c. 25. Sinode d'Antioche. Socr. 1. 6. c. 4. Socr. 1. 3. c. 25.

An 363. doute, que l'Empereur ne les chassât de
de N.S. leurs sieges. Jovien le reconnut, mais
aimant la concorde, il le dissimula, & leur
dit qu'il ne donneroit jamais de déplaisir
à personne pour sa créance; mais qu'il
aimerait & honoreroit par dessus tous les
autres, ceux qui travailleroient à l'union
de l'Eglise.

Le Schisme continuoit à Antioche Epiph. Hær. 77. c. 20 21.
Le Schisme continuoit toujours dans
l'Eglise d'Antioche, à cause que les uns
reconnoissoient Méléce pour leur légitime
Pasteur, & les autres suivoient Paulin.
La division fut si grande entre ces
deux Evêques, qu'ils tâchèrent à se décrier
l'un l'autre. Paulin voulut rendre suspecte
la Confession du Synode où Méléce avoit
présidé, représentant que celui qui dit
que le Fils est semblable au Père quant à l'Essence, ne le tient pas être
Consubstantiel, ou être de même Essence
que le Père. Saint Jérôme, quelques
années depuis, soutint aussi Paulin en cette
cause & traita Méléce d'hérétique. Mais
c'étoit l'ardente affection qu'il avoit pour
Paulin, qui l'avoit ordonné Prêtre, qui le
faisoit parler avec tant de chaleur. Car au
fond, puis que Méléce & son Synode
retenoient le mot *Consubstantiel*, & se
tenoient au Concile de Nicée, qui étoit
reconnu pour être la règle de la vraie foi,
on ne les devoit point soupçonner d'erreur
pour une parole qui se pouvoit mal
interpréter. D'autre côté, il y en eut
de ceux qui suivoient Méléce, qui acusoient
Paulin d'être Sabellien. Pour se purger
de ce reproche, il envoya sa Confession
de foi à S. Athanasé, qui l'ayant trouvée
pure, il entretint communion avec lui. Et
véritablement ces deux Evêques étoient
Orthodoxes; & il n'y avoit que la
jalousie & l'envie d'être seul sur le
Siege d'Antioche, qui mettoit entr'eux
de la division, laquelle dura encore
plusieurs années. D'ailleurs, Euzoïus,
Evêque Ariens, avoit aussi ses Sectateurs
dans Antioche, lequel s'efforça de mettre
de sinistres impressions contre Athanasé
dans l'esprit de l'Empereur. Mais au lieu
d'y prêter l'oreille, il pria par lettres
Athanasé de le venir voir. Ce qu'ayant
fait,

il fut si content de sa conversation, qu'il
le renvoia avec honneur dans son Diocèse
& lui promit sa protection.

D'Antioche, Jovien alla à Tarse en
Cilicie, où il fit enterrer avec pompe le
corps de Julien. *a* Il y a eu des Chrétiens
qui par la haine qu'ils avoient contre
Julien, ont exagéré cette action comme
mauvaise, & qui avoit attiré la punition
divine sur Jovien: Mais il me semble
qu'ils n'ont pas eu raison; vû que
c'étoit une action d'humanité & de
police de faire rendre ce dernier
devoir à son Prédecesseur.

L'An 364. de N. S. le dernier de Jovien, le 1. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Fl. Jovianus Aug. & Fl. Varronianus (Nobilissimus puer,) Cicl. Sol. 9. & Lun. 4. le 13. de Libère.

DE Tarse, Jovien alla à Ancire, ville
de Galatie, où il se fit nommer
Consul au nouvel an avec Varronien son
fils, qui portoit le nom du Père de
Jovien. D'Ancire, prenant le chemin
de Constantinople, où il faisoit dessein
d'aller, il arriva à Dadaïane, petite
ville entre la Galatie & la Bithynie.
Et là Themistius, Philosophe & Orateur,
assisté de quelques Sénateurs, lui
alla au devant, & lui fit une harangue
Consulaire; où il le loua, entr'autres
choses, d'avoir laissé la liberté à
chacun de professer la religion qu'il
voudroit, & de haïr sur toutes choses
les flatteurs, qui dit-il, n'adorent
point les Dieux, mais la pourpre.
b Ce Philosophe récita encore
par vanité cette harangue à
Constantinople en présence du
peuple. L'Empereur mourut à
Dadaïane d'une mort subite &
imprévûe, & la plus commune
opinion est, qu'il fut étouffé
dans son lit par la vapeur du
charbon qu'on avoit allumé
dans sa chambre pour la sécher,
à cause qu'elle étoit nouvellement
bâtie. Ce fut grand dommage
que ce Prince fut si tôt

Jovien honore S. Athanasé Acta ap. Ath. 10. 2. p. 27.

An 364. de N.S. Soz. 1. 6. c. 5. *Il fait enterrer honorablement Julien.* Amm. 1. 25. c. 9. Socr. 1. 3. c. 26. Philost. 1. 8. c. 1. *a* Bar. an. 364. n. 4.

Chro. Alex. & alii. Bar. Pagi.

Mort de Jovien. Amm. 1. 25. c. ult. Socr. 1. 3. c. 26. Soz. 1. 6. c. 6. Zof. 1. 3. *a* Them. Or. 5. Socr. 1. 3. c. 25. *b* Socr. c. 26.

Amm. 1. 25. Soz. 1. 6. c. 6. Philostorg. 1. 8. c. 8. Eutr. si tôt

An 264. si tôt retiré du Monde: car dans le peu de N.S. de tems qu'il avoit tenu l'Empire il l'avoit tiré du naufrage, il l'avoit sagement gouverné, & qui plus est, il avoit témoigné un grand zèle pour faire refleurir l'Eglise & pour maintenir la vérité.

a Amm. Il n'étoit âgé que de 33. ans quand il mourut, *b* n'avoit regné que sept mois & 23. jours, & *c* mourut le 17. de Février. *d* Son corps fut transporté à Constantinople pour être mis dans le Mausolée des Empereurs, dans la Basilique dédiée à la Mémoire des Saints Apôtres.

e Valentinien né à Cibale en Pannonie (fort connu pour sa vaillance & pour son zèle pour la religion) fut élu pour lui succéder, à la pluralité des voix de l'armée qui étoit à Nicée. Il en étoit absent alors, mais étant mandé, il y arriva le 24. de Février. Le lendemain qui étoit le 25. où l'on contoit le bissexté, il ne voulut point être couronné, parce qu'on croioit que cela eût été de mauvais augure. *f* De sorte qu'il ne reçut les ornemens Imperiaux que le cinquième de devant les Calendes de Mars, qui est le 26. de Février. Après cela, comme il voulut haranguer l'armée, quelques malcontents l'interrompirent d'abord, en criant qu'il s'associât un Compagnon de l'Empire. *g* Il les fit taire en étendant la main & leur disant, Compagnons, il vous étoit permis il y a quelques jours, de choisir pour Empereur celui qu'il vous plaisoit: mais depuis qu'après m'avoir connu dès mon enfance jusqu'à cette heure, vous m'avez fait l'honneur de me conférer la dignité Imperiale, il n'est plus en votre puissance de me rien prescrire: c'est à moi, de vous commander, & à vous, d'obéir. Je reconnois aussi bien que vous qu'il est nécessaire d'avoir quelqu'un qui soit compagnon de mes travaux pour le soutien de l'Empire, je le ferai & le nommerai quand je verrai qu'il en sera tems. Cependant montrez-vous obéissans & venez recevoir le présent que je veux faire à votre générosité. Cette harangue hardie les apaisa,

Tom. III.

de sorte qu'ils le conduisirent au Palais à grands cris de joie. De Nicée il passa par Nicomédie & alla à Constantinople: où considérant que l'Empire étoit ataqué de tous côtez par de puissans ennemis, il crut qu'il devoit effectuer ce qu'il avoit promis. Comme il eut mis cela en délibération entre ses Conseillers, l'un d'eux nommé Dagalaïse, lui dit hardiment, *se vous aimez votre sang, vous prendrez votre frere Valens pour Compagnon; mais se vous aimez le bien de l'Etat, vous en choisirez un autre.* Néanmoins il crut que l'amour qu'il avoit pour son frere pouvoit compatir avec le bien de l'Empire: tellement qu'il se l'associa au commencement d'Avril, & le fit monter avec lui sur un magnifique chariot, vêtu de la pourpre Imperiale. Valentinien prit les Provinces de l'Occident pour les regir, & il laissa l'Orient à son frere. Un peu après, ils furent ataquez tous deux de fièvres violentes, qui leur firent croire que cela leur avoit été causé par des malélices ou sortilèges, dont quelques-uns de ceux qui avoient été amis de Julien, furent soupçonnez & inquiétez. Mais enfin les Empereurs étant guéris, ils partirent tous deux de Constantinople, passerent la Thrace & allerent ensemble jusqu'à Sirmisch, où ils se séparèrent pour pourvoir à la sûreté de leurs Provinces. Valens retourna à Constantinople, pendant que Valentinien poursuivit son chemin vers l'Italie: & il s'arrêta à Milan.

Ces freres firent publier un Edit, par lequel ils donnerent la liberté à chacun de suivre la religion qu'il voudroit, estimant que le culte des Idoles qui avoit repris de si fortes racines sous Julien, ne pouvoit pas si tôt s'arracher, & que la religion se doit recevoir par des enseignemens & des persuasions, & non point par la force. Ils défendirent néanmoins les sacrifices nocturnes, où l'on permettoit de grandes abominations, & qui pouvoient servir de couverture à des assemblées séditieuses. Ils permirent aussi aux Docteurs Chrétiens de reprendre la

Religion.

Cod. Theod. Leg. 9. de Malig. les. Zof. 1. 4.

Cod. Theod. de Med. & Prof. leg. 6.



An. 364. de N. S. profession des sciences humaines & des bonnes lettres, qui leur avoit été interdite par Julien.

Le Concile de Laodicée son tems. Environ ce tems-là il se tint un Synode ou Concile Provincial à Laodicée en Phrigie, composé de vingt-deux Evêques (les autres disent trente deux) sous la direction du Métropolitain Nunechius. Il y eut cinquante neuf Canons dressés, qui sont en estime, à cause qu'ils ont été confirmés au Concile tenu à Constantinople dans la grande sale du Palais.

Baronius & Binius. * Quelques-uns ont dit que ce Synode s'étoit tenu avant le Concile de Nicée: mais c'est contre toute raison. Car 1. dans tous les Recueils des Canons Synodaux qui ont été faits par les Anciens, soit Grecs, soit Latins, les Canons du Concile de Laodicée sont toujours mis après ceux du Concile d'Antioche, qui s'est tenu l'an 341. ce qui fait voir clairement que le Concile de Laodicée s'est tenu depuis celui d'Antioche. Je sai bien que les Auteurs de ces Recueils ne gardent pas toujours exactement l'ordre des tems: mais lors qu'ils ne le suivent pas, ils ne manquent point d'en rendre la raison; & ne le faisant pas ici, il est manifeste qu'ils ont suivi l'ordre du tems. 2. En effet, au 7. Canon les Photiniens y sont condamnés, dont on n'a commencé de parler que depuis l'an 345. Il faut donc de nécessité que ce Concile se soit tenu depuis. 3. Aussi le Dominicain Barthelemi Carranza, dans le Sommaire qu'il fait des Conciles, le met, non seulement depuis le Concile d'Antioche, mais aussi depuis les Conciles de Sardique, de

Du Pin. * [L'on a cru communément, dit Mr. *Nouv. Bibl.* Du Pin, que ce Concile étoit plus ancien que celui de Nicée, mais les Réglemens qui sont contenus dans ses Canons, font assez voir qu'il a été tenu en un tems, dans lequel l'Eglise étoit florissante & délivrée depuis long-tems de la persécution des Païens: ce qui fait voir que ce Concile ne peut pas avoir été assemblé avant le milieu du quatrième siècle de l'Eglise. Il y a bien de l'apparence qu'il a été célébré entre 360. & 370.]

Jérusalem & de Sirmisch, & dès l'en-
trée du Synode de Laodicée, il dit qu'il
s'est tenu environ l'an 364. de N. S. dans V. Pagi.
les dernières années du Pape Libère. an. 314.
C'est pourquoi aussi nous mettons ce Con-
cile cette année.

Il y a quelques-uns de ses Canons qui
concernent la doctrine, mais la plupart
regardent la Discipline Ecclésiastique.
Nous en remarquerons quelques-uns, où
nous estimons qu'il y a quelque chose de
considérable, pour savoir ce qu'on croi-
oit & ce qu'on pratiquoit alors dans
l'Eglise. Le 7. dont nous venons de
parler a ces mots; *Il ne faut point recevoir
au nombre des fidèles les Novatiens, les Pho-
tiniens & les Quartodécimans, c'est-à-dire,
ceux qui célèbrent la Pâque avec les Juifs
le quatorzième de la Lune du premier mois,
ni même leurs Catéchumènes, qu'auparavant
ils ne condamnent toute l'hérésie en laquelle
ils étoient retenus. Que ceux qui sont ape-
lez fidèles entr'eux, soient bien instruits dans
les symboles de la foi; & qu'ayant été oints
en suite du saint Chrême ou de la sainte On-
ction, ils communiquent au sacré mystère,
c'est-à-dire, à l'Eucharistie. Ce Canon
montre, 1. qu'il y avoit encore alors des
Chrétiens qui, nonobstant l'ordonnance
du Concile de Nicée, festoient la Pâque
le 14. de la Lune de Mars. 2. Que lors
que les hérétiques reconnoissant leurs er-
reurs, venoient à se ranger à l'Eglise Ca-
tholique, ils y étoient reçus en leur oig-
nant simplement la tête d'huile, comme
faisoient les Grecs, ou en leur imposant
les mains, ou en faisant l'un & l'autre
ensemble. Mais cela n'étoit point tenu
pour un Sacrement proprement ainsi
nommé. On usoit aussi du même Chrême
pour ceux qu'on bâtizoit, comme on le
peut voir dans le 48. Canon de ce mé-
me Concile; *Il faut que ceux qu'on illumine,
c'est-à-dire qu'on bâtize, soient oints
du céleste Chrême après le bâtême, & qu'ainsi
ils soient participans du Roiaume de Christ.*
C'est, que cette Onction étoit une cé-
rémonie annexée au Bâtême, comme
nous l'avons montré en l'an 267. de N.
S. Cela est confirmé par ce qu'enseigne
l'Au-*

An 364 de N.S. l'Auteur des Constitutions Apostoliques, (attribuées, mais faussement, à S. Clement) Livre qui a été composé vers le milieu du quatrième siècle, comme les Savans le reconnoissent aujourd'hui. Ce livre nous parle d'une double Onction qui se devoit pratiquer au Bâtême, l'une qui se faisoit avant le Bâtême avec de l'huile simple; & l'autre après, *μύρον*, c'est-à-dire, avec une Onction odoriférante. Voici comment il en parle au livre 3. c. 16. Premierement, le titre du chapitre porte de la divine initiation du S. Bâtême: Et puis après, il représente diverses choses dans le chapitre, il dit, *Tu oindras d'une huile sainte la tête de ceux qu'on bâtize, soit hommes, soit femmes, en type du Bâtême spirituel.* Ensuite, *ô Evêque, ou le Prêtre qui est sous toi, aiant fait nommément la sainte invocation du Père, du Fils, & du S. Esprit, tu les bâtizeras d'eau: Et si c'est un homme, que le Diacre se leve; mais si c'est une femme, que ce soit la Diaconisse &c.* Après cela que l'Evêque les oigne d'oignement. Et au chapitre 17. il y a pour titre, *Quelle cause a le Bâtême qui est en J. C. & pour quelle raison chacune des choses qui y sont, se font & se disent ainsi:* Puis, dans le Chapitre il y a ces mots, *le bâtême est donné en la mort de J. C. l'eau sert pour la sépulture, & l'huile est pour le S. Esprit; le seau est pour la croix, l'oignement est la confirmation de la confession, la mémoire du Père, comme de celui qui est l'auteur & qui envoie &c.*

D'une double onction au bap-tême. Can. Apost. 1.3.c.16.

c. 17.

id. 1. 7. Au livre 7. du même Auteur ch. 23. Il y a encore pour titre, *Ordonnance du Seigneur comment il faut bâtizer:* & le Chapitre commence ainsi, *ô Evêque, ou ô Prêtre, nous avons déjà ordonné auparavant comment se doit administrer le Bâtême, & nous disons encore ici comment tu bâtizeras, savoir comme le Seigneur nous a commandé: disant, Allez & endoctrinez toutes nations, les bâtissant au Nom du Père, & du Fils, & du S. Esprit. Tu oindras donc, premierement, avec de l'huile sainte; après, tu bâtizeras d'eau, & pour la fin, tu sceleras avec l'oignement sacré; afin que l'onction soit la participation du S. Esprit,*

l'eau soit le Simbole de mort, & l'oignement soit le seau des alliances. Que s'il n'y a ni huile ni oignement, l'eau suffit & pour l'onction & pour le seau & pour la confession de celui qui est mort. Dans ce même livre depuis le chap. 40. jusqu'au 45. ces cérémonies qui s'observoient au Bâtême, sont représentées fort au long, où on les pourra voir: & en tous ces discours on y pourra remarquer ces choses.

An 364. de N.S.

1. Que toutes ces cérémonies étoient des annexes & des dépendances du Bâtême, & qu'elles ne constituoient qu'un seul & même Sacrement avec le Bâtême.

2. Que bien qu'on les pratiquât d'ordinaire, on ne les croioit pourtant pas si absolument nécessaires, que sans elles on ne crût que le Bâtême d'eau suffisoit. Car cet Auteur dit, en mots exprès, que l'eau suffisoit & pour l'onction & pour le seau & pour la confession: tellement que selon la créance d'alors, ce n'étoit que comme des ornemens ajoutez pour mieux donner à entendre les significations du Bâtême.

3. Que toutes ces cérémonies étoient administrées & le pouvoient être, non seulement par l'Evêque, mais aussi par le Prêtre: & que par conséquent il n'y a pas une de ces cérémonies qui puisse se rapporter à la Confirmation, que les Docteurs Latins d'aujourd'hui veulent être un Sacrement, qui ne peut être administré que par l'Evêque.

4. Qu'il y a de l'apparence que lors que l'Eglise se voulut orner de diverses cérémonies pompeuses, depuis la paix que Constantin donna à l'Eglise, on ajouta l'Onction d'oignement odoriférant, à l'Onction d'huile, qu'on avoit auparavant annexée au Bâtême. Retournons aux Canons du Concile de Laodicée.

Le 25. est en ces mots, *Il ne faut pas que le Ministre ou Diacre donne le pain, ni gaper, qu'il bénisse le Calice.* Le 28. *Il ne faut pas faire l'Agape ni se mettre à table pour manger dans les Basiliques ou dans les Eglises.* Ce Canon nous oblige à dire ici quelque chose des Agapes, puis que nous n'en avons point parlé auparavant. C'étoient

An 364. de N. S. les festins de charité que les premiers Chrétiens pratiquoient quand ils s'assembloient pour ouïr la Parole de Dieu & pour participer à la sainte Eucharistie. Car ils mangeoient souvent ensemble, chacun contribuant, selon son pouvoir, à ces festins, où les pauvres étoient admis aussi bien que les riches, quoi qu'ils n'eussent pas le moien d'y apporter une telle portion que leurs autres frères. S. Paul l'enseigne en l'XI. chap. de la 1. Epître aux Corinthiens, où pour corriger les abus qu'ils y commettoient, il leur dit, *Quand vous vous assemblez ensemble, cela n'est point manger la Cene du Seigneur, car chacun s'avance de prendre son souper particulier, quand on vient à manger, & l'un a faim, & l'autre fait bonne chère. Navez-vous donc point de maisons pour manger & pour boire? méprisez-vous. l'Eglise de Dieu? & faites-vous honte à ceux qui n'ont point de quoi?* Il y a de l'apparence que l'origine de ces Agapes vient de ce que S. Luc récite au 2. chap. des Actes, que les premiers Chrétiens de l'Eglise de Jérusalem persévéroient tous en la doctrine des Apôtres, en la communion & en la fraction du pain & aux prieres; & qu'ils persévéroient tous les jours d'un accord dans le Temple, & rompant le pain de maison en maison, ils prenoient leurs repas avec joie & sincérité de cœur. S. Pierre en sa 2. Epître en parle aussi au chap. 2. disant que les Séducteurs hypocrites étoient des taches & des ordures, qui prenoient plaisir dans leurs tromperies, dans les festins où ils se trouvent avec vous. Et S. Jude, qu'ils sont des taches dans les repas de charité des Chrétiens. Il y a proprement selon le texte original dans les Agapes. Tertullien dans son Apologetique ch. 39. nous en fait une agréable peinture: *Nôtre souper, dit-il, montre ce qu'il est par le nom qu'il porte, on l'appelle d'un nom qui signifie dilection parmi les Grecs. Nous soulageons les pauvres par ce rafraichissement. L'on ne se met à table qu'après avoir fait la prière, l'on y mange autant qu'on a d'appétit, & l'on y boit autant que l'honnêteté & la pureté le permettent. Ceux qui y sont assis, y*

prennent leur repas, mais comme des gens qui se souviennent qu'ils auront encore à vaquer à l'adoration & au service de Dieu durant la nuit. On s'y entretient, mais comme sachant bien que Dieu écoute ceux qui s'entretiennent. Après qu'on s'est lavé les mains & qu'on a apporté la lumière, on convie les assistans de chanter quelque hymne à Dieu, selon que chacun est capable de le faire, ou de reciter quelque chose tirée des saintes Ecritures, ou même de son propre esprit. L'on reconnoît par là comment il a bû; & enfin, on finit le repas par la priere, comme on l'avoit commencé. Il se glissa avec le tems beaucoup d'abus & de dissolutions dans ces festins: principalement depuis que par les Empereurs Chrétiens les richesses du Monde furent données à l'Eglise. Et c'est, sans doute, ce qui obligea le Concile de Laodicée à dresser ce Canon qui défend de plus faire ces Agapes dans les Eglises.

Le 35. a ces mots; *Il ne faut pas que de l'In-les Chrétiens, laissant l'Eglise de Dieu, s'en vocation aillent nommer ou invoquer les Anges, & des Affaires des Assemblées; car ces choses sont défendues. Que si quelqu'un est trouvé vaquant à cette secrète Idolatrie, qu'il soit anathème: parce qu'il a laissé Nôtre Seigneur le Fils de Dieu, & s'est ajoint à l'Idolatrie.* Theodoret Evêque de Cyr, soixante & dix ans ou environ après le Concile, nous donne le sens clair de ce Canon, dans son Commentaire sur l'Epître aux Colossiens, *Ceux qui maintenoient la Loi, portoient aussi les hommes à servir les Anges, disant que la Loi a été donnée par leur intervention. Ce mal est demeuré long-tems en Phrygie & en Pisidie. C'est pourquoi le Synode qui s'est assemblé à Laodicée de Phrygie, a défendu par ordonnance expresse de prier les Anges. Et jusqu'à cette heure, on voit encore en leur país & chez leurs voisins des Oratoires de S. Michel. Ces gens donc conseilloyent de faire cela, usant d'humilité, & disant que le Dieu de l'Univers est invisible, inaccessible, & incompréhensible, & qu'il falloit se rendre favorable par les Anges. Le même Theodoret sur le verset 17. du III. chap. de la*

vers. 20.
22.

vers. 42.

ŷ. 46.

ŷ. 13.

ŷ. 12.

Tertul.
Apol.
c. 39.

Theod.
in Epist.
ad
Colos.
cap. 11.
vers. 18.

la

An. 364. la même Epître, répète que le *Sinode de de N.S. Laodicée a ordonné qu'on n'invoque point les Anges.* D'où l'on peut recueillir, que les vrais Chrétiens de son tems ne pratiquoient point l'adoration & l'invocation des Anges, qu'ils tenoient cela pour une idolatrie, & qu'ils n'avoient point de Temples ni d'Oratoires dédiés à S. Michel, comme on en voit maintenant dans l'Eglise Romaine.

Du Carême. Il est fait mention du Carême en plusieurs Canons de ce même Concile: au 44. *Il ne faut recevoir personne au Bâptême après deux semaines du Carême.* Au 42. *Il ne faut offrir le pain en Carême, que le Samedi & le Dimanche.* Et au 50. *Il ne faut pas rompre le Jeûne le Jeudi de la dernière semaine du Carême, de peur que tout le Carême n'en soit deshonoreré: Mais il faut jeûner tout le Carême & manger des choses sèches.* Sur quoi il faut se ressouvenir de ce que nous avons remarqué sur le 5. Canon du Concile de Nicée, que le Carême en l'an 325. n'étoit tout au plus que d'une semaine entiere. Mais depuis ce tems-là jusqu'à la tenue du Concile de Laodicée, c'est-à-dire, dans l'espace d'environ 40. ans, le Carême fut augmenté, & consistoit en trois semaines. Et c'est ici le premier lieu de toute l'Antiquité où il est distingué en plusieurs semaines, comme on le voit par les Canons que nous venons d'alléguer. Le 45. défend de recevoir personne au Bâptême dans la dernière semaine de Carême, parce qu'on vouloit que cela fût remis à la veille ou à la semaine de Pâque, selon la

Le pain de l'Euchar. des Jeûnes.

coûtume ancienne. Le 49. ne veut pas qu'on offre le pain en Carême, c'est-à-dire, qu'on y célèbre l'Eucharistie, parce qu'ils estimoient que la participation à l'Eucharistie rompoit le jeûne, croyant que c'étoit véritablement du pain qu'on y recevoit, comme, en éfet, ils le nomment *du pain.* Et il n'étoit pas permis en Orient de jeûner ni le Samedi, ni le Dimanche; c'est pourquoi ils ne faisoient point de difficulté de célébrer l'Eucharistie ces jours-là, au lieu que les autres jours ils s'en étoient abstenus. Et il y en

avoit, sans doute, qui aiant observé leur Carême d'alors jusqu'au Jeudi d'avant Pâque, le rompoient ce jour-là. C'est ce que défend le 50. Canon, voulant qu'on acheve le reste de la semaine en jeûne; que de faire autrement, ce seroit deshonorer le reste du Carême qu'on auroit bien observé jusques-là. Il faut aussi se souvenir que le Jeûne que ces Anciens gardoient, ne consistoit pas seulement dans l'abstinence de certaines viandes, mais dans l'abstinence de toute sorte de viande & de bruvage jusques au soir. Et encore au soir, ils s'abstenoient de vin, & de chair d'animaux, & ne mangeoient que des légumes & des choses sèches, comme le prescrit ce même Canon. Au reste, comme les ordonnances humaines, qui ont apparence de sagesse en dévotion volontaire & humilié d'esprit, qui n'épargnent point le corps & n'ont point d'égard au rassasiement de la chair, s'accroissent fort aisément: aussi le Carême s'augmenta encore bientôt après ce tems, en plus de trois semaines. Mais on l'observoit diversement, comme nous le verrons en son lieu.

On peut encore remarquer ces Canons suivans du même Concile, qui sont assez à entendre. Le 51. *Il ne faut pas célébrer la Mémoire des Martirs en Carême, mais seulement le Samedi & le Dimanche:* parce que les jours de la Mémoire des Martirs qu'on festoit, on pouvoit se réjouir & faire bonne chère, & participer à l'Eucharistie, ce qui ne convenoit pas au Jeûne. Le 52. *Il ne faut point célébrer les Noces en Carême, ni les Mémoires des Martirs.* Le 53. *Il ne faut point que les Chrétiens qui vont aux Noces, fassent de bals ni de danses; mais il faut qu'ils soupent & dînent sobrement, comme il est séant à des Chrétiens;* montrant qu'on tenoit alors les bals & les danses pour indécentes à des Chrétiens.

Le 59. & dernier Canon fait un dénombrement de tous les Livres Canoniques du Vieux Testament, où les livres que nous nommons Apocryphes, ne sont pas mis. Ce qui fait voir ce qu'en croioit l'Eglise en ce tems-là: & elle a

An. 364. de N.S.

Coloff. 11. v. 22, 23.

Des livres Canoniques.

An 365. encore continué de même long-tems de de N. S. puis.

Les Evêques de l'Hellepont & de Bithynie & plusieurs autres qui croioient le Fils Consubstantiel au Père, envoierent à l'Empereur, leur Légat Hypatien Evêque d'Héraclée, pour lui demander la permission d'assembler un Concile afin de régler les doctrines de la foi. Il leur répondit, Il ne m'est pas permis à moi qui suis Laïque de me mêler des choses Ecclesiastiques: mais que les Evêques qui doivent connoître de ces choses, s'assemblent où ils trouveront bon. Sozoméne dit que c'étoit à Valentinien à qui ces Evêques s'adresserent: mais il y a plus d'apparence que ce fut à Valens qui avoit la conduite de ces provinces.

Hist. 1.6 c. 7.

Idat. Fast. &c. Baron. Pagi.

L'An 365. de N. S. le 2. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Valentinianus & Valens. Aug. (ille in Occidente, hic in Oriente,) Cicl. Sol. 10. & Lun. 5. le. 14. de Libère.

Auxence Evêque Ariens domine à Milan. Got. hofr. Chro. Cod. Theod. a Hilar. in Auxent. p. 314. Ath. ad Solit. p. 861. b Hilar. in Auxent. c. 7. S. Hilaire s'y oppose, mais en vain.

Lors que Valentinien fut arrivé à Milan, où il vouloit demeurer quelque tems pour mettre ordre aux affaires de son Empire, il fut fort marri d'y trouver la ville & l'Eglise divisée au sujet de la religion. a Il y avoit dix ans qu'Auxence y avoit été établi Evêque par les Ariens, & depuis il y avoit toujours dominé & s'étoit rendu Maître des Eglises. Mais la plupart du peuple étoit Catholique, qui ne communiquoit point avec l'Evêque: l'Empereur aussi étoit Orthodoxe, mais qui dans ce commencement, pensant réunir le peuple, ordonna de se soumettre à Auxence. b Eusèbe de Verceil & Hilaire de Poitiers mûs d'un saint zèle, s'y opposerent & publierent qu'Auxence étoit un hérétique, avec qui on ne devoit point avoir de communion. De plus, S. Hilaire présenta une Requête à Valentinien, par laquelle il déclaroit qu'Auxence étoit un blasphémateur & un ennemi de Jésus-Christ, & qu'il n'avoit point du tout la foi que le Prince &

tous les autres tenoient. Sur cela l'Empereur ordonna une Conférence réglée entre Hilaire & Auxence, en présence de quelques Evêques, du Questeur (ou Trésorier) & du Grand Maître du Palais. Auxence se voyant ainsi pressé, déguisa sa créance dans cette Assemblée, déclara de bouche & par écrit que le Fils étoit vrai Dieu, & qu'il avoit la même substance & la même Divinité que le Père. Mais quand il vint dans l'Eglise pour y faire cette même confession publique, comme il l'avoit promis, il changea les termes, & prononça qu'il tenoit pour sain & véritable ce qui avoit été arrêté à Nicée en Thrace & au Concile de Rimini; & scût si bien accommoder ses paroles, qui avoient l'apparence de la pure doctrine, qu'il fut jugé Orthodoxe, que l'Empereur se joignit à sa communion, & que S. Hilaire fut renvoyé honteusement dans son Diocèse comme un brouillon & un calomniateur. Etant de retour à Poitiers, il écrivit contre Auxence, un excellent Traité qu'il adressa à tous les Evêques & à tous les peuples, où il représente ce qui s'étoit passé entre lui & Auxence, & où il les exhorte de fuir la communion de ce faux docteur, & de ne point abandonner la vérité sous prétexte de conserver la paix de l'Eglise, qui n'étoit point renfermée dans l'enclos des Temples magnifiques, mais dans la droite foi. Le Cardinal Baronius met cette histoire dans l'année 369. mais il faut nécessairement la rapporter à celle-ci, où Valentinien vint à Milan, la première fois après qu'il eût été reconnu Empereur, & qu'il y demeura plusieurs mois. Joint que comme nous verrons, l'an 367. est celui de la mort S. Hilaire: Mais Auxence demeurera encore Evêque à Milan jusqu'à l'année 374. en laquelle il mourut, & en laquelle S. Ambroise lui succéda.

Les Evêques dont nous avons parlé, ayant la permission de l'Empereur, s'assemblerent vers le commencement de cette * année à Lampsaque, ville du Diocèse d'Asie, l. 4. c. 4.

Soz. 1.6 c. 7.

* Le P. Pagi prétend que ce Concile se Pagi,

An 365. de N. S. Ap. Hilar. p. 1270. nov. edit. 1693.

Hilar. c. 10.

Ecrit contre Auxence.

Got. hofr. Chro. Cod. Theod.

Le Concile de Lampsaque. Socr.

An 365. d'Asie, en la province de l'Hellepont, de N.S. où après une délibération de deux mois ils confirmerent & signerent le Simbole composé l'an 341. au Concile d'Antioche, & reçu à Seleucie l'an 359. & 361. & condamnerent celui qui avoit été dressé à Constantinople par Eudoxe & par Acace, Port-en-seignes des Ariens, & souferit à Rimini par les Occidentaux. Ils rétablirent aussi les Evêques déposés par ceux de cette faction-là, ordonnerent à ceux qui voudroient acuser les Evêques rétablis, de le faire à leur risque devant les Evêques Orthodoxes de la Province, citerent les Eudoxiens en leur donnant quelque délai, & enfin, notifierent leur Décret à l'Empereur Valens, un peu après qu'il fut retourné de conduire son frère. Quoi que ce Concile eût été demandé par des Evêques Catholiques, néanmoins la plupart de ceux qui le composerent, n'étoient pas sains en la foi, ou au moins ils y eurent le plus grand pouvoir. Car il n'y fut point parlé du Concile de Nicée, & Socrate dit que l'erreur des Macedoniens y leva la tête

Ruse des Macedoniens. plus qu'elle n'avoit encore fait. En éfet, il faut remarquer que les Macedoniens, qui nioient que le S. Esprit fût une personne distincte du Père, & du Fils, accorderoient cependant, ou au moins faisoient semblant d'accorder la Divinité éternelle du Fils, disant qu'il étoit de semblable essence ou substance que le Père, & qu'ensuite de ce Concile de Lampsaque, ils se joignirent aux Evêques Orthodoxes pour se fortifier contre les Ariens, & feignirent même de tenir le Concile de Nicée. Autant en firent quelques-uns des demi-Ariens, comme on le verra dans l'année suivante.

Valens s'opose aux decrets de ce Concile. L'Empereur Valens aiant reçu la lettre du Concile de Lampsaque, fut fort fâché contre les Evêques qui l'avoient tenu, leur ordonna de s'accorder avec Eudoxe & de le laisser en son siege, & à faute d'obéir, les menaça de déposition

1. 6. c. 7. Socr. 1. 4. c. 4.
an. 364. tint l'année précédente 364.
§. 5. & an. 365. §. 2. 4.

de leur siege & de bannissement. Dès lors s'étant avancé dans la Syrie, il comença à persécuter les Evêques Orthodoxes. Mais cette persécution fut interrompue par la guerre qu'il falut que Valens entreprît contre Procope qui s'étoit fait déclarer Empereur.

Il étoit Païen de profession, Cousin de Julien, & qui pour colorer l'usurpation qu'il voulut faire de l'Empire, fit courir le bruit que Julien son parent l'avoit destiné & nommé pour son successeur. Il avoit eu charge de ramener le corps de Julien à Tarle & de lui faire rendre les derniers devoirs. Comme il étoit à Constantinople le 28. de Septembre de cette année, il vit que tous les deux Empereurs en étoient éloignés, & qu'il étoit tems de faire éclorre le dessein qu'il couvoit depuis plusieurs mois: c'est pourquoi il prit les ornemens imperiaux & se fit proclamer Empereur par ceux de sa suite. Plusieurs Chefs & soldats, sur tout les Païens, se mirent de son parti, en sorte qu'en peu de tems il eut une puissante armée. Valens étant obligé de rebrousser chemin & de tourner tête contre un si redoutable ennemi, fut batu par Procope en plusieurs rencontres, & réduit à de telles extrémités, que durant quelque tems il songeoit à quitter l'Empire, & il l'eût fait, si ses amis ne l'en eussent détourné, & ne lui eussent donné courage. Valentinien s'étoit avancé dans les Gaules pour s'oposer aux courses des Alemans, qui aiant passé le Rhein faisoient de terribles dégâts. Comme il étoit à Paris le premier de Novembre, il reçut les premières nouvelles du soulèvement de Procope, & il crut qu'il falloit s'y opposer le plus promptement qu'il seroit possible. Pour cet éfet, il envoya un de ses Lieutenans, nommé Equice, avec des troupes dans l'Illirie, de peur que Procope aiant passé la Thrace ne se saisit de la haute & de la basse Pannonie. Il avoit même dessein d'aler en personne en Orient: Mais il en fut retenu par les Ambassadeurs des Cités Nobles, qui le

An 365. de N.S.
Procopé vent se saisir de l'Empire & fait la guerre.
Philost. 1. 9. c. 5.
Amm. 1. 26. c. 9.
Idat. Fast. Zof. 1. 4.
Themist. Or. 7.

Amm. 1. 26. p. 340.

su-

An 365. de N.S. suplierent de ne les point abandonner à la merci des Alemans, & qu'il n'y avoit que son nom & sa présence qui les en pût garentir.

Trem-
blemens
de terre
& tem-
pêtes.

Amm.
l. 26.
p. 355.
Hier.
Vit.
Hilar.
& Chro.
Theoph.
Chro.
Hila-
rion.
Hier.
Vit.
Hilar.

Il arriva cette année presque par tout l'Empire d'horribles tremblemens de terre, & de si furieuses tempêtes, que la mer en divers lieux se retira bien loin de ses anciennes bornes, monta en d'autres, là où on ne l'avoit jamais vûe, inonda & desola quantité de Provinces & de villes, fit périr un nombre innombrable de vaisseaux, & fit mourir une infinité de personnes. La ville d'Alexandrie pensa en être abîmée, mais Dieu la préserva miraculeusement. Ce qui fut cause que les Alexandrins instituerent une fête, qu'ils célébroient tous les ans en mémoire de la délivrance signalée que Dieu leur avoit donnée ce jour-là. S. Jérôme rapporte qu'Hilarion, dont il décrit la vie, délivra miraculeusement la ville d'Epidaure, qu'on nomme aujourd'hui Raguze) qui étoit menacée d'être engloutie par la mer qui s'enflait par cette tempête, & qu'il la fit retirer, en aiant imprimé sur le sable trois signes de croix. Il y a de l'apparence que S. Jérôme a écrit ce miracle & plusieurs autres semblables, qu'il attribue à ce célèbre Anacorete, sur le rapport de personnes peu croiables, & pour exercer son beau stile à louer la vie Monastique.

Oresifis
S. Macaire
V. Du
Pin,
to. 2.
p. 68.

Hist.
l. 4. c. 23.
p. 236.

Plusieurs s'exercerent en ce tems-ci à exalter ce genre de vie, & entr'autres Oresifis, disciple de S. Pachome, & S. Macaire, sous le nom duquel on a mis en lumiere cinquante homélies sur ce sujet: mais qui paroissent être d'un Auteur postérieur à S. Macaire: & de plus, la diversité du stile montre que ces homélies ne sont pas toutes d'un même Auteur. On attribue à Macaire d'étranges austéritez. Socrate dit que S. Macaire vouloit qu'un Moine pressé d'une soif ardente, se contentât de l'ombre d'un arbre; & que lui-même dormoit debout apuîé contre un mur. Sa Légende dit qu'il fit une rude pénitence durant six mois, pour avoir tué un moucheron qui

l'avoit piqué, à cause qu'il s'étoit ainsi An 365. de N.S. vengé du mal que cet insecte lui avoit fait. Mais les anciens Auteurs n'en ont point parlé.

Cette année mourut Tite, Evêque de Bostres, qui a écrit des livres contre les Manichéens. Il y a aussi des Commentaires sur S. Matthieu & sur S. Luc, qui portent son nom: Mais il faut qu'ils soient d'un autre, parce qu'il y est parlé de certains Auteurs qui sont venus depuis sa mort. En ce tems mourut Eutrope qui avoit fait la guerre sous Julien, & qui a fait un Abrégé de l'Histoire Romaine, qui va jusqu'à l'Empereur Valens.

Tite de
Bostres.
Du Pin,
to. 2.
p. 128.

Eutrope
Histo-
rien.

L'An 366. de N. S. le 3. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Gratianus Nobilissimus puer & Dagalaiphus, Cicl. Sol. II. & Lun. 6. le quinzième de Libère.

Idat.
Fast.
& c. Ba-
ron.
Pagi.

Valentinien fit élire Consul son fils Gratien qui n'étoit encore qu'un enfant, avec Dagalaïphe, Chef fort expérimenté, & qui avoit fait plusieurs beaux exploits de guerre contre les Alemans. Le 18. de Janvier il naquit au même Empereur un autre fils, qui fut nommé Justinien. * L'Imperatrice se nommoit Justine & étoit Arienne, à laquelle son Mari ne déféroit que trop, principalement en ce qui étoit de la religion. A-

Les fils
de Va-
lentinien.
Amm.
l. 26.
p. 351.
Socr.
l. 4. c. 10.
& Not.
per Va-
les.
Ruf.
l. 2. c. 15.
près

* Selon d'autres ce fut à Valens que ce fils naquit, qui eut le nom de Valentinien le jeune, comme Idace l'écrit dans ses Fastes, Sous ces Consuls, dit-il, naquit Valentinien le jeune, fils de Valens Auguste, le 15. des Calendes de Février. Et c'est ainsi, dit-on, qu'on le lit dans les Manuscrits qu'on garde dans la Bibliothèque du Collège des Jesuites à Paris, quoi que le P. Sirmond trompé par Socrate ait mis, fils de Valentinien Auguste, comme Mr. Valois l'a remarqué sur le livre 4. c. 10. de Socrate. On le surnomma Galacacie, sans doute, parce qu'il étoit né dans la Galacie, où son Père Valens passa les premiers mois de cette année.

Idat.
Fast.
Pagi,
an. 366.
§. 6.
The-
sist.
Or. 9.
p. 121.
Socr.
l. 4. c. 26.
Sozom.
l. 6. c. 16.

An 166. près que Sapor Roi de Perse eut fait la de N.S. paix avec les Romains, il tourna ses armes contre Arsace Roi d'Arménie, se fait de son pais, le prit prisonnier, lui fit crever les yeux, & enfin le fit mourir. Valens envoya un Gouverneur dans l'Arménie, comme étant une Province de l'Empire Romain, mais il en fut chassé par Sapor.

Procopé est défait & tué.
Amm. 1.26.c.9.
Zof. 1.4.
p. 739.
Philo- storg. 1.9.c.5.
Socr. 1.4.c.5.
Procopé étant sorti de Constantinople, mena une puissante armée dans l'Asie. Il y avoit une grande multitude de Gots qu'il avoit attirés à son parti. Il menoit avec lui la fille posthume de Constance, avec sa Mère Faustine, prenant pour prétexte qu'il avoit entrepris cette guerre pour la défense de la race de Constantin. Avec ces troupes nombreuses, il prit Hélenopole, Nicée & Nicomédie, & se rendit maître de la Bithynie. Après quoi il alla attaquer Valens, & lui donna bataille, qu'il gagna. Mais Valens aiant rallié ses troupes & y aiant joint celles de Lupicin, Grand Maître de sa Cavalerie, il livra une seconde bataille, aiant donné pour le mot ou pour l'ordre, à ses gens, *Auguste*. Ce mot, retentissant dans la bouche de ses soldats, causa de la terreur, ou fit changer de courage à l'armée de Procopé, en sorte qu'il se vit abandonné de la plupart de ses gens, & qu'il fut contraint de s'enfuir sur des montagnes, & de se cacher dans des bois, où il fut découvert & pris par deux de ses Chefs même, qui le menerent à Valens; qui le fit mourir en le faisant * attacher aux branches de deux arbres approchées par force, & en les laissant aler elles le

* C'est ce que rapporte Socrate: Mais puis qu'Ammien qui n'épargne nullement Valens, & qui décrit amplement ses cruautés, ne dit rien de celle-ci, on ne doit pas, ce semble, l'en accuser. Ammien & Philostorge disent, que Procopé eut la tête tranchée, & Zosime dit simplement que Valens le fit mourir. On ne croit pas non plus qu'on doive s'arrêter à ce que Socrate dit encore, qu'il fit scier par le milieu du corps Agilon & Gomar nonobstant la foi qu'il leur avoit donnée, vû qu'Ammien ne le dit point.

Tom. III

déchirerent en deux. Il envoya la tête de ce Tiran à son frère Valentinien, qui la reçut comme il étoit encore à Paris, dans le tems qu'arriva Jovin, Grand Maître de la Cavalerie, qui retournoit victorieux de la guerre des Alemans. Ce qui fut cause que ces deux Chefs, Lupicin & Jovin, furent désignez Consuls pour l'année suivante. g Marcel voulant venger la mort de Procopé son Cousin, souleva quelques troupes: mais il fut bien-tôt défait, pris & mis à la torture, où il mourut dans les tourmens.

L'Empereur Valens enflé de l'heureux succès de ses armes, se disposa à aler faire la guerre aux Gots & aux Scithes, qui avoient donné secours à Procopé. Pour s'y préparer il voulut se faire initier au sacré Bâtême, qu'il avoit diféré de recevoir jusques-là, suivant la mauvaise coutume qui s'observoit de ce tems-là, non seulement par les Empereurs & les Grands Seigneurs, mais aussi par la plupart des autres personnes: Il reçut donc le Bâtême, à la sollicitation de la femme Arienne, par la main d'Eudoxe, Evêque de Constantinople & Chef des Ariens: qui en bâtissant l'Empereur, l'obligea par serment de persévérer dans la doctrine d'Arius, & de chasser de l'Eglise tous ceux qui feroient une profession contraire. Valens acomplit trop ponctuellement ce serment impie: Car dès lors il commença à maltraiter tous les Prélats qui avoient assisté au Concile de Lampsaque, & contraignit Eleuse Evêque de Cyzique de souscrire à l'hérésie. Les Evêques Orthodoxes, comme aussi les Macedoniens, qui se joignirent à eux, faisant semblant d'avoir une même foi, & même quelques-uns des demi-Ariens; voyant que les Ariens apuiez de l'autorité de Valens les aloient persécuter, résolurent entr'eux d'implorer la protection de l'Empereur Valentinien, & d'embrasser la communion des Occidentaux, & sur tout de Libère Evêque de Rome, plutôt que celle d'Eudoxe. Pour cet éter, ils députerent Eustate de Sébaste, en Arménie, Silvain de Tarse, en Cilicie, & Theo-

An 366. de N. S. Amm. 1. 27. p. 359. Gotho- fr. Chro. Cod. Theod. g Amm. 1. 26. p. 353. & 254. Zof. 1. 4. Valens se fait bâti- zer & persécute les Or- thodoxes & les Macedo- niens. Theod. 1.4.c.12. 13. Hier. Chro. a Socr. 1.4.c.6. Qui en- voient des dépu- tez à Va- lentinien & aux Evêques de l'Occi- dent.

An. 366. & Théophile de Castabale, dans la même province; qu'ils chargerent des lettres de cinq Synodes assemblez à la hâte, favoir d'Asie, de Pisidie, d'Isaurie, de Pamphilie & de Licie; & envoierent, dit Sozomène, vers le Roi Valentinien, aiant écrit à Libère Evêque des Romains, & aux Evêques d'Occident, comme à ceux qui tenoient la foi ferme & à l'épreuve depuis les Apôtres, & qui avant tous devoient avoir soin de la Religion; & les supplioient d'aider leurs Légats de tout leur pouvoir, & de prendre conseil avec eux sur ce qu'il y auroit à faire pour bien dresser les affaires des Eglises. D'abord, Libère fit difficulté de les recevoir, de peur qu'ils ne fussent fauteurs de l'impieté Arienne. Mais ils firent entendre, Qu'ils avoient reconnu la vérité, & que maintenant ils avoient en horreur ceux qui osoient soutenir que le Fils étoit dissemblable d'avec le Père, & qu'ils le confessoient semblable en toutes choses, ce qui étoit autant que de le reconnoître Consubstantiel.

Libère se défiant de leurs paroles, leur demanda cette Confession par écrit. Ils lui en donnerent une en forme de lettre adressée, A Monsieur & frère, notre Collègue ou Communistre, *εὐχαρίστως*, Libère, Salut; où ils protestoient qu'ils avoient toujours gardé & qu'ils garderoient inviolablement, jusqu'à la fin de leur vie, la foi du Concile de Nicée, qu'ils transcrivoient tout du long; qu'ils anathématisoient le Concile de Rimini, & les hérésies de Sabellius, d'Arius, de Marcel, de Photin & de Paul de Samosate. Puis enfin, ajoutent ces paroles; *Que si quelqu'un, après cette Confession de foi que nous venons d'exposer, veut intenter quelque accusation contre nous, ou contre ceux qui nous ont envoyez, qu'il vienne avec des lettres de Votre Sainteté devant tels Evêques Orthodoxes que Votre Sainteté trouvera agréables. Et s'il y a quelque chose de constant, ensuite de l'accusation, que punition en soit faite sur le coupable.* Après cette Déclaration signée de leur main, Libère les reçut à sa communion, & écrivit des lettres à ceux qui les avoient déposez, dont le

Lettre de Libère aux Evêques d'Orient.

Socr. l. 4. c. 12. p. 222.

tître étoit, Libère, Evêque d'Italie, & les autres Evêques d'Occident, aux frères bien aimez & Collègues ou Communistres Evêques Orthodoxes qui sont en Orient, Salut. Puis elle commençoit ainsi, Frères bien-aimez, éclairez de la lumière de la foi, vos lettres nous ont aporté la joie très-désirée de la paix & de la concorde, principalement, parce que vos Légats ont afirmé & montré que votre avis & que vos pensées s'accordent parfaitement, tant avec ma petiteesse *ελαχισότητά*, qu'avec le sentiment de ceux qui sont en Italie & de tous les Occidentaux. Il leur témoigna ensuite que tous les Evêques d'Occident condamnoient avec eux le Concile de Rimini, & que ceux à qui la crainte l'avoit fait signer, étoient revenus à eux, & qu'ils recevoient la foi Catholique & Apostolique confirmée à Nicée. Après cela, les Légats devoient, selon leurs instructions, passer de l'Italie dans les Gaules, pour implorer l'aide de l'Empereur Valentinien. Mais aiant appris que le chemin étoit dangereux, cause de la guerre qu'il faisoit contre les Barbares, ils se contenterent d'aler en Sicile, où ils firent tenir un Sinode, dans lequel aiant confessé la Consubstantialité & souscrit la foi de Nicée, ils reçurent des lettres pacifiques des Prélats Siciliens, de même sens que celles de Libère. Ils retournerent par l'Illyrie, où ils firent la même profession de foi, & eurent communion avec les Evêques de cette province, qui s'étant assemblez, confirmerent aussi la foi de Nicée, & envoierent une Epître Sinodale aux Prélats Orientaux par le Prêtre Elpide, pour leur faire entendre leur créance, & pour favoir d'eux si leur foi étoit telle que disoient leurs Légats.

Dans l'histoire que nous venons de rapporter, on peut voir que véritablement on estimoit l'Evêque de Rome comme le premier & le plus considérable des Evêques à cause de la ville regnante où il présidoit: que cependant on ne le recherchoit pas comme Chef ou Monarque spirituel de l'Eglise Universelle, ainsi qu'il le prétend aujourd'hui. Car

ces

Quelle estime on faisoit de l'Evêque de Rome.

An 366. ces Evêques d'Orient ont recours à toutes les Eglises d'Occident, tout de même qu'au siege de Rome, & il y a de mêmes lettres écrites en commun à toutes. 2. Ce recours même qu'ils ont, vient de ce qu'ils y sont contraints par la violence qui leur est faite par les Ariens appuyez de l'autorité de l'Empereur Valens. Car sans cela, ils tenoient des Sinodes & Conciles, où ils déterminoient des dogmes de la foi, sans en communiquer même à l'Evêque de Rome. 3. Après avoir tiré des lettres de lui & avoir été admis à sa communion, ils ne laissent pas de rechercher encore les Evêques de Sicile & d'Illyrie, sans que celui de Rome s'en formalise. 4. Enfin, ils le qualifient simplement *Evêque de Rome ou des Romains*; & Libère même dans sa lettre, ne se donne point d'autre titre que celui d'Evêque d'Italie, qu'il distingue d'avec les autres Evêques d'Occident. Et les Députez de l'Orient ne le nomment que leur Collègue ou Comministre, *κομμιστῆρος*. Ces choses me semblent à remarquer en passant, pour voir en quelle estime on tenoit encore en ce tems-là l'Evêque de Rome. Au reste, quelqu'un pourroit penser qu'alors il étoit nommé *Sa Sainteté, ou Votre Sainteté*, par privilège spécial & par prérogative sur les autres, comme on le voit dans la lettre que nous venons d'alléguer des Légats d'Orient. Mais il faut être bien neuf dans l'antiquité pour avoir cette pensée: vû que les Evêques se donnent fort souvent & indifféremment ce titre les uns aux autres: comme S. Basile le donne à S. Athanase, à Eusebe de Samosate, à Mélece d'Antioche. S. Jérôme le donne à S. Augustin & à Alipe. S. Augustin le donne à Possidius de Calame, à Deuterius de Césarée, à Profuturus de Cirte, à Optat de Besceris & à Victorin. On en pourroit produire cent autres exemples semblables. Le même S. Augustin ne fait point de difficulté de le donner à des simples Prêtres & à des femmes, comme à Julienne & à Proba. Les Papes mêmes n'ont point refusé ce titre.

Socr. 1.4 c.12. p. 222.

Du titre de sa Sainteté.

Basil. Epist. 42. 52. 9. 56. 67. 58. Ep. 79.

Aug. Epist. 143. 179.

à d'autres Evêques, comme Libère à An 367. Vincent de Capoue, & ainsi quantité de d'autres. Ce n'est proprement que depuis l'an 1000. de N. S. qu'on a commencé à réserver ce titre à l'Evêque de Rome seulement.

L'An 367. de N. S. le 4. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Fl. Lupicinus & Fl. Jovinus. (le premier en Orient, le second en Occident.) *Cicl. Sol. 12. & Lun. 7. le dernier de Libère & le 1. de Damase Evêque de Rome.*

Eustate, Silvain & Théophile retournèrent avec toutes leurs lettres de communication, & vinrent trouver les Evêques Orientaux qui étoient assemblez à Thyane, ville de Cappadoce. Ils furent fort satisfaits de la Légation de leurs Députez, & de toutes les bonnes lettres qu'ils rapportèrent, & ordonnerent de les envoyer à tous les Evêques, afin de se conformer à la doctrine qui y étoit contenue, & d'entretenir tous ensemble une sainte communion. Ils prièrent aussi tous leurs confrères de s'assembler en Concile à Tarse de Cilicie, au Printems, afin de surpasser en nombre le Concile de Rimini qui sembloit avoir quelque autorité. Mais comme on commençoit de s'assembler à Tarse, Eudoxe, qui avoit gagné l'esprit de Valens, empêcha que le Concile ne se tint, & fit persécuter les Evêques, qui aimans la paix, cherchoient les moiens de mettre l'union dans l'Eglise par l'uniformité de la doctrine. Le Synode de Thyane rétablit Eustate dans l'Eglise de Sébaste, d'où il avoit été chassé par la violence d'Acace & d'Eudoxe au Synode de Constantinople l'an 359. S. Basile dans plusieurs de ses Epîtres, & particulièrement dans la 74. dépeint cet Eustate, comme un méchant homme & un fourbe signalé, qui changeoit de profession de foi selon les occasions où il se rencontroit, & qui faisoit servir la religion à ses intérêts. Il avoit été un des Disciples les plus passionnez d'Arius envi-

Concile de Thyane. Socr. 1.4 c.12. Soz. 1.6 c.12. Hilar. fragm. 13. 14. 15.

Vie d'Eustate de Sébaste.



An. 367. ron l'an 320. Dix ou douze ans après il de N.S. s'adressa à Hermogène, Evêque d'une saine doctrine & d'une sainte vie, qui lui donna l'ordination, sur ce qu'il présenta une Confession de foi Orthodoxe. Après le décès d'Hermogène il se retira environ l'an 341. vers Eusébe de Constantinople, défenseur de l'impie doctrine d'Arius. Il fut aussi le Maître d'Aèce le plus impudent ennemi de la Divinité du Fils de Dieu. Depuis, venant dans son païs, il cacha son détestable sentiment sous l'ambiguité de certaines paroles qui pouvoient recevoir un bon sens: *a* ce qui le fit recevoir Evêque de Sébaste en Arménie. Il se trouva en suite au Concile d'Ancire, & il fut l'un de ceux qui en composèrent les Canons. L'an suivant il fut aussi à celui de Seleucie, où feignant d'être seulement demi-Arien, il fut de ceux qui condamnerent Acace & Eudoxe. Ce qui fut cause que le Concile de Constantinople, *b* où Acace & Eudoxe dominoient l'an 359. confirma la Déposition qui avoit été faite d'Eustate au Synode de Mélitène en Arménie, & le chassa de son Eglise. Se voyant ainsi déposé & dépossédé de son Siege par les Ariens, *c* il eut recours aux Evêques du Concile de Lampsaque & aux autres Evêques d'Orient qui approuvoient ce Concile, & il sût si bien se déguiser envers eux, qu'ils le députerent avec Silvain & Théophile pour aller vers Libère & les autres Evêques de l'Occident; qui voyant que la Confession, qu'il leur présentait écrite & signée de sa main, étoit Orthodoxe, *d* lui donnerent des lettres pacifiques, par lesquelles ils le reconnoissoient pour leur Confrère & pour un Evêque sain en la foi. C'est pourquoi S. Basile dit, *qu'il remporta de Libère une lettre qui le rétabliroit.* Avec cette lettre de Libère & celle des autres Evêques, qu'il présentait au Concile de Thyane, les Evêques voyant, que conjointement avec ses deux Collègues Députés, il avoit exécuté les choses selon leur gré, ils le rétablirent dans sa charge d'Evêque, dont il avoit été déposé par les Sinodes précédens, & le remirent en possession de son Evêché de Sébaste. Mais ensuite il retourna à son borbier de l'hérésie Arienne, parce qu'il la voioit favorisée & autorisée par l'Empereur Valens. De plus, il se joignit à Eunome pour combattre la Divinité du S. Esprit, & ainsi demeura en son Evêché jusqu'à sa mort. Il tomba de la grêle cette année à Constantinople & ailleurs, d'une grosseur prodigieuse & si extraordinaire, que quantité de personnes qui étoient aux champs, en furent assommées, sur tout dans la Cappadoce. Une grande famine s'en ensuivit, non seulement dans les provinces où la grêle étoit tombée, mais aussi dans la plupart de celles de l'Orient. Plusieurs remarquerent que ces fleaux étoient des signes de la juste colère de Dieu, de ce que les Ariens avoient fait chasser grande quantité d'Evêques & de Prêtres Orthodoxes hors de leurs Eglises. Dieu les fortifia dans leurs épreuves, & suscita de fidèles Pasteurs, qui, nonobstant la persécution, défendirent courageusement la vérité contre l'erreur. Il y eut entr'autres S. Grégoire, qui importuné des plaintes que le peuple de Nazianze faisoit de son absence, & pressé par son Père de le venir soulager en sa vieillesse, revint du desert pour être Coadjuteur de son Père, sans avoir encore néanmoins le titre d'Evêque. Il fit un grand fruit en cette Eglise pour fortifier les fidèles contre l'hérésie Arienne. Il crut être fort à propos pour la gloire de Dieu & pour le soutien de la vérité, de tirer aussi son cher Compagnon de la solitude où il se plaisoit. *a* Il lui en écrivit, & fit aussi qu'Eusébe de Césarée en Cappadoce, le conjura de quitter son desert pour venir assister l'Eglise de Dieu contre les efforts de ses ennemis. Basile se laissa vaincre à cette nécessité & à la priere de ses amis, & retourna à Césarée de Cappadoce, où il servit beaucoup pour la défense de la foi. Ces deux grands hommes, Grégoire & Basile, avoient été long-tems Compagnons d'étude & de profession, & étoient joints par une étroite amitié &

An. 367. ron l'an 320. Dix ou douze ans après il de N.S. s'adressa à Hermogène, Evêque d'une saine doctrine & d'une sainte vie, qui lui donna l'ordination, sur ce qu'il présenta une Confession de foi Orthodoxe. Après le décès d'Hermogène il se retira environ l'an 341. vers Eusébe de Constantinople, défenseur de l'impie doctrine d'Arius. Il fut aussi le Maître d'Aèce le plus impudent ennemi de la Divinité du Fils de Dieu. Depuis, venant dans son païs, il cacha son détestable sentiment sous l'ambiguité de certaines paroles qui pouvoient recevoir un bon sens: *a* ce qui le fit recevoir Evêque de Sébaste en Arménie. Il se trouva en suite au Concile d'Ancire, & il fut l'un de ceux qui en composèrent les Canons. L'an suivant il fut aussi à celui de Seleucie, où feignant d'être seulement demi-Arien, il fut de ceux qui condamnerent Acace & Eudoxe. Ce qui fut cause que le Concile de Constantinople, *b* où Acace & Eudoxe dominoient l'an 359. confirma la Déposition qui avoit été faite d'Eustate au Synode de Mélitène en Arménie, & le chassa de son Eglise. Se voyant ainsi déposé & dépossédé de son Siege par les Ariens, *c* il eut recours aux Evêques du Concile de Lampsaque & aux autres Evêques d'Orient qui approuvoient ce Concile, & il sût si bien se déguiser envers eux, qu'ils le députerent avec Silvain & Théophile pour aller vers Libère & les autres Evêques de l'Occident; qui voyant que la Confession, qu'il leur présentait écrite & signée de sa main, étoit Orthodoxe, *d* lui donnerent des lettres pacifiques, par lesquelles ils le reconnoissoient pour leur Confrère & pour un Evêque sain en la foi. C'est pourquoi S. Basile dit, *qu'il remporta de Libère une lettre qui le rétabliroit.* Avec cette lettre de Libère & celle des autres Evêques, qu'il présentait au Concile de Thyane, les Evêques voyant, que conjointement avec ses deux Collègues Députés, il avoit exécuté les choses selon leur gré, ils le rétablirent dans sa charge d'Evêque, dont il avoit été déposé par les Sinodes

a Athan. ad Solit. p. 812.

b Soer.

1.2.c.43.

Soz.

1.4.c.24.

c Basil.

Ep. 79.

d Soz.

1.6.c.11.

Epist.

74.

précédens, & le remirent en possession de son Evêché de Sébaste. Mais ensuite il retourna à son borbier de l'hérésie Arienne, parce qu'il la voioit favorisée & autorisée par l'Empereur Valens. De plus, il se joignit à Eunome pour combattre la Divinité du S. Esprit, & ainsi demeura en son Evêché jusqu'à sa mort.

Il tomba de la grêle cette année à Constantinople & ailleurs, d'une grosseur prodigieuse & si extraordinaire, que quantité de personnes qui étoient aux champs, en furent assommées, sur tout dans la Cappadoce. Une grande famine s'en ensuivit, non seulement dans les provinces où la grêle étoit tombée, mais aussi dans la plupart de celles de l'Orient. Plusieurs remarquerent que ces fleaux étoient des signes de la juste colère de Dieu, de ce que les Ariens avoient fait chasser grande quantité d'Evêques & de Prêtres Orthodoxes hors de leurs Eglises. Dieu les fortifia dans leurs épreuves, & suscita de fidèles Pasteurs, qui, nonobstant la persécution, défendirent courageusement la vérité contre l'erreur. Il y eut entr'autres S. Grégoire, qui importuné des plaintes que le peuple de Nazianze faisoit de son absence, & pressé par son Père de le venir soulager en sa vieillesse, revint du desert pour être Coadjuteur de son Père, sans avoir encore néanmoins le titre d'Evêque. Il fit un grand fruit en cette Eglise pour fortifier les fidèles contre l'hérésie Arienne. Il crut être fort à propos pour la gloire de Dieu & pour le soutien de la vérité, de tirer aussi son cher Compagnon de la solitude où il se plaisoit. *a* Il lui en écrivit, & fit aussi qu'Eusébe de Césarée en Cappadoce, le conjura de quitter son desert pour venir assister l'Eglise de Dieu contre les efforts de ses ennemis. Basile se laissa vaincre à cette nécessité & à la priere de ses amis, & retourna à Césarée de Cappadoce, où il servit beaucoup pour la défense de la foi. Ces deux grands hommes, Grégoire & Basile, avoient été long-tems Compagnons d'étude & de profession, & étoient joints par une étroite amitié &

par

An 367 de N.S. par une conformité de mœurs. Ils avoient étudié ensemble à Athènes & s'y étoient fait admirer. Basile en sortit pour aller visiter les Moines d'Egypte, de Palestine & de Syrie. Ensuite, il fut ordonné Prêtre par Hermogène de Césarée. Après lui Eusébe fut établi en sa place. Les Moines furent fâchez de ce qu'on n'y avoit pas plutôt mis Basile leur Maître, & exciterent une grande division dans l'Eglise. Pour l'apaiser, Basile quitta la ville & se retira dans une solitude qu'il choisit au bord du fleuve Iris, qui se rend dans le Pont Euxin. Grégoire ne manqua pas de l'y suivre, où ils demeurèrent quelques années ensemble en grande réputation de doctrine & de sainteté, jusqu'à ce qu'ils en furent retirez pour aller, comme nous venons de dire, l'un à Nazianze, & l'autre à Césarée. Tous deux furent d'illustres défenseurs de la vérité par leurs prédications & par leurs écrits. Saint Basile est aussi fort célèbre pour la charité qu'il a exercée envers les pauvres. Car la famine étant fort grande dans plusieurs provinces & particulièrement dans la ville de Césarée de Cappadoce, où il n'étoit encore que simple Prêtre, il nourrit tous les pauvres, tant en leur distribuant tout son bien, qu'en incitant par son exemple & par ses exhortations les riches à ouvrir leurs greniers pour sustenter les indigens; de sorte que par ce moyen ils furent conservez en vie: comme on le peut voir dans Grégoire de Nazianze & dans Grégoire de Nyse, dans l'Oraison que chacun a faite à la louange de S. Basile. Voiez aussi les Oraisons du même Grégoire de Nazianze sur la plaie de la grêle & sur sa retraite, qui véritablement sont des pieces d'éloquence & de piété.

Valentinien fit élire son fils Gratien Auguste. Gothofr. Chro. Cod. L'Empereur Valentinien étant à Amiens vers le commencement de l'année, y eut une grande maladie qui fit douter qu'il en pût relever; & il y en eut plusieurs qui parloient déjà de faire un autre Empereur. Ce qu'ayant sù après être guéri, par l'avis des principaux de son armée; Theod. Amm. l. 27. p. 367. Zof l. 4.

a il fit proclamer Auguste, son fils Gratien, quoi qu'il n'eût pas encore douze ans. * Toute l'armée témoigna l'agrément. Valens même ne le trouva pas mauvais, parce qu'il n'avoit point de fils, mais seulement deux filles. Après cela, il y eut des Loix faites au nom des Empereurs Valentinien, Valens & Gratien, adressées b à Vivence, Préfet de la ville, c l'une ne portant défense de condamner & de tirer les criminels Chrétiens au jeu des Gladiateurs, d & l'autre qui ouvroit les prisons & donnoit la liberté à tous les prisonniers & à tous les criminels, à cause de la Fête de Pâque qui avoit été célébrée avec une grande solennité, que néanmoins les sacrilèges, les criminels de lèse-Majesté, les sorciers, les Nécromanciens, les adulteres & les meurtriers étoient exclus de cette grace. Les mêmes Empereurs dans les années suivantes, firent encore plusieurs autres loix pour le bien public, lesquelles se lisent dans le Code Théodosien; comme, Que les vierges sacrées, les orphelins & les veuves, ne fussent point sujetes au tribut qui se levoit sur chacun par tête; Que dans les jours de fêtes les Chrétiens ne pussent pas être assignez par les Exacteurs publics; Que les Evêques prissent garde que les Marchands ne vendissent point leurs denrées à un prix excessif; Qu'on n'enseignât en aucun lieu l'art Magique, qu'on apeloit Mathématique. Ils firent aussi des Loix pour remédier à ce qu'il y en avoit plusieurs, qui étant riches se faisoient Clercs, pour s'exempter des charges publiques auxquelles les Clercs n'étoient pas sujets, & pour vivre plus à leur aise.

La guerre se renouvela cette année en Angleterre, par le moyen des Pictes & des Usses. S 3 Antiq. Brit. p. 588.

* Il n'en avoit que huit & quelques mois, selon d'autres, étant né en 359. le 18. d'Avril, selon Idace, ou le 23. de Mai, selon la Chronique d'Alexandrie; & cela s'accorde à Socrate & à Sozomène, qui ne lui donnent que 24. ans lors qu'il fut tué en 383. an 367. Soer. l. 5. c. 11. Soz. l. 7. c. 13.

An 367. de N.S. Aldat. Fait. Chro. Hier. & Alex. Socr. l. 4. c. 11. Loix des Empereurs. Gothofr. Chro. Cod. Theod. p. 82. 83. Cod. Theod. lib. 2. tit. 4. leg. 8. dlib. 9. tit. 38. l. 3. 4. Cod. Theod. l. 10. 3.

Valentinien fit élire son fils Gratien Auguste. Gothofr. Chro. Cod.

An. 367. des Ecoſſois qui y firent de grands rava-
de N.S. ges: Théodoſe (le Père de Théodoſe le
Grand) qui y commandoit de la part de
l'Empereur, les rechaffa dans leurs limi-
tes, & laiffa deux Gouverneurs pour te-
nir en bride ces Inſulaires.

Mort de Libère * La Chronique de S. Jérôme & le
Libère Evêque de Rome, auquel Damafé ſuccéda.
Damas. Pontif. R.
Prêtre Marcellin mettent la mort de Li-
bère Evêque de Rome en l'année 366.
le 24. de Septembre. Mais le Cardinal
Baronius & le Jéſuite Petau la raportent
à celle-ci, le 9. de Septembre, après
qu'il eût tenu le ſiege quinze ans & qua-
tre mois. † En deux ordinations qu'il
fit au mois de Décembre, il ordonna 19.
Evêques, 18. Prêtres & 5. Diacres.

Ruf. 1.2.c.10. Hier. Chro. Il y eut un grand ſchiſme & un grand maſ-ſacre à ſon élé-ſtion.
Amm. Marcel. 1.27.c.3.
Hift. 1.2.c.10.
Cela excita une horrible rédition, dans
laquelle les partiſans de Damafé, qui ſur-
paſſoient l'autre parti en forces & en moi-
ens, livrerent un ſi rude combat, qu'il y
eut juſqu'à 137. perſonnes tuées ſur la
place. Le Préfet de la ville, nommé Vi-
vence, ne pouvant apaiſer la ſédition,
fut contraint de ſe retirer aux faux-bourgs:
de forte que Damafé ſe fit recevoir par
force; parce, dit le Pontifical, que la plus
forte & la plus grande multitude fut de ſon
côté. Et Rufin dit, qu'il en arriva une
ſi grande ſédition, & même une ſi grande
guerre, les uns ſoutenant Damafé, & les au-

Hier. Chro. Oros. 1.7.c.32. Bucher. Hift. Belgic. p. 349. §. 1.
* St. Jérôme remarque ſur cette année,
qu'en Artois il tomba du ciel de la laine mê-
lée avec l'eau de la pluie. Oroſe ajoûte que
c'étoit une véritable laine. Bucherius affû-
re qu'on en garde encore aujourd'hui à Ar-
ras, où on l'apelle de la manne.

Pagi, an. 367. §. 4. Fleuri,
† Selon d'autres il ne l'a tenu que qua-
torze ans, trois mois & quelques jours.
Hift. Eccl. 1. 16. c. 8. Tillem. Mem. Eccl.
to. 6. 2. part.

tres Urſicin, que les lieux d'oraifon même An 367.
furent remplis de ſang humain. Platine de N.S.
Bibliothécaire & Secrétaire du Pape dit, Platin.
que Damafé fut élu par ceux de ſa faction de Vit.
avec un grand carnage de part & d'autre, Pap.
l'élection ne ſe faiſant point par la liberté
des ſuffrages, mais par la violence des armes.
Ammien Marcellin hiftorien Païen, qui 1.27.c.3.
étoit du même-tems en raporte ainſi l'hi- p. 361.
ſtoire, Damafé & Urſicin enflammez d'un
deſir plus qu'humain de ravir le ſiege Episco-
pal, partageant les aſſections du peuple, dé-
batirent fort aprèment entr'eux à qui l'em-
porteroit, & leurs partiſans en vinrent juſ-
qu'aux meurtres: de ſorte que Vivence ne
ſe ſentant pas aſſez fort, ni pour les corri-
ger, ni pour les adoucir, fut contraint par
la grande force à ſe retirer de la ville. Dans
ce combat, Damafé eut le deſſus par l'éſort
du parti qui le ſoutenoit. Et il eſt certain
que dans la Baſilique de Sicine, où ſe fait
l'Assemblée du ſervice Chrétien, furent trou-
vez un jour 137. corps morts; & que long-
tems durant on eut bien de la peine d'apaiſer
cette populace enragée. Il ajoûte, En Descrip-
tion de la ville, je ne trouve point étrange que ceux l'état de
qui ont de l'ambition, emploient toutes l'Evêche
de Rome.
leurs forces pour obtenir ce qu'ils deſirent,
parce qu'étant parvenus à ce degré, ils ſont
aſſûrez d'être enrichis des ofrandes des Da-
mes, d'aler en caroffe vêtus ſplendidement,
& de faire ſi bonne chère, que leurs tables
ſurpaſſent celle des Rois.

Voilà comment cet Auteur décrit la
conduite de l'Evêque de Rome dès ce
tems-là. De là vient que Prétéxtat Paï-
en, qui fut Préfet de la ville l'année
ſuivante, diſoit, au raport de S. Jérôme, Epift.
me, faites-moi Evêque de la ville de Rome, 61.
& je ſerai auſſi-tôt Chrétien.

Le même Saint, qui voioit toute cette
pompe & tout l'orgueil de l'Evêque
& de ſon Clergé du tems de Sirice qui
a ſuccédé immédiatement à Damafé, en
écrivait ainſi à la veuve Marcella. Li Hier.
l'Apocalypse de S. Jean & regarde ce qui y Ep. ad
eſt chanté de la femme vêtue de pourpre, du Marcel.
blaſphème écrit ſur ſon front, des ſept mon-
tagnes, de pluſieurs eaux, de la ſortie hors
de

An 368 de N. S. de Babylone: Là est véritablement la sainte Eglise, là sont les trophées des Apôtres & des Martirs, là est la vraie confession de Christ, & la foi prêchée par l'Apôtre. Mais là aussi est l'ambition & la puissance. Et dans sa Préface sur les livres de Didyme touchant le S. Esprit, il dit encore, Quand je conversois en Babylone étant habitant de la Paillarde-vétue d'écarlate, vivant selon le droit des Romains, je voulus dire quelque chose du S. Esprit, & dédier le Traité que j'en avois fait au Pontife de la Ville. Mais voilà que cette marmite qui se voit en Jérémie derrière le bâton du côté d'Aquilon, commença à bouillir, & le Sénat des Pharisiens à crier ensemble, & il n'y eut Scribe même contrefait de toute cette faction d'ignorance, qui à l'envi ne conjurât contre moi. S. Basile se plaint aussi fort de cet orgueil en plusieurs lieux, comme on le pourra voir en l'an 370. Ceci m'a semblé remarquable, pour faire voir combien l'Evêché de Rome étoit opulent dès ce tems-là, combien il étoit brigué, & combien l'orgueil, odieux à Dieu & aux hommes, y dominoit, & la fuite de l'histoire nous en fournira encore plusieurs exemples.

Idat. L'An 368. de N. S. le 5. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Valentinianus Aug. II. & Valens Aug. II. Cicl. Sol. 13. & Lun. 8. le 1. de Damase.

L'Empereur fait chasser Ursin de Rome avec tous ses adhérens. Libel. Marc. & Faust. Ap. Baron. an. 368. Rescr. ap. Bar. an. 371.

Valentinien averti de la sédition arrivée à l'élection de Damase, & qu'elle continuoit, écrivit à Prétextat, Préfet de Rome, en faveur de Damase, & pour faire chasser Ursin de la Ville avec tous ceux de sa faction, leur permettant seulement d'habiter par tout où ils voudroient, excepté dans la ville de Rome, afin, dit le Rescrit Imperial, qu'il sembleroit qu'ils voiageoient en pais étranger, plutôt que d'être envoieés en exil. Mais bien-tôt après, il leur permit par un autre Rescrit de retourner dans la ville; à condition toutefois que s'il arrivoit le moins

de trouble à leur sujet, il n'y auroit plus de pardon pour eux, & qu'ils encouriroient un plus rude supplice. Quand ils se virent rétablis, ils commencerent à faire leurs assemblées dans les faux-bourgs, puis qu'ils ne les pouvoient faire dans la ville, & refuserent de communiquer avec Damase; ce qui entretint le Schisme.

Les Donatistes continuoient toujours le leur en Afrique. Après la mort de Donat leur Hérésiarque, ils élurent Cæcilius pour leur Chef, & après lui Lucius; Parmenien lui succéda qui fut Evêque dans Carthage. Il y fit tenir un Synode composé d'Evêques de son parti contre Ticonius, qui y fut condamné. Il étoit de la même secte de Donat, mais il ne s'accordoit pas avec lui sur le principal point de leur créance. Car il ne renfermoit point l'Eglise, comme les autres, dans la communion des Donatistes & dans un seul coin de l'Afrique; mais il l'étendoit aussi ailleurs & par tout le Monde, & il avoit écrit des livres sur ce sujet. Cela fut cause qu'il fut condamné comme hérétique & excommunié par le Synode assemblé par Parmenien. Cela néanmoins ne le fit point revenir dans le giron de l'Eglise Catholique, mais il continua en son Schisme. Parmenien aussi en ce tems, pour se signaler, écrivit des Traitez impertinens & calomnieux contre les Orthodoxes & contre leurs Evêques, qui s'offrirent à entrer en dispute publique contre lui. Mais sentant la faiblesse de sa cause, il le refusa, & prit pour prétexte, que vû que les Catholiques étoient souilleés, & qu'il n'y avoit que lui & ceux de sa secte qui fussent saints, il ne pouvoit avoir aucune communication avec des impurs.

S. Optat Evêque de Milève en Numidie, écrivit contre lui sept livres que nous avons encore, qui sont pleins de doctrine & de piété, & qui font voir qu'Optat étoit un excellent serviteur de Dieu. Dans ces livres, il représente fort au long l'histoire du schisme des Donatistes, & dans le 6. livre, il fait voir les sacrilèges & les méchancetez horribles qu'ils

An 368. de N.S. Libel. Marc. & Faust. Sinode des Donatistes où Ticonius est condamné.

Optat de Milève écrit contre eux. Hier. de Script. Eccl. c. 110.

An 368. qu'ils commirent, principalement au de N. S. tems que l'Empereur Julien leur envoya un Rescrit, par lequel il permettoit leurs Leurs méchan- cetez. a Optat. 1. 2. assemblées. *a* Que de là ils prirent occasion d'exercer des inhumanitez incroyables en plusieurs endroits de l'Afrique, contre les Evêques, les Prêtres, les enfans, les femmes grosses, les vieillards, & contre toute sorte de personnes fidèles. *b* Qu'ils contraignirent les Vierges sacrées à faire pénitence publique, & *c* que même quelques Evêques d'entr'eux les violèrent. Qu'ils donnerent la sainte Eucharistie à leurs chiens, qui en devinrent enragez, & qui se jetterent sur leurs Maîtres & les mordirent. *d* Qu'ils rompirent les Calices où l'on avoit abrûvé le peuple du sang du Seigneur, & les fondirent en lingots pour les vendre à des Païens, qui en firent des vases pour encenser leurs idoles. Qu'ils violèrent les sacrez autels: *Qu'en de certains lieux, e* dit Optat, *l'abondance du bois les a portez à les rompre, qu'en d'autres la disete ou la rareté les a obligez à les racler, & qu'en d'autres encore la honte en partie leur a fait ôter, & qu'en d'autres ils avoient chauffé leur eau avec les pieces de ces Autels.* C'est-à-dire, que comme les Autels étoient de bois, ces Donatistes les avoient rompus & mis en pieces pour les brûler & en chauffer leur eau, où il y avoit abondance de bois: mais qu'ou il y en avoit disete, ils s'étoient contentez de les racler, afin de les garder pour eux; parce que le bois valoit de l'argent, ou bien que les aiant ainsi raclez & gardez, ils les avoient ôtez de la vûe du monde, parce qu'ils avoient honte de s'en servir, de peur qu'on ne crût qu'ils eussent quelque communion avec les Catholiques dont ils s'étoient séparéz. Peu après encore, *f* Optat enseigne que ces mêmes Autels faits de bois étoient couverts d'un linge. Sur ceci il ne fera pas mal à propos de faire une petite digression sur les Autels, dont les anciens Chrétiens se servoient. Il n'y a personne qui ne sache que tous les Autels de l'Eglise Romaine maintenant sont de pierre, suivant l'Ordonnan-

De la matiere

ce qui se trouve au Missel Romain, en An 368. ces mots, *l'Autel sur lequel se célèbre le sacré & saint sacrifice de la Messe doit être de pierre, & doit être consacré par l'Evêque.* ^{de N. S. des Autels.}

Cependant, il est certain que J. C. a institué & célébré la Sainte Eucharistie, non sur un Autel de pierre, mais, ou sur un tapis, comme c'étoit la maniere ordinaire des Orientaux de prendre leurs repas étant couchez, ou sur une table ordinaire, sur laquelle on prenoit le repas: Ses Disciples l'ont ainsi pratiqué, lors qu'ils aloient rompre le pain, c'est-à-dire, administrer ce S. Sacrement *de maison en maison*, comme nous le lisons au Livre des Actes. S. Paul nous l'enseigne aussi, quand au X. chap. de la 1. aux Corinthiens, il nous parle *de la Table du Seigneur*: L'Eglise des trois premiers siècles est ainsi servie de Tables de bois & non d'Autels de pierre en l'administration de l'Eucharistie: de là vient que les Païens lui reprochoient qu'elle n'avoit point d'Autels materiels, ce que les Chrétiens ne nioient point. Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à le prouver, vû que le Bréviaire de Rome sur le 9. de Novemb. en la 6. leçon, nous dit *que depuis S. Pierre jusqu'à Sylvestre on faisoit le service divin sur un Autel de bois, & qu'en mémoire de cela l'on garde encore à Rome dans la Baslique de Latran l'Autel de bois, sur lequel tous les Evêques avoient fait le service divin depuis S. Pierre jusqu'à Sylvestre, qui est entré au Siege de Rome l'an 315. & que le même Sylvestre ordonna que depuis on ne fit plus d'autres Autels que de pierre.* Je ne sai si cette ordonnance a été observée à Rome depuis ce tems-là, & il est plus vrai-semblable que celle de Sylvestre est supposée: mais il est certain qu'au moins il y a eu quantité d'Eglises qui ne l'ont point gardée, & entr'autres celles d'Afrique, comme il paroît par ce que nous venons de rapporter de S. Optat. S. Augustin de même parle de Maximien Evêque de Bagaia, qui fut tué par les cruels Donatistes avec le bois d'un Autel qu'ils avoient rompu. S. Athanase aussi dans le ^{Contr. Cref-con. 1.3.c.43. Ath. ad Solit. Traité}

An 368. *Traité qu'il écrit aux Solitaires, dit ex-
de N.S. pressément qu'à Alexandrie la Table Eu-
charistique étoit de bois. Synesius de même
Evêque de Ptolemaïde, dans le siecle
suivant, représente la Table sacrée com-
me pouvant être portée d'un lieu en un
autre: ce qui ne peut convenir propre-
ment qu'à une Table de bois. Le pre-
mier endroit où l'on trouve qu'il est or-
donné de se servir seulement d'un Autel
de pierre, est au Canon 28. du Concile
particulier d'Epaune, tenu l'an 517. Ce
qui fait voir qu'il y avoit encore alors
des Eglises en France, qui en usoient au-
trement. Je ne veux pas dire qu'on ne
se servît point d'autels de pierre avant ce
tems-là; car je sai qu'il y en a des exem-
ples auparavant: mais je dis que la cou-
tume plus ordinaire du quatrieme siecle,
& d'une partie du cinquieme, étoit d'a-
voir des autels de bois, ou des tables,
suivant ce qui avoit été pratiqué dans les
premiers siecles. De plus, la Table Eu-
charistique n'étoit pas faite en forme d'Au-
tel, mais plutôt en forme de Table où
l'on prend ses repas. Car des hommes
se pouvoient mettre dessous tout de leur
long; ce qui ne se pourroit pas faire sous
un Autel de la maniere que la plupart,
au moins, sont bâtis aujourd'hui. Socra-
te recite que S. Alexandre Evêque de
Constantinople prioit en larmes étendu sur
son visage sous la Sainte Table, & Rufin
raportant la même histoire dit, sous l'Au-
tel. Et Sozoméne dit que l'Eunuque
Eutrope, cherchant un asile assuré dans
l'Eglise, s'étoit couché sous la table sacrée.
C'est ainsi qu'avoit fait Maximien, dont
nous venons de parler, qui fut assommé
avec le bois de l'autel sous lequel il s'étoit
refugié. dit, S. Augustin.*

Autel & Table du Seigneur sont une même chose, & pourquoy elle est nommée Autel.
Au reste, bien que la Table sur laquel-
le on célébroit l'Eucharistie fût souvent
apellée Autel, les Anciens Docteurs ne
laissoient pas de la nommer aussi indiffé-
remment Table Eucharistique, Table My-
stique, Sainte ou Sacrée Table, Divine Ta-
ble, comme les exemples en sont fort fré-
quens; de là vient que nous venons d'en
voir trois. Et on l'apelloit Autel, non
Tom. III.

parce qu'on crût que ce fût un Autel pro-
prement ainsi nommé, sur lequel on ofrit
un vrai, réel & propre sacrifice propi-
tiatoire: mais à cause des oblations, ou
ofrandes & sacrifices Eucharistiques, E-
vangéliques & spirituels, dont nous au-
rons occasion de parler en l'année 418.
Retournons maintenant à l'histoire.

Les Empereurs étoient fort ocupez
contre les ennemis de l'Empire. *Exploits
de guerre des Empe-
reurs.* Valens sortit de la Mœsie pour aller contre
les Gots, & essaya de passer le Dauube
pour les chasser: mais ne le pouvant, il
fut contraint de se retirer à Martiano-
pole. *a Amm. l. 27. c. 5.* Valentinien fut plus heureux, car il
repoussa les ennemis. *b id. l. 28.* Theodose, qu'il
avoit envoyé pour Lieutenant en Angle-
terre, y domta les rebelles & tint toute
l'île en repos. Mais comme Valenti-
nien étoit occupé à une expédition dans
les Gaules, il y eut un Chef Aleman
nommé Randon, qui aiant eu avis que
la ville de Maience étoit sans garnison,
la surprit avec des troupes qu'il avoit ra-
massées, pendant que les habitans qui é-
toient Chrétiens, vaquoient à la célé-
bration d'une fête solennelle, la pilla, &
emmena prisonniers tous ceux qui y étoi-
ent, tant hommes que femmes avec les
petits enfans. Les Romains en étant a-
vertis, s'en vengerent sur d'autres Ale-
mans qu'ils pillerent, & sur Vithicabe
leur Roi qu'ils firent mourir. Valenti-
nien s'avança aussi dans leur pais, & après
y avoir fait quelques exploits avec son fils
Gratien & avec un de ses Lieutenans
nommé Sebastien, il se retira l'hiver à
Trèves. *Chro. Cod. Theod.*

Le 11. d'Octobre, il arriva un si ter-
rible tremblement de terre en Bithynie,
que

T
l. 4. c. 11. Idat. Fast. Chro. Alex.

* Il fit cette année une loi, entre autres,
datée du 30 Janvier, qu'il adressa à Pré-
fet de Rome, par laquelle il ordonne
que dans chacun des 14. quartiers de
Rome, il y aura un médecin entretenu
par le public pour prendre soin des
pauvres; & que quand il en faudra
nommer quelqu'un, il sera choisi par
les autres, dont le sentiment sera
mandé à l'Empereur. *Cod. Theod. lib. 13. tit. 3. leg. 8. Till. Hist. des Emp.*

An 368. que la ville de Nicée en fut ruinée. Pres-
de N.S. que tous ses habitans en furent acablez.
Césaire, frère de Grégoire de Nazianze,
en fut miraculeusement préservé avec
* Socr. peu d'autres. a Quelque tems après,
Ibid. une grande partie de Germe, ville de
l'Hellespont, fut aussi détruite, par une
semblable calamité. Ces prodiges, qui
étoient des marques certaines de la colé-
re de Dieu, ne toucherent point le cœur
de l'Empereur Valens, ni d'Eudoxe,
Evêque de Constantinople, pour les faire
r'entrer dans le chemin de la vérité
& de la piété: au contraire, ils se mon-
trèrent de jour en jour plus cruels contre
les Evêques & les Prêtres qui ne con-
fentoient point à leur impiété; ils en fi-
rent mourir quelques-uns, & firent ban-
nir les autres. Il n'y eut qu'Athanase,
Basile & Grégoire excellens défenseurs
de la Divinité éternelle du Fils de Dieu,
qui par sa Providence, ne furent point
chassez de leurs Eglises.

Idat. *L'An 369. de N. S. le 6. de Valen-*
Fast. *tinien & de Valens. * sous les Con-*
&c. *suls Valentinianus Nobilissimus*
Baron. *puer & Sextus Aurelius Victor.*
Pagi. *Cicl. Sol. 14. & Lun. 9. le 2. de*
Damase.

Valenti- **V**alentinien voiant que les Alemans
nien fait passaient souvent le Rhein pour fai-
faire des re des courses dans les Gaules, fit faire des
forts sur tours, des forts & des châteaux depuis
le Rhein. Amm. l. 28. p. 392.

Pagi. * Valentinien qui fut Consul en cette au-
an. 369. née 369. à qui plusieurs Fastes donnent le
§. 1. titre de très-noble enfant, & qui n'y est
Tillem. point qualifié Auguste, n'est pas un simple
Hist. des particulier, & un Julius Felix Valentinianus
Emp. Comte des domestiques, comme plusieurs
l'ont crû après Onuphre; mais c'est le fils
de Valens qui n'avoit pas encore trois ans.
Et Victor Collegue de ce Valentinien, n'est
pas Aurele Victor célèbre Historien, ainsi
que Baronius l'a pensé avec le même Onu-
phre; mais le Général Victor très-fameux
alors en Orient: Tout cela paroît par un
The- discours que Themistius adressa au premier
mist de ces Consuls au sujet de son Consulat.
Or. 9.

le pais des Rhétiens (qui sont les Grifons) An 369.
& de là prenant tout le long a du Rhein de N. S.
jusqu'à la mer, pour couvrir les Gau- a Bu-
les de ce côté-là. Il passa même le Rhein cher.
& s'avança dans l'Alemagne, où il fit Hist.
bâtir à l'embouchure du Necre dans Belg.
le Rhein, une forteresse * qui incom- p. 353.
modoit fort les Alemans, & qui les §. 2.
porta à supplier l'Empereur de leur ôter
cette épine du pié, & ne le pouvant ob-
tenir par leurs prieres, ils surprirent la
forteresse & la rasèrent. Pendant que
Valentinien étoit occupé sur les frontié-
res de l'Empire, b il envoya des Rescrits b Chro.
à Olibrius Préfet de Rome (auquel il Cod.
donne de grandes loüanges pour ses ver- Theod.
tus politiques) & à Eginace son Lieute- p. 83.
nant, pour faire reprimer les Schismati- Cod.
ques qui suivoient Urfin, qui continuant Theod.
à faire leurs assemblées suivant la permis- to. 6.
sion qui leur avoit été donnée, étoient p. 317.
cause de beaucoup de divisions & de tu- Et éloi-
multes dans la ville. Pour les empêcher, gne de
l'Empereur envoya ordre à Olibrius de Rome les
commander à ceux de la suite d'Urfin de secta-
ne point faire leurs assemblées plus près d'Urfin.
de la Ville que de vingt miles. Quoi Baron.
qu'Olibrius fit tout ce qu'il put pour an. 369.
exécuter la volonté de l'Empereur, ces Libel.
& Faust.
opiniâtres ne laisserent point de traver-
ser Damase. Ils l'acusèrent même d'a-
dultere, dont il fut abîous dans un Si-
node de 44. Evêques, qui chasserent
hors de l'Eglise les Diacres Castorius & Damas.
Concordius qui l'avoient aculé. Mar- Pontic.
cellin & Faustin, Diacres d'Urfin, com-
posèrent aussi des Libelles difamatoires
contre Damase: c'est pourquoy on met
ces Diacres au nombre des Schismatiques.
Après que Valentinien eut rangé les Ale-
mans & reserré leurs courses, il retourna
à Milan, où il séjourna quelque tems. Chro.
Auxence y étoit toujours Evêque, qui Cod.
continuant en ses déguisemens, fit si bien Theod.
qu'il retint l'Empereur en sa commu-
nion.

Cette

* Nommée en latin *Munimentum*, c'est-à-dire Manheim d'aujourd'hui.

An 369. Cette année, Dieu retira à soi Eusé-
 de N. S. be Evêque de Césarée en Capadoce, a-
 près avoir constamment défendu la véri-
 té contre les hérétiques. Basile, qui de-
 puis quatre ans avoit été tiré de son de-
 sert pour assister Eusébe, voyant que le
 Clergé & le peuple jettoient les yeux sur
 lui pour l'élire leur Evêque, s'enfuit une
 seconde fois & se cacha. Les Ariens fi-
 rent tout ce qu'ils purent pour empêcher
 sa promotion. Grégoire de Nazianze le
 Père, étant averti de cette opposition &
 de la repugnance de Basile, & sachant
 combien il étoit nécessaire au troupeau
 d'avoir un tel Pasteur, alla à Césarée non-
 obstant son grand âge, pour se joindre
 à l'Assemblée des Evêques qui y étoient
 allez pour pourvoir cette Eglise, & fit
 tant avec Eusébe de Samosate & les au-
 tres Prélats qui étoient portez au bien de
 l'Eglise, que Basile fut consacré sur le
 siege de Césarée le Dimanche 14. de Juin.
 Du commencement les Ariens lui susci-
 terent des troubles: mais il les surmonta
 & les apaisa par sa douceur, sa patience
 & sa bonne conduite. De plus, il se fit
 aimer & admirer, non seulement de son
 Eglise, mais aussi de tous les Orthodoxes
 qui le connoissoient. Il fut un très-grand
 Défenseur de la vérité contre les Ariens,
 qui possédoient l'esprit de l'Empereur
 Valens. En effet, aussitôt après son or-
 dination, poussé par le zèle de la Mai-
 son de Dieu qu'il voïoit divisée par les
 hérésies, il fit tout ce qu'il put pour la
 réunir. Il en écrivit plusieurs lettres à
 S. Athanase, qu'il consideroit comme le
 Chef & le Conducteur des affaires de l'E-
 glise, pour le prier de s'employer à ce
 grand ouvrage. Il se joignit aussi à Mé-
 léce d'Antioche & à Eusébe de Samosa-
 te pour envoyer des lettres aux Evêques
 d'Occident & les prier d'assister les Egli-
 ses d'Orient en leur calamité, & de leur
 adresser quelques Ecrits pour les conso-
 ler, & quelque Légation de la part d'un
 Synode complet pour affermir les affaires
 de la vraie Religion. Mais S. Basile re-
 connoissant ensuite qu'il étoit difficile
 d'obtenir une légation solennelle de la

part d'un Concile des Evêques d'Occi-
 dent, * il écrivit encore à Athanase d'en
 demander, au moins, une particulière de
 Damase, Evêque de Rome: & pour ce
 sujet, lui envoya Dorothee Diacre de
 Mélece, afin qu'il passât d'Alexandrie à
 à Rome, & tint compagnie à Sanctissime
 Prêtre arrivé d'Occident pour visiter plu-
 sieurs Eglises d'Orient, tirant des lettres
 des principaux Evêques Orthodoxes. Sur
 ces entrefaites, Valens fit redoubler la
 persécution, dont nous aurons à parler
 dans l'année suivante. Nous aprenons
 par le Livre que S. Athanase a écrit aux
 Evêques d'Afrique, que Damase assem-
 bla à Rome un Concile de plusieurs E-
 vêques, où ils excommunierent Ursace &
 Valens & ceux qui suivoient leurs senti-
 mens. Mais on n'y parloit point d'Au-
 xence, qui triomphant de la victoire qu'il
 publioit avoir obtenue sur S. Hilaire, in-
 sultoït à ceux qui lui avoient été contrai-
 res, & répandoit son venin par tout où
 il pouvoit, & particulièrement dans l'Il-
 lyrie, où il faisoit recevoir pour Ortho-
 doxes les Confessions de foi qui avoient
 été composées par les Ariens à Rimini &
 dans la Thrace. Cependant le Concile
 de Rome n'avoit osé l'excommunier, de
 peur d'irriter, sans doute, Valentinien
 qui étoit entré dans sa communion. S.
 Athanase aiant assemblé les Evêques qui
 dépendoient de lui, en écrivit à Dama-
 se, se plaignant de cette connivence.
 Il y a de l'apparence que ce fut à cette
 occasion que l'Evêque de Rome y fit as-
 sembler un autre Concile, composé de
 quatre-vingts dix Evêques, tant d'Italie
 que des Gaules, qui écrivirent une let-
 tre, dont le titre est, *Damase, Valère*
 * & les autres Evêques assemblez à Rome
 en Concile, aux frères bien-amez Evêques
 qui sont en l'Illyrie, Salut en Nôtre Sei-
 gneur.

T 2

* Il étoit Evêque d'Aquilée. Remarquez
 qu'aujourd'hui on n'auroit garde d'associer
 aucun Evêque en même rang avec le Pape,
 comme on le met ici. Mais c'est qu'alors
 il étoit seulement tenu pour le premier Evê-
 que en ordre & en dignité entre les autres,

An 369.
 de N. S.
 Ss Basile
 est établi
 Evêque
 de Césa-
 rée à la
 place
 d'Eusé-
 be.
 Greg.
 Naz.
 Or 19.
 & 20.
 Baron.
 an. 369.
 no. 41.

Greg.
 Naz.
 Or. 20.
 Bafil.
 Ep. 48.
 50.
 Il écrit
 plusieurs
 lettres
 pour tâ-
 cher de
 réunir
 l'Eglise.

An. 369.
 de N. S.
 Ep. 52.
 Athan.
 ad A-
 fric.
 p. 94r.
 Concile
 de Rome.
 Baron.
 an. 369.
 no. 34.
 & seq.
 Pagi,
 an. 369.
 §. 5.

Autre
 Concile
 de Rome.
 Theod.
 l. 2. c. 22.
 Soz.
 l. 6. c. 23.
 Pagi,
 an 369.
 §. 7.

An 369. *gneur.* Les Pères de ce Concile con-
 de N. S. damerent, à ce coup, nommément Auxen-
 To. 2. ce & la Confession de foi faite à Rimi-
 Concil. ni, & déclarerent qu'il falloit se tenir
 p. 822. uniquement à celle du Concile de Ni-
 cée. Nonobstant cette condamnation,
 Auxence ne laissa pas de se maintenir dans
 son Evêché de Milan jusqu'à sa mort.
 Ce Concile de Rome donna occasion aux
 Theo- Evêques d'Illyrie d'en tenir aussi en leur
 phan. Chron. pays; où l'on résolut la même chose qu'à
 Theod. Rome. Valentinien envoya les Actes de
 1. 4. c. 8. ces Sinodes à son frère Valens, & des
 9. lettres par lesquelles il le prioit de rece-
 voir ce qui avoit été arrêté dans ces As-
 semblées, & de faire cesser la persécution
 contre les Orthodoxes: mais il n'en vou-
 lut rien faire.

Athalaric. L'Eglise fut affligée d'un autre côté par
 Athalaric ou Athalaric, Roi des Gots,
 Chro. qui commença à paroître en ce tems-là
 Hier. & & à persécuter les Chrétiens qui étoient
 Isid. sous sa domination. Il en fit mourir
 Aug. quantité, & contraignit les autres à se
 Civit. retirer dans les pais sujets aux Romains.
 Dei, Il s'avança aussi avec de puissantes trou-
 1. 18. pes sur les terres de l'Empire, où il fit
 c. 52. de grands dégâts. Ce qui obligea Valens
 Amm. de s'aller opposer à lui, avec une puissante
 1. 27. armée.
 Zof. 1. 4.

Idat. L'An 370. de N. S. le 7. de Valen-
 Fast. tinien & de Valens, sous les Con-
 & c. suls Valentinianus Aug. III. &
 Baron. Valens Aug. III. Cicl. Sol. 15. &
 Pagi. Lun. 10. le 3. de Damase.

Amm. L'Empereur Valens eut une grande
 1. 27. guerre avec Athalaric, & après plu-
 p. 366. sieurs combats, il l'obligea à se retirer
 Zof. & à accepter un Traité de paix, par le-
 1. 4. quel ce Roi étranger jura de ne mettre
 p. 741. jamais le pié sur les terres de l'Empire
 The- Romain. Valens, au lieu de reconnoi-
 mist. tre la victoire que le Seigneur Jésus lui
 Or. 10 avoit donnée, le persécuta en ses mem-
 bres de l'Eglise d'Orient plus qu'il n'a-
 voit encore fait. * Car il publia un E-

Valens * On croit que ceci arriva l'an 367.
 Pagi an. 370. § 3.

dit, par lequel il commandoit à tous les An. 369.
 Gouverneurs des Provinces & à tous les de N. S.
 Magistrats des villes, de chasser de leurs persécutés
 Sieges tous les Evêques que l'Empereur les Evê-
 Constance avoit bannis, & qui y étoient ques Or-
 retournés sous l'Empire de Julien. Cet thodoxes.
 Edit ne fut exécuté que trop exactement, Sozom.
 & fut causé que quantité d'Evêques Or- 1. 6. c. 12.
 thodoxes furent chassés, dispersés & éxi- Eusebe de
 lez. Eusebe de Samosate, renommé pour Samosate
 toute sorte de vertus pastorales, fut de envoyé en
 ce nombre. Aiant sù que l'homme qui Theod.
 venoit apporter l'ordre de l'Empereur pour 1. 4. c. 13.
 le chasser de la ville, y étoit arrivé, il 14.
 l'avertit de ne faire point de bruit, de peur que le peuple, dont il étoit extrême-
 ment aimé, ne le jettât dans l'Euphrate, & qu'on ne lui en imputât la faute: & lui promit qu'il se retireroit doucement sans qu'on s'en aperçût. En éfet, après avoir assisté aux prieres du soir dans l'Eglise, il sortit de la ville la nuit suivante, n'ayant avec lui qu'un de ses serviteurs qui portoit sa Bible & son oreiller, & se mit dans un vaisseau. Le matin, les habitans en étant avertis, coururent après lui, & le supplierent avec beaucoup de larmes de ne point laisser ses brebis exposées à la gueule des loups. Mais ils ne le pûrent fléchir, & il leur opposa le passage de l'Apôtre Rom. XIII. qui commande d'obéir aux puissances supérieures. Voiant qu'il étoit tout résolu de s'en aller, ils lui présentèrent de l'argent, de l'or & des meubles pour subvenir à ses nécessitez dans son voiage & dans son exil. Il se contenta d'en prendre quelque peu de ses plus familiers amis. Après les avoir exhortés à persévérer constamment en la saine doctrine, & les avoir recommandés à Dieu par ses prieres, il partit pour aller aux extrémités de la Thrace, où il étoit relégué. Les Ariens établirent en sa place un nommé Eunome: mais les fidèles de Samosate l'eurent en une telle aversion, que pas un d'eux ne voulut avoir communication avec lui. Ce qui fit qu'il s'en retira volontairement, estimant que ce seroit une folie de demeurer avec des personnes qui lui

Et son Eglise affligée.
 Theod. c. 15.

An 369 de N.S. lui témoignoit une si grande animosité. Lucius, qui fut mis à sa place, ne fit pas ainsi: car voiant qu'on ne l'aimoit pas plus qu'Eunome, il obligea les Magistrats à bannir ceux qui ne le vouloient point suivre. Ce fut pour cette cause qu'il fit reléguer Antiochus, Prêtre, Neveu d'Eusébe, dans l'Arménie, & Evolce, Diacre, dans le desert d'Oasis. Durant ces persécutions, les fidèles de Samosate firent le devoir de Pasteur, car ils soutinrent courageusement la doctrine Apostolique: D'autre côté, leur bon Evêque Eusébe ne demeura pas à rien faire. Car aiant appris que plusieurs Eglises de Syrie, de Phenicie & de Palestine étoient sans Pasteurs, à cause de la persécution de Valens, il y alla en habit de Soldat, y créa des Prêtres & des Diacres, & fit toutes les fonctions d'Evêque qu'il crut nécessaires pour l'édification des Eglises. Et quand il trouvoit des Evêques de même sentiment que lui, qui étoient dénués de leurs troupeaux, il les établissoit sur d'autres qui avoient besoin de Pasteur: croiant que la charité & la nécessité le devoient faire passer par dessus les bornes des Canons Ecclésiastiques, qui défendent aux Evêques d'exercer des fonctions de leurs charges hors de leur Diocèse. Pélage de Laodicée fut aussi relégué en Arabie. * Theodoret raporte de lui que le jour de ses Noces étant au lit avec son Epouse, il lui persuada de garder le Célibat, & de l'aimer, non comme son Mari, mais seulement comme son frère. *b* S. Ephiaphane, Evêque de Salamine en Chipre, ne fut point chassé de son troupeau, soit parce que Valens respectoit sa piété, soit parce qu'il n'étoit pas compris formellement dans les termes de son Edit. S. Athanase voulant aussi y obéir, se retira hors de la ville à la campagne, & s'alla cacher, dit-on, dans le tombeau de son Père, où il demeura quatre mois; parce qu'il craignit qu'on ne lui imputât les maux que pourroit produire la sédition d'un peuple émû pour l'amour de lui; & qu'il étoit averti que le Gouverneur

Pélage de Laodicée.
Bar.
an. 370.
no. 13.
* Hist.
1.4.c.13.
b Hier.
Ep. 61.
c. 2.

S. Athanase se retire pour peu de tems.
Socr.
1.4.c.13.
Sozom.
1.6.c.12.

de la ville & le Général des troupes avoient charge de le faire mourir. En éfet, ces Officiers le chercherent par tout où ils pûrent s'aviser de le trouver: & le peuple voiant cela ne manqua point à s'émouvoir.

Valens en aiant eu avis, écrivit à S. Athanase qu'il pouvoit demeurer tranquile dans la paisible possession de son Eglise. Sozomène dit que l'Empereur fit cela à cause de la grande réputation qu'Athanasé s'étoit aquisé, & par la crainte qu'eut Valens d'irriter son frère Valentinien qui soutenoit la doctrine du Concile de Nicée, ou parce qu'il craignoit que cet Evêque, qui avoit tant d'aprobateurs de sa conduite, & tant d'admirateurs de sa vertu, ne donnât occasion d'exciter quelque tumulte à son sujet, & ne fût cause de quelque changement qui eût tourné au préjudice de l'Etat. De plus, les Chefs de l'Arianisme ne s'apliquèrent pas avec beaucoup de chaleur à le faire chasser d'Alexandrie: parce qu'ils se persuaderent que s'ils agissoient ainsi, ils feroient encore des affaires à l'Empereur & lui donneroient le moien d'entrer en Conférence avec lui, & de l'engager, peut-être, dans son sentiment, ou du moins d'irriter contr'eux l'Empereur Valentinien.

Environ ce tems-là, un de leurs grands fleaux, savoir S. Hilaire, mourut paisiblement dans son Diocèse de Poitiers. Jérôme, dans son livre des Ecrivains Ecclesiastiques, met sa mort dans la cinquième année de l'Empire de Valentinien, mais il vaut mieux la mettre dans la septième, qui est la 370. de N.S. parce que S. Hilaire lui-même, dans son Traité contre les Ariens, raporte une Epître d'Auxence, écrite, dit-il, dix ans après la tenuë du Concile de Rimini. Or ces dix ans expirent en l'année 369. où S. Hilaire écrivoit encore. Il y a donc de l'aparence qu'au moins il a vécu jusqu'à celle-ci. * C'étoit un excellent

Mort de S. Hilaire de Poitiers.
Baron.
an. 369.
n. 22.
Bolland.
to. 1.
15. Jan.

T 3 ccl-

* D'autres prétendent qu'il est mort en 367. fondez sur les témoignages de St. Jérôme dans sa Chronique de l'Editon de Scallegueri, d'Hermanus Contractus, de Marianus Du Pin,

An 369. de N.S. cellent serviteur de Dieu, savant & fort zélé pour la défense de la Divinité éternelle du Fils de Dieu pour laquelle il avoit souffert l'exil & une infinité de peines & de travaux. Il a laissé quantité

Ses E-
crits. de doctes Ecrits, dont le stile est un peu rude & obscur, mais fort & véhément. Les Savans ont remarqué, que principalement dans le dixième livre de la Trinité,

Du Pin, Nouv. Bibl. to. 2. p. 86. il y a des paroles si rudes touchant les douleurs que N S a endurées sur la Croix, qu'à peine les peut on excuser. Il soutient que J. C. en sa mort & passion n'a souffert aucune douleur, mais que seulement il nous a donné sujet de croire qu'en sa passion il a eu quelque douleur, & que les coups ne lui en causoient aucune, non plus que si un trait perçoit l'eau, le feu, ou l'air: & que la vertu du corps de Christ à reçu la violence de la peine sans la sentir. Le même

Du Pin, p. 96. 2. Col. dans ses Commentaires sur S. Matthieu ch. 5. soutient que l'ame est corporelle, disant, *Il n'y a rien qui ne soit corporel en sa substance & en sa création, &c. car les especes de nos ames mêmes, soit qu'elles possèdent leurs corps, soit qu'elles en soient dehors, ont néanmoins une nature dont la substance est corporelle.* Le même sur le Pseaume 119. à la lettre Cimel, enseigne qu'au dernier jour tous les hommes passeront par le feu, & même la Sainte Vierge. Car parlant du Jugement dernier, il dit, *Ce sera alors qu'il nous faudra subir un infatigable feu. Ce sera alors qu'il nous faudra souffrir ces rudes supplices pour purifier nos ames de leurs péchez. Un glaive transpercera l'ame de la Bienheureuse Marie, afin que les pensées des cœurs de plusieurs soient révélées. Puis que cette Vierge, qui a été un vaisseau qui a porté Dieu, viendra à un si sévère jugement, où est celui qui ose desirer d'être jugé de Dieu?* Il nous faut excuser charitablement ces taches dans ce beau visage de S. Hilaire. Il nous a don-

Du Pin, p. 95. 1. Col. nus Scorus, & de Grégoire de Tours. D'ailleurs, Sévère Sulpice dit qu'Hilaire mourut dans sa patrie six ans après y être revenu; & comme il fut rapellé d'exil l'an 360. sa mort par conséquent appartient, dit-on, à l'an 367.

Nouv. Bibl. to. 2. Greg. Turen. l. 1. c. 39. Sulp. Sev. l. 2.

né plusieurs beaux Ecrits qui sont venus An 266. jusques à nous, savoir douze livres de la de N.S. Trinité, deux livres contre l'Empereur Constance, un contre Auxence, un des Synodes contre les Ariens, des Commentaires sur S. Matthieu, l'explication de quelques Pseaumes, & un Fragment sur les choses arrivées à Rimini. Pour les autres livres de S. Hilaire, le Lecteur exact reconnoitra qu'ils lui ont été supposés. Venantius Fortunatus, qu'on dit avoir tenu l'Evêché de Poitiers environ deux siècles après S. Hilaire, a écrit sa vie en deux livres.

Les Evêques Ariens tinrent un Synode en Galatie, où ils déposerent Grégoire de Nisse, frère de Basile, le firent ban- Grégoire de Nisse. Baron. an. 369. no. 65. nir * & mirent en sa place un de leur parti qui n'avoit aucune qualité recommandable. Durant huit ans que ce S. Evêque fut en exil, il alloit errant çà & là pour éviter la fureur de ses ennemis. Mais il laissoit des marques de sa piété & de sa doctrine par tout où il passoit: de là vint que Grégoire de Nazianze le fils, pour le consoler, lui écrivit qu'il imitoit le Soleil qui n'avoit point de repos, mais qui par sa course continuëlle profitoit à tout le monde. En ce tems-là, Dieu retira à soi Théodore Evêque de Nicopole en Arménie. Les fidèles ne vouloient pas souffrir qu'on en éluît un qui ne fût sain & sincere en la foi: les Ariens, qui n'étoient pas en si grand nombre, s'en aperçurent & firent tant par leur ruse, qu'on en choisit un, nommé Phortane, qui fit semblant d'être Orthodoxe pour le faire élire. Mais après qu'il fut établi, les fidèles se séparèrent de sa communion, quand ils eurent reconnu son hypocrisie & son hérésie, ce qui atira la persécution sur eux. Enfin, néanmoins aiant constamment persévéré, Arinthée, Général de l'armée de Valens, & Terence un de ses Lieutenans, leur firent obtenir un Evêque selon leur desir. Sur quoi

* Pagi soutient que ce bannissement n'arriva qu'en 373. An. 369. §. 17.

An 369. de N. S. Socr. 1.4.c.16. Idat. Fast. Hier. Chro. Réponses admirables de Basile à l'Empereur. Socr. 1.4.c.26. Soz. 1.6.c.16. Theod. 1.4.c.19. Greg. Naz. Or. 20. de Laud. Basile.

quoy S. Basile, qui étoit ami de Téréntice, leur écrivit une lettre pour les en féliciter & pour les exhorter à demeurer unis à leur Evêque, parce, dit-il, qu'il n'y a rien de plus puissant contre les attaques des hérétiques & contre la violence des Princes, que l'union du peuple Chrétien avec son Pasteur. Cette année mourut Eudoxe Evêque de Constantinople, qui s'étoit toujours montré cruel ennemi de tous ceux qui souvenoient la Divinité éternelle du Fils de Dieu. Les Ariens élurent en sa place Démophile qui ne valoit pas mieux que son prédécesseur; & les Orthodoxes choisirent Evagre qui reçut l'imposition des mains par Eustate. Valens chassa & envoya en exil tant Evagre, que son Ordinateur: ce qui donna la hardiesse aux Ariens de persécuter les fidèles en diverses sortes. Ils s'imaginèrent que si l'Empereur étoit informé de toutes ces violences & vexations, il ne les souffriroit point; & députerent vers lui à Nicomédie quatre vingts hommes tous Ecclésiastiques, pour le supplier d'avoir pitié d'eux & de les délivrer des furieuses persécutions qu'on leur faisoit. L'Empereur, au lieu de leur faire droit, se mit en colère contr'eux, & commanda au Préfet, nommé Modeste, de les faire mourir. Il lui remontra que l'exécution publique de ce grand nombre de personnes de qualité pourroit exciter une sédition dans le peuple: C'est pourquoi on fit semblant de les envoyer seulement en exil, & pour cet effet on les embarqua. Mais les mariniers eurent ordre de mettre le feu au vaisseau, quand ils seroient en pleine mer: ce qu'ils exécuterent, en se sauvant dans leur chaloupe, pendant que ces illustres Martirs glorifierent Dieu par leur mort. Où l'on peut remarquer, que comme le Prince de ce Monde est menteur & meurtrier dès le commencement, aussi ceux qui suivent l'erreur & le mensonge, exercent d'ordinaire diverses injustices & cruautés contre ceux qui font profession de la vérité. Le Dieu des vengeances ne laissa pas longtemps impunie cette horrible méchance-

té: Car incontinent après il envoya une furieuse famine dans la Phrigie qui dépeupla toute la province. Mais cela n'amollit point le cœur de Valens, au contraire, il s'endurcit comme celui de Pharaon, & se porta à maltraiter les fidèles encore plus qu'auparavant. Pour cet effet, il vint de Nicomédie à Césarée de Capadoce, où les habitans, contre le gré de l'Empereur, avoient élu Basile pour leur Evêque, qui étoit un des plus redoutables ennemis de l'impie Arienne. L'Empereur envoya le Préfet Modeste vers Basile pour tâcher de l'ébranler par des menaces d'exil & de la mort, par des promesses de biens, d'honneurs & de la faveur de l'Empereur, & par toutes sortes d'artifices. Il répondit, ces discours sont bons à faire à de petits enfans qui s'émeuvent de ces choses; mais elles ne touchent point ceux qui sont nourris & instruits dans les saintes lettres, qui ne peuvent souffrir qu'une seule syllabe de la doctrine céleste soit trahie, & qui endureront plutôt toutes sortes de morts pour la maintenir. Quant aux richesses de la terre, je n'en ai point & n'en ai que faire, vû que je demeure au monde, comme en devant sortir tous les jours. Pour l'amitié de l'Empereur, j'en ferois très-grand cas si elle étoit jointe à la piété: mais sans cela, je l'estime pernicieuse. Vous parlez comme un homme hors du sens, lui dit le Préfet, je vous donne jusqu'à demain pour y penser. Je désire, repartit Basile, avoir toujours cette folie; & demain, Dieu aidant, vous ne me trouverez pas être autre qu'aujourd'hui. Valens sachant cette inébranlable fermeté, se résolut de signer le décret de son exil: mais trois plumes se rompirent entre ses doigts, en sorte qu'il n'en put faire un seul trait, & à la quatrième fois un tel tremblement saisit sa main, qu'il ne put écrire & qu'il déchira le papier. Dieu faisant voir par cela qu'il vouloit délivrer son serviteur, & que les plus grands Princes ne peuvent rien sans sa permission. Comme l'Empereur étoit dans ce mauvais dessein de maltraiter Basile,

An 369. de N. S. Socr. 1.4.c.16. Idat. Fast. Hier. Chro. Réponses admirables de Basile à l'Empereur. Socr. 1.4.c.26. Soz. 1.6.c.16. Theod. 1.4.c.19. Greg. Naz. Or. 20. de Laud. Basile. Mort du fils de Valens.

An 370. file, son fils unique nommé Galates tom-
 de N.S. ba fort malade. L'Imperatrice avertit
 Socr. son mari que la nuit elle avoit été trou-
 1.4 c.26. blée de songes, qui lui signifioient que
 Soz cette extrême maladie de son fils étoit
 1.6.c.16. une punition envoyée de Dieu à cause du
 Greg. mauvais traitement qu'on faisoit à Basile.
 Naz. Sur cela l'Empereur le fit venir & lui
 Or. 20. dit, Si la doctrine que tu enseignes est
 véritable, prie Dieu que mon fils ne meure
 point. Basile lui répondit, Si vous
 voulez embrasser ma foi, donner la paix
 à l'Eglise & faire bâtizer vôtre fils par
 des hommes craignans Dieu, il recevra
 la santé. Et voyant que Valens n'en vou-
 loit rien faire, il lui dit, la volonté de
 Dieu soit faite de vôtre fils. En éfet,
 Valens aiant fait bâtizer son fils par des
 Ariens, il mourut incontinent après.
 Modeste demanda encore à Basile, pour-
 quoi il ne vouloit point faire profession
 de la religion du Prince, comme tous
 les autres avoient fait? Parce, répondit
 il, que mon Empereur me le défend.
 Le Préfet admirant son courage, s'écria
 qu'il n'avoit jamais trouvé personne qui
 lui eût parlé avec tant de hardiesse. C'est,
 repartit Basile, que vous n'avez jamais
 parlé à un Evêque: car il vous auroit
 assurément répondu de la même manie-
 re, aiant à soutenir une même cause.
 Dans toutes les autres rencontres nous
 nous soumettons volontiers à tous hom-
 mes, bien loin de nous élever contre un
 si grand Empereur que Valens: mais
 quand il s'agit de l'honneur de Dieu &
 de la défense de sa vérité, nous ne con-
 noissons que Dieu, & nous contons tout
 le reste pour rien.

Valens
va à An-
tioche.
 Amm. Il avoit donné ordre à ses Lieutenans
 1. 29. qu'ils prissent garde à se défendre plutôt
 The- qu'à ataqer. Néanmoins aiant trouvé
 mist. l'ocasion favorable, ils donnerent la ba-
 Or. 11. taille & la gagnerent, & toutes les trou-
 pes ensuite se retirerent dans leurs gar-
 nisons. L'Empereur qui étoit demeure à
 D'où il chaffe l'Evêque
 Antioche, fit tout ce qu'il put pour at-

rer l'Evêque Méléce à sa communion: An 370.
 mais voyant qu'il ne pouvoit rien gagner de N.S.
 sur lui, il le fit sortir de la ville dans un Méléce
 carrosse conduit par un Préfet. Le peu- & l'en-
 ple qui en fut averti, pensa assommer le voie en
 Préfet à coups de pierres: mais Méléce exil.
 l'en garentit en le couvrant de son man- Socr.
 teau. Ce qui n'empêcha point que cet 1.4.c.17.
 excellent Evêque ne fût relégué en Ar- Greg.
 ménie: & ce fut le troisieme exil qu'il Niff.
 souffrit pour la cause de la vérité. Il é- in Me-
 toit tellement aimé des fidèles qui sui- let.
 voient son parti, qu'ils donnoient son Theod.
 nom à leurs enfans, croyant qu'il leur 1.4.c.13.
 porteroit bonheur, & qu'ils avoient son por-
 trait par tout chez eux.

Pendant son exil qui dura près de huit Theod.
 ans, Flavien & Diodore, Prêtres d'une Hist.
 singuliere pieté & d'une profonde érudi- 1.4.c.25.
 tion, avec Aphraate & Julien, surnom-
 mé Sabas, Moines renommez, prirent
 soin de conduire l'Eglise qu'il gouver-
 noit. Car l'Eglise d'Antioche continuoit
 à être divisée en deux partis, dont l'un
 suivoit Méléce, & l'autre Paulin. L'Em-
 pereur ne persécuta point le dernier: par-
 ce, sansdoute, qu'il n'avoit rien à craindre
 de lui ni de son parti, & que, poussé
 d'une humeur fiere & chagrine, il refu-
 soit sa communion à ceux qui quittoient
 les Ariens, ou qui avoient été bâtizez
 par eux. Nous venons de parler de deux c. 26.
 Moines Aphraate & Sabas, dont Theo-
 doret dit des merveilles & en raporte
 des paroles & des actions miraculeuses,
 qu'on peut lire dans cet Auteur, si on
 veut. Valens ne se contenta pas de bannir
 Méléce Evêque d'Antioche, mais il per- Et per-
 sécuta aussi les fidèles de son diocèse qui sécute
 faisoient profession de persévérer en la l'Eglise.
 foi de Nicée, tant dans la ville qu'aux Soz.
 environs: où il y en eut quantité qui fu- 1.6.c.18.
 rent jettez dans la riviere, & d'autres
 mis à mort par diverses sortes de suplices. Il fait le
 D'Antioche, il vint à Edesse de Syrie, même à
 où il y avoit une Eglise qui portoit le Edesse.
 nom de S. Thomas, d'où il chassa l'E- Theod.
 vêque Catholique, nommé Barsès, fort 1.4.c.16.
 renommé pour sa sainteté, l'envoia en 17.
 exil, & en mit un autre à sa place, nom- Socr.
 mé c. 18. 1.4.c.18.
 Soz. 1.6.
 me c. 18.

An 370. mé Loup, défenseur de l'Arianisme: & de N.S. de plus, il fit défense à tous le fidèles qui suivoient la foi de leur saint Evêque, de se plus trouver dans cette Eglise. Ils crurent qu'ils devoient obéir à ce commandement quoi qu'injuste. Mais cela ne les empêcha point qu'ils ne s'assemblent dans un champ près de la ville. L'Empereur voiant cela, se mit en si grande colère contre le Préfet nommé Modeste, de ce qu'il leur avoit permis cela, qu'il lui donna un soufflet, & lui commanda de ne le plus souffrir, & de les faire mourir, s'ils n'obéissent. Ces généreux

*Action
généreuse
d'une
Mère.
Theod.
1.4.c.17.
Soz.1.6.
c.18.*

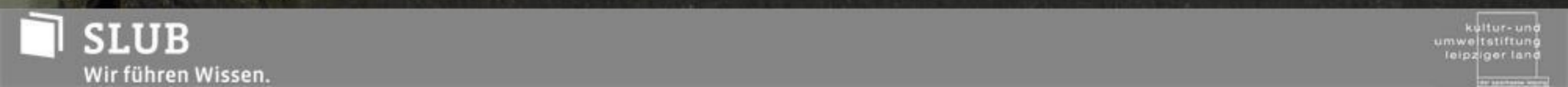
Chrétiens ne laisserent pas de continuer leurs assemblées à l'ordinaire. Et comme le Préfet y acouroit pour les en empêcher, il rencontra une femme qui se hâtoit d'y aller avec un enfant entre ses bras, & lui demanda, où elle couroit si vite, avec son enfant: Elle répondit, Au lieu où j'espère que moi & lui recevrons la couronne du martire pour le nom de Jésus-Christ. Cette courageuse réponse d'une femme, l'étonna si fort, qu'il retourna à Valens la lui rapporter, & fit tant auprès de lui, qu'il ne persista point dans son malheureux dessein de les faire massacrer. Cependant il fit venir les Prêtres & les Diacres de Barsés, auxquels il proposa ou de se joindre à Loup, ou d'aler en exil à une extrémité de l'Empire. Ils accepterent gaiement ce dernier. Entre ceux-là furent Eulogius & Protogène Prêtres, qui furent releguez dans la Thébaïde, où ils convertirent plusieurs Païens à la foi Chrétienne, & y firent divers miracles. Enfin, après que l'orage de la persécution Arienne fut apaisé, ils retournerent au pais, où Eulogius fut établi Evêque d'Edeffe après la mort de Barsés, & Protogène, Evêque de Carres en Mésopotamie.

*Il y eut
plusieurs
lettres de
S. Basile
pour faire
travailler à
la réuni-
on des
Eglises.
Tom. III*

S. Basile aprenant la dispersion de plusieurs Evêques, & la dissipation des Eglises survenue par la persécution de Valens, qui s'étendoit presque par tout son Empire, & voiant que toutes les lettres que lui & plusieurs autres saints Evêques avoient écrites de tous côtez, n'avoient

produit aucun effet considérable; se résolut de faire une seconde tentative auprès des Evêques des Gaules & d'Italie, par le Prêtre Dorothee qui semble avoir fait le voiage au défaut de Grégoire de Nyse, que Basile son frere y destinoit, comme il paroît par l'Epître 250. Dès les premières instances faites à S. Athanasé, il avoit envoyé Pierre, Prêtre de son Eglise, à Basile avec ordre de visiter les Diocèses desoz, & d'y apporter tous les remèdes qu'il pourroit. Basile lui récrivit, que quoi que son Député eût travaillé heureusement, toutefois dans un si grand mal il falloit se servir encore d'autres remèdes: c'est pouquoi, dit-il, *Il nous a semblé à propos d'écrire à l'Evêque de Rome d'avoir l'œil sur les choses d'ici, & lui donner avis que puis qu'il est difficile d'envoier par un Décret commun & Synodique, quelques-uns de ceux qui sont en ces pais-là, il agisse de son chef dans l'affaire αὐτῶν αὐτοδῆστον αἰεὶ τὰ πρῶτον, aiant élu des hommes capables de porter les travaux du voiage, & de corriger par douceur ceux-là mêmes qui par l'insolence de leur naturel, se sont pervertis chez nous, qui parlent avec circonspection & selon que les choses peuvent s'accommoder, & qui aient par devers eux tous les Actes d'Arimini, avec ou pour la cassation des choses qui se sont faites là par violence.* J'ai rapporté ce passage tout du long, parce qu'il y en a de ceux qui amplifiant la puissance du Pape plus qu'il ne faut, en tirent de grandes conséquences; & je laisse au Lecteur de juger s'ils ont raison. Il me semble que le sens en est, que S. Basile eut désiré que pour consoler & fortifier les frères de l'Orient, on eût envoyé quelques Légats députez exprès par un Synode du Diocèse Romain, où Damase eût présidé: Mais, puis que cela ne se pouvoit, qu'au moins le Pape agit de son chef ou de son mouvement en cette affaire, & qu'il envoiât quelques Légats pour visiter les Eglises affligées. D'où il paroît, qu'il croioit que le Pape de Rome avoit moins d'autorité & de pouvoir qu'un Synode Provincial, joint que S. Basile (comme il paroît par ses Epîtres) souhaitoit

An. 370.
de N. S.
Basil.
Epist.
70.
Basil.
Epist.
52.



An 370 de N.S. Titres donnez à S. Athanase. Basil. Epist. 52.

haitoit le même secours de l'Evêque de Milan & des autres de l'Occident, qu'il faisoit de celui de Rome. On peut remarquer en passant que dans cette même Epître, Basile donne de merveilleux titres à S. Athanase, le nommant le *Chef de tous: celui sur qui tombe le soin de toutes les Eglises, autant que de la sienne propre; en disant qu'il envoie de tous côtez quelques-uns pour suggerer les choses qui sont meilleures: qu'on acourt à lui de toutes parts comme au Chef de tous, & qu'il est le Conseil & le conducteur des affaires; que tous lui remettent ce qui concerne l'établissement des Eglises*, qu'il devoit pourvoir à tout & mettre ordre à ce que les Légats de Damase auroient à faire, s'ils venoient. Ainsi en l'Epître 48. & en la 50. il en parle comme de celui qui est le seul pilote suffisant de la barque de l'Eglise, le recours commun, la consolation, le principe & le centre de la communion Ecclesiastique. Gregoire de Nazianze de même en l'Oraison sur Athanase, dit, *qu'il donnoit des loix à tout le Monde, & qu'en lui donnant en charge le gouvernement d'Alexandrie, c'est comme si on disoit, qu'on lui avoit donné le gouvernement de tout le monde.* Quelles conséquences ne voudroit on pas tirer de là, si on en avoit dit autant de l'Evêque de Rome? Mais reprenons le fil de l'histoire.

Damase ne fit point de réponse.

Nonobstant toutes ces Légations & ces dépêches à Damase, nonobstant toutes ces lettres écrites par ces saintes & ces admirables Colonnes de l'Eglise, Athanase, Eusèbe de Samosate, Melèce, Basile; il ne fit aucune réponse qui paroisse, & ne s'émut pour toute cette calamité de l'Eglise, non plus que d'une chose qui ne le touchoit point. Soit, parce qu'il avoit de l'occupation chez soi par les intrigues d'Ursicin qui continuoient toujours, & qu'il craignoit que l'Empereur Valens n'apuiât son ennemi, s'il venoit à faire quelque chose contre les Ariens. Soit, que Damase étant déjà vieux & d'une naturel lent, ne se mêlât pas volontiers des affaires des autres Eglises, comme il l'a montré encore en d'autres occasions:

An 370 de N.S.

soit, qu'il eût reçu quelque mécontentement de ces grands serviteurs de Dieu, & nommément de Basile. Car il est certain qu'il ne l'aimoit pas, parce que Basile soutenoit Melèce contre Paulin qui étoit apuié de Rome. Basile aussi lui étoit suspect, parce qu'il avoit admis à sa communion Eustate de Sébaste, qui l'avoit trompé par son hyperisie en souscrivant une confession Orthodoxe: & parce qu'il admettoit trois Essences, au lieu qu'il le falloit entendre de trois Personnes. Quoi qu'il en soit, Damase au lieu de répondre favorablement aux lettres de S. Basile portées par Evagre, les lui renvoia par lui-même, en prescrivant à Basile de suivre mot à mot une certaine formule qu'il lui envoyoit. Ce rude procédé piqua justement ce saint homme & le fit résoudre à ne plus écrire à l'Evêque de Rome.

Toutefois le soin qu'il avoit du bien de l'Eglise, l'obligea à prier S. Athanase, d'agir auprès de Damase pour le porter à visiter l'Orient par ses Légats, pendant que lui continuoient ses sollicitations envers les Evêques Occidentaux, c'est-à-dire, ceux des Gaules & des sept provinces politiques qui dépendoient de Milan & d'Aquilée, & qui composoient le Diocèse d'Italie pris proprement & opposé à celui de Rome: car c'est ce qu'il faut entendre par ce mot d'Occidentaux qui se trouve dans ces Epîtres de S. Basile. Ces Eglises ne firent pas comme celle de Rome, car elles préférèrent Melèce à Paulin, contre l'avis de Rome, comme il paroît par l'Epître 50. & consolèrent S. Basile par leurs lettres & par l'envoi du Prêtre Sanctissime, & du Diacre Sabin, & ensuite encore par la députation de quelques Prêtres, dont les Orientaux furent forts satisfaits, comme on le peut reconnoître par les Epîtres 58. 61. & 69. Néanmoins, parce que les Evêques Occidentaux n'avoient pas fait ce que l'Orient désiroit principalement d'eux, qui étoit qu'ils envoiasent une Légation solennelle de plusieurs Evêques assemblez, S. Basile s'en plaint dans la même

An 370. même Epître. 69. comme aussi dans la de N.S. 70. & dans la 182. Quant à l'Evêque S. Basile de Rome, S. Basile ne put s'empêcher de faire éclater en plusieurs de ses Epîtres combien il étoit mal-satisfait de lui. Je suis en doute, dit-il, à Eufébe en son Epître. 10. de ce qu'il faut écrire ou de ce qu'il faut acorder, & je vous prie de nous le faire savoir, si vous trouvez quelqu'un qui vienne bien-tôt vers nous. Car il m'entre dans l'esprit de tenir le langage de Diomede, Tu ne dois pas te rendre suppliant, parce que cet homme est fier. Car, en éfet, les naturels glorieux étant recherchés, ont acoutumé de devenir plus méprisans qu'ils n'étoient. Aussi, si le Seigneur nous est propice, de quel autre renfort avons nous besoin? Et si la colère de Dieu demeure sur nous, quel secours pouvons nous recevoir de l'orgueil Occidental? Ils ne savent point la vérité & ne veulent pas l'apprendre; mais étant préoccupés de faux soupçons, font maintenant les choses qu'ils ont faites autrefois en l'affaire de Marcel, aiant contesté contre ceux qui leur annonçoient la vérité, & aiant établi l'hérésie autant qu'en eux a été. Moi-même, sans m'arrêter à la forme commune, ou sans prendre de délibération commune avec d'autres, je ne voulois écrire à leur Chef touchant les choses Ecclesiastiques, qu'autant qu'il est nécessaire pour lui insinuer qu'ils ne savent point la vérité de ce qui nous concerne, & qu'ils ne prennent point le chemin de l'apprendre: & en général, qu'il ne faut point surcharger ceux qui sont abaissés par les tentations, ni juger que ce soit une dignité, que l'orgueil, qui est un péché si grand, qu'il suffit tout seul pour rendre l'homme ennemi de Dieu. Et en l'Epître 250. parlant du dessein qu'on avoit d'envoier à Rome Grégoire de Nyffe son frère, il n'approuve guère cela, disant, Que la rencontre de Grégoire seroit vénérable & chère à un homme de bon jugement, mais non à un homme hautain, élevé & assis là haut quelque part, & qui pour cette raison ne peut voir la vérité de ceux qui lui parlent en bas à terre: car quel profit reviendroit au public, qu'un, qui a le naturel éloigné de flaterie servile, eût fréquentation avec

un tel homme? Voilà comme ce Saint parle de Damase Evêque de Rome. Il semble qu'il le blâme encore dans l'Epître 57. disant, Je sais que ceux qui abusent de leur pouvoir auprès de ceux qui ont la domination, c'est-à-dire auprès des Empereurs, ne veulent ni ne peuvent leur remettre dans la mémoire ceux qui sont chassés, mais qu'ils content pour gain s'il n'arrive rien de pis aux Eglises. Basile écrivit aussi aux Evêques maritimes ou proches de la mer *ἡλιωκαίς*, que quelques-uns ont tourné Occidentaux contre toute raison, * vû que le mot Grec ne signifie pas cela, mais que c'est la même chose qu'il désigne ailleurs par *ἡλιων κατοικῆσι* habitans sur la côte de la mer: aussi Basile dans cette Epître là dit qu'ils étoient voisins. Il y a donc toute apparence que c'étoient ceux qui demeuroient sur les côtes du Pont Euxin; desquels il se plaint qu'ils n'avoient pas daigné lui écrire, & auxquels il demande d'être consolés par leurs lettres pacifiques & par leurs communications charitables. Au reste, ces lettres furent écrites & ces choses arriverent, non seulement cette année, mais aussi dans les deux suivantes. Néanmoins, parce qu'il est difficile de bien distinguer en quelle année chaque chose fut faite, nous les avons ici imfés toutes de suite.

Il y eut cette année grande quantité de Philosophes Païens qui faisant profession de Mathématiques, & nommément de l'Astrologie judiciaire & de la Magie, & qui voiant avec grand regret l'acroissement de la Religion Chrétienne & la diminution de la superstition Païenne depuis la mort de Julien, consulterent les démons & firent divers charmes & sortilèges pour savoir si l'Empereur Valens mourroit bien-tôt, & qui lui succéderoit. Par leur fausse science, ils trouverent que ce devoit être un homme dont le nom commenceroit par Theod. Ils crurent aussi

An 370. de N. S.
Ep. 57.
Ep. 77.
Mathématiciens Magiciens & autres Devins mis à mort par Valens. Socr. 1.4.c.19. Soz. 1.6.c.35. Philostorg. 1.9.c.15.
Du Pin. Nouv. Bibl.

V 2

Amm. 1. 29. Zof. 1. 4. Eunap Vit. Sophist.
* Mr Du Pin a tourné Evêques des Côtes de la mer & des Iles.
10. 2. p. 166. 2. Col.

An. 370. aussi-tôt qu'un Païen fort riche, & de
de N.S. grande condition, nommé Theodore,
étoit apellé à cette dignité, & il fut
peut-être assez fou pour ajoûter foi à ce
que ces Philosophes lui en dirent. Va-
lens fut averti de tout cela, * qui fit brû-
ler vif cet Empereur d'espérance, & fit
couper la tête à tous les Devins, qui
eussent mieux fait de prévoir ce malheur
pour l'éviter, que de s'enquerir de l'a-
venture des autres & de la prédire. L'Em-
pereur fit aussi publier un Edit. qui se
trouve dans le Code Theodosien en ces
mots, *Que le traité des Mathématiques*
cesse; c'est-à-dire, que ceux qui se mê-
lent de prédire les aventures des hommes
par les Mathématiques, soient détruits:
Car si quelqu'un est surpris exerçant cette
erreur tant en public qu'en particulier, de
nuit ou de jour, qu'il soit puni d'une peine
capitale. Valens ne s'arrêta pas-là; car
il fit mourir la plûpart de ceux dont le
nom commençoit par ces sillabes, com-
me étoient les Theodores, les Theodoses,
les Theodules & autres semblables,
quand leur naissance ou leurs bonnes qua-
litez pouvoient lui donner du soupçon,
comme aussi tous les Philosophes Païens
qui étoient Mathématiciens, entre les-
quels fut ce célèbre Magicien Maxime,
qui avoit fait révolter Julien de la foi,
& qui porta enfin dans Ephése la peine
de sa damnable science. Valens dépouil-
la aussi la femme de Theodore de tous
ses biens & la réduisit à être esclave. De
là vient que S. Chrysostome prend sujet
de consoler une jeune veuve en son affli-
ction par l'exemple du malheur de cette
femme: & dans l'homelie 38. sur les
Actes, il déclare qu'étant encore jeune
(savoir d'environ 23. ans) dans la ville
d'Antioche où il étoit né & où il avoit
été élevé, il fut en péril avec quelques-
uns de ses compagnons, à l'ocasion de
ce massacre.

1. 29. * Am. Marcelin dit qu'il eut seulement la
tête tranchée. Sozoméne dit aussi la même
chose; mais que les Devins furent brûlez.

Valentinien fit aussi des Ordonnances, An. 370.
a l'une par laquelle il exemptoit les vier-
ges sacrées des Impositions mises sur le
peuple, comme aussi les veuves, les vil-
les & les pupilles jusqu'à ce qu'ils fussent
hors de la charge de leurs tuteurs; b l'au-
tre par laquelle il défendoit aux Eccle-
siastiques & à ceux qui se sont apeller Con-
tinens, d'entrer dans les maisons des veuves
& des pupilles, & de rien prendre par Tes-
tament ni autrement d'aucune femme, à
laquelle sous ombre de religion ils se seroient
ajoints en particulier; & confisquoit tout
ce qu'elles leur auroient donné & qu'elles don-
neroient ensuite. Cette loi fut adressée
au Pape Damase, & lûe dans les Eglises
de Rome. Ce qui fait voir la corrup-
tion qu'il y avoit dès lors dans le Clergé
de Rome, & comme il y avoit des fem-
mes qui entretenoient des Ecclésiastiques,
auxquels, à cette occasion, elles donnoi-
ent leurs biens, & qu'il y en avoit plu-
sieurs qui par de mauvaises voies atrap-
poient les biens des personnes. c S. Jérô-
me nous donne le Commentaire de cet-
te loi, disant, J'ai honte de le dire, les
Prêtres des Idoles, les bâteleurs, les char-
retiers ou cochers, & les femmes publi-
ques peuvent recevoir des hérititez; ce
n'est qu'aux Clercs & aux Moines que cela
est défendu par la Loi faite, non par des
persécuteurs, mais par des Princes Chrê-
tiens. Je ne me plains point de la Loi,
mais de ce que nous avons mérité cette Loi.
Le remède est bon, mais avois-je besoin de
plaie pour avoir besoin de remède; la cau-
tion de la loi est prudente & sévère, & néan-
moins l'avarice n'en est pas encore refrénée.
Car nous trompons les loix par des fideicom-
mis, & comme si les ordonnances des Em-
pereurs étoient plus grandes que celles de
Christ, nous craignons les loix, mais nous
méprisons les Evangiles. Il dit encore,
les Clercs qui devoient être en exemple &
en respect, baisent les têtes des Dames, &
afin qu'on pense qu'ils les veulent bénir,
prennent de l'argent de leur salutation à main
étendue &c. Quelques-uns apliquent toute
leur vie à connoître les noms, les maisons &
les façons de faire des Damos. Socrate

Second
s'é-mariage

An. 370. s'étant fié sans doute sur le faux rapport de N. S. d'autrui, attribué une autre Loi à Valentinien, par laquelle il permettoit d'avoir deux femmes à qui le voudroit. Et cela, dit-il, afin qu'il lui fût permis d'épouser Justine, fille d'une excellente beauté, sans répudier sa femme Sévère de laquelle il avoit eu Gratien. Mais cet Historien & Paul Diacre, Zonare & Nicéphore qui l'ont suivi, se sont trompez. Car Theodoret, Sozoméne & tous les Docteurs anciens, qui ont eu souvent sujet de parler de la polygamie, n'ont jamais fait mention de cette loi prétendue. Zosime ennemi juré des Empereurs Chrétiens, qui leur attribue souvent des crimes qui ne sont point, n'eût pas manqué de remarquer celui-ci en Valentinien, s'il eût été véritable; ni Ammien Marcellin non plus, qui bien loin de l'en louer a loué Valentinien d'avoir été chaste dedans & dehors en toute sorte de pudicité sans être souillé de conscience vilaine. Il est vrai qu'il épousa Justine, mais ce fut après la mort de Sévère, & qu'il eut de Justine, Valentinien le jeune, & trois filles, Justa, Grata & Galla; dont les deux premières ne furent point mariées, & la dernière fut femme de Theodose le Grand.

Rufus & Végèce. En ce tems-là Sextus Rufus fit un Traité de la dignité Consulaire & Impériale, & un Abrégé de l'histoire du peuple Romain, qu'il dédia à l'Empereur Valentinien. Végèce aussi lui présenta les livres qu'il avoit composez de la Milice Romaine, qui sont beaux & utiles pour connoître les ordres que les Romains gardoient anciennement dans la guerre.

Mort d'Enfèbe & de Lucifer. Hier. S. Jérôme marque sur cette année la mort de Lucifer de Cagliari & celle d'Enfèbe de Verceil. Elles furent bien différentes, puis que Lucifer * mourut dans

* Baronius s'est persuadé avec les Anciens, dit Moreri, qu'il est mort dans le schisme. Mais M. Sponde qui a fait l'Abrégé des Annales de ce Cardinal, dit qu'étant à Rome, un Prêtre de Sardaigne lui avoit montré deux piéces authentiques, pour

le Schisme qu'il avoit formé, & qu'Enfèbe excellent Confesseur de J. C. finit ses jours en bonne réputation, en sorte que sa mémoire sera toujours en bénédiction dans l'Eglise.

L'An 371. de N. S. le 8. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Gratianus Aug. II. & Sextus Anicius Probus, l'un & l'autre en Occident. Cicl. Sol. 16. & Lun. II. le 4. de Damase.

S. Jérôme commença en ce tems-ci à se faire connoître dans l'Eglise, ce qui nous donne occasion d'en dire ici quelque chose par avance. Il étoit né dans la ville de Stridon en Dalmatie, d'un Père noble, qui eut soin de le faire bien instruire dans les lettres Latines & Grecques, dans lesquelles il s'avança plus que pas un de son âge. Il se plaisoit fort à la lecture de Platon & encore plus de Cicéron, quelque fois même plus qu'à celle de l'Ecriture Sainte. A cause de quoi il dit lui-même qu'il fut batu devant le Siège judiciaire de Dieu. Il étoit d'un esprit vif, d'un naturel prompt & hardi, & qui, lors qu'il entreprenoit ou défendoit quelque chose, s'y portoit avec une telle violence, qu'il passoit souvent les bornes de la médiocrité. Il fut Secrétaire de Damase dans les premières années qu'il fut Evêque de Rome. Il trouva beaucoup à redire dans la vie de son Clergé, qu'il appelle le Sénat des Phariséens, & le reprit vivement à cause de l'ignorance, de l'avarice, de la paillardise, de l'ambition & d'autres vices qui y regnoient, comme nous en avons déjà vu quelque chose dans les années 367. & 370. Cela anima tellement le Clergé de Rome contre lui, qu'il fut contraint de le quitter & de se retirer dans un désert, situé entre la Sirie & le pais des Sarrasins. Dès qu'il y fut, il écrivit à son ami

V 3

justifier la sainteté de Lucifer, & le culte public qui lui est rendu dans cette Ile.

An 371. de N.S. ami Heliodore pour l'exhorter à venir embrasser avec lui la vie Monastique, à laquelle il donne de merveilleuses loüanges. Il n'avoit alors qu'environ trente ans: & dans sa solitude, il eut communication avec un Juif qui lui aprit la langue Hébraïque; comme il paroît par la Version qu'il nous a laissée des Livres du Vieux Testament. Il fit aussi alors son Commentaire sur le Prophete Abdias. Etant dans ce desert, les autres Moines qui y étoient avec lui & les Orthodoxes d'Antioche de Sirie, qui étoient principalement du parti de Méléce, voulurent obliger S. Jérôme à confesser qu'il y avoit trois hypostases dans l'Essence. Divine, comme cela avoit été résolu dans le Concile d'Alexandrie. S. Jérôme confessoit bien trois hypostases, prenant ce mot d'*hypostase* pour la même chose qu'*être* ou *essence*, suivant en cela Cirille de Jérusalem, qui en usoit ainsi. S. Jérôme eut bien voulu que le Pape Damase eût prononcé en sa faveur: c'est pourquoi il lui écrivit des lettres fort pressantes pleines de loüanges & de flateries. Il croioit qu'il auroit le Pape d'autant plus favorable, que c'étoit à Rome qu'il avoit appris à parler ainsi. Cependant on ne voit pas que Damase lui ait fait réponse là-dessus, ou parce qu'il vit que S. Jérôme n'avoit pas raison, ou parce qu'il ne voulut pas se brouiller avec l'Orient, où l'on se servoit communément de cette façon de parler, de reconnoître *trois hypostases*, pour signifier les trois personnes de la Divinité. Et cela ensuite a été reçu de toute l'Eglise Chrétienne Orthodoxe. Quelque tems après, S. Jérôme fut ordonné Prêtre par Paulin Evêque d'Antioche, mais à condition qu'il ne seroit attaché à aucune Eglise pour y faire le service divin, en vûe d'avoir la liberté d'aller là où il lui plairoit, & principalement de demeurer dans la vie Monastique qu'il avoit choisie, dit-il, dans l'Épît. 61. afin de pleurer les péchez de sa jeunesse, & de fléchir la miséricorde divine envers lui. Je ne sai s'il n'estimoit pas la charge de simple Prêtre être au

Des trois hypostases en l'Essence divine.
Ep. 57. & 58.

deffous de lui; parce qu'il voioit une infinité d'Evêques qui ne lui étoient point comparables en esprit & en science, comme, en effet, ç'a été le plus savant homme de son tems. Et on ne sauroit dire pourquoi il n'a pas été apelé à l'Épiscopat dans quelque Eglise considérable, si ce n'est, pour ne s'être pas rendu complaisant, & avoir été enclin à reprendre hardiment les vices & les défauts des autres. Il y a des Peintres qui le revêtent de la pourpre de Cardinal. * Cela se peut souffrir en eux, qui ont la licence de feindre tout ce qu'il leur plaît: mais il n'est pas suportable en des Ecrivains qui font profession de dire la vérité, vû que tous les anciens historiens n'en disent mot, & que la charge de Cardinal, comme on la prend aujourd'hui pour un Prince de l'Eglise, n'a été en usage que plusieurs siècles depuis. La suite de l'histoire nous obligera à parler encore plusieurs fois de ce grand homme.

En l'année précédente, nous avons parlé de Basile comme d'un Evêque & Orthodoxe, comme, en effet, il l'étoit: Cependant il ne laissa pas d'être soupçonné d'erreur, & même il en fut accusé par quelques-uns sur divers sujets. Premièrement, ^a parce que comme nous avons vû, il avoit reçu à sa communion Eustate de Sébaste qui l'avoit trompé par son hipocrisie. 2. ^b Par ce qu'il avoit écrit à l'hérétique, Apollinaire; mais il s'en excusa lui-même, sur ce qu'il ne le connoissoit point encore pour ennemi de l'Eglise. 3. ^c Parce qu'il avoit publié & soussigné quelques Ecrits composés par d'autres qui n'étoient pas Orthodoxes. Ce qui fut cause qu'Athanase Evêque d'Ancire, fort renommé pour sa pieté & pour sa doctrine, menaça S. Basile de se séparer de sa communion. Cela l'affligea extrêmement, parce qu'il se glorifioit d'être blâmé par les hérétiques, mais

* [Ceux qui le font Cardinal de l'Eglise Romaine, (dit Godeau) le revêtent d'une pourpre qui n'étoit pas encore teinte, & démentent la foi de tous les Historiens.]

An 371. de N.S.

S. Jérôme n'a pu être Cardinal.

S. Basile soupçonné d'erreur.
Baron. an. 371. no. 7. & seq. a Bas. Ep. 79. 346. b Ep. 82. 59.

c Ep. 382.

Godeau Hist. 1.4.c.46.

An 371. de N.S. fort de Damase. d'Ep. 53. mais il ne pouvoit souffrir d'être seulement soupçonné d'erreur par ses freres qu'il estimoit & honoroit: d' aussi se justifia-t-il envers Athanase d'Ancire par des lettres fort civiles. 4. Il écrivit de même à des Moines du desert du Pont, qui l'acusoient de n'avoir point une droite foi touchant le S. Esprit, & leur ôta la mauvaise opinion qu'ils avoient de lui. Ce qui l'avoit fait mettre en mauvaise odeur sur ce point, étoit un bien petit sujet; c'est qu'au lieu que les Orthodoxes avoient acoutumé de dire, *Gloire au Père, au Fils & au S. Esprit*, il avoit dit quelque fois, *Gloire au Père & au Fils avec le S. Esprit*. Sur quoi il composa une Apologie qu'il adresse à Amphilocheus. 5. Enfin, Basile se brouilla aussi avec son intime

ami Grégoire de Nazianze pensant bien faire. e Car Basile se voyant traversé par Antime Métropolitain de la seconde Cappadoce, il fit venir Grégoire auprès de lui, pour lui servir d'apui & de conseil, & l'établit Evêque de Sazime, qui étoit une petite ville fort incommode, où il ne pouvoit vivre avec honneur ni en repos, & qui même étoit disputée par Antime, qui prétendoit qu'elle étoit de son ressort. f Cela fit que Grégoire en écrivit des lettres de reproche à Basile, & g qu'il se retira delà dans un lieu écarté pour y jouir du repos d'esprit qu'il aimoit passionnément. b Mais son Père fit tant par ses prieres & par ses menaces, qu'il le rapela encore à Nazianze pour être son Coadjuteur le reste de sa vie.

Valentinien avoit relégué Ursicin dans les Gaules, avec ses principaux sectateurs: mais cette année il leur permit de retourner en Italie; leur défendant néanmoins de mettre le pié dans Rome, ni dans les faux-bourgs, de peur de troubler l'Eglise par leur Schisme: comme

il paroît par le Rescrit de l'Empereur adressé à Ampelius Préfet de la ville & à Maximin Vicair. Au même tems, il y eut des Sénateurs qui, par hipocrisie & pour plaire à l'Empereur, embrasserent la profession de la Religion Chrétienne; mais qui retenant l'idolatrie dans leurs

cœurs, & qui de de plus s'adonnant à la magie & aux prestiges de Satan, furent dé-couverts & punis par Maximin, selon la sévérité des loix Imperiales. *

Le 2. de Mai de cette année, ce grand serviteur de Dieu S. Athanase, alla se reposer au ciel des ennuis & des travaux inexprimables qu'il avoit endurez sur la terre pour la défense du Fils de Dieu, l'espace de quarante six ans qu'il avoit été Evêque. † De tous les Anciens Docteurs de l'Eglise, il n'y en a pas eu qui ait expliqué & confirmé la doctrine de la Sainte Trinité, & de la Divinité éternelle de Nôtre Seigneur, si clairement & si fortement que lui. Aussi en parloit-on comme de la colonne de la foi, du Chef des Orthodoxes, qui donnoit des loix à tout le monde. Grégoire de Nazianze a déployé son éloquence à louer cet excellent homme dans l'Oraison qu'il en a faite, où par apostrophe il se tourne vers lui & lui parle, comme s'il l'entendoit. Il nous est resté une grande quantité d'écrits de S. Athanase qui font paroître comme c'étoit à bon droit qu'il a été si renommé pour sa piété, pour sa charité, pour son zèle, & pour la pureté & solidité de sa doctrine. Mais dans les œuvres qui sont en lumiere, il y en a plusieurs dont on doute justement si elles sont de lui. Au rang des douteuses, on met le Discours contre les Païens, & le Traité de l'Incarnation du Verbe, l'Oraison de la semence, celle de la Virginité ou de la Médi-

* L'Histoire de Lollien a quelque chose d'extraordinaire. Il étoit fils de Lampade, Marc. qui avoit été Préfet de Rome en 366. Lollien son fils encore tout jeune, fut vaincu d'avoir copié un livre de magie en un âge fort peu avancé; & comme on crut que Maximin le condamneroit au banissement, son père lui conseilla d'appeler à l'Empereur. Valentinien l'ayant renvoyé devant Phalange Consulaire de la Bétique, cet homme plus cruel encore que Maximin, lui fit trancher la tête.

† D'autres mettent cette mort en 373. an. 372. §. 10. Du Pin Nouv. Bibl. to. 2. Fleur. Hist. Eccl. Tillem. Mem. Eccl. to. 6. 2. part. p. 577.

An. 371. Méditation & celle de l'Assomption de
de N. S. Christ. Quelques-uns doutent si la vie de
S. Antoine est de S. Athanase, mais leurs
raisons ne me semblent pas assez fortes
pour faire croire qu'elle n'en soit pas. Le
Simbole qui porte le Nom d'Athanase,
n'est pas de lui : mais s'il ne la pas composé,
au moins est il tiré de ses Ecrits. Il y en
a grande quantité qui lui sont atribüez
mal-à propos; comme sont, la Dispute
contre Arius au Concile de Nicée, l'É-
pître à Serapion touchant le S. Esprit,
les Témoignages de l'Ecriture sur la na-
turelle communion d'essence &c. les Ho-
melies de l'Annonciation ou de la Très
Sainte Vierge Mère de Dieu, l'Oraison
à l'égard de Melchitedec, de la Passion,
de l'Image de Christ à Berite, les Dé-
finitions Théologiques, les Questions à
Antiochus, les Questions des Dits &
des Interpretations des Paraboles, la Dis-
pute tenuë à Laodicée contre Arius, qui
est de Vigile, Evêque Africain, les Dia-
logues de la Trinité en sept livres adres-
sez à Théophile, l'Exhortation aux Moi-
nes, l'Epître au Pape Marc & la Ré-
ponse de Marc, deux Epîtres à Fe-
lix & à Libère. Les cinq Dialogues
touchant la Trinité, se trouvent être
de Maxime, Moine de Constantinople,
qui a vécu sous l'Empire d'Honoré. Les
17. Traitez qui sont contre diverses hé-
résies, sont atribüez à Théodoret par
Photius : Mais Marius Mercator, au-
teur contemporain de S. Augustin, les
atribüez à Euthere, Evêque Nestorien,
auquel ils doivent justement demeurer.
Le Commentaire sur toutes les Epîtres
de S. Paul, est reconnu pour être de Theo-
philacte & non de S. Athanase. Un peu
avant sa mort, il avoit désigné Pier-
re, l'un de ses Prêtres, pour lui succé-
der, comme celui qu'il connoissoit le
plus capable de remplir sa place, & qui
souvent avoit été compagnon de ses tra-
vaux. Il fut donc élu du consentement
unanime de tous les gens de bien. Mais
les Ariens en aiant donné avis à l'Empe-
reur Valens, il envoya aussi-tôt un man-
dement à Pallade, Gouverneur d'Alexan-

*Pierre
fut élu
en sa
place.
Theod.
1.4.c.20.
Socr.
1.4.c.20.
Soz.
1.9.c.19.*

xandrie, de chasser Pierre de son siege. An 371.
Le Gouverneur, qui étoit Païen, fut
ravi de cette commission. Pour l'exécu-
ter, il ramassa une troupe de Juifs & de
Gentils, avec lesquels il alla assiéger l'E-
glise où Pierre tenoit l'assemblée, il le
somma de sortir, & le menaça que s'il
ne sortoit de gré, il le mettroit hors de
force. Les soldats commirent de furieu-
ses insolences dans le Temple, étant au-
torisez par le Gouverneur, qui faisoit
semblant d'exécuter le commandement
de l'Empereur, mais qui, en éfet, satisfai-
soit plutôt à sa passion. Pierre pour évi-
ter cette persécution, se sauva de la main
de ses ennemis, & s'étant mis sur un
vaisseau, se retira à Rome auprès de Da-
mase, *parce qu'il étoit de même créance que
lui, ως πρὸς ἐμάδεςον*, dit Sozoméne, & *par-
ce que Rome étoit comme un port assuré de
leur communion*, selon qu'en parle S. Jérôme
en l'Epitaphe de Marcella. Pierre
demeura six ans à Rome, jusqu'à ce que
la persécution fût cessée: Et alors il re-
tourna à son Eglise, comme nous le ver-
rons dans la suite. Valens non content
d'avoir fait ainsi chasser l'Evêque Or-
thodoxe, il envoya aussi ordre en même
tems à Euzoïus, Evêque d'Antioche, &
au Comte Magnus avec beaucoup de gens
de guerre, d'aller faire recevoir Lucius
Arien pour Evêque d'Alexandrie. Cela
fut exécuté avec beaucoup de violence,
dont les Ariens & les Païens reçurent au-
tant de joie, que les fidèles eurent de
déplaisir de voir un loup ravissant entré
dans leur troupeau. *

L'An

* S. Jérôme raporte sur cette année un Hier.
exemple de la dureté, pour ne pas dire de Chro-
la cruauté de Valentinien, qu'Ammien Mar-
celin n'a pas manqué de remarquer. Oéta-
Tillien, qui avoit été Proconsul d'Afrique
sous Julien, étant poursuivi pour quelques des
affaires, se cacha chez un Prêtre d'Epire, Emp.
qui ne voulant point le découvrir, fut sur ce-
la décapité à Sirmich, par une injustice & une
inhumanité a d'autant plus odieuse sous un
Empereur Chrétien, b qu'on avoit vû des an.
Païens se laisser fléchir par une constance
si généreuse. § 115.
b Aug.
de Mend. c. 13. p. 9.

Idat.
Fast.
& alii.
Baron.
Pagi.

L'An 372. de N. S. le 9. de Valentinien & de valens sous les Consuls Fl. Modestus & Fl. Arintheus, l'un & l'autre en Orient. Cicl. Sol. 17. & Lun. 12. le 5. de Damase.

Persecution contre les Oribodexes en Egipte par le moien de Lucius. Socr. 1.4.c.22. 24. Soz. 1.6.c. 19. 20. Theod. 1.4.c.21. 22.

Les fidèles d'Alexandrie, voyant qu'au lieu de la nourriture salutaire de leur ame que leur avoit administré S. Athanase, Lucius leur vouloit donner du poison, se retirerent de sa communion & quitterent entierement ses assemblées. Cela le mit dans une furieuse colere contre eux, & par le moien des soldats idolatres qu'il avoit à sa dévotion, il fit battre les uns, mettre les autres en prison, piller les maisons des autres, & user de toute sorte d'outrages contre eux. Il étoit soutenu par l'Empereur Valens, qui fit un Rescrit portant que tous ceux qui confessoient le Fils consubstantiel, fussent chassés, non seulement d'Alexandrie, mais aussi de toute l'Egipte, & ordonnoit aux Préfets de poursuivre à main armée ceux que Lucius leur indiqueroit. C'est pourquoi il ne s'arrêta point aux fidèles de la ville, mais il fit passer la persécution jusques dans les solitudes d'Egipte, où il y avoit grande quantité de Moines, qui par leur travail rendoient fertiles des lieux incultes & deserts, gagnaient leur vie à la sueur de leur visage, & qui se faisoient admirer par leur pieté & par l'austérité de leur vie. Lucius y envoya des gens de guerre pour les tourmenter, parce qu'ils ne vouloient point le reconnoître pour leur Evêque, & pour les chasser de leurs cellules. Entre autres étoient célèbres Macaire & Isidore, que Lucius relégua dans une Ile, où il n'y avoit que des Idolatres qui furent convertis à la foi Chrétienne par les instructions & les miracles de ces illustres Moines. Les nouvelles en étant venues à Alexandrie, le peuple se mit à crier contre Lucius de ce qu'il chassoit & exiloit ainsi ces saintes personnes: Ce qui fit que craignant la fureur du peuple, il donna

Tom. III.

permission à ces Solitaires de retourner dans leurs deserts. Dans ce même tems fut fort célèbre Mélanie, Dame Romaine, qui employa les grands biens que Dieu lui avoit donnez, à nourrir, l'espace de trois ans, cinq mille de ces personnes qui étoient persécutées par les Ariens. Qui voudra savoir plus de particularitez de cette illustre Dame, l'apprendra de S. Jérôme dans sa Chronique & dans l'Epître à Paula, & de Paulin dans ses Epîtres. Le même S. Jérôme & Pallade dans ses Lustrations, louent fort Dydime, Docteur de l'Ecole d'Alexandrie, qui étant devenu aveugle dès l'âge de cinq ans, fut recompensé d'un esprit vif & d'une mémoire excellente; en sorte que par la lecture qu'il se fit faire de tous les bons Auteurs sacrez & profanes, il se rendit si savant dans les sciences humaines & divines, qu'il se faisoit admirer de tous ceux qui l'entendoient. Il étoit même versé dans la Géométrie, où l'on fait que la vûe est fort requise. S. Jérôme en parle comme d'un grand Théologien de qui il avoit appris beaucoup de choses, & remarque qu'il avoit dicté quantité de livres considérables. Il nous en reste encore trois, dont l'un est un Traité du S. Esprit, l'autre un Commentaire sur les Epîtres Canoniques, & le troisiéme est un Traité contre les Manichéens. A la doctrine il avoit joint la sainteté de vie qui le rendoit fort recommandable. Mais il fut grand amateur & admirateur des Ecrits d'Origéne, dont il suivoit opiniâtrément tous les sentimens. Il a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingts trois ans en grande réputation, comme S. Jérôme, Socrate & Sozoméne le témoignent.

Les deux Consuls de cette année étoient fort renommez & parens des Empereurs, mais différens d'humeur & d'affection. *a* Car Modeste étoit Arien passionné, qui servoit d'instrument à Valens pour exécuter ses violences & ses passions contre les Catholiques: *b* Mais Arinthee étoit d'un esprit doux, & aimoit la vérité. Il ôta diverses charges aux Ariens,

X
1. 26. & 27. Basil. Ep. 186. 380.

An 372. de N.S.
Melanie.
Hier.
Chro.
an. 375.
& Ep.
25. ad.
Paul.
Paulin.
Ep. 10.
ad Sev.
Dydime
aveugle.
Hier. de
Script.
c. 109.
& Chro.
an. 373.
Pallad.
Laus.
c. 3.
Theod.
1.4.c.29.
Socr.
1.4.c.25.
Sozom.
1.3.c.15.
Modeste
& Arinthee
Consuls.
a Amm.
1.29. &
30.
Socr.
1.4.c.26.
Soz.
1.6.c.14.
riens, b Amm.

An 373. riens, les donna à des Orthodoxes & les de N. S. favorisa en tout ce qu'il put. S. Basile e Basil. e entretenoit une amitié particuliere avec Ep. 187. lui, comme aussi avec TERENCE, qui étoit un Chef fort illustre de l'armée de Amm. l. 27. Valens, qui remporta une victoire signa- & 30. lée sur les Perses dans l'Arménie. p. 441.

L'An 373. de N. S. le 10. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Valentinianus Aug. IV. & Valens Aug. IV. celui-là en Occident, celui-ci en Orient. Cicl. Sol. 18. & Lun. 13. le 6. de Damase.

Guerre en Afrique contre Firme. **D**ES le commencement de cette année il y eut de grands mouvemens en Afrique excitez par un Prince de Mauritanie, nommé Firme, qui se déclara Chef de la révolte contre les Romains.

a Amm. l. 29. p. 427. Zof. l. 4. Viet. Epit. Oros. l. 7. c. 33. L'Empereur Valentinien envoya contre lui Theodose (Père du Grand Theodose Empereur) qui d'abord essaia de ramener les rebelles à la raison par la douceur: mais voyant que les ennemis en abusoient, il les domta par la force, & contraignit Firme à demander la paix par une Ambassade d'Evêques, qui lui obtinrent le pardon & l'accord qu'il demandoit. Firme ne fit cela que par feinte & pour échapper: Car se voyant en liberté, il recommença à se rebeller, & se retira vers Igmazes, Roi de Mauritanie. Theodose les alla combattre & défit leurs troupes: c'est pourquoi Firme voyant qu'il ne pouvoit éviter de tomber entre les mains de celui qui ne lui pardonneroit plus, il s'étrangla lui-même.

Gildon. b Amm. l. 29. Aug. l. 2. c. Ult. contr. Petit. l. 3. c. 63. Cresc. On fait mourir Theodose. Mais Igmazes fit sa paix avec Theodose. Firme avoit un frere, nommé Gildon, qui suivit les traces de son frere, continuant la tyrannie & la rebellion contre l'Empire. Il embrassa le parti des Donatistes, qui se voyant soutenus par un homme puissant, tourmenterent furieusement les Chrétiens. Theodose ne fut point récompensé des grands services qu'il avoit rendus à l'Empire dans l'Afrique & dans la Mauritanie: au contraire, après qu'il eut subjugué les ennemis, il fut dé-

capité dans la ville de Carthage, dès qu'il se fut fait bâtizer. * On chercha aussi son fils pour le faire mourir, mais Dieu le préserva pour le bien de son Eglise. *d* Quoi qu'il n'eût pas encore atteint l'âge de vingt ans, il avoit déjà la charge de Lieutenant Général dans la Mœsie, & étoit monté à ce degré par ses braves exploits de guerre. L'Histoire ne nous spécifie point pourquoi on fit mourir son père: mais on soupçonne que ce fut par l'envie que Valens portoit à sa vertu, & par la crainte qu'il ne succédât à l'Empire, suivant les prédictions des Magiciens, dont nous avons parlé en l'an 370. Les Quades & les Marcomans se souleverent aussi contre l'Empire. Gabinius, Gouverneur de la province, fut envoyé contre eux, qui surprit leur Roi & le fit mourir. † Cela les irrita si fort, que s'étant ralliez, ils firent une grosse armée, avec laquelle ils passerent le Danube, & au tems de la moisson firent des courses fort avant dans le pais qui apartenoit aux Romains. Ils s'avancerent si bien, qu'il ne s'en falut guère qu'ils ne prissent Constancie, la dernière fille de Constance, qu'on amenoit en Carosse, pour la marier à Gratien, & qu'on fit sauver en diligence dans la ville de Sirmisch. Ces ennemis défirent aussi deux légions Romaines, & ils eussent passé plus avant sans le jeune Theodose, dont nous venons de parler, qui arrêta leurs progrès, les batit & les contraignit de retourner chez eux.

* Selon d'autres cette mort n'arriva qu'en Hier. 376. sous le regne de Gratien, qui fit mourir ce grand homme trompé par les calomnies de ses courtisans; jaloux de la vertu & des grandes actions de Theodose. Socrate & Paul Diac ont écrit que Valens l'avoit fait mourir dans la conspiration de Theodore, à cause de son nom. Ce sentiment n'est pas si bien reçu que l'autre.

Socr. l. 4. c. 19. Paul Diac.

† Au sortir d'un repas où il l'avoit attiré par de belles paroles & par des sermens, qu'il viola lâchement.

An 373. de N. S. Oros. l. 7. c. 33. Theod. l. 5. c. 5. Amm. l. 29. Theod. Or. 14. Guerre des Quades & des Marcomans. Amm. l. 29. p. 437. & seq. Zof. l. 4.

An 273. En ce tems-là les Gots furent divisez de N.S. entr'eux. Car les uns élurent Fridigerne (ou Fritigerne) pour leur Roi, les autres suivoient Athanaric. Celui-ci aiant fait la paix avec Valens, il en reçut du secours, avec lequel il vainquit & chassa Fridigerne. Il permit aussi que ses sujets embrassassent la Religion Chrétienne, & demanda des Evêques à Valens, qui les lui donna: mais ils étoient tous Ariens; de sorte que comme Vulphilas, Evêque, avoit déjà introduit l'Arianisme parmi ces peuples barbares, comme nous l'avons vû en l'an 359. il y fut continué & confirmé par cette rencontre. Et même quelques-uns disent que ce fut seulement en ce tems-ci que cette hérésie commença à être reçue par ces peuples barbares. Nous avons vû aussi sous l'Empire de Julien qu'il y eut un père & un fils qui se nommoient Apollinaires, tous deux savans hommes, le père étoit Prêtre dans Laodicée de Syrie, & y enseignoit la Grammaire, & le fils étoit Lecteur en l'Eglise & Maître de Rhétorique. Ils entretenoient tous deux une grande familiarité avec un Sophiste Païen, nommé Epiphane. L'Evêque Theodote craignant que cette amitié si étroite ne les détournât de la droite foi, leur fit défense de plus fréquenter cet idolatre, & même voiant qu'ils ne se soucioient point de sa menace, il les excommunia. Mais aiant reconnu leur faute avec larmes & avec repentance, ils furent réconciliez à l'Eglise. Après la mort de Theodote, George, Arien, fut établi Evêque de Laodicée. George aiant sù qu'Athanase avoit été ami familier du jeune Apollinaire, & prenant cela pour un grand crime, il chassa de l'Eglise pour la seconde fois les deux Apollinaires, les aculant d'avoir continué à entretenir commerce avec un idolatre, contre la défense qui leur en avoit été faite. Apollinaire le fils, pour se venger de cet affront, se fiant sur son éloquence, inventa une hérésie pernicieuse, enseignant, *Que Jésus-Christ n'avoit pas d'ame humaine, & que la Divinité lui en tenoit lieu; que l'ame de Jésus-Christ n'a-*

voit point d'autre entendement que le Verbe; que la chair que le Fils avoit eue de la Vierge étoit descendue du Ciel, & qu'elle n'avoit passé par la Vierge que comme par un canal, & qu'il la falloit croire être coëssentielle & coëternelle à la Divinité pour la pouvoir adorer: Qu'en Jésus-Christ il y avoit deux Fils, l'un né de Dieu, & l'autre de la Vierge: Que J. C. avoit été premierement conçu comme un pur homme, & qu'après, le Verbe étoit descendu en lui & qu'il opéroit en lui comme il avoit fait dans les Prophetes, mais qu'il ne s'y étoit pas uni: que par ses bonnes œuvres il avoit aquis sa grandeur & sa perfection, & qu'il n'avoit plus de corps, que la Divinité avoit souffert sur la croix, étoit morte & ressuscitée: C'étoit là les principales hérésies, ausquelles ses disciples & sectateurs en ajoutèrent d'autres tirées de Manichée & de Sabellius. Il les avoit semées principalement dans Antioche de Syrie, où il se fit Chef d'un nouveau parti contre les trois autres, qui divisoient déjà cette pauvre Eglise. Il y atira à soi le Prêtre Vital, renommé pour sa doctrine & pour ses bonnes mœurs, qu'il établit Evêque de sa secte; de là vint que ceux qui le suivoient, furent au commencement nommez Vitaliens. Apollinaire eut aussi un de ses principaux disciples, nommé Timothée, fort dangereux, qui répandit la méchante yvroie. De plus, comme Apollinaire étoit bon Poëte, il avoit composé de belles chansons à la louange de Dieu, que les hommes & les femmes chantoient en faisant leurs ouvrages, & par ce moien il insinuoit ses hérésies dans l'esprit des peuples. Plusieurs saints Docteurs écrivirent contre ces impietez. Dès l'an 370. S. Athanase les refuta dans son Epître à Epictète, Evêque de Corinthe. Peu après, S. Basile, qui avoit aimé & estimé Apollinaire avant qu'il eût fait paroître son venin, rompit entierement avec lui, & le fit reconnoître pour hérétique aux Occidentaux, comme on le peut voir dans plusieurs de ses Epîtres. S. Ephrem aiant fait un recueil de ses erreurs, lui fit recevoir une honte publique, dont il pensa

An 273. de N.S.

Vital Evêque par Apollinaire.

Bas. Ep. 59. 74. 79. 82. &

Epiph. hæc. 77.

An 373. mourir de dépit. S. Epiphane aussi, qui de N. S. avoüe que les Orthodoxes l'avoient pres-
 Har. 77. que déifié, confondit dans Antioche son disciple Vital qui y faisoit la charge d'Evêque, comme il le témoigne dans le livre qu'il a écrit contre les hérésies l'an 374. Enfin, Damase fit aussi assembler un Synode à Rome (où assista Pierre d'Alexandrie chassé de son Siege) dans lequel Apollinaire fut condamné & Timothée son principal Disciple. Il y a de l'apparence que peu d'années après, quelque Eglise d'Orient, qui n'avoit pas eu communication des Actes du Synode de Rome, se voiant troublée par ce Timothée, avoit envoyé à Rome demander sa condamnation. Sur quoi Damase écrivit au Clergé & au peuple de cette Eglise-là en ces termes; *Fils très-honorez, Ce que vôtre charité rend la révérence due à la chaire Apostolique, vous la rendez pour la plus grande part à vous-mêmes. Car quoi que nous soions ordonnez pour gouverner la sainte Eglise dans laquelle le Saint Apôtre a enseigné, néanmoins nous confessons être au dessous de cet honneur, & nous nous étudions en toutes manières de parvenir à la gloire de sa béatitude. Sachez donc que nous avons rejeté ce profane Timothée, disciple de l'hérétique Apollinaire, avec sa doctrine impie, &c.* Au reste, c'est une illusion de rapporter ce Concile de Rome, ou cette Epître qui a été écrite en conséquence, après le Concile de Constantinople tenu en l'an 381. ou au tems d'après celui qui le fut en l'an 382. comme si l'on y eût demandé la confirmation de quelqu'un de ces Conciles au Pape & à son Concile. Car cela n'a aucun fondement que dans l'imagination de ceux qui l'ont inventé.

Divers autres hérétiques.

Il y avoit encore en ce tems-là d'autres hérétiques, comme étoient ceux qui faisoient profession de ne point parler, qui pour cet effet furent nommez *Passalorinciens*, comme qui diroit qu'ils ont toujours un pieu à la bouche & au nez, mais qui ne se soucioient point des adonner à aucune vertu; ceux qui composoient l'Eucharistie de pain & de froma-

ge, à cause de quoi ils furent nommez *Artotyrites*: ceux qui vouloient introduire la dissolution des Bacchanales dans l'Eglise, nommez *Ascodrogites*: Il semble que cette hérésie a continué jusqu'à nous par les débauches du Carnaval. Principalement il y eut Helvidius, disciple d'Auxence Evêque de Milan, Arien, ou d'Apollinaire, qui enseigna que la Vierge Marie, depuis qu'elle eut enfanté Jésus-Christ, vécut avec Joseph comme avec son mari, & qu'elle en eut même des enfans, tordant à cela quelques passages de l'Ecriture qu'il interprétoit fort mal. Ses Sectateurs furent nommez, *Helvidiens* & *Antidicomarianites*, c'est-à-dire, qui s'oposoient au droit de la Vierge Marie. S. Epiphane, S. Jérôme & S. Augustin ont fort bien refuté ces hérétiques. Nous ne nous arrêterons point à rapporter leurs raisons: parce que, Dieu merci, nous ne savons personne qui suive l'erreur de ces hérétiques.

A l'opposite, il y en eut d'autres, nommez *Collyridiens*, à cause qu'ils soufroient que leurs femmes, un certain jour de l'année, ofrissent à la Sainte Vierge, des gâteaux qui sont nommez *Collyrides* en Grec, & qu'en les ofrant en l'honneur de la Vierge ils l'apelloient *Reine du Ciel*. S. Epiphane les refute amplement en l'hérésie 78. & en la 79. Nous en représenterons ici quelques sentences, pour faire voir en quel honneur il vouloit qu'on tint la Vierge, & qu'il enseignoit, que ni Elle, ni les Saints, ni les Anges ne doivent point être adorez. *Que Marie soit honorée, mais que le Père, le Fils & le S. Esprit soit adoré, & que nul n'adore Marie; je ne dis pas seulement une femme, je ne dis pas même un homme. Ce mystere est dû à Dieu, les Anges mêmes ne reçoivent point une telle gloire. Bien que Marie soit belle, sainte & honorable, néanmoins elle n'est point telle pour être adorée, &c. Que telles femmes soient reprimées par Jérémie, qu'elles ne troublent point le Monde & ne disent point, Nous honorons la Reine du Ciel. La Vierge est honorée ou digne d'honneur, mais elle us nous est pas donnée pour être*

Synode de Rome. Sozom. 1.6.c.25. & seq. Pagi, an. 373. §. 2.

Theod. 1.5.c.10.

An 373. de N.S.

Helvidiens.

Epiph. hær. 78.

Aug. hær. 56.

& 84.

Les Collyridiens

qui ape-

loient la

S. Vierge

Reine du Ciel.

Epiph. hær. 79.

doration

des

Saints

des

Anges.

Epiph. hær. 79.

fort

hær. 79.

être

An 373.
de N.S. être adorée, mais elle adore celui qui est né d'elle selon la chair, &c. Quel des Prophetes a permis d'adorer un homme & non seulement une femme? Car la Vierge est bien un vaisseau excellent, mais c'est une femme, & n'est en rien différente quant à la nature, mais ornée d'honneur en son entendement & en ses sens comme les corps des Saints, & si je puis dire quelque chose de plus excellent pour la gloire, comme Elie qui a été Vierge dès le ventre, qui est toujours demeuré tel, qui a été pris & n'a point vu la mort; comme Jean qui s'est reposé sur le sein du Seigneur & que Jésus aimoit, & comme Thécle. Mais la Sainte Marie est encore plus honorable que celle-là, pour la dispensation dont elle a été honorée. Cependant, ni le Prophete Elie n'est point à adorer, quoi qu'il soit entre les vivans; ni S. Jean, quoi que par sa propre priere il ait rendu son dormir, (c'est-à-dire sa mort) admirable: ou plutôt qu'il ait reçu cette grace de Dieu. Mais ni Thécle, ni aucun des Saints ne doit être adoré. Car l'ancienne erreur ne dominera point sur nous de laisser le vivant & d'adorer les choses qui ont été faites par lui. Ils ont servi & honoré la créature en délaissant le Créateur, & sont devenus insensés. Car s'il ne veut point qu'on adore les Anges, combien plus ne le voudra-t-il point de celle qui est née d'Anne? &c. Par où il paroît, que S. Ephiphane enseigne, qu'on ne doit point appeler la Vierge Marie, Reine du Ciel, qu'elle ne doit pas être adorée, qu'il n'y a que Dieu seul qui doive être adoré, & que par conséquent aucune créature ne doit être adorée d'un service religieux; qu'aucun homme ne doit être adoré, encore moins une femme, & que si les Anges ne doivent point être adorez, encore moins le doit être la Sainte Vierge. On peut bien voir que tout cela est directement contraire à ce qu'on croit & qu'on pratique aujourd'hui dans l'Eglise Romaine, & que ses Docteurs enseignent, que le culte ou l'adoration de dulie est due aux Anges & aux Saints, mais que l'hyperdulie, qui surpasse de beaucoup la dulie, est due à la Vierge. Pour finir ce que nous ve-

nons de représenter touchant ces deux An 373.
de N.S. sortes d'hérétiques; j'estime qu'on m'avouera que comme il se faut garder de tomber dans l'erreur de ceux qui dérogent à la perpétuelle Virginité de la Sainte Vierge, ou qui voudroient dire quelque chose qui préjudiciât à son honneur, aussi doit on éviter de lui donner des honneurs & lui rendre des services divins qui ne lui appartiennent point. Mais pour l'honneur qui lui est dû, il se faut tenir dans les bornes que nous prescrit l'Ecriture Sainte, qui est de la publier bienheureuse & bénite entre toutes les femmes, comme celle qui a été la Mère du Grand Dieu Sauveur & Rédempteur de tout le Monde; & à nous proposer sa foi, son espérance, sa charité, son zèle, son humilité, sa patience dans les afflictions, sa persévérance dans la priere, & toutes ses autres vertus, dans lesquelles nous devons tâcher de l'imiter, pour parvenir à la gloire & à la béatitude dont elle jouit maintenant. Ce sont là les termes dans lesquels se sont tenus les Chrétiens de l'ancienne Eglise. En effet, on ne trouvera point d'exemple d'aucun vrai fidèle jusqu'à la fin du quatrième siècle, qui ait déferé l'adoration ou l'invocation à la Sainte Vierge.*

Il y avoit encore en ce tems-là de certains hérétiques Enkratites, nommez Hydroparastrates ou Aquaires, comme qui diroit Buveurs d'eau, à cause que dans la célébration de l'Eucharistie, ils n'emploioient que de l'eau. S. Epiphane é-

* [La Vierge, (dit Mr. Godeau,) ne peut se plaire à l'honneur qui ravit quelque chose à celui devant qui elle se considère comme un néant, & il faut déplorer l'ignorance des derniers siècles, où sous prétexte de dévotion envers la Mère de Dieu, le peuple a passé les bornes de la véritable piété, laquelle ne connoit point ces excès de louanges & de titres, ni ces dévotions que la simplicité, ou l'intérêt introduit peu à peu dans l'Eglise, si on n'y prend garde.] Il seroit à souhaiter que ce fussent là les sentimens & la pratique de tous ceux de l'Eglise Rom. sur ce sujet.

De l'honneur dû à la Sainte Vierge.

Rom. 3. 25.

Hydro-
parastrates
ou Aquaires
comme qui diroit
Buveurs d'eau
à cause que dans la
célébration de l'Eucharistie
ils n'emploioient que de l'eau.
S. Epiphane é-

X 3 erit

Godeau
Hist. de
l'Egl.
1.4.c.44.

An 373. crit contr'eux & les combat par les paroles de Nôtre Seigneur, difant, *Leurs Sacremens ne font pas Sacremens, mais ils les font fauffement à l'imitation des vrais: c'est pourquoi ils feront repris en cela par la droite parole du Sauveur, qui dit, je ne boirai*

Homel. 83. in S. Matth. point du fruit de cette vigne. S. Chryfoftome remarque la même chose, quand il dit que *Jésus-Christ pour arracher dès les racines cette pernicieufe hérésie, & pour nous faire voir que quand il distribua les mystères, il distribua du vin, il dit expreffément du fruit de la vigne: car la vigne ne produit point d'eau, mais du vin.* Et Gennade, Prêtre de Marseille, à la fin du siècle suivant, au livre des Dogmes Eccl. blâmant ceux qui sous prétexte de sobriété, se servoient d'eau au lieu de vin en la célébration de l'Eucharistie, les combat par cette raison, *qu'il y eut du vin au*

*mystère de nôtre rédemption; & il le prouve, parce que Jésus-Christ a dit, je ne boirai plus de ce fruit de vigne. Où on peut remarquer, que ceux qui parlent ainsi, croient qu'il y a & qu'il y doit avoir du vrai vin dans l'Eucharistie & qu'il n'a point changé de substance ou matiere; & que ceux aussi contre qui ils écrivoient avoient la même créance, pour laquelle ils ne les blâment pas; mais de ce qu'ils se servoient d'eau au lieu de vin dans ce Sacrement. On pourroit aussi apporter des passages de Clément Alexandrin, d'Origène, de S. Athanase & de S. Hilaire, qui apellent *vin & fruit de la vigne* ce que les fidèles boivent du saint calice.*

L'Anachorète Hilarion mourut cette année âgé de quatre-vingt ans, comme nous l'apprenons par sa vie, que S. Jérôme nous a laissée: dans laquelle je ne doute pas que le Lecteur ne remarque que ce grand homme a voulu exercer sa belle plume pour nous débiter des Miracles qui surpassent toute créance, afin de mettre en vogue l'état Monastique.

Mort
d'Hila-
rion.
Hier.
Vit.
Hilar.

L'An 374. de N. S. l'II. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Gratianus Aug. III. & Fl. Equitius, l'un & l'autre en Occident. Cicl. Sol. 19. & Lun. 14. le 7. de Damase.

An 374. de N. S. l'II. de Valentinien & de Valens, sous les Consuls Gratianus Aug. III. & Fl. Equitius, l'un & l'autre en Occident. Cicl. Sol. 19. & Lun. 14. le 7. de Damase.

Mort d'Auxence de Milan. xence de Milan. Theod. 1. 4. c. 6. & 7.

Auxence, Evêque de Milan, passionné pour l'Arianisme, alla, cette année, rendre conte à Dieu de ses Actions. Valentinien fit assembler les Evêques, pour pourvoir l'Eglise de Milan d'un bon Pasteur, & leur dit, Vous qui êtes nourris dans les divines paroles, savez quel doit être celui qu'on veut honorer de la charge d'Evêque, & comme il faut qu'il soit le patron de toute vertu, pour pouvoir bien gouverner ceux qui lui sont commis, non seulement par sa parole, mais aussi par sa bonne vie. Maintenant donc établissez en un tel, devant qui, nous qui gouvernons l'Empire du Monde, puissions nous incliner avec un respect sincère, & recevoir en bonne part ses repréhensions, comme étant sujets à faillir, aussi bien que les autres hommes. Les Evêques assemblez le supplierent d'en faire le choix lui-même, qui ne pourroit être que juste, vû qu'il avoit de si grands dons de sagesse & de piété. Cela, répondit l'Empereur, est au dessus de nôtre portée, & ne se doit faire que par ceux qui, comme vous, sont éclairés de la grace divine. Ils sortirent donc de devant l'Empereur pour délibérer entr'eux sur qui ils jetteroient les yeux. Comme le peuple dont le consentement étoit requis pour de telles élections, ne pouvoit s'acorder, à cause que les Ariens en vouloient un de leur secte, & les autres en demandoient un Orthodoxe, & comme il y avoit une grande dissension entr'eux, prête à éclore quelque chose de fâcheux, Ambroise, Gouverneur de la Province, qui étoit dans la ville, en fut averti, qui vint à l'assemblée pour y faire cesser le trouble, & pour faire que les choses se passassent paisiblement & dans l'ordre. Dans ce même

me

An 374. me instant, il fut étonné qu'un enfant de N. S. aiant crié dans l'assemblée, *Ambroise Evêque*, tous les autres dirent la même chose unanimement, quoi qu'il ne fût pas encore bâti. D'abord, il fit semblant d'être cruel, & adonné aux voluptez, il s'enfuit, il se cacha, & en un mot, il fit tout ce qu'il put pour empêcher qu'on ne lui donnât cette charge. Mais, enfin, voyant qu'il étoit obligé de l'accepter, il se fit bâtizer le Dimanche dernier de Novembre par un Evêque Orthodoxe, ne voulant point l'être, par un autre, & le Dimanche suivant, il fut ordonné en présence de l'Empereur qui voulut faire l'honneur d'assister à une action si sainte & si solennelle. *a* Ambroise étoit fils d'un Préfet des Gaules, qui l'avoit fait bien élever & bien instruire dans les bonnes lettres, en sorte qu'il avoit fréquenté le Barreau, où il s'étoit signalé, & ensuite avoit été établi Gouverneur de la Province. Dès qu'il se vit élevé à la dignité Episcopale, afin qu'il se pût appliquer tout entier à l'édification de l'Eglise, il remit toutes ses charges & ses affaires seculieres *b* entre les mains de son frère Satoryrus, dont il reconnoissoit la prudence & l'intégrité. Et parce qu'ayant toujours été dans le Monde, il ne s'étoit pas beaucoup appliqué à l'étude des Saintes Lettres, *c* il s'y fit soigneusement instruire par le Prêtre Simplicien, & il y fit un si grand progrès en peu de tems, qu'on l'admiroit de l'entendre parler des mystères du salut avec tant de lumière & de solidité. *d* Tous les Evêques Orthodoxes agréerent sa reception & lui écrivirent des lettres de communication, ne s'arrêtant point à ce qu'il avoit été élu Evêque n'étant encore que Catéchumene, ce qui étoit contre les Canons; mais regardant plutôt à ses vertus qui le rendoient digne de ce degré. En effet, il servit beaucoup à rétablir la saine doctrine & la pure discipline dans l'Occident. Cet établissement se fit sans en donner aucun avis à l'Evêque de Rome, parce que Milan ne dépendoit point de son

diocèse, & qu'il ne donnoit point alors de lettres d'investiture. *e* Ambroise étant reçu Evêque, donna tout son argent & toutes ses possessions à son Eglise, *f* servant néanmoins à sa Sœur l'Usufruit de ses immeubles. Il jeûnoit tous les jours de la semaine, excepté le Samedi, le Dimanche & les jours des Mémoires des Martirs; & faisoit de grandes aumônes aux pauvres. Il avoit pour maximes de n'aler point en festin, de ne se point mêler de faire des mariages, & de ne conseiller à personne d'aler à la guerre.

Environ ce tems-là, il se tint un Concile de trente Evêques à Valence en Daupiné, d'où Nisier étoit Evêque. Phébaude, Evêque d'Agén, présida à ce Sinode, où on dressa quatre Canons; le premier pour ne point admettre à l'ordre de Prêtre ceux qui avoient été mariez deux fois. Le 2. pour ne point recevoir à la communion les filles qui après s'être vouïées à Dieu, se sont mariées, que premierement elles n'aient fait pénitence & une satisfaction suffisante. Le 3. pour diférer la pénitence jusqu'au jour de la mort, à ceux qui après le Bâteme s'étoient souillez, ou d'idolatrie, ou du bâteme des hérétiques. Le 4. ordonne que ceux qui se feroient aculez de quelque crime mortel pour s'exemter des ordres de Diacre, de Prêtre ou d'Evêque, ne soient point admis dans ces degrez: parce qu'ils sont coupables, ou du crime dont ils s'acusent, ou d'un mensonge signalé contre leur réputation.

Nous avons parlé de S. Martin, qui aiant quité la milice sous Julien, l'an 356. se mit dans la solitude, où par l'étude & par la conversation des Moines il s'avança dans la connoissance des saintes lettres. S. Hilaire, Evêque de Poitiers, connoissant ses dons, l'obligea à se mettre dans son Clergé, où S. Martin fit un si grand profit sous un si bon Maître, qu'environ ce tems-ci il fut créé Evêque de l'Eglise de Tours. Il l'a gouvernée l'espace de vingt-quatre ans, * avec tant de piété,

* Ou de vingt-six ans, quatre mois & vingt sept jours selon d'autres, l. 10. c. 31. Pagi an. 375. §. 6. Greg. Turen.

Hier. Chro. Edit. Scalig. Pagi an. 374. §. 3. a Paulin. in Vit. Ambr.

b Ambr. de exc. Satir. no. 20.

c Ambr. de Offic. l. 1. c. 1.

d Basil. Ep. 55.

An 374. de N. S. e Paulin. Vit. Ambr. n. 38. f Ambr. de Virg. l. 3. c. 1. Paulin. Vit.

Concile de Valence.

374. To. 2. Conc. p. 904. Du Pin, loto. 2. P. 341.

S. Martin est créé Evêque de Tours. Sev. Sulp. Vit. Martin. c. 7.

An 374 de N.S. té, de doctrine & de miracles que dans nos Gaules il a été en réputation d'un des plus grands Saints qui y aît été. Sulpice Sévère qui a été son disciple & son admirateur, & Grégoire qui a eul' Evêché de Tours environ deux siècles après S. Martin, nous décrivent sa vie, sa sainteté & ses miracles. Mais ils en recitent quelques-uns, dont le Lecteurs judicieux pourront justement douter, & croire que ces Ecrivains auront ajoûté trop de foi à de faux rapports qui leur auroient été faits, ou se seront laissez aler au torrent du siècle, qui recherchoit & publioit des miracles à tors & à travers & sans nécessité. On le peut reconnoître par ce que Grégoire de Tours rapporte que peu après que S. Martin fut établi Evêque, il fut obligé d'alér trouver Valentinien pour les affaires de son Eglise, & qu'à son arrivée à la Cour, il fit plusieurs miracles avant que de pouvoir être bien reçu de l'Empereur, qui depuis l'eut en grande vénération. Cependant nous ne voions pas, ni que Sévère son disciple, ni qu'aucun Historien d'environ ce tems-là, nous parle de ces miracles. En effet, il n'en étoit point de besoin, puis qu'il avoit affaire à un Empereur Chrétien, fort bon & fort Orthodoxe.

S. Epiphane sa vie & ses Ecrits. Voiez en l'an 401. Soz. 1.6.c.32. Ancor. En ce tems-ci S. Epiphane florissoit, & écrivoit avec grande réputation. Il étoit né dans un village proche d'Eleutheropole en Palestine. Il avoit été Juif de religion dans sa tendre jeunesse; mais il fut converti à la foi Chrétienne par Cléobius, qui le guérit d'une grande blessure qui lui avoit été faite par un cheval. Il fut envoyé fort jeune en Egipte, où il fut instruit en la Religion Chrétienne par de Moines savans, & fut sous leur discipline jusqu'à l'âge de vingt ans: au bout desquels il retourna en son pais, où il dressa un Monastere & y demeura plusieurs années en grand renom de sainteté. Il donna aux pauvres une fort riche hérédité qui lui avoit été laissée par un Juif. Depuis, il fut fait Evêque de Salamine ou Constance en l'Isle de Cypre, où il s'aquita admirablement bien de sa

charge. S. Jérôme qui vivoit de son tems, An 374. le loue pour son savoir, son honnête conversation, sa gravité, son autorité, sa sainte vie, & pour avoir été respecté, même des Ariens & des autres hérétiques, qui eussent crû que ce leur eût été une chose honteuse de donner du déplaisir à un si excellent homme. En effet, Valens, ennemi juré des Evêques Orthodoxes & qui les chassa la plupart, laissa Epiphane paisible dans l'exercice de sa charge. Il étoit aussi fort charitable envers les pauvres, & envers tous ceux qui étoient en nécessité, de même qu'envers ceux qui avoient fait naufrage; & employoit à cela les biens de son patrimoine & ceux de l'Eglise. Il composa cette année son *Panarium*, on sa boëte médicinale, divisé en six livres, qui est un *Rollé* & une *Refutation* de quatre-vingts hérésies, dont les unes avoient été & les autres étoient encore en vogue. Il en récite de si vilaines & de si extravagantes, qu'on pourroit s'étonner comment elles ont pû monter dans l'esprit des hommes; n'étoit que nous devons reconnoître qu'il n'y a folie ni méchanceté, dont l'esprit humain ne soit capable, lors qu'il s'éloigne de la Parole de Dieu contenuë dans les Saintes Ecritures, & qu'il n'est point conduit par l'Esprit de Dieu. En même tems, il composa aussi son livre qu'il nomme *l'Anchre*; à cause qu'il sert comme d'une Anchre pour assurer les esprits dans la droite connoissance de la vérité & pour les faire venir au port de salut. Il a fait ensuite un *Extrait* de la foi Catholique & un *Abrégé* de son *Panarium*, le *Livre des mesures & des poids*, & l'*Épître* à Jean de Jérusalem, où il traite des opinions erronnées d'Origène, & accuse Jean d'en être entaché. Quelques-uns ont remarqué en Epiphane que la grande bonté & sa simplicité l'a rendu trop crédule, & lui a fait quelquefois ajoûter foi à des bruits qu'on lui a raportez, & qu'il a récitez comme véritables, quoi qu'ils ne le fussent point.

L'An

Baron. an. 374. n. 16. Pagi. an. 375. §. 10.

Ancor. c. 60.

V. Du Pin, to. 2. p. 301.

Idat.
Fast.
&c. Ba-
ron.
Pagi.
Calvis.

L'An 375. de N. S. le 12. de Valen-
tinien & de Valens, l'année d'après
le Consulat de Gratianus III.
Aug. & d'Equitius. Cicl. Sol. 20.
& Lun. 15. le 8. de Damase.

Guerre
dans
l'Em-
pire.
Amm.
1.30.c.5.
Zof.1.4
Hier.
Chro.

Bien que le Poëte Aufone mette Pon-
tius Paulinus pour Consul de cette
année, les Fastes n'en parlent pourtant
point, & ils la nomment celle d'après le
Consulat de Gratien & d'Equitius. Il y
a de l'apparence qu'il n'y eut point de nou-
veaux Consuls créés cette année, à cause
des guerres qui étoient furieuses par tout
l'Empire. * Les Quades s'étoient avan-
cés bien avant dans l'Ilirie; les Sarmates
soulevés par un nommé Probe, s'é-
toient joints à eux, qui faisant de grands
dégâts mettoient la terreur par tout. Va-
lentinien alla au devant d'eux au com-
mencement du printemps avec une puis-
sante armée, qui leur fit lâcher pié, &
les obligea d'envoyer des Ambassadeurs,
qui demandoient le pardon du passé, &
la liberté de retourner paisiblement dans
leur païs. L'Empereur voulant épargner
le sang, leur pardonna, comme aussi à
Probe, la faute qu'ils avoient commise.
Toutefois il tira de grandes contribu-
tions de leur païs. Et parce qu'il avoit
reconnu que les Quades lui avoient sou-
vent faussé la foi, il passa le Danube, se
jeta sur leur païs, détruisit leurs villes
& leurs bourgs, en emmena grande quan-
tité de prisonniers, & ramena son armée
entière en ses quartiers d'hiver. Les Qua-
des étant ainsi domtés, lui envoierent
une Ambassade pour lui demander une
amnistie générale du passé, & pour leur
acorder la paix, comme il étoit dans un
château de la Pannonie apelé Bregetio,
qui est ce qu'on nomme aujourd'hui Gran.
Après avoir donné audience à leurs Am-
bassadeurs, il s'étonna de la pauvreté de

Mort de
Valenti-
nien.

Hier.
Chro.

* S. Jérôme dit qu'on n'en nomma point
à cause des ravages que les Sarmates fai-
soient dans la Pannonie.
Tom. III.

leur équipage & de leur mauvaise mine. An 375.
On lui dit que néanmoins c'étoient là les de N. S.
plus nobles & les mieux faits de la Na- Hier.
tion. Cela le mit en une furieuse colère Ep. ad.
& le fit crier avec véhémence, que la Præsid.
condition des Romains étoit bien mal- to. 4.
heureuse, d'avoir à repousser la rebel- Socr.
lion & les atakes d'un peuple si indigne 1.4.c.31.
de lui & de ses gens. Il poussa ces pa- Soz.
roles avec tant de feu & d'indignation, 1.6.c.36.
qu'il se rompit une veine & une artère,
de sorte qu'il perdit la force avec le sang,
& que le même jour il rendit l'esprit a Jdat.
le 17. de Novembre, b l'an 55. de son Fast.
âge, & le douzième de son Empire. Il Socr.
avoit de belles qualitez qui l'avoient ren- 1.4.c.31.
du digne de l'Empire. c Car il étoit vail- b Amm.
lant Chef de guerre, sage & prudent. 1.30.
Il étoit ennemi des vices, particulière- Viêt.
ment des voluptez de la chair & de l'a- Epit.
dultere. d Il se tint toujours fermement Philo-
attaché à la pureté de la Religion Chrét- storg.
tienne. e On l'accuse de s'être montré trop mol 1.9.c.16.
pour la défendre contre les persécutions c Amm.
de son frère qu'il avoit élevé à l'Empire. Viêt.
A cela l'on peut répondre qu'il avoit bien Epit.
pû le faire monter sur le trône, mais d Socr.
qu'il ne pouvoit pas facilement l'en faire 1.4.c.29.
descendre, & que s'il eût agi contre son Soz.
frère avec plus de force & d'aigreur, ce- 1.6.c.6.
la eût infailliblement excité des guerres e Bar.
civiles. Ce qu'on blâme le plus en lui, an. 376.
c'est la colère à laquelle il étoit enclin, §. 3. 4.
dont il a porté la peine en sa mort, &
la trop grande rigueur qu'il faisoit exer-
cer envers les coupables, même contre
ceux qu'il jugeoit seulement être tels,
quoi qu'ils ne le fussent point en effet.

* Son corps fut porté à Constantinople Amm.
pour l. 30.

Y

* Le Lecteur ne sera, peut-être, pas fâché de Hier.
voir ici une Histoire remarquable sur ce sujet, Epist.
rapportée par S. Jérôme, & recueillie par 49.
plusieurs Auteurs. Un homme & une fem- Bar.
me de Verceil, qu'on accusoit d'avoir com- an. 367.
mis ensemble un adultere, aiant été mis à §. 33.
la question, l'homme, préférant la mort à Go-
de longs suplices, confessa qu'il étoit cou- deau.
pable. La femme, au contraire, soutint tou- Hist.
jours qu'elle étoit innocente, malgré les 1.4.c.45.
douleurs Tillem.

An 375. pour y être enſéveli avec ſes Prédéceſſeurs N. S. ſeurs Chrétiens.

Gratien Gratien, fils de ſa première femme, qui ſuccéda à Valentinien II. Bar. an. 375. Amm. l. 30. Vict. Epit. Zof. l. 4. Socr. l. 4. c. 31. Ruf. l. 2. c. 12. a Socr. Idat. Faſt. b Amm. l. 30. c Chro. Cod. Theod. Gratien, fils de ſa première femme, qu'il avoit nommé Auguſte huit ans auparavant, lui ſuccéda. Six jours après Valentinien ſon jeune frère, âgé de neuf à dix ans, (fils de Juſtine ſeconde femme de Valentinien I.) fut auſſi proclamé Empereur, par le ſoin de Céréalis, ſon Oncle maternel, de Marobaudé, de Probe Préfet du Prétoire, & d'Equice Conſul de l'année précédente, & a ceci à Ancinque, que pluſieurs croient être Bude. b Gratien, qui étoit à Tréves, lors qu'il aprit les nouvelles de cette élection, témoigna être fâché de ce qu'on l'avoit faite ſans la lui avoir communiquée: mais il ne laiſſa point de l'approuver enſuite, & Valens auſſi. c Il étoit alors à Antioche, d'où il continuoit à faire ſentir de plus en plus les effets de ſa haine aux Chrétiens Orthodoxes. Themiftius Philoſophe Païen, mais qui ne les haïſſoit pas, (& qui étoit fort conſidéré à la Cour à cauſe de ſa

Hiſt. des Emp. an. 367. douleurs qu'on lui fit ſouffrir dans une ſeconde question, prenant J. C. à témoin de ſon innocence. Le Gouverneur ne laiſſa pas pour cela de la condamner à la mort avec ſon prétendu adultère, qui eut auſſi-tôt la tête tranchée. Mais quand on voulut exécuter la femme, on la frapa juſqu'à quatre fois, ſans pouvoir lui faire aucune plaie conſidérable; & même à la quatrième, voulant lui enfoncer l'épée dans la gorge, elle ſe replia. Le peuple aiant vû cela chaſſa le bourreau, & voulut ſauver la femme. Cependant celui qui étoit chargé de l'exécution aiant représenté qu'il y aloit de ſa vie, ſi on la ſauvoit, elle fut remenée au lieu du ſupplice, où on lui donna encore trois coups, dont le troiſième la fit tomber comme morte. Pendant qu'on faiſoit une foſſe pour l'enterrer on ſ'aperçut qu'elle revenoit; on la fit paſſer, & enſin elle guérit. La juſtie vouloit encore la pourſuivre; mais le Prêtre Evagre alla trouver l'Empereur, & en obtint par ſes preſſantes ſollicitations la vie & la liberté de cette femme. Cela arriva ſous l'Empire de Valentinien, mais on ne fait pas bien dans quelle année. Il y en a pourtant qui la mettent en 367.

Bar 367 §. 33. Pagi. an. 375. §. 5. † Ou même que de quatre, ſelon d'autres.

ſcience, de ſon éloquence & des charges qu'il avoit exercées) tâcha de l'adoucir par une excellente harangue, où il monroit qu'il y avoit de bien plus grandes diſſiſions parmi les Païens qu'entre les Chrétiens, & que Dieu les permettoit pour ſa gloire, & pour faire connoître aux hommes qu'ils ne le ſauroient comprendre. Mais qu'il ne falloir pas penſer éteindre ces diſſiſions par le ſang & par la violence. Cette harangue modéra un peu la fureur de Valens contre le commun des fidèles; mais il la raluma plus grande contre les Moines. Car il leur manda de quitter leurs deſerts & leurs cellules, pour ſ'enroller & porter les armes dans ſes armées, ſur peine de la vie. Pour les y contraindre, il envoya des gens de guerre qui tourmenterent ſurieuſement ces perſonnes que la dévotion avoit pouſſées dans la ſolitude, & même ils en firent mourir pluſieurs. S. Baſile qui ſavoit ce que c'étoit de la vie de ces gens-là pour y avoir paſſé, leur écrivit l'Épître 19. qu'il adreſſe aux très-déſirables, très-amez & très-religieux frères & Compères Acace, Acce, Paul & Silvain: où il les conſole par l'eſpérance qu'il leur donnoit que Dieu feroit bien-tôt ceſſer cette perſécution, & leur remonroit que ceux qui en étoient les Auteurs, & qui, par leur aveugle malice, atiroient la vengeance divine ſur leur tête, étoient plus dignes de compaſſion qu'eux, qui ſouffrant ces maux donnoient des preuves illuſtres de leur foi, & ſe préparaient de riches couronnes dans le ciel. S. Epiphane leur envoya auſſi ſon Panarium, qu'ils lui avoient demandé pour ſe conſoler & pour ſe prémunir contre les erreurs. Sozoméne fait un long diſcours de ces Moines & en recite des choſes merveilleuſes, dont la ſuite du tems nous donnera ocaſion de parler.

En ce tems-là les Iſauriens, qui ſont des peuples voiſins de la Cilicie, ſe ſouleverent & pillerent des villes de Licie & de Pamphilie. b Valens étant à Antioche, envoya contr'eux des troupes pour les ramener à leur devoir. Comme

il

An 375. de N. S. Valens continué à perſécuter les Moines. The-miſt. Or. 11. Socr. l. 4. c. 32. l. 6. c. 36. Hier. Chro. Oros. l. 7. c. 33. Pagi. an. 375. §. 11. & Seq.

Hiſt. l. 6. c. 20.

Zof. l. 4. Chro. Cod. Theod.

An 376. il étoit pressé de tous côtez par quantité de N.S. d'ennemis, pour fournir aux frais de la guerre, il fut obligé d'imposer de grands tributs sur ses peuples, ce qui commença à le rendre odieux à tout le Monde.

Idat. Fast. &c. Baron. Pagi. *L'An 376. de N.S. le 12. de Valens, le 1. de Gracien & de Valentinien 2. sous les Consuls Valens Aug. V. & Valentinianus (Junior) Aug. celui-cien Occident, celui-là en Orient. Cicl. Sol. 21. & Lun. 16. le 9. de Damase.*

Socr. 1.4.c.35. Soz. 1.6.c.37. **C**omme Valens étoit encore à Antioche, Euzoïus, Evêque des Ariens mourut, ils y établirent en sa place Dorothee par la faveur de l'Empereur, qui empêchoit tant qu'il pouvoit l'avancement des Orthodoxes. D'autre côté, Justine mere de Valentinien 2. qui étoit aussi infectée del'hérésie Arienne, se retira à Milan, où elle fit diverses entreprises contre les Catholiques: mais ils eurent un bon défenseur en S. Ambroise leur Evêque.

Amm. 1.31. Zof. 1.4. p.746. Eunap. de Legat. Gratien & Valentinien partagerent entr'eux à l'amiable l'Empire qu'on nommoit d'Occident. Gratien prit les Gaules, l'Espagne, la grande Bretagne & la Germanie; & Valentinien eut pour son partage l'Italie, l'illirie & l'Afrique. Ils crurent qu'il étoit d'autant plus nécessaire de faire cet acord paisible entr'eux & de se bien unir, qu'ils voioient l'Empire de leur Oncle ataqué de plusieurs puisfants, ennemis qui menaçoient aussi le leur. Car les Huns, peuples qui jusqu'à présent étoient presque inconnus aux Romains, commencerent à paroître & à être cause de grandes calamitez. C'étoient des peuples barbares, cruels, qui ne savoient ce que c'étoit de civilité ni de religion, habitans au delà des Palus Méotides dans la Scythie Asiaticque que nous nommons aujourd'hui Tartares, qui passerent dans la Scythie. De l'Europe, ils se jetterent sur les vastes pais des Alains, entuerent une grande partie, & obligerent les autres

Les Huns se levent & font de grands ravages. Amm. 1.31. Zof. 1.4. Jor-nand. de Bell. Goth c.24.25. Soz. 1.6.c.37. Eunap. de Legat.

à prendre parti avec eux pour faire la guerre. Etant ainsi joints, ils ataquèrent les Gots qui ocupoient de très-grands pais, & qui étoient distinguez en Wisigots & en Ostrogots, c'est-à-dire, en Gots de l'Occident & en Gots de l'Orient & du Midi. Les Wisigots étoient encore divisez en Virtunges ou Grutunges & en Teringes. Ils avoient trois principaux Rois, Athanaric, & Fritigerne, dont nous avons déjà parlé, & Hermenric. L'Inondation des Huns & des Alains dans les pais des Gots, les obligea à se sauver les uns çà, les autres là. Ceux principalement qui obéissoient à Fritigerne, s'avancant jusques sur le bord du Danube, envoierent des Ambassadeurs à l'Empereur Valens, pour le supplier de vouloir leur donner la Thrace pour leur demeure, lui promettant de se rendre vassaux de l'Empire, & d'en garder & défendre les frontieres contre les courses des Barbares. Ils promettoient aussi d'embrasser la Religion Chrétienne quel'Empereur professoit. Valens croiant que cela lui seroit fort avantageux, leur permit de passer le Danube & d'entrer dans la Thrace, où ils s'établirent, & d'autres peuples aussi se joignirent à eux. Cette permission fut la porte ouverte aux malheurs qui depuis ont acablé l'Empire Romain. Car les Huns voiant que les Gots avoient lâché le pié devant eux, se faisirent de la Mœsie & de la plûpart de la Pannonie, & ont si bien fait, qu'ils s'y sont établis, & ont donné le nom au pais, qui depuis a été nommé en latin *Hungaria* & en nôtre langue *Hongrie*, distinguée en haute & basse. D'autre côté, les Gots étant entrez & admis dans les pais sujets à l'Empire, y ont fait mille maux, & enfin l'ont assujetti pour un tems; comme la suite le fera voir. Les Gots donc aiant passé le Danube, pressés de la faim, se jetterent sur les bourgs & villages qu'ils rencontroient, les pillerent & essaierent même de prendre les villes pour y faire le même traitement. Ils y avoient été forcez par le Comte Lupicin, Général de l'armée Romaine, qui ne leur avoit point tenu

An.376. deN.S. se jettent sur les Gots qui avoient divers Rois.

Hier. Cassiod. & Prosp. inChro. Idat. Fast. Oros. l.7.

D'ou la Hongrie a ainsi été nommée. Amm. 1.31. p.473. & Seq. Hier. Chro.

An 377. de N.S. tenu ce qu'on leur avoit promis, & qui les avoit trahis & maltraitez en diverses fortes. Cela les mit au désespoir & les fit résoudre à se rebeller contre les Romains, & à leur faire la guerre, en sorte qu'ils taillèrent leur armée en pieces, & contraignirent Lupicin de se sauver dans Marcianopole. Cette défaite fournit de belles armes aux Gots, avec lesquelles ils se rendirent maîtres du plat país de la Mœsie & de la Thrace. Comme les armées nombreuses traînent d'ordinaire après elles la famine & la contagion, aussi l'une & l'autre fut fort grande en ce tems-là dans la plus grande partie de l'Empire, comme le témoigne S. Ambroise.

Ambr. Comment. in S. Luc. 1. 9. c. 21.

L'An 377. de N. S. le 13. de Valens & le 2. de Valentinien 2. sous les Consuls Gratianus Aug. IV. & Fl. Merobaudes, l'un & l'autre en Occident. Cicl. Sol. 22. Lun. 17. le 10. de Damase.

Les Gots conti- nuent une fu- rieuse guerre.
 Amm. 1. 31. Zof. 1. 4. Eunap. de Legat. Soer. 1. 4. c. 38. a Amm. 1. 31. b Chro. Cod. Theod. c Amm. 1. 31.

LEs Gots victorieux & bien armez ne se contenterent point d'être maîtres de la campagne, ils entreprirent aussi d'assiéger Andrinople, ville riche, grande & forte. Mais comme ils ne s'entendoient pas bien au siege des villes, ils furent obligez de la quitter, & se tournerent à piller tout le país & à saccager tout ce qui s'oposoit à eux. Valens aiant appris toutes ces mauvaises nouvelles, partit en hâte d'Antioche & se rendit à Constantinople, où il avoit donné rendez-vous à ses troupes pour délivrer, s'il eût pû, l'Empire de tant d'ennemis redoutables. *a* Il pria en même-tems l'Empereur Gratien de prendre pitié de l'Empire, & de le secourir dans cette urgente nécessité. *b* Gratien qui étoit à Trèves, lui envoya une belle armée commandée par Ricomer. *c* Les troupes de Valens étant jointes ataquerent les Gots, qui se défendirent courageusement en plusieurs rencontres, & ils firent si bien en une bataille sanglante, qu'il n'y eut que la nuit qui les sépara, sans savoir à

qui le gain en apartenoit. Incontinent après Ricomer fut rapelé par Gratien, pour s'oposer aux Alemans, qui commencerent à faire la guerre aux Romains. Valens se voiant privé du secours de son Neveu, fit venir des troupes de toutes les parties de l'Empire. Les Gots d'autre côté, pour se fortifier apellerent les Huns & les Alains à leur secours, qui firent d'horribles ravages: & ils en eussent fait beaucoup plus, s'ils eussent eu les vivres à leur commandement; mais les Romains avoient mis ordre de faire transporter tous les vivres dans les villes fortes, que les ennemis n'osoient pas ataquer, à cause qu'ils n'étoient point expérimentez à assiéger des places. Valens avoit encore d'autres ennemis sur les bras: Car les trêves que le Roi des Sarrasins avoit faites avec les Romains, furent rompues après sa mort par Mavia sa veuve, qui avec un courage viril, assiegea & prit les bourgs & les villes frontieres de la Palestine & de l'Arabie, batit à diverses fois l'armée Romaine, & enfin obligea l'Empereur Valens à faire avec elle une paix honorable. Une des principales conditions de l'Acord fut, que cette Reine, qui avoit été éclairée depuis peu de la lumière de l'Évangile, pour en être mieux instruite, & pour faire aussi instruire ses sujets dans la Religion Chrétienne, demandoit un certain Moine, nommé Moïse, qui demeurant dans un desert proche de là, s'étoit rendu célèbre par ses vertus & par les miracles que Dieu faisoit par lui. On le chercha aussi-tôt pour faire la paix avec Mavia, & l'aïant trouvé, on le mena à Alexandrie, pour l'établir Evêque, selon la coûtume, par l'imposition des mains du Métropolitain. Il n'y en avoit point d'autre alors que Lucius Evêque Arien, devant qui l'on mena ce Moine signalé. Moïse lui dit en présence de tout le peuple, Je me sens entierement indigne de l'honneur qu'on veut me faire de me créer Evêque. Mais si la volonté de Dieu est que j'accepte cette charge, je jure par le Dieu Créateur

Mavia Reinedes Sarrasins. Ruf. 1. 2. c. 6. Socr. 1. 4. c. 36. Soz. 1. 6. c. 38. Theod. 1. 4. c. 23.

De Moïse Moine

teur

An. 377. teur du ciel & de la terre, que je ne re-
de N. S. cevrai jamais l'imposition des mains de
toi, qui les a souillées du sang des saints
serviteurs de Dieu, & qui es hérétique.
Lucius répondit, Tu ne me dois pas
condamner avant que de m'entendre: sans
doute qu'on t'a représenté ma foi toute
autre qu'elle n'est; Ecoute donc qu'elle
est ma créance, & alors tu en jugeras.
Je n'ai que faire, repartit Moïse, de
t'ouïr là-dessus; les Evêques, les Prê-
tres & les Diacres, que tu as fait bannir,
ou que tu as envoyé travailler aux mines,
donnent assez à connoître combien ces
choses sont éloignées de la droite con-
noissance du Seigneur Jésus-Christ. Les
principaux Officiers de Valens, voyant
que Moïse ne vouloit point recevoir l'or-
dination de Lucius, furent obligez, pour
obtenir la paix qu'ils désiroient, de le
mener aux Prélats Orthodoxes pour l'éta-
blir dans la charge d'Evêque & l'envoyer
parmi les Sarrasins. D'abord qu'il y ar-
riva, il y en avoit bien peu qui fussent
ce que c'étoit de la Religion Chrétienne,
mais il y en eut un grand nombre qui y
furent convertis par les instructions &

1.6.c.38. les prédications de ce saint homme. So-
zoméne ajoute, que cette nation étoit
décendue d'Ismaël, qu'Abraham eut
d'Agar sa servante; & que de leur nom
ils avoient été nommez Ismaélites & A-
garéniens: mais qu'eux pour ôter de
dessus eux cet oprobre d'être descendus
d'une servante, se nommoient Sarrasins,
voulant faire croire qu'ils étoient venus
de Sara femme légitime d'Abraham; &
pour le faire mieux croire, ils étoient
tous circoncis, s'abstenoient de chair de
pourceau & gardoient plusieurs cérémo-
nies des enfans d'Israël. Le même dit
qu'il y eut là autour une nation entière,
qui fut convertie à la foi Chrétienne,
par le moien de leur Prince nommé Zo-
come, qui avoit obtenu lignée mâle par
les prières d'un Moine.

Valens fait re-
tourner Pierre à
Alexan-
drie.

Lors que Valens partit d'Antioche,
comme nous l'avons dit, il fut touché
d'une repentance trop tardive, & donna
ordre de faire revenir d'exil, les Prêtres

& les Evêques Orthodoxes qu'il y avoit
reléguez. Ils retournerent donc plus
glorieux à leurs troupeaux, qui reçurent
leurs bons Pasteurs avec une grande joie.
Entr'autres Pierre Evêque d'Alexandrie
partit de Rome, avec des lettres de Da-
mase qui confirmoient la foi de la
stantialité, ou les choses qui avoient été ar-
rêtées à Nicée & l'établissement ou l'ordi-
nation de Pierre. Il avoit demeuré six
ans entiers à Rome, sans que Damase fit
la moindre chose pour le faire rétablir,
non plus que pour les autres Evêques
persécutez. Mais quand il vit que la li-
berté étoit rendue aux Pasteurs de re-
tourner chacun à son Eglise, alors il don-
na des lettres de recommandation à Pier-
re, par lesquelles sans doute, d'un côté,
il témoignoit comme il avoit sa personne
chère, aprouvoit sa créance comme
étant conforme aux Décrets de Nicée,
& le reconnoissoit pour frère; de l'autre,
il exhortoit l'Eglise d'Alexandrie à s'a-
fermir dans la foi, & à tendre les bras à
son bon Pasteur qui l'aloit retrouver.

* Il faut remarquer que le texte qu'on a
aujourd'hui de Socrate au liv. 4. c. 36. porte
en grec τῆ μαύριος, ce qui manifestement est
une faute d'Ecrivain au lieu de τῆ ὀμοιωσις.
Sozom. liv. 6. c. 39.

L'An 378. de N. S. le 14. de Va-
lens, le 3. de Valentinien 2. & de
Gratien, sous les Consuls Valens
Aug. VI. & Valentinianus Aug.
III. Celui-là en Orient, Celui-ci
en Occident. Ciel. Sol. 23. & Lun.
18. l'II. de Damase.

* LE premier jour de cette année mou-
rut S. Basile, après avoir été Evê-
que de Césarée en Capadoce l'espace de
huit ans & demi. C'étoit un grand dé-
Y 3. fen-critt.

* Selon d'autres cette mort n'arriva que
l'année suivante 379. ou la 380.
10. 2. Fleuri, Hist. Eccl. Pagi, an. 378.
9. 2.

An. 378.
de N. S.
Socr.
1.4.c. 37.
Ruf.
1.2.c.13.
Soz.
16.c.39.
Hier.
Chro.

Idat.
Fast.
&c.
Pagi,
Calvis.

Mort de
S. Basile
Ses ver-
tus &
ses E-
fen-critt.

Du Pin,
Nouv.
Bibl.

An 378. fenseur de la saine foi contre les Ariens, de N. S. qui ne vouloit rien relâcher quand il étoit question de la vérité. Il étoit savant & éloquent, comme ses livres & ses homélies le font paroître. Son naturel le portoit à l'austérité de vie, & à soutenir ses opinions avec une fermeté invincible. Cependant il étoit doué de grande prudence, de charité & de douceur dans sa conversation, qui le rendoit agréable à tout le Monde. Ce qui fit que non seulement les Chrétiens, mais aussi les Juifs & les Païens le respectoient, & qu'ils voulurent assister à ses funérailles, où il se trouva une si grande foule de peuples, qu'il y eut plusieurs personnes d'étouffées. Il a laissé quantité d'écrits, dont la plupart sont venus jusqu'à nous, qui vérifient ce que nous venons de dire de son savoir, de son éloquence & de la solidité de sa doctrine. Dans ses œuvres il y en a quelques-unes dont les Doctes doutent si elles sont de lui: sur quoi il faut consulter ce qu'ils en disent pour en juger. Il avoit un frère, qui étoit Grégoire Evêque de Nyffe, & une sœur nommée Macrine, dont nous parlerons tantôt. Helladius succéda à S. Basile & écrivit sa vie, qui ne se trouve plus aujourd'hui; & celle qui est écrite sous le nom d'Amphilochius, est reconnue pleine de badineries & de faussetez, bien quelle soit citée par Jean de Damas, sous le nom de Helladius.

Mort de S. Ephrem, Sirien de nation, Diacre d'Edesse, qui avoit été disciple de Jaques de Nisibe, mourut un mois après S. Basile; S. Jérôme rend ce témoignage de lui, qu'il s'étoit rendu si célèbre par sa sainteté & par sa science, que ses Ecrits, qui étoient en langue Syriaque, étoient lus publiquement dans quelques Eglises après les Ecritures divines, & que la vivacité & la subtilité de son esprit étoit encore reconnoissable dans la traduction de ses ouvrages. Il a laissé quantité d'œuvres écrites en sa langue maternelle, dont il y en a eu quelques-unes traduites anciennement en Grec; & depuis un siècle elles ont été mises en Latin par Gerard Vossius. Mais

la plupart des Doctes qui ont du sentiment de l'Antiquité, ne peuvent se persuader que ces traductions soient véritables: car on n'y remarque point ce profond savoir, ni ce feu & cette vivacité, dont S. Jérôme parle. De là vient que le Cardinal Bellarmin confesse qu'il les a trouvées plus pieuses, que doctes. La vie d'Ephrem a été aussi écrite par un Ancien Auteur Grec, dont on ne fait pas le Nom, qui rapporte des choses admirables de ce Saint.

Au mois de Février, les Alemans mirent sur pié une armée de plus de quarante mille hommes, & passerent le Rhein sur la glace, pour se jeter sur les Gaules. L'Empereur Gratien (aïant fait alliance avec Marcomir Roi des Francs qui avoit succédé à Clogion) leur alla donner bataille près de Strasbourg, où il les défit, en sorte qu'à peine en resta il cinq mille, qui prirent la fuite. Après cela, il alla contre les Lentiens, qui avoient été cause de ce grand remuement des Alemans, & les domta, tellement qu'il les obligea de se rendre à sa discrétion. Il envoya ensuite Ricomer avec des troupes pour secourir Valens contre les Gots, & se prépara d'y aller aussi lui-même avec une puissante armée. Avant que de partir, il pria S. Ambroïse de lui envoyer des livres qu'il avoit composez sur la foi. A cette occasion ce grand Prélat, dit au troisiéme livre qu'il ajoûta aux deux premiers; *Saint Empereur, vous me demandez un livre de la foi, alant à la guerre; car vous savez très-bien que la victoire s'obtient plutôt par la foi d'un bon Empereur, que par la vertu de ses soldats.* Nous avons laissé Valens bien empêché à Constantinople. Les Gots, qui avoient pillé la Thrace, faisoient des courses jusqu'aux faux-bourgs de la ville. Et comme l'Empereur ne sortoit point pour les combattre, le peuple fit courir le bruit qu'il les avoit fait venir. Un jour qu'il assistoit en public à la course des chevaux, les habitans de la ville crièrent tout haut contre lui, l'acusant de lâcheté & de négliger le salut de l'Empire, & demande-

Hier. de Script. c. 176.

Greg. Naz. Or. 20.

V. Du Pin, tom. 2.

Mort de S. Ephrem Ses Ecrits. Greg. Niss. Or. in Ephr. Hier. Chro. & de Script. c. 115.

An 378. de N. S.

Amm. l. 31. Oros. l. 7. c. 33. Viet. Epit. Hier. Chro.

Amm. l. 31.

Valens sort de Constantinople. Socr. l. 4. c. 38. Soz. l. 6. c. 39.

derent des armes pour aller combattre les ennemis, puis qu'il ne vouloit point se remuer. Par ces reproches il fut contraint de partir, les menaçant de les punir à son retour. Comme il sortoit de la ville, il rencontra un Moine, nommé Isâc, renommé pour sa sainteté & pour sa constance dans les afflictions, qui lui dit, Rendez aux Orthodoxes les Eglises que vous leur avez ôtées, & vous reviendrez victorieux. L'Empereur se mit dans une telle colere de cette hardiesse, qu'il fit saisir ce Moine, & commanda de le tenir en prison jusqu'à son retour. Vous ne retournerez point, lui reliqua Isâc, si vous ne rendez les Eglises. Je ne sai pas si ce récit est véritable; car on dit plusieurs choses des Moines de ce tems-là, qui surpassent toute créance: Mais il est certain que Valens ne revint point de cette guerre. Son Neveu Gratien venoit à son secours à grandes journées, lui aiant envoyé par avance Ricomer avec quantité de bons hommes, pour l'assurer qu'il seroit bien-tôt à lui avec son armée victorieuse pour le secourir contre les Gots. Valens jaloux de la gloire de son Neveu, crut que sans l'attendre il devoit aler combattre les ennemis; afin qu'il remportât lui seul la gloire de la victoire. Pour cet effet, il s'avança jusqu'à Andrinople & fit camper son armée dans les faux-bourgs de la ville. Comme il y étoit, Fritigerne Roi des Gots, lui envoya une Ambassade par un Prêtre Chrétien, pour lui demander la paix sous des conditions fort raisonnables, que ses Officiers lui conseilloient d'accepter, lui remontrant qu'il falloit préférer une paix honorable, qui est certaine, à une victoire douteuse. Il les refusa, & courant à sa ruine, il donna la bataille si mal à propos, que ses gens furent bien-tôt mis en fuite, sans qu'il pût les rallier; & qu'étant blessé d'une flèche, il fut contraint de se sauver avec peu de ses gens dans une chetive maison de la campagne, où ceux qui étoient avec lui se défendirent courageusement à coups de traits. Mais les ennemis, soit qu'ils ne le süssent

pas, mirent le feu à la maison, où il fut brûlé vif, pour aller rendre conte à Dieu des persécutious qu'il avoit fait souffrir aux fidèles. Cette mort arriva le 9. d'Août, au commencement de la quinziesme année de son Empire, la cinquantième de sa vie. Dans cette bataille moururent grande quantité de vaillans Chefs, entre lesquels furent Trajan & Sebastien, très-renommez, non seulement pour leur valeur, mais aussi pour leur zèle à la pureté de la Religion. Gratien étoit à Sirmisch, lors que la nouvelle fut portée de la défaite de son Oncle: & il y séjourna quelque-tems pour attendre de nouvelles troupes, & pour renforcer son armée contre les efforts des Gots victorieux. Les Chrétiens d'Orient envoierent du secours à Constantinople, pour la défendre contre les ennemis qui venoient jusqu'à ses portes. Une partie des Sarrasins qui avoient été apelez à la foi Chrétienne par les instructions de Moïse & par les soins de leur Reine, vinrent se joindre aux Romains dans ce besoin, & leur servirent beaucoup. Ammien raconte qu'un soldat de cette nation se mêla tout nud avec les Gots dans un combat, criant d'une voix éfroiable, un poignard à la main, il l'alla planter dans le sein d'un des plus vaillans Chefs des Gots, & que mettant la bouche sur la plaie, il en sucça le sang à longs-traits. Ce qui étonna si fort les ennemis, qu'ils n'osoient plus ataquer les Romains qu'en cachette & par embûches. S. Ambroise se raconte des merveilles de S. Aschole Evêque de Thessalonique, qui repoussa souvent les Gots, seulement par sa pieté & par ses prieres: tellement qu'on rapporta à ces Barbares qu'il y avoit dans la ville un homme qui étoit imitateur d'Elisée le Prophète, & qu'ils devoient prendre garde, qu'à l'exemple de l'armée de Syrie, ils ne fussent frapés d'aveuglement. En effet, tous leurs efforts furent vains contre cette ville, la peste se mit dans leur armée & ils furent contraints de se retirer de la Thrace & de la Macedoine; d'où ils se répandirent

An 378. de N.S. Ruf. l. 2. c. 13. Philostorg. l. 9. c. 17. Idat. Fast. a Amm. l. 31. p. 495. Les Gots furent repoussez par Gratien. Socr. l. 5. c. 1. Soz. l. 7. c. 1. An 378. de N.S. Ruf. l. 2. c. 13. Philostorg. l. 9. c. 17. Idat. Fast. a Amm. l. 31. p. 495. Les Gots furent repoussez par Gratien. Socr. l. 5. c. 1. Soz. l. 7. c. 1. Ep. 39. S. Aschole. le. Amm. l. 31. Zof. l. 4. Hier. Ep. 32.

Amm. l. 31.

Valens est défait en bataille & brûlé. Amm. l. 31. Zof. l. 4. Vict. Epit. Hier. Chro. Oros. l. 7. c. 33. Socr. l. 4. c. 38. Soz. l. 6. c. 40.

An 378 de N.S. jusqu'aux Alpes Juliennes, ravageant tous les païs qu'ils rencontroient en leur chemin.

Gratien Par la mort de Valens, l'administration de tout l'Empire demeura à Gratien & à Valentinien le jeune, qui étoient frères. Gratien ne voulut point suivre le procédé de son Oncle Valens, qui avoit persécuté & chassé ceux qui ne faisoient point profession d'une même Religion que lui: mais il fit publier un Edit, qui donnoit liberté à tous les Evêques, Prêtres & autres Ecclesiastiques, de retourner à leurs Eglises; & permettoit à chacun de suivre telle Religion que bon lui sembleroit, & d'en faire profession publique dans les assemblées: excepté néanmoins aux Manichéens, aux Photiniens, & aux Eunomiens. Il est vrai que les Ariens méritoient un semblable traitement que ces autres Hérétiques, mais ils étoient trop puissans dans l'état où l'Empire étoit alors: de sorte que Gratien fit prudemment de les supporter, & de tâcher à les ramener par les voies de douceur & d'équité.

Division dans l'Eglise d'Antioche. Par sa permission les Evêques Catholiques s'assemblerent à Antioche au mois d'Octobre, & y tinrent un Concile, pour penser aux moyens de relever les ruines des Eglises d'Orient, & de remédier aux divisions qui y étoient. Il y en avoit une très-grande dans l'Eglise d'Antioche, qui continuoit toujours, non seulement à cause *a* de Dorothee, qui avoit été établi à la place d'Euzoïus, & qui soutenoit le parti des Ariens; *b* mais aussi à cause de Méléce & de Paulin, Evêques Orthodoxes, qui avoient chacun leurs partisans. Dès que Méléce avoit sù que la persécution de Valens avoit cessé, il étoit retourné à son troupeau qui le rapelloit. Paulin d'autre côté, quoi que déjà vieux, ne vouloit point céder la chaire Episcopale à Méléce, & il étoit apuié d'une grande partie du peuple, qui faisoit ses assemblées dans le faux-bourg de la ville. Les Historiens Socrate, Theodoret & Sozomène, ne s'accordent pas à rapporter l'Histoire de ce qui arriva à l'égard de

ces deux contendans. Car ce que Theodoret pose, que le Général Sapor, qui avoit été envoyé en Orient par Gratien, pour chasser les Ariens des Temples, & pour rendre aux troupeaux leurs Pasteurs qui étoient de la communion de Damase, n'appartient point à ce tems-ci: mais doit être rapporté au tems de l'Empire de Theodose, environ deux ans après ceci, comme nous le verrons en son lieu; & ainsi il confond des choses & des tems qu'il faut soigneusement distinguer. *a* Il dit aussi qu'Apollinaire intervint en cette dispute, ce qui ne peut pas être: parce que dès quelques années auparavant, il avoit été convaincu & condamné pour hérétique.

D'autre part, ce que Socrate & Sozomène disent, que pour le bien & la paix de l'Eglise, il fut accordé que Méléce & Paulin seroient ensemble Evêques d'Antioche tant qu'ils vivoient; qu'après la mort de l'un des deux, le survivant jouïroit seul de l'Episcopat, sans qu'aucun Prêtre pût prétendre d'être mis à la place du premier mort: que tous les Prêtres jurerent cet Accord, & qu'après le serment qu'ils en firent il n'y eut plus de dispute pour ce sujet dans l'Eglise, & qu'ils furent tous réunis, excepté quelques Lucifériens. Ce récit ne peut pas être entièrement véritable: Car il est certain que depuis le Synode d'Antioche, & même depuis la mort de Méléce, le Schisme ne laissa pas de continuer, & Flavien fut élu en sa place, sans que jamais on lui ait reproché ce prétendu serment. J'estime donc qu'il faut tirer des uns & des autres la vérité de l'histoire en cette maniere; Que pour apaiser le Schisme, Méléce, qui étoit le plus doux des hommes, dit à Paulin son Compétiteur, que si la Chaire d'Antioche engendrait de la division entr'eux, il consentoit que le Livre de l'Evangile fût mis entr'eux deux, que l'un se plaçât d'un côté & l'autre de l'autre, comme aiant une pareille dignité, & que celui qui survivroit l'occupât tout seul. Le Général Sapor qui avoit été envoyé en Orient par

An 378 de N.S.

Gratien
laisse les
Chrétiens
en liberté.

Cod.
Theod.
lib. 16.
tit. 5.
leg. 5.
Socr.
1. 5. c. 2.
Soz.
1. 7. c. 2.
Theod.
1. 5. c. 2.

Division
dans l'E-
glise d'
Antio-
che.

a Socr.
1. 5. c. 3.
Philost.
1. 9. c. 14.
b Socr.
c. 5.
Soz.
1. 7. c. 3.
Theod.
1. 5. c. 3.

An 378.
de N.S.
Hist.

1. 5. c. 2.

a c. 4.
Pagi,
an. 373.
§. 2.

Le Con-
cile ne
put ter-
miner le
différent
qui étoit
entre
Paulin
& Mélé-
ce.
Socr.

1. 5. c. 5.

Soz.

1. 7. c. 3.

Socr.

1. 5. c. 9.

Theod.

1. 5. c. 3.

An 278. par Gracien pour remédier aux desordres de N.S. de l'Eglise, agréoit fort cet expédient : tout le Concile l'approuvoit aussi, comme étant propre pour apaiser le Schisme de cette Eglise. Mais il ne pût pas être goûté par Paulin ni par ceux de sa suite, qui ne voulurent rien relâcher de leur sévérité. Ce qui fut cause que Sapor, apuié de l'autorité souveraine, mit Mélece en possession des Eglises, & que Paulin demeura le Conducteur des brebis qui s'étoient séparées dès auparavant pour le suivre.

Baron. an. 378. §. 45. Après que le Concile d'Antioche eut tenté, mais en vain, la réunion de ces deux Evêques, il confirma la foi de Nicée, & députa Eusébe de Samosate, Mélece d'Antioche, Grégoire de Nyffe & Grégoire de Nazianze dans les Eglises d'Orient, pour y rétablir la saine doctrine & la droite discipline. Nous verrons l'exécution de leur Commission dans l'année suivante.

Damase justifié des accusations d'Isac. Ap- pend. Cod. Theod. Concil. to. 2. p. 1001. Edit. Labb. Environ ce tems-là un certain Juif, nommé Isac, suborné par la faction d'Urficin qui continuoit, acula de crime & tira en cause le Pape Damase devant les Magistrats de Rome. Sur cela, il y eut un Synode assemblé de quantité d'Evêques, parmi lesquels étoit S. Ambroise, qui justifient Damase, & qui en écrivirent aux Empereurs en ces termes: *Se- lon le jugement de votre Tranquillité, l'innocence de notre frère Damase a été approuvée & son intégrité louée. Puis qu'il retient en sa cause l'enseigne de notre jugement, qu'il ne soit pas inférieur à ceux, sur lesquels, bien qu'il soit égal en charge, il excelle néanmoins par la prérogative du siege Apostolique; tellement que ceux-là soient assujettis aux jugemens publics, auxquels votre Loi a btié la tête Sacerdotale.* Puis ils supplient ces Princes, que ni Damase ni les autres Evêques, ne soient plus exposez aux calomnies & à l'audace des acufateurs qui les puissent traîner devant les Juges séculiers. Que toutefois Damase ne refuse point de se soumettre à leur jugement, parce qu'il ne demande rien de nouveau, mais qu'il suit l'exemple de ses Pré-

Tom. III

décesseurs; que l'Evêque Romain se défende An 378. devant le Conseil Impérial, si sa cause n'est de N.S. point remise au Concile. Car le Pape Sylvestre, acufé par des Sacrileges, a poursuivi sa propre cause devant notre Père Constantin: Et on tire de semblables exemples des Ecritures, que quand le S. Apôtre souffrit violence de la part du Président, il en apella à César, par devant qui il fut renvoyé, &c. L'Empereur Gracien, aiant Bar. an. reçu cette lettre du Concile, envoya un 381. n. 2. Rescrit à Aquilin, Vicaire des ordinaires, &c. Pagi, par lequel il lui commanda de faire exé- an. 378. cuter les premières Ordonnances qui §. 17-21, avoient été faites contre les Schismatiques, qui avoient été adressées à Olibrius, & que ces perturbateurs publics fussent bannis à cent miles de Rome. Il ordonna aussi que ceux qui auroient été condamnés par Damase avec le conseil de cinq ou de sept Evêques, & qui voudroient faire revoir le jugement rendu contr'eux, seroient renvoyés au tribunal Ecclesiastique de Rome par les Préfets du Prétoire des Gaules & d'Italie, &c. Le Lecteur peut observer sur cette Remar- histoire, comme en ce tems-là on ne ques sur cette hi- croioit point l'Evêque de Rome le Juge stoire. souverain & indépendant de tous; vû qu'on le veut tirer en cause devant les Juges séculiers, que pour s'en délivrer il lui faut avoir recours à un Concile, auquel il s'assujettit, qui le justifie, & qui proteste pour le Pape qu'il est prêt à subir le jugement du Conseil de l'Empereur, à l'exemple de ses Prédecesseurs; que même il y pouvoit avoir Appel du jugement du Pape donné avec cinq ou sept Evêques, & que les autres Evêques le nomment frère, & déclarent qu'ils lui sont égaux en charge, quoi qu'ils lui défèrent la primauté d'ordre, à cause de la prérogative du siege Apostolique.

Z

L'An

An 379. *L'An 379. de N. S. le 4. de Gratien & de Valentinien 2. sous les Consuls D. Ausonius Magnus & Q. Clodius Olybrius, l'un & l'autre en Occident. Cicl. Sol. 24. & Lun. 19. le 12. de Damase.*

Le Poëte Ausone. L'Empereur Gratien aiant eu Ausone pour précepteur, en reconnoissance de l'obligation qu'il lui en avoit, le fit créer Consul de cette année, avec Olybrius, * homme célèbre pour les services signalez qu'il avoit rendus à l'Etat.

Auson. Ausone ne fut pas ingrat de la dignité que l'Empereur lui avoit conférée, car il l'en remercia par une Harangue éloquente qu'il prononça en public, & par les vers qu'il fit à sa louange. La ville de Bourdeaux se glorifie d'être celle de sa naissance. Il étoit bon Poëte Latin de son tems, mais qui n'atteint point à la beauté & à la pureté qui paroît dans les Poëtes qui ont flori sous Auguste & peu de tems après lui. † Dans le même

Gratien s'associe Théodose à l'Empire. mois de la création des Consuls, Gratien considérant d'un côté, les Gots enflés de la victoire qu'ils avoient remportée sur Valens, qui faisoient des ravages par tout où ils passoient; & de l'autre, les Alemans qui s'étoient rebellez en l'absence de l'Empereur, & voiant qu'il ne pouvoit seul s'oposer à tant d'ennemis,

Onuphr. com- men. in Fast. Reines. Inscript. Am. Marcel. Baron. * On croit que c'est Q. Clodius Hermogenianus Olybrius qui avoit été Préfet de Rome en 368. 369. & 370. Ammien Marcellin le dépeint comme un homme fort bon & fort doux, qui avoit de l'honneur, qui aimoit la justice, qui haïssoit la violence & les concussions. Il fit tout ce qu'il put pour maintenir la paix dans la ville & dans l'Église.
an. 369. §. 3. Till. Hist. des Emp.

Bar. an. 394. §. 86. Baillet, to. 6. Auson. idil. Till. Hist. † Ces Ecrits font voir qu'il étoit Chrétien, mais ils ne font pas honneur au Christianisme. On les trouve pleins de paganisme, & quelquefois d'horribles impuretez. Aussi reconnoît-il lui-même, qu'on n'auroit pû avoir qu'une fort mauvaise opinion de ses mœurs, si on en eût jugé par la liberté de ses écrits.

Valentinien son frère, qui n'avoit que treize ans, étant encore trop jeune pour l'affister puissamment, comme il en avoit besoin, résolut de s'associer quelqu'un à l'Empire. Il n'en trouva point de plus capable que Théodose, qui dans les guerres précédentes avoit fait paroître tant de vertu, de prudence, de sage conduite & de valeur, que le choix qu'en fit Gratien fut approuvé de tout le monde, & qu'on dit justement de lui qu'il a été le premier qui a été dignement recherché de la pourpre Imperiale, selon que le chante le Poëte Claudien; *b*

*Hæc sunt innumeris per se quæ sita triumphis,
Non generis donò, non ambitione positus:
Digna legi virtus, ultro se purpura supplex,
Obtulit, & solus meruit regnare rogatus.*

Il étoit fils de Théodose dont nous avons parlé: & ainsi il semble que la prédiction qui avoit été faite à Valens, qu'un homme lui succéderoit dont le nom se commenceroit par Theod. fut accomplie, nonobstant tous les meurtres qu'il fit pour l'empêcher. Gratien donc étant à Sirmisch, le 17. de Janvier, * après avoir invoqué le Nom de Dieu au milieu de son armée, proclama Théodose pour Empereur de l'Orient à la place de Valens. La Providence l'établit sur le trône, pour repousser les ennemis de l'Empire Romain, & pour reprimer les hérésies, qui sembloient vouloir étouffer la doctrine salutaire. Se voiant revêtu de cette haute dignité, il marcha contre les Gots, qui pilloient insolemment toute la Thrace, & leur donna bataille, où Thé-

mist. Or. 14. Jornand. de Bell. Goth. c. 27. Pacat. Peneg. ad Theod. Theodor. 1. 5. c. 5. 6.

* Ou le 19. selon d'autres, qui croient que Socrate s'est trompé sur cette date, & le Cardinal Baronius aussi après lui.

An 379. de N. S. Cons. Zof. 1. 4. Pacat. Paneg. ad Theod. Socr. 1. 5. c. 2. Soz. 1. 7. c. 2. a Viêt. Epit. b de 4. Conf. Honor.

Amm. 1. 28. 29. Chro. Cod. Theod. Idat. Fast. Chro. Alex. Socr. 1. 5. c. 2. Soz. 1. 7. c. 2. Theod. 1. 5. c. 6. Théodose défait les Gots. Zof. 1. 4. où Thé-

Pagi, an. 379. §. 5.

An 379 où il les défit entièrement. * Il voulut porter lui-même à Gratien les nouvelles de cette grande victoire, dont il faisoit voir des marques certaines par le nombre des prisonniers, & par les dépouilles qui en avoient été remportées. Gratien avoit peine à croire que tout cela fût vrai, & de plus, il y avoit des Chefs, qui piquez d'envie, faisoient courir le bruit que Théodose s'étoit enfui, & avoit perdu l'armée. Cela fit que Théodose pria Gratien d'envoyer des personnes fidèles sur le lieu s'informer de la vérité, qui étant de retour, rapportèrent que l'avantage étoit encore plus grand qu'on ne lui avoit raconté: ce qui rendit confus les ennemis de Théodose & lui acrut sa gloire. ^a Les Gots étant ainsi domtez lui demanderent la Paix. Il la leur acorda, en sorte qu'il en laissa une partie dans la Thrace, pour en cultiver les terres, & l'autre, ils les fit transporter en Egipte. ^b Il retourna à Constantinople le 14. de Novembre, où il fit des loix pour reprimer le luxe & les excès des habits & des festins. Il commença par sa Cour, où il fit observer une grande modestie, pour inciter les autres à se conformer à son exemple.

Gratien de son côté ne demeura point oisif, mais aiant appris que les Alemans s'étoient encore soulevez & s'étoient jettez sur les Gaules, il alla les combattre, en fit mourir la plûpart en bataille, & rechassa le reste dans leur pais. Pour témoigner qu'il reconnoissoit que c'étoit de Dieu que lui venoient ces victoires, il lui en fit rendre graces solennelles à Milan, ^d & y fit publier le 3. d'Août une loi, par laquelle il faisoit défendre aux hérétiques les assemblées publiques par tout l'Empire, conformément aux ordonnances de feu son Père.

Les Députez nommez par le Concile d'Antioche de l'année passée, exécute-

* D'autres prétendent qu'il gagna la bataille dont il est ici parlé, avant sa promotion à l'Empire.

an 378. Not. 13.

rent fidèlement leur Commission dans celle-ci & dans la suivante. Le premier fut Eusébe de Samosate, qui ordonna des Pasteurs en beaucoup d'Eglises de Syrie & de Mésopotamie. Il établit Acace Evêque à Béroé, Theodote à Hierapole, un nommé Eusébe à Calcedoine, Isidore à Cyr, Euloge à Edeffe, & Protogene à Chartres, tous hommes de piété & de doctrine reconnuë, & dont ils avoient donné plusieurs témoignages en diverses rencontres. Il avoit aussi voulu ordonner Maris, homme savant & vertueux, dans une petite ville, nommée Dolicha, qui étoit remplie d'Ariens. Mais comme il passoit par la rue, une femme infectée d'hérésie, lui jetta une tuile sur la tête, qui le blessa à mort. Un peu avant que de rendre son ame à Dieu, il fit jurer tous ceux qui étoient autour de lui, qu'on ne feroit souffrir aucune peine à cette femme; parce qu'à l'exemple de Nôtre Seigneur, il le prioit de bon cœur qu'il lui pardonnât son péché. Comme il avoit souffert de grands travaux en sa vie pour la défense de sa vérité, Nôtre Seigneur voulut qu'il fût aussi son Martir, & en éfet il a été honoré pour tel en l'Eglise.

Le second Député étoit le divin Méléce (plusieurs des Anciens Docteurs le nomment ainsi) qui s'aquita aussi dignement de la Commission. Il établit Diodore, homme renommé en toutes sortes de vertus, pour Evêque de Tarse, capitale de la Cilicie. Il prit aussi un nommé Jean, célèbre pour son extraction & encore plus pour son savoir & pour sa bonne vie, & l'ordonna Evêque d'Apamée. Et voiant que son Ministère feroit encore plus de fruit ailleurs, il l'établit à Germanicie, qui étoit infectée de l'hérésie d'Eudoxe; où il fit si bien, qu'il les guérit tous de leur maladie mortelle, & les rendit sains en la foi. On dit que Méléce faisant sa visite dans les deserts de Syrie, y trouva Siméon surnommé Stélite ou Stilyte, qui diroit Colonnaire, à cause d'une colonne (nommée en Grec στήλη ou στήλη) de trente-six ou quarante coudées de haut,

Z 2

& de

An 379 de N.S. An 379. de N.S. Actions d'Eusébe de Samosate & son martire. Theod. 1.5. c. 4. Martir. Rom.

Et Gratien de fait les Alemans. Zof. 1. 4. Prosp. & Marcel. Chro. Soz. 1.7. c. 4. Chro. Cod. Theod. Et Gratien de fait les Alemans. Zof. 1. 4. Socr. 2. 11. 5. c. 6. Soz. 2. 5. 11. 7. c. 4. Chro. Cod. Theod. Cod. Theod. Gallig. 5. H. de Hæret.

Ille. Hist. 25. les. Emp.

An. 379 de N.S. & de deux de large seulement, sur laquelle il demeura l'espace de trente ans, ou comme les autres disent, de soixante huit: que pour tout boire & manger il ne se servoit que de fruits d'arbrisseaux sauvages. Il n'est point du tout vrai-semblable que Méléce l'ait vû: mais je m'assûre que si ce sage Prélat l'avoit vû, il n'auroit jamais approuvé les choses extravagantes qu'on attribüe à ce Siméon; comme qu'étant au haut de la colonne, il se mit une chaîne de fer autour du cou, qu'il y garda toute sa vie, qu'il y a été jour & nuit en perpetuelles oraisons & genufléxions, tellement qu'en un jour on en a conté plus de deux mille. Quelques-uns font deux Siméons Stélites qui se sont suivis; & les autres n'en font qu'un qui a vécu plus de cent ans, & qui est mort l'an 460. de N.S. & nous nous joignons à l'opinion de ces derniers. Evagre en décrit la vie & lui attribüe des miracles que tout Lecteur qui aime la vérité, trouvera n'être guère vrai-semblables. Pour une marque de sainte pénitence, le Cardinal du Perron, en la page 664. de sa Replique, recite de lui, *qu'il enduroit volontiers les punaises qui s'étoient formées sous la peau dont sa jambe étoit envelopée, avec des liens de fer qu'ils s'étoit fait mettre, lesquelles il ne vouloit point tuer, pour s'exercer par leurs morsures à la patience.* On dit qu'il a passé plusieurs Carêmes, sans manger quoi que ce soit; qu'il a guéri miraculeusement toute sorte de maladies; qu'après sa mort, comme on portoit son corps à Constantinople, il fit plusieurs miracles sur le chemin, & que le jour de sa fête il paroïssoit une étoile sur la colonne, où il avoit vécu si long-tems. Evagre qui rapporte une partie de ces choses, dit qu'il avoit vû cette étoile: & cela plus de cent ans après la mort de Siméon. Théodoret dans son histoire Ascétique recite qu'on disoit que dans la grande Rome on avoit posé de petites images de Siméon Stélite à toutes les entrées des boutiques, pour obtenir par là une certaine protection & sûreté: & il en parle, comme étant encore alors en

vie. Je ne doute point que ce Siméon n'ait demeuré plusieurs années sur une haute colonne, & qu'il n'y ait été admiré par plusieurs gens crédules, & enclins à la superstition, qui se glissoit en plusieurs lieux des ces tems-là: Mais je ne fai pas de quel esprit étoit mené ce Colomnaire & ceux qui l'ont voulu imiter. Une chose fai-je bien, qu'on ne voit rien de semblable dans les Saints Apôtres & dans leurs admirables disciples & successeurs, qui valoient infiniment mieux que ces gens-là. Car s'ils ont voulu mener une vie austere & mortifiée, que ne l'ont ils fait en secret? Pourquoi ont ils voulu faire montre de leurs austéritez & genufléxions au haut d'une colonne? n'étoit-ce point par un orgueil Pharisaïque condamné par Jésus en l'Évangile, pour être mieux remarquez & pour s'en attirer la gloire de la part des hommes, & ainsi ils ont reçu leur salaire? A quoi bon aussi mener une vie continuellement oisive au haut d'une colonne? Quel fruit en pouvoit-il revenir ou à la gloire de Dieu, ou à l'édification de l'Église? On dira qu'ils étoient en de continuelles prières. Mais la priere & la pieté n'empêchent point le travail honnête & légitime, quand on le peut faire chacun en sa vocation; au contraire, elles nous y obligent. Et ces choses me font croire que les Miracles, qu'on raconte de Siméon, ne sont point fondez sur la vérité. Car à quoi bon lui faire faire plus de miracles que Jésus Christ, & les Apôtres n'en ont fait? & à quoi pouvoient servir ces Miracles? Étoit-ce pour convertir les infidèles, & pour confirmer la doctrine des Apôtres? Elle n'en avoit point besoin alors, vû qu'elle avoit été suffisamment confirmée auparavant, & qu'elle étoit presque universellement reçue, au moins par tout l'Empire Romain. A quelle fin donc vantoit-on les prétendus Miracles de ces Stélites & de tant d'autres semblables? c'étoit pour faire admirer la profession des Moines, desquels nous aurons encore à parler dans la suite: ou bien c'étoit pour mettre en crédit la vénération des Re-

1.1.c.13.
14. &
1.6.c.23.

Des Miracles.

li-

An. 379. liques, ou l'usage de quelques Images, de N.S. ou quelqu'autre semblable doctrine qu'on tâchoit de fourrer dans l'Eglise vers la fin de ce siecle & dans le suivant. Quand à ce qu'on avoit dit à Théodoret de ces petites images de Siméon qui étoient à l'entrée de toutes les boutiques de Rome, je doute qu'on lui ait dit la vérité; vû que pas un autre que lui n'en parle; ou au moins cela a été bien-tôt aboli, car on n'en a plus ouï parler depuis. Le Lecteur libre de passion jugera de ces choses selon son équité. Retournons à nos célèbres Députés du Synode d'Antioche.

Grégoire de Nyffe Grégoire de Nyffe, avant que de faire la visite sa sa sœur Macrine, qu'il n'avoit point vû depuis huit ans, pour la consoler de la mort de leur frère Basile que Dieu avoit retiré l'année dernière. Ils s'entretinrent ensemble de si bons discours sur ce sujet, que cela donna occasion à S. Grégoire de composer un Dialogue, qu'il a intitulé de l'Ame & de la Résurrection, où il introduit sa sœur discourant de ces points en savante Maîtreſſe en Théologie. Comme il étoit avec elle, elle fut ataquée d'une maladie, par laquelle Dieu la retira à lui, tellement qu'il sembloit qu'il eût apelé là Grégoire pour rendre les derniers devoirs à sa bonne sœur. Après cela, il alla visiter les Eglises d'Arabie. Dans son chemin, il ne s'entretint que de saints discours avec ceux qui étoient avec lui, & vint enfin à Jérusalem, pour y apaiser les divisions dont l'Eglise étoit travaillée. Ensuite il retourna en Cappadoce dans son Evêché de Nyffe. Ce fut en ce tems-là qu'il fit l'Oraison de la Divinité du Fils & du S. Esprit, où parlant du sacrifice d'Abrabam il dit, qu'il en a vû l'image plusieurs fois en peinture, & qu'il n'a pu passer ce spectacle sans larmes. Il ne dit point si c'étoit dans une Eglise ou dans une maison particulière. Mais dans l'Oraison sur S. Théodore, décrivant le Temple qui portoit son Nom, il ne donne plus lieu de douter qu'il n'y eût des Eglises en son païs, sur les parois desquelles il y avoit peintes des souffrances de

Martirs. Car il dit, Si quelqu'un vient An. 379. dans un lieu semblable à celui-ci, où se fait de N.S. aujourd'hui nôtre assemblée, où est la mémoire & le monument des justes, où sont les saintes reliques, il prend plaisir à la magnificence de ces choses qui s'y voient, regardant cet Edifice richement élaboré, comme un Temple de Dieu, tant pour la grandeur du bâtiment, que pour la beauté des ornemens: là où le menuisier a formé le bois en figure d'animaux: là où le tailleur de marbre a poli la pierre à l'égal de l'argent; où le peintre a épandu les fleurs de son art, dépeignant dans un tableau les exploits des Martirs, leurs résistances, leurs tourmens, les attaques sauvages & brutales des Tirans, cette sournaise enflammée, la bien-heureuse fin du Martir, & le portrait de la forme humaine de Jésus-Christ le Surintendant du Combat. C'est ici le premier passage de l'Antiquité, où l'on puisse voir qu'il y ait eu des Temples des Chrétiens qui aient été ornez d'images & de peintures d'histoires de combats de Saints & de Martirs, où même Jésus-Christ ait été représenté en forme humaine. Et il y a de l'apparence que cela prit son origine de la Cappadoce, où Grégoire de Nyffe étoit Evêque, & que les Chrétiens firent cela à l'imitation des Païens; de même que Grégoire Thaumaturge, Evêque de Néocésarée en la même province, s'avisâ d'acommoder les coutumes & les cérémonies des Païens au Christianisme, pour les y attirer plus aisément & plus doucement. Car comme récite le même Grégoire de Nyffe, en la vie qu'il a écrite de cet Evêque célèbre, il permettoit aux Chrétiens nouvellement convertis du Paganisme, aux Fêtes de faire fête, de s'égaier, de se regaler & bien traiter aux monumens des Martirs, afin que la ressemblance des réjouissances corporelles, qui les atachent pour la plupart à la superstition Païenne, leur fit trouver la Religion Chrétienne moins étrange. Sans doute aussi que cette maxime de Grégoire de Néocésarée, de qui la mémoire étoit en singulière vénération parmi les Chrétiens de Cappadoce, fut cause qu'ils furent les premiers

L'origine des Images dans les Eglises.



An 379. à imiter cet autre usage des Païens, & de N.S. à employer à l'ornement de leurs Eglises, les images d'histoires de Jésus-Christ, des Saints & des Martirs, tout de même que les Gentils enrichissoient leurs Temples des peintures de leurs Héros & de leurs Dieux; comme on le peut voir par Cicéron en l'oraison contre Verrés intitulée *des Statuës*, & par le Poëte Virgile, *a* par Sénèque & *b* par Juvenal. Et comme les choses qui ont un beau lustre, agréent extrêmement aux peuples: aussi cette invention de mettre des peintures dans les Eglises, se répandit & s'acrut bien-tôt aisément dans tout l'Orient & l'Occident; comme on le voit dans les Auteurs qui ont écrit depuis ce tems-ci: quoi qu'il y ait eu des Evêques qui s'y soient oposés de tems en tems, comme la suite de l'histoire le fera voir. Mais il faut remarquer qu'on ne parloit pas encore alors de servir ou d'adorer les Images. Car elles n'étoient proposées que pour l'ornement & pour la commémoration, ou pour se remettre en mémoire les combats, par où ces Saints & ces Martirs avoient passé, afin de les imiter & de se conformer à eux. Et un témoignage bien clair de cela, c'est que c'étoient des histoires représentées dans des peintures, comme on le peut voir dans ce récit que nous venons de rapporter de Grégoire de Nisse. Or il n'y a personne de si superstitieux & de si ignorant, qui par exemple, s'aillent mettre à genoux devant la représentation du Sacrifice d'Abraham, ou devant l'histoire de la souffrance d'un Martir. Cela se pourra voir aussi clairement dans la suite, où nous aurons à en parler encore. Revenons au fil de nôtre histoire.

Grégoire de Nazianze
va rétablir l'Eglise de Constantinople.
 Sozom. 1.7. c. 5.
 Démophile Ev. Arien.

Grégoire de Nazianze étoit dans le desert lors qu'il aprit l'ordre que le Synode d'Antioche lui avoit donné. Quoi qu'il prît grand plaisir en sa solitude, il fut obligé d'obéir & d'aler à Constantinople où on l'avoit envoie. C'étoit une Commission fort difficile qui méritoit un tel homme que Grégoire. Car Démophile Arien juré, s'étoit emparé du Siege Episcopal, y prêchoit la doctrine impie, &

dominoit sans qu'aucun osât s'oposer à lui. C'est pourquoi il falut que Grégoire usât d'une grande prudence pour s'insinuer dans cette Eglise, & pour y pouvoir annoncer sûrement la vérité. Il entra secrettement dans la ville, & se logea chez un de ses parens, dont il convertit la maison en une Eglise, qui fut nommée *Anastase*, c'est-à-dire, *Résurrection*, Temple ou à cause que la salutaire doctrine commença à y revivre, par les prédications de S. Grégoire; ou à cause qu'une femme enceinte étant tombée d'un lieu haut fort, d'où elle écoutoit la parole de Dieu, avoit été levée morte, elle fut ressuscitée par les prieres des fidèles qui y assistoient. Ce fut dans cette Eglise que S. Grégoire prêcha la vérité avec tant d'éloquence & de vertu, qu'il se fit admirer par les fidèles qui le nommerent le Théologien, & redouter par les Ariens, qui lui opposerent les armes ordinaires des faux docteurs, savoir les calomnies, les injures & les violences. Ils tâcherent de le décrier auprès du peuple, comme un Idolatre qui prêchoit plusieurs Dieux, à cause qu'il enseignoit trois personnes en la Divinité. Ils l'acusèrent devant le Magistrat d'être un séditieux & un Magicien, & le firent poursuivre plusieurs fois à coups de pierres. Il surmontoit tout cela par sa patience, & se consolait disant, *d* Que si les Ariens avoient les Eglises, les Catholiques étoient eux-mêmes les Temples de Dieu, ses victimes & ses sacrifices: si la multitude étoit à eux, les fidèles auroient les Anges de leur côté: Si ceux-la avoient de la témérité & de l'audace, & s'ils possédoient de l'or & de l'argent, ceux-ci avoient la foi, l'humilité & la bonne doctrine. Enfin, Dieu le fortifia tellement contre tous les assauts des Ariens, qu'il l'en rendit bien-tôt après victorieux. S. Jérôme touché de la réputation de ce Grand homme, quitta son desert pour l'aller entendre & l'entretenir à Constantinople. S. Grégoire le reçut selon son mérite, & le traita comme son ami, de qui il pouvoit apprendre beaucoup de choses. Le peuple fidèle de Constantinople ravi d'avoir un tel Docteur

An 379. de N.S. Greg. Naz. Or. 28.

Temple d'Anastase. Socr. 1.5. c. 7.

Sozom. 1.7. c. 5.

Greg. Carm. de Vita. p. 11.

d Greg. Pap. ad. Arian. Go-deau, 1.4. c. 46.

teur

An 380 de N. S. cteur que Grégoire, le déſiroit avec paſſion pour leur Evêque. Pierre d'Alexandrie aiant appris qu'il y avoit été ſi bien reçu & qu'il y étoit ſi aimé, lui écrivit pour lui en témoigner ſa joie, & pour l'établir dans cet Evêché. Mais nous allons voir comment il changea bien-tôt de réſolution, ſans qu'on en puiſſe ſavoir certainement les vraies cauſes.

Idat. Faſt. &c. Baron. Pagi.

L'An 380. de N. S. le 5. de Gratien & de Valentinien 2. & le 2. de Theodoſe, ſous les Conſuls Fl. Gratianus Aug. V. & Fl. Theodoſius (Aug.) Cicl. Sol. 25. Lun. 1. le 13. de Damafe.

Maxime intrus à Conſtantinople par Pierre. Theod. 1.5. c. 8. Greg. Naz. Carm. p. 12. & Bar. an. 380. n. 24. Or. 23. Hier. de Script. in Greg. c. 117.
Ly avoit un Philoſophe Cynique, nommé Maxime, Alexandrin, de bonne maifon, & riche; qui avoit embraffé la foi Chrétienne pour la défenſe de laquelle il avoit ſoufert perſécution, & avoit été relégué dans le deſert d'Oaſis, & qui étoit connu & aimé de Pierre d'Alexandrie. Il fut à Conſtantinople, où d'abord il cacha le deſſein ambitieux qu'il avoit de s'y faire recevoir Evêque. Grégoire, qui le connoiſſoit de réputation, le reçut fort bien chez lui avec tous les offices d'amitié qui lui étoient poſſibles, & qui plus eſt, le loua publiquement comme un Confeſſeur de Jéſus-Chriſt. Ce Fourbe, pour s'inſinuer dans l'eſprit del'Empereur Gratien, l'ala trouver à Milan & lui préſenta un livre compoſé contre les Ariens, que S. Jérôme louè fort. Il avoit auſſi gagné la bienveillance de Pierre d'Alexandrie, ſoit par l'aparence de ſes bonnes qualitez, ſoit par promeſſes & par préſens, ſoit par le moien de Timothée, Prêtre d'Alexandrie, qui gouvernoit fort l'eſprit de Pierre, & qui le pouſſa à favoriſer Maxime. Quoi qu'il en ſoit, Pierre envoya par mer ſept Evêques Orthodoxes à Conſtantinople, qui étant venus loger chez Grégoire, il les reçut avec beaucoup de civilité, & les loua dans un de ſes ſermons, com-

me des Prélats très-zélez à la foi. Grégoire aiant été obligé de quitter la ville & de prendre l'air de la campagne pluſieurs jours, à cauſe d'une grande maladie qu'il eut; ces Evêques prirent le tems d'entrer la nuit dans l'Egliſe d'Anaſtaſie, où ils établirent Maxime ſur la chaire de Grégoire. Quand le jour fut venu, le peuple & les Prêtres du parti de Grégoire, & les Ariens mêmes, avertis de cette intrusion, vinrent en foule & chafferent de l'Egliſe Maxime avec ſes Ordinateurs. Cela ne les fit point déſiſter de leur deſſein; mais ils allerent dans une maifon, où ils couperent les cheveux à Maxime, qui les portoit longs à la mode des Philoſophes Cyniques, & l'établirent Evêque; en vertu de quoi même, ce prétendu Evêque fit des ordinations de quelques Prêtres, mais qui furent caſſées par le Concile de Conſtantinople. Le peuple indigné de ces manieres d'agir, chaffa de la ville ce nouveau Prêlat. S. Grégoire en étant averti revint dans la ville, où il trouva en trouble l'Egliſe qu'il avoit ſi ſoigneuſement rasſemblée & cultivée. Car un de ſes Prêtres, qui ne l'aimoit pas, avoit débauché quelques perſonnes pour ſe joindre à la faction de Maxime. S. Grégoire montant en chaire, les défabuſa, en leur représentant les tromperies & les malices de Maxime, & les ramena tous bien-tôt à leur devoir.

Après que Théodoſe eût été environ deux mois à Conſtantinople, il alla à Theſſalonique, où il fut ſaiſi d'une grande maladie, qui l'obligea à ſe faire bâtir une que Catécumène, mais bien inſtruit dans la Religion Chrétienne. Comme il ne connoiſſoit pas bien encore Aſcole, Evêque du lieu, il lui demanda quelle étoit ſa foi: Et aiant ſû qu'il faiſoit profeſſion de celle de Nicée, & que de plus il étoit en réputation d'une ſinguliere pieté, il reçut avec joie le ſaint Bâtême de ſa main. Incontinent après, en reconnoiſſance de la ſanté que Dieu lui avoit rendue, il fit publier cette Loi qu'il envoya à Conſtantinople, laquelle eſt en ces termes; *Les Em*

An 380. de N. S. Greg. Carm. 1. p. 16. 17.

Theodoſe fut bâtiſé à Theſſalonique. Socr. 1. 5. c. 6. Soz. 1. 7. c. 4. Proſp. Chro.

An 378. *Empereurs Gratien, Valentinien & Théodo-*
se, Au peuple de la ville de Constantinople.
 Editcon- *Nous voulons que tous les peuples de notre*
 tre les *obéissance fassent profession de la même Re-*
 hérési- *ligion que le divin Apôtre Pierre a en-*
 ques. *seignée aux Romains, comme il paroît, par*
 Cod. *ce qu'elle s'y conserve encore à présent, &*
 Theod. *qui est suivie par Damase & par Pierre*
 lib. 16. *d'Alexandrie, * personnage d'une sainteté*
 tit. 1. *Apostolique, c'est-à-dire, que selon la dis-*
 leg. 2. *cipline Apostolique & la doctrine Evangéli-*
que, nous croions une seule Divinité du Pé-
re, du Fils & du S. Esprit, sous une pa-
reille Majesté & sous une sainte Trinité.
Nous voulons que cette loi que nous suivons,
soit embrassée par tous ceux qui portent le
Nom de Chrétiens Catholiques: & que les au-
tres que nous jugeons insensés, portent le nom
infame d'hérétiques, & que leurs assen-
blées ne prennent point le nom d'Eglises: re-
servant leur punition premièrement à la ven-
geance divine, & ensuite au mouvement qui
nous sera inspiré du Ciel. Donnée à Thessa-
lonique, le 3. des Calendes de Mars, sous
le 5. Consulat de Gratien & le 1. de Théo-
dose. Un mois après, il fit encore cette
 Cod. *Loi. Que la connoissance de tous procès cri-*
 Theod. *minels soit défendue, les jours de Carême qui*
 lib. 9. *précèdent les cérémonies de Pâque.**
 tit. 35.
 l. 4.
 Jor-
 mand. *Les Gots avertis de la grande maladie*
 de Bell. *de Théodose, crûrent qu'il n'en releveroit*
 Goth. *point. Ce qui leur donna occasion de se*
 c. 27. *rassembler & de se jeter sur la Pannonie*
 Zof. l. 4. *& sur la Macedoine. L'Empereur Gra-*
 Prof. *tien envoya contr'eux une armée compo-*
 Chro. *sée de ses meilleurs hommes, qui chasse-*
rent ces ennemis, & les obligèrent à de-
mander la paix, qui leur fut acordée par
Gratien, & qui fut aussi ratifiée par Théo-
dose.

* Remarquez que le Pape Damase n'est pas plus proposé pour centre de la communion, que Pierre d'Alexandrie.

Cod. † Par une autre loi du 18. Décembre de
 Just. l. 5. cette même année 380. Il ordonne de fort
 tit. 9. grandes peines contre les femmes qui se re-
 leg. 1. marient dans le tems du deuil de leur pre-
 leg. 2. mier mari, qui étoit de dix mois selon une
 autre loi du 30. de Mai 381.

Zosime rapporte que lors que Valens An 375.
 reçut les Gots dans la Thrace, ils lui de N. S.
 donnerent leurs enfans pour ôtages de leur
 fidélité, & que l'Empereur les fit trans-
 porter dans l'Asie, pour les former à la
 guerre. Quand ces jeunes gens entendirent
 que leurs pères avoient été défaites
 par Gratien & par Théodose, ils prirent
 conseil entr'eux de se saisir de quelques
 villes. Mais leur dessein aiant été dé-
 couvert, on les fit tous mourir en un
 jour, dans tous les lieux où ils furent trou-
 vez. Environ le même-tems, mourut Agath.
 un grand ennemi de l'Empire, savoir l. 4. §. 12.
 Sapor ou Sapore Roi de Perse, qui a- Pagi,
 voit régné soixante-dix ans. Artaxerxes an. 380.
 son frere lui succéda qui n'en régna que §. 12.
 quatre, comme le recite Agathias.

Pendant que Théodose étoit à Thessa- Maxime
 lonique, Maxime le Cinique l'y vint trou- est chaf-
 ver, pour le supplier de lui confirmer la se.
 chaire de Constantinople, où il s'étoit Greg.
 intrus. L'Empereur, qui avoit été Carm. t.
 informé de tout ce qu'il avoit fait, le p. 16.
 chassa avec menaces que s'il continuoit en son
 dessein, il le feroit châtier, selon qu'il
 méritoit. Se voyant ainsi rebuté, il re-
 tourna à Alexandrie vers Pierre & le pria
 d'employer son autorité, pour le faire
 jouir du siege, où il l'avoit intrus: il le
 menaça même de le chasser du sien, s'il
 ne le favorisoit dans son entreprise. Mais
 on le bannit de la Ville comme un sédi-
 tieux, & bien-tôt après il fut condamné
 par les Evêques, parce qu'il faisoit pro-
 fession des erreurs d'Apollinaire. Au lieu
 que l'Edit que Théodose avoit fait con- Insolence
 tre les Ariens, les devoit rendre plus mo- des A-
 dérez dans Constantinople, il les aigrit riens.
 davantage, & les rendit plus furieux Greg.
 contre les Orthodoxes; de sorte que ces hé- Or. in
 rétiques eurent l'insolence de se jeter sur Arian.
 un saint Confesseur, nommé Abraham,
 qui revenoit de l'exil où il avoit été en-
 voié par Valens, & l'assommerent à coups
 de pierres. A toutes ces violences Gré-
 goire n'oposoit que la patience, la dou-
 ceur & les remontrances. Les Catholi-
 ques mêmes s'ofensèrent de cette condui-
 te de Grégoire, l'acusant d'une trop
 gran-

An 380. grande mollesse & de trop d'indulgence, de N. S. qui rendoit les Ariens plus insolens. Ce-la le chagrina & lui fit prendre la résolution de quitter cette Eglise, à laquelle il ne se voioit point encore attaché par une ordination canonique, mais seulement designé & élu par le peuple qui l'aimoit extrêmement. Théodosé arriva à Constantinople le 24. de Novembre, * où il ne voulut point user de rigueur contre les Hérétiques, sachant que la Religion ne doit pas s'introduire par la force, mais par la douceur & par la persuasion. Seulement, ne pouvant souffrir que les Ariens qui depuis quarante ans avoient occupé les Eglises, retinssent la principale de la ville où étoit le siege Imperial, il les en mit dehors. Ils vouloient s'y opposer: mais voiant qu'ils ne seroient pas les plus forts, à cause que l'Empereur employoit des gens de guerre pour faire exécuter sa volonté, ils n'émurent que des crieries & des confusions dans la ville; & leur Evêque Démophile en sortit, avec Lucius le faux Evêque d'Alexandrie, qui s'étoit retiré auprès de lui. Grégoire fut conduit à la Grande Eglise par les Lieutenans de l'Empereur pour la sûreté de sa personne. Le peuple vouloit que dès lors il fût établi leur Evêque: Mais il l'empêcha, leur remontrant que rien ne pressoit, & qu'alors il ne falloit songer qu'à rendre grâces à Dieu, de ce qu'après tant d'années, durant lesquelles l'hérésie avoit triomphé dans ce Temple, il le leur avoit rendu pour y annoncer sa vérité. Les Ariens desespérez de voir Grégoire possesseur de ce Siege, pratiquerent un homme pour le venir assassiner dans son lit, qu'il gardoit à cause d'une indisposition qui lui étoit survenuë. Il étoit aisé d'en aprocher, parce que tout le monde y acouroit avec joie, pour le féliciter de leur bonheur commun. Par ce moien l'Assassin y entra facilement avec les autres: & comme il étoit sur le point d'exécuter son damnable dessein, Dieu lui toucha tellement le cœur, que

* Il y entra en triomphe selon Zosime. Tom. III.

se jettant à genoux devant Grégoire, il lui demanda pardon avec larmes. Ce saint homme aiant entendu toute l'affaire, lui pardonna de bon cœur, & n'en voulut tirer autre vengeance, sinon qu'il lui demanda de quitter l'hérésie & de faire profession de la vérité. * Cette action fut admirée, même de ses ennemis, qui depuis ce tems-là en devinrent plus modérez envers lui.

a En ce tems-ci mourut Pierre Evêque d'Alexandrie, qui suivant les glorieuses traces de son Prédécesseur, b avoit souffert l'exil plusieurs années pour la vérité qu'il soustenoit, & qui étoit fort renommé pour sa pieté & pour sa science. Néanmoins la part qu'il eut à l'intrusion de Maxime dans l'Evêché de Constantinople, & la facilité qu'il montra à recevoir les hérétiques à la Pénitence, fit que quelques-uns le soupçonnerent de malversation sur la fin de sa vie. c Timothée lui succéda, qui n'aimoit pas Grégoire de Nazianze.

Pendant que Théodosé abaissoit les Ariens dans l'Orient, ils étoient soustenus & protégés par Justine, mère du Jeune Valentinien, qui faisoit sa résidence ordinaire à Milan, & qui s'étoit toujours montrée fort passionnée pour l'hérésie. Aiant appris que l'Evêque de Sirmisch en Illirie étoit mort, elle y courut pour en faire élire un de sa secte, si elle eût pu. Saint Ambroise en fut averti, qui la suivit en diligence, pour s'opposer aux desseins de l'Imperatrice, & pour faire établir un Pasteur Orthodoxe dans cette Eglise-là, qui dépendoit en quelque sorte de son diocèse, parce que l'Illirie étoit alors du département de la Gaule Cisalpine. Tous les efforts de Justine furent rendus inutiles par la prudence & par le zèle de S. Ambroise, qui établit Avennius ou Anennius Evêque de Sirmisch.

A a

Pau.

* Avant cela, & avant l'arrivée de l'Empereur Théodosé à Constantinople, il fut attaqué à coups de pierres jusques dans l'Eglise, par des Vierges, des Moines & de pauvres du parti des Ariens.

Greg. Carm. An 380. de N. S. Greg. Carm. Chro. Cod. Theod. Marcel. Chro. Alex. Socr. 1. 5. c. 6. Greg. Carm. P. 22. 23. Soz. 1. 7. c. 5. Greg. Carm. An 380. de N. S. Greg. Carm. An 373. de N. S. Timothee succede à Pierre d'Alexandrie. a Socr. 1. 4. c. 37. & 1. 5. c. 3. Soz. 1. 7. c. 7. b Theod. 1. 4. c. 20. 21. Socr. 1. 4. c. 20. 21. c Soz. 1. 7. c. 7. Justine favorise les Ariens, mais S. Ambroise s'y oppose. Ambr. de fide 1. 5. c. 2. Bar. an. 380. n. 18. Anenni-us Ev. de Sirmisch

Greg. Or. 48.

An 381. de N.S. Paulin. Vita Ambr. c. 11. Paulin en la vie de Saint Ambroise, relate qu'une fille Arienne eut l'impudence de monter sur la chaire, d'en tirer Anenne en bas & de le pousser parmi d'autres filles qui le battirent; & qu'il dit à cette insolente fille, quoi que je ne sois pas digne d'un si grand Sacerdoce, il n'appartient ni à toi ni à ta profession de mettre la main sur un Prêtre, & tu dois craindre le jugement de Dieu. En effet, elle l'éprouva bien-tôt, car elle mourut dès le lendemain. Et Anenne rendant le bien pour le mal, l'accompagna à la sépulture. Cette punition visible de Dieu donna de la terreur aux Ariens, & fit que cette Eglise jouit de paix sous la conduite de l'Evêque qui leur fut donné.

Idat. Fast. &c. Baron. Pagi, Calvis. *L'An 381. de N. S. le 6. de Gratien & de Valentinien 2. & le 3. de Théodose, sous les Consuls Fl. Sigrinus, en Occident, & Fl. Annius Eucharis, en Orient. Cicl. Sol. 26. & Lun. 2. le 14. de Damas.*

Edits de Théodose contre les hérétiques. Cod. Theod. lib. 16. tit. 5. leg. 6. Mort d'Athanasie. Zof. l. 4. Marcel. Chro. **L**E 10. de Janvier, Théodose fit encore publier un Edit, par lequel il défendoit aux Hérétiques, & particulièrement aux Ariens, de tenir leurs assemblées dans les villes. Que s'ils osoient l'entreprendre, il ordonnoit qu'on les chassât hors de l'enceinte des villes. Il ordonnoit aussi que par toutes les Provinces on rendit les Eglises aux Evêques qui tenoient la foi de Nicée. Dans ce même mois, Athanasie Roi des Gots, qui avoit juré de ne mettre jamais le pié sur les terres de l'Empire Romain, fut contraint de s'y retirer, pour se sauver des mains des Gots mêmes qui cherchoient à le faire mourir. Théodose sachant que ce Prince venoit se mettre sous

Fleuri, l. 17. p. 362. c. 44. † Monsieur Fleuri dit, que cela arriva à St. Ambroise même.

sa protection avec quantité de ses Capitaines, sortit au devant de lui & le reçut à Constantinople avec une grande pompe. Il mourut peu de tems-après, & l'Empereur lui fit des funérailles si magnifiques, que les Barbares en furent tout étonnez, que les Scithes s'en retournerent dans leur pais, si satisfaits, qu'ils n'avoient plus envie de faire la guerre aux Romains, & que les Gots qui étoient venus avec leur Roi, garderent longtemps après les passages du Danube contre les courses des ennemis. Toutes choses concouroient pour la félicité & pour la gloire de Théodose. Les Perses mêmes, qui avoient remporté tant d'avantages sur Julien & sur Valens, envoierent des Ambassadeurs à Constantinople demander la paix à Théodose, qui leur acorda sous des conditions honorables à l'Empire. * Nôtre Seigneur favorisoit & bénissoit tout visiblement ce Prince qui avoit un zèle ardent pour l'avancement de sa gloire. Il avoit dessein d'étouffer toutes les hérésies, de réunir toutes les Eglises de son Empire, à la droite foi, & d'élever l'Eglise de Constantinople sur toutes les autres. Pour cet effet, il avoit grande envie d'y faire établir Grégoire de Nazianze, croiant qu'il n'y en avoit pas un qui en fût plus capable qui lui. Pour venir à bout de tout cela, il crut qu'il falloit de nécessité convoquer un Concile de toutes les Provinces de son Empire. Cent cinquante Evêques Orthodoxes y furent assemblez, tant de l'Asie Mineure, que de la Thrace & de l'Illirie. Entre lesquels étoient Méléce d'Antioche, Cirille de Jérusalem, Ascole de Thessalonique, Helle de de Césarée en Cappadoce, Amphiloque d'Iconie, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nyse, Diodore de Tarse, Pelage de Laodicée, Euloge d'Edeffe, Gélase de Césarée en Palestine, Amphi-

Tillemont. Hist. des Emp. an 384. * Cela n'arriva selon d'autres qu'en 384.

An 381. loque Evêque des Licaoniens, Optime de N.S. des Pisidiens, & plusieurs autres. Mé-
 Theod. léce y étoit le plus considéré pour ses ex-
 1.5.c.6.7. cellentes qualitez. Théodose, avant que
 d'être élu Empereur, avoit vû en son-
 ge l'image de Mélece, qui lui mettoit
 une couronne sur la tête & le revêtoit
 d'un manteau Imperial. Le matin, il
 raconta le songe à ses amis, qui lui di-
 rent que c'étoit une vision divine, qui
 lui présageoit que bien-tôt il seroit éle-
 vé à l'Empire. Théodose entrant dans
 la sale où étoient les Evêques, pour voir
 cette vénérable Assemblée, avoit défen-
 du qu'on lui montrât Mélece, & il ne
 laissa pas de le reconnoître pour celui
 qu'il avoit vû en songe. Il l'embrassa,
 lui baïsa la bouche, les yeux, la poitri-
 ne & la main qui l'avoit couronné en vi-
 sion; & raconta devant tous le songe
 qu'il avoit eu. S. Chrysostome dans l'O-
 raison qu'il a faite à la louange de Mé-
 léce, dit que Théodose le fit venir au
 Concile, afin que tous les autres Evê-
 ques vissent en lui, comme en un excé-
 lent original, la sainteté de leur Mini-
 stère, la perfection avec laquelle ils doi-
 vent s'en acquiter, & la prudence qu'ils
 doivent apporter en la conduite des ames
 qui leur sont commises. Il salua aussi
 avec respect tous les autres Evêques, &
 les exhorta de pourvoir, comme de bons
 Pères, aux affaires de la Maison de Dieu,
 pour lesquelles ils étoient assemblez. Il
 y avoit aussi dans ce Concile, jusqu'à
 trente six Evêques qui tenoient l'hérésie
 de Macédonius, dont les deux princi-
 paux étoient Eleuse de Cizique & Mar-
 cien de Lampsaque, que l'Empereur y
 avoit fait venir, sur l'espérance qu'il avoit
 de les réunir à ceux qui tenoient la foi
 de Nicée. Les Evêques d'Egipte n'y
 avoient pas été apelez, à cause du trou-
 ble qu'ils avoient suscité dans l'Eglise
 de Constantinople par l'élection de Maxi-
 me: mais ils ne laisserent pas d'y venir
 après qu'on eut tenu plusieurs séances.
 La première chose qu'on fit au Conci-
 le fut de casser la promotion de Maxi-
 me & de déclarer nulles les ordinations

qu'il avoit faites. b On confirma ensui-
 te l'élection de Grégoire de Nazianze en
 la chaire de Constantinople, par le con-
 sentement de tous les Evêques, qui ju-
 gerent qu'elle lui étoit dûe à cause de ses
 vertus & de ses travaux. Il en reçut
 l'ordination par les mains de Mélece: &
 ce fut à cette occasion que Grégoire de
 Nyffe, dans l'Oraison funebre qu'il fit
 de Mélece, dit que Théodose en éta-
 blissant Grégoire de Nazianze pour Evê-
 que de l'Eglise de Constantinople, lui
 avoit donne ses ornemens Imperiaux.

Après cela, les Prélats posèrent le
 Symbole de Nicée comme le fondement
 de la doctrine salutaire, & ils en publi-
 rent un qui fut dressé par Grégoire de
 Nyffe en ces termes. *Nous croions en un
 seul Dieu le Père Tout-puissant, qui a créé
 le ciel & la terre, & toutes choses tant les
 visibles que les invisibles. Et en un seul
 Seigneur Jésus-Christ, Fils Unique de Dieu,
 engendré du Père avant tous les siècles, Dieu
 de Dieu, Lumière de Lumière, qui a été
 engendré du vrai Dieu & non point fait,
 Consubstantiel au Père, c'est-à-dire, d'une
 même substance que le Père, par lequel tou-
 tes choses qui sont aux cieux & en la terre,
 ont été faites. Qui est descendu des cieux pour
 l'amour de nous hommes & pour nôtre salut,
 qui a pris chair humaine de la Sainte Vier-
 ge Marie par le S. Esprit. Qui étant fait
 homme a souffert sous Ponce Pilate, a été
 enseveli & est ressuscité au troisième jour, il
 est monté aux cieux, est assis à la dextre du
 Père, & de là il viendra avec gloire pour
 juger les vivans & les morts, & il n'y au-
 ra point de fin à son Regne. Nous croions
 au S. Esprit, Seigneur & vivificateur, qui
 procède du Père, qui doit être adoré & glo-
 rifié avec le Père & le Fils, & qui a parlé
 par les Prophètes. Nous croions aussi une
 seule Eglise Catholique & Apostolique. Nous
 confessons un seul Bâême en rémission des
 péchez. Nous atendons la résurrection des
 morts & la vie du siècle à venir, Amen.*
 La Consubstantialité du Fils est nommément
 exprimée dans ce Symbole pour
 condamner les Ariens: & en parlant du
 Saint Esprit, il est dit qu'il procède du Pé-

Chryf.
Or. in
Melet.

Socr.
1.5.c.8.
Soz.
1.7.c.7.

Theod.
1.5.c.8.

An.381.
de N. S.
b Soz.
1.7.c.7.

Greg.
Niff.
Or. in
Melet.

Les A-
ctes &
le Sym-
bole du
Concile.

An 381. re, est coadorable avec le Père & le Fils, An 381.
 de N.S. contre les Macédoniens qui nioient la de N.S.
 Can. 1. Divinité du S. Esprit. On dressa aussi
 un Canon, où les hérésies des Euno-
 miens, des Ariens, des demi-Ariens,
 des Sabelliens, des Marcelliens, des Pho-
 tiniens & des Apollinaristes furent con-
 damnées avec leurs Auteurs. L'Empe-
 reur pressa Eleuse & les demi-Ariens,
 dont il étoit le Chef, de s'unir à ceux
 qui tenoient la foi de Nicée, lui repré-
 sentant qu'autre fois ils en étoient demeu-
 rez d'accord par la bouche de leurs dépu-
 tés envoyés à Libère, Evêque de Rome,
 & qu'ils avoient communiqué long-tems
 ensemble. Il répondit au Nom de ceux
 de sa Secte, qu'ils aimeroient mieux ad-
 hérer à la doctrine d'Arius qu'à la Con-
 substantialité, & après cette réponse ils
 partirent de Constantinople. Le Con-
 cile ordonna aussi que toutes les Eglises
 fussent rendues & commises à ceux qui
 confesseroient une même Divinité du Pé-
 re, du Fils & du S. Esprit, qui subsistent
 en trois Personnes, d'un même honneur
 & d'une même puissance. Après la Do-
 ctrine, le Concile vint à dresser la disci-
 pline & à régler le district de l'admini-
 stration de chaque Métropolitain & de
 chaque Evêque. Et parce que celui d'Ale-
 xandrie l'avoit outrepassé en l'ordination
 de Maxime, le Concile dressa ce Canon;
*Que les Evêques ne viennent point à sortir
 hors des limites de leur administration, afin
 qu'ils ne mettent point de confusion dans les
 Eglises. Que l'Evêque d'Alexandrie gou-
 verne seulement les affaires d'Egypte selon les
 Canons. Que les Evêques Orientaux aient
 seulement le soin des affaires d'Orient, en
 réservant les dignitez & les privilèges de l'E-
 glise d'Antioche, contenus dans les Canons
 du Concile de Nicée. Quant à l'administra-
 tion de l'Asie, que les Evêques qui y sont
 ordonnés, gouvernent les affaires du diocèse
 d'Asie. Pareillement, que les Evêques du
 Pont aient soin seulement des Eglises du Pont,
 & les Evêques de Thrace, des Eglises de leurs
 provinces. Que les Evêques qui ne seront
 point apelez, ne sortent point hors des bor-
 nes de leur diocèse, ni pour conférer les or-*

*dres, ni pour disposer des autres affaires Ec-
 clésiastiques, mais qu'ils gardent la regle
 que nous venons de donner touchant les Dio-
 cèses. Car il est manifeste qu'en chaque pro-
 vince le Synode provincial doit administrer
 & régler toutes choses suivant ce qui a été
 déterminé au Concile de Nicée. Et quant
 aux Eglises qui sont parmi les nations Bar-
 bares, elles doivent être gouvernées selon la
 coutume des Pères, laquelle est en usage.*

Jusqu'ici le siege de Constantinople
 dépendoit d'Héraclée, qui étoit Métro-
 pole, & qui est située dans la Thrace
 sur le Propontide: & depuis Constantin-
 ple est établie la
 L'Eglise de Con-
 stantinople est é-
 tablée la
 seconde
 après
 celle de
 Rome.
 Socr.
 l. 5. c. 8.
 Soz.
 l. 7. c. 9.
 Can. 3.

qui avoit donné le nom à cette ville, elle
 étoit réputée comme une nouvelle &
 une seconde Rome, & Théodose l'aimoit
 & y tenoit son siege Impérial. C'est
 pourquoi les Pères du Concile crurent
 lui faire une chose agréable, d'élever le
 siege de son Evêque, & au lieu qu'aupa-
 ravant il dépendoit d'ailleurs, ils l'éta-
 blirent le second Métropolitain, & fi-
 rent ce Canon; *Que l'Evêque de Constan-*
tinople tiennne la principale dignité après l'E-
vêque de Rome, parce que c'est la nouvelle
Rome. Par ce moien l'Evêque de Con-
stantinople se vit non seulement élevé au
degré de Métropolitain, mais aussi il ob-
tint la prééminence ou le premier rang
au dessus de celui d'Alexandrie & de ce-
lui d'Antioche; Il eut au même-tems le
droit des ordinations qui appartenoient aux
Métropolitains ou Evêques d'Ephèse, de
Césarée en Cappadoce & d'Héraclée en
Thrace, & nous ne voions pas qu'on lui
ait disputé cet honneur. Sur quoi nous
pouvons dire que ces degrez de préémi-
nence, qui ont été donnez aux Evê-
ques, ou qu'ils se sont atribuez, ont été
la cause des divisions épouvantables qui
ont troublé les Eglises, & qui enfin les
ont ruinées. Après que les Pères du Con-
cile eurent déterminé ces choses, ils é-
crivirent une lettre à l'Empereur, où ils
rendent grâces à Dieu, de ce qu'il l'a-
voit élevé à l'Empire pour la paix com-
mune des Eglises & pour la confirmation
de la pure foi, l'informent de toutes les
choses qu'ils avoient arrêtées, le supplient
de

Concil.
 10. 2
 p. 946.

Canons
 touchant
 la disci-
 pline.

Can. 2.

de N. S. de vouloir les confirmer & ratifier pour les faire observer, & pour cet effet d'y faire aposer son seau: & enfin, ils font des prieres à Dieu pour la très-longue prospérité de son Empire.

Mort de Melèce à foi Melèce, qui fut fort regreté par les Evêques, qui le regardoient comme leur Père & leur Maître commun. Les fidèles se pressoient en foule pour faire toucher leurs mouchoirs à son corps, croiant qu'ils en recevroient une vertu cachée pour leur servir de protection. *a* Grégoire de Nyffe déploya son éloquence à faire son Oraison funebre, où il lui donne les éloges de nouvel Apôtre, de Chef & de Père du Concile, d'œil qui voioit les choses célestes, d'étoile, de flambeau, de trésor & d'Arche de Dieu, & dit que sa langue étoit la pure ofrande de la vérité. Peu de tems après son corps fut transporté à Antioche de Syrie d'où il étoit Evêque, où il fut reçu avec des grands témoignages d'amour & de respect qu'on avoit pour sa mémoire, & on le mit auprès des reliques du Martir Babilas. On institua même une fête pour célébrer solennellement cette Translati- on: de là vient que cinq ans après, en ce jour, *a* S. Chrysostome prononça une Harangue à l'honneur de ce Saint. *b* Grégoire de Nazianze dans le Poëme qu'il a fait de sa vie, récite que Melèce, un peu avant sa mort, avoit fort recommandé aux Evêques de ne point élire un autre Evêque à sa place, & de laisser Paulin tout seul, afin de terminer le Schisme qui déchiroit l'Eglise d'Antioche depuis tant d'années. Grégoire & la plupart des vieux Evêques étoient de cet avis: mais tous les jeunes & les Orientaux soutenoient que de nécessité il faloit donner un successeur à Melèce & que l'ordination de Paulin étoit nulle. Sur ce différent il y eut une grande contestation, qui ne fut pas terminée dans le Concile de Constantinople, mais il remit l'Electi- on à l'Assemblée du peuple & du Clergé, selon la coûtume, & à l'Assemblée des Evêques Syriens & de ceux du Diocèse d'Orient, qui tous ensemble d'un commun accord élurent

Flavien à la place de Melèce; comme nous l'apprend la lettre du Concile, qui se tint l'année suivante dans la même ville de Constantinople, qui dit, que *Ceux de la Province & du Diocèse d'Orient assemblés avec toute l'Eglise, qui a été d'un même avis, ont élu canoniquement & comme d'une voix le très-révérénd & très-aimé de Dieu Flavien, Evêque de la très-ancienne & véritable Apostolique Eglise d'Antioche de Syrie, en laquelle l'honorable nom de Chrétiens a été premierement oui.* Suivant cela, il reçut l'imposition des mains par Diodore de Tarse & par Acace de Bérée. Cette élection fut encore suivie de beaucoup de troubles, qui furent fomentés principalement par l'Evêque de Rome, & qui durèrent jusques à l'année 438. comme on le verra dans la suite.

Comme le Concile étoit presque sur le point de se terminer, Timothée d'Alexandrie & quelques Evêques d'Egipte arriverent au Concile, témoignant être fort ofensés, de ce que sans les avoir ni attendus, on avoit élu Grégoire pour Evêque de Constantinople, & de ce que Melèce l'avoit ordonné en cette charge, ce qui ne lui appartenoit pas; mais seulement à l'Evêque d'Alexandrie, & que c'étoit en vertu de ce droit que le défunt Pierre avoit fait ordonner Maxime le Cynique. Ces Evêques furent si opiniâtres en leur résolution, qu'il s'éleva une grande division dans le Concile: car ils attirerent aussi à eux les Evêques Orientaux, qui étoient fort piquez contre Grégoire, de ce qu'il n'avoit pas approuvé la proposition qu'ils avoient faite de mettre Flavien à la place de Melèce; desorte que les Evêques, tant d'Egipte que d'Orient, se joignirent ensemble pour témoigner le mécontentement qu'ils avoient de l'ordination de Grégoire de Nazianze. Ce bon Evêque, voyant que ce trouble étoit suscité à son occasion, vint au Concile, où il représenta à ses Confrères qu'il les conjuroit de se réunir pour le repos & pour l'honneur de l'Eglise, & que, puis qu'il étoit si malheureux que d'être ou la cause ou le prétext-

An. 381.
de N. S.
Mort de Melèce
d'Antioche.
Socr. c.
9. Greg. Naz. Carm. p. 25.
a Greg. Niff. Or. in Melet. p. 1024.
10. 2.
Soz. 1.7.c.10.
a Chryst. Or. in Melet.
b Greg. Naz. Carm. 1. p. 25-27.
A la place duquel Flavien fut élu.
Socr. 1.5.c.9.
Soz. 1.7.c.11.

An. 381.
de N. S.
Epist. Conc.
Soz. 1.7.c.11.
Timothée d'Alexandrie & quelques autres font revocquer l'Electi- on de Grégoire.
Greg. Carm. 1. p. 28.
Soz. 1.7.c.7.
Aquil. Conc. 10. 2.
p. 1000.
Grégoire, redevint son congé.
Theod. 1.5.c.8.
Greg. Carm. 10 p. 29.

An. 381. de N. S. te de la tempête, il consentoit que comme Jonas on le jettât dans la mer; & demandoit, comme il avoit déjà fait, permission de se retirer: que comme il avoit reçu le siege de Constantinople contre son gré, il le quitteroit avec plaisir, que aussi bien son âge & ses indispositions fréquentes l'avertissoient de songer à se préparer à la mort par sa retraite, & qu'il soupiroit avec impatience après ce bonheur. De plus, il alla trouver Théodosé & le supplia de lui permettre de se retirer de Constantinople. L'Empereur fut fort surpris de cette demande, & d'abord il ne voulut point la lui acorder. Mais ce Prélat lui représenta avec tant de vigueur que cela étoit nécessaire pour le repos de l'Eglise & pour la réunion des Evêques, que Théodosé lui acorda son congé. Après cela, il fit une excellente Harangue (que nous avons entre ses œuvres) en présence de cent cinquante Pères du Concile & de toute l'Eglise, où il représente les persécutions qu'il avoit souffertes, les veilles & les peines qu'il avoit endurées pour dresser cette Eglise, comment Dieu y avoit tellement béni son Ministère & ses travaux, qu'au lieu d'une goutte d'eau qu'il y avoit trouvée, elle étoit devenuë un grand fleuve. Enfin, pour recompense de toutes ses peines & de tout son service, il leur demande permission de se retirer pour jouir de repos en sa vieillesse. Cette Harangue prononcée avec une grace & une force merveilleuses, toucha tellement le cœur de ses auditeurs, qu'il les fit fondre en larmes, & leur fit pousser des soupirs & des gémissemens pitoiables. Plusieurs Evêques, étonnez & fâchez de ce que ce Grand homme étoit si mal reconnu & recompensé; & indignez de ce qu'un même Concile l'avoit élevé & établi en un si haut degré, & l'en faisoit descendre, sans l'avoir mérité, se retirèrent de Constantinople. Grégoire en sortit aussi peu de tems après, laissant un admirable exemple à tous vrais Pasteurs de sacrifier tous leurs intérêts au repos & à la paix de l'Eglise qui doit être préférée à

Qui lui
est don-
né.

Carm. 1.
p. 30.

Or. 32.

toute autre chose. Après cela l'Empereur commanda à tous les Evêques de choisir quelqu'un qui fût capable de gouverner l'Eglise de la ville regnante *βασιλευσιν* & de mettre chacun sur un papier les noms de ceux qu'ils jugeoient dignes de remplir cette haute chaire, afin qu'il pût choisir celui des nommez qui lui sembleroit être le plus propre. ^a Il y avoit en ce tems-là dans la ville un nommé Nectaire de Tarse, homme de haute extraction, Préteur, & qui s'entendoit fort bien au maniment des affaires politiques, qui étant sur le point de partir de Constantinople pour retourner chez lui, ^b vint trouver Diodore son Evêque, pour prendre congé de lui, & savoir s'il ne vouloit rien mander à Tarse, où il devoit retourner dans peu de jours. L'Evêque avoit alors l'esprit occupé à songer qui il pourroit nommer pour mettre sur le siege dont il étoit question, voiant Nectaire & considérant ses cheveux blancs, sa douceur & sa gravité, il crut qu'il seroit propre pour cette charge. Il le mena de ce pas chez l'Evêque d'Antioche son ami, & le pria en secret, d'écrire le nom de Nectaire parmi ceux qu'il nommeroit par écrit à l'Empereur. L'Evêque se moqua de cette proposition, croiant qu'elle seroit inutile: néanmoins pour faire plaisir à Diodore son Confrère, il fit ce qu'il avoit désiré. Cependant Diodore pria Nectaire de retarder encore quelques jours son départ, sans lui déclarer ce qu'il avoit fait pour lui. Quand l'Empereur eut lû les noms de tous ceux dont les Evêques lui avoient donné le catalogue, il s'arrêta sur Nectaire qu'il voioit avoir été écrit le dernier, & le choisit pour être l'Evêque de Constantinople. Tous les Prélats en furent étonnez, & la plupart ne le connoissant point, demandoient quel homme c'étoit, qu'elle profession il faisoit, & d'où il étoit. Comme ils eurent appris qu'il n'étoit point encore bâtizé, ils remontèrent à Théodosé que les Canons ne permettoient pas de le recevoir. Mais cette considération ne le faisant point changer d'avis, ils se laissèrent

rent

An 381.
de N. S.
Nectaire
est éta-
bli à sa-
place.

Soz.

1.7.c.7.

a Socr.

1.5.c.8.

Ruf.

1.2.c.21.

Theod.

1.5.c.8.

b Soz.

1.7.c.8.

An 381. de N.S. rent enfin aler à la volonté de l'Empereur. Ils lui conférèrent le Sacrement de l'entrée en l'Eglise, & comme il portoit encore l'habit blanc des bâtizez, ils l'ordonnerent Evêque de Constantinople d'un commun consentement de tous. L'Empereur confirma par son suffrage tout ce qui avoit été ordonné par le Concile, & fit une Loi par laquelle il ordonna de s'arrêter à la foi de Nicée, en quelque lieu que ce fût de l'Empire, & de donner les Eglises seulement à ceux qui confessoient la Divinité du Père, du Fils & du Saint Esprit, dans les Subsistances des trois Personnes de même dignité & de même puissance.

Ordonnance de l'Empereur.

Soz. 1.7. c.9. Socr. 1.5. c.8. Cod. Theod. lib. 16. tit. 7.1.3.

Reflexions sur ce Concile, 1. c'est le 2. Universel.

2. Il avoit été convoqué seulement par l'Empereur. Socr. 1.5. c.8. Soz. 1.7. c.7. Theod. 1.5. c.7. Du Perron 1.1. c.25. p. 112.

Ce Concile de Constantinople est tenu pour le second Concile Oecuménique ou Universel, premierement, à cause qu'il a été convoqué de tout l'Empire de Théodose & d'une partie de celui de Gratien, savoir du diocèse de l'Ilirie. En second & principal lieu, à cause de son autorité & de l'importance des choses qui y ont été déterminées, & qui ont été universellement reçues dans toutes les Eglises Orthodoxes. Il est bon d'y faire quelques réflexions pour reconnoître l'Etat des Eglises & des Evêques de ce tems-là

1. Ce Concile n'avoit été convoqué que par l'autorité de l'Empereur Théodose, & non par celle de l'Evêque de Rome, qui n'y a été ni vû, ni ouï, ni consulté, & qui même n'y avoit point de Légats. Ce qui est si fort contre la puissance souveraine que le Pape s'attribuë, que ceux qui la soutiennent, cherchent tous les moiens pour parer ce coup. Le Cardinal du Perron en sa Replique, dit que les Pères de ce Concile en ont demandé la confirmation au Pape, particulièrement pour ce qui est de la déposition de Timothée disciple d'Apollinaire. Mais cela est contre la vérité: car il ne sauroit du tout montrer que les Pères de Constantinople aient demandé cette confirmation, ni qu'il ait été parlé en aucune sorte de la déposition de Timothée dans leur Concile. Il est vrai que Théodoret

fait mention d'une lettre du Pape Damas, où il est parlé de la déposition de Timothée: mais cette lettre n'est point de ce tems-ci, & ne s'adresse point aux Pères du Concile de Constantinople; elle doit être rapportée au tems du Synode de Rome qui se tint l'an 373. où Timothée avoit été déposé, comme nous l'avons fait voir en son lieu, & comme le reconnoit le Cardinal Baronius. Du Perron ajoute, que ce Concile devint Oecuménique par la jonction & la confirmation de celui qui se célébra au même tems à Rome. Mais 1. il ne falloit pas le dire simplement, il falloit le prouver par quelque titre ancien, ce qu'il ne fait pas. 2. il se contredit lui-même en disant qu'il a été confirmé par celui de Rome qui se tenoit en même tems. Car comment le Concile de Rome pouvoit il confirmer ce qu'il lui étoit impossible de savoir, vûque l'un & l'autre se tenoit en même tems, & que l'un cependant est éloigné de l'autre de plus de quatre cens lieux, & cela fait voir qu'il n'y avoit & n'y pouvoit avoir aucune jonction, non plus qu'aucune confirmation. 3. Bien loin que Rome ait voulu confirmer le Concile de Constantinople, elle s'est oposée directement à ce qu'il avoit ordonné. Car Leon 1. & Grégoire 1. soutiennent que ce Concile n'étoit point reconnu par l'Occident. En effet, ce Concile ordonna des choses qui déplurent fort à l'Evêque de Rome, quand ce ne seroit qu'on n'y voulut point recevoir l'ordination de Paulin dans l'Evêché d'Antioche, mais qu'il y fut résolu qu'on en éliroit un autre, comme on le fit. Dequoi le Concile de Rome se plaignit l'année suivante, & l'Evêque de Rome soutint toujours Paulin, mais inutilement; car il ne fut jamais reconnu. 3. Dans ce même Concile de Constantinople encore, on y élût d'abord Grégoire de Nazianze pour Evêque de la ville, & depuis on y établit Nectaire sans en donner avis à l'Evêque de Rome, parce qu'alors cela ne dépendoit point du tout de lui. 4. Ce Canon du Concile est remarquable. *Que l'Evêque*

An 381. de N.S. 1.5. c.10. Du Perron 1.1. c.34. p. 240.

l'Eglise Romaine n'étoit pas Souveraine. Leo Ep. 51. Anatol. Greg. lib. Ind. 15. Ep. 31.

Can. 3. que

An 381. *que de Constantinople auroit les prérogati-*
 de N.S. *ves d'honneur après celui de Rome, parce*
 Socr. *que Constantinople étoit une nouvelle ou une*
 1. 5. c. 8. *seconde Rome, où l'on fonde cette préro-*
 Soz. *gative, non sur aucun droit divin, mais*
 1. 7. c. 9. *simplement sur la prééminence de la vil-*
le. Par conséquent ce qu'on tenoit l'E-
glise Romaine la première, étoit parce
que Rome étoit πόλις βασιλεύσα la ville
regnante, ou dominante. Et par ce Ca-
non encore, l'ordre des Métropolitains,
que depuis on a appelé Patriarches, a été
changé; Celui de Constantinople deve-
nant le second, & celui d'Alexandrie
le troisième, sans le consentement de l'E-
vêque de Rome, & même contre son
gré, comme la suite le fera voir.

Sinode
d'Aqui-
lée.

Gesta
Conc.
ap. Am-
br.

Peu après le Concile de Constantino-
 ple, il se tint un Sinode à Aquilée com-
 posé de trente-deux Evêques, dont voici
 les principaux; Valérien Evêque du lieu,
 Ambroise de Milan, Sabin de Plaisance,
 Philastre de Bresse, Limenius de Ver-
 ceil, Eufébe de Bologne, Amenius de
 Sirmisch, Abundantius de Trente, Con-
 stantius d'Orange, Théodore de Taren-
 taïse, Dominus de Grenoble, Aman-
 tius de Nice, Basilien de Lodi, Procu-
 le de Marseille, Héliodore d'Altin, Fé-
 lix de Jadre, Eventius de Citime, Exu-
 perantius de Tortonne, Diogene de Ge-
 nes, Delphin de Bourdeaux, Juste de
 Lion, comme député des Evêques des
 Gaules, & Félix & Numidius députés
 de ceux d'Afrique. Ils étoient assemblez
 sur ce que Pallade & Secundian, Evê-
 ques, demandoient d'être reçus à la com-
 munion des autres Evêques, dont ils
 avoient été retranchez: Mais le Sinode
 aiant reconnu qu'ils étoient Ariens, il
 prononça anathème contr'eux, les dépou-
 sa de leurs charges, & il comprit aussi At-
 tale dans la même condamnation, à cau-
 se de la même erreur. Les Pères de ce
 Sinode écrivirent des lettres aux Empe-
 reurs Gratien & Valentinien, par les-
 quelles ils les supplioient de faire exécuter
 par leur autorité ce qu'ils avoient or-
 donné, & de réprimer l'insolence d'un
 nommé Valens, qui après avoir usurpé

le Nom d'Evêque, troublait l'Eglise de An 381.
 Milan par ses discours erronez & par ses de N.S.
 actions mauvaises, & qui tâchoit de ré-
 pandre son venin par tout. Ils écrivirent
 aussi sur ce qu'Urficin continuoit à
 troubler l'Eglise de Rome, & prièrent les
 Empereurs d'y mettre ordre.

Il se tint encore cette année un Con-
 cile à Sarragosse contre les Priscilliani-
 stes, dont voici l'origine. Un nommé
 Marc de Memphis en Égypte, apporta dans
 l'Espagne & dans les Gaules l'hérésie des
 Gnostiques (dont nous avons parlé dans
 le second siecle) *a* Il avoit eu pour dis-
 ciples Elpidius Rhétoricien & une Dame
 nommée Agapé, avec plusieurs autres
 femmes de qualité, & sur tout Priscillien
 qui fit plus de mal que tous les autres,
 & qui a donné le nom aux hérétiques
 qui l'ont suivi. *b* Il étoit riche, de bon-
 ne maison, savant, éloquent, & qui
 avoit beaucoup d'esprit: mais qui em-
 ploia toutes ces belles qualitez à établir
 ses hérésies, & qui les couvroit d'une
 belle apparence d'humilité. *c* Outre les
 vilenies & les voluptez des Gnostiques
 qu'il retenoit, sous l'apât desquelles il
 amorçoit les âmes mal-assurées, il ensei-
 gnoit que les âmes étoient de même sub-
 stance que Dieu, & que descendant en
 terre par sept Cieux & par de certains
 degrez de principautez, elles tomboient
 dans les mains du Principe mauvais, qui
 les semoit dans les corps. Il condamnoit
 la chair des animaux & le mariage com-
 me une chose mauvaise, & rompoit les
 mariages déjà faits. Il confondoit les
 personnes de la Trinité avec Sabellius,
 & enseignoit que le Père lui-même étoit
 le Fils & le S. Esprit. Il ne croioit pas
 que Jésus-Christ eût pris une véritable
 chair. Il permettoit de mentir & de
 tromper. Il soumettoit la volonté de
 l'homme à la puissance des étoiles qui
 lui imposoit une nécessité insurmonta-
 ble. Il enseignoit ses Sectateurs à rece-
 voir l'Eucharistie dans leurs mains, quand
 ils étoient dans l'assemblée des Catholi-
 ques, & ils ne la mangeoient pas, mais
 ils l'emportoient pour la jeter par infi-
 dé-

Concile
de Sar-
ragosse
contre
les Prif-
cilliani-
stes.
Prosp.
Chro.
an. 380.
a Sulp.
Sev. 1.2.
& 5.
Hier.
Chro.
& Ep.
ad Cte-
siphont.
c. 2.
b Isidor.
de Vir.
ill. c. 2.
leurs hé-
résies.
c Au-
gust.
Hær. 70.
Oros.
com-
monit.
ap. Aug.

An 381. délité ; & ce fut contr'eux principale-
 de N.S. ment que se tint le Concile de Toléde
 l'an 400. & que fut dressé le 14. Canon
 de ce Concile, que vous pourrez voir
 en son lieu. Ils s'acordoient presque en
 toutes choses avec les Manichéens, &
 avoient ramassé quantité d'autres hérésies,
 qu'on peut voir plus amplement
 dans S. Augustin au livre des hérésies,
 dans l'Epître 93. de Léon, & ailleurs.
 Hær 70. Instantius & Salvianus Evêques, se lais-
 Leo serent corrompre à ces impietez, qu'ils
 Ep. 15. s'éforçoient de faire glisser dans les es-
 al. 93. prits. Pour remédier à ce mal, on tint
 ad Tu- le Concile de Sarragoffe, où se trouve-
 rib. c. 4. rent plusieurs Prélats d'Italie & de la Gau-
 le Aquitanique, qui condamnerent Prif-
 cillien, Helpidius, Instantius & Salvia-
 nus. Ces deux derniers, qui étoient E-
 Sulp. vêques, prirent occasion de devenir en-
 Sev. 1.2. core plus insolens par leur condamnation,
 & 5. & ordonnerent Priscillien pour Evêque,
 afin de lui donner plus d'autorité, &
 meilleur moien de faire plus de mal. Pa-
 cius, Ithacius & d'autres bons Evêques
 voiant que ces mal-heureux se moquoient
 des condamnations du Concile, eurent
 recours à l'Empereur Gratien, qui par
 un Edit les chassa des Eglises & des vil-
 les. Etant chassés de l'Espagne, ils se
 résolurent de se retirer en Italie. En
 chemin ils séduisirent plusieurs personnes
 dans l'Aquitaine, menant avec eux des
 femmes débauchées; de là ils vinrent à
 Rome, où Salvianus mourut; mais le
 Pape Damase ne voulut point les voir.
 Puis ils alerent à Milan, où S. Ambroi-
 se ne leur fut pas plus favorable. Enfin,
 ils s'adresserent à Macedonius, Maître des
 Offices, par la faveur duquel ils obtin-
 rent par surprise un Rescrit de Gratien
 qui les rétabliroit dans leurs Eglises, &
 qui les fit retourner librement en Espa-
 gne, où ils gagnèrent le Proconsul Vol-
 ventius, y semerent encore leurs erreurs,
 & y emûrent bien des troubles jusqu'à
 ce qu'ils furent défaits du tems de Ma-
 xime. *

Theo-
 phan.

* On remarque qu'une femme acoucha
 Tom. III.

L'An 382. de N. S. le 7. de Gra-
 tien, & de Valentinien 2. le 4.
 de Théodose, sous les Consuls Anto-
 nius & Syagrius II. celui-là en O-
 rient, celui-ci en Occident. Cicl. Sol.
 27. & Lun. 3. le 15. de Damase.

Paulin outré du mépris que les Orien-
 taux avoient fait de lui, en élisant
 Flavien à la place de Méléce, en fit ses
 plaintes par tout. Quelques Evêques
 d'Egypte, d'Arabie & de Cypre lui pré-
 terent l'oreille: mais presque tous les E-
 vêques d'Occident épousèrent son parti,
 & entr'autres Damase Evêque de Rome,
 qui lui adresserent des lettres de commu-
 nication, & qui rejetterent non seulement
 Flavien, mais aussi Diodore & Acace qui
 lui avoient donné l'ordination, & eurent
 recours à l'un des Empereurs d'Occident,
 (les uns disent Gratien, les autres Va-
 lentinien le Jeune) afin que par son in-
 tervention il pût amener Théodose &
 les Orientaux à quelque satisfaction. De
 plus, ils s'assemblerent dans un Concile
 à Rome, où Paulin se présenta, accom-
 pagné de S. Epiphane, Evêque de Sala-
 mine en Cypre, qui étoit lié d'amitié
 avec lui. Ce Concile écrivit des lettres
 à l'Empereur Théodose, le priant de
 faire tenir un Concile en Occident, pour
 y juger l'affaire de Paulin & de Flavien.
 En même-tems, il s'en tenoit un autre
 à Constantinople, convoqué sur des a-
 faires Ecclesiastiques qui étoient surve-
 nuës. Il reçut la lettre de celui de Ro-
 me écrite à l'Empereur, par laquelle
 les Evêques d'Orient étoient priez de
 se rendre à Rome, où il y avoit un
 très-grand Synode. Le Concile de Con-
 stantinople écrivit une grande Epître,
 dont la suscription est, *A Messieurs nos*
 Bb très-

vers ce tems-ci dans la ville d'Antioche de
 quatre garçons à la fois. Ils moururent tous
 quatre au bout de deux mois.

An 382. *très-honorez & très-révérands frères & de N.S. Collègues, Damase, Ambroise, Britto, Lettre du Concile de Constantinople à celui de Rome.*

à tous les autres saints Evêques assemblez dans la grande ville de Rome. Le saint Concile des Evêques Orthodoxes, assemblez en la grande ville; Salut en Nôtre Seigneur. Puis ils représentent fort au long les calamitez que les Eglises d'Orient avoient souffertes par les Ariens & par les divisions qui étoient survenues, auxquelles il avoit falu & il falloit porter du remède, sur quoi ils fondent leur excuse de ne pouvoir pas se trouver à leur Concile, & disent, Montrant vôtre charité fraternelle en ce qu'après que vous avez convoqué un Synode à Rome, vous nous y avez aussi apellez &c. Mais parce que cela dénuoit tout à fait nos Eglises qui ne font que commencer à se renouveler, & que cela est tout à fait impossible à plusieurs: Car nous étions acourus ensemble à Constantinople, en suite des lettres de vôtre dignité, écrites l'an passé après le Concile d'Aquilée, envoyées à l'Empereur très-aimé de Dieu Théodose, nous ne nous sommes préparés que pour ce voiage de Constantinople, & n'avons aporté le consentement des Evêques qui sont demeurez dans les provinces, que pour ce seul Concile-ci, & ne nous sommes point atendus qu'il sût besoin d'un plus grand voiage, & n'en avons point du tout oui parler, avant que de nous assembler à Constantinople. Avec cela, la brièveté du tems qui nous est prescrit, ne nous permet point d'entreprendre un plus long voiage, ni d'avertir les Evêques de nôtre communion qui sont dans chaque province, pour en obtenir leur consentement &c. Après cela, ils touchent la doctrine Apostolique qu'ils professent selon les décisions du Concile de Nicée & déclarent, qu'ils croient au nom du Père, du Fils & du S. Esprit d'une dignité égale & d'un regne coéternel, en trois hypostases parfaites, ou en trois personnes distinctes. Ensuite, ils font savoir l'ordination de Nectaire pour Evêque de Constantinople. Quant à Flavien, pour la rejection duquel ils favoient bien que le Concile de Rome étoit assemblé, eux, au contraire, soutiennent

Il confirme l'ordination de Flavien.

& confirment son ordination, disant; Pour ce qui est de la très-ancienne & vraiment Apostolique Eglise de Syrie, dans laquelle le nom de Chrétiens a été premierement donné, les Evêques de la province & ceux du Diocèse d'Orient s'étant assemblez avec le commun consentement de toute l'Eglise, qui n'a été que comme d'une seule voix, ont ordonné le très-révérénd & très-aimé de Dieu Flavien pour Evêque de cette Eglise-là. Et nôtre Concile d'un commun acord reçoit & approuve cette ordination comme légitime. Ils rendent aussi un honorable témoignage à Cirille de Jérusalem, des combats qu'il a soutenus contre les Ariens. Et enfin ils prient le Concile de Rome de leur savoir gré & de se réjouir avec eux pour toutes ces choses faites en leur assemblée selon les Canons de l'Eglise, & d'être liez tous ensemble par la charité spirituelle, & par la crainte de Dieu qui reprime toute affection charnelle, & qui préfère l'édification des Eglises aux affections particulières. Cette lettre fut portée par trois Evêques, savoir par Cyriaque d'Adarie en Cilicie, Eusebe de Calcide en Syrie, & Priscien de Sebas en Palestine. Quoi que cette Epître fût excellente & apuïée de fortes raisons, elle ne put être goûtée par le Concile de Rome, particulièrement pour le fait de Flavien & de Paulin. Car le Pape fit encore ensuite tout ce qu'il put pour mettre le premier hors de son siege, & pour y établir le dernier: mais ce fut inutilement, comme la suite le montrera.

Et ceci nous fait voir clairement, que bien loin de reconnoître l'Evêque de Rome & les Conciles où il présidoit pour Juges Souverains, au contraire, souvent on s'oposoit formellement à eux, & que ce qui avoit été ordonné par des Conciles contraires, étoit plutôt suivi & approuvé par les Evêques Orthodoxes. On peut aussi remarquer, que dans la suscription du Concile de Constantinople, véritablement on met l'Evêque de Rome le premier: mais pour faire voir que ce n'est qu'une primauté d'ordre on l'associe à Ambroise, à Britto & aux autres, qu'on nom-

De la puissance du Pape.

nom-

An 382. nomme ses Collègues. Qu'on juge si de N.S. l'on fait & si l'on parle ainsi aujourd'hui.

Greg. Ep. 55. S. Grégoire de Nazianze fut invité de se trouver à ce Concile de Constantinople : mais il le refusa, disant qu'il n'avoit jamais vû de bonne issuë d'aucun Concile. Ce qui le faisoit parler ainsi, étoit, sans doute, qu'il étoit piqué contre celui y étoit tenu l'année précédente, où il avoit été traité fort indignement.

Paulin demeure à Rome. Hier. Ep. 27. ad Eustoch. c. 2. Ep. 16. ad Priscip. c. 3. S. Jérôme écrit contre Jovinien; ses hérésies. a Ep. 99. ad Apsell. Hier. in Jovin. Ambr. Ep. 42. b August. de Har. c. 8. Paulin ne pouvant rien obtenir des Orientaux en la faveur, fut contraint de demeurer à Rome, où on soutenoit son parti, attendant s'il ne pourroit pas se rétablir. Il se logea chez une riche veuve, nommée Paule, qui étoit venue à Rome depuis peu. C'est celle que S. Jérôme a renduë célèbre par plusieurs Epîtres qu'il lui a écrites. a Il étoit aussi en ce tems-là à Rome, où il écrivit contre Jovinien, qui après avoir été Moine du Monastère que S. Ambroise gouvernoit dans le faux-bourg de Milan, en sortit, & mit en avant plusieurs dogmes qui le firent condamner comme hérétique. b S. Augustin lui attribue d'avoir enseigné que la chair de Jésus Christ n'étoit pas véritable, mais seulement chimerique ou imaginaire, & que les bâtisseurs ne peuvent perdre la grace reçue au Bâtime, ni succomber aux tentations de l'ennemi. Mais il y a de l'apparence qu'on a fait croire cela à ce saint Evêque sur un faux rapport; vû que S. Jérôme, qui a écrit avec tant d'ardeur contre Jovinien, n'eût pas oublié de lui reprocher ces erreurs-là, & toutefois il n'en parle point. On lui attribue aussi d'avoir enseigné que tous les péchez étoient égaux, & d'avoir condamné les jeûnes & les œuvres de pénitence. On met aussi entre ses erreurs d'avoir dit qu'il n'y avoit qu'une même récompense pour tous les bien-heureux dans le Ciel. Mais sur tout on met parmi ses hérésies d'avoir suivi Helvidius, en ce qu'il a avancé que la Ste. Mère de N. S. n'avoit pas toujours demeuré Vierge, mais qu'elle avoit eu des enfans de Joseph; erreur dont nous

avons parlé l'an 373. & d'avoir enseigné que l'état de la Virginité n'avoit pas plus d'avantage devant Dieu que celui du Mariage, & que par conséquent les vierges n'étoient pas plus agréables à Dieu que les femmes mariées. Nous n'avons rien de Jovinien que par le rapport de ceux qui ont écrit contre lui, & entr'autres de S. Jérôme, qui a fait deux livres contre ses erreurs. Nous ne les voulons pas soutenir : mais j'estime que toute personne équitable reconnoitra que la véhémence & la colere, qui étoit ordinaire à S. Jérôme, l'a emporté dans une extrémité bien plus pernicieuse, que celle de son Adversaire, qui enseignoit que la virginité n'étoit pas plus agréable à Dieu que l'état du mariage. Car S. Jérôme en exaltant la virginité par excez, est venu à blâmer le mariage comme une chose mauvaise, & voici comme il en parle, *Il est bon, dit S. Paul, de ne toucher point à femme; il est donc mauvais d'y toucher. Car rien n'est contraire au bien que le mal; & un peu après, l'Apôtre veut que nous priions toujours: S'il faut toujours prier, il ne faut jamais servir au mariage.* Il introduit Jésus-Christ parlant ainsi à ses Apôtres, *Vous faites bien de croire qu'il n'est pas expédient à l'homme qui tend au Roiaume des cieus, de se marier.* Il applique diverses fois au mariage & aux mariés, ce que dit l'Apôtre dans l'Epître aux Romains, *Ceux qui sont en la chair ne peuvent plaire à Dieu.* Car, dit-il, *j'estime que ceux qui servent au devoir conjugal, aiment la prudence de la chair & qu'ils sont en la chair.* C'est pourquoi il appelle les personnes mariées, *des vaisseaux à deshonneur & à oprobre, & je pense, dit-il, que le fruit du mariage, c'est la mort, mais que le fruit de la sanctification, qui est la virginité ou continence, est récompensé de la vie éternelle.* Là dedans encore, pour blâmer le mariage & pour exalter la virginité, il tord plusieurs passages de l'Ecriture d'une étrange façon, comme on le peut voir dans les livres qu'il a écrits contre Jovinien. Dans son livre des Ecritures Ecclésiastiques, il témoigne que le

An 382.
de N.S.

Pape Damascé écrivit aussi en prose & en vers à la louange de la Virginité, mais nous n'en avons pas les Ecrits. S. Ambroise nous a laissé plusieurs Traitez sur ce sujet, & entr'autres trois Livres des Vierges, où il élève cet état avec beaucoup d'esprit & d'éloquence. Tout cela n'empêcha pas que Jovinien ne détournât plusieurs filles du dessein qu'elles avoient pris de demeurer en cet état, suivant la coutume de ce tems-là, & qu'il ne les fit résoudre à embrasser le mariage, en leur représentant qu'elles devoient se reputer heureuses d'être semblables à Sara, à Susanne, à Anne, & à tant d'autres femmes mariées, à la vertu & piété desquelles l'Écriture Sainte rend un témoignage si honorable. S. Jérôme lui reproche les délices & les voluptez auxquelles il s'adonnoit. Mais il y a de l'apparence que c'est la chaleur de la dispute qui le porte à cela: vû que Jovinien avoit vécu auparavant d'une vie assez austere & retirée, & qu'il fut le reste de sa vie sans se marier.

S. Jérôme in-
duit plu-
sieurs
femmes
à embras-
ser l'état
Monachal; son
comment.

Ep. 16.
ad Prin-
cip.

Nous avons dit que S. Jérôme avoit quitté le désert de Syrie, & étoit retourné à Rome depuis peu d'années. Pendant qu'il y séjourna il porta quantité de filles, de veuves, & même des femmes mariées, la plupart riches & de bonne maison, à quitter les affaires domestiques & les délices de la ville, pour embrasser le vœu Monachal, qui leur faisoit prendre un habit noir & grossier, & les obligeoit à vivre en célibat, pour y mieux servir Dieu sans empêchement. Cependant elles demeuroient dans leur propre maison, d'où elles pouvoient sortir pour faire des visites: comme on le peut voir dans l'Épithaphe de Marcella, envoyée par S. Jérôme à la vierge Principia, où il avoué que lors que Marcella embrassa cette profession, *Il n'y avoit point encore de femme noble à Rome qui sût ce que c'étoit de la profession Monachale, & qui osât prendre ce nom, qui étoit estimé vil & ignominieux parmi les peuples, à cause de la nouveauté de la chose.* Celles-cy entr'autres furent célèbres parmi les Écolières de S. Jérôme;

Albine, Aselle, Lea, Blésile & An 382.
Eustochium, filles, Paule, veuve fort ri- de N.S.
che, & Marcelle aussi de bonne maison, Ep. 136.
qui devint veuve après n'avoir été ma- 137. &c.
riée que sept mois, & qui fut recherchée en mariage par Céralis homme de grande qualité. Mais elle aima mieux vivre dans le célibat, y étant portée par les instructions de S. Jérôme. Ces exemples des premières filles de Rome en inciterent plusieurs autres à les suivre, & firent que les uns admirerent cet état comme Angélique, & les autres en concurrent de l'indignation contre S. Jérôme, qui détournoit du mariage de jeunes personnes de qualité. Et étant arrivé que Blésile, fille de Paula, mourut par un excès d'austérité monachale, le peuple se mit à crier à ses funérailles, *Jusques à quand cette race détestable de Moines sera-t-elle soufferte dans la ville? pourquoi ne l'assomme-t-on à coups de pierres? pourquoi ne la précipite-t-on point dans l'eau? Ils ont séduit une pauvre Dame &c.* Ces plaintes n'empêcherent pas que cette profession du Monachat ne s'avancât par tout entre les filles & les femmes, comme il avoit déjà fait entre les hommes. Environ ce tems-là, S. Jérôme remarque pour une grande rareté, d'avoir vû à Rome un homme qui avoit enséveli vingt femmes l'une après l'autre, & une femme qui avoit eu vingt-deux maris.

Sulpice Sévère, dans la vie de S. Martin, parle de diverses tentations où S. Martin fut exposé de la part du Diable, même visiblement & extérieurement. Je croi que c'est pour appuyer cela qu'il remarque que les illusions de Satan étoient fort fréquentes, tant sur les Laïques que sur les Clercs & les Moines: & qu'en Espagne un jeune homme Magicien, aiant fait plusieurs prestiges par l'opération des Démons, il s'éleva jusqu'à cet excès de folie & d'impieté, que de se dire premierement Elie, & ensuite le Christ. Plusieurs personnes en furent séduites, & même un Evêque, nommé Rufus, qui l'adora, à cause de quoi il fut déposé de sa charge par ses confrères. Sozoméne 1.8. c. 6.

nous

Hier.
Ep. ad
Ageruch.Tenta-
tions &
aparitions
du
Diable.

1.8. c. 6.

An³⁸³. nous dit aussi, qu'un Diacre de Milan, de N. S. nommé Geronce, soit qu'il fût Magicien, soit qu'il fût séduit par le Diable, se vanta qu'une nuit un Onoscelide, c'est-à-dire, un Démon lui étant aparu avec des cuisses d'âne, il l'avoit pris, rasé & attaché dans un moulin. Saint Ambroise, son Evêque, le suspendit de sa charge pour avoir publié ce discours, & lui commanda de demeurer dans sa maison pour y faire pénitence. *

Soz. ib. Mais Geronce qui étoit bon Médecin & éloquent, ne se souciant point d'observer ce qui lui étoit enjoint, alla à Constantinople pour calomnier son Evêque. S. Ambroise s'en plaignit à Nectaire, Evêque de la ville, qui au lieu de châtier Geronce, permit qu'il fût établi Evêque de Nicomédie, charge où il demeura, jusqu'à ce que S. Chrysostome, qui succéda à Nectaire, déposa Geronce.

Cod. Theod. Lib. 16. Tit. 5. leg. 9. Cette année les Empereurs permirent aux Païens d'aler à leurs Temples où ils avoient acoutumé de s'assembler, pourvu toutefois qu'ils n'y fissent aucun sacrifice. Mais ils défendirent les assemblées clandestines des Manichéens.

Aug. de Spir. & deau, parle de certaines femmes qui croïoient voler par l'air durant la nuit, & aller à Gode. des assemblées. Ce qui a du rapport au Sa-Hist. de bat, où les Sorcieres vont, à ce qu'elles l'Egl. disent. l. 4. c. 52.

Idat. Fast. & c. Baron. Pagi. *L'An 383. de N. S. le 8. de Valentinien 2. le 5. de Théodose & le dernier de Gratien, sous les Consuls Mero-baudes II. & Saturninus; le premier en Occident, le dernier en Orient. Cycl. Sol. 28. & Lun. 4. le 16. de Damase.*

Arcadius déclaré Auguste. Arcadius, âgé seulement de huit ans, qu'il avoit de l'Imperatrice Placille. Et afin qu'il pût bien s'aquiter de cette charge, † Il n'en avoit même que six, selon d'au-Tillem. tres. Hist. des Emp. an 383. Fleuri Hist. Eccl. sur la même année.

dignité, il lui donna pour Gouverneur An.³⁸³. celui qu'il croïoit en être capable. Il en de N. S. avoit écrit auparavant à Gratien, pour le prier de lui trouver un homme vertueux, sage & craignant Dieu, qui pût prendre la charge de l'instruction de son fils & de le lui envoyer. Gratien en écrivit à Damase Evêque de Rome, qui lui envoya Arsenius, Diacre de la ville, qui étoit en grande réputation de piété & de savoir. Lors qu'il fut arrivé à Constantinople, l'Empereur lui dit, *j'entens que desormais vous soiez plus Père de mon Fils, que moi-même*; voulant dire qu'il usât d'autorité envers lui & qu'il lui portât de l'affection, comme un Père à son enfant; & que son fils lui rendit aussi du respect comme à son Père. En éfet, comme Théodose entrant un jour dans la chambre où Arsenius faisoit la leçon, il vit le Maître debout & le Disciple assis, il s'en fâcha, & reprocha à Arsenius qu'il ne gardoit pas sa dignité de Maître. Arsenius voulut s'en excuser, disant, que la bienséance ne lui permettoit pas de faire tenir debout celui qui portoit sur sa tête la marque de l'Empire. Mais l'Empereur ôta cette marque à son fils pendant que son Maître l'enseignoit, voulant qu'il écoutât debout & la tête nue, & dit que son fils seroit indigne de l'Empire, s'il n'étoit bien instruit dans toute sorte de vertus, & sur tout en la crainte de Dieu. Arsenius n'oublia rien pour bien élever cette jeune plante, qu'il croïoit devoir être un jour fructueuse à toute la terre. Mais il ne trouva pas dans son Disciple toute la docilité qu'il eût désiré. Car aiant été contraint de le châtier un jour pour une faute considérable, il fut averti que ce jeune Prince étoit si fort indigné de ce traitement, qu'il avoit résolu de le faire mourir. Cela donna occasion à Arsenius de se sauver secretement de la Cour, & de se retirer en la montagne de Scete en Egipte, où il fut reçu à l'âge de soixante-cinq ans dans la compagnie des autres Anacorètes qui y étoient en grand nombre, & où il acheva le reste de sa vie.

Qui ent pour Gouverneur Arsenius. Cote-ler. Monu-ment. Eccl. Gr. 10. 2. p. 248. §. 58.

An 383. Comme tous les trois Empereurs Romains témoignent du zèle pour l'avancement de la Religion Chrétienne, aussi la superstition Païenne déchéoit de jour en jour dans l'Empire Romain. *a* Gratien ôta aux Prêtres Idolâtres les revenus qui leur étoient assignés sur le fisc pour leur entretien & pour les sacrifices. † Il refusa le titre de *Souverain Pontife* que ses Prédécesseurs avoient retenu jusquelà. * *b* Il étoit fort pieux & fort aimé de son peuple Chrétien: mais les Païens le voyant porté à ruiner leur superstition, le haïssoient & favorisèrent le parti de Maxime, dont nous allons parler, & l'envoierent avertir secrettement de leur bonne volonté pour lui. *c* Il se fit nommer *Flave Clément Maxime* se vantant d'être descendu de Constantin. Il étoit vaillant, & avoit fait plusieurs beaux exploits de guerre en Angleterre, où il avoit défaits & tué *Eugene Roi des Ecois*, qui avoit régné vingt & un an. Maxime sachant qu'il y en avoit plusieurs qui n'aimoient pas Gratien, passa dans les Gaules & arriva à *Trèves*, où il accepta l'Empire que les légions du pais lui présentèrent. *d* Gratien se voyant abandonné par son armée des Gaules, fut contraint de s'enfuir seulement avec trois cens Chevaux qui le suivirent. En son chemin, toutes les villes lui fermoient les portes, tant qu'arrivant auprès de *Lion*, *e* *Andragathe*, Capitaine du parti de Maxime, l'atteignit, & se mettant dans une litière fit rapporter à Gratien que c'étoit sa femme qui lui venoit au devant. Ce Prince croyant ce rapport se laissa surprendre par *Andragathe*, qui sortant de sa litière se jeta sur Gratien *a* & le tua, * le 25.

† Il fit ôter en même tems l'autel de la Victoire qui étoit à Rome dans le lieu où s'assembloit le Sénat. *Constance* l'avoit fait ôter lors qu'il vint à Rome en 357. Mais *Julien* l'avoit fait rétablir dès l'an 361. ou 362.

* Et aujourd'hui on l'attribue au Pape privativement à tout autre.

* *St. Ambroise* rapporte sa mort d'une autre manière. Il dit que Gratien fut trompé par celui à qui il avoit confié des provin-

d'Août, après avoir vécu environ vingt sept ans † & en avoir régné seize, depuis que son Père l'eût déclaré *Auguste*. Il étoit digne de vivre plus long-tems, si le Roi des Rois le lui eût permis. *b* *Gratien* Car il étoit Prince d'esprit, éloquent, modeste, doux, craignant Dieu, & vaillant dans la guerre. *c* Son corps tomba entre les mains de *Maxime*, qui par une grande inhumanité lui refusa l'honneur de la sépulture. *d* Il fit aussi mourir le Consul *Merobaude*, & le Capitaine *Balilion*, parce qu'ils avoient été affectionnez à Gratien. *e* *Maxime* voyant que toutes choses lui avoient succédé jusquelà selon son désir, nomma César son fils *Victor*, & envoya des Ambassadeurs à *Théodose*, pour sonder s'il vouloit le reconnoître pour Compagnon de l'Empire, ou se résoudre à une guerre sanglante, dont l'issue seroit douteuse. *f* *Théodose* dissimulant prudemment ses pensées, lui donna de grandes espérances, de peur que venant en Italie il ne surprît *Valentinien*, jeune Prince, qui n'avoit ni l'expérience ni les forces suffisantes pour s'opposer à un si puissant ennemi, qui étoit déjà rendu Maître des Gaules & des Espagnes. *Valentinien* aussi de son côté, ne se sentant pas assez fort pour entreprendre la guerre contre *Maxime*, lui envoya *S. Ambroise* en ambassade pour traiter de paix avec lui, & pour obtenir qu'il ne passât pas les Alpes. *Maxime* ne fut pas fâché de cela, estimant qu'il ne devoit pas passer plus avant jusqu'à ce qu'il eût mis bon ordre à toutes les affaires vers lui.

ces; que cet homme l'ayant invité à un festin, il le refusa dans la juste crainte qu'il eût que ce ne fût pour l'assassiner; qu'y étant allé après les sermens qu'on avoit faits sur l'Evangile, au sortir du festin il fut assassiné.

† *Socrate* & *Sozomène* disent qu'il n'avoit que 24. ans quand il mourut, & selon *Idace* & la Chronique d'Alexandrie, il étoit au commencement de sa 25. année, étant né, selon eux, au mois d'Avril ou de Mai 359.

An. 383.
de N. S.
Déchet
du Pa-
ganisme.
a Ambr.
Ep. 17.
Cod.
Theod.
1. 10. l. 16.
1. 20.
Zof.
1. 4.
b Ruf.
1. 2. c. 13.
Aufon.
Or. pro
Consul.
c Bar.
an. 383.
6. 2.
Pacat.
Paneg.
Zof. 1. 4.
Orof.
1. 7. c. 34.
Vict.
Epit. in
Grat.
Gildo
de excid.
Brit.
c. 10.
Maxime
accepte
l'Empi-
re.
d Ruf.
1. 2. c. 14.
Hier.
Ep. 26.
Zof.
Oros.
ib.
Prosp.
Chro.
e Socr.
Ambr.
Ep. 17.
Relat.
Symm.
1. 10.
Ep. 54.

an. 383.
de N. S.
1. 5. c. 11.
Soz.
1. 7. c. 13.
b *Gratien*.
mourir
a Socr.
1. 5. c. 11.
Marcel.
Chro.
Bar.
an. 383.
n. 9.
b Ambr.
1. 27.
30. 31.
Vict.
Epit.
Aufon.
Or. pro
Conf.
Ruf.
1. 2. c. 13.
c Ambr.
Ep. 56.
d Pacat.
Paneg.
e Zof.
1. 4.
Marc.
Chro.
Théodose
dissimule
ce qu'a-
voit fait
Maxime
f Zof.
1. 4.
p. 761.
762.
S. Am-
broise est
envoie
vers lui.

Socr.
1. 5. c. 11.
Sozom.
1. 7. c. 13.

An 383 de N.S. res des Gaules, & qu'il eût ramassé des finances, qui sont les nerfs de la guerre. Il reçut fort bien S. Ambroise, & lui demanda, pourquoi Valentinien n'étoit pas venu lui-même, parce qu'il l'eût embrassé comme un Père fait son enfant. Ambroise excusa adroitement Valentinien, disant que n'étant encore qu'un enfant, il ne pouvoit pas venir avec sa Mère & passer les Alpes, dans cette saison la plus incommode de l'année: qu'au reste, il n'étoit pas venu pour rendre raison de l'action de son Maître, mais pour faire quelque acord avec lui, s'il y vouloit entendre. En un mot, S. Ambroise fit si bien, qu'il amusa Maxime, & lui fit conclurre un Traité de paix avec Valentinien.

De Sain-
te Ursu-
le.
C'est à cette année qu'on met le Martire de sainte Ursule, qu'on dit avoir été fille d'un Roi d'Angleterre, nommé Nothus, ou selon d'autres, Maurus, laquelle vint à Rome en pèlerinage avec une troupe d'onze mille Vierges, du tems du Pape Sirice, qui s'en ala avec cette armée de filles & pensant passer par Cologne, lors que les Huns assiegeoient cette ville, ils se jetterent sur ces Vierges & les firent toutes mourir. Il y a mille circonstances dans la Légende, qui font voir que tout cela est fait à plaisir. * Le Cardinal Baronius même l'acorde sur cette année, & parce qu'il voit que bien que ce ne soit qu'une fable, néanmoins l'Eglise Romaine en célèbre la fête le 21. d'Octobre, pour se dépêtrer de cela, il substitué en la place l'Écrit d'un certain Gaufrid, Evêque d'Asaph, qui récite la chose tout autrement que ne fait

Bar.
an. 383.
n. 3.
& Seq.
& in
Martiro-
lo.
21. Oct.

An 383. * Selon Pagi cette histoire contient beaucoup de choses fabuleuses: & les Actes raportez par Surius sur le 21. d'Octobre, suivant un Auteur Anonime, ne sont point valables, non plus que ce qu'en dit Baronius dans ses Notes sur le Martirologe Rom. & ce qu'on en lit dans la plupart des Breviaires. A la verité, ajoute-t-il, Herman Crombak, Théologien Jesuite, a fait un livre pour la défense de Ste. Ursule: mais ce qu'il en dit ne fait que rendre la chose plus incroyable.

la Légende, disant que cette Ursule étoit An. 383. de N.S. fille d'un petit Roi de Cornoaille, laquelle avec onze mille filles ses compagnes, passant la mer tomberent entre les mains de 2. Pirates nommez Melgas & Gaunus, qui couroient la mer pour le service de Gratien, & furent massacrées par les Barbares pour avoir voulu conserver leur virginité. Après que le Cardinal a raporté cela de cet Auteur, il ajoûte, *Nous approuvons ce que nous avons transcrit de Gaufrid beaucoup plus que les fables des autres, éloignées de toute vraisemblance de raison, toutefois, dit-il, nous n'approuvons point tout ce que cet Auteur en a écrit.* C'est-à-dire, en un mot, que tous ces récits qu'on en fait, tant de part que d'autre, tant les premiers que les derniers qu'on a voulu racommoder, sont entièrement fabuleux, comme toutes les circonstances le vérifient. Et s'il y eût eu quelque aparence de vérité en tout cela, quelque Ecrivain Chrétien du quatrième, cinquième ou sixième siècle, n'eût pas manqué de remarquer quelque chose de cette aventure la plus signalée qui se puisse voir; & au contraire, il n'y en a pas la moindre trace dans toute cette antiquité. Cependant on ne laisse point de recevoir cette fable, d'en célébrer la fête, & de faire cette prétendue Ursule, la Patrone des Ursulines. *

L'Empereur Théodose cherchoit tous les moiens de mettre la paix dans l'Église & d'y ramener les Hérétiques. Pour cet effet, il fit encore assembler cette année un Concile à Constantinople où il fit venir, non seulement des Evêques Orthodoxes, mais aussi des Ariens, des Eunomiens, des Novatiens, & autres égarez. Il crût avoir trouvé un bon expédient de les mettre tous d'acord, en leur proposant de prendre pour juges de leurs disputes les Pères

* On ôte aujourd'hui, dit-on, & dans le Pagi. breviaire Romain, & par tout ailleurs le an. 383. nombre des onze milles Vierges. §. 6. Tillem. Hist. des Emp. p. 438. Not. 27. sur Grat.

res

An 383. de N.S. res qui avoient écrit avant cette division arrivée dans l'Eglise. Cet avis avoit été proposé par Sisinnius (Lecteur d'Agellius Evêque Novatien) qui l'avoit suggéré à Nectaire Evêque de Constantinople, qui le fit trouver bon à l'Empereur. Mais il y eut une telle division entre les Evêques hérétiques, les uns accordant la proposition de Théodose, & les autres la refusant opiniâtrément, qu'on ne put rien avancer par ce moien. Durant la Conférence, il caressoit les Evêques hérétiques pour tâcher de les amener par la douceur. Amphiloque, Evêque d'Iconie, fort recommandable pour sa doctrine & pour sa piété, voyant cela & craignant que l'Empereur ne se laissât aller aux séductions des Ariens, entra dans la salle où étoit Théodose, où tous les autres Evêques le venoient saluer humblement, & en même tems rendoient aussi honneur à son Fils Arcade qu'il avoit fait déclarer Empereur avec lui: mais Amphiloque se contenta de saluer le Père. Théodose crut d'abord qu'il l'avoit fait par mégarde, & le fit avertir de s'approcher de son fils & de le baiser. L'Evêque répondit qu'il suffisoit d'honorer le Père. L'Empereur s'en offensa, comme d'un outrage fait à lui & à son Fils. Alors Amphiloque prit la liberté de repartir tout haut, Votre Majesté a grande raison de ne point souffrir qu'on ne rende point à son Fils le respect qui lui est dû. De là donc V. M. jugera, s'il lui plaît, quelle offence atroce font à Dieu le Père ceux qui refusent à son Fils l'honneur qui lui appartient, & qui même viennent à le blasphémer. Théodose admira la réponse & l'action de l'Evêque, & dès lors il résolut de chasser les hérétiques qu'il voioit s'obstiner contre la vérité: En effet, il commanda à tous les Evêques tant Orthodoxes, qu'hérétiques de mettre chacun par écrit sa foi appuyée de raisons, & de lui en donner les Ecrits. Cela aiant été fait, il condamna & déchira tous les Ecrits qui n'accordoient point l'unité de la Trinité, & défendit à tous ceux qui ne la croioient pas, de tenir des assem-

Action remarquable d'Amphiloque.
 Theod. 1.5.c.16.
 Soz. 1.7.c.6.

Théodose condamne les hérétiques.
 Socr. 1.5.c.10

Cod. Theod. lib. 11. de Hær.

blées pour enseigner leur doctrine & de faire aucunes ordinations. A la faveur de cet Edit, les Novatien rétablirent leurs Eglises, parce qu'ils soutenoient la doctrine de la Consubstantialité de même que les Orthodoxes. Dans ce Concile, on parla de la division qui continuoit à Antioche entre Paulin & Flavien, mais elle ne s'y put terminer; parce que les Egyptiens, les Arabes & les Cypriens tenoient le parti de Paulin, & tous ceux de la Palestine, de Phénicie & de Syrie étoient de celui de Flavien. Celui-ci étant suivi de la plus grande part se maintenoit bien dans son Diocèse, & il y fit tenir un Synode, où les Messaliens, qu'on nommoit Saccophores à cause qu'ils portoient des sacs, furent condamnez, & on fit savoir leur condamnation aux Ariens & aux Osroéniens, afin qu'ils s'en donnassent de garde. Voiez ce que nous avons dit de cette secte en l'an 360.

Cette année, Rome fut affligée d'une grande famine, qui fit qu'on chassa de la ville tous les gladiateurs & les personnes qui se vendoient pour être esclaves. Symmaque, Préfet de la ville, âpre défenseur du Paganisme, attribue la cause de cette famine à ce que l'Empereur Valentinien avoit ôté les revenus des Prêtres & des Vierges Vestales: l'année, dit-il, devint stérile à cause d'une tel sacrilège, & il fut nécessaire que ce qui avoit été dénié aux religions, périt pour le public.

L'An 384. de N. S. le 9. de Valentinien 2. le 6. de Théodose, sous les Consuls Richomeres & Clearchus, le premier en Occident, le second en Orient. Ciel. Sol. 1. & Lun. 15. le dernier de Damase.

L'Idolatrie Païenne avoit un grand appui en Symmaque, dont nous venons de parler. Il étoit d'une grande naissance, avoit exercé les plus belles charges de l'Empire, & étoit alors Gouverneur de Rome; il étoit savant, éloquent, en réputation de probité, & pour toutes ces

An 383. de N.S.

Theod. de Fab. Hær. 1.4.c.12. Aug. de Hær. c. 57.

Famine à Rome. Ambr. Relat. Symm. p. 197. & Ep. 12. p. 201. Bar. 383. n. 42. Sym. 1.2.ep.7.

Idat. Fast. &c. Pagi.

Symmaque défenseur du Paganisme. Symm. l. 2. Ep. 44. Ma-

An. 384 ces belles qualitez il avoit beaucoup de
 de N. S. crédit & d'autorité dans la ville. Les Païens
 crob. se servirent de lui pour redemander à Va-
 l. i. c. 5. lentinien le rétablissement du culte de
 Reines. leurs Dieux, qui avoit été aboli par les
 Inscr. loix de Gratien, & pour faire rendre le
 Cod. revenu des Prêtres & des Vestales & l'Au-
 Theod. tel de la Victoire. Pour cet effet, Sym-
 to. 6. maque fit un livret en forme de Requête,
 p. 386. composé avec beaucoup d'artifice;
 Présente une Requête à Valentinien. Les Ido-
 Valenti- latres choisirent ce tems où Maxime ex-
 nien. erçoit sa tyrannie, & où Valentinien en-
 Relat. core jeune étoit aisé à intimider. S. Am-
 Symm. broise étant averti de cette entreprise,
 l. 10. Ep. acourut à Rome pour empêcher que les
 54. & ap. Païens n'obtinsent par surprise quelque
 Ambr. chose de Valentinien, & lui adressa une
 post. lettre, par laquelle il lui représente qu'il
 Ep. 17. n'y a point d'autre Dieu que celui que
 S. Am- les Chrétiens adorent, & qu'au contraire,
 broise s'y oppose. les Dieux des Gentils étoient des Démons
 Ambr. qu'il falloit avoir en horreur, aussi bien
 Ep. 17. que leur culte & tous les sacrifices qui
 leur étoient offerts; que par conséquent
 un Empereur Chrétien ne devoit don-
 ner aucun consentement à ce que l'Ido-
 latrie, qui est le service des Diabes, fût
 réparée en quelque sorte que ce soit. Il
 lui remit aussi en mémoire les cruautés
 & les choses exécrables qui avoient été
 exercées sous les Empereurs Païens; lui
 remontra que Symmaque abusoit contre
 la vérité du Nom du Sénat, parce que
 ce n'étoit point tout le Sénat en corps
 qui faisoit cette Requête, mais seulement un
 petit nombre de Sénateurs Gentils: qu'au
 fond, l'affaire étant de très-grande im-
 portance & regardant tout l'Empire, il
 en devoit donner avis à Théodose, &
 ne rien résoudre que par son conseil. En-
 fin, il déclare à l'Empereur, que s'il se
 laissoit aller à rétablir l'Idolatrie, il n'y
 auroit aucun Prêtre qui voulût faire le
 service devant lui, ou qui ne lui dît, *L'Autel de Jésus-Christ rejette vos dons, puis que vous avez fait bâtir un autel aux Idoles.*
 De plus, Valentinien aiant envoyé à S.
 Ambroise le livret de Symmaque, qu'il
 lui avoit demandé, où l'Idole étoit or-

Tom. III.

née de ses plus belles couleurs, S. Am-
 broise les ôta par une belle réponse qu'il
 y fit, où il soutint si puissamment la vé-
 rité contre le mensonge, qu'il la fit triom-
 pher & lui fit remporter une pleine vic-
 toire contre l'Autel de la Victoire. Quel-
 ques années après aussi, Prudence, natif
 de Sarragosse en Espagne, homme Con-
 sulaire & bon Poète, composa un Poë-
 me divisé en deux livres, où il répon-
 dit à cette Ecrit de Symmaque. Dans le
 premier de ces livres il fait voir d'un côté,
 la trompeuse superstition des Dieux Pa-
 iens, & de l'autre, la puissance & la
 gloire de Jésus-Christ, par la vertu du-
 quel Rome avoit été retirée de la tiran-
 nique servitude des Démons: & au se-
 cond, il montre clairement les menson-
 ges & les impostures de Symmaque. Ce
 Poète a composé encore plusieurs autres
 belles pieces, qui sont toutes Chrétien-
 nes, & qui sont venues jusques à nous
 excepté le Poëme qu'il a fait de la Créa-
 tion du Monde. Incontinent après que
 Symmaque eût donné tant de louanges à
 ses Vierges Vestales pour leur défense de-
 vant l'Empereur, Dieu permit par son
 juste jugement, qu'une des principales,
 nommé Primigénie, fut convaincue de
 s'être souillée avec un nommé Maxime.
 Symmaque aiant honte de cette action,
 se sentit obligé d'en écrire au Préfet pour
 la faire punir selon la rigueur de la Loi,
 qui la condamnoit à être enterrée toute
 vive. Environ ce tems, quelques Chrê-
 tiens porterent plainte aux Empereurs
 que Symmaque avoit chassé des Chrê-
 tiens hors de leurs Eglises, & même qu'il
 avoit mis des Evêques en prison sans su-
 jet. Cela mit Valentinien en colère con-
 tre lui; mais Symmaque fit reconnoître
 que ce n'étoit qu'une calomnie levée con-
 tre lui, & se justifia par le témoignage
 même de Damase Evêque de la ville, qui
 devoit savoir mieux que personne si cet-
 te acufation étoit véritable ou non. N'y
 a-t-il point de quoi s'étonner que pendant
 que Symmaque rétablit tant qu'il put l'I-
 dolatrie dans Rome & ailleurs, en sorte
 qu'il faut que S. Ambroise quite pour un
 tems

Cc

tems

Et y fait
une réponse.

An. 384.
de N. S.
Ep. 18.

Le Poëte
Prudence
ce y fit
aussi ré-
ponse.
Pruden-
dent.
contr.
Symm.

Go-
deau
Hist. de
l'Egl.
l. 4. c. 55.

Symm.
l. 10.
ep. 34.

An 384. de N.S. tems son Evêché pour venir s'opposer aux efforts de ce défenseur de la superstition Païenne, & qu'il fasse plusieurs Ecrits contre lui; Damase, Evêque de la ville, ne die mot & ne se remuë point, qu'au contraire, on le prenne pour rendre témoignage à ce Magistrat Idolatre? N'est-ce pas qu'il y avoit en ce Prélat manque de suffisance ou de zèle?

Mort de Damase Evêque de Rome.

Hier. de Script. c. 103. Prosp. Chro. an. 385. Pagi. an. 384. §. 2. 3. a l. 2. c. 22. & l. 5. c. 10. & 11. b Damase. Pontif. Rom. Pagi. an. 384. §. 3. c Go-deau. l. 4. c. 55.

De la Traduction de la Bible.

Damase mourut au mois de Décembre, après avoir tenu le siege de Rome près de dix-huit ans. S. Jérôme qui lui avoit servi de Secrétaire, le met entre les Ecrivains Ecclésiastiques de son tems, & lui attribue quelques Ecrits: mais nous n'avons plus de lui que quelques Epîtres qui sont entre celles de S. Jérôme & dans l'histoire de Théodoret, & quelques poësies dont on a publié un recueil. b En cinq ordinations qu'il célébra, il créa trente & un Prêtres, douze Diacres & soixante Evêques, & fit bâtir des Temples & de beaux Edifices. L'histoire des Pontifes Romains qui porte son Nom, n'est pas de lui, mais d'un Auteur beaucoup plus nouveau comme les Savans en conviennent. c Quelques-uns ont attribué à Damase d'avoir introduit la coutume de chanter dans l'Eglise l'Alléluja, d'avoir fait ajouter à la fin des Pseaumes le Gloria Patri, d'avoir institué la Confession qui se fait par le Prêtre au pié de l'autel, & d'avoir introduit dans les Eglises d'Occident la Traduction des Pseaumes faite par S. Jérôme à la place de sa Version des Septante qu'on y lisoit auparavant. Ils ont, dis-je, attribué ces choses à Damase, parce qu'elles se trouvent dans les Epîtres Décrétales qui portent son Nom, dans le Ramas de ces Epîtres qu'en a fait Isidore le Marchand: mais elles sont supposées, comme presque tous les Doctes le reconnoissent maintenant. Même en ces Epîtres prétendues de Damase, dont il s'agit, il seroit aisé de prouver le contraire de ce qu'ils posent, & particulièrement pour le dernier article. Car du tems de Damase, S. Jérôme n'avoit pas encore travaillé à la traduction du Vieux Testament, il ne s'y mit que quelques années

depuis: & quand il l'eut faite, il est vrai qu'elle se mit peu à peu en usage dans l'Eglise, à la place de la Vieille Version qui s'est abolie. Mais il n'y a que la Traduction du livre des Pseaumes faite par le même Auteur, qui n'a pû s'introduire dans l'usage de l'Eglise Latine. De quoi je ne sai point d'autre raison, sinon que l'usage des Pseaumes étant beaucoup plus ordinaire & plus enraciné dans le public & dans le particulier des fidèles, on n'y a pû admettre le changement, comme dans les autres livres du Vieux Testament, qui n'étoient pas si communs.

Environ un mois après la mort de Damase, Sirice, Prêtre, fils de Tiburée, bourgeois de Rome, fut élu en sa place. † Cela ne se fit point sans qu'Ursicin & ses partisans y formassent encore opposition; mais elle fut rendue vaine par l'autorité de Valentinien, qui résidant ordinairement à Rome, mit ordre que Sirice fut paisible possesseur de sa chaire.

Théodole maintenoit aussi les fidèles en paix dans son Empire, principalement à Constantinople, où il tenoit sa Cour. a Il renouvela une Loi, par laquelle il chassoit de la ville les Evêques & le Prêtres Eunomiens, Macédoniens, Ariens & Apollinaristes. b Il en fit une autre, par laquelle il défendit d'avoir des esclaves Chrétiens.

* Environ ce tems-ci, Paulin ne se contentant point de contester toujours la chaire d'Antioche à Flavien, voulut en transmettre aussi la division après lui.

† Le Cardinal Baronius dans ses Annales & Papebroc dans sa Chronologie historique pour le Catalogue des Pontifes Romains mettent cette élection dans l'année suivante, mais, selon le P. Pagi, elle doit se mettre dans celle-ci 384.

* Cette année naquit Honorius fils de l'Empereur Théodose, à Constantinople le 9 de Septembre.

Marcel. Chro. Alex. Socr. l. 5. c. 12. Pagi, an. 384. §. 4.

An 384. de N.S.

Sirice succède à Damase Baron. an. 385. n. 6.

Pagi. an. 384. §. 2. 3.

Loix de Théodose a Cod. Théod. lib. 16. tit. 5.

b Cod. Theod. lib. 3. tit. 1. l. 5.

Contestation de Paulin & de Car Flavien.

Pagi. an. 385. §. 2.

Idat. Fast. Com.

An 384. Car de son vivant, il établit lui seul pour son successeur Evagre contre les Canons. Socr. L. 5. c. 15. Sozom. L. 7. c. 15. Theod. L. 5. c. 23.

Après la mort du Grand Méléce, Paulin avoit voulu prendre la conduite de l'Eglise, mais le chœur des Prêtres s'y opposa, disant, qu'il ne faisoit pas que celui qui n'avoit point accepté le Conseil de Méléce, (qui étoit, que lui, & Paulin vécuissent paisiblement ensemble, & que le survivant jouît du siege) prit son trône après sa mort; mais qu'il étoit raisonnable que Flavien fût Pasteur, qui s'étoit rendu illustre par beaucoup de travaux, & qui avoit été souvent en danger pour les brebis. Ceci aussi fut cause d'un long dépit des Romains & des Egyptiens contre les Orientaux: Car leur haine ne cessa point avec la mort de Paulin, mais ils continuèrent à s'indigner contre le Grand Flavien. Après Paulin, Evagre prit son trône & fut promu contre la Loi Ecclésiastique. Car Paulin seul l'avoit promu, aiant transgressé en cela plusieurs Canons, qui ne permettent point à celui qui meurt d'ordonner quelqu'un pour soi; mais ils commandent de convoquer tous les Evêques de la Province, & défendent aussi de faire aucune ordination sans trois Evêques. Mais aiant voulu ignorer toutes ces choses, ils aimerent mieux la communion d'Evagre, & émurent les oreilles de l'Empereur contre Flavien. Car Théodose en aiant été sollicité à diverses fois, fit venir Flavien à Constantinople, & lui commanda de se rendre à Rome. Mais Flavien s'étant excusé sur la saison de l'hiver où on étoit, & aiant promis d'accomplir ce qui lui étoit enjoint, au commencement du printems, retourna dans son pais. Ainsi Flavien n'alla point à Rome l'année suivante, & fut maintenu dans son siege par Théodose & par tous les Evêques d'Orient.

Ammien Marcellin mourut environ ce tems-ci. C'est un Historien fort célèbre, qui avoit passé par les plus honorables charges de la milice, sous le regne de plusieurs Empereurs. Il parle comme

témoin de la plûpart des choses qu'il écrit, & comme y aiant souvent bonne part. Quoi qu'il fût Païen, il ne montre point d'animosité contre la Religion Chrétienne, mais il en parle avec beaucoup de modestie, & il représente les choses avec bonne foi, équité, diligence & bel ordre.

L'An 385. de N. S. le 10. de Valentiniens le 7. de Théodose, sous les Consuls Arcadius Aug. en Orient, & Bauto, en Occident. Cicl. Sol. 2. & Lun. 6. le 1. de Sirice.

Peu de tems après que Flavien fut retourné à Antioche, il y établit Prêtre, Jean, qui par son éloquence merveilleuse s'est aquis le nom de Chrysostome, c'est-à-dire Bouche-d'or. Cela nous oblige à dire quelque chose de la vie qu'il a menée jusqu'ici. Il étoit né à Antioche l'an 347. & étoit fils de Second d'Anthuse, personnes nobles & qualifiées. Bien qu'il eût perdu son Père en son enfance, il avoit été fort bien élevé dès sa jeunesse, & toutes ses inclinations ne tendoient qu'à la vertu. Il eut Libanius pour Docteur en Rhétorique, & Andragathius en Philosophie, sous lesquels il fit de si grands progrès, qu'en peu de tems le Disciple fut plus habile que ses Maîtres, & que dès l'âge de vingt & un an, il quitta les lettres humaines & s'adonna à la Théologie, où il fut instruit par Méléce (cet excellent Evêque d'Antioche, qui le connoissoit & l'aimoit) & par Carterius, fameux Anacorete, à la discipline de qui il se soumit l'espace de trois ans. Après cela il fut bätizé & mis par Méléce au rang des Lecteurs dans l'Eglise d'Antioche l'an 370. Peu de tems-après, Méléce aiant été relégué en Arménie par l'Empereur Valens, Chrysostome se retira dans les montagnes voisines d'Antioche, s'étant associé d'un vieillard Sirien de grande réputation, avec qui il demeura environ quatre ans

An 385. de N. S. Voff. de Hist. Lat. 1. 2. c. 9. Idat. Fast. & c. Baron. Pagi. Partie de la vie de S. Chrysostome. Socr. l. 6. c. 3. Soz. l. 8. c. 2. Pallad. dialog. Chryf. de Sa-cerd. c. 2. Pall. dialog. P. 41.

An 385. jusqu'à l'an 374. qui étoit le 27. de sa vie. Dans cette solitude, il composa les six livres excellens que nous avons du *Sacerdoce*, pour se justifier de ce que quelques Evêques blâmoient sa conduite, & de ce que son cher Basile l'acusoit de fraude & d'avoir violé les loix de l'amitié, pour l'avoir poussé à recevoir la charge d'Evêque, & que lui s'en étoit soustrait. Ce Basile étoit établi Evêque dans l'Eglise de Raphanées, en la seconde Syrie, & y demeura au moins jusques en l'an 381. puis que nous voions qu'il y signa les Actes du Concile Universel, qui se tint cette année-là à Constantinople.

Pallad Dialog. p. 41. Environ l'an 378. Chrysostome désirant de vivre plus en repos d'esprit, se retira dans une grotte fort écartée de tout commerce, où il demeura deux ans en de grandes abstinences, couchant à terre, & endurant souvent un grand froid: ce qui le fit tomber dans une maladie & intéressa fort sa santé pour tout le reste de sa vie. Son indisposition l'ayant contraint de revenir à Antioche, Méléce, qui y étoit de retour, l'ordonna Diacre l'an 380. de N. S. & le 33. de sa vie. Durant son Diaconat, il écrivit ses livres de la Providence qu'il adresse à Stagirus, pour le consoler dans une maladie ou possession étrange d'un démon, dont il étoit extraordinairement tourmenté. Plusieurs croient qu'en ce tems-là il composa ses homélies contre les Juifs & de la Nature Incompréhensible de Dieu. Mais d'autres tiennent qu'il ne les a faites que durant sa Prêtrise. Cinq ans après sa promotion au Diaconat, savoir l'an 38. de son âge, & le 385. de N. S. il fut ordonné Prêtre par Flavien. Pendant qu'il exerçoit cette charge, il a écrit une grande partie de ses œuvres qui nous restent, comme les homélies au peuple d'Antioche, touchant les statues de Flaccille, sur S. Matthieu, & sur les Epîtres de S. Paul, qui toutes, sans difficulté, sont admirables. Il demeura environ douze ans dans cette charge de Prêtre à Antioche, jusqu'à ce qu'il en fut tiré pour succéder à Nectaire dans la chaire de

Constantinople. Le bruit de la sainteté & de l'éloquence merveilleuse de ce Grand homme, fut bien-tôt répandu par tout l'Empire. Comme la ville d'Antioche se croioit fort honorée d'avoir un si excellent Prédicateur, aussi y étoit il extrêmement aimé & estimé: & il loué cette Eglise-là en divers endroits, comme en l'homélie 3. au peuple d'Antioche, il leur parle ainsi; *Considérez la grandeur de la ville, & qu'il ne s'agit point d'une ou de deux, ou de dix ames, mais d'infinis milliers & du chef de tout le Monde,* *ὡς ἐκ κεφαλῆς τῆς ἐκκλησίας ἀπάσης.* † Cette ville est celle où les Chrétiens ont été ainsi premierement nommez. En l'hom. 17. au même peuple, *A Antioche les Disciples ont été premierement apelez Chrétiens, nulle ville dans toute la terre habitable n'a cela, non pas même la ville de Romulus. C'est pourquoi cette ville peut élever la vue contre toute la terre habitable.* Dans l'homél. 25. sur les Actes, il dit qu'à cause de ce privilège elle peut être oposée à tous. Et dans le Sermon sur S. Ignace, il dit que leur ville est *τῆς οἰκουμένης ἀπάσης ἀντίρροπος,* peut être mise en balance contre toute la terre. Je ne pense pas qu'un si Saint homme qui parle ainsi, crût que l'Eglise d'Antioche fût inférieure en quoi que ce soit à celle de Rome.

* Cette année mourut l'Imperatrice Placida

† Pricianus corrigé par Fronton du Duc, l'a tourné, totius orbis capite.

* Une conspiration formée contre Théodose, dans cette année, à ce qu'on croit, Or. 14. ayant été découverte, & les auteurs qui furent contrains de confesser leur crime, aiant mis, été mis entre les mains de la justice; com Or. 19. me l'un des Magistrats eût dit à l'Empereur Till. que le premier de leurs soins devoit être de Hist. des de mettre en sûreté la vie de leur Prince, Emp. Non, répondit Théodose: Songez encore an. 385. plus à ma réputation. Ils furent néanmoins condamnez à la mort: mais comme on les avoit menez au lieu du suplice, & qu'on étoit sur le point de les exécuter, Théodose leur envoya la grace, témoignant d'être fâché de ne l'avoir accordée plutôt. Il l'accorda, selon Themistius, avec le consentement

An. 385. Placille ou Flaccille, femme de Théodose, de N. S. qui fut plus illustre pour sa charité & pieté, que pour sa dignité. Théodoret en fait un bel éloge, disant qu'elle ne cessoit jamais de réduire en mémoire les loix divines à son Mari, & qu'elle l'y avoit soigneusement instruit. Qu'elle ne se montra point plus superbe pour se voir élevée à la dignité Imperiale; mais que cela l'incita encore plus à accroître en elle l'amour de Dieu dont elle brûloit. Elle en faisoit paroître un clair témoignage par la charité qu'elle monroit envers les pauvres, les malades, les blessez & les ulcerez. Pour les soulager, elle ne se contentoit pas de l'aide de ses Officiers, mais elle y alloit elle-même les visiter, les pansoit de ses mains, leur préparoit & donnoit leurs bouillons. Et comme ceux qui étoient autour d'elle, vouloient la détourner de ces actions de charité, qu'ils jugeoient indignes d'une Imperatrice, elle répondit, Que c'étoit à l'Empereur à distribuer de l'or pour la conservation de ses Etats, mais que pour remercier Dieu qui avoit donné l'Empire à son Mari, elle lui ofroit les actions qu'on blâmoit, en la personne des pauvres. Elle disoit souvent à son Mari, Qu'il se souvint tous les jours de sa première condition, pour en faire comparaison avec celle où il se voioit élevé, afin qu'il ne se montrât point ingrat envers celui de qui il tenoit la Souveraineté, & qu'il s'aquitât dignement de ses devoirs. Elle l'entretenoit souvent de semblables discours, par lesquels elle arrosa & fortifia en son ame les semences des vertus qui y étoient. *a* Grégoire de Nyffe a fait son Oraison funebre, & *b* S. Ambroise dans celle qu'il fit sur la mort de Théodose, dit que Placille fut jointe au Ciel avec son Mari. En mourant, elle laissa deux fils, Arcadius & Honorius, qui tous deux furent Empereurs ensemble. *c* Elle avoit eu encore un fils, nommé Gratien, & une fille, nommée Pulchérie, mais qui étoient morts avant ellement de l'Imperatrice Placille sa femme; & la fit signer aussi par son fils Arcadius.

le. Théodose fut sensiblement touché, comme il devoit, de la perte d'une si vertueuse Compagne.

Pour s'y consoler, il appliqua ses soins à maintenir la paix & la prospérité dans l'Empire & dans l'Eglise. Il fit publier un Rescrit adressé à Cynégus, Préfet du Prétoire, par lequel il défendoit les sacrifices & l'observation des entrailles des animaux & la recherche des choses fures, par des consultations exécrables. *a* Il fit aussi un Edit, par lequel il ordonnoit qu'on chassât des villes les femmes qui faisoient métier d'aller chanter des chansons & jouer des instrumens par les maisons, comme étant des pestes de ville, qui corrompoient les mœurs des Citoyens. *b* Théodose & Valentinien aussi firent un Edit, par lequel ils ordonnoient qu'à la Fête de Pâque on delivrât de prison tous ceux qui s'y trouveroient détenus, hormis les criminels coupables de forfaits énormes, dont la délivrance souilleroit la solennité, comme sont les sacrilèges, les adulteres, les incestueux, les ravisseurs, ceux qui déterrent les morts, les forciers, les magiciens, les faux-moñoieurs, les meurtriers & les criminels de léze-Majesté.

Peu de tems avant la mort du Pape Damasé, Himerius, Evêque de Tarragone, lui avoit envoie une lettre, par laquelle il le prioit de répondre à plusieurs questions qu'il lui proposoit. Sirice, qui avoit succédé à Damasé, se chargea d'y faire réponse, laquelle il fit porter par le Prêtre Bastien, & dans laquelle il ordonne; *a* Qu'on n'administre le Bâtement qu'aux Fêtes de Pâque & de Pentecôte; *b* Qu'on sépare les Apostats de la communion de l'Eglise; *c* Que ceux qui après avoir fait la Pénitence Canonique, étoient retournés à leurs souillures, fussent reçus dans l'Eglise, seulement pour assister à la prédication & à la célébration des saints Mystères, mais sans y participer, sinon à l'heure de la mort; *d* Que si quelques-uns de ceux qui avoient été bâtez par les Ariens retournent à l'Eglise, il ne falloit pas les rebâter, mais

M
O
ut
P
A
O
do
T
T
O
B
an.
385.
n. 34.

a Greg. Nyff.
Orat. in funer.
Placil.
b Ambr. Or. de obit.
Theod.
c The. mist.
Or. 14.
Baron.
an. 385.
n. 34.

An 385. de N. S.
Loix de Théodose.
Cod. Theod. leg. 9. de Pagan, & leg. 9. de Ind. Crim. *a* Cod. Theod. lib. 15. tit. 7. leg. 10. *b* Cod. Theod. leg. 8. de Indulg. Crim.
Réponse du Pape Sirice à Himerius où il y a plusieurs ordonnances.
Concil. 10. 2. p. 1017.
a c. 2.
b c. 3.
c c. 5.
d c. 1.

An 385. de N.S. c. 6. les admettre seulement en l'Eglise par l'imposition des mains ; *e* Que les Moines & les Vierges qui se marient après leur consécration à Dieu, soient bannis de leurs Monastères, & renfermez dans des cellules particulieres, afin que par leurs larmes continuëles, ils puissent éfacier leur péché & se rendre dignes de recevoir la communion avant que de sortir du Monde : *f* Que les Evêques & les Prêtres, qui sous prétexte que le mariage étoit permis aux Ministres du Tabernacle, auroient eu commerce avec leurs femmes, ou avec d'autres, fussent privez de leurs charges. On peut voir par ces défenses du Pape que jusques ici il y avoit encore plusieurs Chrétiens qui estimoient qu'il étoit permis aux Prêtres, aux Moines & aux Religieuses de se marier & d'avoir habitation avec leurs femmes, & que pour défendre leur action, ils se servoient de l'exemple des Ministres du Tabernacle, qui étoient mariez, comme aussi du mot de l'Apôtre parlant de l'Evêque, *mari d'une seule femme* ; Mais que l'Evêque de Rome s'y est opposé, & a établi tant qu'il a pû le Célibat : comme cela se verra encore plus particulièrement dans l'année suivante. Sirice ajoûtoit aussi d'autres règles dans cette lettre à Himerius, *g* Que les Clercs qui viennent à de secondes nôces, soient déposés. Il ordonne aussi les qualitez nécessaires à ceux qui doivent être admis à la Cléricature ; mais dont la plûpart ne s'observent plus. *b* Il permet aux Moines de devenir Prêtres & Evêques, pourvû que par leurs bonnes mœurs ils s'en soient rendus dignes, & aient atteint l'âge de trente ans. *i* Il déclare qu'il n'est point permis aux Clercs de faire Pénitence publique, & que par conséquent un homme qui aura passé par la Pénitence, ne pourra pas être reçu Clerc. Il y a aussi une Epître de Sirice adressée à l'Eglise de Milan, par laquelle il condamne Jovinien comme hérétique, & commande de retrancher de la communion de l'Eglise, & lui, & tous ceux qui le suivoient. Il y a une troisième Epître de cette année, qu'il adresse à tous les Orthodoxes, où il prescrit de n'admettre point à l'Épiscopat un homme qui en est indigne, & de ne point donner le Sacerdoce à des inconnus, ni à des Néophytes, ni à des Laïques.

Sirice ne se montra pas le protecteur de S. Jérôme, comme Damase l'avoit été, mais le traita avec beaucoup d'indifférence. *a* Ceux de son Clergé, qui avoient été repris par la liberté de S. Jérôme, voiant sa disgrâce, l'ataquerent & acuserent sa conduite, particulièrement à l'égard de ces Dames de Rome, à qui il avoit persuadé d'embrasser la vie Monastique, & avec qui il vivoit familièrement. *b* Cela obligea ce docte homme à quitter Rome & à se retirer, premierement en l'île de Chypre, auprès de S. Epiphane avec qui il étoit lié d'amitié, & ensuite à Antioche, d'où il alla à Jérusalem, *c* où Paule & la fille d'Eustochium le suivirent bien-tôt après.

Il y a quatre ans que nous avons parlé de Priscillien & de ses sectateurs, qui aiant obtenu la faveur de Volventius, Proconsul en Espagne, s'y fortifierent, en sorte qu'ils chasserent Ithace de son Siege. Cet Evêque eut recours à l'Empereur Maxime, qui étoit alors à Trèves, & lui présenta une Requête contre cet hérétique, dans laquelle il exposoit toutes ses erreurs & tous ses crimes. Maxime en fut émû, qui envoya des lettres au Préfet des Gaules & au Lieutenant Général des Espagnes, & leur ordonna d'envoyer Priscillien & Instantius, qui étoit de la même secte, au Synode de Bourdeaux. Delphin en étoit Evêque, qui y fit convoquer une assemblée de Prélats, où Instantius fut oui & déposé de sa charge, comme étant atteint & convaincu de plusieurs hérésies. Priscillien appréhendant avec raison la même sentence, ne voulut point répondre devant ces Evêques, & en apela à l'Empereur Maxime. Le Synode, par crainte de l'Empereur, déférant à l'Apel, lui renvoia l'Acusé & les Acusateurs, dont les deux principaux étoient Idace & Ithace. * Ce dernier étoit

Célibat
des Prê-
tres.
f c. 7.

1. Ti-
mot. III.
2.

g c. 8.

b c. 13.

i c. 14.

Autres
lettres de
Sirice.

S. Jérôme
quite
Rome.

a Ep. 8.
ad De-
metr.

c. ult.
Ep. 100.
ad Bon.

Ep. 99.
ad
Asell.

b Hier.
Apol. in
Ruf.

c. 7.
c Ep. 27.
ad Eu-
stoch.

c. 2. 3.

Des
Priscil-
lianistes.

Sulp.
Sever.
Hist.

l. 2.

Oros.
1. 7. c. 34.

Concile
de Bour-
deaux

en 385.

Du Pin.

Nouv.
Bibl.

to. 2.
Sulp.
Sev.

1. 7. c. 34.

† E.

† E.

† E.

† E.

An 385. étoit le plus violent, qui se portoit en de N.S. cette cause avec ambition & avec désir de vengeance. S. Martin de Tours, *Plu-
 *Plu-
 fieurs ne font qu'un de ces deux. S. Mar-
 tin re-
 prend Ithace.
 étoit le plus violent, qui se portoit en de N.S. cette cause avec ambition & avec désir de vengeance. S. Martin de Tours, *Plu-
 *Plu-
 fieurs ne font qu'un de ces deux. S. Mar-
 tin re-
 prend Ithace.
 qui s'étoit rencontré dans cette assem-
 blée, l'exhorta de dépouiller sa passion & de laisser là cette poursuite. Ithace, au lieu de prendre cette exhortation en bonne part, méprisa S. Martin & prit occasion de l'acuser d'hérésie, à cause de l'austérité de vie qu'il menoit. Ce bon Prélat se moqua de cette acufation, & supplia Maxime de laisser là Priscillien & ses compagnons sans leur faire autre mal : parce que ce n'étoit pas à un Empereur ou à un Magistrat séculier de se porter Juge dans une affaire purement Ecclésiastique, & parce qu'ils étoient assez punis par la condamnation du Synode de Bourdaux, qui les avoit dépouillés de leurs Eglises. Ses remontrances touchèrent si fort l'Empereur, qu'il promit de ne rien ordonner contre leur vie. Mais incontinent après que S. Martin fut parti, Magnus & Rufus, Evêques, aigriront tellement Maxime, qu'il renvoia cette affaire à Evode, Préfet du Prétoire, homme exact & sévère. Priscillien aiant été ouï devant lui à diverses fois, fut convaincu de méchancetez, comme d'être adonné à des doctrines honteuses, d'avoir tenu des assemblées de nuit avec des femmes corrompues, & d'avoir fait souvent des prières tout nud. Sur ces crimes, dont il confessa même la plûpart, il fut jugé coupable, & comme tel fut mis en prison, jusqu'à ce que Maxime en ordonnât ce qu'il lui plairoit. L'Empereur trouva ces crimes si atroces, qu'il le condamna à perdre la tête, ensemble avec Félicissime, Armenius, Latronien, & une veuve, nommée Euchrocia, qui étoient tous de ses plus ardens & afidez sectateurs. Par d'autres jugemens Asaire & Auréle furent aussi décapitez. Instantius, Tibérien, Tertulle, Potamius & Jean furent bannis. Nardacius échapa, en s'étant seulement démis de son Evêché, qu'il tâcha de recouvrer ensuite. Ces exécutions n'éteignirent point l'hérésie, au contraire, elle se répandit da-

vantage, parce que ceux qui avoient hon- An 385.
 de N.S.
 noré Priscilien comme un Saint, le ré-
 vérérent ensuite comme un Martir, a-
 crurent sa doctrine le plus qu'ils pûrent,
 jurèrent par lui avec beaucoup de respect,
 & firent transporter en Espagne les corps
 de ceux qui avoient été supliciez. Itha-
 ce se voiant vengé de son ennemi capi-
 tal & de ceux qui l'avoient suivi, en
 triomphoit. Mais Théognoſte & plu-
 sieurs autres Evêques, jugeant qu'il avoit
 excédé le dû de sa charge & qu'il l'avoit
 souillée de sang, l'excommunierent avec
 ceux qui s'étoient joints à lui. Il étoit
 savant, comme il paroît par un Apolo-
 gétique qu'il a fait contre les Priscillia-
 nistes. Quelques-uns lui atribüent aussi
 trois livres contre les Ariens. Mais on
 a remarqué bien à propos qu'ils font d'un
 Auteur qui a vécu à la fin du cinquième
 siecle, qu'on croit être Vigile de Tap-
 se. *

* Théophane, marque vers ce tems-ci, Theoph.
 qu'il nâquit à Emmaüs un enfant double Chro-
 jusques au ventre; aiant deux poitrines, noyr.
 deux têtes, & les autres membres de même. Till.
 Ils beuvoient, mangeoient, dormoient, Hist. des
 veilloient l'un après l'autre, & jamais tous Emp.
 deux en même-tems. Quelque-fois ils se
 jouoient ensemble, ou se battoient. Ils vé-
 curent ainsi durant deux ans, & moururent
 à quatre jours l'un de l'autre.

L'An 386. de N. S. l'II. de Valen- Idat.
 tinien 2. le 8. de Théodose, sous Fast.
 les Consuls Honorius, Nobilissimus &c.
 puer, en Orient, & Evodius, en Baron.
 Occident. Ciel. Sol. 3. & Lun. 7. Pagi.
 le 2. de Sirice.

Ithace se voiant excommunié eut re- Ithace
 cours à l'Empereur Maxime, qui fit est justi-
 assembler à Trèves un Synode de quantité fié.
 d'Evêques, qui jugerent Ithace innocent Sulp.
 & l'admirent à leur communion. Qui Sev.
 plus est, ils conseillèrent à l'Empereur Hist.
 d'envoier des Tribuns en Espagne avec 1, 2.
 une souveraine puissance de faire le pro-
 cès aux Priscillianistes & de leur ôter les
 biens

Priscil-
 lien avec
 plusieurs
 de ses
 secta-
 teurs sont
 condam-
 nez à la
 mort.

An. 386. biens & la vie. Comme ils étoient après de N. S. à faire exécuter ce dessein, Saint Martin venoit à la Cour de Maxime, pour obtenir la grace du Comte Narsés & du Président Leucadius, qui avoient paru affectionnez au parti de Gratien contre Maxime. Les Evêques Ithaciens craignant que Martin ne s'oposât à leurs desseins & ne voulût pas communier avec eux, persuaderent à l'Empereur d'envoyer un Officier au devant de Martin, pour lui défendre l'entrée de la ville, s'il ne promettoit de leur donner sa communion. L'Evêque sans s'expliquer davantage, répondit, qu'il venoit avec la paix de Christ. Il fut reçu avec grand honneur de la part de l'Empereur qui l'avoit en grand respect. Enfin, après beaucoup de peine, il obtint la grace de ceux pour lesquels il étoit venu. Il obtint aussi qu'on n'envoît pas en Espagne des Officiers, pour faire mourir les Priscillianistes; mais à condition qu'il communiqueroit avec les Ithaciens qui étoient là assemblez en Synode. Il l'acorda, voyant qu'il n'y avoit point d'autre moyen de sauver la vie à tant de personnes. Mais ensuite il eut un grand regret de cette complaisance; il s'acusoit de lâcheté, & disoit qu'à cause de cela Dieu ne lui permettoit plus de faire tant de miracles, qu'il en avoit fait auparavant. Depuis ce tems-là, il ne voulut plus se trouver en aucun Synode d'Evêques, se ressouvenant du malheur qui lui étoit arrivé dans celui de Trèves. La femme de Maxime montra encore plus de respect pour S. Martin que son Mari: car elle le traita à part, & le servit elle-même à table. Il y a encore plusieurs circonstances de ce voiage de Saint Martin, qu'on peut voir décrites plus amplement dans Sulpice Sévère, & dont il y en a quelques-unes qui sont difficiles à croire.

Sulp.
Sev.
Dialog.
2 &
Vita
Martin.

Synode à Rome. Baron. an. 386. n. 2.
Presque au même tems du Synode de Trèves, Sirice en tint un à Rome composé de quatre-vingts Evêques, où le Pape écrivit une lettre aux Evêques Africains, qu'il appelle ses frères & Coë-

vêques. * On doute justement qu'elle soit de Sirice, parce qu'il y a des Auteurs qui font mention des Epîtres de ce Pape, & qui ne parlent point de celle-là, & parce qu'elle est presque toute entière, quant aux mots, quant à la substance & quant à l'ordre, dans l'Epître qu'Innocent I. a écrite à Victricius Evêque de Roüen. Quoi qu'il en soit, c'est dans cette Epître, où il défend à un Clerc d'épouser une femme veuve, & ordonne que si quelqu'un étant Laïque a épousé une veuve, il ne puisse être admis à être Clerc. Et principalement, c'est dans cette Epître-là, où il conseille *suademus*, que les Sacerdotes & les Lévités, c'est-à-dire, que les Prêtres & les Diacres, n'habitent point avec leurs femmes, parce que dans les nécessitez de tous les jours ils sont occupez au service divin, &c. Car S. Paul écrit ainsi aux Corinthiens, abstenez-vous, afin que vous vaguiez à la priere &c. & à Tite, Toutes choses sont pures aux purs, mais à ceux qui sont souillez & aux infidèles il n'y a rien de pur. C'est pourquoi, j'exhorte, j'admone, je prie que cet oprobre des Prêtres mariés soit ôté, dont les Gentils mêmes nous peuvent acuser à bon droit. On croira, peut-être, que cela est permis, parce qu'il est écrit, mari d'une seule femme: Mais cela se doit entendre de celui qui ne demeure point en la convoitise d'engendrer, mais seulement à cause de la continence qu'il doit garder à l'avenir. Car celui qui a dit, je voudrois que tous fussent comme moi, n'a point admis ceux qui ne sont point entiers ou continens; Ce qu'il déclare plus ouvertement, disant, Que ceux qui sont en la chair ne peuvent plaire à Dieu: Or vous n'êtes point en la chair, mais en l'Esprit. Puis il conclut sa lettre en disant, Si quelqu'un étant enflé du sens de sa chair veut se détourner de cette règle, qu'il sache qu'il est retranché de notre communion, & qu'il souffrira

* La quatrième Lettre de Sirice adressée aux Evêques d'Afrique, est, selon Mr. Du Pin, soupçonnée de fausseté par les plus habiles Critiques, qui le prouvent par des conjectures très-fortes.

An 386.
de N. S.
Epître
de Sirice
pour le
Célibat
des Prê-
tres.

1. Cor.
VII. 5.
Tit. 1.15.

1. Ti-
mot. III.

1. Cor.
VII. 7.
Rom.
VIII.
8. 9.

Du Pin,
Nouv.
Bibl.
10. 2.
p. 248.
249.

An 386. *frira les peines de la gêne.* Ce discours de N.S. fait voir clairement que dans l'Eglise Latine il y avoit encore plusieurs Prêtres mariez, du tems, soit de Sirice, soit d'Innocent I. & que l'un & l'autre tâche d'empêcher cela : Cependant Sirice ne l'ose pas encore défendre absolument, mais il dit seulement, *Nous le conseillons, & admonête, je prie :* On voit, dis-je, comment les Papes ont introduit peu à peu cette doctrine du Célibat des Prêtres dans l'Eglise. On peut aussi remarquer, que pour établir cette doctrine ils se servent de bien foibles raisonnemens, & tirent à contre-sens des passages de l'Ecriture Sainte, & qu'ils blâment le mariage comme une impureté, & comme si ceux qui étoient mariez, ne pouvoient plaire à Dieu. Et enfin, on peut voir un esprit de présomption en ce qu'ils condamnent à la gêne ceux qui ne voudront point suivre leurs ordonnances.

Mort de Timothée Evêque d'Alexandrie. Environ ce tems-ci mourut Timothée Evêque d'Alexandrie, qui avoit vécu avec grande réputation. Nous avons de lui une Epître Canonique rapportée par Balsamon : « on récite de lui qu'ayant établi Evêque, un Moine savant & pieux qui n'avoit qu'une oreille, on le lui reprocha comme une irrégularité. A quoi il répondit sagement, que cela étoit bon pour les Juifs d'autrefois, mais que cela ne devoit plus avoir lieu maintenant, & que si on lui présentoit un homme sans nez, & qui fût digne d'être Prêtre ou Evêque, il ne feroit point de difficulté de le recevoir. Théophile succéda à Timothée en la chaire d'Alexandrie. Il étoit savant, mais artificieux & vindicatif. N'étant encore que simple Clerc, il dressa un Cicle Paschal pour cent ans, à commencer du premier Consulat de Théodose, pour terminer les différens qui étoient entre les Grecs, qui ne vouloient pas que la célébration de la Pâque passât le 21. d'Avril, & les Latins qui vou-
loient qu'elle pût aler jusques au 22. inclusivement. Cette dispute dura encore long-tems depuis. Théophile fit encore d'autres Ecrits, principalement contre
Tom. III.

Théophile le lui succéda. Théophile succéda à Timothée en la chaire d'Alexandrie. Il étoit savant, mais artificieux & vindicatif. N'étant encore que simple Clerc, il dressa un Cicle Paschal pour cent ans, à commencer du premier Consulat de Théodose, pour terminer les différens qui étoient entre les Grecs, qui ne vouloient pas que la célébration de la Pâque passât le 21. d'Avril, & les Latins qui vou-
loient qu'elle pût aler jusques au 22. inclusivement. Cette dispute dura encore long-tems depuis. Théophile fit encore d'autres Ecrits, principalement contre

Origène, lesquels nous n'avons plus, excepté trois de ses Epîtres Paschales, qui se trouvent dans la Bibliothèque des Pères, & qui ont été traduites en Latin par S. Jérôme.

Cette année, les armes de Théodose prospérèrent dans la Thrace. Une grande multitude de Barbares, nommez Grotunges, qui venoient du côté du Septentrion, conduits par leur Roi Odothée, pillèrent & saccagèrent tout ce qu'ils rencontrèrent depuis leur pais jusques sur le bord du Danube, qu'ils avoient dessein de passer. Promote, Lieutenant de l'Empereur, alla au devant d'eux & les défit par une ruse. Il y en avoit plusieurs dans son armée, qui sachant la langue des ennemis, furent envoyez par Promote à Odothée, qui lui promirent de donner passage à son armée & de lui livrer le Chef des Romains. Le Roi des Barbares se fiant aux paroles de ces espions, fit mettre quantité de ses troupes dans des bateaux pour passer la riviere. Mais Promote, qui étoit auteur de la trame, fit couler à fond la plûpart de leurs vaisseaux, & ainsi fit noier ceux qui étoient dessus, & surprit le reste de l'armée ennemie qui ne s'atendant pas à cela, fut mise en déroute. Les Romains victorieux firent là un gros butin, & emmenèrent grand nombre de prisonniers, qui ayant été conduits à Théodose, il les fit tous relâcher & mettre dans ses troupes, sur l'espérance qu'il avoit de s'en servir en la guerre qu'il avoit dessein de faire contre Maxime. *

Ce bon Empereur avoit soin de conserver la paix, non seulement à l'Empire, mais aussi à l'Eglise. Car sur ce que les Hérétiques la voulurent troubler, en faisant des assemblées contre ce qu'il avoit défendu, il fit publier un Edit portant, *Que ceux qui se vantent de tenir*
D d

* Zosime donne tout l'honneur de cette victoire à Promote; mais, selon Claudien, Théodose combatit en personne Odothée, qui y fut tué.
Honor. p. 55.

An. 386. de N.S.

L'armée de Théodose défait les Grotunges.
Idat. Fast. & Chro. Marcel. Chro. Claud. in 4. Consul. Honor. à vers. 621. ad. 635. Zof. l. 4.

Loix contre les hérétiques.
Cod. Theod. lib. 6. tit. 5. leg. 14. des

Zofl. 4. Claud. de 4. Consul.

An. 386. des assemblées, s'ils atendent quelque chose contre le commandement de nôtre Tranquillité, soient punis comme auteurs de sédition & du trouble de la paix de l'Eglise.

l'Imperatrice Justine favorise les Ariens.
Chr. Cod.
Theod. a Cod.
Theod. de Fide.
Cath.
Ieg. ult.
b Ruf. 1.2.c.16.
Soz. 1.7.c.13.
c Paulin. in Vita Ambr. Rufin. Soz. ib.
Gaudent. præfat.

Philastre & Gaudence Evêques de Bresse.

En même tems, Valentinien étant à Milan fit un Edit tout contraire, par lequel il permettoit aux Ariens de tenir leurs assemblées dans la ville. *a* Cet Edit avoit été obtenu & dressé par Justine Mère de Valentinien, *b* qui étant Arienne, faisoit faire à son fils tout ce qu'elle vouloit, & *c* haïssoit mortellement Ambroise Evêque de Milan, parce que contre les menées de l'Imperatrice, il avoit établi Anemius Evêque de Sirmisch, qu'au Concile d'Aquilée il avoit fait condamner Palladius & Secundianus, Evêques hérétiques. Bénévole, Secrétaire des commandemens, ne voulut point signer ni dresser l'Edit de Valentinien, le croiant trop injuste; mais on ne laissa point d'en poursuivre l'exécution l'année suivante. Bénévole n'étoit pas encore bâtizé, (selon la coûtume de ce tems-là, où plusieurs diféroient leur Bâtême le plus qu'ils pouvoient) mais il étoit fort zélé pour soutenir la vérité & la Divinité Eternelle du Fils de Dieu dans laquelle il avoit été bien instruit par Philastre, Evêque de Bresse, que Dieu avoit retiré peu auparavant. Gaudence lui succéda, qui écrivit à Bénévole pour le louer de la générosité qu'il avoit fait paroître, en refusant à l'Empereur une chose qui aloit contre l'honneur du Roi des Rois. Quoi que Gaudence n'eût pas encore ataint l'âge prescrit par les Canons pour être Evêque, il fut élu à cette charge, en son absence, & comme il étoit en Orient, à la sollicitation de S. Ambroise, qui connoissoit la vertu laquelle supléoit au défaut des années. Car incontinent après la mort de Philastre, les Evêques de la Province, dont S. Ambroise étoit le Chef (aussi bien que de toutes les sept Provinces, qui obéissoient au Vicaire d'Italie) les Evêques, dis-je, étant assemblez avec les Principaux de l'Eglise de Bresse, prévoiant que Gaudence ne voudroit point

se charger du fardeau de l'Episcopat, An 386. qu'il croioit trop pesant pour ses épaules, de N. S. députerent vers lui pour lui déclarer son élection, & pour l'exhorter de venir accepter la charge. Ils écrivirent en même tems aux Evêques d'Orient, pour les prier de l'excommunier, s'il ne se rangeoit à la conduite du troupeau que Dieu lui avoit destiné. Ce que les Evêques Grecs aiant fait, il se sentit obligé d'accepter la charge, comme il nous l'apprend lui-même dans le Sermon qu'il a fait sur son ordination & dans le Traité de la Dédicace de la Basilique. Etant entré par une voie si canonique dans l'Eglise de Bresse, il la conduisit avec une capacité égale aux espérances qu'on en avoit conçues. Il a long-tems exercé dignement cette charge, même durant plusieurs années du siecle suivant. Il a laissé plusieurs Traitez qu'on peut voir dans le second tome de la Bibliothèque des Pères; & ses Ecrits font paroître sa sience & sa pieté. Son Prédécesseur Philastre a laissé aussi un livre, qui est au 4. tome de la même Bibliothèque, où il a pour but de traiter de toutes les hérésies qui avoient été avant lui. Mais il le faut lire avec discretion, Du Pin, parce qu'on trouvera qu'il met quelque-fois, entre les hérésies, des choses qui en effet ne le sont point. Pin, to. 2. p. 244.

S. Cirille de Jérusalem mourut cette année, le 18. de Mars. Il avoit été banni plusieurs fois de son siège par les Ariens sous l'Empire de Constance, & à cause de la haine qu'ils lui portoient, il endura beaucoup de travaux & de combats. *Mort de Cirille de Jérusalem; ses actions & ses écrits.* Bar. d'avoir eu communication avec George an. 386. de Laodicée & Basile d'Ancire, Evêques n. 57. demi-Ariens. *a* Ruffin l'accuse d'avoir varié en la foi & en la communion, & *c* Sozocrate parlant des Evêques qui assisterent au II. Concile Universel, dit de Cirille, *b* 1. 1. c. 23. qu'en ce tems-là étant touché de repentance il adhéroit à la foi du Consubstantiel, donnant à entendre qu'il n'étoit pas toujours demeuré ferme en la foi. Et *d* Théodoret remarque, que par sa contestation avec *c* 1. 5. c. 8. Acace, Evêque de Césarée touchant la primauté, d 1. 2. c. 26.

An 386. *16*, il causa de grands maux à ceux de sa communion. S. Jérôme au Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques, témoigne de Cyrille, qu'il avoit composé des Catéchèses en sa jeunesse avant que d'être Evêque. On lui en attribua dix-huit des *Illuminez*, c'est-à-dire, pour instruire les Catécumènes, qui doivent être bien-tôt admis au S. Bâteme, & cinq qu'on nomme *Mythagogiques*, où il instruit les nouveaux baptisez, de la foi qu'ils devoient avoir. Quelques-uns doutent que ces cinq dernières soient de lui, à cause de la diversité du stile d'avec les précédentes, & qu'en quelques exemplaires on les a trouvées sous le nom d'un certain Jean, Evêque de Jérusalem. Mais il vaut mieux reconnoître qu'elles sont toutes de S. Cyrille. Seulement on doit remarquer que toutes ces Catéchèses sont soupçonnées d'avoir été altérées & corrompues en quelques endroits. Car Jean Prevôt, qui les a tirées de la Bibliothèque Vaticane, avertit qu'il y a suppléé diverses choses; & on trouve des passages allégués par des Anciens, pris de ces Catéchèses, qui sont tout autres qu'ils ne paroissent dans celles d'aujourd'hui. A S. Cyrille succéda Jean en la chaire de Jérusalem. C'est celui avec qui S. Jérôme eut un grand démêlé, comme on le verra dans la suite; il l'accusa même de s'être déclaré ennemi des Catholiques sous Valens, & d'être dans la communion des Ariens & des Macédoniens.

Environ ce tems-là, Héliodore fut Evêque de Trica en Thessalie, lequel en sa jeunesse avoit composé l'*Histoire*, qu'on nomme *Ethiopique*, qui est un Roman bien fait, des amours de Théagene & de Chariclée. *a* Socrate en parle; *b* Photius aussi a fait un Abrégé de ce livre. Mais ni l'un ni l'autre ne nous parlent point de ce que *c* Nicéphore Calliste remarque qu'Héliodore aiant confessé dans un Synode de Thrace qu'il étoit l'Auteur de ce livre, les Evêques le déposèrent pour avoir mieux aimé être privé de sa charge, que de supprimer son livre, qui le rendoit célèbre après sa mort. Si ce

témoignage est véritable, il il y a de l'apparence que les Evêques ont voulu apprendre qu'il falloit retrancher autant qu'on le pouvoit ces sortes de livres, qui non seulement sont inutiles, mais qui le plus souvent sont pernicieux aux bonnes mœurs; & que ceux qui y ont employé leur jeunesse & leur bel esprit, ne sont pas dignes de la charge de Pasteurs.

L'Empereur Théodose voyant que plusieurs faisoient consister une grande partie de la piété à transporter des Os & des Reliques & à en garder, & que plusieurs, sous ce prétexte, abusoient de la crédulité des peuples, & faisoient trafic de ces Reliques, fit, cette année, un Rescript donné à Constantinople le 26. Février, en ces termes; *Que nul ne transfère un corps inhumé d'un lieu en un autre: Que nul ne fasse distinction d'un Martir d'avec un autre, & que nul n'en fasse trafic. Mais si quelqu'un des Saints est inhumé en un lieu, qu'il demeure en la puissance de ceux du lieu, pour la vénération du Saint, pour donner à ce lieu le nom de Martire, c'est-à-dire, Mémoire du Martire, & pour y ajoûter telle fabrique qu'ils voudront.* Cette sage ordonnance Imperiale n'a guère été gardée, & n'a pû empêcher l'abus étrange qui, comme nous avons déjà vû, se glissoit & qui s'est fourré parmi les Chrétiens, de déterrer des os de morts, de mettre en avant des révélations divines, pour faire croire que c'étoient des Reliques de Saints & de Martirs, de les transporter hors de leurs tombeaux, non seulement en des lieux proches, mais aussi en des éloignez, pour leur faire rendre des honneurs & des services religieux qui ne leur sont point dûs: Comme la suite nous en fera voir encore plusieurs exemples, & comme plusieurs grands hommes mêmes ont contribué à ce mal.

An 386. de N. S. Loi de Théodose touchant les Reliques. Cod. Theod. l. ult. de Sepult. & Violat.

Idat.
Fast.
&c.
Baron.
Pagi.

L'An 387. de N. S. le 12. de Valentinien 2. le 9. de Théodose, sous les Consuls Valentinianus Aug. III. & Entropius, le premier en Occident, le second en Orient. Cicl. Sol. 4. Lun. 8. le 3. de Sirice.

Les Ariens de Milan persécutent S. Ambroise.

Ambr. Ep. 20.

Ambr. Sermon de Basilic. n. 22. & Epist. ad Valentin.

Paulin. in vit. Ambr. no. 12.

Les Ariens de Milan avoient bien par l'Edit de l'Empereur, la permission de faire leurs assemblées, mais non contents de cela, ils voulurent que l'Evêque leur donnât une des principales Eglises de la ville. Pour cet effet, Valentinien & sa Mère, Protectrice des hérétiques, qui le gouvernoit, firent venir S. Ambroise, se servirent de flateries, de promesses & de menaces envers lui, pour tâcher d'obtenir ce qu'ils désiroient : mais il demeura inébranlable à tout cela. Après la mort d'Auxence, les Ariens avoient élu pour leur Evêque un autre du même nom, qui voyant qu'il étoit odieux à ceux de la ville, qui pour la plupart étoient Catholiques, changea de nom & se fit apeler Mercurin. Il eut l'insolence de provoquer S. Ambroise à une dispute publique, en présence de l'Empereur & devant tels juges qu'il lui plairoit de nommer, qui devoient être, ou de Laïques, ou de Païens. Le saint Evêque refusa une telle Conférence pour des raisons très solides. Justine transportée de fureur de ce qu'avec toute son autorité & celle de l'Empereur, elle ne pouvoit rien gagner sur lui, se résolut de le chasser de la ville & de le faire transporter en quelque lieu où il ne pourroit rien faire contre sa volonté, & elle promit des charges & de l'argent à ceux qui voudroient se saisir de lui. Il n'y en avoit pas qui l'osassent entreprendre, à cause qu'il étoit aimé de tout le peuple qui le gardoit soigneusement. Enfin, il s'en trouva un plus hardi que les autres, nommé Euthyme, qui pour exécuter le dessein de l'Imperatrice, loua une maison proche de l'Eglise, & tint un chariot tout prêt, pour y jeter S. Ambroise quand il for-

tiroit, & l'emmener vite hors de la ville, avant que le peuple eût le loisir de l'empêcher. Dieu découvrit l'entreprise, préserva son serviteur, & fit par son juste jugement que l'année d'après Euthyme fut banni de Milan, & mené en exil dans le même chariot qu'il avoit préparé pour S. Ambroise. L'Imperatrice voyant que toutes ses ruses & ses artifices n'avoient point réussi, vint à la violence. Car d'un côté, elle donna des soldats à Auxence pour le garder & pour en faire ce qu'il lui plairoit ; & de l'autre, elle tira un Edit de Valentinien, par lequel il commandoit aux Magistrats de chasser les Prêtres Catholiques des Eglises que les Ariens demandoient, & de tuer tous ceux qui feroient résistance. Les fidèles de la ville qui aimoient avec passion leur Evêque, s'enfermerent avec lui dans la principale Eglise que vouloient les Hérétiques, résolus de le défendre ou de mourir. Ils y passerent plusieurs jours & plusieurs nuits, s'entretenant de saints discours & Psalmodiant. Ce fut là que Saint Ambroise ordonna de chanter les Pseaumes & les hymnes sacrez, selon l'usage de l'Eglise d'Orient, qui étoit de se répondre les uns aux autres, en chantant alternativement, & on dit que cette coutume y avoit été introduite par S. Ignace Evêque d'Antioche. L'Empereur & sa Mère usèrent encore de plusieurs autres violences, comme de faire mettre en prison plusieurs marchands de la ville, les acusant de sédition, parce qu'ils avoient défendu leur Pasteur, qui n'oposoit à tous ces efforts que ses raisons & ses prieres. Théodoret rapporte que Maxime étant averti de ce trouble, il en écrivit des lettres à Valentinien, par lesquelles il le menaçoit de lui faire la guerre, s'il ne laissoit en paix Saint Ambroise & les Catholiques.

S. Ambroise récite qu'en ce tems-là Dieu lui envoya une chose pour sa consolation : C'est qu'il lui révéla en vision, où étoient les corps des Saints Gervais & Protas, deux frères, qui avoient souffert le Martire, les uns disent sous l'Empire

An 387. de N.S.
Ambr. Sermon de basilic. & in Ep. 14. ad Marcel. Soror.

Antiphones. Paulin. in vit. Ambr. Isidor. de Offic. l. 1. c. 7. Aug. Conf. l. 9. c. 7.

Hist. l. 5. c. 14.

Translation des corps des S. Gervais & Protas.

An 387. pire de Néron, les autres sous celui de
 de N.S. Marc Aurèle : car c'étoient des Saints
 Paul. & Martirs qui avoient été inconnus dans
 in vit. l'Eglise, & dont les Ecrivains Ecclesiastiques,
 Ambr. qui avoient été jusques là, n'avoient point parlé.
 Ambr. Ces corps, dit-on, furent trouvez aussi entiers à l'ouverture
 Ep. 22. de leurs sépulcres, que lors qu'ils y avoient été mis plusieurs
 Aug. siècles auparavant. S. Ambroise les fit transporter en grande
 Conf. pompe dans son Eglise Cathédrale, & il dit que cette translation fut accompagnée
 1.9.c.7. & de plusieurs miracles, entr'autres d'un homme de condition,
 Civit. qui étant aveugle porta sur ses yeux un mouchoir qui avoit touché le cercueil de ces corps. S. Augustin, qui étoit en ce tems-là à Rome, en dit aussi quelque chose. Le Cardinal Baronius dit aussi que S. Ambroise envoya des parcelles de ces corps en divers lieux, comme à une Dame de Rome, nommée Vestine, à Paulin Evêque de Nole, à Gaudence de Bresse, & qu'il en envoya même jusques en Afrique, en Gaule & en Bavière. Il est certain que S. Ambroise s'est montré assez curieux de Reliques, comme nous en verrons encore un témoignage en ce que l'an 394. il fit déterrer les corps des Saints Nazaire & Celse, par révélation Divine encore, & les fit transporter dans l'Eglise des Apôtres, qu'on nommoit la Romaine, & par ce moien il a fortifié la créance qui se mettoit déjà fort en vogue alors, de faire consister une partie de la Religion à rechercher des Os & des Reliques des Martirs, à les transporter hors de leurs tombeaux, à les garder & ser- rer, & à leur attribuer divers miracles, dont la plupart n'ont pas l'apparence de vérité, & qui nous rendent les autres fort suspects. Car d'où vient que trois siècles entiers depuis que Jésus-Christ a été enlevé au Ciel, on ne parloit point de déterrer des os de morts, ni de les transporter pour leur rendre aucune vénération, ni de révélation Divine pour les reconnoître, ni d'aucun miracle qui se fit par l'atouchement de ces os ? Est-ce que l'Eglise étoit moins

pure ou moins zélée pour le service de Dieu ? N'a-t-on pas plutôt à reconnoître que c'est un abus qui s'est fourré dans l'Eglise, auquel ont insensiblement contribué quelques Docteurs, principalement vers la fin de ce siècle & au commencement du suivant. Cette année, la Fête de Pâques se célébra le 25. d'Avril, comme l'avoit prédit S. Ambroise dès l'année précédente.

L'Empereur Valentinien & sa Mère, furent contraints de songer à une autre guerre qu'à celle qu'ils faisoient à S. Ambroise & aux Catholiques. Car l'Usurpateur Maxime reconnoissant la faute qu'il avoit faite de n'avoir point passé les Alpes incontinent après avoir fait mourir Gratien, & de ne s'être point alors rendu Maître de l'Italie, comme il le pouvoit, se résolut de la réparer. Pour cet effet, il fit de grands préparatifs de guerre, dont Valentinien étant averti & le voiant dénué de forces & de moiens pour lui résister, fut contraint d'avoir encore recours à S. Ambroise, qu'il persécutoit si furieusement peu auparavant, & de le prier que comme son premier voiage vers Maxime avoit si bien réussi, il y voulût retourner. Le bon Evêque oubliant toutes les injures qu'on lui avoit faites, quoi que toutes récentes, accepta cette Commission & alla trouver Maxime à Trèves, où il lui exposa le sujet de sa Légation, qui étoit de demander le corps de Gratien & la continuation de la paix. Comme il traitoit avec Maxime, il reconnut qu'on ne pouvoit espérer rien de bon de lui; c'est pourquoi il se retira secretement & revint à Milan: d'où il fit savoir en diligence à Valentinien qu'il ne se fiât point aux belles paroles de son ennemi, qui le vouloit endormir par de belles propositions de paix, pour le surprendre & se saisir de son Empire. L'Empereur ne le crut pas, mais envoya un autre Ambassadeur, nommé Domine, à qu'il se fioit, parce que c'étoit un homme d'expérience dans le maniment des affaires. Maxime le reçut fort civilement, promit de garder une bonne paix

An 387. de N.S.
 va faire la guerre à Valentinien.

Ambas- sades vers Maxi- me. Paul. in Vit. Ambr. Ambr. de obit. Valent. n. 28. Ep. 22.

Zofl. 4.

Voiez en l'an 406.



An 387 de N.S. avec l'Empereur son Maître, lui acorda tout ce qu'il demandoit, & même l'engagea de mener avec lui des troupes à Valentinien, pour les employer, disoit-il, contre les Barbares qui troubloient la Pannonie: mais c'étoient, en éfet, des avant-coureurs de son passage. Car dès que Domine fut parti, Maxime le suivit avec une puissante armée, qui ne trouvant rien qui lui resistât, inonda l'Italie. Valentinien & Justine n'ayant point de troupes suffisantes pour lui opposer, se sauverent en diligence à Thessalonique, pour implorer le secours de Théodose. Il les reçut avec tous les témoignages d'amitié qui étoient possibles, & leur remontra que Dieu les avoit punis, parce qu'ils avoient persécuté ceux qui faisoient profession de la vérité, & avoient favorisé les hérétiques. Au reste, il leur promit d'employer toutes ses forces pour les venger de l'Usurpateur. *b* L'armée de Maxime entrant dans l'Italie y exerça tous les sacrilèges & toutes les cruautés & infamies que peuvent faire les plus barbares dans un pais ennemi, à l'égard de toute sorte de personnes, sans respect d'âge, de sexe, ni de condition. *c* Les villes de Plaisance, de Modène, de Rége, de Bologne, & plusieurs autres en furent entièrement pillées & ruinées. Ceux de Milan appréhendant un semblable traitement, vouloient s'enfuir de la ville, pour sauver leur vie: Mais S. Ambroise les retint en les exhortant d'avoir recours à Dieu par leurs prières & par leur repentance, & en leur remontrant que c'étoit la plus sûre retraite qu'ils pouvoient espérer. *d* Si vous voulez vous sauver, dit-il, fuiez vos péchez, & si vous les quittez, l'ennemi est vaincu, & ce torrent de la Justice divine ne tardera guère à s'écouler. En éfet, la ville de Milan fut épargnée, où le Saint Evêque fit vendre jusqu'aux vaisseaux sacrez de l'Eglise, pour subvenir aux nécessitez de tant de familles desolées; & pour racheter les prisonniers. Ceux d'Aquilée non plus ne furent pas mal-traitez, parce qu'ils alerent au devant de Maxime & lui ouvrirent leurs portes. Après toutes ces desolations, Maxime voiant que personne ne lui résistoit & que toutes les villes d'Italie se rendoient volontairement à lui, il se modéra & commença à gagner les cœurs des peuples par sa douceur. Il acorda aux Catholiques, aux Hérétiques, aux Juifs & aux Gentils la liberté de leur religion; & permit aux Païens de rebâtir l'Autel de la victoire, que Valentinien ne leur avoit pas voulu acorder. Il est vrai qu'il fit aussi publier qu'il étoit venu en armes dans l'Italie, non pour usurper l'Empire, mais pour établir la foi Catholique dans sa pureté: mais ses actions démentoient ses paroles & ses déclarations. Sirice, Evêque de la ville, lui avoit écrit pour le supplier de ne point souffrir Agræcius dans l'Evêché de Trèves; parce qu'il n'avoit pas été ordonné selon les formes. Maxime lui répondit, qu'il ne pouvoit rien faire de plus respectueux pour la Religion Catholique, que d'en laisser le jugement aux Evêques, qu'il feroit assembler des Diocèses qui sont dans les Gaules, ou dans les cinq Provinces, au lieu le plus commode pour chacun, afin qu'ils jugeassent de cette affaire selon les Constitutions Canoniques. Sur tout il envoya des Ambassadeurs à Théodose, par lesquels il tâchoit de donner quelque couleur à l'irruption qu'il avoit faite en Italie, & déclaroit qu'il étoit tout prêt à partager avec lui les Provinces dont il s'étoit saisi. Théodose les reçut bien, & ne témoigna point devant eux le dessein qu'il avoit de chasser & de punir ce Tiran, mais les renvoia avec de belles paroles. Cependant il fit tous les préparatifs nécessaires pour une guerre de telle importance qu'étoit celle-là. Environ ce tems-là, il épousa en secondes nœces Galla fille de Valentinien I. & de Justine. Quelques-uns disent que Justine ne venant d'Italie avec Valentinien son fils, elle mena avec elle sa fille Galla, qui étoit d'une si excellente beauté, que l'Empereur Théodose en étant ravi l'épousa: & elle acoucha, le 9. de Septembre de l'année suivante, d'un fils qui fut

Qui entre dans l'Italie.

Zof. l. 4.

Socr.

l. 5. c. 11.

Soz.

l. 7. c. 14.

Theod.

l. 5. c. 14.

Ruf.

l. 2. c. 16.

a Theod.

c. 15.

T fait

d'étran-

ges rava-

ges.

b Zof.

l. 4.

Pacat.

Paneg.

ad The-

odos.

c Bar.

an. 387.

n. 59.

Ambr.

Ep. 61.

d Bar.

an. 387.

§. 62.

Paul. in

Vit.

Ambr.

Il permet la liberté.

Ambr.

Ep. 17.

Bar.

an. 387.

§. 63. 66.

Il envoie des Ambassadeurs à

Théodose.

Soz.

l. 7. c. 14.

Théodose

épouse

Galla.

Pagi,

an. 385.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

§. 6.

An 388 fut nommé Honorius. * De sorte que de N. S. Socrate se trompe en faisant Honorius fils de Placille ou Flacille ; vû qu'elle étoit morte environ trois ans avant la naissance d'Honorius, qui fut Empereur, comme on le verra dans la suite : Il se trompe aussi en ce qu'il met la naissance de ce Prince sous le Consulat de Ricomelien, qui est Ricimer, & Clearchus, qui est de l'année 384. vû qu'il est né en la 388.

* D'autres soutiennent avec Socrate qu'Honorius est né en 384. de Flacille ou Placille, première femme de Théodose, laquelle mourut en 385. comme l'Auteur l'a remarqué : Et que Galla n'eut de Théodose que Placidie qui fut mère de Valentinien & qu'un fils nommé Gratien qui mourut avant son père, & que d'autres font naître de Placille : Galla accoucha d'un enfant & mourut dans ses couches en 394. & l'enfant aussi mourut.

384. an 386. Zof. l. 4. Pagi an. 390. §. 12.

L'An 388. de N. S. le 13. de Valentinien, le 10. de Théodose, sous les Consuls Théodosius Aug. II. & Cynegius, tous deux en Orient. Cicl. Sol. 5. & Lun. 9. le 4. de Sirice.

Comme Théodose faisoit ses grands préparatifs pour aler chasser Maxime, il arriva une chose fâcheuse. Pour fournir aux fraiz de la guerre il imposa un nouveau tribut, qui donna occasion aux habitans d'Antioche de Syrie d'élever une sédition, dans laquelle ils abbatirent la statue de bronze de l'Impératrice Flacille, qui étoit morte deux ans auparavant, & la traînerent par les rues de la ville d'une manière fort indigne, & ensuite firent le même à celle de l'Empereur. Cette nouvelle le mit en si grande colère, qu'il ôta à cette ville la principauté de la Province pour la donner à Laodicée, & qu'il menaça de faire brûler Antioche & de la réduire en un monceau de ruines. Fla-

vien voiant le danger éminent, où la ville, dont il étoit Evêque, s'étoit jettée, en partit en diligence pour aller demander grace pour son Troupeau. Il trouva en son chemin les Commissaires envoiez de la part de l'Empereur pour exécuter la vengeance qu'il leur avoit prescrite. Etant arrivez dans la ville, ils la dépouillerent de tous ses privilèges, mirent les principaux habitans dans des cachots, en appliquèrent quelques-uns à la Question, confiscèrent leurs biens, firent mettre des gardes à leurs portes. Tous les jours on faisoit de nouveaux prisonniers, tant que les prisons en regorgeoient, & on y paroît une armée, pour envoyer piller & saccager la ville. Plusieurs appréhendant le massacre, s'enfuirent & se cachèrent. Ceux qui restèrent dans la ville, n'attendoient à toute heure que la mort, ou au moins le bannissement & la confiscation de leurs biens. Dans cette déplorable désolation de la ville, les Moines d'alentour vinrent en fort grand nombre pour la secourir & la consoler, & ils y firent de grands devoirs de charité. Ils obtinrent des Commissaires un délai de quatre jours en la poursuite qu'ils faisoient du crime de lèse-Majesté, espérant qu'ils pourroient avoir réponse du succès de la Légation de leur Evêque. Ils représenterent aux Juges qu'ils ne permettroient pas qu'ils souillaient davantage leur glaive du sang de personne. Que si vous ne consentez, dirent-ils, à ce que nous vous demandons, nous vous déclarons que nous voulons mourir avec ces criminels. Leur crime, à la vérité, est grand, mais l'humanité & la piété de l'Empereur est encore plus grande. Les statues ont été renversées, mais elles ont été rétablies & redressées, & ainsi le crime est en quelque sorte réparé. Mais si vous défaites l'image de Dieu en ces hommes, comment la pourrez vous rétablir? les refuserez vous après? Il y eut l'un de ces Moines, nommé Macédonius, qui ne voyoit que d'un peu d'orge trempé (à raison de quoi il fut nommé *κνιδιφαγος* c'est-à-dire, mangeur d'orge) qui étoit

An 388. de N. S. *Juges envoiez pour exécuter la punition.* Chryso. Hom. p. 227. Chryso. Hom. 13. 14. Les Moines intercedent & consolent. Hom. 17. Theod. 1.5.c.20.

An 388. en grande réputation de Sainteté, qui
 de N.S. dit aux Commissaires ; faites savoir à
 Théodose que bien qu'il soit Empereur,
 il est néanmoins homme, que tous ceux
 auxquels il commande portent l'image de
 Dieu aussi bien que lui, & que par con-
 séquent il ne doit pas la détruire légére-
 ment, de peur d'irriter l'Ouvrier qui la fai-
 te. Que par le déplaisir qu'il recevoit de
 l'injure faite à la statue de sa femme, il de-
 voit juger du ressentiment qu'auroit le Roi
 des Rois de l'outrage fait à son Image,
 qui seroit d'autant plus grand, qu'une ima-
 ge vivante est sans comparaison plus ex-
 cellente qu'une inanimée ; & que les ha-
 bitans d'Antioche pouvoient aisément
 refaire & redresser plusieurs statues de
 l'Imperatrice, au lieu que l'Empe-
 reur ne pouvoit pas rétablir un cheveu
 de la tête de ceux qui seroient exécutez.
 Ces sages discours firent que les Juges fu-
 rent adoucis, & que la sentence de mort
 qu'ils avoient donnée contre les criminels,
 fût surfsé, jusqu'à ce qu'on eût un nou-
 vel ordre de l'Empereur. Jean, que nous
 avons vû être Prêtre d'Antioche, fit pa-
 toître dès lors combien il méritoit le Nom
 de Chrysostome, c'est-à-dire, *Bouche*
d'or, par les consolations & les exhorta-
 tions qu'il donna dans ses excellentes pré-
 dications. Il remarque dans son Homélie
 17. qu'il fit alors devant le peuple d'An-
 tioche, que les Rhétoriciens & les Phi-
 losophes Païens, qui faisoient les braves
 & les esprits forts en tems de paix, &
 qui ne parloient que du mépris de la
 Mort, s'étoient enfuis de la ville & s'é-
 toient cachez, pendant que les Prêtres
 & les Religieux qui professoient la Phi-
 losophie Chrétienne, s'exposoient aux
 dangers & étoient ocupez à assister, for-
 tifier & consoler les pauvres Antiochiens.
 Quoi que Théodose fût extrêmement irri-
 té contre la ville, Flavien fut si bien ména-
 ger son esprit, & mêler si sagement ses lar-
 mes & ses prieres avec les menaces du jus-
 te jugement de Dieu, s'il demouroit in-
 fléxible, qu'il l'adoucit. * Il commença

*Haran-
gue de
Flavien.*

l. 4.

* Zosime écrit que les Décurions de la

sa Harangue en exaggerant le crime de ses
 concitoyens, ensuite il amplifia le regret,
 la tristesse & la douleur inconcevable où
 ils étoient, qui les rendoit plus morts
 que vifs : il représenta que nous devons
 imiter Dieu en pardonnant aux crimi-
 nels repentans : qu'en remettant l'injure
 qui lui avoit été faite, il se rendroit sem-
 blable à Dieu & aquerroit une couron-
 ne plus illustre que la sienne : que se vai-
 cre soi-même étoit la plus grande victoi-
 re qu'il eût jamais acquise. Il lui remit
 dans l'esprit l'exemple du Bien-heureux
 Constantin, qui étant conseillé par ses
 Ministres de punir ceux qui avoient jet-
 té des pierres contre sa statue, leur ré-
 pondit en touchant son visage, qu'il ne
 se sentoit pas blessé ; ce qui rendit con-
 fus ceux qui le vouloient porter à se ven-
 ger. Qu'il n'étoit pas besoin d'aler
 chercher si loin de tels exemples de bon-
 té & de douceur, vû qu'il en avoit lui-mê-
 me de plus augustes : sur tout, en ce qu'à
 son

ville d'Antioche députerent à Théodose Li-
 banus & Hilaire pour lui faire des excuses
 de la part du peuple & pour tâcher de l'apai-
 ser. Libanius, célèbre Orateur, fit un excel-
 lent discours sur le sujet de la sédition en
 présence de l'Empereur & du Sénat, &
 parla avec tant d'éloquence, que non seu-
 lement il obtint la grace des coupables, mais
 qu'il reçut ordre de ce Prince de faire un
 autre discours sur la générosité avec laquelle
 il oublioit cette injure. Hilaire reçut de son
 côté de grands éloges & fut honoré de la
 charge de Gouverneur de la Palestine. Sur
 an. 388. quoi Baronius reprend Zosime, disant que
 n. 11. Chrysostome dans son Homélie 17. au peu-
 ple d'Antioche, reproche aux Philosophes
 d'avoir entierement abandonné la ville ; &
 ajoutant que Libanius étoit mort dans ce
 tems-là. Mais ce Cardinal, dit Pagi, n'avoit
 pas lû les Oraisons 12. & 13. de Libanius à
 Théodose, qui sont celles dont il a été fait
 mention ci-dessus, & qui prétend que Liba-
 nius vivoit encore alors. Du reste, rien
 n'empêche que Théodose qui avoit acordé
 à Flavien la grace pour les habitans d'An-
 tioche, ne l'ait aussi ensuite acordée à Li-
 banus & à Hilaire. Mais Zosime ennemi
 de la Religion Chrétienne, dissimule ce que
 Flavien a fait, & donne toute la gloire à
 Libanius & à Hilaire.

cod. an.
§. 7. & 8.

An 388 de N.S. Leg. 6. 7. 8. Cod. Theod. de indulg. Crim. son avènement à l'Empire, il avoit fait ouvrir la prison aux criminels, & fait entendre cette voix, *Plût à Dieu que je pusse aussi bien retirer les morts du tombeau: Que Vôte Majesté, lui dit-il, se souviene de ces divines paroles. Voici le tems propre de rapcler & de ressusciter les morts & de les remettre dans leur premiere vie. Car ces pauvres criminels sont morts dès maintenant, avant que le jugement leur soit bien prononcé, & la ville est aux portes du sépulcre. Ressuscitez la donc sans dépense, sans tems & sans travail. Tout le Monde Vous regarde, attendant cette grace de vôte bonté sans pareille, & il y va de vôte gloire & de vôte salut éternel. Cette Harangue est admirable, comme elle est représentée par S. Chrysostome, & elle fut si efficace, qu'elle tira des larmes de l'Empereur, & lui fit renvoyer le Grand Flavien en diligence à Antioche pour arrêter le cours des procédures des Commissaires contre les habitans, & pour leur porter les nouvelles de la Grace qui leur avoit été donnée. Elles furent reçues avec une si grande réjouissance, que presque toute la ville ala au devant de l'Evêque, & le reçut avec des cris & des applaudissemens merveilleux; il y eut toute la nuit des illuminations aux fenêtrés & des feux de joie par toutes les rues; on fit des festins, comme si Antioche étoit née ce jour-là, & la fête de Pâque qui étoit proche, fut célébrée avec plus de dévotion.*

Par cette action de pieté & de clémence Théodose atira la bénédiction du Ciel sur le dessein qu'il avoit de prendre vengeance de l'usurpation de Maxime. Il envoya aussi vers les Evêques & les Prêtres de son Empire, & vers les Moines qui étoient en réputation de Sainteté, & leur manda d'implorer & d'obtenir par leurs prières le secours du Dieu des armées, afin de donner une heureuse issue de cette guerre, qui étoit si importante à sa gloire & au salut de l'Empire. S. Augustin dit que l'Empereur envoya à Jean, Anacorete du desert d'Egipte, qui

avoit le don de prophétie, pour le consulter, & qui lui promit un heureux succès de son expédition. Après cela, Théodose avant que de partir de Constantinople, y laissa son fils Arcadius qu'il y avoit fait déclarer Auguste. Il ala ensuite à Thessalonique où Valentinien l'atendoit pour mettre ordre à son armée. Il la pourvut de toutes les choses nécessaires, & la fortifia de troupes de Gots, de Huns, & d'Alains qu'il prit à sa solde. Le soin de la guerre n'empêcha point son zèle à maintenir la pureté de la religion: *b* car étant à Thessalonique il renouvela les Edits contre les Apollinaristes, les Ariens & autres Hérétiques, & leur fit défense de tenir leurs assemblées publiques, de faire des ordinations d'Evêques & de prendre ce Nom: comme on le peut voir dans le Code Théodosien, lors qu'il traite des hérétiques. * Ces Edits mirent les Ariens de Constantinople dans une telle fureur, qu'ils firent courir des bruits faux & injurieux contre l'Empereur, publièrent que par une juste punition de Dieu son armée avoit été défaite, que peu s'en étoit falu qu'il n'eût été pris, en donnoient des circonstances qu'ils avoient inventées, & disoient qu'il ne reviendroit jamais de cette guerre: & pour faire voir qu'ils le croioient ainsi, ils brûlerent la maison de Nectaire Evêque de la ville. Mais nous verrons bien-tôt qu'ils furent obligez de se repentir de ces méchantes actions.

Maxime étant averti que Théodose venoit contre lui avec une puissante armée, n'oublia rien de ce qui étoit nécessaire pour se défendre & pour conserver

* Par la loi du 29. de Février, il défend aux Chrétiens d'épouser des Juives, & aux Juifs d'épouser des Chrétiennes, voulant que ces mariages soient punis comme de véritables adulteres. *a* Et par une autre loi de cette même année 388. qui n'est pas datée, mais qu'on croit être du mois de Mars, Théodose défend absolument d'épouser la femme de son frère. & la soeur de sa femme, de quelque maniere que le premier mariage ait été rompu.

An 381. de N.S. Dans le soin de la guerre il montre son zèle. *a* Socr. 1.5.c.12. Soz. 1.7.c.14. Zof. 1.4.

b Bar. 388. §. 56-59.

c Leg. 14. 15. de Hær. Les Ariens se remuent à Constantinople. Socr. 1.5.c.13. Soz. 1.7.c.14.

Préparatifs de guerre de part & d'autre.

Theodose pardonne à la ville d'Antioche.

Il se rend à Antioche.

De Civit. Dei. 2. 2. 11. 5. c. 26. Ruf. 1. 2. c. 32. Theod. 1. 5. c. 24. Tom. III.

An 388. de N.S. Zof. l. 4. Orof. l. 7 c. 35. ver ce qu'il avoit usurpé. Il avoit donné à son frère Marcellin une forte armée, & l'avoit posté sur les avenues de l'Italie pour empêcher l'entrée à Théodose. Il avoit établi Andragathe, Amiral de son armée navale, pour boucher la mer d'Ionie, si son ennemi y vouloit passer. Et pour lui, il conduisoit les plus belles de ses troupes par la Pannonie, pour fermer ce passage. Théodose apuié de son bon droit, après avoir invoqué le Nom du Dieu des armées, alla droit à Maxime, le rencontra près de Sciscia (nommé aujourd'hui Sescec) lui donna bataille, où on combatit avec grand courage de part & d'autre: mais enfin, le Seigneur des armées donna l'épée la plus tranchante à la juste cause, en sorte que Maxime étant défait, fut contraint de s'enfuir à Aquilée, & une partie de son armée se rendit à Théodose. L'Empereur victorieux poursuivant son ennemi, rencontra Marcellin près de Padouë avec une autre armée qu'il ataquâ & qu'il tailla en pièces. Puis, il tourna la tête de son armée victorieuse vers la ville d'Aquilée, où Maxime s'étoit sauvé & où il l'alla assiéger. Les soldats de Maxime voiant sa ruine certaine, & qu'ils ne pouvoient pas échaper, se saisirent de sa personne, le lièrent & le menerent avec son ornement Impérial à Théodose. L'Empereur voiant que son ennemi avoit les yeux levés vers lui pour lui demander pardon, prit pitié du malheureux état où il le voioit réduit, & avoit dessein de lui sauver la vie. Mais ses soldats lisant l'inclination de Théodose dans ses yeux, tirèrent le Tiran hors de sa tente, & le jugeant indigne de la clémence Impériale, lui couperent la tête le 27. d'Août. L'Empereur fut fort fâché de ce qu'on lui avoit ôté le moien d'exercer un acte de générosité Chrétienne en pardonnant à son Ennemi. *a* Dès qu'Andragathe eût appris le malheur de son Maître, il se jeta par desespoir dans la mer, se rendant lui-même le bourreau de la trahison & du meurtre qu'il avoit commis en la personne de l'Empereur Gra-

Maxime est défait & tué.
Zof. l. 4. Claud. de 4. Consul. Honor. Ambr. Ep. 17. Pacat. Paneg. c. 34. Orof. ut supr.

Socr. l. 5. c. 14. Pacat. in Paneg. c. 35. p. 282. Zof. l. 4. Prosp. Marcel. Idat. Chro. Orof. l. 7. c. 35. Marcel. Chro. Socr. l. 5. c. 14.

tien. *b* Victor, fils de Maxime, qu'il avoit déclaré Auguste & laissé dans les Gaules pour y commander avec sa Mère, fut tué en trahison par le Comte Arbogaste, qui y avoit été envoyé par Valentinien après le desastre de Maxime. *c* Par ce moien fut terminée en fort peu de tems une guerre qui menaçoit l'Empire de très-grands malheurs, si Dieu par sa bonté n'y eût pourvû. Théodose reconnoissant que la victoire qu'il avoit remportée, ne procedoit que de l'assistance du Ciel, écrivit à S. Ambroise, pour faire remercier le Seigneur de la grace qu'il lui avoit faite & à toute la Chrétienté. *d* Ce Grand Evêque lui fit une belle réponse, où il louë Dieu de ce qu'il a répondu à la foi & à la pieté de l'Empereur, qui a obtenu le secours d'en haut si visiblement, que le sommet inaccessible des hautes montagnes n'a pû retarder sa venue, & que les armes de ses ennemis n'ont pû arrêter tant soit peu la marche de ses gens de guerre. Aussi, lui dit-il, au lieu que les autres font dresser des arcs, des trophées & des triomphes à leur victoire, vôtre Clémence veut qu'on offre des sacrifices, des ofrandes & des actions de grâces à celui qui est l'Auteur de tout bien. Qu'est-ce que nous saurions souhaiter davantage, puis que vous êtes un Empereur très-pieux & très-clément? Je desire néanmoins que vous croissiez de jour en jour en pieté, qui est le plus rare don que Dieu vous puisse faire: afin que comme par vôtre Clémence l'Eglise de Dieu jouit de paix & de tranquillité, elle puisse aussi se réjouir du pardon des coupables. En éfet, la modération admirable, avec laquelle Théodose se porta en sa victoire, la rendit beaucoup plus glorieuse. *e* Car excepté deux ou trois des plus séditeux qu'on fit mourir pour servir d'exemple aux autres, il pardonna à tout le reste de ceux qui avoient suivi un parti si injuste. Il n'ôta les charges d'aucun, il ne confisqua les biens de personne, il n'envoia point en exil, & même n'usa point de reproches aigres contr'aucun

An 388. de N.S. Zof. l. 4. Vict. Epit. Prosp. Chro. Idat. Chro. & Fast. Orof. ut. Suprà. Théodose en fait rendre grâces à Dieu. d'Ambr. Ep. 62.

Clément

ce de Théodose.

e Pacat. 1802. Paneg. 35. c. 35.

An 388. cun d'eux. Mais ils retournerent tous de N. S. paisiblement dans leurs charges, dans leurs maisons & possessions, & sous un Vainqueur si Clément nul ne s'aperçut d'avoir été vaincu. Il donna aussi des pensions à la femme & aux filles de Maxime pour les entretenir. f Sa bonté & sa libéralité parut principalement à l'égard de Valentinien. Car il ne se contenta pas de lui rendre l'Italie que Maxime lui avoit usurpée; mais aussi lui rendit les Gaules, les Espagnes, & l'Angleterre, qui avoient appartenu à feu son Père, & ne se réserva que la gloire d'avoir protégé & rétabli un Prince opprimé. g Il en mérita encore une plus grande, en ce qu'il ramena Valentinien à la vraie foi de laquelle il s'étoit détourné, & lui fit reconnoître & confesser que tous les malheurs qui lui étoient arrivez, ne venoient que de ce qu'il avoit quitté la pureté de la Religion Chrétienne, & que pour plaire à sa Mère qui abusoit de sa jeunesse, il avoit suivi avec opiniâtreté l'hérésie Arienne. Mais que maintenant que Dieu l'avoit tiré du précipice où il étoit tombé, il devoit désormais se tenir attaché à la pureté de la doctrine Chrétienne. Par de semblables paroles Théodose remit Valentinien au droit chemin de la verité qu'il suivit tant qu'il regna.

b Chro. *b* Théodose demeura le reste de cette année, en partie à Aquilée & en partie à Milan. Dans cette dernière ville il fit publier un Edit le 9. d'Octobre, par lequel il castoit tous les Actes de Maxime, qu'il appelle *infandissimus tirannorum* le plus abominable des tirans.

Les Ariens de Constantinople aiant appris la signalée victoire remportée par Théodose, commencerent à reconnoître la faute qu'ils avoient commise, en brûlant la maison de l'Evêque, & vinrent trouver Arcade pour implorer sa clémence & pour le supplier d'intercéder auprès de son Père afin de leur obtenir le pardon de leur crime. Ils fléchirent le Fils à compassion qui par son intercession leur obtint la grace de Théodose. Il est certain que Saint Ambroise avoit beaucoup

contribué pour porter l'Empereur à tous ces actes de miséricorde & de clémence, auxquels il avoit déjà du penchant de soi-même. Cet Evêque renommé avoit un grand pouvoir sur son esprit, comme on le pourra voir encore par plusieurs exemples.

Environ ce tems-là arriva l'histoire de la célèbre veuve Olimpiade, qui étoit fille du Comte Anise & petite fille du Préfet Ablave qui avoit été fort renommé du tems de Constantin. Elle fut mariée à Nebride, qui avoit été Préfet du Prétoire sous Constance, & les plus célèbres Evêques de l'Orient furent conviez à ses nôces. Grégoire de Nazianze n'y pouvant pas aller, lui envoya un Epithalame pour en faire ses excuses. Son mari mourut après avoir demeuré seulement vingt mois avec elle, & par ce moien elle devint fort riche, à cause qu'il lui avoit laissé tout son bien. Théodose la voulut remarier à Elpide son Cousin, croiant qu'elle ne refuseroit point d'être alliée de l'Emp. Elle ne voulut pourtant pas y consentir, mais se résolut de passer le reste de sa vie dans un chaste veuvage. L'Empereur en fut si fâché, qu'il lui ôta la jouissance de ses biens & la donna au Préfet de la ville. Cette généreuse veuve, au lieu de s'en affliger, écrivit à Théodose pour le remercier, *de ce qu'il avoit pris pour elle le soin, non seulement d'un bon Empereur, mais aussi d'un Evêque charitable, la déchargeant de l'administration de son bien qui lui étoit un grand fardeau: & qu'il lui seroit une plus grande grace, s'il commandoit de le donner aux pauvres, & que par ce moien elle seroit délivrée de la vanité qui s'attache d'ordinaire à cette sorte de libéralité.* Cette vertueuse réponse toucha tellement le cœur du Grand Théodose, qu'après avoir reconnu les maux qu'Olimpiade avoit soufferts avec constance, il la remit dans sa liberté & dans la jouissance paisible de tous ses biens. Elle les distribua durant toute sa vie, avec une charité & une libéralité sans pareilles envers les veuves, les pauvres, les prisonniers, les esclaves

Ee 2 & tous

Sa libéralité envers Valentinien & ses remontrances. f Ambr. Ep. 17. Zof. l. 4. g Aug. de Civ. Dei. l. 5. c. 26. Theod. l. 5. c. 15.

Olimpiade célèbre Diacônisse. Pallad. Lausiac. c. 42. & Dial. de Vita. Chrysoft.

b Chro. Cod. Theod. i Cod. Theod. l. 15. t. 14. l. 8. Les Ariens reconnoissent leur faute. Ambr. Ep. 17. p. 213. Baron. an. 388. §. 70.

An 388. & tous ceux qu'elle savoit en avoir be- de N. S. foin. Elle instruisit dans la foi plusieurs femmes infidèles à qui elle donnoit de- quoi vivre. On ne remarquoit en toutes ses actions que la bonté, la piété & la charité, & toutes ses vertus étoient ornées d'une profonde humilité. Elle exerça la charge de Diaconisse dans l'Eglise de Constantinople avec la louange & l'admiration des gens de bien, quoi qu'avec beaucoup de traverses, comme la suite nous en fera voir quelques-unes. C'est ainsi qu'en parlent Pallade dans la vie de S. Chrysostome & dans son histoire Lausique; & S. Chrysostome aussi en quelques endroits; qui sont bien plus croiables que le Ménologe des Grecs, qui a été composé long-tems depuis, & qui veut faire croire qu'Olimpiade est toujours demeurée Vierge: au lieu que ces Auteurs qui la connoissoient & la chériffoient, la louent simplement comme une très-excellente veuve.

Une Syn- En ce tems-ci il arriva que quelques- nagogue brûlée. Chrétiens & quelques Moines d'Orient du bourg de Calicine, (ou Callinique) aiant été empêchez de faire leur dévotion par quelques Juifs, brûlerent leur Synagogue. L'Empereur en aiant été averti par le Comte d'Orient, ordonna que l'Évêque la feroit rebâtir à ses dépens dans le lieu où elle étoit située. S. Ambroise fit si bien, & par ses lettres graves qu'il en écrivit à Théodose, & ensuite par ses paroles en présence, qu'il fit revoquer l'Arrêt donné en faveur des Juifs. ^a Peu de tems après, ceux qui d'entre les Sénateurs étoient encore Païens, firent une députation à l'Empereur pour le supplier de laisser debout l'Autel de la Victoire qui avoit été rétabli par Maxime. ^b Mais S. Ambroise fortifia tellement l'esprit de Théodose, qu'il leur refusa ce qu'ils demandoient. Au même-tems, Faustin & Marcellin, Prêtres Schismatiques Lucifériens, qui favorisoient le Schisme d'Ursicin, écrivirent un livre contre les Orthodoxes, qu'ils présentèrent à Théodose, qui ne les connoissant pas, crut d'abord ce qu'ils lui

a Bar. an. 388. §. 93. Prosp. de promiss. 1.3 c.28. Symm. 1. 2. Ep. 13. *Les Païens n'obtiennent rien.* Lucifériens étoient. *b* Ep. 57.

assûroient d'être de grans défenseurs de la foi Catholique & d'avoir souffert persécution pour elle. Mais leur fourberie aiant été découverte par les Evêques Catholiques, qui firent connoître la vérité de toute l'affaire à l'Empereur, les Lucifériens furent condamnez, & leur secte fut éteinte. Grégoire, surnommé le Béatique, enfortit, & s'étant rangé à l'union de l'Eglise, il y fut ensuite en réputation de sainteté. *

Les Francs aiant sù que Théodose & Valentinien faisoient la guerre à Maxime, & les voyant ainsi fort empêchez, se souleverent sous la conduite de leurs Ducs Genebaud, Marcomir & Sunon, passerent le Rhin, se jetterent sur la basse Alemagne, pillerent la campagne, y tuerent tous ceux qu'ils y rencontrerent, & aprocherent de Cologne, où ils donnerent bien de la fraieur. Mais Victor, fils de Maxime, qui avoit été laissé dans les Gaules pour les défendre, avec Nannien & Quintin ses Lieutenans Généraux, aiant ramassé leurs troupes, allerent en diligence au devant des Francs qui ne songeoient qu'à se charger de butin, & les défrent auprès de Cologne. Quintin conseilloit de les pousser plus avant jusques dans leur pais: mais Nannien n'en fut pas d'avis, & se retira à Maience. Quintin suivant son conseil passa le Rhin à Nuis, où il y avoit un bon château. Delà s'étant avancé dans le pais des ennemis, il trouva des bourgs & de grands villages tous vuides de personnes, parce que les Francs, ou de crainte ou par finesse, s'étoient retirez dans les forêts, aiant mis aux avenues de grans arbres coupez pour en embarrasser l'entrée. Quintin les suivit avec son armée & tomba dans des embûches des ennemis,

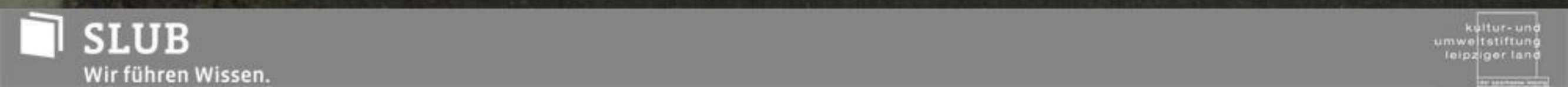
* Le nom de ce Grégoire se trouve dans le Martirologe Rom. & dans le Martirologe d'Usuard. Cependant comme il fut plus de vingt ans dans le schisme des Lucifériens, & qu'on ne lit point qu'il soit fait mention de lui ailleurs, il ne paroît pas certain à quelques-uns que l'autorité de ces Martirologes soit un fondement suffisant.

An 388. de N. S. Bar. an 388. no. 99. Ifid. de Vir. ill. c. 1. Guerre des Francs. Greg. Turon. Hist. Fr. 1. 2. c. 9. Mezer. Hist. de Fr. avant Clov. 13. c. 13. Her- mant. in Vita Athan. 1. 10. c. 11. Pagi an. 388. §. 13.

An. 388. de N. S. nemis, en sorte qu'il y demeura avec la plupart de son armée. Quand Valentinien fut remis par Théodosé en possession des Gaules, il y envoya Carjetton & Syrus pour y commander l'armée à la place de Nannien & de Quintin.

Vie de S. Augustin jusqu'à son Bâtième.
 Depuis la naissance de S. Augustin, que nous avons mise en l'année 354. jusqu'à la 388. où nous sommes, qui fut celle de sa nouvelle naissance, nous n'avons presque point parlé de lui, remettant à ce lieu de représenter brièvement la vie qu'il a menée jusques-ici. Lui-même nous en décrit la plus grande partie dans les livres de ses Confessions, d'où on la peut tirer. Monique sa mère, qui étoit une sainte & vertueuse femme, l'instruisit autant qu'elle pût dans les éléments de la piété, ce qui fit qu'étant tombé malade dès son tendre âge, il demanda d'être baptizé. Sa Mère l'en détourna alors, voiant qu'il se portoit mieux, & appréhendant que son esprit, qu'elle connoissoit être fort volage, ne le portât dans les débauches, qui le rendroient plus coupable devant Dieu, après avoir reçu ce saint Sacrement. Il fit ses premières études à Tagaste, lieu de sa naissance, d'où, à l'âge de dix-sept ans, il fut envoyé à Madaure, où l'Ecole étoit meilleure. Son Père étant averti de la vivacité de son esprit, & de sa promptitude à s'avancer dans les sciences, le fit revenir chez lui à dessein de l'envoyer à Carthage, où il y avoit une célèbre Académie, pour le mettre en état d'être élevé à quelque belle charge qui pût le rendre recommandable dans le monde. Mais parce qu'il falloit beaucoup d'argent pour faire ce voiage & pour être entretenu quelque tems à l'Académie, il demeura chez son Père plus d'un an, pendant qu'on cherchoit & amassoit de l'argent. En ce tems-là son Père mourut, & n'ayant plus que sa Mère, il se laissa aller aux débauches des femmes, nonobstant les remontrances de sa Mère, pour laquelle néanmoins il avoit beaucoup de respect. Enfin, Romanien son parent aiant fourni aux frais de son vo-

iage & de son entretien, il arriva à Carthage l'an 372. où véritablement il s'avança fort dans les lettres & les sciences humaines: mais il s'y plongea dans les voluptez de la chair, dans lesquelles toutefois il trouvoit des répugnances & des amertumes d'esprit; il se plaisoit sur tout aux représentations des Théâtres, qui y étoient fréquentes & magnifiques, & principalement les sujets tristes & lugubres lui agrétoient. Il hanta un peu le barreau, mais les chicanes & les mauvaises pratiques le détournèrent de cette profession. Après la lecture de quelques Ecrits du siècle, il lut quelques livres de l'Ecriture Sainte, mais n'étant pas encore touché de l'esprit de Dieu, son stile simple éloigné de celui des Philosophes & des grans Orateurs, qu'il admiroit, fit qu'il s'en dégoûta. Parmi cela, il ne laissoit pas de chercher la vérité, ne se contentant point de celle qu'il avoit ouïe de sa Mère. Dieu, pour punir la vanité & la présomption de son esprit, permit qu'il rencontrât des Manichéens qui l'empaumerent, lui promettant qu'il trouveroit chez eux cette vérité pour laquelle il avoit un amour si ardent. Bien que cette hérésie, comme nous l'avons représentée ailleurs, contint des extravagances si horribles, qu'il semble qu'il ne faut que les réciter pour les refuter & pour les faire avoir en horreur, cependant Augustin l'embrassa à l'âge de dix-neuf ans, & en fit profession neuf ans durant; étant séduit & séduisant les autres. Il ne pouvoit pas croire pour tant tous leurs dogmes, parce qu'il en trouvoit beaucoup d'absurdes & de contraires à la droite raison & à la saine Philosophie. Sur tout, il ne pouvoit comprendre la nature du Mal, dont les Manichéens faisoient un principe éternel qui avoit créé les choses corporelles. Quoi qu'il fût porté à suivre l'opinion d'Epicure, qui fait consister le Souverain Bien de l'homme dans la volupté du corps & de l'esprit, par des plaisirs conformes à la nature de l'un & de l'autre, il crut néanmoins toujours que l'ame de l'hom-



An 388. me étoit immortelle, & que Dieu avoit
 de N. S. soin des choses humaines. Il revint à
 Possidi. Tagaste, où il enseigna la Rhétorique
 in vita avec tant d'applaudissement, que ses amis
 Aug. félicitoient sa Mère d'avoir un fils si ad-
 c. 2. mirable; mais elle, au contraire, ne cessoit
 de pleurer, le voyant plongé dans l'hé-
 Aug. résie & dans la luxure. De là il retour-
 Conf. na à Carthage l'an 380. où il dressa une
 1.4.c.13. Ecole de Rhétorique & l'y enseigna avec
 14. une telle réputation, qu'il y eut quanti-
 & l'admiroient. Cefut là où il compo-
 sa son *Traité de Apto & Pulchro*, c'est-
 à-dire, *du Beau & de ce qui est convena-
 ble*, qu'il dédia à Hierius, Professeur d'E-
 loquence, à Rome. Alors, au lieu que
 Aug. son incontinence avoit été vagues'adon-
 Conf. nant à plusieurs femmes impudiques, il
 1.4.c.2. s'attacha à une qu'il prit pour concubine,
 & à laquelle il garda la foi comme à une
 femme légitime. C'est d'elle qu'il eut
 un fils qu'il nomma *Dieu-donné*, qui avoit
 une grande vivacité d'esprit & qui mou-
 1.5.c.3. rut à l'âge de dix-huit ans. Augustin
 continuoit à faire profession de l'hérésie
 Manichéenne: mais il commença à en
 avoir du dégoût, sur ce qu'il entendit
 un Catholique, nommé Elpidius, qui
 dans une dispute confondit un des prin-
 cipaux Docteurs Manichéens. Il leur
 proposa plusieurs doutes & leur fit plu-
 sieurs questions: & comme il leur té-
 moigna de n'être pas satisfait de leurs so-
 lutions & réponses, ils lui dirent qu'ils
 lui feroient entendre là-dessus un de leurs
 Evêques, nommé Fauste, qui résoudroit
 toutes ses dificultez. Mais ne trouvant
 point en lui non plus ce qu'on lui avoit
 promis, il se résolut néanmoins de de-
 meurer dans cette secte jusqu'à ce qu'il
 eût un plus grand éclaircissement. Sa
 sainte Mère l'étoit venu trouver à Car-
 thage, pour tâcher de le tirer de la dé-
 bauche & de l'erreur. Et quoi qu'elle
 vît qu'elle n'y avançoit rien, elle ne per-
 doit pourtant pas l'espérance de le ga-
 gner, se fiant sur une certaine vision que
 Dieu lui avoit donnée, & sur ce qu'un
 1.3.c.11. saint Evêque lui avoit dit, *il est impossible*
 12.

qu'un fils périsse pour qui une Mère répand
 An 388. tant de larmes, & fait tant de prieres & de N. S.
 de bonnes œuvres. Comme la demeure Aug.
 de Carthage lui déplaisoit, il prit la résolu- Conf.
 tion d'aller à Rome, espérant que son mé- 1.5.c.3.
 rite y seroit mieux reconnu & mieux re-
 compensé: mais il ne communiqua point
 sa résolution, ni à sa Mère, ni à Roma-
 nien qui l'entretenoit, de peur qu'ils ne
 s'y opposassent. C'est pourquoi il s'em-
 barqua un jour sans rien dire & alla à
 Rome. Il y enseigna la Rhétorique avec
 beaucoup d'honneur, & la renommée
 de sa capacité s'étant répandue, Sym-
 maque, Préfet de la Ville, l'envoia l'an
 383. à Milan, où on demandoit un tel c. 13.
 homme pour enseigner la jeunesse. Dès
 qu'il y fut, il s'y rendit recommandable
 par la douceur de sa conversation, par
 sa science & par sa dextérité à bien ensei-
 gner, de sorte qu'il y aquit une grande
 gloire. Il alla saluer S. Ambroise qui é-
 toit si renommé, & qui le reçut fort ci-
 vilement, lui témoignant qu'il en fai-
 soit une estime particulière. Il alloit en- c. 14.
 tendre souvent ses prédications, plutôt
 pour les censurer & pour satisfaire sa
 curiosité, que pour y croire, & pour
 voir s'il étoit aussi éloquent qu'on le
 faisoit. Cependant, après l'avoir oui à
 diverses fois avec attention, son esprit
 fut mis premierement en suspens, & en-
 suite il se trouva insensiblement persuadé
 des paroles de S. Ambroise, auxquelles
 Dieu donna une telle force par la vertu
 de son Esprit, qu'Augustin se mit enfin
 au rang des Catécumènes l'an 384. &
 embrassa la profession de la Religion
 Chrétienne, qu'il ne connoissoit point
 auparavant, se la figurant toute autre
 qu'elle n'est. L'affection que sa bonne
 Mère avoit pour lui, fit que la lon-
 gueur & la difficulté du voyage ne l'em-
 pêcha point de l'aller trouver à Mi-
 lan, où elle se donna à connoître à S.
 Ambroise, & le supplia de lui vouloir
 servir de conseil & de conduite en ce
 qu'elle auroit à faire pour son dessein. Le
 S. Evêque en prit volontiers le soin, la
 consola & l'assura que Dieu exauceroit en-
 fin

1.6.c.1, 1.5

fin

An 388. fin ses vœux. Comme elle portoit d'ordinaire des viânes sur le tombeau des
 1.6. c. 2. Martirs, pensant qu'elles en retiroient quelque vertu sanctifiante, selon la coutume qui s'observoit en plusieurs lieux
 c. 7-12. d'Afrique, S. Ambroise l'en reprit, & elle s'en abstint par une loüable obéissance. Augustin étant alors en perplexité quelle vocation il devoit embrasser, il en consulta avec sa Mère & avec Alipius & Nebridius ses chers amis. Elle lui conseilla de se marier, pour le retirer
 c. 13-15. de la vie deshonnête qu'il menoit. Il y consentit, & par l'avis de ces mêmes personnes, il renvoia en Afrique sa concubine, qui promit de n'avoir jamais d'affection pour d'autre que pour lui & de vivre en perpétuelle continence. Monique avoit trouvé à son fils une fille de bonne maison & qui avoit d'honnêtes moïens. Les parens consentoient de la lui donner, mais parce qu'elle étoit trop jeune, elle ne pouvoit encore être mariée de deux ans. Durant ce tems, il ne put s'empêcher de retourner à l'impureté, qui avoit pris de si profondes racines dans lui, qu'il ne la pouvoit arracher. Sa Mère ne cessoit de répandre ses larmes & ses prières devant Dieu pour
 1.8. c. 1. sa conversion. Il s'apliqua à lire quelques bons livres & entr'autres les Epîtres de S. Paul, qui firent quelque impression sur son esprit; mais il étoit encore empêché de se donner entièrement à Jésus-Christ par l'amour du monde & par le désir qu'il avoit d'y aquerir des biens & des honneurs. Le Prêtre Simplicien l'ayant trouvé en cet état l'an 386. il l'exhorta à mépriser toutes ces choses & à suivre l'exemple de Victorin ce célèbre Rhétoricien de Rome, qui n'avoit point eu honte de devenir enfant de Dieu dans sa vieillesse, & qui avoit fait publique profession de sa foi du tems de l'Empereur Julien, où cela étoit très-dangereux
 c. 5. pour les biens & pour la vie. Un de ses amis le vint voir l'an 387. qui lui raconta que quelques Gentils-hommes de la Cour de Maxime s'étoient convertis par la lecture de la vie de S. Antoine & des

exercices que suivoient quantité de Moïnes dans les deserts. Ce récit lui fit avoir la pensée de quitter le Monde & de suivre ce genre de vie. Mais comme ses mauvaises habitudes étoient encore trop fortes en lui, il sentit un merveilleux combat de la chair contre l'Esprit. Dans ce trouble, il entra tout seul dans un jardin, où s'étant couché, ils'abandonna aux larmes & à la douleur, pleurant le pitoïable état de son ame, qui craignoit & qui désiroit de guérir son mal. D'un côté, les voluptez se représentoient à lui avec tous leurs charmes, qui le pouvoient retenir à leur suite, qui lui disoient intérieurement, *Crois-tu pouvoir vivre sans nous?* de l'autre, la Chasteté se montrant à lui avec une visage sérieux & modeste, lui faisoit voir une troupe innombrable de jeunes hommes & de jeunes filles qui la suivoient, & lui reprochoient sa lâcheté, disant, *Crois-tu ne pouvoir point faire avec la grace de Dieu ce que ces jeunes & foibles personnes font si courageusement?* Avec cela il ouït une voix qui lui répéta ces paroles, *Pren & li:* & ne voyant personne qui les pût prononcer, il les prit comme venant du Ciel, & se levant il alla prendre les Epîtres de S. Paul, où le premier passage qui se présenta à lui, fut celui-ci: *Cheminons honnêtement comme de Rom. jour, non point en gourmandises, ni en ivrogneries: non point en couches, ni en insolences: non point en querelles, ni en envie. Mais soyez revêtus du Seigneur Jésus-Christ, & n'aiez point soin de la chair pour accomplir ses convoitises.* Ces paroles furent comme un coup de foudre qui l'abatit entièrement, & la résistance qu'il avoit faite jusques-là aux divines exhortations, se changea en un moment dans une ferme résolution de leur obéir & de quitter toutes choses pour suivre Jésus-Christ. Il raconta à son cher Alipius ce qui venoit de lui arriver. L'Ami lui repartit, *Regardez que dans la suite des paroles que vous venez de lire, il y a, Recevez à vous celui qui est foible en la foi. C'est pourquoi je vous supplie de me recevoir pour compagnon*

An 388. de N.S. c. 7. 8.

1.8. c. 10. 11, 12.

XIII. 13. 14.

Rom. XIV. 1.

An 388. de N.S. pagnon de changement & de nouvelle vie, afin que nous soions encore mieux liez par la pratique des vertus Chrétiennes, que nous ne le sommes par l'amitié. Augustin le reçut à bras ouverts dans la sainte société qu'il demandoit. Ils portèrent aussi-tôt ces bonnes nouvelles à Monique qui en fut ravie de joie, en rendit de très-humbles actions de grâces à Notre Seigneur & vint en avertir S. Ambroise, qui en fut extraordinairement réjoui, connoissant que dans la personne de son fils l'Eglise faisoit une riche acquisition. Augustin eût désiré de quitter dès l'heure même la profession d'enseigner la Rhétorique, pour mieux exécuter son dessein, & avec plus de liberté & de promptitude: mais on jugea plus à propos qu'il différât jusques après les vacances prochaines. Dès qu'elles furent venues, il sortit de Milan & alla dans une maison de campagne, que Verecundus lui prêta, afin qu'éloigné du Monde, il se préparât à recevoir le S. Bâême. Il mena avec lui sa Mère, son fils Dieu-donné, son frère Navigius, Alipius, Trigetius, Licentius, Lastidianus, & Rusticus, qui tous étoient ses parens & amis, liez plus étroitement ensemble par la piété, que par le sang ou par l'amitié. Dans cette retraite, il partageoit tout son tems dans la bonne conversation, dans la prière & dans la lecture des bons livres. Pour ôter de son esprit les doutes qui l'avoient si long-tems agité, comme s'il eût été impossible de trouver la vérité, il commença là à composer les livres contre les Académiques qui font profession de douter de tout; & peu de tems après, il fit son livre des Soliloques, c'est-à-dire, des pensées qu'il avoit & des discours qu'il faisoit tout seul. Le tems de son Bâême s'approchant, il revint à Milan, où il fut baptemisé, la veille de Pâque, l'an trente troisième de son âge, par S. Ambroise, qui prit à grande gloire d'être en quelque sorte Père selon l'Esprit d'un si grand homme. Depuis ce tems-là, il montra en toute sa vie qu'il avoit véritablement revêtu Jésus-Christ dans son Bâême.

Ambr.
c. 6.
Ep. 23.
Pagi,
an. 388.
§. 9.

Après cela, il ne s'arrêta pas long-tems à Milan, faisant dessein de se retirer en Afrique pour y mener une vie pénitente & solitaire. Il passa par Rome, où il demeura tout l'Été, durant lequel il composa deux beaux livres, l'un, *des Mœurs de l'Eglise Catholique*, & l'autre, *des Mœurs des Manichéens*. Il n'y avoit personne qui pût mieux décrire les façons de faire de ces hérétiques que lui, qui avoit si long-tems converti avec eux & qui connoissoit toutes leurs ruses. Il a encore fait depuis plusieurs écrits contr'eux, où il les a si bien refutés, que depuis lui ils n'ont plus batu que d'une aîle.

L'An 389. de N. S. le 14. de Valentinien 2. l'11. de Theodose, sous les Consuls Timasius & Promotus, tous deux en Orient. Cycl. Sol. 6. & Lun. 10. le 5. de Sirice.

Onuphr.
Fast.
Chro.
Alex.
Baron.
Pagi.

Cette année, S. Augustin alla avec sa Mère de Rome à Ostie, y attendre le premier bon vent pour s'embarquer. Cette pieuse & sainte femme y tomba malade & y rendit son ame à Dieu le 14. de Mai. Elle avoit fort contribué à la conversion de son fils, & il l'aida à sortir Chrétienement du monde, en ne cessant de la consoler & de l'entretenir de l'excellence & de la béatitude de la vie éternelle, que Dieu donneroit à ceux qui aiant vécu en sa crainte, mouroient en sa grace. *Le jour de sa mort, elle n'eut point en pensée que son corps fût somptueusement couvert, ou qu'il fût embaumé d'odeurs aromatiques, ni n'a point désiré de monument choisi, ni ne s'est souciée de sépulture paternel: Elle ne nous a point recommandé ces choses, dit S. Augustin parlant à Dieu; mais elle a désiré seulement que l'on fit mémoire d'elle à ton autel: On l'enterra en chantant le Pseaume centième (qui est le cent & unième selon l'Hebreu) qui commence, Seigneur, je chanterai misericorde & jugement, qui fut entonné par l'Evêque Evode. Après que S. Augustin eût rendu les derniers devoirs à sa sainte Mère*

Mort de
S. Monique.
Aug.
Conf.
l. 9. c. 10.
12.

An 389. Mére, il s'embarqua pour aler en Afri- que. Dès qu'il fut arrivé à Tagaste, il se retira à la campagne avec quelques-uns de ses amis, avec qui il n'étoit qu'un cœur & qu'une ame, & toutes choses étoient communes entr'eux, à l'imitation des premiers Chrétiens.

Bar. Grégoire de Nazianze étoit mort cinq an. 389. jours avant Sainte Monique. * C'étoit no. 11. un saint & excellent Evêque qui avoit *Mort de S Grégoire de Nazianze, son éloge, ses Ecrits.* enduré de grands combats pour soutenir la vérité, & cela lui mérita le beau nom de *Théologien*. Il étoit Orateur éloquent, savant dans les langues Grecque & Latine, bon Poète en l'une & en l'autre langue, comme ses œuvres le témoignent. Sa vie a été fort traversée. Depuis qu'il fut sorti de Constantinople, il se retira à Arianze, dans une maison qu'il avoit eue de son Père, où il avoit un petit jardin, un bois & une fontaine, & après ses exercices de piété & d'austérité, il se divertissoit en ce lieu. Les Moines, au lieu de s'étudier à imiter ses vertus, lui portèrent envie & le persécutèrent, en sorte qu'un jour ils penserent l'assommer à coups de pierres comme il étoit à l'autel. Il a laissé quantité d'Ecrits qui sont aujourd'hui en lumière, qui font paroître que c'étoit un excellent homme. On n'en revoque guère en doute de ceux qui sont imprimez sous son Nom, sinon ceux-ci; la Métaphrase sur l'Ecclésiaste, la Tragédie de *Christ souffrant*, & le livre de la *signification sur Ezéchiel*. On doute aussi que le Testament qu'on a fait imprimer sous son nom soit de lui, par lequel il institua l'Eglise de Nazianze son héritière principale, & laisse seulement à ses amis & à ses domestiques des légats honnêtes. Comme il a été grand admirateur & imitateur d'Origène, il y a de l'apparence qu'il l'a suivi dans l'erreur où il est tombé, en disant que toutes choses & tous hommes doivent passer par un feu au dernier jour: & que même les incrédu-

les & les méchans, après y avoir été punis quelque tems selon leurs démérites, en sortiront enfin & obtiendront miséricorde. On peut remarquer quelque chose de cela dans l'Oraison 39. qui est *in sanct. Lum.* & dans la 40. qui est en la Pâque:

Justine mère de l'Empereur Valentinien, mourut à Milan le 19. de Janvier. * Elle avoit fait bien du mal à l'Eglise en faveur des Ariens, & elle en eût fait encore davantage, n'eût été qu'elle rencontra l'Evêque de la ville, qui s'oposa courageusement à ses mauvais dessein. Pendant que Théodose étoit à Milan, il manda à son fils Honoré qui étoit à Constantinople, de le venir trouver; parce qu'il vouloit qu'il l'accompagnât à son entrée triomphante dans Rome. Le Triomphe se célébra le 13. de Juin pour la victoire qu'il avoit remportée sur le Tiran Maxime, & pour avoir rendu la paix à l'Empire. Quoi que toute la gloire lui en apartint, il voulut néanmoins que Valentinien lui fût associé, * & cette modestie lui tourna à beaucoup plus grand honneur. A la fin du Triomphe, qui fut très-pompeux, Pacatus, Orateur, prononça un Panégirique, où il le loua de toutes ses vertus politiques & militaires, & particulièrement de sa modestie, de sa douceur, & de son affabilité à l'égard de toute sorte de personnes. Pour témoigner sa reconnoissance

F f

* Cette Princesse, selon d'autres, étoit morte dès l'année précédente 388. comme il paroît par Rufin qui vivoit dans ce tems-là, & qui assure qu'elle mourut avant que de pouvoir recouvrer l'Empire avec son fils.

* Baronius apuié sur l'autorité de Socrate & de Sozoméne écrit que l'un & l'autre Empereur triompherent. Mais a Pagi ne doute point que tant Socrate que Sozoméne ne se soient trompez: vû que Pacatus dans son Panégirique pour Théodose, n'y parle que du Triomphe de cet Empereur, sans rien dire de celui de Valentinien. Or si Valentinien avoit partagé cet honneur avec Théodose, Pacatus en eut, sans doute, fait mention. D'ailleurs, Rufin qui vivoit dans ce tems-là, ne parle de Théodose que comme du seul Triomphateur.

Suidas. * D'autres disent que Grégoire n'est mort in Greg. qu'en 391. âgé de 90. Pagi, an. 389. §. 4. Fleuri, Hist. Eccl. l. 19. c. 11. Tom. III.

Mort de Justine.
Chro.
Cod
Theod.
Socr.
1.5.c.14.
Soz.
1.7.c.14.
Ruf.
1.2.c.17.

Triomphe de Théodose.
a Mar-
cel.
Chro.
Idat.
Fast.

b Pacat.
Paneg.
ad.
Theod.

Il renverse l'Idolatrie.

Ruf.
1.2.c.17.
Tiro.
Prosp.
Chro.

an. 389.
no. 49.
Socr.
1.5.c.14.
Soz.

1.7.c.14.
eod.

an. §. 6.
8.
Ruf.
1.2.c.17.

u2
ni
P

An 389. de N. S. *Prudent. in Symm. l. 1.* ce envers le vrai Dieu qui lui avoit donné la victoire, & il fit fermer tous les Temples des faux dieux, en tirer leurs statues, & les mettre dans les places publiques, afin de servir d'ornemens à la ville, au lieu qu'auparavant elles avoient été des instrumens d'idolatrie: comme le représente fort bien Prudence, Poëte Chrétien, contre Symmaque, homme illustre & Consulaire, mais fort affectonné à la superstition Païenne. *d* Il avoit prononcé une Harangue qu'il mit ensuite en lumière, à la louange de Maxime, où il le flatoit vilainement, sur l'espérance qu'il permettroit de rétablir le Paganisme.

Actions de Symmaque. Sym. l. 2. Ep. 13. Prosp. de Pro-miss. l. 3. c. 38. Pour apaiser Théodose, il fit une autre Harangue, où il le louoit merveilleusement; mais y aiant entremêlé quelque chose pour demander encore le rétablissement de l'Autel de la Victoire, l'Empereur en fut si irrité, qu'il le fit banir hors de Rome. Il s'apaisa pourtant après avoir lû l'Apologie de ce célèbre Sénateur, le rapela & le mit au nombre de ses amis familiers, à cause des belles qualitez qu'il y avoit en cet homme du siècle. Socrate rapporte un peu autrement l'histoire, disant que Simmaque s'étant rendu criminel de léze-majesté par la Harangue qu'il avoit prononcée & publiée en l'honneur de Maxime, & craignant qu'on ne le fit mourir lors que Théodose fit son entrée à Rome, il s'enfuit dans une Eglise: mais que Léontius, Evêque Novatien, aiant intercedé pour lui, l'Empereur lui pardonna, & qu'après avoir obtenu sa grace, il écrivit son livre Apologétique à Théodose.

Hist. l. 5. c. 14. Les Chrétiens voiant le zèle de leur Empereur à détruire la superstition Païenne, & sachant qu'il avoit commandé aux Comtes Jovien & Gaudence de ruiner les Temples des faux-dieux, ils se jetterent sur leurs simulacres qu'ils renverserent par tout, comme le témoignent *a* S. Jérôme, *b* & S. Augustin. *c* Zosime dit aussi que lors que Théodose vint à Rome, Stilicon, Lieutenant de armées, ôta les la-

Les Idoles renversées. *a* Hier. Præf. in Epist. ad Galat. *b* Aug. de Civit. dei. l. 5. c. 26. *c* Zof. l. 4.

mes d'or qui étoient aux portes du Capitole, que Sérene sa femme mit à son cou un très-riche colier qu'on avoit tiré du cou de Rhea Mère des Dieux, & qu'il brûla le livre des Sibylles, ce qui fit pleurer & gémir la Gentilité. Cela fait voir que ce ne sont pas les livres Sibyllins que nous avons aujourd'hui, & que ceux-ci manifestement sont supposés comme nous l'avons montré en l'année 144. de N. S.

Les Empereurs firent aussi renouveler leurs *a* Edits contre des Magiciens & contre ceux qui les recéleroient, pour les condamner à la mort. Ils commanderent aussi que les *b* Manichéens fussent chassés, non seulement de la ville, mais aussi de l'Empire, & que leurs biens fussent confisqués: comme on peut voir tout cela par le Code Théodosien.

Bède récite qu'après la mort de Maxime une grande quantité d'Ecossois & de Pictes, qui venoient du côté de l'Aquilon, se jetterent sur l'Angleterre, pendant qu'il n'y avoit point de Lieutenant de l'Empereur pour la défendre, qui y firent de grands dégâts & pillages, plusieurs années de suite. *

En celle-ci mourut *a* Sapor Roi de Perse, après avoir tenu le sceptre seulement cinq ans. Varane lui succéda qui en régna onze.

Paulin l'un des Evêques d'Antioche mourut cette année. Nous avons vû en l'an 384. comment il voulut accroître le schisme après lui, en ce que de son vivant & contre les Canons, il élut Evagre pour lui succéder. Les Evêques de Rome favoriserent toujours Paulin & Evagre contre Flavien. Pendant que Théodose étoit à Rome, le Pape Sirice lui

Ces nations barbares avoient commencé, dès l'an 360. à faire des courses en Angleterre. Elles continuoient encore, ce semblable, en 364. Et elles recommencerent en 367. que le Comte Théodose, Père de l'Empereur de ce nom, les arrêta, & reconquit Antiquité une province dont elles s'étoient emparées. Eccl. Brit.

An 389. de N. S.

Livres Sibyllins.

a Cod. Theod.

lib. 9. tit. 16.

leg. 11. Bar.

an. 389. n. 65.

b Cod. Theod.

l. 16. t. 3.

Bar. l. 18.

389. §. 67.

Guerres en Angleterre.

Bed. Hist. Angl.

a Agath. l. 4.

Le Pape continué à s'opposer à Flavien d'Antioche.

Flavien d'Antioche.

che.

Rome favoriserent toujours Paulin & Evagre contre Flavien. Pendant que Théodose étoit à Rome, le Pape Sirice lui

lui

Ces nations barbares avoient commencé, dès l'an 360. à faire des courses en Angleterre. Elles continuoient encore, ce semblable, en 364. Et elles recommencerent en 367. que le Comte Théodose, Père de l'Empereur de ce nom, les arrêta, & reconquit Antiquité une province dont elles s'étoient emparées. Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

Eccl. Brit.

An 389. lui représenta qu'il ruinoit ses propres tirans, de N.S. mais qu'il laissoit en leur tyrannie ceux qui ont la hardiesse d'entreprendre contre les loix de Christ: c'est ainsi qu'il dépeignoit Flavien. L'Empereur touché de ce discours, manda Flavien & l'obligea d'aler à Rome. Alors le très-sage Flavien répondit avec une liberté digne de louange, O Roi, si quelques-uns m'acusent de n'avoir pas une foi pure ou disent que ma vie n'est pas digne du Sacerdoce, je prendrai mes acusateurs mêmes pour Juges & subirai leur jugement. Mais s'ils veulent contester touchant le siège & la présidence, je ne débaterai point contre ceux qui la voudront prendre, & la leur quitterai volontiers. Donnez donc, s'il vous plaît, O Roi, le trône d'Antioche à qui vous le trouverez bon. L'Empereur admirant la vertu & la sagesse de ce Prélat, lui com- manda de retourner là où il étoit obligé, & de paître l'Eglise qui lui avoit été commise.

Hist. 1.5.c.23. a Socr. 1.5.c.15. Soz. 1.7.c.15. C'est ainsi que le représente Théodoret, & nous en verrons la suite en l'an 394. La division de l'Eglise d'Antioche faisoit aussi une espece de schisme entre l'Eglise d'Orient, & celle d'Occident: parce que l'Orient soutenoit Flavien & que l'Occident étoit pour Evagre. Cependant Sirice fit assembler un Concile à Capoue composé de quantité d'Evêques de l'Occident, desquels S. Ambroise étoit le plus considérable & où, sans doute, Sirice présidoit. Quoi qu'il ne paroisse point qu'Evagre ait été à ce Concile, on présume néanmoins qu'il y a comparu: parce qu'il se doutoit bien qu'il y seroit favorisé, & que son Aversaire Flavien n'y comparoit pas, à cause qu'il savoit que Sirice & la plupart des Evêques qui composoient ce Concile étoient ses parties. Il y fut ordonné qu'on ne refuseroit la communion à aucun des Orientaux, pourvû qu'il suivit la foi Orthodoxe, soit qu'il fût du parti de Flavien, soit qu'il adhérât à celui d'Evagre. Cette ordonnance étoit fort équitable pour obvier au schisme. Car il n'étoit pas raisonnable que les Chrétiens qui avoient une même foi pure, fussent séparés de communion mutuelle, pour la contestation

de deux Evêques qui s'atribuoient un même siège. Ensuite, ce Concile commit la connoissance du différent de ces deux Evêques à Théophile d'Alexandrie. Flavien ne voulut pas le recevoir pour arbitre, par ce qu'il savoit bien qu'il ne l'aimoit pas, & qu'il s'étoit toujours montré sa partie formelle ensemble avec les Evêques d'Egypte. S. Ambroise en l'Epit. 78. qu'il écrit à Théophile, se plaint fort de Flavien de ce qu'au lieu de répondre aux bonnes intentions du Concile de Capoue, il ne vouloit point suivre les voies de paix, comme si lui seul n'étoit point sujet aux loix Ecclésiastiques. Il le presse aussi fort de convier Flavien leur confrère de le venir trouver, & de faire en sorte que les statuts de Nicée & de Capoue demeurant en leur entier, il établisse une bonne union entre les parties. Il ajoute, Nous estimons qu'il faudra faire rapport à notre saint frère l'Evêque de l'Eglise Romaine, de ce que vous aurez jugé, parce que nous présumons que vous jugerez des choses qui ne lui pourront déplaire. Car ainsi le résultat de la sentence sera utile, & la sûreté de la paix & du repos, si par votre conseil vous ordonnez ce qui n'apporte point de dissension à notre communion: afin que nous aussi aiant reçu la teneur de vos actes, lors que nous verrons que vous aurez jugé ce que l'Eglise Romaine aura indubitablement approuvé, nous recueillions avec joie le fruit de votre examen. Tout ce discours fait voir l'égalité fraternelle qui étoit entre ces trois Chefs de Diocèse, Sirice, Ambroise & Théophile, que l'Evêque de Rome n'étoit considéré que comme le premier en ordre, vû qu'on ne le nomme que le saint frère l'Evêque de l'Eglise Romaine, (mais ce n'est pas ainsi que l'Archevêque de Milan en parle aujourd'hui) & qu'on désiroit terminer ce différent de ces deux Evêques d'Antioche par l'arbitrage que le Concile de Capoue en avoit commis à Théophile d'Alexandrie. Tout cela cependant ne servit de rien: car Flavien se maintint nonobstant toutes les oppositions de l'Evêque de Rome, qui enfin fut obligé de le reconnoître pour légitime

Mais inutilement

Le Concile de Capoue traite l'affaire d'Antioche.

An 389. de N.S. Bonose condamné. Epist. Sinod. ap. Ambr. gitime Evêque d'Antioche. Dans le même Concile de Capoue, on traita l'affaire de Bonose, l'un des Evêques de la Macedoine, qui enseignoit que la Sainte Mère du Seigneur n'étoit pas toujours demeurée Vierge, & qui suivoit l'hérésie de Photin. Cela fut renvoyé à Nyfius de Thessalonique & aux Evêques voisins qui condamnerent Bonose, & interdirent sa communion à ceux qu'il avoit ordonnés, quoi qu'ils leur permettent l'exercice de leurs ordres. Dans le second Concile d'Arles, qui s'est tenu peu après celui de Nicée, il est aussi parlé de certains hérétiques nommez Bonosiaques, qui étoient Photiniens.

La destruction du Temple de Sérapis & de l'Idolatrie dans l'Égypte. Ruf. 1.2.c.22. Sozom. 1.7.c.15. Socr. 1.5.c.16. Bar. an. 389. n. 76. Am. Marcel. 1. 22. p. 252. Le zèle de l'Empereur Théodose le porta à ruiner l'Idolatrie, non seulement en Occident & en Orient, mais aussi au Midi dans l'Égypte. Ce qui toutefois ne se fit point sans bruit & sans éfufion de sang. Voici comment la chose arriva. Il y avoit à Alexandrie un vieux Temple d'Idoles ruiné que Théophile Evêque de la ville demanda à l'Empereur, pour y bâtir une Basilique, & qu'il lui accorda d'autant plus volontiers que c'étoit pour une bonne fin. Comme on travailloit à vuidier les ordures de ce lieu, on y trouva des figures honteuses & infames, φάλλους, priapos, que l'Evêque étala en public, pour exposer en risée la superstition ancienne des Égyptiens, & on y découvrit des grottes souterraines, où se commettoient des sacrifices abominables. Les Païens outrés de cet affront, se jetterent sur les Chrétiens, dont ils blessèrent les uns & tuerent les autres, & se saisirent de leur Temple de Sérapis qui étoit beau & grand à merveilles, & qui avoit été bâti sur une colline par un ancien Roi d'Égypte, nommé Sésostris. Ils s'en servirent comme d'une forteresse, d'où ils faisoient des sorties sur les Chrétiens, & ceux qu'ils avoient atrapez ils les contraignoient de sacrifier à leur Idole, où s'ils n'y vouloient point consentir, ils les mettoient en croix, ou leur faisoient souffrir de cruels tourmens. L'Empereur en étant averti, manda aux

Magistrats de la ville, qu'ils ne devoient point faire vengeance de la mort de ceux qui en cette émeute avoient obtenu la gloire du Martire, qu'il falloit pardonner leurs meurtriers, afin de les amener par ce pardon à embrasser la Religion Chrétienne: Mais qu'il falloit détruire les Temples qui avoient été les causes de cette sédition. Lorsque cet Edit fut publié, les Chrétiens jetterent de grans cris de joie: mais les Gentils faisis de fraieur s'enfuirent & abandonnerent leur Temple à la discrétion des Chrétiens, qui entrerent dedans, renverserent le simulacre, le traînerent par les rues, le démembrement & enfin en brûlerent le tronc dans l'Amphithéâtre. †

† Quelqu'un a dit que la statue étoit pour la plupart de fer, & qu'elle étoit suspendue en l'air par le moien d'une grosse pierre d'aimant, qui étoit au dessus. Mais Socrate, Théodoret, Sozomène & Rufin qui nous en récitent l'histoire, n'en parlent point; ce qui fait croire que cela est inventé. Comme on recherchoit les lieux les plus reculez dédiés à l'idolatrie, on y reconnut des têtes d'enfans, & quantité de vilénies & d'abominations, dont plusieurs des abusez aiant honte, furent amenez à donner gloire à Dieu & à croire en Jésus-Christ. En démolissant ces Temples d'Idoles, on trouva aussi des lettres hiéroglyphiques faites en forme de croix gravées sur des pierres, que les savans d'entre les Gentils disoient signifier *Vie future*; & il y en avoit d'autres qui voiant cela disoient qu'il y avoit quelque chose de commun entre Sérapis & Jésus-Christ, à cause dequoi il y en eut plusieurs qui se convertirent à la foi Chrétienne. Il falloit, sans doute, qu'il seussent de plus puissans motifs que ceux-là pour la leur faire embrasser, entre lesquels on raconte celui-ci qui est considérable.

C'est

† Baronius après Marcellin met dans cette année la destruction du Temple de Sérapis, le plus beau de toute l'Égypte; mais Pagi soutient qu'elle ne se fit qu'en 391. * De même que plusieurs l'ont dit de la statue de Mahomet.

An 389. de N.S.

Ruf.

1.2.c.22.

23.

† Prosp.

de promiss.

1.3.c.38.

† Socr.

1.5.c.16.

Theod.

1.5.c.22.

Sozom.

1.7.c.15.

Ruf.

1.2.c.22.

Socr.

1.5.c.17.

Soz.

1.7.c.15.

an. 389.

no. 76.

eod. an.

§. 13. 14.

An 389. C'est que les Egyptiens d'entre les Genti-
 de N.S. tils croïoient que l'inondation & l'acrois-
 Ruf. sement du Nil, d'où vient la fertilité de
 1.2.c.30. leur país, étoit un éfet de leur Dieu
 Sozom. Sérapis, & que, puis qu'il étoit détruit,
 1.7.c.20. il ne déborderoit point cette année com-
 me il avoit acoûtumé, & que par consé-
 quent il arriveroit une grande famine.
 Mais on remarqua que tout au contraire
 le fleuve s'acrut en une plus grande hau-
 teur qu'on ne l'avoit vû de mémoire
 d'homme: ce qui apporta une fort grande
 abondance de vivres dans tout le país, &
 fit qu'au lieu qu'on avoit acoûtumé de
 porter tous les ans la mesure de l'acrois-
 sement du Nil dans le temple de Séra-
 pis, on la porta cette année dans l'Egli-
 se, pour reconnoissance que c'est le seul
 Grand Dieu Créateur du Ciel & de la
 Terre, qui par sa sage Providence fait
 cette inondation pour rendre l'Egipte
 fertile. Cette merveille amena grande
 quantité de Païens à la profession du
 Christianisme. Théophile fit bâtir une
 magnifique Eglise à la place du Temple
 de Sérapis, & y fit porter, dit Rufin,
 les Reliques de S. Jean Baptiste, que S.
 Athanase avoit fait ferrer dans un lieu
 creux de la muraille d'un autel, prévoi-
 ant, dit-il, *qu'elles profiteroient à la géné-
 ration avenir.* Théodose entendant tou-
 tes ces agréables nouvelles, rendit gra-
 ces solennelles à Dieu, de ce que l'Ido-
 latrie avoit été si aisément renversée dans
 la Capitale de l'Egipte, où elle avoit été
 se puissamment établie de tems immé-
 morial. A ces actions de piété, il en
 joignit une autre de charité, en ordon-
 nant que les Idoles d'or & d'argent fus-
 sent fondues & vendues, pour être em-
 ployées au soulagement des pauvres. Théo-
 phile fit observer cela très-exactement,
 & fit détruire toutes ces statues ancien-
 nes, excepté une, qu'il fit mettre en
 la place publique, afin que la postérité
 vît quels Dieux les Gentils avoient ado-
 rez. Cela fut pris par quelques-uns d'eux
 pour une plus grande injure, que si on
 l'avoit fondue ou brûlée comme les au-
 tres. Les Commissaires de l'Empereur

exécutoient ses ordres pour la ruine des An 389.
 Temples & des simulacres des faux dieux. de N.S.
 Mais les Gentils s'y opposerent par les ar- Sozom.
 mes en plusieurs lieux: comme à *Æréo-* 1.7.c.15.
 pole dans l'Arabie Petrée, à Gaza dans
 la Palettine, & à Héliopole dans la Phé-
 nicie. D'autre côté les Evêques tenoi-
 ent la main à faire détruire l'Idolatrie
 chacun dans son Diocèse, suivant l'or-
 dre Impérial. Parmi ceux-là fut célèbre
 Marcel, Evêque d'Apamée, qui y avoit *Maecel.*
 succédé à Jean, & qui voiant qu'un dé- *d'Apa-*
 mon noir empêchoit de brûler une co- *mée*
 lomne qui soustenoit un Temple de Ju- *Martir.*
 piter, prit de l'eau qu'il mit sous l'autel *Theod*
 de l'Eglise, & après avoir prié Dieu fit *Hilt*
 le signe de la croix dessus, & comman- 1.5.c.21.
 da à son Diacre Equitius de répandre
 cette eau sur les pieux & sur la calomne
 où le feu ne pouvoit prendre, qui s'em-
 brasèrent aussi-tôt, comme si c'eût été
 de l'huile qui eût été jettée dessus, ce
 qui fit que tout l'édifice fût bien-tôt ren-
 versé. Bien que ce Miracle puisse sem-
 bler un peu apocriphe, j'ai crû le devoir
 rapporter sur la foi de Théodoret, qui
 ajoûte que ce saint Evêque fut enfin mar-
 tirisé, & on en célèbre la commémora-
 tion le 14. d'Août. Je ne sai si on croi- *Baron.*
 ra plutôt le Miracle que Sulpice Sévère in 14.
 raporte de S. Martin, qu'il soustint un *Aug.*
 Pin qu'on abatoit à coups de coignée *S. Mar-*
 pour le faire tomber sur lui, & qu'avec *tin fait*
 le signe de la croix il le fit renverser sur *tomber*
 plusieurs idolatres qui en furent assom- *un pin*
 mez, & que plusieurs incrédules, aiant *sur les*
 vû ce miracle, en furent convertis. Il *Idolatres*
 me semble qu'on feroit plus d'honneur *Sulp.*
 à S. Martin de lui atribuer des miracles *Sev.*
 qui eussent plus de vrai-semblance, ou *in Vita*
 plutôt de dire de lui, qu'après avoir aba- *Martin.*
 tu l'idolatrie dans le cœur des hommes *c. 20.*
 par la pureté de sa prédication & par la
 sainteté de sa vie, il fit aussi abatre les
 Temples & les Simulacres des faux dieux,
 suivant l'ordonnance des Empereurs.

Quoi que Théodose fût fort zélé pour
 ruiner l'Idolatrie & pour avancer la foi
 Chrétienne, il ne laissoit point d'avoir
 en la Cour & près de la personne quan-
 tité

An 389
de N. S.
Macro-
be.
Cod.
Theod.
to. 2.
p. 82.

Hier.
Ep. 60.

Ocasion
de que-
relle en-
tre S. E-
piphane
& Jean
de Jérusa-
lem.
Ep. 61.

Epipha-
ne rompt
une ima-
ge de Je-
sus-
Christ.
Epist.
101. ad
Pam-
mach.

tité de Païens renommez. Entre les-
quels fut Macrobe, un des Grands Maî-
tres de sa Garderobe. C'étoit un hom-
me savant, comme il l'a fait paroître par
beaucoup d'écrits, principalement par
son livre intitulé *les Saturnales*, qui est
un Mélange agréable de divers sujets. Il
a fait des Commentaires sur le songe de
Scipion, que Planudes a traduit en Grec.
Dès l'an passé, Epiphane Evêque de Sa-
lamine en Chypre, qui étoit en réputa-
tion de Sainteté, vint en Palestine, où
il ordonna pour Prêtre Paulinien (frère
de S. Jérôme) à l'âge de vingt-cinq ans,
dans le territoire d'Eleuthéropole, pour
servir les Moines qui étoient en ces quar-
tiers-là, & qui en avoient prié Epipha-
ne. Alors Jean étoit Evêque de Jérusa-
lem; qui pendant qu'il avoit été Moine,
avoit suivi l'hérésie de Macédonius,
mais l'ayant abjurée, il fut quelque tems
après revêtu de cette dignité. Il s'ofen-
sa de ce qu'Epiphane avoit fait cette or-
dination dans son Diocèse, dans le di-
strict duquel il prétendoit qu'étoit Eleu-
théropole, & s'en plaignit hautement
comme d'un attentat fait sur sa juridiction
contre les Canons de l'Eglise. Il arriva
une autre chose qu'Epiphane lui-même
nous récite dans une Epître qu'il écrit à
cet Evêque de Jérusalem, laquelle S. Jérôme
a daigné traduire de Grec en Latin.

Etant venu, dit le S. Evêque, dans un
village nommé *Anablata*, & y aiant vu
en passant une lampe ardente, je demandai
quel lieu c'étoit; aiant appris que c'étoit une
Eglise, j'y entrai pour prier. J'y rencon-
trai un voile teint, qui pendoit sur la porte de
l'Eglise, aiant une Image peinte, comme de
Christ ou de quelque Saint; car je ne me
souviens pas au vrai de qui étoit cette ima-
ge. Aiant donc vu que contre l'autorité de
l'Ecriture l'Image d'un homme étoit exposée
dans une Eglise, je déchirai le voile & con-
seillai aux Concierges du lieu de l'employer
plûtôt à envelopper le corps d'un pauvre hom-
me qui étoit mort pour le porter en terre.
Eux, au contraire, disoient en murmurant,
que puis que j'avois déchiré celui-là, il étoit
juste d'en mettre un autre à la place. Ce

qu'ayant oui, je promis de leur en donner un An. 389.
au plûtôt; mais voulant leur en envoyer un de N. S.
des meilleurs, j'ai un peu tardé dans l'es-
pérance que j'avois qu'on m'en aporeroit de
Chypre. Maintenant donc je leur envoie ce
que j'ai pu trouver. Je vous prie donc d'or-
donner aux Prêtres de ce lieu-là de recevoir
des mains du porteur, le voile que je leur
envoie; & de leur défendre d'exposer à l'a-
venir dans l'Eglise de Jésus-Christ de tels
voiles, qui sont contre nôtre religion. J'ai
raporté le passage tout entier, afin de
faire voir plus clairement si les défenseurs
de la vénération des Images peuvent avec
raison parer à ce passage qui est si exprès.
Il montre, ce me semble, évidemment,
que, bien qu'en ce tems-là il y eût quel-
ques-uns qui vouloient introduire l'usage
des Images dans l'Eglise seulement pour
la mémoire & pour l'ornement, cepend-
ant, il y avoit plusieurs bons serviteurs
de Dieu qui ne le pouvoient aprouver
ni souffrir. Aussi depuis que S. Epipha-
ne eut renvoïé un autre voile simple sans
image, pour mettre à l'entrée de l'Egli-
se, comme c'étoit la coûtume de ce tems-
là, ni Jean de Jérusalem, ni pas un au-
tre ne s'est plaint de son action d'avoir
rompu l'Image. Il y eut une autre cho-
se qui piqua fort Jean. Dans un Sermon
qu'il fit en présence d'Epiphane, il avoit
déclamé contre l'hérésie des Antropo-
morphites, ainsi nommez, parce qu'ils
croïoient que Dieu étoit corporel & a-
voit une forme humaine, pensant qu'E-
piphane tint cette erreur-là. Puis par
honneur aiant offert sa chaire à Epipha-
ne, celui-ci l'accepta, & répondit pu-
bliquement qu'il aprouvoit de bon cœur
toutes les choses qui avoient été dites
contre les Anthropomorphites: mais
qu'il souhaitoit aussi qu'on fût porté de
même ingénuité que lui, pour condam-
ner les erreurs d'Origène. Plusieurs des
auditeurs se mirent à rire sur ce discours,
sachant bien qu'il piquoit Jean jusques au
vif, parce qu'il défendoit Origène de
toute sa force. Comme Jean avoit mal
fait d'avoir voulu décrier Epiphane sans
raison, je ne pense pas qu'on puisse aprou-
ver

Division
entre E-
piphane
& Jean
de Jérusa-
lem.
Hier.
Ep. 60.

An 389 ver Epiphane de s'être servi de la chaire de N. S. de vérité pour se venger & pour étaler les défauts de son Aversaire. Tous ces sujets & d'autres semblables, firent que Jean se montra ennemi d'Epiphane, comme aussi de S. Jérôme, parce qu'il fa-voit qu'il étoit son grand ami & grand ennemi d'Origène. Jean trouvoit aussi fort à redire en Saint Jérôme, de ce qu'étant Prêtre il n'en vouloit point exercer les fonctions, ni s'attacher au service d'aucune Eglise en particulier; mais qu'il vouloit avoir la liberté d'aler là où il lui plaisoit, sous ombre qu'il avoit choisi la vie Monastique, & qu'il y en avoit d'autres dans le Monastère de Bethléhem, qui suivoient ce même mauvais exemple, se couvrant de l'autorité de S. Jérôme qui étoit fort considéré dans l'Eglise. Jean voiant cela, défendit aux Prêtres de Bethléhem qui dépendoit de lui, d'administrer le Bâême à ceux qui le deman-deroient, venans de la part de S. Jérôme. Celui-ci dissimula pour quelque-tems cette injure & n'écrivit point d'abord contre Jean. Mais enfin, il se déclara hautement, tira son Monastère de des-sous la juridiction de Jean, sous le-quel il avoit été jusques-là, & le sou-mit à l'Evêque de Césarée, auquel il demanda des lettres de communica-tion. Cette division fit grand bruit & dura plusieurs années, comme nous le verrons.

Sur ceci on peut remarquer, que So-zoméne nous dit beaucoup de bien d'un Evagre du Pont, sage, savant, discret, humble, modeste, aiant été disciple de Grégoire de Nazianze, qui l'avoit in-struit dans les saintes lettres, & qui même l'établit son Archidiacre, pendant qu'il conduisit l'Eglise de Constantino-ple. Après quoi il vint à Jérusalem, & de là se retira avec les autres Moines dans le desert de Scetis, où il écrivit plusieurs livres en Grec, principalement pour l'instruction des Moines. Mais S. Jérôme & S. Epiphane l'acusent d'a-voir été infecté des erreurs d'Origène. Rufin les traduisit en Latin pour les faire

couir en Occident. *b* Gennade, loué aussi Evagre de sa piété & de ses miracles, & lui attribue plusieurs Ecrits. Il eut quantité de disciples, entre lesquels a été Pallade, surnommé Galate, qui demeura trois ans auprès de lui. C'est ce-lui qui a écrit une Histoire des choses qu'il avoit vûes ou apprises des actions des Moines d'Egipte, laquelle il adressa à Lausus Préfet de la Province, d'où il donna le nom de Lausiaque à son Histo-ire. Etant dans la Palestine, il y vit Sainte Paule dans le Monastère de Beth-léhem, & tâcha de lui persuader quel-ques-unes des opinions d'Origène, qui étoient combatues par ses ennemis. Elle en fit le raport à S. Jérôme qui confon-dit Pallade dans une conférence qu'il eut avec lui. De là vient que Pallade dans son histoire se plaint de S. Jérôme, de ce qu'il avoit empêché Paule de s'adon-ner à la vie selon l'Esprit, c'est-à-dire, d'embrasser les sentimens d'Origène. De la Palestine il vint en Bithinie, où il fut fait Evêque d'Hélénopole. Il eut part à l'amitié & aux souffrances de S. Chrysostome qui le chérit & l'estima beaucoup. Pallade s'en est montré re-connoissant par le Dialogue qu'il nous a laissé, où il décrit la vie de S. Chryso-stome. En ce tems-là il y avoit en Es-pagne un Evêque nommé Grégoire, re-nommé pour sa sainteté, qui écrivit di-vers traitez, entre lesquels il y en eut un intitulé de la Foi, qu'il adressa à l'Impe-ratrice Galla. Il avoit été de la secte des Lucifériens, & son Nom est marqué dans le Calendrier Romain au 24. d'A-vril. Alors aussi étoit Philon Carpate, qui avoit été ordonné Evêque par Epi-phane. Il y a des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, qui portent son Nom, dont il y a beaucoup de choses dans les Commentaires de Grégoire I. sur le même livre. Dans ce même-tems aussi Chromace, Evêque d'Aquilée, étoit célèbre pour sa piété & pour sa doctrine, selon le témoignage que lui rendent les Saints Ambroise, Jérôme & Chryosto-me. Il avoit écrit des Commentaires

An 389. de N. S. *b* De Vir. ill. *a* Pallade *Galate* *ses écrits.* Uffer. Antiq. Brit. Cap. 16. Baron. an. 388. n. 103. Pagi. an. 388. §. 15. *Grégoi-re.* Pagi. an. 388. §. 14. *Philo-Carpa-tius.* V. Du Pin, to. 2. p. 302. *Chroma-te d'A-quilée.* Du Pin, to. 3. p. 83. sur

Evagre du Pont. d. l. 1. c. 30.
Pagi, an. 388. di. 16.
Hier. Ep. ad Ctesiph.

An 390 de N.S. sur S. Matthieu, mais nous n'avons de lui que les homélies des huit béatitudes sur le cinquième chapitre de S. Matthieu, & quelques petits Traitez qu'on peut voir au 2. tome de la Bibliothèque des Pères. Dans les Epîtres de S. Jérôme il y en a une qui porte le Nom de Chromatius & d'Héliodore, avec la réponse qui leur est faite par S. Jérôme: Mais les Doctes reconnoissent qu'elles sont supposées.

L'An 390. de N. S. le 15. de Valentinien 2. le 12. de Théodose, sous les Consuls Valentinianus 2. Aug. IV. en Occident, & Neoterius, en Orient. Cicl. Sol. 7. & Lun. II. le 6. de Sirice.

Massacre de Thessalonique. Soz. 1.7.c.25. Ruf. 1.2.c.28.

Cette année est remarquable tant pour un exemple singulier de sévérité très-rude, que de piété très-humble qui parut en l'Empereur Théodose. Botheric, Lieutenant Général de l'Empereur en Illirie, étant à Thessalonique, y avoit un Cocher qui voulut corrompre son Sommelier. Le Cocher aiant été mis en prison à cause de son exécration, il arriva qu'un jour qu'on célébroit dans la ville des jeux à la course des chariots: le peuple qui savoit que ce Cocher y étoit fort adroit, demanda que le Cocher fût mis en liberté, comme étant nécessaire pour cette action. D'abord on ne voulut point le relâcher, à cause de son crime trop enorme. Mais les séditieux s'étant soulevés, rompirent les prisons, en enleverent le prisonnier, & qui plus est, se jetterent sur Botheric son Maître, & sur quelques-uns des Magistrats, qu'ils assommerent. Théodose aiant appris cette nouvelle en grande colere, & commanda qu'on fît mourir un certain nombre de ses séditieux. Quelques Evêques, & entr'autres S. Ambroise, en étant avertis, intercederent pour obtenir la grace de ce peuple, que l'Empereur leur acorda d'abord.

Mais ceux de sa Cour lui représenterent que la trop grande indulgence, dont il avoit usé envers ceux d'Antioche, & envers les Ariens de Constantinople, & envers d'autres semblables, étoit cause de cette sédition; & que s'il la laissoit impunie, il n'y auroit plus de sûreté pour ses Officiers, & qu'on ne verroit par tout qu'une licence éfrénée à exciter des émotions populaires & à commettre des meurtres. Ces raisons aigriront si fort l'esprit de l'Empereur, que retractant sa promesse, il envoya des troupes dans Thessalonique, qui par l'espace de trois heures, y firent un cruel massacre, où il y eut sept mille personnes de tuées, de toute sorte d'âge, de sexe & de condition. Les Innocens y furent mêlez avec les coupables, les étrangers mêmes qui n'avoient eu aucune part à la faute, ne furent pas épargnez. Un Marchand voiant deux de ses fils qu'on traînoit pour les égorger, pria les soldats qui faisoient ce massacre de se jeter sur lui & de laisser en vie ses enfans, leur ofrant pour recompense tout ce qu'il put trouver d'argent dans sa maison. Ils reçurent l'argent en lui disant, qu'ils n'en pouvoient sauver qu'un, & comme il tarδοit à délibérer lequel il devoit choisir, à cause qu'il les aimoit tous deux également, les soldats inhumains les firent mourir tous deux ensemble. Un serviteur fidèle se mit aussi volontairement à la place de son Maître. Le bruit de ce Massacre étant venu dans une Assemblée d'Evêques qui se tenoit à Milan, ils témoignèrent l'horreur qu'ils avoient de la sévérité excessive du Prince. S. Ambroise lui écrivit une lettre respectueuse & forte, pour lui faire connoître l'énormité de sa faute, & pour la lui faire éfacer par l'humilité de sa repentance. L'Empereur étant venu à Milan voulut entrer dans l'Eglise, mais le Saint Evêque l'en empêcha, & lui dit, qu'il ne l'y pouvoit admettre, qu'il n'eût expié son péché criant, par une pénitence publique. Il s'y soumit volontairement, & retourna dans son Palais les larmes aux yeux

An 390 de N.S.

Sozom. 1.7.c.25.

Ep. 51.

S. Ambroise o-

blige

Théodose

à une

Pénitence publi-

que.

Paul.

Vit.

Ambr. 1.7.

c. 24.

Theod. 1.5.c.18.

yeux 1.5.c.18. 81.

An 390. yeux & la tristesse au cœur, la tristesse, de N.S. dis-je, selon Dieu, laquelle produit la repentance qui opère le salut. Il fut huit mois à faire pénitence publique, selon la coutume de ce tems-là (comme nous l'avons décrite en l'an 213. de N.S.) durant lesquels il ne prit point l'habit impérial, mais passa par les devoirs d'humiliation que l'Eglise prescrivait. Enfin, le jour solennel de la Nativité de Nôtre Seigneur étant venu, comme il étoit touché d'une douleur extrême de ne pouvoir participer aux sacrez Mystères avec les autres fidèles, il envoya Rufin, Grand Maître de sa Maison, vers Ambroise, & incontinent après lui-même fut le trouver dans une chambre à part. L'Evêque crut d'abord que l'Empereur vouloit user de violence & entrer par force dans l'Eglise. Théodose lui fit connoître qu'il ne songeoit point à cela; mais qu'il le venoit prier de le délier des liens de l'excommunication qu'il ne pouvoit plus porter, & de lui ouvrir les portes de l'Eglise au Nom de celui qui lui avoit ouvert celles de sa miséricorde & du salut promis aux pécheurs repentans. Mais, dit S. Ambroise, qu'elle pénitence avez vous fait paroître pour un si grand péché, & de quels remèdes vous êtes vous servi pour guérir une plaie si dangereuse? C'est à vous qui êtes le Médecin, répondit Théodose, à m'ordonner ce qui m'est nécessaire pour ma guérison, & à moi de recevoir & de pratiquer ce qui me sera prescrit. L'Evêque lui répondit, que puis que c'étoit la colère qui l'avoit si promptement porté à une punition précipitée, afin que ni lui ni ses successeurs ne retombassent plus dans une semblable faute, il devoit faire publier une Loi, par laquelle l'exécution des sentences criminelles seroit différée de trente jours, après qu'elles auroient été prononcées. Théodose le promit & l'effectua, faisant par ce moien comme une amende honorable par tout son Empire de la faute qu'il avoit commise. Après cela, Ambroise l'ayant détaché du lien de l'excommunication, il entra dans

Tom. III.

le Temple, non en étant debout ou alant à genoux, mais en se traînant couché sur le pavé, prononçant ce verset du Ps. 119. 25. *Mon ame a été attachée à la poudre ou au pavé, vivifie-moi selon ta parole: s'arrachant les cheveux, frapant son visage, arrosant le pavé de ses larmes, & priant toute la compagnie des fidèles de vouloir lui pardonner. Cette humiliation si profonde de ce Grand Empereur, perça le cœur de tous les assistans & leur fit répandre abondance de larmes. Après avoir offert son ofrande selon la coutume, (c'étoit du pain & du vin, dont on prenoit une partie pour en faire les sacrez symboles de la communion des fidèles) il demeura dans le chœur avec les Prêtres. Mais Ambroise l'envoia avertir par un Diacre que ce n'étoit pas là sa place, & qu'il devoit demeurer avec les Laiques, parce, dit-il, que la pourpre fait ou marque les Empereurs & non pas les Prêtres. L'Empereur répondit qu'il ne s'étoit point mis là par présomption, mais qu'il avoit suivi en cela la coutume qui se pratiquoit à Constantinople, & qu'il remercioit le Saint Evêque de ce bon avertissement. En effet, quand il fut de retour à Constantinople, il sortit hors du chœur, après y avoir fait son ofrande. Surquoi l'Evêque Néctaire l'ayant fait prier d'y retourner comme il avoit fait autrefois; Théodose dit en soupirant, j'ai appris enfin qu'elle différence il y a entre un Empereur & un Evêque, & je n'en ai trouvé qu'un qui fût digne de ce Nom, & qui fût Maître de la vérité, qu'un seul Ambroise. Ce saint abaissement de Théodose l'a rendu plus admirable & plus glorieux, que toutes les victoires qu'il a remportées, & doit faire reconnoître que comme a bien dit un Roi, Grand de nom & d'effet, qui faisoit reconnaissance publique de sa faute, on ne sauroit trop s'humilier devant Dieu. L'Exemple aussi de S. Ambroise est fort remarquable pour apprendre aux Pasteurs une vigoureuse générosité & une sainte hardiesse à reprendre les pécheurs les plus éminens,*

Gg

lorf

An 390. de N.S. aAmbr. de obit. Theod. c. 34. Theod. 1.5.c.18.

Reflexions sur cet exemple.

io.I Loi de
obd.T Théodo-
se.
Theod.
ibid.
Cod.
Theod.
leg. 3.
de pœn.
Baron.
an. 390.
n. 4.

An. 390.
de N. S.
v. Pagi,
an. 390.
§. 4. &c.

De
l'Ex-
commu-
nication
des
Princes.

lors qu'ils péchent d'une manière scandaleuse. Quelques-uns ont remarqué que la Loi de Théodose, de laquelle nous avons parlé, avoit été faite huit ans auparavant. Cela pourroit être: Mais parce qu'elle n'étoit pas bien observée, il a pû arriver que S. Ambroise a demandé à l'Empereur qu'il la fit renouveler & qu'il la pratiquât mieux qu'il n'avoit fait. On doit aussi remarquer en cette histoire, que S. Ambroise fit cette excommunication signalée d'un Empereur, sans l'avis & sans la permission de l'Evêque de Rome, & sans lui en communiquer rien: Que Sirice ne s'en plaignit point, à cause qu'il n'avoit aucune supériorité sur S. Ambroise. Au lieu qu'aujourd'hui une telle action seroit estimée, non seulement téméraire, mais aussi un attentat contre le siège Romain: vû que si nous en croions la pratique ordinaire des derniers siècles, & la détermination du Jésuite Emanuël Sa, les Rois ne peuvent être excommuniés & liez de censures, que par le Pape seul. *In voce Excommunicatio.*

Du Pé-
nitencier
aboli par
Nectaire.

En ce même tems-ci il arriva une autre chose considérable qui regardoit la Pénitence usitée dans l'Eglise: c'est l'histoire célèbre du Pénitencier qui fut aboli par Nectaire Evêque de Constantinople. Il est bon de la rapporter tout du long comme Socrate & Sozoméne l'écrivent, afin que les Lecteurs non passionnez, jugent plus aisément des conséquences que chacun tire selon le parti où il incline.

Hist.

l. 5. c. 19.

Socrate donc parle ainsi, *En ce tems-ci on trouva bon d'ôter les Prêtres qui présidoient sur la Pénitence dans les Eglises pour cette cause. Depuis que les Novatiens se furent séparés de l'Eglise, n'ayant point voulu communiquer avec ceux qui étoient tombez durant la persécution de Decius, les Evêques de l'Eglise ajoutèrent au Canon & firent cette règle & ordonnance qu'il y eût un Prêtre ordonné sur la Pénitence, afin que ceux qui étoient tombez depuis leur Bâteme, vinssent confesser leurs péchez devant le Prêtre qui étoit commis pour cet effet. Ce Canon demeure ferme dans les autres sectes. Il n'y a que ceux qui retiennent la foi de la Consubstantialité &*

les Novatiens qui consentent à cette même An 390. An 390.
foi, qui ont rejeté le Prêtre Pénitencier. de N. S.

Car les Novatiens n'ont pas même reçu cette adition dès le commencement. Mais les Evêques qui président maintenant sur les Eglises, quoi qu'ils eussent gardé cette coutume longtemps, * ils la changerent néanmoins durant * Sa-
que Nectaire étoit Evêque, à cause de cet voir
accident fâcheux qui arriva dans l'Eglise. près de
140. ans.

Pour bien entendre cela, il faut se ressouvenir de ce que nous avons représenté am-
plement sur l'an 213. de N. S. de la Pénit-
tence publique qui se pratiquoit dans l'E-
glise. C'est que le Pécheur qui avoit com-
mis quelque péché atroce, principalement
lors qu'il étoit connu, qu'il portoit du
scandale & qu'il étoit désigné par les
Canons, il le venoit confesser à l'Evêque,
même en présence d'autres de son Clergé,
afin que, selon la qualité du péché, il
prescrivît au pécheur le tems & la manière
de la pénitence, & la satisfaction publique
qu'il avoit à faire. Mais à cause que durant
la persécution de Déce, il y eut grande
quantité de Chrétiens qui tomberent dans
l'Idolatrie, & qui bien-tôt après la per-
sécution voulurent revenir à l'Eglise &
être remis à sa paix & communion, les
Pasteurs Orthodoxes jugerent qu'il falloit
recevoir ces Tombez, mais après avoir
passé par les degrez de la Pénitence pu-
blique qui leur seroient prescrits. Et par-
ce que le nombre de ces Tombez étoit
fort grand, sans parler encore des autres
pécheurs qui devoient passer par la même
Pénitence, & que l'Evêque ne pouvoit
pas vaquer à ouïr la confession de tous
ces pécheurs, comme il avoit fait aupar-
avant, on fit le Canon dont parle Socrate, l. 5. c. 19.

qui ordonnoit qu'entre les Prêtres on en
choisiroit un sage & discret, pour enten-
dre la Confession des pécheurs, afin qu'il
leur imposât la Pénitence ou la satisfaction
publique qu'ils devoient faire dans l'Egli-
se; Mais les Novatiens n'eurent garde
d'admettre ni ce Canon, ni le Prêtre
Pénitencier: parce qu'ils ne vouloient
pas recevoir à la Pénitence ni à la com-
munion de l'Eglise, aucun des pécheurs
qui étoient tombez dans des fautes grie-
ves

An 390. ves & scandaleuses, quelles qu'elles fussent, de N. S. & ils souvenoient qu'il les falloit laisser au jugement de Dieu, comme on le peut voir en ce que nous en avons écrit en l'an 251. & 252. Les Orthodoxes, au contraire, retinrent ce Prêtre Pénitencier jusqu'à ce tems-ci. Pour le mieux connoître, j'estime à propos de rapporter aussi ce qu'en dit Sozoméne; qui, à mon avis, s'accorde bien avec Socrate, excepté que celui-là semble vouloir que cet ordre du Prêtre Pénitencier ait été créé dès le commencement que la Pénitence publique a été établie, au lieu que Socrate déclare qu'il n'a été en usage que depuis la persécution de Déce. Voici ce qu'en

1.7.c.16. dit Sozoméne, En ce tems Néctaire, Evêque de l'Eglise de Constantinople, fut le premier qui ne souffrit plus le Prêtre Pénitencier; & presque tous les autres Evêques suivirent son exemple. Or d'où venoit cet ordre & pour quelle cause il a été ôté, peut-être que les autres le récitent diversement: pour moi j'en dirai ce qui m'en semble. Puis que les hommes ne peuvent vivre sans péché, & que Dieu a commandé d'accorder le pardon à ceux qui aiant péché plusieurs fois, viennent à se repentir, & que pour obtenir le pardon du péché, il le faut confesser, il y a de l'apparence que dès le commencement les Prêtres jugerent que ce seroit une chose odieuse & pesante de publier les péchez comme sur un théâtre, en présence de toute la multitude de l'Eglise. C'est pourquoi ils en choisirent un de leur corps, recommandable pour sa piété, retenant le secret & prudent, auquel ils commirent d'écouter les pécheurs qui s'approcheroient de lui pour confesser ce qu'ils avoient commis. Après les avoir ouïs, il enjoignoit à chacun d'eux ce qu'il leur falloit faire ou souffrir, selon la qualité de leur faute: puis il les renvoioit leur ordonnant de prendre la vengeance d'eux-mêmes. Mais les Novatiens, qui n'avoient nul égard à la Pénitence, n'avoient pas besoin de cet ordre, qui se pratique encore dans les autres sectes, & qui s'observe soigneusement dans toutes les Eglises d'Occident, particulièrement à Rome, où le lieu des Pénitens est spécialement marqué dans les Tem-

ples. Ils y demeurent debout dans une contenance triste & les larmes aux yeux. Ils ne touchent point aux mystères (parce qu'il n'y a que les autres fidèles qui y participent) & après que le service divin est achevé, ils se prosternent contre terre en gémissant & se lamentant. L'Evêque qui vient à leur rencontre, se jette aussi par terre, mêle ses larmes avec celles qu'ils répandent, & le reste de l'Eglise fait le semblable. L'Evêque s'étant relevé, il fait aussi relever les Pénitens qui étoient couchés par terre, & les renvoie dans leurs maisons après avoir prié pour eux. Ensuite, chacun des Pénitens en particulier pratique de son bon gré, ou les jeûnes, ou l'abstinence des bains & de certaines viandes, ou autres mortifications que l'Evêque lui a ordonnées, selon le tems qui lui est prescrit. Quand il est accompli, il est délivré de la peine de son péché, comme s'il avoit payé une dette, & il est remis dans la communion de l'Eglise. C'est ainsi qu'en usent les Prêtres de Rome depuis le commencement jusqu'à nôtre tems. Mais dans l'Eglise de Constantinople, il y avoit un Prêtre ordonné pour entendre les Pénitens, qui y continua jusques à ce qu'un accident arriva qui le fit supprimer. Une femme de qualité, lui découvrant les actions de sa vie passée, il lui ordonna des jeûnes extraordinaires pour obtenir le pardon de ses péchez. Comme pour y satisfaire elle demuroit long-tems dans l'Eglise, elle donna à connoître qu'un Diacre l'avoit corrompue. Le peuple en étant averti, en fut fort indigné comme d'une injure atroce faite à l'Eglise, & cela donna occasion de dire d'étranges choses contre ses Ministres. Néctaire en fut en grande peine, & ne sachant quel remède apporter à ce mal, il déposa ce Diacre. De plus, sur ce que quelques-uns lui conseillèrent de permettre à chacun de communiquer aux mystères selon le sentiment de sa conscience & de sa confiance, il fit cesser ou abolir ce Prêtre Pénitencier: & cela demeura ainsi depuis ce tems-là; l'antiquité, comme je croi, jointe à la gravité & à la sévérité commençant peu à peu à se tourner en licence. Vu qu'au paravant on ne voioit point de si grans péchez, soit à cause de la honte de ceux qui ne déclaroient point leurs

An 300 leurs crimes, soit à cause de la sévérité de de N.S. ceux qui étoient établis Juges là-dessus. Socrate dit presque les mêmes choses. Voici les mots ;

1.5.c.19. Une femme de bonne maison vint au Prêtre Pénitencier & lui confessa en détail les péchez qu'elle avoit commis depuis son Bâ-tême. Sur quoi le Prêtre lui enjoignit de ieûner & de prier continuellement, afin qu'avec la confession elle pût montrer une œuvre digne de pénitence. La femme s'étant avancée plus avant, s'accusa encore d'une autre faute, savoir qu'un Diacre de l'Eglise avoit couché avec elle. Après qu'elle eût déclaré cela, le Pénitencier mit ordre que le Diacre fût chassé de l'Eglise: & il s'éleva un grand bruit entre les peuples qui conçurent une grande indignation, non seulement à cause du crime commis, mais aussi de ce qu'il apportoit un horrible blâme & une injure atroce à l'Eglise. Et comme les Ministres souffroient beaucoup de reproches pour ce fait, il y eut un Prêtre nommé Eudémon, né à Alexandrie, qui conseilla à l'Evêque Néctaire d'ôter le Prêtre Pénitencier, & de donner la liberté à chacun de participer aux mystères selon le mouvement de sa conscience, & que s'étoit-là le seul moien d'ôter tout blâme de dessus l'Eglise. Comme j'ai ouï moi-même ces choses de la bouche d'Eudémon, je n'ai point fait difficulté de les mettre par écrit. Alors je dis à Eudémon, O Prêtre, c'est à Dieu à voir si ton conseil a été profitable à l'Eglise ou non. Mais je voi que tu as donné occasion de ne point reprendre les péchez des autres, & de ne point garder le commandement de l'Apôtre qui dit,

Ephes. v. 11.

Ne communiquez point aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais reprenez les plutôt. J'ai crû qu'il falloit rapporter tout du long ces deux témoignages, afin de mieux juger du fait & de reconnoître ce qu'on en peut inférer légitimement.

Explication de ces passages.

Quelques-uns, tant de la communion des Latins que de ceux qui n'en sont pas, ont pensé que l'Evêque Néctaire abolit la Confession auriculaire qui étoit en usage dans l'Eglise de Constantinople. Mais ils se trompent. Car 1. ils suposent que la Confession auriculaire étoit dès lors en usage dans l'Eglise: or au contraire, on

ne la trouvera avoir été établie que quelques siècles depuis Néctaire. 2. S'il est vrai, comme disent quelques Docteurs Latins, qu'il soit question de la Confession auriculaire qu'ils veulent être un Sacrement institué par Jésus-Christ, nécessaire à son Eglise, l'Evêque de Constantinople eût il été si téméraire & si méchant que de l'abolir? & s'il l'eût fait, qui est ce qui aussi-tôt n'eût crié contre lui, & ne lui eût jetté la pierre? Mais on ne voit personne qui s'opose à lui pour ce fait, & tout au contraire la plupart des Evêques & des Eglises suivent son exemple, comme Socrate & Sozoméne nous en assûrent. 3. Il est clair comme le jour qu'il s'agissoit là de la Pénitence publique, selon la description qu'en fait Sozoméne, & que les Docteurs Latins avoient qu'elle est toute autre chose que leur Confession auriculaire & que le Sacrement de leur Pénitence d'aujourd'hui. Quoi donc? dira-t-on, la Pénitence publique fut elle abolie du tems de Néctaire? Je Réponds que Socrate & Sozoméne ne disent pas cela absolument: mais que la charge du Prêtre Pénitencier fut abolie. Il y a donc aparence que la chose se passa en sorte qu'on voulut remettre la Pénitence à peu près dans l'état où elle étoit avant la persécution de Déce: c'est qu'alors il n'y avoit point de Prêtre à qui seul le soin de la pénitence publique fût commis; mais on s'adressoit à l'Evêque & à son Presbitère, c'est-à-dire, à l'assemblée de ses Prêtres & Clercs pour leur confesser les péchez atroces. Mais par l'action de Néctaire la discipline de la Pénitence publique fut relâchée: premièrement, parce que l'Evêque, qui avoit quantité d'autres affaires qui lui sembloient de plus grande importance, négligeoit celles de la Pénitence, auxquelles avant cela le Prêtre Pénitencier s'atachoit uniquement; & en second lieu, parce qu'il n'y avoit plus guère de pécheurs, de ceux qui avoient commis de grands péchez qui n'avoient pas éclaté, qui voulussent se soumettre à cette Pénitence publique: à cause qu'ils en étoient retenus par la hon-te

An 390. te de déclarer leurs crimes devant l'Evêque & devant tout son Clergé; au lieu qu'auparavant ils ne les confessoient qu'au seul Prêtre pénitencier, qui étant sage & discret ne les difamoit point. Tellement qu'il n'y avoit plus de pécheurs qui s'affujettissent à cette Pénitence publique, que ceux qui de leur bon gré venoient se présenter à leur Evêque & à leur Clergé, pour y découvrir & confesser leurs énormitez, ce qui étoit rare; ou ceux qui avoient commis quelque crime énorme, qui avoit éclaté en public & qui avoit tourné au scandale de l'Eglise. Car, ceux-ci, sans difficulté, étoient obligez de se présenter devant l'Evêque & devant l'assemblée de ses Prêtres, pour subir la Pénitence qui leur seroit imposée, & on ne recevoit point à la communion ceux qui étoient coupables de telles fautes scandaleuses, que premièrement ils n'eussent passé par les degrés de la Pénitence publique: comme on le peut voir par plusieurs Canons qui en ont été dressés, même depuis cette action de Néctaire.

De la Confession auriculaire.

Cependant, du récit de cette histoire on peut tirer plusieurs raisons qui montrent évidemment que la Confession auriculaire d'aujourd'hui n'étoit pas en usage dès ce tems-là. Car 1. si elle l'eût été, on peut voir que Sozoméne dès le commencement de son discours devoit dire, Parce que ce seroit une chose odieuse & fâcheuse de publier les péchez comme sur un théâtre, en présence de toute la multitude, il a semblé bon aux Prêtres d'établir une double Confession, l'une, par laquelle on est obligé de confesser tous ses péchez à son Curé, pour en faire la satisfaction en particulier & pour en avoir l'absolution; & l'autre, des péchez plus énormes qu'on devoit faire au Prêtre Pénitencier, pour en faire la Pénitence devant toute l'Eglise. Car qui est ce des Docteurs Latins, qui oublieroit cela en une semblable occasion? Et toutefois on ne voit point que Sozoméne die un mot de la première Confession, & il ne parle que de la seconde qui n'est plus en usage dans l'Eglise Romaine, qui ne pratique

que la première. 2. Si elle eût été pratiquée d'ordinaire dans l'Eglise, Eudémon l'eût-il oublié pour excuser le conseil qu'il donnoit d'abolir une discipline usitée dans l'Eglise depuis 140. ans; & n'eût-il pas dit; Il faut abolir cette Confession qui se fait au Prêtre Pénitencier, vû que cette Pénitence particulière qui se fait par l'ordre du Prêtre, à l'oreille duquel on confesse tous ses péchez, suffit pour la discipline & pour la correction des péchez? 3. Si cette Confession auriculaire eût été alors en usage, Socrate & Sozoméne n'eussent-ils pas dû dire, Néctaire voyant le grand scandale arrivé dans l'Eglise à l'occasion du Prêtre Pénitencier, l'abolit, mais il laissa l'usage de la Confession & de la Pénitence particulière, comme elle étoit auparavant? 4. Qui plus est, ils ajoutent, au contraire, Que Néctaire laissa à la liberté de chacun de participer aux sacrez mystères selon le sentiment de sa conscience: & Sozoméne remarque que par ce moien la gravité & la sévérité commença à se tourner peu à peu en licence ou dissolution: & Socrate reproche à Eudémon que par son conseil il avoit aboli le commandement de l'Apôtre qui dit, Ne communiquez point aux oeuvres infructueuses des ténèbres, mais reprenez-les plutôt. De là le Lecteur pourra aisément juger si la Confession auriculaire étoit en usage dès ce tems-là dans l'Eglise.

Au reste, il y a de l'apparence que cette femme, dont nous venons de parler, étoit Diaconisse, & qu'elle avoit donné son bien au Diacre qui l'avoit débauchée. Car ensuite de cette histoire, Sozoméne récite & le Code Théodosien nous apprend que Théodosé fit une loi, par laquelle il défendoit aux Evêques de recevoir aucune femme au rang de Diaconisse, si elle n'avoit des enfans, & n'avoit atteint l'âge de soixante ans. Il défendit aussi aux Diaconisses de donner leurs biens par donation, ni par Testament, ni par autres voies aux Clercs, ni à l'Eglise. Il fit aussi défense expresse aux jeunes veuves de se couper les cheveux sous prétexte de religion & pour s'introduire dans le Diaconat,

Loix de Theodosé. Leg. 27. & 28. de Episc.

An 390. de N.S. conat, & aux Evêques de les laisser entrer dans les Eglises étant ainsi tonduës. Il en fit une aussi, par laquelle il défendoit le mariage entre les Cousins germains sous de rigoureuses peines. Mais toutes ces loix furent adoucies ou revoquées après la mort de Théodose par ses successeurs.

Cod. Theod. leg. 1. & 2. de Incest. Nupt Sirice condamn. ne Jovinien. Ep. 2. Sicic. to. 2. Conc. P. 1024. & ap. Ambr. Bar. an. 390. no. 35. & seq. a Ambr. Ep. 42. b Cod. Theod. leg. 1. de Monach. Baron. an. 390. no. 67.

Sirice, Evêque de Rome, aiant fait assembler ses Prêtres (*facto presbyteriis*) pour prendre leur avis, condamna les erreurs de Jovinien, & envoya ensuite des Légats avec des lettres Synodales au Synode qui étoit convoqué à Milan, pour avertir les Prélats qui y étoient, de ce qu'il avoit fait en la condamnation de cet hérétique, de peur qu'il n'entreprît de répandre aussi ailleurs son venin. a Ambroise, Bassien & les autres Evêques assembles lui écrivirent qu'ils loüoient son zèle à garder le troupeau de Christ; & que les hérétiques, dont il parloit, avoient aussi été condamnez par eux conformément à ce qu'il avoit ordonné. b Théodose donna un Rescrit à Veronne, par lequel il les relégua, sous le nom de Moines Apostats, dans des lieux inhabitez. Cela fit que Jovinien se retira de Rome, mais il ne s'en éloigna pas, & il ne laissoit pas de tenir encore des assemblées avec ses sectateurs, près des murailles de la ville: ce qui dura plus de vingt ans après, jusqu'à ce qu'en l'année 412. l'Empereur Honoré les dissipa. Nous avons vû en l'an 382. que S. Jérôme écrit contre Jovinien avec une telle chaleur, qu'en élevant par excès la Virginité ou le Célibat, il blâmoit le mariage comme une chose mauvaise & désagréable à Dieu. Cela ofensa extrêmement plusieurs Catholiques, jusques là qu'il y en eut qui l'acusèrent de favoriser les Manichéens qui condamnoient absolument le mariage, & que le Pape Sirice même eut quelque mauvaise opinion de lui. Pammachius, intime ami de S. Jérôme & grand amateur & admirateur de ses Ecrits, lui en écrivit de Rome, pour l'avertir qu'il y avoit quantité de fidèles qui trouvoient fort mauvais qu'il eût parlé du mariage avec tant

Hier. Contr. Jovin. l. 1. c. 4. & 22.

S. Jérôme qui avoit blâmé le mariage, ne vent point se dédire.

de desavantage, & que cela lui avoit fait An 390. de N.S. supprimer tous les Ecrits qu'il avoit pû trouver de lui sur ce sujet. a S. Jérôme lui fit réponse que cette diligence n'avoit de rien servi, parce que dès qu'il avoit écrit quelque chose il étoit aussitôt transcrit ou par ses amis, qui se plaisoient à voir de ses ouvrages, ou par ses ennemis, qui les vouloient reprendre, ce qui faisoit qu'il étoit aussitôt publié. Pammachius donc voiant son dessein inutile & impossible, conseilla à S. Jérôme d'écrire pour se défendre contre tant de personnes qui se plaignoient de lui. Il fit une Apologie adressée à Pammachius, avec son stile ordinaire, rempli d'un côté de fleurs de Rhétorique, mais de l'autre de pointes aigues contre ceux qui par envie, ou par ignorance, ou par erreur vouloient blâmer ses écrits. Il est vrai que là dedans il déclare n'avoir pas eu intention de difamer le mariage, ni les personnes mariées; mais là même cependant il ne laisse point de les apeler des vaisseaux à deshonneur, & soutient que c'est mal fait de toucher à une femme. Et pour s'excuser d'avoir ainsi parlé rudement contre le mariage, il dit qu'il y a deux manieres d'écrire, l'une *gymnastique* qui se fait par exercice & par désir de vaincre son ennemi; & l'autre *dogmatique*, c'est-à-dire, en proposant simplement les dogmes & doctrines sans contestation. Qu'il s'étoit servi de la première façon dans sa dispute contre Jovinien, & que cette sorte de dispute est vague & libre, où en répondant à son adversaire l'on propose tantôt une chose, tantôt une autre, l'on argumente comme on veut, l'on dit l'un, & l'on fait l'autre, l'on montre du pain, & l'on tient une pierre. Et afin, dit-il, que vous ne rebutiez point les Orateurs qui font profession de dire des choses aparentes plutôt que de véritables, lisez Platon, Théophraste, Xéophon, Aristote & les autres, que verrez-vous en eux de simple & d'ouvert? quelles sont les paroles qui n'aient leur dessein? quel dessein sinon de vaincre? Origène, Methodius, Eusebe, Apollinaris ont écrit au long contre Celse multiplication des

An 390. de N.S. Apo-log. c. 1. a Hier. Ep. 52. ad Pamm. Apo-log. c. 4. Il acuse les Anciens & même S. Pammachius contre de dissimulation

An 390 de N.S. Celse & Porphire. Considérez quels sont les argumens, & combien sont glissans les problèmes dont ils renversent ces ouvrages tissus par l'esprit du Diable; & comme étant quelque fois forcez de parler, ils allèguent contre les Païens, non ce qu'ils croïoient, mais ce qui étoit nécessaire. Je ne dis rien des Latins, Tertullien, Ciprien, Minutius, Victorin, Lactance, Hilaire, de peur qu'il ne semble que je vueille plutôt acuser les autres, que me défendre moi-même. Il ne se contente point pour excuser sa faute d'en couvrir les anciens Docteurs qui avoient été avant lui, & de les acuser d'avoir usé de dissimulation & dit l'un & pensé l'autre: mais il a la hardiesse d'y envelopper aussi S. Paul, disant, J'amenerai pour exemple l'Apôtre S. Paul, toutes les fois que je le lis, il me semble que j'oïs, non des paroles, mais des tonnerres. Lisez ses Epîtres, & principalement celles qu'il a écrites aux Romains, aux Galates & aux Ephésiens, dans lesquelles il s'arrête entièrement à la dispute, & vous verrez combien il est artificieux dans les choses qu'il prend du Vieux Testament, combien il est prudent, combien il dissimule la chose à laquelle il tend. Il semble que ce sont des paroles, simples, comme d'un homme innocent & lourdaut & qui ne sait ni dresser des embûches ni les éviter. Mais quelque part que vous tourniez la vue, ce sont des foudres, il s'attache fermement à la cause, il empoigne tout ce qu'il touche, il tourne le dos pour vaincre, il fait semblant de fuir pour tuer. Je me persuade que tout homme pieux trouvera ce discours bien étrange en S. Jérôme, & dira que si pour s'excuser il a voulu se couvrir de l'exemple des Docteurs semblables à lui, qu'il accuse avoir usé de feinte & de dissimulation, au moins devoit-il respecter ce Grand Apôtre des Gentils, qui ne pouvoit errer, étant conduit par l'Esprit de vérité.

L'Impératrice Galla seconde femme de l'Empereur Théodose mourut cette année à Constantinople. Son fils Arcade eut soin de lui faire des funeraïlles pompeuses. Elle ne laissa que deux enfans, un fils nommé Honoré qui vint à

l'Empire & une fille nommée Galla Placidia. Il y a des Historiens qui remettent la mort de l'Impératrice jusques à la fin de l'an 392 * & après la mort de l'Empereur Valentinien son frère. Environ ce tems-là étoit célèbre Diadochus, Evêque de Photique, qui a écrit un livre de la perfection, lequel se trouva au 5. tome de la Bibliothèque des Péres, de l'Édition de Paris 1589.

* Ou même de 394. Elle mourut en couche. Zof. l. 4. Pagi, Tillem. Fleuri.

L'An 391. de N. S. le 16. de Valentinien 2. le 13. de Théodose, sous les Consuls Fabius Titianus (ou Tattianus,) en Orient, & Aurelius Symmachus, en Occident. Cicl. Sol. 8. & Lun. 12. le 7. de Sirice. Chro. Alex & Marcel. Chro. Baron. Pagi.

Bien que Symmaque fût un ardent défenseur des Idoles, il étoit pourtant si aimé & si estimé de Théodose, qu'il l'avoit fait créer Consul de cette année. Mais pour faire voir que ce n'étoit que pour ses belles qualitez & ses vertus morales & politiques qu'il cherissoit ce Païen, il fit encore des loix très-sévères contre les Idolatres, les unes données à Milan le 27. de Février, & les autres à Aquilée le 17. de Juin; par lesquelles il défend d'offrir aucuns sacrifices aux Dieux, de recevoir aucuns simulacres formez de métal, & d'entrer dans aucuns Temples pour idolatrer, ni de tourner autour de ces Temples, sur peine de grosses amendes. Symmaque défenseur des Idoles.

Par ce moien l'Idolatrie Païenne s'abolissoit fort dans l'Empire, quoi que le Consul Symmaque tâchât de l'apuiier tant qu'il pouvoit, soit par son autorité, soit parce que voiant la vanité, le luxe & les vices du Clergé de Rome, il ne manqua pas d'en prendre occasion de déclamer contre cela. Ceux qui à son exemple demeuroient opiniâtres à soutenir leurs anciennes superstitions, en porterent fort im-

Baron. an. 390. n. 75.

An. 391. de N.S. impatientement la ruine, & firent des desseins qui parurent bien-tôt après contre Valentinien.

Theodose quitte l'Italie & chasse les Gots.
 Cod. Theod. Chro. Marcel. Chro. Zof. l. 4. p. 771-773.
 Theodose quitta l'Italie vers la fin de l'été, & alla en Macedoine, sur l'avis qu'il eut que les Gots & autres peuples s'étoient jettés sur la Macedoine & la Thessalie, où ils faisoient de grands ravages. Etant arrivé à Thessalonique avec son armée, il les défit. Il est vrai qu'ils penserent le surprendre dans des embûches: mais Promote, son Lieutenant Général, l'en tira heureusement, s'étant lui-même exposé au péril pour en délivrer son Maître, ce qu'il fit avec tant d'adresse & de valeur, qu'il tua grand nombre de ces Barbares & contraignit le reste de se retirer. Il ne jouit pas longtemps de sa victoire: Car ces mêmes Barbares l'ayant attiré dans d'autres embûches, l'y tuerent, & le bruit courut que le Comte Rufin, qui étoit alors en grand crédit auprès de l'Empereur, lui avoit fait tendre ce piège pour l'y faire périr, parce qu'il pouvoit servir d'obstacle à son ambition. Après cela Théodose fit son entrée magnifique à Constantinople avec son fils le 10. de Novembre, où il donna plusieurs spectacles agréables au peuple. Il y éleva aussi Rufin à de grandes dignitez à sa Cour, & le fit désigner Consul avec son fils Arcade pour l'année suivante.

Du Chef de Jean Baptiste.
 l. 7. c. 21.
 Ce fut en ce tems-là que Théodose fit bâtir le magnifique Temple dédié à Dieu, dans la place de la ville nommée Hebdomon; & si l'on en croit l'histoire de Sozomène, il y fit transporter la tête de S. Jean Baptiste. L'on dit, rapporte-t-il, que ce furent des Moines de l'hérésie de Macédonius qui la trouverent près de Jérusalem, où ils demeuroient, & d'où ils l'apporterent en Cilicie. L'Empereur Valens aiant commandé de la faire venir à Constantinople, on la porta jusques à Pantichium, lieu proche de Calcedoine, dans un chariot. Mais les mulets qui le traînoient, ne purent être forcez à passer plus outre, quoi qu'on les y pressât tant qu'on pouvoit. Comme on crut que ce-

An. 391. de N.S. la ne se faisoit point sans miracle, on laissa cette tête dans le village de Cofilas. L'Empereur y vint pour la faire enlever: mais une fille de bonne maison qui avoit fait vœu de virginité, avec le Ministre & le Gardien de cette Relique, qui suivoient tous l'erreur de Macédonius, s'y opposerent. Il y eut aussi un Prêtre, nommé Vincent, de la même secte, qui promit de la quitter, pourvu que la tête de Jean Baptiste voulût suivre l'Empereur, croiant qu'elle ne souffriroit point d'être remuée, comme elle avoit fait durant l'Empire de Valens. Mais Théodose l'ayant couverte & envelopée de sa pourpre, la Relique ne fit plus de résistance, & il la fit transporter dans la Basilique dont nous venons de parler. Si ce discours est véritable (car il y en a plusieurs qui en doutent, & plusieurs qui s'attribuent cette même Relique) il y a de l'apparence que ces hérétiques ont surpris la bonté de cet Empereur, vû qu'il n'y a là rien qui puisse faire croire qu'il y ait eu aucun vrai miracle, puis qu'il ne pouvoit être utile à aucune chose, comme le sont d'ordinaire les Miracles divins & évangéliques, & que c'est une chose que les Païens ont attribué quelquefois à leurs simulacres d'avoir refusé de bouger de quelque lieu.

En ce tems-là plusieurs hérétiques se divisèrent en diverses sortes, Agelius un des fameux Evêques des Novatiens qui étoit dès le tems de Constantin, avoit été élu pour ses successeurs Sifinnius & Marcien: & celui-ci établit Prêtre un nommé Sabbatius, qui aiant quitté le Judaïsme s'étoit jetté parmi les hérétiques. Sabbatius aiant attiré à lui deux Prêtres, l'un nommé Théoctiste & l'autre Macaire, commença à célébrer la Pâque le 14. de la Lune de Mars à la maniere des Juifs, à tenir des assemblées particulieres & à se séparer des autres Novatiens, prétendant de se faire Evêque. Marcien en étant averti, fit assembler un Synode de Novatiens dans Angouri, (ou Sangare,) ville de Cilicie, où ils obligerent Sabbatius de se trou-

Division entre les Novatiens.
 Sozom. l. 7. c. 18.
 Socr. l. 5. c. 21.

An. 391. trouver. Lui aiant demandé le sujet de N.S. pour lequel il s'étoit séparé d'eux, il répondit que c'étoit pour la Fête de Pâque, qu'il croioit devoir être célébrée comme il la faisoit. Sur quoi ils résolurent que c'étoit une chose indifférente pour laquelle il ne faisoit pas se diviser. Mais ils le firent jurer de ne prétendre jamais à Episcopat. Il ne laissa pas de tenir ses assemblées à part, & ne se souciant point de son serment, il se fit créer Evêque par ceux de sa communion.

Division entre les Ariens.
Sozom. 1.7.c.17.
Socr. 1.5.c.23.
Theod. de Fab. Har. 1.4.c.4.
Il y eut aussi une grande division parmi les Ariens: Car sur ce qu'ils enseignoient que le Fils est coéternel & consubstantiel avec le Père & qu'il avoit été engendré de rien, il nâquit une question entr'eux, savoir, si on pouvoit nommer Dieu Père avant que le Verbe existât. Ils prièrent Dorothee de se rendre à Antioche pour terminer cette dispute. Son sentiment fut que Dieu ne se pouvoit appeller Père avant que le Verbe, qui est son Fils, fût fait. Marin qu'ils avoient fait venir de Thrace soutint, au contraire, que Dieu étoit Père de toute éternité. Cette diversité d'avis s'échauffa si bien, qu'ils se divisèrent en deux sectes, dont l'une suivoit Dorothee & l'autre Marin, & leurs sectateurs bâtirent des Eglises & firent des assemblées séparées les unes des autres. Ceux qui étoient du parti de Dorothee, furent aussi nommez Psathyriens, parce qu'un vendeur de gâteaux, qu'on nomme en Grec *ψαθύριος*, s'étoit montré ardent défenseur de cette opinion. Les Eunomiens se divisèrent aussi entr'eux. Et toutes ces divisions servirent à faire décrier ces hérésies, & plusieurs voiant l'inconstance de ces faux docteurs, les quitterent & se rangerent à la foi Catholique.

S. Augustin est fait Prétre.
Possid. vit. Aug. c. 3.
Depuis que S. Augustin fut arrivé en Afrique, il y avoit vécu en homme particulier, dans une maison de campagne avec plusieurs de ses amis qu'il y avoit assembles. Un homme de qualité le pria d'aler à Hippone (qu'on nomme Bonne aujourd'hui) afin de conférer avec lui, pour quelque chose qui regardoit son sa-

lut. La charité ne lui permit pas de refuser ce voiage. Durant qu'il fut dans cette ville-là, il arriva que Valere Evêque du lieu étoit assemblé avec son Clergé & son peuple, pour choisir un Prêtre dont ils avoient besoin. Augustin se trouvant là pour en voir la cérémonie, ceux qui étoient là présens, qui le connoissoient par la réputation de sa science & de sa vertu, se saisirent de lui, & le présentèrent à Valere pour l'ordonner. Il fit tout ce qu'il put par raisons, par prières & par larmes pour s'en excuser; mais nonobstant tout cela, l'Evêque l'établit en cette charge de Prêtre vers la fin de l'année. Et comme il le pressoit d'exercer l'office de la prédication, il lui écrivit une excellente Epître pour lui demander délai jusques à Pâque, afin d'obtenir par ses prières, par ses jeûnes & par ses études les graces dont il avoit besoin.

Bien qu'il y eût une bonne union entre Sirice, Evêque de Rome, & Ambroise, Evêque de Milan, il ne laissoit pas d'y avoir dans leurs Eglises de certaines coutumes très-considérables bien différentes, qui font voir que celle de Milan ne dépendoit point encore alors de celle de Rome; & entr'autres celle-ci; Premièrement, qu'à Rome on observoit le jeûne du Samedi, mais cela ne se faisoit point à Milan, comme l'enseigne expressément S. Augustin. 2. S. Ambroise lui-même nous donne un autre exemple de différence, au 3. liv. des Sacremens c. 1. (si toutefois ces livres-là sont de S. Ambroise) en ce que l'Eglise Romaine ne lavoit pas les piez, comme faisoit celle de Milan. *Nous n'ignorons pas, dit-il que l'Eglise Romaine n'a point cette coutume, de laquelle nous suivons l'exemple & la forme en toutes choses: toutefois elle n'a point cette coutume de laver les piez. Prenez donc garde que la grande multitude qui y est, ne l'ait fait décliner. Et un peu après; Je désire suivre l'Eglise Romaine en tout: cependant nous sommes aussi des hommes qui avons du sens & de la raison. C'est pourquoi nous faisons bien de garder ce qui est mieux pratiqué en*

An 391. de N.S.

Aug. Ep. 21. al. 14.

Différentes coutumes de l'Eglise de Rome & de celle de Milan.
a Ep 86. ad C. fulan. & 118. ad Januar. Ambr. de Sacram. l. 3 c. 1.

An 391 de N. S. *d'autres lieux.* Où l'on peut remarquer qu'il distingue & soi & son Eglise d'avec la Romaine, & qu'il ne la croit pas infallible. 3. Il y avoit encore une principale différence, en ce qu'à Milan on se servoit de l'office Ambrosien qui étoit différent de celui de Rome, & que cela a duré ainsi jusqu'au tems du Pape Adrien, qui entra au Papat l'an 771. de N. S.

Du Jeûne au Samedi.

Ce que je viens de dire nous donne occasion de parler du Jeûne du Samedi, pour savoir quand il a commencé d'être observé dans l'Eglise & comment on le gardoit. On ne voit aucune trace qu'il ait été observé nulle part dans les trois premiers siècles de l'Eglise, excepté celui d'avant Pâque: Et toute l'Eglise Orientale a constamment suivi cette coutume dans les siècles suivans. Mais depuis le milieu du quatrième siècle, l'Eglise Romaine a gardé le jeûne du Samedi, comme nous l'apprenons par S. Augustin dans l'Épître à Casulan que je viens de citer. Il lui avoit demandé s'il falloit garder la coutume de Rome de jeûner le Samedi, & lui avoit envoyé l'Écrit d'un certain Disputeur de Rome, qu'il ne nomme point, qui vouloit que tous les Chrétiens s'assujettissent à cette coutume, & qui condamnoit tous ceux qui faisoient autrement comme des gourmans & des ivrognes. Mais S. Augustin reprend fort aigrement ce Disputeur, & dit qu'il le faut avertir qu'il s'abstienne de plus parler ainsi, *Qu'il ne te persuade point*, dit-il à Casulan, *de louer tellement une ville Chrétienne qui jeûne le Samedi, que tu sois obligé de condamner tout le monde qui dîne, c'est-à-dire, qui ne jeûne point.* Il représente que ce Disputeur n'a point craint de déchirer par des paroles injurieuses l'Eglise universelle de Christ, laquelle est depuis le Soleil levant jusques au couchant, qu'il a blasphémé ouvertement l'Eglise qui est répandue par toute la terre, excepté les Romains & peu d'Orientaux, & que tous les Orientaux & beaucoup d'Occidentaux dinoient, c'est-à-dire ne jeûnoient point le Samedi. Il vérifie son discours par

l'exemple de S. Ambroise qui l'avoit bätizé, & dit que lui aiant demandé ce qu'il devoit faire en cette diversité, il lui avoit répondu, *Que puis je vous enseigner que ce que je fais? Quand je suis ici à Milan, je ne jeûne point le Samedi, & quand je suis à Rome, je jeûne le Samedi: & en quelque Eglise que vous irez, dit-il, observez sa coutume, si vous ne voulez point souffrir de scandale, ni en donner.* Et un peu auparavant il avoit dit, *En ces choses dont l'Écriture divine ne détermine rien de certain, la coutume du peuple de Dieu & les ordonnances des prédécesseurs doivent être tenuës pour Loi; tellement que si nous en voulons disputer & improuver les uns par la coutume des autres, il en arrivera un débat qui n'aura jamais de fin, & la sérénité de la charité en sera troublée. Qu'on ne trouve point dans les lettres Evangéliques & Apostoliques du Nouveau Testament, qu'il soit commandé évidemment d'observer des jeûnes en de certains jours.* Il répète encore cela dans la même Épître, disant, *Qu'il n'a point trouvé que par le commandement du Seigneur & des Apôtres il ait été défini en quels jours il faut jeûner ou non.* Nonobstant cela, Innocent I. ordonna l'an 416. qu'on jeûnât le Samedi, & il tâche d'appuyer son ordonnance de quelques raisons. Mais comme l'Eglise de ce tems-là ne s'estimoit pas être assujetic au Pape, aussi les Grecs & tous les Orientaux ne laisserent pas de continuer en leur ancienne coutume, qui étoit de ne point jeûner le Samedi, suivant ce qu'avoient déterminé les anciens Canons: en sorte que dans le Concile qu'ils tinrent en Trulle l'an 707. ils dressèrent ce Canon qui est le 55. *Parce que nous avons entendu qu'en la ville de Rome dans les saints jours de Carême on jeûne le Samedi contre la coutume Ecclésiastique, il a sembler bon au saint Synode que même dans l'Eglise Romaine ce Canon fut inviolablement observé, qui porte, Que si un Clerc est trouvé jeûner le saint Dimanche ou le Samedi (excepté un seul) qu'il soit déposé, & si c'est un Laïque qu'il soit séparé de la communion.* Les Grecs & les Orientaux gardent encore cela de la même

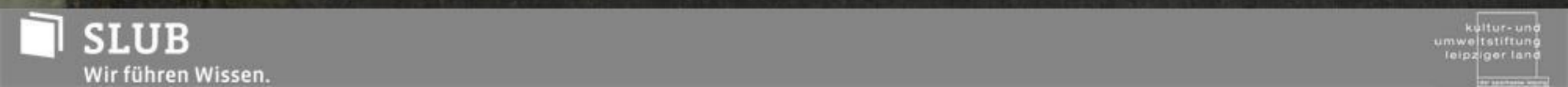
me

An 391. de N.S. me forte. Plusieurs Latins & Occidentaux même ne voulurent pas suivre d'abord le Décret d'Innocent I. Car Cassien dans l'œuvre qu'il a faite *des Instituts des Monastères*, louë fort les Moines d'Égypte, & les défend contre ceux qui les voudroient blâmer, de ce qu'ils ne jeûnoient pas le Samedi, mais plutôt le festoient, & il refute même les raisons sur lesquelles quelques-uns vouloient appuyer le jeûne du Samedi. Et en France Grégoire de Tours nous parle d'un Perpetuus, qui a été Evêque de Tours depuis l'an 461. qui faisoit observer les jeûnes du Mercredi & du Vendredi: mais il ne parle point du tout du Samedi. Il est certain pourtant que depuis ce tems-là ce jeûne s'est introduit insensiblement dans l'Eglise Latine & Occidentale par la puissance de l'Evêque de Rome qui y a prévalu.

Du jeûne du Vendredi.
Le Jeûne du Vendredi est beaucoup plus ancien: Car nous avons remarqué dès l'an 206. qu'il y avoit des Chrétiens dès ce tems-là qui observoient *des stations* le Mercredi & le Vendredi. C'est que dans ces jours-là les fidèles s'assembloient dès le matin pour vaquer ensemble aux prières, à l'ouïe de la prédication & de la lecture de la Parole de Dieu, & persévéroient en ces saints exercices de piété, à jeun, jusques à trois heures après midi, & à la fin de l'assemblée ils participoient tous ensemble à la sainte Eucharistie, & de là ils se retiroient chacun dans leur maison pour y prendre leur repas. Et à cause qu'ils ne l'avoient différée que jusqu'à cette heure-là, & non jusques au soir, comme on le faisoit aux jeûnes entiers; Tertullien apeloit cela *des demi jeûnes*, qu'il distingue d'avec les vrais jeûnes ou les jeûnes entiers. Mais personne n'étoit obligé de les observer qui ne vouloit, cela dépendoit de la volonté de chacun, comme le même Auteur l'enseigne, disant

que les stations ont leurs jours de la quatrième & de la sixième férie, c'est-à-dire, du Mercredi & du Vendredi, que toutefois elles courent passivement, & non point sous la loi d'aucun précepte: c'est-à-dire, com-

me l'explique le Cardinal Bellarmin *qu'elle sont permises, mais qu'elles ne sont point commandées.* Cette coutume de s'assembler le Mercredi & le Vendredi pour s'employer aux exercices de piété, & pour y observer ces *stations* ou *demi jeûnes*, a continué long-tems en l'Eglise; & même bien-tôt après Tertullien on commença à les nommer simplement jeûnes, & on les observoit toutes les semaines de l'année, excepté depuis Pâque jusques à la Pentecôte, auquel tems on ne jeûnoit point, & on ne se mettoit point à genoux dans l'Eglise, si nous en croïons S. Epiphane, qui dit que *ce jeûne se garde en l'Eglise Catholique toute l'année, le Mercredi & le Vendredi, jusques à trois heures après midi, excepté dans les cinquante jours de la Pentecôte dans lesquels on ne fléchit point les genoux, & on ne commande point de jeûne.* Nous avons vû aussi que S. Augustin remarque que de son tems l'Eglise observoit le jeûne ces deux jours, par coutume & non par aucune loi qui en eût été faite, & qu'il n'étoit point défini par Jésus-Christ ni par ses Apôtres en quels jours il falloit jeûner ou non. Et nous verrons comment il enseigne que cela étoit libre & dépendoit de la volonté des fidèles de les observer ou non. On peut remarquer aussi que cela a continué ainsi jusqu'au dixième siècle: tellement que c'a été seulement depuis ce tems-là qu'on a obligé les Chrétiens par loi & par nécessité à garder le Vendredi. De plus, on peut encore remarquer ces différences entre ce qui se fait aujourd'hui & ce qui se faisoit anciennement. 1. On ne parle plus de l'observation du Mercredi dans l'Eglise Romaine, au lieu qu'anciennement on l'observoit tout de même que le Vendredi. 2. Ceux qui observoient ces deux jours, y jeûnoient, c'est-à-dire, ne mangeoient point du tout jusques à trois heures après midi: mais aujourd'hui on fait consister l'observation du Vendredi à s'abstenir seulement de chair & à manger du poisson, des légumes & autres semblables nourritures, du reste, à faire tant de repas qu'on voudra. 3. On obser-



An 392 de N.S. ve maintenant les Vendredis aussi bien entre Pâque & Pentecôte, que dans les autres tems de l'année: & cela ne se faisoit point anciennement. 4. Enfin, comme nous l'avons vû, l'observation religieuse qu'on faisoit du Vendredi étoit remise à la liberté de chacun, au lieu qu'on oblige de nécessité tous les Chrétiens dans l'Eglise Romaine à observer la distinction des viandes le Vendredi.

Idat.
Fast.
&c.
Baron.
Pagi.

L'An 392. de N. S. le dernier de Valentinien 2. le 14. de Théodose, sous les Consuls Arcadius Aug. II. & Rufinus, tous deux en Orient. Cycl. Sol. 9. & Lun. 13. le 8. de Sirice.

Du Carême.

CE que nous venons de dire des jeûnes du Mercredi, du Vendredi & du Samedi, nous oblige de parler du plus grand jeûne, qui est le Carême. Nous avons vû sur l'an 363. qu'il étoit alors de trois semaines, & que bien-tôt après le nombre des semaines s'en augmenta. Mais on n'étoit pas obligé de les observer toutes exactement, & les uns les gardoient en une sorte, & les autres en une autre. S. Chrysostome le montre fort expressément en l'homélie 16. qu'il fit à Antioche; C'est une coutume de tous, dit-il, de se demander les uns aux autres, combien de semaines du Carême chacun a jeûné: on les peut entendre qu'ils disent, les uns qu'ils ont jeûné deux semaines, les autres trois, & les autres qu'ils ont jeûné toutes les semaines du Carême. Mais il ne veut pas qu'on fasse consister la piété en cela: car il ajoute peu après; Quel profit aurons nous si nous passons le jeûne, vuides de bonnes œuvres? Si quelqu'un dit, J'ai jeûné tout le Carême, Toi fai en sorte que tu puisses dire en vérité, j'avois un ennemi, je me suis réconcilié avec lui: j'avois une coutume de médire, mais maintenant j'ai cessé: j'étois acoutumé à jurer, mais je me suis corrigé de cette méchante habitude. De même en la 4. homélie au peuple d'Antioche, il les exhorte d'ôter du milieu d'eux la mauvaise

Il étoit observé diversement. Chrysost. Homel. 16.

On estimoit une chose permise & indifférente d'y man-

coltume de jurer souvent, & d'employer à cela le soin & l'affection qu'ils avoient pour l'abstinence des viandes. Autrement, dit-il, nous nous rendrons coupables de la dernière folie, en négligeant les choses qui nous sont défendues, & en ne mettant tout nôtre soin qu'à celles qui sont indifférentes. Car il n'est pas défendu de manger, mais il est défendu de jurer; Et cependant nous abstenant de ce qui nous est permis, nous ne craignons point de faire ce qui nous est défendu. Où on voit qu'il appelle une chose indifférente, permise & non défendue, de manger de la viande en Carême. Socrate, qui étend son histoire jusques à l'an 437. de Nôtre Seigneur, représente fort au long comment le Carême s'observoit de son tems; Il est aisé de trouver, dit-il, que les jeûnes qui se font avant Pâque, s'observent diversement selon les divers peuples. Car ceux qui sont à Rome, jeûnent trois semaines de suite avant Pâque, excepté le Samedi & le Dimanche. Il faut ôter ces derniers mots, qui, sans doute, se sont coulez dans le texte par la faute des Copistes. Car comme nous l'avons remarqué en l'année précédente, il est certain qu'à Rome on jeûnoit le Samedi du tems de Socrate: mais ces mots excepté le Samedi & le Dimanche, ôtez de la fin de cette periode de Socrate, se mettront fort bien à la fin de la suivante, en cette sorte; Et ceux qui sont en Illirie, en toute la Grèce & à Alexandrie commencent leur jeûne d'avant Pâque six semaines auparavant & l'appellent Carême, excepté toutefois le Samedi & le Dimanche. Mais les autres vont contre la coutume des précédens, & commençant leur jeûne sept semaines avant la fête ne jeûnent que quinze jours, mettant quelques intervalles entre les jours de leur jeûne: & toutefois ils ne laissent point d'appeler ce tems-là Carême ou Quarantaine. Et je m'étonne fort, d'où vient que ces gens, qui sont si différens sur le nombre des jours, l'appellent tout de même, savoir Quarantaine ou Carême. Les autres rendent une autre raison de ce nom qu'ils ont inventée dans leur esprit. Vous en trouverez encore qui non seulement sont différens pour le nombre des jours, mais aussi qui ne gardent

An 392. de N.S. ger de la viande. id. Homel. 4.

1.5.c.22. p. 280.

dent

An 392. de N.S. *dent pas une même abstinence de viandes. Car il y en a qui s'abstiennent entierement des choses qui ont été animées, & d'autres qui des choses qui ont été animées, ne mangent que des poissons. Il y en a qui avec des poissons mangent aussi des oiseaux, disant que selon la doctrine de Moïse ils ont aussi été engendrez des eaux: & d'autres qui s'abstiennent de noix & d'œufs: quelques-uns ne prennent que du pain sec; & d'autres même n'en prennent point. Quelques-uns jeünant jusques à trois heures après midi, se servent de diverses sortes de viandes, (c'est-à-dire, comme l'expose Rathram au livre 4. contre l'oposition des Grecs, ils prennent leurs repas sans distinction de viandes.) On fait aussi autrement dans d'autres nations: & on rend une infinité de raisons de tout cela. Mais parce que personne ne peut montrer de commandement écrit de tout cela, il est clair que les Apôtres ont remis cela à la bonne volonté de chacun, afin qu'il ne fit pas le bien par crainte, ni par nécessité, ou contrainte. Nicéphore Calliste qui a écrit dans le treizième siècle, rapporte toutes le mêmes choses & presque en mêmes termes. Et Photius dans sa Bibliothèque récite qu'un Basile de Cilicie excusoit Jean, Evêque de Scithopole, de ce qu'il ne jeûnoit que trois semaines dans tout le Carême, & qu'il ne s'abstenoit point de manger de la volaille & des oiseaux durant ce tems-là. Sozoméne de même montre comme il y avoit grande diversité dans les Eglises à observer les jours du Carême. Par où l'on peut voir qu'anciennement on observoit le Carême & les jeûnes tout autrement qu'on ne fait aujourd'hui. Car 1. d'ordinaire on n'y beuvoit point de vin, ce qu'on n'observe point du tout maintenant. 2. Il y en avoit qui dans le Carême mangeoient des oiseaux, des volailles, & même quelques-uns qui mangeoient de la chair d'autres animaux, ce qu'on ne souffriroit pas aujourd'hui dans l'Eglise Romaine. 3. La plûpart de ces abstinences étoient remises à la volonté de chacun, parce qu'on ne les croïoit pas être venues des Apôtres, mais avoir été introduites*

dans l'Eglise insensiblement par la volonté de quelques-uns, & observées ensuite par une certaine coûtume, qui étoit fort différente selon la diversité des Eglises. S. Augustin enseigne fort clairement cela, *Les Chrétiens, dit-il, non Hérétiques, mais Catholiques s'abstiennent, non de chair seulement, mais aussi de certains fruits de la terre, ou pour toujours, & le nombre de ceux-là n'est pas grand; ou à certains jours & en certaines saisons, (& presque tous en usent ainsi en Carême) plus ou moins, selon que chacun en a la volonté ou le pouvoir: non qu'ils croient que ces choses-là soient impures, mais afin de domter & mortifier leur corps, & d'humilier davantage leur ame dans les prieres & les oraisons. En disant que presque tous s'abstiennent de chair & de certains fruits en Carême, il présume évidemment que quelque uns des Chrétiens Catholiques ne s'en abstenoiert pas: Et disant, qu'ils s'en abstiennent selon que chacun en a la volonté ou le pouvoir, il enseigne que leur abstinence dépendoit de leur volonté, & non d'aucune Loi ou des Apôtres ou de l'Eglise Universelle, parce que les choses qui dépendent d'une Loi universelle, sont nécessaires & non volontaires. 4. Aussi ne trouve-t-on rien en tout ce tems-ci jusques au neuvième siècle, qui montre qu'il n'ait pas été permis de manger des œufs & du fromage en Carême, comme on l'a défendu dans les derniers siècles.*

Sur tout, il faut remarquer, que dans les jours où on observe les jeûnes & le Carême, on prenoit garde à vivre fort sobriement & à s'abstenir de viandes délicieuses: comme l'écrit fort amplement S. Augustin au livre des *Mœurs des Manichéens*, au chap. 13. où disputant contr'eux, il leur dit, *si vous vous abstenez de vin & de viande par épargne, & pour reprimer la convoise qui nous fait prendre plaisir à manger & à boire de telles choses, j'en suis content & je l'approuve. Mais il n'en est pas ainsi; Car je vous demande, si quelqu'un étoit si sobre & si ménager (comme cela se peut faire) que modérant l'appétit de son estomac & de sa bouche il ne mangeât qu'une fois le*

Hh 3

jour,

Cod. 107.

l.7.c.19.

An 392. de N.S. *On usoit de grande sobriété dans le Carême. August. de Morib. Manich. lib. 13.*

An 392. jour, & qu'on lui servit à son souper des ^{de N.S.} herbes accomodées avec un peu de lard, autant seulement qu'il en faut pour apaiser sa faim, & qui arosât sa soif de deux ou trois coups de vin pur pour subvenir à sa santé, & qu'il menât une telle vie d'ordinaire. Mais que d'un autre côté, il y en eût un autre qui ne goûtant ni de vin ni de viande, prenne volontiers à trois heures après midi des fruits exquis & apportez de loin, diversifiez de plusieurs mets avec beaucoup d'épiceries, & qu'au commencement de la nuit il en prenne encore à son souper, & qu'il boive de l'Hidromel, du sidre & des bruvages tirez de certains fruits, qui non seulement imitent, mais aussi surmontent l'agréable liqueur du vin, & qu'il en boive, non seulement autant qu'il en faut, mais autant qu'il lui en plaît, & qu'il se fasse traiter ainsi tous les jours, vivant en délices pour satisfaire, non à sa nécessité, mais à sa volupté: Lequel de ces deux estimez vous qui vit avec plus d'abstinence? Je ne crois pas que vous soiez si aveugles que vous ne préféreriez celui-là qui use d'un peu de lard & de vin, à ce gourmand-ci. Là vérité vous contraint de l'avouer, mais votre erreur chante bien autrement. Car si votre Elu, renommé pour ses trois seaux, vit tous les jours comme ce voluptueux que je viens de décrire, il pourra bien être repris par un ou par deux d'entre vous qui sont les plus rigoureux, mais il ne pourra pas être condamné comme aiant rompu le seau. Mais s'il a soupé une seule fois avec ce premier-là, & s'il a mangé un morceau de jambon ou de lard rance, & qu'il ait humecté ses lèvres de vin poussé, aussitôt par la sentence de votre Auteur, vous le jugerez être violateur du seau & le destinerez à la gêne. Laissez, je vous prie, votre erreur, considérez la raison & résistez un peu à la coutume. Car que peut on penser ou dire de plus mauvais & de plus éloigné de toute raison qu'un homme qui se remplit tous les jours jusqu'au gosier de champignons, de ris, de truffes, de gâteaux, de cidre, de poivre & d'épiceries, & qui mene tous les jours une telle vie, ne fasse rien contre les trois seaux, ni contre votre règle de sainteté: mais que vous prépariez & condam-

niez au supplice cet autre qui prendra de ^{An 392.} che- ^{de N.S.} tifs alimens, seulement autant qu'il lui en ^{de N.S.} suffira pour la nourriture de son corps, & qui boira trois verres de vin pour entretenir sa santé? On peut voir que tout ce discours est fort contraire à ce qui se pratique aujourd'hui dans l'Eglise Romaine. Car celui qui aiarompulé jeûne, non sur les trois heures du soir, mais à midi, & qui aura mangé, non des fruits de la terre, des champignons, des truffes, du ris, des gâteaux, mais des poissons les plus délicieux & les plus exquis, tant de mer que de riviere, bien aprêtez avec des épiceries, & qui aura fait une bonne & ample collation de confitures avec du bon vin, & qui aura ainsi passé le Carême, sera estimé avoir fort bien jeûné & avoir fait une œuvre méritoire envers Dieu. Mais celui qui, comme dit S. Augustin, aura mangé des herbes avec un morceau de lard pour satisfaire à sa nécessité, & qui n'aura bû que de l'eau dans le tems de Carême, sera jugé avoir commis un grand péché devant Dieu.

Nous avons vû aussi que les Eglises Grecque & celles d'Orient ne jeûnoient pas même les Samedis de Carême, excepté celui qui précède immédiatement le jour de Pâque, au lieu que l'Eglise Romaine & celles qui la suivoient, jeûnoient tous les Samedis.

De plus on peut remarquer, que depuis ^{Le Ca-} la fin de ce quatrième siècle, où le ^{rême} Carême fut mis à six semaines, selon les ^{alors} Latins, & à sept, selon les Grecs, jusques ^{n'étoit} au tems de Grégoire I. on ne le faisoit ^{que de} être tout au plus que de trente six jours, ^{36. jours.} comme Cassien nous l'apprend dans ses ^{Confé-} Conférences, où il répète plusieurs fois ^{21. Cap.} que les jours où on jeûnoit dans les six semaines des Latins, & dans les sept des Grecs, ne montoient qu'à trente six, tellement que les Latins commençoient leur Carême le Lundi de la dixième semaine d'avant Pâque, & de là jusques à Pâque, il n'y a précilément que trente six jours, en ôtant les Dimanches où l'on ne jeûnoit point: au lieu que les Grecs & les Orientaux commençoient leur Carême huit ^{jours}

An. 392. jours avant les Latins: mais avec les de N. S. Dimanches ils ôtoient aussi tous les Samedis, où il estoient qu'il n'étoit point permis de jeûner, excepté le dernier; & ainsi leur Carême revenoit aussi à trente six jours. Cela continua de même jusques au tems de Grégoire I. comme il le témoigne en sa 16. Homélie. Depuis ce jour, dit-il, qui étoit le premier de Carême, jusqu'à la joie de la fête de Pâque, il y a six semaines qui sont quarante deux jours; & de ce nombre, en exceptant de l'abstinence les six Dimanches, il ne reste plus que trente six jours d'abstinence. Hugues Ménard Religieux des Saint Benoît, en ses notes sur ce passage, le reconnoît franchement, disant, *Puis qu'en ce lieu Saint Grégoire nous marque le nombre des jours de jeûne en Carême, & que les quatre jours qui précèdent le premier Dimanche de Carême sont hors de l'espace des jours qu'il remarque, il est certain qu'ils n'étoient point sujets à aucuns jeûnes.* Et cela continua ainsi encore long-tems depuis Grégoire le Grand.

Plu-
sieurs ne
jeûnoient pas
les Jeudis de
Carême.
Ep 86.
Enfin, il est à remarquer, que dans le cinquième siècle la plupart à Rome même, ne jeûnoient pas les Jeudis de Carême, comme nous en avertit Saint Augustin disputant contre cet étourdi Romain dont nous avons parlé, qui soutenoit qu'il falloit jeûner tous les six jours de chaque semaine du Carême. Pour le convaincre, il lui dit, que par ce moien il acusoit sans y penser l'Eglise Romaine même. Car si vous en exceptez un petit nombre de Clercs & de Moines, combien peu de gens trouverez vous chez eux-mêmes, qui jeûnent tous ces six jours de la semaine, vû même qu'il ne leur semble pas bon de jeûner

Ep. 118.
ad Januar.
le Jeudi? Le même Père témoigne que de son tems on jeûnoit les Jeudis de Carême en quelques lieux, & qu'on ne les jeûnoit point en d'autres, disant, *Que par hazard un Etranger se trouve en un lieu où en observant le Carême on ne relâche point le Jeudi, & qu'il die, je ne jeûnerai point aujourd'hui, & qu'on lui demande la raison, il dira, parce qu'on ne fait pas ainsi en mon pais. Que fait il, que tâcher de*

préférer la coûtume de son pais à celle d'un autre? Car il ne me rendra point raison de cela, ni du livre de Dieu, ni ne combattra pas par la pleine voix de l'Eglise Universelle en quelque lieu du Monde qu'elle soit étendue: ou il ne montrera pas que ce qu'il fait est selon la foi & les bonnes mœurs, & que celui-là péche qui fait autrement. Il est certain qu'en débatant d'une question superflue, il viole son repos & sa paix. Faimerois mieux toutefois que dans des choses semblables on s'accommodât aux coûtumes du pais où l'on se trouve. D'où l'on peut apprendre, 1. que le Jeûne du Jeudi en Carême n'est fondé sur aucun passage de l'Ecriture Sainte, que ce S. Evêque nomme le Livre de Dieu. 2. Que l'Eglise universelle n'en avoit rien défini ni pour, ni contre. 3. Et que c'étoit une chose qui jusqu'alors avoit été libre, & qui étoit observée par quelques-uns des Chrétiens & laissée par d'autres. Leon même, qui n'a été établi Evêque de Rome que dix ans depuis la mort de S. Augustin, dans le 4. Sermon sur le Carême, dit à son peuple, *Jeûnons le Lundi, le Mercredi & le Vendredi: mais pour le Samedi, célébrons les veilles dans l'Eglise de S. Pierre Apôtre.* Et il ne seroit pas malaisé de montrer que cette coûtume de jeûner seulement ces quatre jours dans le Carême a duré jusques au huitième siècle.

Pour le jeûne des Quatre tems, on n'en peut trouver aucune trace certaine dans les quatre premiers siècles. Le premier qui semble en faire mention est Leon I. dont nous venons de parler. Mais ce qu'il en dit peut être rapporté à d'autres jeûnes qu'à ceux-ci. Quoi qu'il en soit, ces jeûnes n'étoient point observés en l'ancienne Eglise: & s'ils ont été en usage dans l'Eglise Romaine, ce n'a été que depuis le milieu du cinquième siècle ou environ.

Mamert, Evêque de Vienne, dans les Gaules, institua le Jeûne des Rogations environ l'an 463. de Nôtre Seigneur contre l'ordre établi par l'Ancienne Eglise, qui avoit défendu de jeûner depuis Pâ-

An 392.
de N S.

Du Jeû-
ne des
quatre
tems.

Du Jeû-
ne des
Roga-
tions.

quis

An. 392. de N. S. que jusqu'à la Pentecôte. Et comme les dévotions volontaires se multiplient fort aisément, aussi ce jeûne des Rogations fut reçu dans les Eglises Occidentales peu de tems après Mamert, comme nous le pourrons voir en son lieu.

Du Jeûne l'Advent. De bon. Oper. l. 2 c. 20. Le Cardinal Bellarmin parle du Jeûne de l'Advent, qui est observé, dit-il, de plusieurs par vœu & par conseil, & non point par commandement. Pour le prouver, il ne nous apporte pour témoins qu'Innocent III. qui a vécu au treizième siècle, & le Breviaire Romain. Ce qui montre la nouveauté de ce jeûne. Et pour les

Les Vigiles.

Jeûnes qu'on appelle *Vigiles* des grandes Fêtes, ce Cardinal n'allégué que S. Bernard, Burchard & Innocent III. tous Auteurs qui ont été depuis le dixième siècle: depuis lequel tems il est certain que le Pape a introduit plusieurs choses nouvelles dans l'Eglise. J'ai crû qu'il étoit nécessaire de mettre ici au long cette matière si importante & si agitée des Jeûnes, pour faire voir ce qu'en croioit & qu'en pratiquoit l'Eglise, sur la fin de ce siècle & dans le siècle suivant. Reprenons le fil de nôtre histoire.

S. Augustin commence à prêcher, en présence de l'Evêque. Possid. vit. Aug. c. 5.

En Afrique, lorsque les prêtres & le peuple étoient assemblez dans l'Eglise, c'étoit toujours l'Evêque qui faisoit la prédication, & ce n'étoit pas la coutume qu'un Prêtre y prêchât en présence de son Evêque. Mais Valère, Evêque d'Hippone, qui étoit Grec de nation, & qui ne parloit pas facilement la langue Latine, qui étoit la vulgaire dans les Sermons & dans le service divin, crut qu'à son défaut il devoit employer Augustin, qu'il avoit ordonné Prêtre depuis peu, n'en aiant point de plus propre pour instruire son troupeau. D'abord cette nouveauté parut un peu étrange aux autres Evêques de la province: mais on s'y acoutuma insensiblement: comme cela se pratiquoit déjà dans l'Orient & dans l'Occident. S. Augustin donc commença à prêcher avec tant d'édification, qu'en peu de tems on vit une grande réformation dans la vie de ses auditeurs. Il fit aussi que son Evêque & à son imitation Au-

rele, Evêque de Carthage, corrigerent plusieurs mauvaises coutumes, qui s'étoient glissées dans les Agapes ou festins de charité qui se faisoient dans les Temples, dans les funeraillies des morts, & dans les veilles & les fêtes qui se faisoient autour des tombeaux des Martirs. Il fut un puissant fleau des Manichéens, qu'il confondoit & par ses discours & par ses Ecrits. Il convainquit dans une Conférence un Prêtre de cette secte, nommé Fortunat, qui avoit séduit Honorat, un des amis de S. Augustin, & pour le retirer de son erreur, il fit le livre de *l'Unité de la créance*. Il refuta aussi les écrits d'Animantus (qui avoit été disciple de Manes) par les deux livres qui ont pour titre, *Contre l'Adversaire de la Loi & des Prophètes*. Il fit aussi plusieurs livres contre les Donatistes, où il découvre l'origine de leur schisme, leurs dérèglemens & leurs malices. Il commença aussi à enseigner les Clercs qui étoient avec lui, leur expliquant les Saintes Ecritures, & c'est de là qu'est venue l'Explication d'une partie de l'Epître aux Romains, & de celle aux Galates. Il composa encore les deux livres *sur le Sermon du Seigneur en la Montagne*, & *celui contre le Mensonge*. Ce sont là les premiers Ecrits qu'il fit peu après avoir été ordonné Prêtre, par lesquels il fit paroître de combien de riches dons Dieu l'avoit orné pour l'édification de son Eglise. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ses autres Oeuvres qui sont en très-grand nombre, dont la plupart appartiennent au siècle suivant. On raporte à celui-ci la vie de S. Honorat qui fonda un Monastère dans l'île qui porte son Nom, où l'on dit qu'il fit des miracles & des conversions de plusieurs personnes. La réputation de sa doctrine & de sa sainteté le fit appeler à l'Evêché de l'Eglise d'Arles, comme on le verra l'an 426. Il arriva cette année au mois de Juin une notable Eclipsé de Soleil (de laquelle parle S. Jérôme en l'Epître 17. du 1. tome) 21. jours après la Pentecôte. Ce fut cette année que S. Jérôme composa son livre des *Ecrivains Eccle.*

An 392. de N. S.

Plusieurs de ses Ecrits contre les Manichéens & autres. Possid. c. 6. & c.

S. Honorat. Martirolog. Ufuard. Ado. Bed. Isid. de vir. illustr.

An. 392. de N. S. même en la Préface.

*Les Païens con-
spirent
contre
Valenti-
nien.*
Ambr. Or. fun. de Valent. 2. Ep. 15. & Paul. Vit. Ambr.

Tout le tems que Théodose demeura dans l'Italie les Païens n'osèrent pas ouvrir la bouche pour demander le rétablissement de leur idolatrie. Mais quand ils le virent retourné en Orient, ils s'adressèrent à Valentinien qu'ils espéroient de trouver plus facile, & lui envoierent une ambassade, dont Symmaque étoit le Chef, pour le supplier de leur permettre de rétablir leurs cérémonies. Valentinien, depuis la mort de Justine sa Mère, avoit toujours aimé & respecté S. Ambroise, comme son Evêque & comme son Père, & avoit suivi tous ses conseils. En étant encore fortifié dans cette ren-contre, il renvoia les Gentils, avec un refus qui leur ôtoit toute espérance de rétablir leur superstition. Cela leur donna occasion de chercher les moïens de s'en défaire au plutôt, espérant qu'ils pourroient avoir un Empereur plus favorable. En effet, il ne vécut pas long-tems après cette action, où il témoigna son zèle ardent pour la Religion Chrétienne. Comme il étoit dans les Gaules, il aprit que les Francs & les Alemans s'étoient soulevez & qu'ils étoient prêts à se jeter sur l'Italie. Il résolut de leur aler au devant, & pour cet effet, il ala à Vienne sur le Rhône, en intention de repasser les Alpes au premier jour, pour pouvoir secourir l'Italie de quelque côté qu'elle fût ataquée. Il avoit avec lui le Comte Arbogaste, ^a qui étoit Franc de Nation, mais ^b qui haïssant Sunnon & Marcomir Princes des Francs, les avoit quitez & s'étoit mis au service des Romains, auxquels il s'étoit rendu recommandable par plusieurs belles actions, & avoit toutes les qualitez de corps & d'esprit propres pour en faire un bon Chef d'armée. ^c Par ce moïen il aquit les bonnes graces, premierement de Théodose, qui après divers emplois honorables lui donna la charge de Chef de la Gendarmerie, & en suite de Valentinien, qui l'éleva auprès de lui, en sorte qu'il avoit le commandement de ses armées, & qu'il ne faisoit

Tom. III.

rien que par son avis. Cet homme, à l'ordinaire des favoris, commença à abuser de sa puissance & à gourmander l'Empereur même. Valentinien ne reconnoissant que trop cela, vint à se dégouter d'Arbogaste. Une chose y contribuoit encore, c'est qu'il s'ennuioit de cette guerre contre les Francs, à laquelle il l'avoit poussé sans beaucoup de raison. L'Empereur donc se résolut d'éloigner Arbogaste & de se délivrer de la servitude où il le tenoit, abusant de sa bonté. Mais il l'avoit élevé à une trop grande autorité & puissance pour le pouvoir abatre si aisément. Comme Valentinien lui eut donné par écrit la destitution de ses charges, Arbogaste en déchira le papier, en sa présence, lui disant tout haut, qu'il ne pouvoit pas lui ôter les emplois qu'il ne lui avoit pas donnez: parce qu'en effet c'étoit Théodose, qui lui avoit donné ses plus belles charges. Valentinien entendant cela écrivit à Théodose, pour le prier de venir promptement à son secours. ^a Il écrivit aussi à S. Ambroise à Milan, qu'il vint vers lui en diligence, parce qu'il désiroit de recevoir au plutôt le Saint Bâteme par ses mains. Il ne parloit point d'autre chose, mais il espéroit aussi que S. Ambroise ^b qui étoit connu & respecté d'Arbogaste, auroit le pouvoir d'apaiser l'esprit irrité de ce Chef. Mais Arbogaste, craignant d'être prévenu par Valentinien, gagna par argent & par promesses ceux qui servoient l'Empereur dans sa chambre, qui l'étoufferent la nuit comme il dormoit, & après cela, le pendirent dans son cabinet, faisant courir le bruit que de desespoir il s'étoit étranglé lui-même. ^{*} Il mourut à Vienne le 15. de Mai, la veille de Pentecôte, après avoir tenu l'Empire seize ans & demi, & avoir vécu vingt-six ans & quatre mois, selon quelques-uns, & selon

I i

^{*} Zosime dit qu'Arbogaste étant alé à Vienne & aiant trouvé Valentinien qui se divertissoit avec des gens de guerre, le long des murailles, il se jeta sur lui, le bleffa, & le tua.

An 392. de N. S.

Zof. l. 4. p. 775.

^a Ambr. Or. fun. de Va-

lent. 2.

^b Paul. Vit.

Ambr. *Il procure la mort à Va-*

lentinien avant

qu'il fût bätizé.

Socr. l. 5. c. 25.

Soz. l. 7. c. 22.

Ruf. l. 2. c. 31.

Oros. l. 7. c. 35.

Prosp. Chr. E-

piph. de mensur. c. 20.

Philostorg. l. 11. c. 2.

1. 4.

An 392 de N.S. lon d'autres seulement vingt & un an. Arbogaste ne voulut point prendre le nom d'Empereur, pour ne point donner sujet de croire qu'il fût coupable de la trahison & du parricide dont on le soupçonnoit: mais il donna la dignité Impériale à Eugène, pour en jouir en effet sous son Nom. Car Eugène n'étoit alors qu'Intendant des Finances, & n'avoit ni naissance ni vertu pour soutenir une telle charge. Ce fut dommage de Valentinien, qu'il fut ôté du monde si jeune, parce qu'il avoit toutes les vertus propres pour exercer cette dignité. Car il étoit bien fait de corps & d'esprit, vaillant, sage, chaste, libéral, civil, pieux & zélé pour la Religion. Son corps fut porté à Milan sans aucun empêchement: parce que les traitres qui avoient été la cause de sa mort, n'osèrent se déclarer, de peur d'attirer sur eux la haine publique. Les nouvelles de cette mort furent bien-tôt portées à Théodose, qui en fut fort touché, & toute sa Cour en mena grand dueil.

Ambr. Ep. 57.

S. Ambroise fait une Oraison funebre sur la mort de Valentinien. Ambr. Or. Funeb. de Valentinien. cap. 51. &c.

L'Empereur écrivit à S. Ambroise, pour lui recommander de faire rendre au corps de ce Prince les derniers devoirs dûs à sa condition. Le S. Evêque s'en acquitta dignement & fit une belle Oraison funebre, où il représenta fort au long les belles qualitez de Valentinien, & quoi qu'il ne fût point encore baptizé, il en parle comme son ame étant déjà recueillie dans le Ciel. *Nous croions, dit-il, qu'ayant essuié la tache du péché, il est monté au Ciel pur & net, parce qu'il a été baptizé par la foi, & que le désir qu'il avoit d'être baptizé, l'a consacré. Nous croions qu'il est monté du desert, c'est-à-dire, de ce lieu sec aux plaisirs fleurissans de l'éternité, où étant uni avec son frère, il jouit de la joie de la vie éternelle. Ils sont tous deux bien-heureux, si mes prières ont quelque vertu devant Dieu. Je ne veux passer aucun jour en silence, ni faire aucune oraison que vous n'y soiez honorez. Nulle nuit ne vous couvrira de ténèbres, & je parlerai de vous dans toutes mes prières. Remarquez en passant qu'il prie pour eux, quoi qu'il les croie reçus dans la béatitude: ce n'é-*

toit donc point pour tirer leurs ames de Purgatoire. An 392. de N.S.

Arbogaste avoit sur les bras les Francs & les Alemans par la guerre qu'il avoit fait entreprendre à Valentinien contr'eux, & c'étoient de puissans obstacles à sa tyrannie naissante: c'est pourquoi il fit tant par ses promesses & par ses ofres, qu'il conclut la paix avec eux. *a* Eugène envoya Rufin, Athénien, en Ambassade à Théodose, pour le porter à traiter la paix avec lui, sans lui parler d'Arbogaste. *b* Il y eut même des Prêtres qui prêterent leur plume & leur langue pour tâcher de le justifier du parricide dont on l'acusoit. *c* Théodose feignant d'écouter les propositions de paix d'Eugène, tira la délibération en longueur, pour se préparer à aler chasser l'Usurpateur. *d* Quoiqu'Eugène fît profession du Christianisme, il se laissa persuader aux discours de quelques Paiens des plus qualifiez de Rome, dont Flavien, Préfet de la ville, étoit le Chef, qui se vantoient de prédire les choses à venir par l'inspection des entrailles des victimes immolées, & par l'observation des Astres; qui le firent résoudre à la guerre, sur l'assurance qu'ils lui donnerent que sa destinée lui ouvroit le chemin à l'Empire du Monde, & que cette guerre seroit terminée par une glorieuse victoire qu'il remporteroit, avec le changement de la Religion Chrétienne.

Sur ces belles promesses & ces belles prédictions des Paiens, il leur acorda le rétablissement de l'Autel de la Victoire que Théodose & Valentinien leur avoient refusé, & l'exercice libre de leurs superstitions: & cependant il amassa des troupes de tous côtez, pour les opposer à celles de Théodose. S. Ambroise en étant averti, sortit de Milan, pour éviter la rencontre de ce profane Usurpateur, & alla à Bologne, où il avoit été invité pour assister à la Translation du corps de S. Agricole Martir: & de là passa jusques à Florence. *a* Dans son voiage il écrivit une lettre à Eugène, par laquelle il lui représente le péché qu'il a commis, en donnant cette permission aux Gentils, l'ex-

Greg. Tur. Hist. l. 2. c. 9. Eugène se porte pour Empereur. a Zof. l. 4. p. 776. b Ruf. l. 2. c. 31. c Zof. ib. Soz. l. 7. c. 22.

Il rétablit le Paganisme. Ruf. l. 2. c. 33. Paul. in. vit. Ambr. & Ambr. exhortat. ad. Virginit. Ambr. Ep. 58.

An 392. l'exhorte à la revoquer, & le menace de N.S. des punitions divines s'il ne le fait.

Théodose Mais l'Empereur Théodose aiant reconnu en diverses rencontres, qu'il n'y avoit rien de tel pour la prospérité de ses armes, que de se rendre propice le Seigneur des armées par la piété & par les prières, y eut encore recours plus qu'il n'avoit fait. Il fit publier un nouvel Edit à Constantinople du 8. Novembre, par lequel il défendit l'exercice de toute sorte d'idolatrie sur peine de grosses amandes & de démolition des lieux où l'idolatrie auroit été commise. *b* Il renouvela aussi ses loix contre les Hérétiques, pour les empêcher de faire des ordinations & des assemblées. *c* Il ne voulut point qu'on punit de mort ceux qui se licentioient à médire du Prince: parce, disoit-il, que si c'étoit par légéreté, il falloit en rire; si c'étoit par malice, on le devoit pardonner généreusement. Il ordonna aussi qu'on lui renvoiât ces sortes de causes, afin qu'il jugeât par la condition des personnes quel conte il falloit faire de leurs paroles, & s'il étoit à propos de les châtier ou de les mépriser.

Idat. *L'An 393. de N. S. le 15. de Théodose, sous les Consuls Théodosius &c. Aug. III. & Abundantius, en Orient. Cicl. Sol. 10. & Lun. 14. le 9. de Sirice.*

Exercices de piété & de charité de Théodose. Théodose continuoit en ses exercices de piété & de charité pour obtenir la bénédiction du Ciel dans la juste guerre qu'il se préparoit de faire. Il étoit assidu à jeûner & à prier, se recommandoit aux prières des saints serviteurs de Dieu, & avoit en bouche ce beau verset du Pseaume 60. 14. *Nous combatrons vaillamment, étant apuiez de la vertu de nôtre Dieu: c'est lui qui foulera aux piez & qui réduira à néant ceux qui nous font la guerre.* *a* Au lieu de mettre de nouveaux impôts, comme il avoit fait avant celle qu'il entreprit contre Maxime, il supprima l' imposition mise deux

ans auparavant, & fit distribuer de grands aumônes aux pauvres. Il fit rendre les biens qui avoient été confisquez aux criminels durant la préfecture de Tatien.

b Il retrancha la trop grande licence que les soldats prenoient, & donna des ordres à leurs Chefs d'établir une bonne discipline militaire dans l'armée, principalement pour ne point fouler les hôtes où les gens de guerre devoient loger. *c* Il envoya vers un certain Moine, nommé Jean, qui lui avoit prédit qu'il seroit victorieux de Maxime, & qui l'assûra aussi qu'il remporteroit la victoire sur ce dernier ennemi; que cependant il ne l'obtiendroit point sans une grande éfusion de sang: mais que cela ne devoit point l'enorgueillir, ni lui faire oublier qu'il étoit mortel, vû qu'il devoit mourir bien-tôt après. Quand l'Empereur se fut muni de toute sorte de bonnes armes spirituelles, il ne négligea point les materielles, & donna ordre à tous les préparatifs de guerre. Il avoit déjà nommé Auguste son fils aîné Arcadius plusieurs années auparavant, *a* il déclara aussi Empereur son second, nommé Honorius, le 10. de Janvier, & les laissa tous deux à Constantinople, pour avoir soin de l'Empire d'Orient en son absence. Souvent on conte les années de l'Empire d'Honorius dès ce tems-ci qu'il fut nommé à l'Empire par son Père. *b* Quantité de troupes d'Alains, de Huns & de Gots qui demeuroient au delà du Danube & du Pont Euxin, vinrent offrir leur service à Théodose, qui les reçut volontiers dans son armée, parce qu'il ne la voioit pas comparable en nombre à celle de son ennemi. Ces Barbares le servirent fort utilement en cette guerre: mais cela leur fit épier le pais, & leur donna envie & moien d'y retourner une autre fois avec de plus grandes forces pour s'en saisir. *c* Sur tout, le Chef des Gots, étoit Alaric, qui étant alors fort jeune, fit son apprentissage dans cette guerre. Et c'est lui qui depuis a fait tant de mal à l'Italie, & qui a pris & pillé la ville de Rome. *d* Théodose établit

I i 2
1. 4. p. 777. Ruf. 1. 2. c. 33.

An 393. de N.S.

b Bar. §. 41. Cod. Theod. lib. 7. tit. 9. lib. 3. *c* Theod. 1. 5. c. 24. Soz. 1. 7. c. 22. Ruf. 1. 2. c. 32.

Préparatifs de guerre. *a* Socr. 1. 5. c. 25. Soz. 1. 7. c. 24. Ruf. 1. 2. c. 34. Claud. de 3. Conf. Honor. *b* Socr. ib. Zof. 1. 4.

Alaric Chef des Gots. *c* Socr. 1. 7. c. 10. Zof. 1. 5. *d* Zof.

An 393. établit pour ses Lieutenants Généraux de N.S. Timasé, Bacure & Stilicon, le mari de Sérène, fille du frère de l'Empereur. D'autre côté, les principaux Chefs de l'armée d'Eugène étoient Arbogaste & Flavien, Préfet du Prétoire, ennemi juré des Chrétiens. Ses soldats en partant de Milan, menacerent les Prêtres & les Clercs, que quand ils retourneroient victorieux, ils les feroient tous mourir & feroient une écurie de leur principale Eglise. Le grand sujet de leur colère étoit qu'on n'avoit pas voulu recevoir dans Eglise les ofrandes d'Eugène, & qu'on ne l'y avoit pas voulu admettre à prier avec les autres fidèles. Cette année, il se rendit aisément Maître de toute l'Italie, n'y aiant rien eu qui se pût opposer à son armée qui étoit très-puissante.

Division entre les S. Epiphane & Jérôme, & entre Jean de Jérusalem. En ce même tems, s'aluma & éclata plus qu'à l'ordinaire l'aigre division & contestation que nous avons dit avoir commencé quatre ans auparavant entre Jean de Jérusalem d'un côté, & les Saints Epiphane, & Jérôme de l'autre. S. Epiphane écrivit en Grec une lettre à Jean pour s'excuser: mais il le fit de manière qu'il acusoit Jean d'enseigner plusieurs erreurs qu'il avoit puisées d'Origène: & Epiphane envoia en divers lieux quantité de copies de sa lettre pour décrier son Aversaire. Eusebe de Crémone en aiant ouï parler, pria S. Jérôme de faire une Traduction en Latin de cette Epître, & de la lui envoyer. S. Jérôme n'y manqua point, mais à condition, lui manda-t-il, de ne la point publier. En effet, il la tint secrète environ dix-huit mois; au bout desquels il en vint un exemplaire entre les mains de Jean. Il prit occasion delà d'acuser S. Jérôme de n'avoir pas été fidèle dans la traduction de cette Epître, & d'être un homme turbulent, qui se plaisoit à jeter de l'huile dans l'embrasement de cette division, pour l'enflammer davantage, au lieu de tâcher de l'éteindre. Sur cela S. Jérôme écrivit deux lettres à Pammachius, dans lesquelles premièrement il se défend, disant, qu'en sa Traduction, il n'avoit rien fait qu'un Inter-

prete expert & homme de bien ne pût faire: Et en second lieu, il acuse Jean d'être Défenseur des erreurs d'Origène, dont il fait une plus grande liste, & les exagère beaucoup plus que n'avoit fait Epiphane. Ce sont ici les erreurs qu'ils blâmoient, Que comme le Fils de Dieu dans la Trinité ne pouvoit voir le Père, aussi le S. Esprit ne pouvoit voir le Fils: Que les ames des hommes étoient dans leurs corps comme dans une prison, & qu'elles avoient vécu auparavant dans le Paradis: Que les démons & les damnez viendroient enfin à se repentir & à être sauvés: Qu'Adam & Eve avant le péché étoient sans corps au jardin d'Eden: Qu'après la Résurrection il n'y auroit plus de distinction de sexe: Que par des allégories Origène renversoit la vérité des histoires de l'Écriture Sainte: Que par les eaux qui sont sur les cieus, il entendoit les vertus célestes, & par celles qui sont sur la terre & au dessous, il entendoit les Démons: Qu'il enseignoit que l'Image de Dieu n'étoit pas demeurée en l'homme après le péché. On peut voir que quelques-unes de ces opinions tirées comme par force des Ecrits d'Origène, pouvoient être échappées sans dessein de les soutenir, & qu'elles pouvoient être favorablement interpretées par un Lecteur désintéressé, comme sont les deux premières: que quelques-unes pouvoient être prises en fort bon sens, comme la dernière: & que les autres qu'on peut dire être véritablement erronnées, n'étoient pourtant pas mortelles, & ne renversoient pas le fondement du salut, & qu'Origène ne les avoit pas soutenues opiniâtrément, après en avoir été averti ou repris, & que par conséquent elles ne méritoient pas qu'à leur occasion des frères se divisassent, & se déchirassent misérablement comme ils faisoient. Que particulièrement Origène qui avoit tant travaillé pour l'édification de l'Eglise & pour l'éclaircissement de la vérité, qui avoit tant souffert pour l'amour d'elle, & qui avoit été loué & admiré jusques-là par tous les Docteurs Chrétiens, l'espace

e Paul.
in vita
Ambr.

Division entre les S. Epiphane & Jérôme, & entre Jean de Jérusalem.
Hier.
Ep. 60.

Ep 61.
62.

An 391.
de N.S.
Erreurs tirées d'Origène.

Reflexions sur ce sujet.

ce

An 393. ce de cent cinquante ans ou environ, de de N.S. voit être laissé en repos, & ne pas être déterré, s'il faut ainsi dire, pour lui faire son procès, & pour le condamner aux peines éternelles, comme on l'a fait depuis ceci. En un mot, on peut reconnoître, que tout ce schisme & ce bruit furieux n'est venu que de la jalousie & de l'animosité de certains Docteurs, les uns contre les autres, qui n'ont pas voulu se supporter en charité mutuelle. En effet, avant que ce feu fût allumé, S. Jérôme avoit traduit en Latin plusieurs livres d'Origène & en avoit parlé avec loüange & admiration: mais cette contestation étant survenue, il changea tout à fait de stile. Il fit la même chose à l'égard de Rufin, à qui il avoit témoigné une amitié singulière, comme il le montre en plusieurs de ses Epîtres: & ainsi envers la noble Dame Mélanie, qu'il avoit fort loüée. Mais quand il fut qu'ils favorisoient Origène & Jean son Défenseur, il se transporta & invectiva fort aigrement contr'eux. Cette division partageoit les Docteurs & les Prêtres, principalement ceux de la Palestine. Jean en écrivit à Théophile d'Alexandrie, pour s'excuser & pour acuser ses Aversaires. Théophile écrivit à Jean & à S. Jérôme, pour tâcher d'assoupir les disputes scandaleuses qui étoient entr'eux, & leur députa Isidore, Prêtre de son Eglise, qu'il croïoit propre pour les amener à une bonne union. Mais dès qu'il fut arrivé à Jérusalem, il se déclara être partisan de Jean & le favorisa tout ouvertement. Il est vrai qu'il alla voir S. Jérôme dans son Monastère par trois fois; mais il ne lui rendit point les lettres que Théophile lui avoit écrites: de quoi s'étant plaint à Isidore même, il lui avoua que c'étoit Jean qui l'en avoit empêché. Cet Evêque se voyant apuié du Légat de Théophile & du Gouverneur de la province, excommunia S. Jérôme, lui défendit l'entrée du S. Sépulcre, & l'eût fait chasser du Monastère de Bethléhem, où il s'étoit retiré pour y étudier avec plus de repos, n'eût été la célèbre veuve

Paule, qui l'avoit fait bâtir pour s'y consoler le reste de ses jours. Théophile continua encore à faire des efforts pour éteindre ce feu, mais il ne laissa point de durer encore plusieurs années par l'aigreur des parties, comme la suite le fera voir.

Il se tint cette année à Hippone un *Synode Provincial des Diocèses d'Afrique, d'Hippone* pour y rétablir la discipline Ecclesiastique qui se corrompoit. On y dressa des *Canon* qu'on trouve joints à ceux du III. Concile de Carthage. Par l'ordre des *Du Pin* Evêques qui étoient assemblez à ce *to. 2.* *node*, S. Augustin expliqua devant eux *P. 353.* le Symbole, & ensuite fit un livre du Discours qu'il avoit prononcé, qu'il intitula *de la Foi & du Symbole*. Ce *Traité* acrut beaucoup l'estime, où étoit déjà ce grand Serviteur de Dieu.

L'An 394. de N. S. le 16. de Théophile, le 2. d'Honorius, sous les Consuls Arcadius Aug. III. & Honorius Aug. II. tous deux en Orient. Cicl. Sol. 11. & Lun. 15. le 10. de Sirice.

IL y eut une grande assemblée d'Evêques d'Egïpte & d'Orient, au lieu appelé le Chêne, proche de Calcédoine, où Rufin, Préfet du Prétoire, les avoit fait assembler, pour la Dédicace de la Basilique magnifique qu'il y avoit fait bâtir, à la mémoire des Saints Apôtres Pierre & Paul. Théophile d'Alexandrie, Nectaire de Constantinople, Flavien d'Antioche, Grégoire de Nyffe, & Amphilocheus d'Iconie s'y trouverent avec plusieurs autres. Après qu'ils eurent fait la consécration de l'Eglise, ils terminèrent le différent qu'il y avoit entre Agapius & Gebadius (ou Bagadius) pour le Siège de Botfra, & résolurent qu'un Evêque ne pouvoit pas être déposé par deux ou par trois autres seulement, mais par le Synode des Evêques de la Province.

Théophile tâche d'apaiser cette division, mais en vain.

Idat. Fast. & alii. Baron. Pagi.

Asssemblée d'Evêques au Chêne. Sozom. 1.8.c.17. Pallad. Lausiac. c. L. Phot. Cod. 59.

An 394. Environ le même-tems, les Donatistes
de N.S. tinrent un Concile fort célèbre à Bagaja
Divi- en Mauritanie, composé de trois cens
fions & dix de leurs Prélats, assemblez de toute
Conciles l'Afrique, à l'occasion d'un Schisme cé-
des Do- lèbre qui s'étoit émû entr'eux. Il y en
natistes. avoit eu plusieurs autres qui les avoient
August. fort afoiblis, mais celui-ci fut renommé par
contr. dessus tous. Parmenien avoit été le
Cre- Chef de tout le parti Donatiste, aiant
fcon. été Evêque de cette faction à Carthage.
1. 3. c. 6. Il ne succéda point immédiatement à
& 7. Donat, comme quelques-uns l'ont penté,
mais à Lucius, & Lucius avoit succédé
à Carus, qui avoit succédé immédiate-
ment à Donat. Après Parmenien fut élu
Aug. Primien, qui excommunia un deses Dia-
Contr. cures, nommé Maximien. Celui-ci croiant
Parme- que la sentence étoit injuste en apella,
ni. 1. 3. & acusa Primien son Evêque de plusieurs
c. 2. & crimes atroces. Pour les examiner, les
Serm. in Donatistes convoquerent un Synode de
in cinquante trois Evêques, en un lieu pro-
Psal. 36. & de che de Carthage. Ils y citerent Primien,
gestis & quoi qu'il refusât d'y comparoître, ils
cum E- ne voulurent point le condamner, mais
merito. ils lui donnerent un délai pour l'engager
a Aug. à obéir au Synode. Voiant qu'il n'obéif-
Contr. soit point dans le tems marqué, ils tin-
Crese. rent un autre Synode composé de cent
ut sup. Evêques, qui déposerent Primien à cau-
Aug. se de sa rebellion & de plusieurs crimes
contr. dont il étoit chargé, & élurent en sa
Crese. place Maximien son Diacre qui l'avoit
1. 3. c. 13. aculé. Par ce moien il y avoit deux E-
40. & vêques des Donatistes dans Carthage, &
Hær. 69. chacun avoit ses partisans, dont les uns
se nommoient Primianistes, & les autres
Maximianistes. Primien voiant que plu-
sieurs Prélats de leur secte des provinces
maritimes favorisoient Maximien, re-
Aug. chercha la protection de ceux de Numi-
contr. die & de Mauritanie, qui firent assen-
Par- bler ce Concile nombreux à Bagaie:
men. 1. 2. c. 3. & Maximien y fut condamné & déposé quoi
1. 3. c. 4. qu'il n'y fût point cité, & Primien fut
contr. absous de tous les crimes dont on l'acu-
Crese. soit, & rétabli dans son siège, d'où il
1. 3. c. 56. chassa son Compétiteur, & le fit traiter
& 1. 4. comme hérétique par les Magistrats de
c. 6. 7. 39.

Aug.
Contr.
Parme-
ni. 1. 3.
c. 2. &
Serm.
in

Psal. 36. & de
gestis
cum E-
merito.
a Aug.
Contr.
Crese.
ut sup.

Aug.
contr.
Crese.
1. 3. c. 13.
40. &
Hær. 69.

August.
contr.
Par-
men. 1. 2.
c. 3. &
1. 3. c. 4.
contr.
Crese.
1. 3. c. 56.
& 1. 4.
c. 6. 7.
39.

Carthage, dont il gagna les bonnes gra- An 394.
ces ou qu'il surprit par de faux raports. de N.S.
Cette division dura encore long-tems
depuis, & fut une des causes de leur rui-
ne.

En ce tems-ci il y avoit à Rome un *Paulin*,
nommé Paulin, de Noble extraction, né
en Aquitaine où il possédoit de grans
biens, & avoit épousé une femme riche
& vertueuse, nommée * Anastasie. Il
avoit eu pour précepteur & pour ami
familier le Poëte Aufone, & fut bâtizé
par Delphin Evêque de Bourdeaux. Lam-
pius, Evêque de Barcelonne, l'ordon-
na Prêtre, mais il n'accepta cette char- *Paulin.*
ge qu'à condition qu'il ne seroit point *Ep. 1.*
ataché au service de l'Eglise de Barce- *aliàs. 5.*
lonne, comme il le devoit être selon les *Sulp.*
Canons. Il fut quelque tems à Milan *Sev.*
avec S. Ambroise, qui l'instruisit mieux
qu'il n'avoit été dans les mystères du sa-
lut. Ensuite, il alla à Rome, où il
fut persécuté par le Pape Sirice & par
son Clergé, comme il s'en plaint dans
une Epître qu'il écrivit à Sévere. On
ne fait pas bien les raisons de ce mauvais
traitement, sinon que son éminente ver-
tu donnoit de l'envie. Etant tombé ma-
lade, il fut visité par toutes les person-
nes de condition qui étoient à Rome.
Des Evêques même éloignez, qui ne pou-
voient lui rendre ce devoir, lui écrivirent
ou lui envoierent des députez. Ces témoi-
gnages d'honneur & de bien-
veillance donnerent de la jalousie aux
Prêtres de Rome, & furent cause des
peines qu'ils lui firent souffrir. Il ne vou-
lut s'en venger qu'en quittant une ville,
où la vertu étoit si mal traitée par ceux
qui la devoient honorer plus que les au-
tres. Paulin donc étant alors âgé de qua-
rante & un an, donna tous ses biens aux
pauvres, & se retira dans une maison de
campagne, au territoire de Nole, (ville
dans

* D'autres l'apelent Therasie ou Therese, *Du Pin,*
& d'autres encore Thebasie. *to. 3.*

*Hist. 1. 4 p. 146. Fleuri. Hist. 1. 19. c. 54. Go-
deau, c. 60.*

An. 394 dans le Roiaume de Naples) pour y mener une vie solitaire & pénitente. On dit que sa femme fit alors la même chose que lui : de sorte qu'il faudroit qu'au moins jusqu'à cette retraite il eût vécu avec sa femme, quoi qu'il fût Prêtre. Et cela ne seroit pas étrange, parce que la suite de l'histoire nous fera voir que dans le siècle suivant il y avoit dans nos Gaules plusieurs Prêtres mariez, & même des Evêques. L'année suivante qui est la 395. de Nôtre Seigneur, Paulin fut fait Evêque de Nole, où il se rendit fort célèbre, & fut fort connu & aimé de S. Jérôme & de S. Augustin, & vécut jusqu'à l'an 435.

Evêque de Nole.
Sulpice Sévère.
En ce même-tems, Sulpice Sévère, citoyen Romain de noble naissance, homme d'esprit & savant, étant dans les Gaules embrassa la Religion Chrétienne, & se mit dans la vie Monastique, sous la discipline de S. Martin de Tours, de qui il a décrit la vie. Il y raconte quantité de miracles, dont plusieurs sont au dessous d'un si grand Saint, lesquels, sans doute, Sévère a raportez, se fiant trop sur la foi de quelques-uns qui les lui ont récitez. Il a aussi fait deux livres de l'histoire Sacrée, qui dans leur briéveté contiennent beaucoup de choses. Il a été Prêtre de Primuliac, lieu qui est entre Toulouse & Euze, comme le témoigne Paulin dans la 6. & l'11. de ses lettres. Voiez ce que nous en dirons en l'an 431.

Guerre sanglante.
Nous avons vû l'année précédente comment Théodose & Eugène s'étoient préparez à une sanglante guerre. Ils en vinrent aux mains celle-ci; & le Dieu des armées donna enfin la victoire au plus juste parti. *a* Les troupes d'Eugène en bien plus grand nombre, étoient remplies de Païens, *b* qui avoient pour leurs enseignes Jupiter le Foudroiant, *c* & qui aloient à cette guerre comme à une conquête certaine, se fiant sur les prédictions de Flavien, qui leur avoit promis un heureux succès de la part de ses dieux. *d* La bannière Impériale d'Eugène, qui marchoit à la tête de l'armée, avoit l'i-

mage d'un Hercule avec sa massue, tant il s'affûroit de domter & de froisser tout ce qui s'oposeroit à lui. Mais on ne voioit que la Croix arborée dans toute l'armée de Théodose, laquelle étoit bien plus petite en nombre que celle de son Ennemi. *e* Eugène se saisit des passages des Alpes, où il se campa avantageusement & tout à loisir. Théodose s'assurant en l'assistance Divine qu'il avoit tous jours expérimentée au besoin, l'y vint rencontrer. *f* Le premier jour il eut du pire, il perdit plusieurs de ses gens, & tous les Etrangers qui étoient venus à son secours, & qu'il avoit mis à l'avantgarde, furent défaits, avec Bacure qui les commandoit, qui y fut tué. *g* Les Chefs de son armée lui conseilloient de ne point hazarder un second combat, parce qu'il n'avoit pas assez de troupes, & qu'il falloit attendre au printems prochain, où g' aiant repris de nouvelles forces il ataqueroit mieux l'Ennemi. L'Empereur répondit qu'il ne souffriroit jamais qu'on fit cet affront à la Croix de Jésus-Christ, laquelle étoit l'Etendart de son armée, que de la faire reculer devant l'image d'Hercule. Il se résolut donc de venir à une seconde bataille, & pour la gagner il passa la nuit en prières, dans une Chapelle qui étoit au haut de la montagne où son armée étoit campée. Sur la pointe du jour le sommeil l'emporta, & comme il étoit couché contre terre, il lui sembla voir en dormant deux cavaliers habillez de blanc, montez sur des chevaux de même couleur, dont l'un se disoit être Jean l'Evangeliste, & l'autre Philippe l'Apôtre, qui lui ordonnerent de prendre courage & d'aler ataquier le Tiran, & lui dirent qu'ils étoient envoieez pour le secourir & pour marcher au devant de son armée. L'Empereur s'étant réveillé après cette vision, se mit à prier Dieu encore avec plus d'ardeur, qu'il lui plût l'assister & le fortifier en sa juste cause. Un soldat raconta qu'il avoit vû la même chose en songeant, & cela l'encouragea encore d'autant plus, s'assurant que Dieu lui donneroit bien-tôt un bon suc-

An 394. de N. S.

e Soz. c. 22.

f Claud. de 3. &

g 4. Cont. Honor.

Zof. l. 4.

Ruf. l. 2 c. 33.

re bataille.

taille.

f Theod. l. 5 c. 24.

Oros. l. 7. c. 35.

Zof. l. 4.

Theod. c. 24.

0.1
A.4
eb
iv
7.1
R.
5.1
508
7.1
edT
0.2.3

An. 394. succès. Là dessus, aiant rangé son ar-
 de N. S. mée en bataille *b* le 6. de Septembre, *i*
 Seconde il les exhorta de ne point regarder au nom-
 bataille. bre de ceux qu'ils avoient en tête, mais
b Soer. de combattre courageusement pour la cau-
 1.5.c.25. se de Christ qu'ils défendoient, & qui
*i*Theod. sans doute les rendroit victorieux. In-
 1.5.c.24. continent ils marcherent vers l'armée
 ennemie. L'Usurpateur les voiant avan-
 cer, rangea aussi son armée en bataille,
 & dit à ses gens, parlant de Théodose,
 voilà un homme qui a envie de mourir,
 amenez le moi en vie. Dès que le signal
 Soer. pour combattre fut donné, il s'éleva un
 1.5.c.25. vent fort grand & impétueux, qui don-
 Soz. 1.7. noit droit dans le visage des ennemis &
 c. 25. qui faisoit retourner leurs traits contr'eux
 Theod. mêmes; & une poussière qui les aveu-
 c. 24. gloit, de sorte que ne pouvant ni ataq-
 Ambr. quer ni se défendre, ils furent aisément
 Or. défaits. Au lieu que les soldats de Théo-
 Fun. de dose ne recevant point d'incommodité
 Theod. de cette tempête, mais voiant que Dieu
 Oros. 1.7.c.35. combattoit pour eux, prirent d'autant
 Ruf. plus de courage, combattirent vaillam-
 1.2.c.33. ment & mirent en déroute l'armée en-
 Claud. nemie. La plupart des gens d'Eugène,
 de 3. étonnez d'une assistance du Ciel si mer-
 Conf. veilleuse, aiant mis bas les armes, vin-
 Honor. rent se jeter aux piez de l'Empereur,
 lui demander grace qu'il leur acorda de
 grand cœur. Le Tiran atendoit tou-
 Où Eu- jours qu'on lui amenât Théodose: mais
 géne & il fut bien étonné de se voir lui-même lié
 Arboga- & enlevé par ses propres gens pour être
 ste furent présenté à l'Empereur victorieux. Quand
 pris & il fut devant lui, Théodose lui repro-
 tuez. cha sa trahison & sa cruauté commise
 Theod. en la personne de Valentinien, l'injustice
 1.5.c.24. de la guerre qu'il avoit entreprise contre
 son Seigneur, & sa folie d'avoir pris pour
 son enseigne l'Image d'Hercule. Surtout
 cela il lui prononça sa sentence de mort,
 à laquelle ses soldats exécuterent à l'heure
 même, lui coupant la tête. Arbogaste
 reconnoissant qu'il ne pouvoit attendre
 que la même punition, voulut être le
 bourreau de soi-même, en se faisant mou-
 rir. Flavien méritoit le même traitement,
 parce qu'il avoit été l'un des principaux

auteurs de cette malheureuse guerre: ce-
 pendant l'Empereur montra sa clemence
 de N. S. ordinaire, en lui pardonnant. * Les
 enfans d'Eugène & de Flavien appréhen-
 dant qu'on ne leur fit souffrir la peine de
 la rebellion de leurs pères, se refugierent
 dans des Eglises. Dès que S. Ambroise
 eut appris la victoire que Dieu avoit don-
 née à l'Empereur, il lui écrivit *a* & in-
 continent après le vint trouver à Aquilée,
 pour l'en féliciter & pour lui de-
 mander la grace de ces pauvres enfans.
 Théodose l'acorda volontiers: car qu'eût
 il pû refuser à un Evêque aux piez duquel
 il se jeta dès qu'il le vit, reconnoissant
 que Dieu l'avoit rendu victorieux par
 l'assistance de ses prières? *b* Non seule-
 ment il pardonna à ces enfans, mais aussi
 donna ordre qu'ils fussent soigneusement
 instruits dans la vraie Religion, & même
 qu'ils fussent élevez aux charges hono-
 rables de l'Etat. Ce sont là, sans doute,
 des actions dignes d'un Empereur Chrê-
 tien, qu'on ne sauroit trop remarquer
 pour les louer, les imiter & les admirer.
 Bien que la guerre qu'il avoit si heureu-
 sement terminée, fût nécessaire & très-
 juste; *c* néanmoins, parce qu'il s'y étoit
 répandu beaucoup de sang innocent, que
 le Prince doit épargner tant qu'il peut,
 il s'abstint pour quelque tems de par-
 ticiper à la sainte Eucharistie, & ne
 communia qu'après que ses deux fils,
 d qu'il avoit envoieez querir à Constanti-
 nople, fussent arrivez avec lui à Milan.
 Zo. Honor.

* D'autres croient qu'ayant eu la garde
 des Alpes, & les voiant forcées, il aimeroit
 mieux mourir en combattant pour ne pas
 survivre à sa honte, que de se sauver par
 la fuite, après les assurances de la victoire
 qu'il avoit données à Eugène de la part de
 ses démons. Se fondant sur ce que dit Ru-
 an 394. fin, que Flavien peu touché de son crime,
 mais très-sensible à sa honte, pouvant espé-
 rer le pardon à cause de l'estime qu'on fai-
 soit de sa Science, jugea lui-même qu'il
 méritoit la mort, sinon pour avoir porté les
 armes contre son Prince légitime, au moins
 pour avoir trompé celui à qui il s'étoit don-
 né.

a Paul.
 in. vita
 Ambr.
 p. 86.
 Soer.
 1.5.c.25.
 Soz.
 1.7.c.24.
 Philo-
 stor.
 1.11.c.2.
 Zof. 1.4.

Valef-
 rer.
 Fr. 1. 2.
 Tillem.
 Hist. des
 Emp.
 an 394.
 Ruf.
 1.2.c.33.

An 394. * Zosime ennemi juré des Chrétiens de N.S. décrit un peu autrement la victoire de Théodose, pour tâcher d'en ôter la gloire au Grand Dieu Tout-puissant. Mais non seulement les Historiens Chrétiens se raportent à ce que nous venons d'en dire: mais aussi le Poëte Claudien, qui a toujours été Païen, & qui vivoit en ce tems-là, est contraint de le reconnoître en ces beaux vers.

*Te propter gelidis Aquilo de monte procellis,
Obruit adversas acies, revolutaque tela
Verit in autores, & turbine reppulit hastas.
O nimium dilecte Deo, cui fundit ab antris
Æolus armatas hyemes, cui militat æther,
Et conjurati veniunt ad classica venti!*

c'est-à-dire,

Pour l'amour de vous, ô Empereur! le vent d'Aquilon venant d'enhaut avec des orages froids, a renversé les troupes ennemies, a fait retourner les traits sur ceux qui les avoient jettés, & par le tourbillon a repoussé leurs dards. O que vous êtes aimé de Dieu! Vous pour qui le Dieu des vents a fait sortir de ses creux & a épandu des tempêtes armées, pour qui le ciel combat, & pour qui les vents étant comme conjurez sont venus à votre secours au retentissement de vos trompettes.

1.7.c.24. On peut remarquer aussi que Sozomène raporte qu'on disoit que l'Empereur étant sorti de Constantinople, vint faire ses prières à Dieu dans l'Eglise qu'il avoit bâtie en l'honneur de Jean Baptiste, & avoit demandé que l'issue de cette guerre fût heureuse à lui, à l'armée & à tous les Romains, & qu'il pria Jean Baptiste de vouloir venir à son secours. Il ajoute dans le même

1.4. P. 778. * Zosime dit que la nuit aiant séparé les deux Armées après la première bataille, Eugène qui se croioit tout à fait victorieux ne songea qu'à distribuer des recompenses à ceux qui l'avoient bien servi, & à les envoyer souper; & que Théodose au contraire faisant marcher ses troupes dès le grand matin, surprit celles d'Eugène dans leur camp encore tout endormies, les tailla en pièces & prit Eugène qui s'enfuoit,

chapitre, On dit qu'au même-tems que la bataille fut donnée, on ouït dans ce même lieu où l'Empereur avoit fait sa prière, un Démon élevé en l'air qui en injuriant Jean Baptiste disoit, Je t'ai fait couper la tête. Est-ce ainsi que tu me surmontes & que tu dresses des embûches à mon armée? Il dit encore que le bruit est que la chose est ainsi arrivée. Ces mots répétez, On dit, & le bruit est, montrent qu'il ne vouloit pas affirmer que la chose fût véritable, mais que quelques-uns en faisoient ainsi courir le bruit. Et je ne doute pas que dans le tems qu'écrivoit Sozomène, qui étoit environ le milieu du cinquième siècle, plusieurs ne fissent courir de tels contes pour mettre en vogue l'Intercession & l'invocation des Saints, que quelques-uns tâchoient de furrer dans l'esprit des hommes, comme la suite nous le fera voir.

Après que Théodose eut demeuré quelques jours à Aquilée, il prit le chemin de Milan. Saint Ambroise y fut un jour avant lui pour y faire préparer son entrée, & son fils Honoré l'y vint trouver, comme il l'avoit ordonné. Peu de tems après, il le mena à Rome pour y faire son entrée triomphante avec lui, afin de faire voir par cette pompeuse cérémonie, qu'il vouloit qu'après sa mort il fût l'Empereur de l'Occident, comme il avoit ordonné que son fils aîné Arcade le fût de l'Orient.

Comme il étoit à Rome le Pape Sirice accompagné d'autres Evêques de l'Occident, après avoir salué Théodose, lui parlerent encore de Flavien d'Antioche, & le prièrent de ne point souffrir sa Tyrannie, en ce qu'il ne se soucioit pas d'obéir à ce qui avoit été arrêté au Concile de Capouë. Pour en représenter l'histoire, je n'ai qu'à raporter les paroles de Théodoret qui après avoir représenté comme déjà la dernière fois que l'Empereur avoit été à Rome, il avoit été importuné par des Evêques sur ce sujet, il ajoute, Un long-tems s'étant passé depuis, l'Empereur étant encore allé à Rome, il supporta les mêmes acusations des Evêques,

Kk

vêques,

L'entrée triomphante de Théodose à Rome. Paul. in Vit. Ambr. Ruf. 1.2 c.34. Socr. 1.5.c.26. Soz. 1.7.c.29. Claud. de 3. Consul. Honor. Zof.1.4. Il défend encore Flavien.

Hist.1.5. c.23.

An 394. *vêques, sur ce qu'il ne détruisoit point la*
 de N. S. *tirannie de Flavien. Il leur commanda de*
dire quelle étoit cette espèce de Tirannie, disant
que lui-même étoit Flavien & qu'il étoit joint
en sa cause. Mais comme ils eurent répondu,
qu'ils ne pouvoient pas plaider contre l'Em-
pereur, il les exhorta à joindre les Eglises
en un même sentiment & à éteindre la con-
tention inutile. Car Paulin, dit-il, est mort
depuis long-tems, & Evagre n'a point
été établi légitimement, & les Eglises d'O-
rient sont pour la présidence de Flavien. Ou-
tre l'Orient, il a aussi toute l'Asie, le Pont
& la Thrace, qui sont unis & communient
avec lui. Et même toute l'Illyrie fait que Fla-
vien est le Conducteur des Evêques dans l'O-
rient. Ces Evêques d'Occident céderent à
ces exhortations de l'Empereur, & promi-
rent de relâcher leur dépit & de recevoir les
Légats qui leur seroient envoieez. Voilà com-
ment Flavien se maintint dans son Evê-
ché, nonobstant tous les efforts que fi-
rent contre lui, le Pape & tous les E-
vêques ses associez, qui furent enfin con-
traints de le laisser en repos dans son E-
vêché. Aussi environ ce tems mourut E-
vagre son Compétiteur: & après sa mort
on n'en élut point d'autre en sa place;
de sorte que ce schisme qui avoit si long-
tems agité l'Eglise d'Antioche, cessa,
& Théophile d'Alexandrie avec tous les
Evêques d'Egypete & d'ailleurs, qui s'é-
toient oposé à l'ordination de Flavien,
le reconnurent & l'embrasserent pour leur
frère, comme en effet c'étoit un très-ex-
cellent Evêque.

Maladie Incontinent après le triomphe de Théo-
de Théo- se, il retourna à Milan, *a* où il trouva
dose. ses deux fils, & *b* où il commença à se
a Bar. sentir mal des fatigues qu'il avoit sou-
 an. 395. fertes dans les armées, & fut menacé d'Hy-
 n. 17. dropisie. *
 Ambr. Or. Funeb. de Theod. Paul. in vita Ambr. *b* Socr. l. 5.
 c. 26. Philostr. l. 11. c. 2. Idat. Chro.

Mar- * Il y eut cette année des tremblemens de
 cel. terre presque continuel en diverses provin-
 Chro. ces de l'Europe depuis le mois de Septembre
 Ambr. jusqu'à celui de Novembre. Ce qui fit dire à St.
 Or. Ambroise, que le monde avoit semblé pleu-
 Funeb. rer la mort prochaine de Théodose par de

L'An 395. de N. S. le dernier de Théo- Idat.
 dose, le 12. d'Arcadius, le 3. d'Ho- Faff.
 norius, sous les Consuls Anicius & c.
 Olybrius Hermogenes & Anicius Baron.
 Probinus, tous deux en Occident. Pagi.
 Cicl. 12. & Lun. 16. l' 11. de Sirice.

L'Empereur Théodose ne jouit pas *Théodose*
 long-tems du fruit de sa victoire. *étant*
 tentant malade à Milan, il fit son Testa- *a* Se *malade*
 ment, par lequel il donnoit l'Empire *fait son*
 d'Orient qu'il avoit gouverné à Arcadius *Testa-*
 son fils aîné, âgé d'environ dix-neuf ans, & *ment,*
 celui d'Occident à Honorius son cadet, *partage*
 âgé seulement, les uns disent de huit & *l'Empi-*
 les autres de dix ans. *b* Il remettoit aussi *re & c.*
 par son Testament beaucoup d'impôts *a* Socr. *1. 5. c. 26.*
 aux peuples, & donnoit grace à plusieurs *Soz.*
 criminels. *c* Il établit Stilicon Général *1. 8. c. 1.*
 de toutes ses armées, & lui recomman- *Theod.*
 da d'avoir soin de ses fils & particulière- *1. 5. c. 25.*
 ment du plus jeune. Il l'avoit élevé à *b* Ambr. *Or.*
 cette dignité après avoir connu sa valeur, *Funeb.*
 sa prudence, sa haine pour l'idolatrie & *Theod.*
 son zèle pour la Religion Chrétienne: *n. 4. 5.*
 aussi dans la confiance qu'il avoit en lui *c* Zof. *1. 4. 5.*
 il lui avoit fait épouser sa Nièce Sérène. *Bar.*
d Il recommanda aussi ses fils à S. Am- *395.*
 broise pour les choses de leur salut. Il *9. 20.*
 les fit venir devant lui, où il leur fit *Claud.*
 d'excellentes exhortations, *e* sur tout *de 3.*
 d'entretenir soigneusement la piété, com- *Conf.*
 me étant le fondement de l'Etat, que *Honor.*
 par elle les ennemis étoient mis en fuite, *d* Paul. *Vit.*
 la guerre étoit éteinte & la paix établie. *Ambr.*
f Il fit venir aussi le Sénat dans sa cham- *Theod.*
 bre, & les conjura tous de quitter le culte *1. 5. c. 25.*
 des faux dieux, comme quelques-uns *f* Zof. *1. 4.*
 d'eux avoient déjà fait, & leur représen- *p. 779.*
 ta que dans la guerre contre Eugène ils
 en avoient bien éprouvé l'impuissance
 &

grands tremblemens, par des pluies conti- de
 nuelles, par des brouillars & des obscuritez *Theod.*
 de l'air tout à fait extraordinaires.

An 395. & la tromperie: vû qu'ayant promis une victoire certaine, ils ne la purent donner: que la massue d'Hercule lui avoit été arrachée, & que les foudres de Jupiter avoient été réduits à néant. C'est pourquoy, s'ils avoient du jugement, ils devoient suivre seulement Jésus-Christ, le Roi des Rois, qui par la vertu de sa croix commandoit au ciel, sur la terre & aux enfers. *a* Après cela, Dieu le retira à soi le 17. de Janvier, à l'âge de cinquante ans, & ayant tenu l'Empire seize ans & deux jours. Il fut regretté de tout le monde, comme il le méritoit: car il avoit toutes les qualitez d'un excellent Empereur. *b* Il ressembloit fort à Trajan pour le corps, pour le visage & pour les mœurs: *c* Mais il est certain qu'il a été sans comparaison meilleur que Trajan: car il n'avoit point ses vices, comme l'ivrognerie, l'incontinence & l'ambition, vû qu'il étoit sobre, chaste, continent, modéré, libéral, clément. Il ne commençoit jamais la guerre, comme faisoit Trajan, mais l'ayant trouvée, il la poursuivoit. *d* Par dessus toutes les vertus civiles, il avoit la piété & le zèle de la vraie Religion en un fort haut degré. Toutes ces choses l'ont fait être un exemple d'un Prince très-accomplis.

Incontinent après sa mort, Arcadius retourna à Constantinople, de peur que sur cette nouvelle il n'y arrivât quelque changement, & il y fit plusieurs Edits pour la confirmation *e* des loix que son Père avoit faites contre les Hérétiques & contre les Païens. Quarante jours après la mort de Théodose, S. Ambroise prononça l'Oraison funebre à Milan en présence d'Honorius. *f* Le corps fut transporté à Constantinople le 8. de Novembre: mais avant que d'y arriver il y eut bien de remuemens. Car Rufin, Préfet du Prétoire, *a* à qui Théodose en partant de Constantinople pour aller faire la guerre à Eugène, avoit laissé le soin de son fils aîné & la direction de l'Empire. *f* Zof. l. 4. Socr. l. 6. c. 1. Marcel. Chro. *Trahison de Rufin.* *a* Zof. l. 4. p. 778. l. 5. p. 780. Suid. R

pire d'Orient, aiant sù que par la dernière volonté de l'Empereur Stilicon lui avoit été préféré, en fut si indigné, qu'il commença à machiner contre le bien de l'Etat. Une autre chose l'y poussa encore. *b* Voiant que d'une basse condition il avoit été élevé aux premières charges de l'Empire, l'ambition qui n'a jamais de fin, le portoit encore plus haut. Pour cet effet il avoit envie de faire qu'Arcade prit sa fille pour femme, afin qu'étant le Beau-père de l'Empereur, il pût mieux gouverner toutes choses à son plaisir. Mais Eutrope l'un des Eunuques d'Arcade, fit si bien, qu'il lui fit épouser Eudoxie, fille d'un fils de Promote, dont nous avons parlé; laquelle avec une extraordinaire beauté avoit d'excellentes qualitez d'esprit. Quelques-uns ont dit qu'elle étoit fille de l'Empereur Gratien, & *c* d'autres qu'elle étoit fille de Beuton, homme Consulaire, mais qu'elle avoit été nourrie chez le fils de Promote son parent. Rufin se voiant frustré de son espérance de ce côté-là, prit la résolution de se venger à quelque prix que ce fût, & de monter à l'Empire par trahison, puis qu'il ne le pouvoit autrement. *d* Il envoya sous main des gens affidés à Alaric Roi des Gots, pour traiter avec lui & pour attirer ses troupes dans l'Empire, afin de s'en pouvoir mieux saisir parmi la confusion & la desolation qu'elles y apporteroient, ou de le partager avec ce Roi Barbare. Comme Rufin étoit Préfet du Prétoire il dispoisoit des charges militaires & donnoit à ses Créatures tels Gouvernemens qu'il lui plaisoit. Il donna celui de la Grèce à Antiochus, & commit la garde du Pas des Thermopyles à Géronce, afin qu'ils laissent les passages libres aux Gots conduits par Alaric. Cela fut effectué selon son dessein: car ces Barbares, qui s'étoient assemblez en très-grand nombre, ne trouvant personne qui s'oposât à leur marche, se jetterent sur la Macedoine & sur la Thessalie, & entrèrent jusques dans la Grèce & le Péloponèse, où ils ruinèrent Corinthe, Argos, Lacédémone

Mort de Théodose, ses vertus. *a* Socr. l. 5. c. 26. & l. 6. c. 1. Chro. Alex. *b* Viét. Epit. *c* Pacat. Paneg. ad Theod. Symm. l. 11. Ep. 13. The-mist. Or. 15. 19. *d* Ambr. Or. Fun. Theod. Aug. de Civit. Dei, l. 5. c. 16. Arcadius retourne dans l'Empire d'Orient. *e* Cod. Theod. Chro. Cod. Theod. leg. 25. 26. 27. 29 de

An 395. de N. S. *b* Zof. l. 5. p. 780. 781. *Arca-de épouse Eudoxie.* *c* Philo-storg. l. 11. c. 6. *Rufin fait venir des étrangers dans l'Empire.* *d* Zof. l. 5. p. 782. 783. Claud. in Ruf. l. 2.

An 395 de N. S. ne & toutes les belles villes, pillèrent les Temples, exercèrent de furieuses cruautés, & portèrent par tout une éfroiable desolation. De là ils passèrent dans la Thrace, où ils firent les mêmes ravages, & vinrent jusques à assiéger Constantinople. Rufin faisoit semblant de se préparer à les repousser: mais c'étoit si lentement & si négligemment, qu'il faisoit paroître qu'il favorisoit leur progrès. Et quand il fut dans leur camp, sous couleur de vouloir faire quelque Traité de paix, il y recevoit des honneurs qui faisoient bien voir qu'il s'entendoit avec eux. Ce qui donna juste sujet aux habitans de Constantinople de soupçonner qu'il les trahissoit & avoit envie de les vendre aux Barbares. D'autre côté, les Huns, qui étoient sortis des Palus Méotides & des pais d'alentour, vinrent le long du Pont-Euxin en une si terrible quantité, qu'ils se saisirent de l'Arménie, & depuis le Mont Caucase s'avancerent dans la Syrie, où ils s'épandirent, assiègerent Antioche & remplirent toutes les provinces voisines de massacres & de terreur. Jérusalem en fut éfraiée, en sorte que l'illustre Dame Fabiole, qui s'y étoit retirée pensant y passer le reste de sa vie, fut contrainte de s'aler embarquer avec plusieurs autres pour retourner en Italie. Tout cela fait voir qu'il y avoit une horrible desolation dans tout l'Empire d'Orient. Stilicon, qui en fut averti, & qui avoit alors un véritable zèle pour la conservation de l'Empire, ramassa promptement les troupes Romaines, & en dressa une puissante armée; avec laquelle il ala d'abord contre les Francs, les Suèves & les Alemans, qu'il épouvanta si fort, qu'il les obligea à demander la paix, afin qu'ils ne pussent rien entreprendre durant son éloignement. Delà, il retourna en Italie, où il mit une partie de son armée sur la mer Adriatique, & fit aler l'autre pour se rendre en Illirie. Les deux armées se joignirent là, l'une qui venoit d'Occident, & l'autre d'Orient, où Théodose l'avoit menée pour faire la guerre à Eugène. Toutes deux brûloient d'un désir ardent

d'en venir aux mains avec les Barbares, pour venger l'outrage fait à l'Empire: & sans doute que Stilicon les eût défaits, si Rufin n'eût détourné ce coup par la crainte qu'il avoit que les Gots étant chassés, l'orage ne tombât sur sa tête. C'est pourquoi il obtint d'Arcade un ordre exprès à Stilicon de lui envoyer en diligence les troupes d'Orient, pour garder Constantinople & pour les opposer aux Huns. Stilicon fut extrêmement surpris & fâché de ce commandement, qui lui arrachoit la victoire des mains, & qui mettoit l'Empire en danger de sa ruine. Tous les Chefs des deux armées en furent aussi fort indignez, & sachant que ce tour leur avoit été joué par Rufin, ils résolurent ensemble que l'armée d'Orient iroit à Constantinople pour obéir à l'Empereur Arcade; mais que Gainas, qui la conduisoit, feroit tuer Rufin. Par ce moien, Stilicon irrité fut obligé de retourner en Italie sans avoir rien fait avec l'armée qu'il avoit amenée d'Occident. En ce même tems, on amena le corps de Théodose en grande pompe à Constantinople le 8. de Novembre. Rufin avoit avec lui de bonnes troupes à sa dévotion, commandées par des personnes de qualité, qui avoient conspiré de le proclamer Empereur au milieu de l'armée, lors que celle d'Orient arriveroit. Le Don étoit déjà préparé pour les soldats, qui souvent ne sont que trop faciles à se laisser corrompre par argent. Mais Dieu qui prend en main le droit des Innocens, eut soin de l'Empereur Arcade & de faire tourner l'entreprise tout au rebours de la pensée de son Auteur. Car comme Gainas fut arrivé avec son armée & eut joint Rufin, qui pressoit l'Empereur de le déclarer son Collègue à l'Empire, un soldat de l'armée de Gainas vint, qui donna de son épée au travers du corps de Rufin, & aussi-tôt il reçut encore mille coups de la part des autres soldats, qui traînerent son corps par les places & les rues de Constantinople le 27. de Novembre. On porta sa tête en montre au bout d'une lance

Irruption des Huns jusques dans la Syrie.
Zof. 1. 5. c. 783.
Claud. in Ruf. 1. 2.
Socr. 1. 6. c. 1.
Soz. 1. 8. c. 1.
Philost. 1. 11. c. 8.
Hier. Ep. 3. & 30.
Bar. an. 395. §. 14-16.
Stilicon vient au secours.
Claud. de 4. Cons.
Honor. de Stilic. 1. 1. & in Ruf. 1. 2.

mais il est empêché de combattre par Rufin.

Gainas.

Socr. 1. 6. c. 1. Chro. Alex. Philost. 1. 11. c. 3.

Rufin tub.

Claud. in Ruf. 1. 2. Zof. 1. 5. p. 785. Philost. 1. 11. c. 3.

On Phi-lost. ib. lance

An. 395. lance par la ville: ce qui fut un agréable
 de N. S. spectacle au peuple, qui le haïssoit à cause
 Hier. de ses extorsions, & de sa cruauté.
 Ep. 3. On rit bien aussi de l'invention d'un sol-
 Mar- dat, qui aiant la main droite de Rufin,
 cel. la faisoit ouvrir & fermer par les nerfs
 Chro. qui y pendoient, & aloit de porte en
 Claud. porte avec cette main demander l'aumô-
 in Ruf. ne au nom de Rufin, pour se moquer
 l. 2. de sa fardide avarice. Il méritoit ce trai-
 Zof. l. 5. tement, puis qu'il avoit fait répandre
 tant de sang innocent. Par ses artifices, ses
 trahisons & ses cruautés, il s'étoit élevé in-
 sensiblement à ce haut degré de puissance
 & de crédit. Il avoit fait mourir plusieurs
 personnes de condition & entr'autres les
 Zof. l. 4. Comtes Promote & Lucien. Ce fut lui
 qui fit le cruel massacre des habitans de
 Thessalonique, & qui y avoit porté l'Em-
 pereur contre son inclination. Ce fut
 lui enfin qui donna le branle à la ruine
 de l'Empire par cette dernière guerre
 qu'il suscita. Sa femme & sa fille crai-
 gnant que la furie du peuple ne s'étendit
 aussi sur elles, se sauverent dans une E-
 glise, comme dans un asile; d'où l'Em-
 pereur leur permit de sortir en toute li-
 berté pour se retirer à Jérusalem. Palla-
 de *b* parle d'une des sœurs de Rufin,
 nommée Sylvie, comme d'une fille fort
 renommée en science & en sainteté. *c* Ar-
 cade donna la charge de Préfet du Pré-
 toire avec la plûpart des biens de Rufin
 à Eutrope, qui suivit à peu près le mê-
 me train de son Prédécesseur. *d* Après sa
 mort, les Gots & les Huns ne furent
 point chassés des païs de l'Empire: mais
 ils y furent si bien amorcés & s'y ancre-
 rent si bien, que la plûpart s'y habitue-
 rent & n'en purent plus être chassés par
 les Romains dont ils secouèrent le joug,
 & même enfin se les assujettirent; com-
 me cela se verra dans le siècle suivant.
 Marcien, Evêque des Novatiens, mourut
 le même jour que Rufin fut tué, & Si-
 finnius fut mis à la place de Marcien. Du-
 rant ces troubles, l'Afrique jouissoit de
 repos plus que la plûpart des autres pro-
 vinces de l'Empire. Pendant ce calme,
 les Evêques tenoient librement leurs as-

semblées: dans l'une desquels les S. Augustin An 395.
 fut élu & ordonné Evêque d'Hippone de N. S.
 ensemble avec Valère, qui le demanda S. Augu-
 pour son associé. Ils n'avoient pas pris stin est
 garde au 8. Canon du Concile de Nicée, fait E-
 où après un long discours contre les vêque
 Novatiens, il est ajouté; afin qu'il ne d'Hipo-
 semble point qu'il y ait deux Evêques en une ne.
 ville. Quoi qu'avec cet exemple-ci de S. Prosp.
 Augustin qui semble contraire aux paro- Chro.
 les de ce Canon, il y en ait eu encore Baron.
 d'autres semblables de deux Evêques d'une an. 395.
 même ville; cependant afin qu'on ne §. 31.
 retomât plus dans la même faute, dans
 un Concile d'Afrique qui se tint deux
 ans après celui-ci, S. Augustin fit or-
 donner qu'avant que de procéder à l'or-
 dination d'un Evêque, on liroit tous les
 Canons faits sur ce sujet. S. Augustin
 avoit environ quarante deux ans lors
 qu'il fut établi Evêque, & son ordination
 apporta beaucoup d'édification & de con-
 solation à l'Eglise. Il institua dans sa Possidi.
 Maison une compagnie de Clercs, avec in Vita
 lesquels il vivoit en commun & leur ser- Aug.
 voit de Maître & de Père. Les Moines c. 5.
 qui portent le Nom de S. Augustin,
 prétendent qu'ils en ont tiré leur institu-
 tion; mais on fait que leur ordre n'a
 paru que plusieurs siècles depuis Saint
 Augustin.

Nous avons parlé en passant de l'O. Orai-
 raison funebre que fit S. Ambroise sur son fu-
 la mort du Grand Théodose: & nous a- nebre à
 vons remis à y faire encore ici une ré- la loian-
 flexion considérable. C'est que cet Evê- ge de
 que représentant les vertus de cet admi- Theodo-
 rable Empereur, en parle, & avec raison, se.
 comme croiant que son ame étoit recueil- Ambr.
 lie dans la béatitude: Il s'en est allé, dit-il, Or.
 & n'a point quitté son règne; mais il l'a Funeb.
 changé, étant maintenant reçu dans les tabernac- Theod.
 les de Christ, dans la Jérusalem d'en haut,
 par le droit de sa piété, &c. Théodose demeu-
 re dans la lumière & se glorifie d'être dans
 les compagnies des Saints. Là il embrasse
 Gratien qui ne pleure plus ses plaies, parce
 qu'il a trouvé son Vengeur; qui quoi qu'il
 ait été prévenu & ravi par une mort indigne,
 possède le repos de son ame. Il est clair S. Am.
 qu'on



An 395. qu'on ne peut pas dire cela de ceux dont de N. S. les ames sont tourmentées dans un feu broise de Purgatoire. Cependant dans cette même Oraison, il prie Dieu fort ardemment pour lui. *Donne repos, dit-il à Dieu, à ton parfait serviteur Théodose, le repos, dis-je, que tu as préparé à tes Saints. Que son ame retourne d'où elle est descendue, où elle ne puisse sentir l'aiguillon de la mort, où elle connoisse que la mort n'est point la fin de l'homme, mais la fin de la coulpe ou du péché, &c. Je l'ai aimé, c'est pourquoi je le poursuis encore jusques à la région des vivans, & je ne l'abandonnerai point jusques à ce que par mes larmes & par mes prières je l'aie conduit là où ses mérites l'appellent, & qu'il continuë en la sainte Montagne du Seigneur, où la vie est perpétuelle, où il n'y a plus ni contagion de corruption, ni gémissement, ni douleur, ni compagnie de morts, mais où est la vive région des vivans, où ce mortel ici revêtira l'immortalité, & ce corruptible revêtira l'incorruptibilité.* Cette coutume de prier pour ceux qui sont en repos dans la béatitude, ne sera point trouvée étrange par ceux qui sont tant soit peu versez dans l'Antiquité. Parce que la plupart des Anciens Docteurs, depuis la fin du second Siècle, & plusieurs Siècles suivans, ont crû que les ames des fidèles, les plus saints même, n'étoient pas reçues dans le lieu de la béatitude souveraine & de la bien-heureuse vûe de la face de Dieu: mais qu'elles étoient retenues dans certains lieux, qu'ils apeloient tantôt *l'Enfer*, ou *l'Etat des morts*, tantôt *le Paradis*, tantôt *le sein d'Abraham*, où elles atendoient la Résurrection bien-heureuse, afin qu'après être rejointes à leurs corps, elles fussent élevées ensemble au Ciel pour jouir de la gloire souveraine. J'estime qu'il n'est pas besoin de m'arrêter à remplir des pages de passages d'Anciens pour montrer que leur créance a été telle: vû que non seulement les Grecs & les Protestans, mais aussi plusieurs Docteurs Latins modernes le reconnoissent: comme le Jesuite Stapleton, qui en la défense de l'Autorité de l'Eglise c. 2. dit que Tertullien, I-

La plupart ne croient pas que les ames des plus Saints fussent admises à la vûe bien-heureuse de la face de Dieu.

rénée, Origène, Chrysofome, Théodoret, Ambroise, Oecuménus, Théophilacte & Bernard ont eu cette erreur. Sixte de Sienne aussi, au livre de sa Bibliothèque annot. 345. joint à ceux-là Justin, Victorin de Passau, Prudence, Aretas, Euthimius, S. Augustin, le Pape Jean 22. & l'Auteur de la Liturgie qui porte le nom de S. Jaques. Jusques après le milieu du quatrième siècle, ils croioient que ces demeures des ames des fidèles étoient dans des lieux souterrains, ou au moins ici bas vers la terre. Mais vers la fin de ce siècle, ils les ont mises en haut, comme S. Ambroise & S. Augustin, & ceux qui les ont suivis, & néanmoins hors du lieu où on jouit de la vision bien-heureuse de la face de Dieu.

C'est de cette Créance qu'est venue la Prière pour les Morts, laquelle a commencé vers le commencement du troisième siècle. Car le premier d'entre les Ecrivains Ecclésiastiques qui en parle, c'est Tertullien, qui au livre de la Couronne, dit, *Nous faisons à certain jour d'an en an, des oblations pour les morts & pour les naissances, c'est-à-dire, pour les jours de la passion des Martirs: & au livre de la Monagmie, traitant du devoir du Mari qui survit à sa femme, Il prie, dit-il, pour son ame, & demande pour elle que rafraichissement lui soit donné & compagnie en la première résurrection.* Il est certain que depuis ce tems-là jusqu'au cinquième siècle on a fait des prières pour tous les fidèles morts dans la communion de l'Eglise, quelque grande qu'eût été leur piété & leur sainteté. Cela se peut voir par plusieurs passages des Anciens Pères, & sur tout par toutes les anciennes Liturgies. Car quoi que la plupart ne soient point des Auteurs dont elles portent le nom, & qu'elles aient été changées en diverses façons, selon les tems & les mains par où elles ont passé; on y peut néanmoins remarquer clairement les traces de cette ancienne coutume. Comme dans la Liturgie de Jérusalem, intitulée de S. Jaques, laquelle on trouve dans la Bibliothèque des Pères, tom. 2. il y a, *Seigneur*

An 395. de N.S.

De la Prière pour les Morts. Tertul. de Coron. Cap. 3.

id. de Monog. c. 10.

An 395. *gneur Dieu des esprits & de toute chair, sou-*
de N.S. vien-toi de tous les Orthodoxes, soit que nous
en aions fait mémoire ou non, depuis le juste
Abel jusques au jour présent: fai les reposer
dans la région des vivans, en ton règne,
dans les délices du Paradis, dans le sein
d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. La Li-
turgie de S. Marc, qui se trouve au mê-
me lieu, enseigne de même à prier pour
les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres,
les Martirs, les Confesseurs, & pour tous
ceux qui sont morts en la foi de Jésus, qu'il
plaise à Dieu de faire reposer leurs ames dans
les tabernacles des Saints, & leur donner
le Roiaume des cieus. Dans la Liturgie
des Syriens, après avoir fait mention de
tous ceux qui ont communion avec eux,
ils disent, O Dieu donne leur repos & une
bonne & heureuse mémoire, & principale-
ment à la Très-Sainte Marie, Mère de Dieu.
Les mêmes disent encore dans leurs o-
raisons, Souvien-Toi de tous les fidèles dé-
cédez qui sont enfans de l'Eglise Ste. & glo-
rieuse; Seigneur Dieu donne repos à leurs
ames, à leurs esprits & à leurs corps, &
verse la rosée de tes compassions sur leurs os.
 On peut voir les mêmes choses dans les
 Liturgies qui portent le Nom de S. Marc,
 de S. Basile, de S. Chrysostome, & en
 d'autres lieux; qui font voir clairement
 que ces Anciens Chrétiens prioient en
 général pour tous les fidèles morts en
 Nôtre Seigneur, & même pour la Vier-
 ge Marie, comme nous venons de le voir
 par la Liturgie des Syriens. On peut
 encore remarquer qu'elle y est nom-
 mée *Mère de Dieu*, titre qui ne lui
 a été donné que depuis le Concile de Cal-
 cédoine tenu l'an 451. de Nôtre Seigneur,
 tellement qu'au moins en Syrie on prioit
 encore pour elle en ce tems-là.

Là-dessus il se présente, à mon avis,
 deux Questions, la 1. d'où est venue cet-
 te prière pour les morts, la 2. pour quel-
 le fin & pour quelle raison ces anciens
 Chrétiens prioient ainsi pour toute sorte
 de fidèles quels qu'ils eussent été? Quant
 à la première, il me semble qu'il y en
 a deux sources principales; l'une est,
 l'inclination naturelle des hommes, qui

désireroient pouvoir témoigner encore An. 395.
 après la mort leur bonne volonté pour de N.S.
 les personnes qu'ils ont fort aimées pen-
 dant leur vie: & cela leur donne je ne
 sai quelle espèce de consolation & de sa-
 tisfaction en leur tristesse, & s'il n'y
 a quelque chose qui les empêche, ils
 se persuadent aisément que les prières
 & les services qu'ils font pour leurs
 proches & pour leurs amis morts, leur
 sont profitables. L'autre source qui
 a donné ouverture à cette erreur & qui
 a augmenté cette pente naturelle, est
 venue des méchans Livres Sibillins, dont
 nous avons parlé en l'an 144. qui ont eu
 un tel crédit parmi tous les Docteurs de
 l'ancienne Eglise, depuis l'an 150. de
 N. S. & encore plusieurs siècles depuis,
 qu'on les a crus, non seulement vérita-
 bles, mais même peu s'en est falu
 qu'on ne les ait tenus pour divins & ca-
 noniques. Or ces livres, comme nous
 l'avons remarqué, contenoient plusieurs
 erreurs, qui ont été suivies & qui ont
 donné lieu à la prière pour les morts. La
 1. Que les ames de tous les hommes de-
 puis leur mort jusques au jour de la Ré-
 surrection, étoient confinées dans un lieu
 hors du Ciel, lieu qu'ils nommoient *adēs*,
l'Enfer & un lieu invisible. La 2. Que
 tous les hommes, sans en excepter aucun,
 passeront par le feu qui doit embraser
 tout l'Univers au dernier jour: que ce feu
 purifiera les bons & les refondra, & qu'ils
 y passeront plus légèrement les uns que
 les autres, selon leurs bonnes œuvres; au
 lieu que les méchans y demeureront très-
 long-tems ou même à jamais. La 3. Que
 les Saints après leur résurrection, doivent
 être reconduits à la demeure du Paradis
 terrestre, dont Adam & Eve ont été
 chassés. La 4. Qu'un jour la ville de
 Jérusalem sera magnifiquement rebâtie &
 comblée de gloire: Que le Fils de Dieu
 y descendra du Ciel, & établira un Ré-
 gne de Mille ans, plein de toute espèce
 de délices sur la terre, qui sera d'une fer-
 tilité & abondance miraculeuse pour pro-
 duire toute sorte de fruits & de biens cor-
 porels: & que durant ce Règne de Mil-
 le

D'où est
 venue
 cette
 Prière
 pour les
 morts.

An 395. le ans, Nôtre Seigneur ressuscitera ou de N. S. tous, ou la plûpart de ses fidèles; néanmoins les uns plûtôt, les autres plus tard, selon les divers degrez de sainteté & de bonnes œuvres de chacun.

Diverses fins de la Prière pour les morts.

Tert. contr. Marcion. 1.3.c.24. 35 & 42. Ambr. de bon. mort. & in prim. Psalm. Orig. hom. 3. in Psal. 36 & alibi. Lact. 1.7.c.21. Hilar. in Psal. 118. Ambr. Ser. 20. in Psal. 118. Hær. 75.

De là ensuite, ces Anciens ont tiré diverses fins & raisons pour lesquelles ils prioient pour les morts. 1. Afin que Dieu se souvint d'eux, qu'il leur pardonnât, qu'il les délivrât de l'enfer & de la mort éternelle, que l'Enfer ne les engloutît pas, & que Dieu voulût les faire reposer & les recueillir au Ciel: comme on le peut voir dans plusieurs Liturgies, & particulièrement dans la Romaine. 2. Qu'ils eussent part à la résurrection première, comme en parle Tertullien au liv. de la Monogamie. 3. Qu'en cette première résurrection ils ressuscitassent de bonne heure: comme on le voit dans le même Tertullien & dans S. Ambroise, au liv. du Bien de la Mort, & sur le premier Pseaume. 4. Qu'ils passassent plus légèrement par le feu qui doit embrâier tout le Monde au dernier jour. Cela se voit dans Origène, dans Lactance, dans S. Hilaire, & dans S. Ambroise. On peut encore remarquer d'autres fins que les Anciens avoient: comme que Dieu leur conservât & augmentât leur récompense, leur félicité & leur gloire: c'est ainsi qu'en parle S. Chrysostome en l'homel. 32. sur S. Matthieu, *Que Dieu leur donnât bonne & heureuse mémoire*, c'est-à-dire, que leur mémoire ou bonne renommée fût en bénédiction à la postérité; c'est ainsi que nous l'avons vû dans la Liturgie des Siriens. S. Epiphane disputant contre Aëtius, donne aussi diverses fins & raisons pour lesquelles on prioit pour tous les frères décedez au Seigneur. C'est pour témoigner que ceux, dit-il, qui sont partis d'ici, ne sont point réduits à néant, mais qu'ils sont & qu'ils vivent avec le Seigneur, & qu'il y a espérance pour ceux qui prient pour leurs frères, comme pour des personnes qui sont en voiage. La prière pour eux est aussi profitable, quoi qu'elle ne retranche pas tout ce qu'il y a de charges contr'eux, mais afin de signifier une plus grande perfection: parce

que souvent, tandis que nous sommes en ce monde, il nous arrive de broncher volontairement & involontairement. Et enfin, il dit, que cela se fait afin de séparer Jésus Christ du rang des hommes par l'honneur qu'on lui rend, & afin que nous lui rendions la vénération convenable, méditant en nous-mêmes que le Seigneur n'est égalé à aucun des hommes, quand même il seroit constitué dix mille fois & au delà, en la possession de la justice. Il veut dire qu'en ces prières qu'on fait pour tous ceux qui sont morts en la foi, même pour les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres & les Martirs, l'Eglise a voulu distinguer Jésus-Christ d'avec tous les autres hommes; parce qu'on ne prie pas pour lui, au lieu qu'on prie pour tous les autres hommes, quoi qu'ils aient été fort saints, & qu'ils soient maintenant hautement élevez au dessus de nôtre condition. Tellement que cela revient à la pensée de S. Augustin, *Qui est celui pour qui personne ne prie, sinon ce lui qui prie & intercède pour tous les autres?* De plus, nous avons oui les Siriens, qui dans les oraisons qu'ils font pour tous leurs frères décedez, disent, *Seigneur Dieu, donne repos à leurs ames, à leurs esprits & à leurs corps, & verse la rosée de tes compassions sur leurs os*, aiant, sans doute, égard à ce que Dieu les vueille ressusciter en gloire. On pourroit aussi alléguer des passages des Anciens, qui croioient qu'on pouvoit prier pour les damnez, & que ces prières allégeoient en quelque sorte leurs peines: comme on le peut voir dans S. Chrysostome en son homel. 3. sur l'Épître aux Philippiens, & dans le Poëte Prudence en son himne 5.

Voilà toutes les fins & les raisons que j'ai pû trouver dans l'Antiquité, pour lesquelles, dans les cinq premiers siècles de l'Eglise Chrétienne, on faisoit des prières pour les morts, & je n'ai point trouvé qu'on en fit pour tirer les ames du feu du Purgatoire, comme on le croit dans l'Eglise Romaine. Même dans les prières qu'on y fait pour les morts, comme on les voit dans l'Office des morts, ainsi qu'on l'appelle, à peine en trouvera-t-on au-

An. 395. de N. S.

in Psal. 36.

Du Purgatoire.

An 394. aucune d'où on puisse inférer le Purgatoire, parce qu'elles ont été faites, ou avant que le Purgatoire y fût crû & reçu, ou par des personnes qui ne le croioient pas. Et ce qui s'y dit tous les jours au Canon de la Messe y est bien contraire, *Souviens Toi Seigneur de tes serviteurs & de tes servantes qui nous ont précédé au signe de la foi, & qui dorment du sommeil de paix.* Les Eglises Grecques aussi prient pour les morts, retenant cette doctrine & cette pratique de l'Eglise ancienne: mais elles nient formellement le Purgatoire. Par où on peut voir clairement que dans les cinq premiers siècles on ne croioit point le Purgatoire. Car si aujourd'hui on demandoit à un Docteur de l'Eglise Latine quelles sont les utilitez & les raisons pour lesquelles on y prie pour les morts; je laisse à juger s'il en apporteroit aucune de celles qu'on donnoit anciennement, & s'il oublieroit de dire que c'est pour tirer les âmes du Purgatoire, & si au contraire, il ne s'arrêteroit pas directement & uniquement à cette dernière raison. Puis donc que l'Ancienne Eglise n'en a point parlé dans les prières qu'elle faisoit pour les morts, mais a apporté quantité d'autres raisons, qui sont maintenant toutes rejetées par les Latins, le Purgatoire étoit inconnu alors. On pourroit encore alléguer contre le Purgatoire grande quantité de raisons prises des Docteurs des cinq premiers siècles Chrétiens. Mais nous les laissons là, aiant dessein, non d'écrire des controverses, mais de faire voir seulement ce qui étoit crû & pratiqué dans l'Eglise ancienne.

tres mauvaises qualitez de Rufin, de sorte qu'il sembloit être ressuscité en cet Eunuque. Il haïssoit les gens de vertu & de mérite. Il ne se soucioit point de la Religion que pour la faire servir à ses intérêts. Il abusoit fort insolemment de la puissance de son Maître, qui étant jeune & aimant ses plaisirs lui laissoit le gouvernement de ses affaires. Il fit bannir Timace & Abondance, hommes Consulaires, & plusieurs autres gens de qualité & d'honneur; de peur seulement qu'ils ne parlassent de sa conduite à l'Empereur. Il fit aussi que l'Afrique, qui étoit de l'Empire d'Honoré, se révolta de son obéissance, b au moins Gildon qui en étoit le Gouverneur s'en saisit, & publia qu'il ne reconnoissoit point d'autre Empereur sur lui qu'Arcade. c Il étoit fils d'un nommé Nubéle, qui étoit le plus puissant de la Mauritanie. Ce Nubéle eut * trois fils, savoir Firme, Gildon & Mazezil. Firme s'étant rebellé contre les Romains, d Gildon son frère s'oposa à lui, & servit si bien les Romains, que l'Empereur Théodose pour récompense de ses services le fit Comte & l'établit Lieutenant Général de toutes ses armées dans l'Afrique. Mais voiant la guerre d'Eugène, il ne voulut point venir se joindre à Théodose, comme il en avoit reçu l'ordre, & commença à faire le Tiran dans sa Province, & à y exercer toute sorte de violences. a Sa Sœur & sa femme étoient affectionnées à la Religion Chrétienne, & il avoit une fille † qui fit vœu de virginité: b Mais Gildon étoit Païen, fort adonné aux vices, & qui fa-

An 392. de N.S. Claud. in Eutr. l. 1. Suidas. Eutr. Philost. l. 11. c. 4. Zof. l. 5. a Claud. in Eutr. l. 1. Zof. l. 5. b Zof. l. 5. p. 788. c Amm. Marcel. l. 29. Gildon se saisit de l'Afrique. d Oros. l. 7. c. 33. Claud. de Bell. G. l. c. & de 6. Conf. Honor. a Hier. Ep. 9. b Marcel. Chro. Claud. de Bell. Gild. & de Stillic. l. 1. r. Orof. l. 7. c. 36. Am. Marc. l. 29. Tille-

Marcel. Chro. & alii. Baron. Pagi. *L'An 396. de N. S. le 4. d'Honorius Empereur de l'Occident, & le 13. d'Arcadius Empereur de l'Orient, sous les Consuls Arcadius Aug. IV. & Honorius Aug. III. le premier en Orient, le second en Occident. Cycl. Sol. 13. & Lun. 17. le 12. de Sirice.*

Actions d'Entrop. *E*utrope étant devenu le favori d'Arcade succéda aux charges, & qui pis est, à l'avarice, à la cruauté & aux autres vices. Tom. III.

L1 VO- * D'autres lui en donnent davantage; & ajoutent à ces trois-là, Zamma, Dius, Salmace, Mazuca, & une fille nommée Citie. mont Hist. des Emp. an 373. † Selon d'autres, ce fut la sœur de Gildon, qui fit vœu de virginité. Car pour sa fille Salvine, elle fut mariée à Nebride, Neveu de l'Imperatrice Flaccille. St. Jérôme louë Salvine comme une veuve très-vertueuse & très-chrétienne dans une lettre qu'il lui écrivit, à ce qu'on croit vers l'an 400. Pallad. Dial. Hier. Ep. 9. Till. Hist. des Emp.

M
Ch
&
B
P
A
E
pe.

An 396 de N.S. vorisa les Schismatiques & les Hérétiques de l'Afrique, pour autoriser leurs malices & leurs cruautés. Lors qu'il eut appris la mort du Grand Théodose, il crut que sous la jeunesse de ses deux fils il se rendroit facilement le Maître absolu de toute l'Afrique; ravi se de cette occasion qui lui fut présentée par Eutrope, il se coua hautement le joug d'Honoré & se déclara son ennemi. Stilicon prit cela fort à cœur, comme il devoit, & chercha les moyens de châtier le Tiran & de remettre cette Province sous la domination de son Maître légitime; & la suite nous fera voir comment il y réussit heureusement.

Go-
thoff.
Chro.
Cod.
Theod.
d'Bar.
an. 396.
n. 1.
Paul. in
Vita
Ambr.
c. 34.
Léopards de
Stilicon.

Cependant, comme Honoré étoit encore fort jeune, aussi ne songeoit-il qu'à se donner du bon tems. *c* Étant à Milan, il voulut donner au peuple un spectacle de bêtes féroces dans l'Amphithéâtre. *d* Un nommé Crescone, qui avoit été condamné pour ses crimes à être exposé aux bêtes, s'étoit sauvé dans l'Eglise, comme dans un asile inviolable. Les Gardes de Stilicon l'en aiant tiré par force, & l'aiant ramené dans l'amphithéâtre, il arriva que les Léopards qui donnoient du divertissement au peuple, se jetterent sur ceux qui avoient fait cette violence. Stilicon reconnoissant en cela la punition divine toute visible, vint trouver S. Ambroise qui étoit dans l'Eglise, pour lui demander pardon de sa faute. Il renvoya aussi sans dommage Crescone au lieu même d'où il avoit été enlevé: mais parce qu'il étoit coupable de plusieurs grands crimes, il ne fut pas absous, mais il fut seulement envoyé en exil.

La Reine
Fritigil
convertie à
la foi.
Bar.
an. 396.
n. 3.
Paul. in
vita
Ambr.
c. 36.

La réputation de S. Ambroise étoit si grande, qu'elle vint jusqu'aux oreilles de Fritigil, Reine des Marcomans, qui s'étant faite Chrétienne, lui envoya des présens & le pria de lui faire tenir quelque Ecrit, pour l'instruire plus parfaitement dans la Religion qu'elle avoit embrassée. Pour satisfaire à son saint désir, il lui écrivit une lettre en forme de Catechisme, où il expliquoit les principaux

points de la Foi. Avec cela il la prioit de deux choses, l'une, de tâcher d'amener son mari à suivre son exemple; & l'autre, de faire en sorte qu'il y eût une alliance de paix entre les Romains & les Marcomans. La Reine obtint ce premier point, & elle-même vint l'année suivante à Milan pour voir & entretenir S. Ambroise: mais elle fut fort étonnée & fort affligée de trouver la ville toute en deuil à cause la mort de son Evêque.

Il arriva cette année un grand tremblement de terre à Constantinople, & un feu ardent comme descendant du Ciel sur la ville, qui la menaçoit d'une dernière ruine. Saint Augustin dit que l'Evêque étant averti que cela devoit arriver en un certain jour nommé, il exhorta son peuple à détourner l'Arrêt donné contre eux par leur humble & sérieuse repentance, comme les Ninivites l'avoient fait autrefois dans une pareille occasion.

Les brebis crurent leur bon Pasteur, & étant épouvantées d'une si terrible menace, s'humilierent devant Dieu par prières & par amendement de vie. Quand le jour de la prédiction fut arrivé, on vit venir du côté d'Orient une nuée de feu qui paroissoit petite du commencement, mais qui s'augmentant à mesure qu'elle aprochoit, se fit enfin si grande lors qu'elle fut sur la ville, avec une odeur de soufre, que tout le monde croioit qu'elle aloit être réduite en cendres. Tous les habitans éfrayez se retirerent en desordre dans les Eglises, où il y avoit une si grande foule, qu'à peine pouvoient elles tenir le peuple. Ceux qui n'avoient pas reçu le Bâême, pressoient les Prêtres de le leur donner promptement; les autres demandoient le salutaire Sacrement. On n'entendoit par tout que des cris & des gémissemens des personnes qui se frappant la poitrine n'atendoient que d'être consumées par les flammes. Le Père des misericordes aiant égard à leur humiliation, fit diminuer peu à peu la nuée de feu, & enfin la fit disparoître. Peu de jours après, il se répandit un bruit que la ville devoit périr le Samedi suivant, & cela fut

An 396.
de N. S.
*Prodi-
ges sur
la ville
de Con-
stantino-
ple.*
Pro.
sper.
Mar-
cel.
Tiro.
Pro-
sper.
Chro.
Aug.
de
exidio
urbis,
c. 6.
to. 9.

*Détour-
nez par
prières.*

An. 396. fut crû si généralement, à cause de ce
de N. S. qu'on avoit vû il n'y avoit pas long-tems,
que tout le peuple & l'Empereur même
fortirent de Constantinople, s'en éloigne-
rent de quelques lieues, & s'arrêterent
en un certain lieu pour y faire les priè-
res tous ensemble. Et comme ils prioient,
ils virent une grande fumée qui montoit
en haut vers le Ciel de dessus la ville.
Sur quoi aiant envoié pour savoir en quel
état elle étoit, ils aprirent que par la
grace de Dieu il n'y étoit arrivé aucun
mal; c'est pourquoi ils s'en retourne-
rent en grande joie, louant Dieu de ce
qu'il avoit eu pitié d'eux, & les avoit
délivrez de cette destruction qui pendoit
sur leurs têtes. Il y a de quoi s'étonner
que Socrate, Sozomène, Théodoret &
autres Auteurs Grecs qui étoient mieux
informez des choses de Constantinople
qu'aucun des Latins, ne parlent point
de ce Miracle. Ce qui pourroit faire soup-
çonner que Saint Augustin, qui, selon
sa bonté ordinaire, ajoûtoit aisément foi
à de semblables relations, ne se soit lais-
sé surprendre par un récit inventé, que
lui a fait quelqu'un dont il avoit bonne
opinion. Paul Diacre qui a écrit environ
l'an 780. ajoûte, que depuis cette déli-
vrance signalée, on atribua la conserva-
tion de la ville aux prières & à la re-
pentance du peuple, & sur tout à la piété
d'Arcade. En éfet, ce fut un Empereur
fort pieux, qui dès le commencement
de son Empire n'eut rien plus à cœur
que de conlervier & défendre la foi Ca-
tholique contre les entreprises des Héré-
tiques, des Apostats & des Idolatres,
& qui fit publier diverses Loix contr'eux
tous.

Propa-
gation
de la Foi.
Sous son Empire, la Religion Chrê-
tienne s'étendit même dans des païs, é-
loignez & fut embrassée par quantité de
Huns & d'autres nations Barbares, au ra-
port a de S. Jérôme. On met en ce tems
Nicéas, Evêque de Vienne, & un au-
tre Nicéas ou Nicéas, Evêque d'un lieu
nommé Romatienne dans la Dace, duquel
Paulin de Nole a fait un éloge. Quelques
uns disent qu'il instruisit les Huns dans

la foi: & d'autres prétendent que le pre-
mier qui les a catéchisez, a été Théoti-
me, Evêque de Tomes, qu'on apelle
aujourd'hui Temiswar dans la Tartarie
Précopense. Sozomène dit des merveil-
les de ce Théotime, Evêque des Scithes,
(ce sont ceux que nous nommons Tarta-
res) & que les Huns l'apelloient le Dieu
nat & des Romains, à cause de quantité de mi-
racles qu'il avoit faits au milieu d'eux,
dont il raporte quelques-uns. Il parle
au même lieu d'un Donat, Evêque d'E-
vorée en Epire, duquel il récite plu-
sieurs actions miraculeuses. En même
tems fut célèbre Victricius, Evêque de
Rouën, où il travailloit à convertir les
peuples à Jésus-Christ, comme lui en
rend témoignage Paulin. Dans le com-
mencement du siècle suivant, nous parle-
rons d'une Epître que le Pape Innocent
écrivit à cet Evêque célèbre.

Bien que les Empereurs Chrétiens eus-
sent aboli quantité de superstitions Païen-
nes, il en étoit néanmoins resté quelques
unes en la création des nouveaux Con-
suls qui se faisoit chaque premier jour de
l'année: comme on le peut voir par le
Poète Claudien. a On avoit aboli entr'au-
tres les spectacles nommez Majumes, qui
se faisoient en l'honneur de la Déesse Vé-
nus, où on représentoit les adulteres
les plus infames qui fussent dans les fables
des Gentils: de sorte que ces jeux étoient
Gothfr. Go-
vilains, scandaleux & contre les bonnes
mœurs. b Cependant l'Empereur Arca-
de, soit pour son propre divertissement,
soit pour celui du peuple, permit qu'on
les rétablît cette année: mais à condition
qu'on en retranchât ce qu'il y avoit de
deshonnête. L'expérience fit voir peu
d'années après, que ces spectacles étant
mauvais d'eux-mêmes, ils ne pouvoient
se corriger. c On dit que ces jeux ont
été ainsi nommez, ou à cause de Maju-
ma ville de Palestine, où on adoroit Vé-
nus Déesse de l'impudicité, & d'où ils
ont pris leur origine, ou à cause du mois
de Mai, dans lequel ils se faisoient au
commencement qu'ils furent inventez.

Idat. *L'An 397. de N. S. le 5 d'Honorius*
 Fast. & *& le 14. d'Arcadius, sous les Con-*
 alii. *suls Cæsarius & Pontius Atticus,*
 Baron. *le premier en Orient, le second en*
 Pagi. *Occident. Cycl. Sol. 14. & Lun. 18.*
le 13. de Sirice.

Prépa-
ratifs de
guerre
contre
Gildon.
 Oros. *1.7.c.36.*
 Mar-
 cel.
 Chro.
 Zof. 1.5.
 Claud.
 de Bell.
 Gild.
 P. 80.
Mazézil (ou Mascezel) ne voulut point consentir à la rébellion de son frère Gildon, mais alla en Italie trouver l'Empereur Honoré & Stilicon son premier Ministre, leur raporta l'état des affaires d'Afrique, leur fit voir les moïens de domter l'Usurpateur, & s'ofrit de s'y employer & d'en venir about, pourvû qu'on voulût lui donner une armée suffisante. La nécessité obligea d'accepter cet offre; parce que Gildon avec son armée empêchoit qu'on ne pût rien amener d'Afrique à Rome: ce qui mit la ville dans une grande disette de vivres. Il fut donc arrêté de faire la guerre à Gildon & d'en donner la conduite à Mazézil. Son frère aprenant cela, fit mourir les deux fils de Mazézil, qu'il avoit laissez en Afrique, comblant ainsi sa rébellion par une horrible méchanceté, qui engagea son frère à poursuivre plus courageusement la punition de cette cruauté commise contre son propre sang. Nous verrons dans l'année suivante, comment le Dieu des vengeances ne laissa pas ces crimes impunis.

Mort de
S. Am-
broise.
aGo-
thofr.
 Cod.
 Theod.
 Chro.
 b Cod.
 Theod.
 1. 11.
 tit. 16.
 1. 21. 22.
 & lib.
 16. tit. 2.
 1. 30.
 c Paul.
 in Vita
 Ambr. c. 45.
 Après qu'Honoré & Stilicon eurent mis ordre dans Rome pour les préparatifs de cette guerre, *a* ils retournerent à Milan; où ils firent publier un *b* Edit confirmant les privilèges qui avoient été donnez auparavant en faveur de l'Eglise. Pendant qu'ils étoient là, arriva la mort de ce grand homme S. Ambroise. *c* Stilicon aiant sù qu'il étoit dangereusement malade, dit tout haut que sa mort menaçoit l'Italie de sa ruine: & pria les amis familiers de ce Saint Evêque de l'aller supplier, de demander à Dieu qu'il le laissât encore en vie. Il leur répondit, *Quoi*

que je n'aie point vécu de maniere que je ^{An 397.}doive avoir honte de vivre encore plus de N.S. long tems, je ne crains pourtant point de mourir, parce que j'ai un bon Maître. Il rendit son ame à Dieu le 4. d'Avril la veille de Pâque. Toute la ville assista à Paulin. ses funérailles, témoignant des regrets c. 47. indicibles d'avoir perdu un si excellent Martir. Pasteur. Le Prêtre Simplicien fut élu R. Pagi. en sa place, aiant eu l'aprobation de son an. 397. Prédécesseur, qui en entendant parler §. 19. durant sa maladie, avoit dit de lui, *Il est Paulin. vieux, mais il est bon.* S. Ambroise nous c. 46. à laissé quantité d'Ecrits, qui font paroître son savoir, son zèle & son éloquence. Ses E-crits. ce, & qui l'ont fait mettre au nombre des principaux Docteurs de l'Eglise.

Mais entre les livres qui portent son v. Du. Nom, il y en a quantité, ou qu'on soup-Pin. çonne n'être pas de lui, ou que les Sa-to. 2. vans ont remarqué lui être manifestement suposez. Dans ce dernier nombre l'on met, le livre qui s'adresse à une vierge tombée, lequel semble être de Niccas, Evêque d'Aquilée, les livres de la vocation des Gentils, qui sont de S. Prosper, les livres des Sacremens, & le dernier de l'Interpellation de David, les Commentaires sur les Epîtres de S. Paul, qui sont d'Hilaire, Diacre de l'Eglise Romaine, le Commentaire & l'Exposition sur l'Apocalypse, & plusieurs Sermons qu'on reconnoît n'être pas de de lui. On re-^{Ses dé-}marque aussi des taches en ce Grand E-fants. vêque. Car il tint (aussi bien que S. Hilaire) que tous les hommes généralement seront examinez au dernier jour par le feu, que les justes mêmes y passeront pour y être purgez selon leurs péchez, & que les infidèles y demeureront. On le peut voir clairement dans ses Sermons sur le Pseaume 118. & particulièrement au 5. & au 20. Il parle ainsi dans ce dernier, *Il faut que tous ceux qui désirent de Ambr. retourner au Paradis, soient éprouvez par in Psal. le feu: car ce n'est pas sans mystère qu'il est 20. écrit que Dieu aiant chassé Adam & Eve, il mit un glaive de feu tournant ça & là à la sortie du Paradis. Il faut qu'ils passent tous par les flammes, soit Jean l'Evangé-*
liste,

An 397. liste, soit ce Pierre même qui a reçu les clefs
de N. S. du Roiaume des Cieux, & qui a marché sur
la mer. Il faut qu'il dise, nous avons passé
par le feu & par l'eau, & puis tu nous as
mis en un lieu de rafraichissement. Mais quant
à S. Jean, ce sera bien-tôt fait, cette lame
flamboiante passera légèrement sur lui, par-
ce qu'on ne trouve point d'iniquité en celui
que l'Equité a aimé, &c. Et de même ce
Pierre sera éprouvé comme de l'argent: mais
moi je serai examiné comme du plomb, je
brûlerai jusqu'à ce que tout le plomb soit fon-
du. S'il ne se trouve point du tout d'argent
en moi, ha! misérable que je suis, je serai
jetté au fond de l'enfer, & brûlerai comme
de l'éteule. Il tient aussi que ceux qui au-
ront crû ressusciteront par un certain ordre
selon le degré de leurs mérites. A quoi se
raporte ce qu'il dit sur le Pf. 1. *Que ceux
qui ressusciteront de la premiere résurrection,
viendront à la grace sans jugement; mais
que les autres qui sont reservez à la seconde,
brûleront jusqu'à ce qu'ils aient accompli ce
qu'il y aura de tems entre la premiere & la
seconde résurrection, ou s'ils ne l'accomplis-
sent point, ils demeureront encore plus long-
tems dans le suplice.* Au 1. livre du Pa-
triarche Abraham, il y a ces mots; *Con-
sidérons que puis qu' Abraham étoit avant la
Loi de Moïse & avant Jésus-Christ, il
semble que l'adultere n'étoit point encore dé-
fendu.* Au livre de Noé & de l'Arche,
il nie expressément que ce que Dieu dit
après le Déluge, qu'il mettoit son Arc
en la nuée pour être un signe de son Al-
liance, se doive entendre de l'Arc-en-
Ciel. Gardons nous bien, dit-il, de l'ape-
ler l'Arc de Dieu: car cet Arc-en-Ciel, que
l'on nomme Iris, se voit bien de jour, mais
ne paroît pas la nuit. Mais il veut que par
cet Arc en la nuée on entende une vertu
invisible de Dieu.

Epigonus de Bulla, Honorat & An 397.
Urbain députez de Mauritanie de Siti- de N. S.
fe, & Numidius & Posthuvianus. On
y dressa quarante neuf ou cinquante Ca-
nons, qui regardent presque tous l'ordre
& la Discipline Ecclésiastique; & qui
sont d'autant plus estimez, qu'ils ont été
confirmez depuis dans le Concile tenu
dans la Sale Impériale de Constantinople.
Entre les Canons de ce III. Concile de *Les Ca-*
Carthage, on peut remarquer ceux-ci; *nous plus*
Le 4. *Que nul ne soit point ordonné Diacre remar-*
avant l'âge de vingt cinq ans; que les Vier-
quables.
ges ne soient point consacrées non plus avant
cet âge: que les Lecteurs ne saluent point le
peuple, en lisant dans l'Eglise. Le 6. *Qu'on*
ne donne point l'Eucharistie aux corps morts:
car il a été dit par le Seigneur, Prenez &
mangez; or les corps morts ne peuvent pren-
dre ni manger. C'étoit pour remédier à
une mauvaise coûtume, de laquelle nous
parlerons plus amplement en l'an 419.
Le 7. & le 8. ordonnent que les causes des
Evêques soient jugées par le Primat de la
Province, & celles des Prêtres & des Dia-
cres par les Evêques Diocésains. C'est
qu'ils vouloient empêcher qu'on en ape-
lât à l'Evêque de Rome, comme cela se
verra mieux dans le siècle suivant. Le 9.
Que les Evêques, les Prêtres, les Diacres,
& les autres Clercs étant acusez n'appellent
point aux jugemens civils, en rejettant les
Juges Ecclésiastiques, & s'ils le font, qu'ils
soient déposez. L' 11. *Que les enfans des*
Evêques & des Clercs n'aillent point aux
jeux & aux spectacles publics du siècle, qu'ils
n'y regardent point, & que même les per-
sonnes Laiques n'y aillent point. Le 12.
Que les fils & les filles des Evêques & de
quelques Clercs que ce soit, ne soient point
jointes par mariage avec les Gentils, ou avec
les Hérétiques, ou avec les Schismatiques.
Le 15. *Que les Evêques, les Prêtres, les*
Diacres & les Clercs, ne s'appliquent point à
aucun gain vil & deshonnête par quelque
Office ou métier, car il est écrit, Nul qui
va à la guerre pour Dieu, ne s'embarrasse
des affaires séculières. Le 20. *Que nul Evê-*
que n'usurpe aucun droit sur le peuple ou sur
le diocèse d'un autre. Le 23. *Que personne*
dans

Concile III. de Cartha-
ge. To. 2. Conc. p. 1167. Bar. an. 397. num. 44

2. Tim. 11. 4.

An. 397. dans les prières (publiques, s'entend) ne nomme ou le Père pour le Fils, ou le Fils pour le Père; Et quand on assiste à l'autel, que toujours la prière soit adressée au Père. Et quelques prières que chacun se perscrive, qu'il ne s'en serve qu'après les avoir communiquées à ses frères qui sont les mieux instruits.

De diverses sortes de Liturgies: & qu'on n'y prioit que Dieu.

C'est qu'alors il y avoit diverses formes de Liturgies, dont on se servoit dans les Eglises, comme on le peut reconnoître par celles qui portent le nom de S. Jacques, de S. Basile, & de S. Chrysostome, & parce qu'autre étoit la Liturgie de Rome, & autre celle de Milan. Même il y a apparence par ce 13. Canon, qu'il y avoit plusieurs Prêtres & Evêques qui composoient des prières à leur volonté, comme ils le croioient être utile à leurs troupeaux. Mais parce que sans doute, entre de telles prières il y en avoit quelques-unes où il y avoit à redire, & qui n'étoient pas d'édification, le Concile ordonna qu'on n'eût plus à se servir de telles prières dans les Liturgies, qu'au préalable on ne les eût communiquées à leurs Collègues qui étoient estimez les plus savans. On a aussi à remarquer, que ce Canon montre comme alors dans les Liturgies & prières publiques on ne prioit point d'autre que Dieu: parce qu'en effet l'Invocation des Saints n'étoit pas encore en usage dans l'Eglise. Le 24. Que dans les Sacremens du corps & du Sang de N. S. on n'offre autre chose que ce que le Seigneur lui-même a donné ou enseigné, c'est-à-dire, du pain & du vin mêlé d'eau, & que dans les Sacrifices on n'offre autre chose que des raisins & du froment. C'est qu'on défendit de plus apporter des viandes, dont il y en avoit souvent de délicieuses, desquelles on faisoit les Agapes ou Festins de charité, à cause des dissolutions & des abus qu'on y voïoit; mais qu'on se contentât d'y apporter du pain, ou des raisins & du froment, pour en faire du pain & du vin, dont on célébroit l'Eucharistie. A cela se rapporte aussi le 30. Canon, où il est défendu au peuple de faire des festins dans l'Eglise. Sur tout ce Canon 24. est

De la matiere de l'Eucharistie

remarquable pour faire voir que l'Eglise An. 397. croïoit communement que c'étoit vrai- de N. S. ment du pain & du vin qu'on prend en l'Eucharistie, comme nous avons vû que le Concile de Laodicée le déclare ainsi au Canon 25. & les Pères en parlent d'ordinaire en cette manière. Et lors qu'ils nomment les sacrez Symboles *corps & sang de Jésus-Christ*, comme ils le font souvent, c'est parce qu'ils en font les Sacremens, comme le dit très-bien ce Canon 24. Or c'est l'ordinaire que les signes ou Sacremens prennent le Nom de ce dont ils sont signes ou Sacremens. Le 26. Canon, Que l'Evêque du premier Siège ne soit point apelé le Prince des Prêtres ou le Souverain Prêtre, ou quelque chose de semblable, mais seulement l'Evêque du premier Siège. Ce Canon fait voir qu'ils n'approuvoient pas les titres orgueilleux que les Primats & les Métropolitans s'attribuoient alors, & qu'on attribue aujourd'hui à l'Evêque de Rome avec beaucoup plus d'excès. Le 27. Que les Clercs n'entrent point dans les cabarets pour y boire ou manger, sinon qu'ils soient en voyage. Le 28. Que les Evêques ne voïagent point au delà de la mer, sinon par l'avis de l'Evêque du premier Siège, ou du Primat de chaque Province, afin qu'il en puisse recevoir une lettre formée ou de recommandation. Le 29. Qu'il n'y ait que ceux qui sont à jeun qui participent au Sacrement de l'Autel, excepté le jour qu'on célèbre la mémoire de la Cene du Seigneur. Car s'il faut faire mémoire pour les morts, ou pour les Evêques, ou pour les autres, qu'on la fasse avec les seules prières, si l'on trouve que ceux qui la font, aient diné.

Il n'y a point de Chrétien qui doute De célébrer que Jésus-Christ n'ait institué le S. Sacrement de l'Eucharistie après le souper & à la fin du repas. Il y a aussi apparence que les Apôtres & les Eglises qu'ils fonderent par leur prédication, en usèrent ainsi pendant leur vie. Et cela se peut recueillir du chapitre XI. de la 1. aux Corinthiens, où les fidèles de cette Eglise-là célébroient ce Divin Mystère après avoir pris tous ensemble leurs repas

De célébrer l'Eucharistie à jeun.

An 397. pas qu'ils apeloient *Agapes*, c'est-à-dire, de N.S. *Festins de charité*. Il restoit encore quelques traces de cette coûtume en ce tems-ci, comme on le peut voir par l'Epître 118. de S. Augustin, où il dit, *que quelques-uns avoient acoûtumé de prendre le Sacrement après le repas*, mais un certain jour de l'année seulement, savoir le Jeudi avant Pâque. Et c'est à quoi a égard ce Canon 29. qui ordonne que ce Sacrement se célèbre toujours à jeun, excepté un seul jour, auquel on fait solennelle mémoire tous les ans de la Cene ou du souper de Nôtre Seigneur. Cependant, comme ce Canon, sans doute, n'étoit fait d'abord que pour les Eglises d'Afrique, il y avoit ailleurs d'autres Eglises qui, tous les Samedis, ne communioient qu'après souper. Car Socrate & Sozoméne rapportent qu'entre les Chrétiens d'Egypte, ceux de la Thébaïde & des environs d'Alexandrie, en beaucoup de villes & de bourgades, célébroient le S. Sacrement le Samedi au soir, après avoir fait un bon repas. Mais il est certain que hors ces jours-là, après le tems des Apôtres, la célébration de l'Eucharistie se faisoit le plus souvent à jeun, soit avant le jour, durant la fureur des persécutions, soit depuis trois heures après le Soleil levé, soit le soir après le jeûne achevé, ou au moins après la Station qui étoit un demi jeûne qui s'achevoit vers les trois heures du soir. Ces *Agapes* ou *Festins de charité*, cessèrent aussi bien-tôt après ce tems, suivant le 30. Canon qui suit. *Que ni les Evêques ni les Clercs ne fassent point de Festins dans l'Eglise. Il n'y a que les passans qui, pour la nécessité, y puissent prendre leur repas. Que les peuples aussi soient empêchez, de faire ces festins, autant que faire se peut.* Le 31. *Que le tems de la Pénitence soit assigné par l'Evêque à sa discrétion selon la différence des péchez.* Le 32. *Qu'un Prêtre ne donne point l'absolution à un Pénitent, ou ne le réconcilie point sans l'avis de l'Evêque, à moins que l'Evêque fût absent: & si quelqu'un a ofensé toute l'Eglise par un crime public, qu'on ne le reçoive point à réconciliation, sinon en lui imposant les mains*

devant le tour, c'est-à-dire, dans un lieu aparent de l'Eglise. Il est clair que ces deux derniers Canons ne parlent que de la Pénitence publique, qui étoit alors pratiquée en l'Eglise: mais il n'y est point parlé de Confession auriculaire, parce qu'elle n'étoit pas encore en usage. Le 36. *Que le Prêtre ne consacre point les vierges sans l'avis & la permission de l'Evêque, & qu'il ne fasse point le Chrême.* On peut voir par ces trois derniers Canons, que les Prêtres jusqu'ici avoient le pouvoir d'assigner le tems de la Pénitence publique aux pécheurs, & de leur donner l'absolution & les réconcilier à l'Eglise par l'imposition des mains; comme aussi de consacrer les Vierges, & de faire le Chrême, d'eux-mêmes, sans l'avis de l'Evêque. Mais toutes ces choses furent défendues aux Prêtres par ces Canons, & attribuées aux seuls Evêques. Et ainsi le pouvoir des Evêques fut augmenté & celui des Prêtres diminué. Le 39. *Qu'il n'y ait pas moins de trois Evêques approuvez par le Métropolitain pour ordonner un Evêque.* Le 48. *Il a été trouvé bon que nous consultaissions freres & confacerdotes nostros, nos freres & nos Compagnons de Prêtrise, Sirice & Simplicien, pour savoir si on doit empêcher, que ceux qui ont été baptez par les Donatistes, ne soient ordonnez au Ministère de l'Autel.* On peut voir par les mots de ce Canon, qu'on ne tenoit alors l'Evêque de Rome que le premier des autres en ordre; vû que les autres l'appellent simplement *frère & confrère*, & qu'ils l'associent à l'Evêque de Milan pour leur demander avis ensemble comme aux deux chefs des Diocèses voisins. Le 47. *Que dans les Eglises on ne lise autre chose sous le Nom de Divines Ecritures, que les Ecritures vres Canoniques. Et ensuite est dressé le Catalogue des Livres de l'Ecriture, dans lequel sont mes l'Ecclesiastique, la Sapience, Tobie, Judith, & les deux livres des Maccabées.* Puis il est ajouté, *parce que nous avons reçu de nos Pères que ces choses doivent être lues en l'Eglise. Il est aussi permis d'y lire les Passions des Martirs, quand on célèbre leurs jours anniversaires.*

An. 397. de N.S.

Le pouvoir des Prêtres diminué.

Des livres Canoniques.

Pour

Socr. 1.5.c.22. p. 286. 287. Soz. 1.7.c.19. p. 725.

An 397. Pour acorder ce Canon avec le 60. du de N.S. Concile de Laodicée, & avec quantité de passages d'Anciens Docteurs, dont quelques-uns même fleurissoient au tems de ce Concile III. de Carthage, qui excluent du titre de Canoniques les livres que nous venons de nommer, je croi qu'il sera à propos d'apporter ici-là judicieuse remarque que fait le Cardinal Cajetan, en son Commentaire sur le livre d'Esther, vers la fin. Ici, dit-il, nous achevons les Commentaires sur les livres historiques du Vieux Testament. Car les autres, savoir Judith, Tobie & les livres des Maccabées, sont contez par S. Jérôme hors des livres Canoniques, & sont placez entre les Apocripbes, comme il paroît par le Prologue muni d'armes de tête. Et ne vous troublez pas comme de quelque nouveauté, si quelque fois vous trouvez ces livres être mis au rang des livres Canoniques, soit dans les Actes des sacrez Conciles, soit dans les Ecrits des saints Docteurs. Car il faut ramener leurs paroles à la lime de S. Jérôme, & selon l'avis qu'il donne aux Evêques Chromace & Héliodore, qui est, que ces livres (& s'il y en a quelques autres semblables au Canon de la Bible) ne sont point Canoniques, c'est-à-dire, ne servent point de règle pour établir les choses de la foi. Néanmoins ils peuvent être nommez Canoniques, c'est-à-dire, qu'ils servent de règle à l'édification des fidèles, comme étant reçus & autorisez pour cet effet au Canon de la Bible. Car avec cette distinction vous pourrez discerner ce que dit S. Augustin au 2. livre de la Doctrine Chrétienne, & ce qui a été écrit au Concile de Florence sous Eugène IV. & ce qui a été écrit dans les Conciles Provinciaux de Carthage & de Laodicée, par les Papes Innocent & Gélase.

Edits Les Apollinaristes, dont nous avons parlé dans les années 385. & 386. se voyant chassés d'Afrique & d'Occident, se retirèrent en Orient, & principalement à Constantinople, où ils tenoient des assemblées. L'Empereur Arcade en étant averti, fit un Edit, par lequel il chassa ces hérétiques de la ville. *b* Il en fit un aussi contre les Juifs qui feignoient

d'Arca-
de.
a Cod. Theod. leg. 3. de Hæret.
b Cod. Theod. leg. 10. & 2. de Judæis.

d'être Chrétiens pour jouir de leurs privilèges. Environ ce tems-là l'Imperatrice Eudoxie accoucha d'une fille qui fut nommée Flaccile. *d* Alaric Roi des Gots continuoit à faire des ravages dans l'Epire & dans la Grèce, d'où il contraignit quantité de familles de s'enfuir & de se sauver où la Providence de Dieu leur permettoit de s'arrêter.

An. 397. de N. S. Chro. Alex. & Marcel. d'Zof. 5.

Il y a diversité de sentimens sur l'année de la mort de S. Martin, Evêque de Tours: Mais nous suivons plutôt celui de Grégoire, qui a tenu son siège environ 200. ans après, & qui remarque expressément qu'il rendit son ame à Dieu dans l'année du Consulat de Césarius & d'Atticus, qui est celle-ci, l'onzième de Novembre, qui, dit-il, étoit un Dimanche; en quoi il se trompe, parce que l'onzième étoit un Mercredi: c'est pourquoi je croi qu'il a joint & confondu le jour auquel Brice fut établi en sa place, qui, en effet, fut le Dimanche du même mois, avec le mort de Saint Martin qui avoit été l'onzième. * Il avoit converti une grande quantité de Gentils à la foi par sa doctrine, par sa sainteté & par ses miracles: & par ces choses il a été un des plus renommez Evêques de nos Gaules. Sulpice Sévère a écrit sa vie, où il lui attribue beaucoup de miracles sur le rapport d'autrui, mais dont il y en a plusieurs qui ne se trouvent pas dignes d'un aussi excellent Evêque qu'a été S. Martin; de sorte que Sévère a crû trop facilement les récits qui lui en ont été faits. Brice son successeur fut aussi fort célèbre, mais dans le siècle suivant il fut fort traversé en son Episcopat, comme nous le verrons.

Mort de S. Martin.

Le 27. Septembre de cette année étoit aussi mort Nectaire, Evêque de Constantinople, *re.*

Mort de Nectaire.

* On s'est aperçu d'une faute qui s'est glissée dans le 1. Volume de cet Ouvrage sur l'année 100. au sujet de St. Martin, où on a imprimé qu'il étoit Evêque de Tours l'an 590. au lieu de l'an 390. comme il y a dans l'Original, un 5 ayant passé pour un 3.

An 397 de N.S. tinople, qui en avoit conduit l'Eglise avec une grande louange. Après sa mort, les Evêques voisins s'assemblerent avec le peuple de la ville, pour lui choisir un successeur. Les opinions furent diverses, & enfin elles s'accorderent d'appeler Jean, Prêtre d'Antioche, de qui la science, la sainteté & l'éloquence merveilleuse étoient fort renommées, & qui lui ont acquis le Nom de Chrysostome, c'est-à-dire, Bouche-d'or. L'Empereur Arcade étant averti de ce commun consentement du Clergé & du peuple, en eut de la joie, & résolut de faire venir Jean au plutôt. Et afin que son ordination se fit avec plus de solennité & d'autorité, il fit venir Théophile d'Alexandrie avec quantité d'autres Evêques. Théophile avoit envie d'élever à cette haute chaire un des Prêtres, nommé Isidore, Hospitalier d'Alexandrie, à qui il avoit de l'obligation. D'autre côté, il n'oublioit rien à dire contre Chrysostome, qui, bien loin d'aspirer à cette dignité, n'y songeoit seulement pas, & qui l'eût volontiers refusée, s'il l'eût pû, lors qu'il en fut averti. La Cour, qui étoit persuadée de ses bonnes qualitez, le désiroit avec passion. Comme Théophile s'y oposoit toujours avec véhémence, il arriva que grand nombre de personnes présenterent aux Evêques contre Théophile, diverses plaintes & acufations qui étant tombées entre les mains d'Eutrope, Grand Chambellan, il les fit voir à Théophile, & lui dit, qu'il devoit choisir de deux choses l'une, ou d'ordonner Jean Evêque de Constantinople, ou de répondre aux crimes dont on le chargeoit. Théophile ne voulant point s'exposer à ce danger, consentit d'imposer les mains à Chrysostome. Alors l'Empereur par l'avis d'Eutrope, & suivant le désir de sa Cour & de tout le peuple de la ville, écrivit à Astérius, Comte d'Orient, qu'il lui envoiât Jean, sans bruit. Il étoit si aimé & si admiré à Antioche, que le peuple étant averti de cet ordre, voulut le retenir par force, & lui-même désiroit fort de demeurer. Si bien qu'il falut que le Comte faisant sem-

Tom. III.

blant de le mener avec lui dans une Eglise hors de la ville, le mit dans un chariot, d'où on le conduisit sûrement à Constantinople.

L'An 398. de N. S. le 6. d'Honorius, le 15. d'Arcadius, sous les Consuls Honorius Aug. IV. & Eutichianus. Ciel. Sol. 15. & Lun. 19. le 1. d'Anastase Evêque de Rome.

Chro. Alex. Socr. 1.6. c. 2. Baron. Pagi.

DES que Jean fut arrivé à Constantinople, il y fut sacré Evêque par Théophile d'Alexandrie, le Dimanche 26. de Février. Il s'acquitta dignement de cette charge, & remplit les devoirs d'un bon Pasteur. Mais la vertu, qui donne souvent de l'envie, sa sévérité contre les vices des Ecclésiastiques, & la liberté de ses repréhensions, le rendirent odieux à ceux qu'il reprenoit. Six jours après son ordination il obtint de l'Empereur une Loi rigoureuse contre les Eunomiens & les Montanistes, pour les faire chasser hors des villes, pour empêcher leurs assemblées, & pour faire punir de mort ceux qui prétoient leurs maisons pour les tenir. Après, il trouva que les Prêtres de Constantinople s'atachoient à l'avarice, vivoient fort en délices, & que leurs mœurs étoient fort corrompues. Sur tout en ce que la plupart d'entr'eux qui s'étoient obligés au Célibat, prenoient la licence d'habiter avec de certaines femmes, qu'ils nommoient sœurs adoptives, ce qui donnoit un grand scandale à l'Eglise. Le saint Evêque ne se contenta point de déclamer contr'eux, mais aussi il écrivit deux traitez contre les Concubinaires, où il reprend & condamne vivement ces ordures. Cela les offensa si fort, qu'ils se liguerent avec ses Aversaires pour le faire chasser, comme la suite de l'histoire le montrera. Il empêcha ceux à qui le soin des revenus Ecclésiastiques avoit été commis, de les dépenser mal à propos, comme on avoit accoutumé. Et

Mm

pour

An 398. pour l'exécuter plus aisément, il com-
de S. N. mença la Réforme par lui-même, en
ne prenant que ce qui étoit nécessaire
pour son entretien, & convertissant le
reste des revenus au soulagement des pau-
vres, & au bâtiment de quelques Hô-
pitaux.

Sozom. Il prit soin, non seulement de son Dio-
1.8. c. 4. cèse, mais aussi de ceux Thrace, du Pont
Theod. & d'Asie, comme dépendans de sa Mé-
1.5. c. 28. tropole. Il envoya des Moines avec des
29. patentes de l'Empereur, pour faire dé-
molir les Temples des Idoles dans la Phé-
nicie. *a* Il s'employa à retirer les Gots de
l'hérésie Arienne dont il étoient infectez,
à faire instruire les Scithes Nomades qui
s'étoient habituëz sur le Danube, & à
extirper l'hérésie de Marcion, dont il
y avoit encore des restes dans le voisina-
ge de Cyr. *b* Il introduisit dans Constanti-
nople la coûtume de chanter des An-
tiphones dans l'Eglise, c'est-à-dire, de
s'entreprépondre les uns aux autres en
chantant, & depuis ce tems-là elle a été
reçue par tout. Il porta un Macédonien
à abjurer son hérésie: Sa femme aussi fut
couvertie par un miracle, que Sozomé-
ne *c* raporte, disant, que dans la célébra-
tion des sacrez mystères, cette femme aiant
reçû ce qu'on lui donna, elle se baissa
comme pour prier; qu'en même tems sa
servante qui étoit près d'elle, lui donna
secretement en sa main ce qu'elle étoit
venuë lui porter. Mais elle ne l'eût pas
plûtôt aproché de ses dents qu'il se con-
vertit en pierre. La femme en étant tou-
te épouvantée, vint trouver S. Chryso-
stome, lui demanda avec larmes pardon de
son incrédulité, & dès ce tems-là elle
abjura son erreur & fit profession de la
vérité avec son mari; & que pour té-
moignage de la vérité de ce miracle, on
gardoit cette pierre à Constantinople,
où les marques des dents de la femme
demeuroient imprimées. Je raporte ce
fait sur la foi de celui qui nous l'a donné:
Mais quoi qu'il en soit, il fait voir qu'en
ce tems-là on donnoit encore le Sacre-
ment de l'Eucharistie entre les mains des
communians, & qu'il y en avoit qui l'em-

a Theod. 30. 31.

Antiphones.
b Socr. 1. 6. c. 8.

c 1. 8. c. 5.

Miracle en l'Eucharistie.

portoient avec eux à la maison; parce An 398.
qu'ils n'en avoient pas la même créance de N. S.
qu'en ont aujourd'hui les Latins.

a Chrysof. Chrysof. déploya aussi son éloquen-
ce à déclamer contre le luxe, la corrup-
tion & la violence des Grans de la Cour: Eutr.
ce qui fâcha fort Eutrope, favori d'Ar-
cade, & le rendit ennemi de ce saint Evê-
que. *b* Pour lui faire dépit, il porta l'Em-
pereur à publier une Loi, par laquelle
il revoquoit le privilège d'asile que ses
Prédécesseurs avoient donné aux Eglises,
& ordonnoit que si quelqu'un se refu-
gioit dans une Eglise, il seroit tiré même
de l'Autel, pour souffrir de plus grièves
peines que son crime ne méritoit. *d* Il fit
donner cette Loi à cause que Pentadie,
femme de Timase, qu'il avoit relegué
dans le desert d'Oasis en Egipte, s'étoit
retirée dans une Eglise pour éviter la
violence de cet homme puissant & impie.
e S. Chrysof. S. Chrysof. s'oposa à cette loi, &
Eutrope lui-même fut enfin contraint de
reconnoître le tort qu'il avoit eu de vou-
loir empêcher cette franchise, en ce qu'il
fut tout heureux, quelque tems après, d'y
chercher la sûreté qu'il avoit voulu refu-
ser aux autres.

Peu de tems après que Chrysof. fut
établi sur la chaire de Constantinople,
Sévérien, Evêque de Gabales, y vint
pour quelques affaires qu'il y avoit. Saint
Chrysof. le prioit souvent de remplir
sa place parce qu'il étoit savant & élo-
quent. On a imprimé en Angleterre six
homélies Grecques de lui sur l'œuvre des
six jours, lesquelles se trouvent dans les œu-
vres de S. Chrysof. & entre les dix
homélies que le Cardinal Sirlet a publiées
sous le nom de ce Saint, il y en a quel-
ques-unes qu'on reconnoît être de Sévé-
rien. Gennadius dit aussi qu'il avoit lû de
lui une Exposition sur l'Epître aux Galates;
mais elle ne se trouve plus aujourd'hui.
Cet Evêque ne reconnut point l'honneur
que lui faisoit Saint Chrysof. de le
faire monter en sa chaire: car il devint
un de ses plus grans ennemis, & qui pro-
cura le plus sa ruine, par la jalousie &
l'envie qu'il portoit à son éloquence, &
parce

a Chryf. contr. Eutr. to. 4. p. 482. in P. sal. 44.

L'asile dans l'Eglise revoqué.
b Socr. 1. 6. c. 5. *c* Cod. Theod. leg. 3. de his qui ad Eccl. conf. *d* Sozom. 1. 8. c. 7. *e* Zof. 1. 5. *f* Chryf. contr. Eutr. p. 484.

Sévérien de Gabales: Ses Ecrits.
Socr. 1. 6. c. 11. Sozom. 1. 8. c. 10. Gen. nad de vir. illustr. c. 21.

An 398. parce qu'il crut avoir été ofensé de lui. de N. S. Il y eut un changement d'Evêque au Mort de siège de Rome presqu'au même tems Sirice, auquel succéda Anastase Evêque de Rome. Lib. Pontif. Bar. an. 398. §. 1-3.

aHier. in Ruf. l.3.c.6-7. bHier. Ep. 78. adPamma. & Marcell. in fine. cEp. 20. Circumcellions Donatistes. a Aug. contr. Gaud. l.1.c.38. Optat. l. 3. Aug. contr. Petil. l.2.c.83. bCod. Theod. lib. 16. tit. 2. leg. 35. & tit. 5. l. 37.

voit écrit diverses Epîtres, comme nous l'avons dit, & fait six ordinations, où il ordonna trente & un Prêtres, seize Diacres, & trente deux Evêques pour plusieurs Eglises de son Diocèse. Anastase, Romain de naissance, fut établi en sa place le Dimanche 14. de Mars. Il y avoit à Rome un grand débat entre deux Dames fort renommées pour leur condition & pour leur piété, qui étoient Mélanie & Marcelle. La première soutenoit & favorisoit les Origénistes, & Rufin y travailloit aussi beaucoup par son adresse. Mais Marcelle gagna si bien la faveur d'Anastase, qu'il les condamna. Il se montra aussi plus favorable à Paulin, Evêque de Nole, que n'avoit été son Prédécesseur, comme Paulin lui-même le témoigne dans une Epître qu'il écrit à Delfin, Evêque de Bourdeaux. Dans l'Afrique, les Circumcellions (qui étoient les plus furieux des Donatistes, dont nous avons parlé en l'an 321.) se voyant apuiez du Tiran Gildon, & aiant pris pour Chef un nommé Optat, faisoient d'horribles massacres des Catholiques, & principalement des Prêtres & des Evêques, par tout où ils les rencontroient. Il falut que pour les reprimer l'Empereur Honoré fit des loix, par lesquelles il commandoit de punir de mort ceux qui commettraient quelque violence contre les Ministres de l'Eglise, ou dans les lieux Ecclésiastiques. Pétilien l'un des plus renommez Evêques des Donatistes, écrivit contre cette Loi, se plaignant de ce que par ce moien ils soufroiennent persécution, qui leur avoit été suscitée par les Catholiques. S. Augustin lui fit réponse, faisant voir que les Donatistes avoient tort de se plaindre, vû que les Magistrats, non seulement pouvoient, mais aussi devoient empêcher & punir les voleurs & les meurtriers, qui usoient de violences & de cruauté, comme fai-

soient leurs Circumcellions Pétilien An 398. étoit savant & éloquent, qui fit plusieurs de N. S. Ecrits pour la défense de ceux de sa secte, & entr'autres une Instruction pour leurs Prêtres, qui étoit faite avec un grand artifice. S. Augustin prit à tâche de les combattre par ses paroles dans les Conférences & dans les prédications, & par ses livres qu'il a faits cont'eux en assez bon nombre. En éfet, il y a si bien réüssi, qu'il les a presque abatus, comme cela se verra dans le siècle suivant, & que depuis lui ils n'ont plus fait que battre d'une aîle. Eux aussi voyant que c'étoit leur plus grand fleau, dressèrent à diverses fois des embûches contre sa vie : mais Dieu l'en préserva toujours.

Dans la même province de l'Afrique, les riches usèrent d'une si grande rigueur contre les pauvres, que les Evêques assemblés en Synode provincial à Carthage au nombre de soixante & douze, furent obligés de députer vers les Empereurs, pour les supplier de donner des défenseurs aux pauvres, afin de les garantir de l'opression violente dont les riches & les puissans usoient contre eux, comme on le voit au Canon 9. Ils les supplioient aussi de vouloir mettre ordre à abolir les restes de l'Idolatrie Païenne de l'Afrique, comme cela paroît par le Canon. Le 6. ordonne de rebâtir les personnes, lors qu'on n'est pas certain si elles ont été bâtizées. Le 14. porte ces mots ; Il est ordonné que les Autels qu'on dresse en divers lieux par les champs & sur les chemins, comme si c'étoient des Mémoires de Martirs, & où cependant on ne peut pas prouver qu'il y ait aucun corps ni des Reliques des Martirs, que ces autels, dis-je, soient démolis par les Evêques du lieu, si faire se peut. Et si l'on ne peut à cause des tumultes des peuples qui ne le voudroient pas permettre, qu'au moins ils soient avertis de ne point fréquenter ces lieux-là, afin que ceux qui sont sages, ne soient point là retenus par aucune superstition. Et qu'on ne recoive aucune Mémoire des Martirs si ce n'est que certainement il y en ait un corps ou quelques reliques, ou qu'on ait quelque origine très assurée.

Concile de Carthage. quelques-uns le nomment l.3.& les autres le 5. Bar. an. 398. num. 33. & seq. To. 2. conc. p. 1215. Des Reliques & des os sous les Autels.

An 398 de N.S. assurée de sa demeure, de sa profession ou de sa passion. Car les autels qu'on dresse par tout, sur des songes & sur de vaines révélation de je ne ne sai quelles gens, doivent être tout à fait improuvez & rejettez. Ce Canon fait encore voir que dès ce tems-là la superstition des peuples pour les Reliques des Martirs s'échauffoit, & que ces peuples trop crédules se fiant sur des songes & des révélation vaines, prenoient, pour Reliques des Martirs, des choses entièrement fausses, & que sur cela l'on dressoit & élevoit des Autels en divers lieux. Jusqu'ici il ne paroît encore aucune ordonnance ni aucune coutume de refferer sous l'autel, des Reliques de Saints ou de Martirs. Mais il y a de l'apparence que dans les siècles suivans les Evêques s'accommodant au désir superstitieux des peuples, ont laissé introduire cette coutume. Quant à la Vénération des Reliques, nous en parlerons en l'an 406.

Mariage d'Honorius. a Cette année l'Empereur Honorius âgé de quatorze à quinze ans, épousa Marie, fille de Stilicon & de Sérène, qui lui avoit été promise & fiancée trois ans auparavant, du vivant de Théodose. Les Noces s'en célébrèrent à Milan avec une grande magnificence. b Incontinent après on envoya des troupes en Afrique sous le commandement de Mazézil, pour aller contre Gildon qui avoit une armée de soixante & dix mille hommes, avec lesquels il tenoit toute cette grande province assujettie. c Quoi que Mazézil n'en eût pas le quart * il ne laissa pas d'aler combattre, s'assurant sur un plus fort secours que celui des hommes. d Car en chemin il eut recours au Dieu des batailles par prières & par jeûnes, & s'y exerça quelques jours avec les Moines de l'île de Capraria qui est entre l'île de Corse & l'Italie, & en emmena quelques-uns dans son armée. f Etant dans

ib. Paul. in vita Ambr. c. 51.

Zof. l. 5. * Zosime prétend que Mascezel avoit une armée fort nombreuse. Mais Orose & la Chronique de Marcellin assurent qu'il n'a voit que cinq mille hommes.

Chro. Till. Hist. des Emp.

l'Afrique avec peu de troupes, il lui sembla voir la nuit en songe S. Ambroise qui avec une baguete frapoit trois fois contre la terre, en disant, Ici, ici, ici. D'où il prit une assurance de la victoire que Dieu lui donneroit en ce lieu-là. Aiant demeuré là trois jours, il passa la nuit en Oraisons continuelles, & après avoir participé aux mystères sacrez, il fit marcher son armée. Il eut l'adresse d'atirer à son parti un grand nombre de soldats Romains qui étoient dans l'armée ennemie, qui y mirent l'épouvante, en sorte qu'un escadron se renversant sur l'autre sans savoir qui les poursuivoit, Gildon fut contraint de s'enfuir, & de monter sur un vaisseau pour se sauver en Sicile, a où le Poëte Claudien dit qu'il fut tué. b Les autres disent que la tempête le repoussa en Afrique, où de peur de tomber entre les mains de ses ennemis il fut étranglé, ou par lui-même, ou par d'autres. c On fit des poursuites contre les principaux qui l'avoient suivi. Ses biens furent confisquez : & comme ils étoient grans, l'Empereur établit un Commissaire pour les administrer, qui fut nommée Comte du patrimoine de Gildon. Aussi-tôt après sa mort, les vivres revinrent librement à Rome, qui y aporèrent l'abondance au lieu de la cherté qui y étoit. d Le Sénat décerna l'honneur du triomphe à Honoré à cause de cette victoire : mais il ne vint pas à Rome pour le recevoir. On dressa dans la ville un magnifique monument en l'honneur des Empereurs, & un autre en l'honneur de Stilicon, pour avoir pris vengeance de la rebellion, & avoir délivré l'Afrique.

L'Eglise qui étoit dans cette vaste province se voiant en liberté, ses Evêques s'assemblerent au mois de Novembre au nombre de deux cens quatorze, dans Carthage, où ils tinrent un Concile National, qu'on conte pour le quatrième. Ils y dressèrent cent quatre Canons, dans lesquels ils renfermerent presque tout ce qui regardoit la discipline Ecclésiastique. En voici quelques-uns des plus remarquables. Le premier mon-

An 398 de N.S. D'ou Defaite de Gildon.

a Claud. de Stil. l. 1. & in Eutr. l. 2. b Oros. l. 7 c. 36. Marcel. Chro. Zof. l. 5. c Claud. de Stil. l. 3. Cod Theod. to. 3.

d Bar. an. 398. n. 58.

IV. Concile de Carthage : Ses Canons. Fo. 2. Conc. p. 1198. Du Pin, Nouv. Bibl. to. 2.

tre

An. 398. tre comment il faut examiner un Evê-
de N.S. que, & de quelles qualitez il doit être
revêtu. Le 2. enseigne que lors qu'on
ordonne un Evêque, il faut que deux
Evêques lui imposent les mains & tien-
nent le Livre de l'Evangile sur sa tête &
sur son cou, que l'un prononce sur lui
la bénédiction, & que tous les Evêques
qui sont présens, lui touchent la tête de
leur main. Le 3. Que lors qu'on or-
donne un Prêtre pendant que l'Evêque
le bénit & lui impose la main, tous les
autres Prêtres qui y assistent, tiennent
aussi leur main auprès de celle de l'Evê-
que sur la tête du Prêtre qu'on consacre.
Le 13. Que l'Epoux & l'Epouse soient
présentés par leurs parens ou par ceux
qui les mènent au Prêtre qui les doit bé-
nir: Et qu'après qu'ils auront reçu la
bénédiction, ils doivent par respect gar-
der la continence cette première nuit.
Le 20. Que l'Evêque ne se mêle point
des affaires domestiques, mais qu'il s'o-
cupe seulement à la prière, à la lecture
& à la prédication de la Parole de Dieu.
Le 25. Quand les Evêques sont en dis-
sension, s'ils ne se réconcilient eux-mê-
mes par la crainte de Dieu, que le Si-
node les mette d'accord. Le 38. Si on
commande au Diacre de donner l'Eucha-
ristie du corps de Christ au peuple en pré-
sence du Prêtre, lors que la nécessité y
oblige, qu'il le fasse. Le 44. Que le
Clerc ne laisse pas trop croître ses che-
veux & sa barbe. Le 46. Que le Clerc
n'habite point avec des femmes étrange-
res. Le 51. Que le Clerc gagne sa vie
à quelque métier, quelque bien instruit
qu'il soit dans la Parole de Dieu. Le 52.
Que le Clerc gagne sa nourriture & son
vêtement par quelque métier ou par l'a-
griculture, pourvu que cela ne le détour-
ne point de son office. Le 53. Que tous
les Clercs qui peuvent travailler, apren-
nent les bonnes lettres & quelques mê-
tiers. On remarque que ces trois Can-
ons furent faits contre l'erreur de ceux
qui enseignent que les Clercs & les Moi-
nes ne devoient point travailler de leurs
mains pour vivre: mais qu'à cause de

Bénédi-
ction du
mariage.

Contre
l'oisive-
té des
Clercs
& des
Moines.

leurs charges & de la perfection de leur An. 398.
état, ils avoient droit d'exiger des fidé- de N.S.
les tout ce qui leur étoit nécessaire pour
leur vie. Le 60. Le Clerc qui use de
plaisanteries, de railleries & de paroles
fales, doit être déposé. Le 64. Celui
qui jeûne exactement le Dimanche, ne
doit pas être tenu pour Catholique. Le
84. Que l'Evêque n'empêche personne
d'entrer dans l'Eglise pour ouïr la Paro-
le de Dieu, soit Païen, soit Hérétique,
soit Juif, jusques à la Messe des Caté-
cumènes *usque ad Missam Catechumeno-*
rum. Ce Canon est remarquable à cau-
se du mot de *Missam*, *Messe*, qui mani-
festement signifie *congé ou renvoi*. Car
tandis que l'Evêque ou le Prêtre prêchoit
la parole de Dieu dans l'Eglise, les Ca-
técumènes, & toutes sortes de person-
nes y pouvoient assister pour l'écouter.
Mais quand le Sermon étoit fini, on
renvoïoit les Catécumènes, comme
l'enseigne aussi S. Augustin; parce qu'a-
lors on administroit le Sacrement de l'Eu-
charistie, auquel les Catécumènes ne
pouvoient être présens: c'est pourquoi
après la prédication se faisoit *Missam*, c'est-
à-dire, le congé ou le renvoi des Caté-
cumènes; & alors aussi devoient sortir
tous ceux qui n'étoient point compris
au nombre des fidèles, & qui ne com-
munioient point. Après ce Renvoi, il
n'y avoit que les fidèles communians qui
demeurassent dans l'Eglise pour partici-
per tous ensemble à la Sainte Eucharis-
tie. Et après qu'elle étoit toute ache-
vée, alors se donnoit aussi *Missam fidelium*,
c'est-à-dire, le congé ou renvoi des fi-
dèles. Et c'est de là que ce mot de *Mis-*
sa, *Messe* a été donné ensuite à tout le
service divin de l'Eglise. Polidore Vir-
gile confesse que ce mot est venu des An-
ciens Païens, qui à la fin de leur service
idolatre, criaient, *Ite Missa* ou *Missio est*,
comme qui diroit, Allez vous en, le
congé ou le renvoi est donné pour se re-
tirer. Picherel, célèbre Docteur de Sor-
bonne, dans sa Dissertation de la Messe
chap. 1. montre aussi cela assez ample-
ment. Retournons aux Canons du Con-
Mm 3 cile

Du mot
de Messe.

in Serm.
237.

Polid.
Virg. de
Invent.
rer. 1. 5.
c. 11.

An 398 de N.S. cile de Carthage. Le 85. Que ceux qui veulent être baptez, donnent leurs noms, qu'ils soient souvent examinez, qu'ils s'abstiennent de manger de la chair & de boire du vin long-tems auparavant, & qu'avec l'imposition des mains ils reçoivent le Bapême. Le 86. Que ceux qui sont baptez de nouveau, s'abstiennent pour quelque tems des festins, des spectacles & de leurs femmes. Le 93. Qu'on ne reçoive point les oblations des frères qui sont en discorde. Le 100. Que la femme n'entreprene point de baptez. &c. A ce Concile soufignerent Aurèle de Carthage qui y présidoit, Donatien de Talabre du premier siège, Augustin d'Hipone & tous les autres Evêques.

Concile de Turin, an 400. Du Piu, to. 2. Environ le même tems se tint aussi un Concile à Turin, principalement pour terminer le différent qui s'étoit ému entre des Evêques des Gaules, sur les limites de leur Jurisdiction. Car premièrement, comme les Villes de Vienne & d'Arles étoient les plus riches & les plus renommées de leurs contrées, aussi leurs Evêques dispuoient entr'eux à qui apartenoit la Primatie. Le Concile ordonna que celui-là auroit l'honneur de la Primatie dans la Province, & feroit l'ordination des Evêques, qui prouveroit que sa ville étoit la Métropolitaine: & que cependant chacun gouverneroit les Eglises les plus proches de sa ville capitale, sans faire des entreprises sur celles qui étoient les plus éloignées. En second lieu, l'Evêque d'Aix soutenoit que Marseille dépendoit de sa ville, qu'il disoit être Métropolitaine; & que pour cette cause Procule, Evêque de Marseille, n'avoit pas eu le droit d'établir, comme il avoit fait, des Evêques dans la seconde Province Narbonnoise, ni de s'attribuer aucune supériorité sur eux. Le Concile, pour le bien de la paix, ordonna que Procule durant sa vie, auroit l'honneur & les droits de Primat sur les Eglises dont il s'agissoit: toutefois non pour la prééminence de son siège, mais à cause de son âge, & par-

ce qu'il avoit imposé les mains à la plupart des Evêques de la seconde Narbonnoise, qui le devoient honorer comme leur Père. Il en jouit ainsi paisiblement jusqu'à l'an 417. & suivant ce privilège qui lui avoit été acordé, il établit Lazare, Evêque d'Aix. Par où l'on peut voir, que l'ambition, peste des Ecclésiastiques, se fourroit bien avant dans l'esprit de ces Evêques, & qu'on leur pouvoit dire, *Il n'en étoit pas ainsi dès le commencement*: cependant cela étoit peu de chose au prix de ce qui est arrivé dans les siècles suivans. Ce Concile fit aussi quelques ordonnances contre les entreprises de certains Evêques, nommez Triger, Remi, Ursio & Octavius. Enfin, il ordonne que les Clercs, qui dans le Ministère Ecclésiastique engendroient des enfans, ne puissent être promus aux ordres supérieurs. Car il est certain que le Célibat s'établissoit de plus en plus parmi les Ecclésiastiques d'Occident; nous ne laisserons pourtant pas de trouver encore dans la suite quelques exemples d'Evêques mariez, particulièrement dans nos Gaules.

Zosime qui a écrit l'histoire Romaine en fort beau Grec, étoit célèbre en ce tems-là: mais il étoit ennemi juré de la Religion Chrétienne: ce qui fait que quand il parle des Empereurs qui l'ont favorisée & acruë, il les noircit autant qu'il peut. Il en veut sur tout à Constantin, à cause qu'il a été le premier Empereur Chrétien qui a commencé à renverser puissamment la superstition Païenne, & à établir la vraie Religion dans l'Empire Romain. Alors aussi vivoit Eunape, qui étoit poussé de même haine contre la vérité, & qui au raport de Photius, a écrit l'histoire des Césars jusqu'au règne d'Arcade. Mais cette histoire s'est perdue, & nous n'avons de lui que les vies des Sophistes & des Philosophes de son tems, avec quelques fragmens d'Ambassades. Principalement alors Claudien, Poète idolatre, florissoit, il étoit excellent pour son tems, & il nous a laissé de beaux Poèmes sur divers sujets, qui nous

An. 399. nous décrivent entr'autres choses, une grande partie de l'histoire des événemens plus remarquables arrivez durant la vie. Depuis lui, nous n'avons point de Poëte Païen qui l'ait égalé.

Trith. On raporte que cette année mourut Dagobert Roi des Francs, après les avoir gouvernez cinq ans, & que Gênebaud lui succéda, qui en regna vingt-deux. *

Marcel. *L'An 399. de N.S. le 7. d'Honorius, le 16. d'Arcadius, sous les Consuls Manlius Théodorus, en Occident, & Eutropius, en Orient. Cicl. Sol. 19. & Lun. 1. le 2. d'Anastase.*

Claud. Poem. in Con-ful. Theo-dor. *Eutrope favori, méchant* Claud. in Eutr. 1.1. Zof. 1. 5. Cette année eut des Consuls de différentes mœurs & de différentes inclinations. L'un étoit Théodose, d'illustre naissance, d'un grand savoir, d'une singulière vertu & d'une éminente piété; & l'autre étoit Eutrope, Eunuque, de vile extraction, Païen ou profane, qui n'avoit aucune bonne qualité, & qui se voyant élevé à un haut degré, abusoit insolentement de la puissance qu'Arcade lui avoit laissé prendre. Il étoit plus suivi que l'Empereur, parce qu'il lui permettoit de distribuer toutes ses faveurs. Il haïssoit les gens de bien, ou les avoit pour suspects. Il traitoit indignement les Ministres de l'Eglise, & n'aimoit que les vicieux ou les flatteurs. Il étoit avare & cruel: il gourmandoit tous les principaux de la Cour Impériale, & voyant qu'Eudoxie, femme de l'Empereur, ne vouloit pas s'humilier comme les autres, il fut si insolent, que de la menacer qu'il fau- roit bien lui ôter la couronne qu'il lui

Claud. in Eutr. 1.2. p. 108. 109. Till. Hist. des Emp. * Il y eut cette année des tremblemens de terre à Calcédoine & à Constantinople, suivis d'orages & de foudres qui causerent divers embrasemens, & des débordemens de la mer. Claudien y ajoute plusieurs autres prodiges, qui n'étoient, dit-il, que des présages du plus grand prodige qu'on eût jamais vû; & ce fut le Consulat d'un Eunuque.

avoit mise sur la tête, en la faisant ré- pudier. L'Impératrice à l'heure même ala trouver Arcade avec ses deux enfans, Pulchérie & Arcadie, * entre ses bras, & répandant abondance de larmes, se plaignit de cette insolence. L'Empereur la jugeant insupportable, commença d'avo- ir en haine ce favori, pour en prendre la vengeance quand il en trouveroit l'o- casion. Elle ne fut pas long-tems à se présenter. Gainas, Général de l'armée, Theod. 1.5.c.32. Socr. 1.6.c.6. Soz. 1.8.c.4. Philo- storg. 1.11.c.8. Claud. in Eutr. 1.2 Zof. 1. 5. voyant Eutrope, qu'il haïssoit mortelle- ment, être élevé à une des premières charges de l'Empire; pour se venger de lui s'alia avec Tribigilde, Chef des Bar- bares qui étoient dans l'Asie, & aiant joint leurs troupes ensemble, vinrent faire la guerre à l'Empereur; qui n'ayant point de forces suffisantes pour résister à ces en- nemis, fut contraint d'accepter la condi- tion que Gainas lui voulut proposer, qui étoit que le Consul Eutrope lui fût mis entre les mains, ou qu'on le fit mourir, comme étant l'Autheur de tous les mal- heurs de l'Empire. Bien que ce fût une chose dure & honteuse à l'Empereur que son sujet lui fit la Loi, néanmoins voyant l'extrémité où il étoit, & qu'Eutrope ne valoit pas qu'il hazardât sa couronne pour l'amour de lui, a il le fit venir, le dépouilla de ses charges & le chassa. Le Mal-heureux apercevant qu'il étoit per- du, pour se sauver, b s'enfuit dans l'E- glise & se coucha sous la Table Sacrée. Quoi que Saint Chrisostome l'en eût pû chasser justement, parce que ce méchant en avoit lui-même rompu la franchise, il ne permit pourtant pas aux Gardes de le tirer de cet asile, qu'après qu'Arcade eut juré qu'il ne mettroit point Eutrope en- tre les mains de Gainas pour le faire mou- rir. Le peuple animé vouloit à toute force

* Les filles que l'Impératrice Eudoxie a- voit entre ses bras, étoient Flacille son aînée, née dès l'an 397. & Pulquerie, sa seconde fille dont elle s'étoit acouchée cette année 399. car à l'égard d'Arcadie, qu'on met pour Flacille, elle ne vint au monde que l'année suivante 400. Chro. Alex. Mar- cel. Chro. Pagi, an. 400. §. 16.

ni
011
1.9
001
11
H
E

An 399. de N.S. force se jeter sur lui : mais il en fut retenu par les discours de la bouche-d'or de leur Evêque, qui étant monté en chaire leur remontra si bien la vanité & l'inconstance des honneurs & des grandeurs du Monde, laquelle ils voioient en ce Misérable qui étoit là à genoux devant eux, qu'il les émût tous à compassion, & qu'au lieu de le mettre en pièces, comme ils y

Et enfin tué.
c Zof. l. 5. Claud. in Eutr. l. 2. Cod. Th. l. 9. t. 11. l. 17. étoient portez d'abord, ils prioient & crièrent qu'on lui sauvât la vie & qu'on se contentât de le bannir. *c* En éfet, il fut résolu qu'on le relégueroit en l'île de Cypre, & l'ordre de l'y mener fut donné au Préfet du Prétoire. Mais comme Gainas pressoit toujours sa mort auprès de l'Empereur, ses Gardes éluderent le serment qu'ils avoient fait entre les mains

a Philo- storg. l. 11. c. 6. Zof. p. 794. Suid. Eutr. *b* Socr. l. 6. c. 5. Soz. l. 8. c. 7. Prosp. Chro. de l'Idola- trie Païenne ser- verse. *c* Aug. de civit. Dei, l. 18. c. ult. avoient juré de ne le point tuer, se devoit entendre dans Constantinople. *a* Car l'ayant mené à Calcédoine, ils lui couperent la tête. *b* D'autres disent qu'il fut en éfet mené en Cypre, mais qu'il en fut ramené peu de tems après à Calcédoine, où on lui fit couper la tête à cause de ses crimes. Voilà quelle est le plus souvent la triste fin des favoris, qui étant élevez de bas lieu abusent insolemment de leur puissance.

c Les Païens avoient dès l'année passée fait courir un Oracle rendu par un de leurs faux dieux, qui portoit qu'en celle-ci le culte ancien des dieux seroit rétabli par tout, qui éteindroit la Religion Chrétienne. Si cet Oracle prétendu avoit été rendu en éfet, il parut bien qu'il venoit de celui qui est le Père de mensonge. Car, au contraire, l'Idolatrie Païenne reçut de grandes plaies cette année.

d Les Empereurs firent publier plusieurs Edits pour rompre toutes les Idoles & pour démolir leurs Temples. Honoré fit réserver seulement les édifices qui ser- voient à l'ornement des villes, & ceux qui pouvoient servir à l'exercice de la Religion, lesquels il donna aux Chrétiens. *e* Aurèle, Evêque de Carthage, aiant fait nettéier le Temple qui étoit dédié à la Déesse *Vranie*, ou *Célestie* (on apeloit

ainsi Junon qui étoit adorée à Carthage) An 399. le consacra pour y faire entendre les Ora- cles divins au lieu des diaboliques qui y avoient retenti. Mais à Calame, qui étoit du Diocèse d'Hippone, les habi- tans idolatres, aiant vû que par l'ordre de l'Empereur, on avoit rompu le simulacre de leur Hercule, prirent les armes & tuerent soixante Chrétiens, comme le leur reproche Saint Augustin, disant,

*Parmi vous les Loix Romaines sont enseve- lies & les Arrêts de justice sont foulez aux piez, & vous n'avez aucune crainte ni aucun respect pour les Empereurs. Parmi vous le sang innocent de soixante freres est répandu, & qui en a le plus tué est le plus loué. Vous direz qu'on a détruit le simula- cre de votre Hercule : Nous vous le rendrons, rendez nous donc aussi les ames que vous avez massacrées. Ailleurs, il parle en- core d'une autre méchante action que ces mêmes habitans commirent : c'est qu'ayant été empêchez par les Chrétiens de faire quelque insolence, de rage ils brûlerent l'Eglise & tuerent un Chrétien. Les Idolatres jugerent bien que l'Empereur ne laisseroit point ces outrages impunis, si on n'y mettoit ordre de bonne heure. C'est pourquoi un de leurs principaux, nommé Nectarius, vint supplier S. Augu- stin d'écrire à Honoré pour l'adoucir & obtenir leur grace, parce, dit-il, qu'il n'est point permis à un Evêque de demander autre chose que le salut des hommes. S. Au- gustin le lui promit, mais à condition qu'ils se repentissent, & que la facilité du pardon ne leur donnât point la hardiesse de retomber dans de semblables fautes. Honoré fit aussi des Edits fort sévères donnez à Milan au mois de Maitet. *b* L'Empereur Arcade aussi de son côté ordonna de dé- molir tous les Temples des Idoles qui étoient à la campagne. Il fit aussi un Edit pour abolir le spectacle nommé *Majuma*, dont nous avons parlé en l'an 396. L'ancienne impureté s'y étant fourrée comme auparavant, S. Chrysostome cria tant contre cela, que l'Empereur fit cet Edit du 2. d'Octobre; Nous permet- trons*

d Cod. Theod. leg. 15. 16. 18. de Pag. *e* Bar. an. 399. n. 62. 63. Prosp. de Promiss. l. 3 c. 38.

Aug. Epilt. *a* Cod. Theod. leg. 35. de Hæ- *b* Cod. Theod. leg. 16. de Pag. *aboli.* Cod. Theod. leg. 2. de Maj.

An 399. tons les jeux de récréation, de peur de N. S. que s'ils étoient tout à fait éteints, la tristesse ne s'engendrât. Mais nous défendons ce sale & impudique spectacle, que la licence éfrontée a nommé *Majuma*.

Evêque de Gaze. La ville de Gaze en Palestine avoit toujours fait paroître plus d'attachement pour le service des faux-dieux, que la plupart des autres villes de l'Empire : c'est pourquoi il n'y avoit pas beaucoup de Chrétiens. Du tems de l'Empereur Julien, ils demanderent un Pasteur à l'Evêque de Césarée, qui leur donna Asclépas, auquel Irenion & Enée succéderent. En ce tems-ci, S. Chrysostome y établit Porphire, qui fut renommé pour sa piété & vertu. Les Païens de Gaze lui firent plusieurs niches, & l'accusèrent d'être la cause de la secheresse qui désoloit leur pais, & que cela leur avoit été ainsi révélé par leur Dieu *Marnas*, qui en langage Sirien signifie le Seigneur des hommes, par où ils entendoient leur Grand Dieu Jupiter. Porphire, pour faire voir la vanité de leurs reproches, fit assembler son troupeau, qui n'étoit que de 280. personnes, auxquelles il fit célébrer un jeûne avec des prières ardentes au vrai Dieu. Il ne manqua point d'exaucer leurs oraisons & de donner de la pluie en telle abondance, que plusieurs Païens convaincus par l'évidence de ce Miracle, crièrent, *Christ est le seul Dieu, Christ seul est victorieux.* L'Evêque voiant qu'il y enavoit encore plusieurs autres, qui demeurant opiniâtres en leur idolatrie, continuoient à le tourmenter, envia Marc son Diacre à Arcade pour s'en plaindre. Il s'adressa à S. Chrysostome, qui lui fit obtenir de l'Empereur des lettres patentes favorables, qui ordonnoient la démolition du Temple de Marnas; suivant le récit des Actes de S. Porphire & de Marc de Gaze, desquels nous aurons à parler dans la suite.

Ensebe accusé Antonin. Cette année, quelques Evêques d'Asie vinrent à Constantinople pour leurs affaires, en même tems que Théotime de
Tom. III.

Tomes en Scithie, Ammon l'Egyptien An 399. de N. S. d'Andrinople, Arabien de Galatie, & d'autres encore s'y trouvèrent au nombre de vingt-deux. Eusebe de Celbiane, Evêque de Valentinopole, voiant cette assemblée de Prélats, en prit occasion un jour de Dimanche, de présenter à S. Chrysostome une Requête contenant sept chefs de plainte & d'accusation contre Antonin, Evêque d'Ephése. Le 1. Qu'il avoit fait fondre les vaisseaux sacrez qui appartenoient à l'Eglise, & qu'il les avoit mis en reserve sous le nom de son fils. 2. Qu'il avoit pris les marbres du Bâtistère & les avoit employez au bâtiment de son Etuve. 3. Qu'il avoit élevé dans sa chambre des colonnes qui appartenoient à l'Eglise. 4. Qu'il tenoit à son service un valet coupable de meurtre. 5. Qu'il avoit vendu les héritages laissez à l'Eglise par Galila, mere de l'Empereur Julien, & s'en étoit approprié le prix. 6. Qu'après s'être séparé de sa femme, il s'en étoit acosté de nouveau depuis qu'il avoit été créé Evêque, & en avoit eu des enfans. 7. Qu'il avoit vendu les ordinations sacrées selon les facultez de ceux auxquels il les conféroit. Qu'il avoit preuve de tout cela, & qu'il étoit prêt de l'en convaincre. Chrysostome touché de cette fâcheuse rencontre, remontra à Eusebe que souvent la passion fait intenter des accusations mal-fondées, le pria de se réconcilier avec Antonin, & sur son refus exhorta Paul d'Héraclée de les acorder. Cela ne servit qu'à animer davantage Eusebe, qui vint présenter une seconde Requête à Chrysostome dans l'Eglise, où il l'adjuroit par les sacremens & par la vie des Empereurs de lui faire droit. Cela obligea Chrysostome d'entrer dans le Bâtistère avec les autres Evêques pour entendre ces accusations. Après les avoir lûes, l'assemblée jugea qu'il étoit à propos de s'arrêter à la dernière, comme la plus criminelle. On interrogea Antonin & ceux dont on disoit qu'il avoit pris de l'argent, qui tous nièrent le fait. Les témoins étant absens, Chrysostome jugea que l'affaire étoit de telle impor-

An 399. de N. S. tance, qu'il résolut de faire un voiage en Asie, pour en informer sur les lieux. Mais Antonin, qui craignoit qu'on ne prouvât les crimes qu'on avançoit contre lui, fit si bien que par le moien de la Cour, ce voiage fut empêché comme hors de saison, en un tems où la présence de l'Evêque étoit nécessaire à Constantinople, à cause de la révolte de Gainas. S. Chrysostome donc ne pouvant y aler, il députa Synclétius de Métropole, Hefichius d'Opacie, & Palladius d'Hélénopole pour instruire le procès d'Antonin. Les commissaires reconnoissant qu'il y avoit de la collusion entre les parties, à cause qu'Eusébe l'accusateur ne voulut point comparoître, le suspendirent de sa charge, & au bout de trois mois retournerent à Constantinople.

Violences des Moines.
Socr. 1.6. c. 7.
Cod. Theod. lib. 9. tit. 40. l. 16.
1.7. c. 14

En ce tems-là il y avoit par tout un grand nombre de Moines. Il est certain qu'il y en avoit parmi, des vertueux, savans & gens de bien: mais il y avoit des vices & des erreurs dans la plûpart, & ils se licentioient souvent à commettre de grandes violences, & d'arracher d'entre les mains des Officiers, les criminels qu'on conduisoit au suplice. Aacade adressa un Rescrit à Eutichien, par lequel il défendit ces attentats, & ordonna aux Evêques d'empêcher de tels désordres dans l'étendue de leurs Diocèses, sur peine d'en répondre en leurs propres personnes. Nous alons voir plusieurs semblables insolences des Moines dans la suite de l'histoire de Théophile & des Origénistes, & du tems de Cirille qui succéda à Théophile, il se servit des Moines comme des soldats, au raport de Socrate.

Continuation de la division entre les Docteurs à cause des Origénistes.

Nous avons vû en l'an 393. la grande division qui étoit entre les principaux Docteurs de l'Eglise, à cause des opinions d'Origène, qui étoient soutenuës par les uns & condamnées par les autres. Théophile d'Alexandrie s'employa avec zèle pour étouffer, s'il eût pû, ce feu allumé dans l'Eglise d'Egipe & d'Orient. Comme il jugeoit bien à propos que la violence étoit plus capable d'irriter les esprits que de les apaiser, il se servit long-tems

des moiens les plus doux qu'il pouvoit trouver. S. Jérôme qui étoit plus ardent, se plaignit de cette douceur à Théophile même, & lui représenta qu'elle déplaisoit à un grand nombre qui étoient avec lui, qu'elle n'étoit bonne que pour entretenir l'audace de plusieurs, & qu'il devoit toujours se souvenir de la foi de l'Eglise de Rome louée par la bouche de l'Apôtre, & dont Alexandrie se glorifie d'être participante. Théophile avoit aussi racommodé S. Jérôme avec Rufin; de sorte qu'ils avoient promis de ne se plus quereller. Mais cette paix fut bien-tôt rompue, sur ce que Rufin traduisit en Latin les livres *des Principes d'Origène*, & dans la Préface qu'il mit à sa Traduction représenta que S. Jérôme avoit aussi traduit quantité d'Ecrits d'Origène, & qu'il lui avoit donné beaucoup de louanges: & que bien qu'il ne pût approcher de l'excellence d'esprit ni de l'éloquence de S. Jérôme, il suit volontiers ses traces. S. Jérôme crut que toutes ces louanges & ces flatteries de Rufin n'étoient que pour se moquer de lui, & pour le blâmer plus visiblement. C'est pourquoi il écrivit contre Rufin avec tout le feu & tout le ressentiment qui se puisse imaginer: ce qui fit que les plus grands admirateurs de Saint Jérôme ne pûrent s'empêcher d'avouer qu'il s'étoit transporté avec excès. Sa colere ne s'échauffa pas seulement contre Rufin, mais aussi contre tous ceux qu'on nommoit Origénistes, & il servit de trompette pour alumer par tout la guerre contr'eux. Les Moines, qui étoient ses admirateurs, lui servirent de beaucoup à cela en se déclarant ennemis d'Origène. La plûpart de ceux principalement qui étoient en Egipe & en Sirie, étoient *Anthropomorphites*, c'est-à-dire, croïoient que la nature de Dieu n'étoit pas spirituelle & infinie, mais qu'elle étoit corporelle, finie & bornée, & qu'elle avoit une forme humaine. Quand ils eurent appris que Théophile, Evêque d'Alexandrie, avoit une créance contraire à la leur touchant la nature Divine, ils vinrent en grandes trou-

An 399. de N. S.

Hier. Ep. 63. & ult.

Hier. Ep. 65.

Moines Anthropomorphites, leur insolence.

confer. 10 c. 2. & 5. Socr. 1.6. c. 7. Soz. 1.8. c. 11.

An 399. troupes à Alexandrie, assiègerent la maison de l'Evêque & menacerent de le faire mourir. Pour éviter leur fureur, Théophile se présenta à eux avec un visage riant, & leur dit, Quand je vous regarde, Messieurs, il me semble voir le visage de Dieu. Cette parole les apaisa & leur fit repartir, Si ce que tu dis est vrai que Dieu ait un visage comme le nôtre, que ne denonces-tu anathème, contre les livres d'Origène qui condamne notre créance? Que si tu ne le fais promptement, nous t'en ferons porter sur l'heure la peine. Théophile répondit, Je suis tout prêt à faire ce que vous désirez de moi: car je hai en éfet les livres d'Origène & les déteste. Socrate & Sozomène ajoutent qu'il y avoit quatre frères Moines, surnommez grands à cause de leur haute taille, dont les noms sont Dioscore, Ammonius, Eusébe & Euthime, fort renommez en savoir & en piété, que Théophile fit venir auprès de lui, à cause de l'amour & de l'estime qu'il avoit pour eux: & même il donna l'Evêché de Hermopole à Dioscore leur aîné, & employa les trois autres dans son Clergé. Mais ces frères enfin s'ennuyant de voir la corruption qui paroissoit dans les Clercs, & considérant que l'Evêque tendoit par toutes sortes de voies à amasser de l'argent, ne purent se tenir de s'en plaindre, & résolurent de retourner dans leur solitude. Théophile en étant averti, pour se venger d'eux, suscita les autres Moines contr'eux, en leur faisant savoir que ces quatre frères là étoient Origénistes, & soutenoient que Dieu étant Esprit ne pouvoit avoir une forme humaine. Telle étoit véritablement leur créance: ce qui fut cause d'une horrible dissension entre les Moines, & de là vint que ces Moines nommerent Origénistes tous ceux qui tenoient la droite foi de la nature de Dieu, quoi que d'ailleurs ils n'admissent point les erreurs d'Origène. En éfet, ces quatre frères & leurs associez ne les tenoient point, comme l'a fort bien montré le sieur Ménard, Docteur en Théologie, au

Socr.
c. 7.
Soz.
c. 12.

5. livre de la Vie de S. Chrysostome: ils soutenoient seulement que pour quelques erreurs qui se trouvoient dans Origène, il ne falloit pas défendre la lecture de ses livres. Mais Théophile & S. Epiphane ensuite firent non seulement condamner les erreurs d'Origène, mais défendirent absolument la lecture de tous ses livres, & traitoient d'Origénistes & d'Hérétiques tous ceux qui les lisoient ou qui en permettoient la lecture.

L'An 400. de N. S. le 8. d'Honorius, Idat. le 17. d'Arcadius, sous les Consuls Stilico, en Occident, & Aurelianus, en Orient. Cicl Sol. 17. & Lun. 2. le 3. d'Anastase.

Théophile d'Alexandrie aiant sçu que plusieurs Moines du désert de Nitrie suivoient la foi de Dioscore de Hermopole & de ses trois frères, convoqua un Synode contre les Origénistes, où il les condamna comme hérétiques, & les chassa d'Alexandrie & de toute l'Egipe. Les principaux d'entr'eux étoient ces frères que nous venons de nommer, avec Hiérax & Isidore qui avoit été son hôte. Ils se retirèrent à Jérusalem, pensant y trouver quelque repos, mais Théophile les en fit encore chasser: tellement qu'ils furent contrains d'aler à Constantinople, où ils porterent leurs plaintes à S. Chrysostome. ^a Après les avoir ouïs, il en avertit Théophile, qui usant de récriminations, les acusa de Magie. Ils persistèrent dans leurs acusations & dans leurs défenses, que Chrysostome fit encore savoir à Théophile, qui se voyant pressé, manda à Chrysostome qu'il ne pouvoit sans contrevenir aux Canons se porter Juge dans ce diférent. Le Saint Evêque s'en déporta volontiers: & néanmoins ce peu qu'il en avoit fait en charité & équité, aluma la haine de Théophile contre lui, qu'il fit bien paroître quand l'occasion s'en présenta. ^b Après la tenuë du

Les Origénistes
condamnez par Théophile.
Soz. l. 8. c. 12.
Pallad. dialog. p. 50.
Prosp. Chro.
^a Sozom. c. 13.
Pallad. dial. p. 56. 61.
^b Socr. l. 6. c. 10.

An 400. Sinode d'Alexandrie, l'Evêque de la vil-
de N. S. le envoya une Epître Sinodale aux Evê-
Soz. ques, pour leur donner avis de la con-
1.8.c.14. damnation qu'il avoit faite des Origéni-
Theoph. stes, & la donna à porter à des Moines
Ep.67. du desert de Nitrie. Il en écrivit une
ap.Hier particulière à S. Epiphane, par laquelle
c Epist. il le prioit de faire part de la générale
72. ibid. aux Prélats de son Ile, de les assembler,
& d'envoier quelqu'un d'entr'eux vers
Chrysofome, afin que d'un commun con-
sentement l'hérésie d'Orient fût condam-
née. Epiphane satisfit à son désir, con-
voqua un Sinode où il fut défendu de
lire les livres d'Origène, & écrivit à S.
Epist. Chrysofome pour le prier de faire la même
73. chose. Mais il ne fit pas grand conte
de ces lettres d'Epiphane & de Théophile,
reconnoissant qu'il y avoit trop de passion
sans beaucoup de fondement; & se contenta
de s'employer à édifier continuellement les
Eglises qui lui avoient été commises. Théophile
& Epiphane prirent cela pour un mépris qui
les irrita encore davantage contre Chrysofome.
Epiphane envoya aussi la lettre de Théophile
à S. Jérôme, & lui manda qu'il avoit levé
l'Etendart contre Origène dans Alexandrie,
& qu'Amalec étoit arraché jusques à la racine.
C'est une chose pitoyable de voir comment
les plus grans hommes de ce tems-là se déchiroient
les uns les autres comme des hérétiques
damnables, sous prétexte que les uns condamnoient
les Ecrits d'Origène, & que les autres au contraire
les défendoient ou ne vouloient point les condamner
absolument. En quoi on trouvera, sans doute,
que la chaleur & la préoccupation de leur esprit
les transportoit hors des bornes de la charité
Chrétienne: principalement ceux qui ataquoient
Origène, qui y aloient avec bien plus de violence
que les autres, & qui montroient qu'il y avoit
autre chose que le vrai zèle de la gloire de Dieu,
& de l'édification de son Eglise qui les pousoit,
comme le siècle suivant nous en fera encore voir
des preuves.

Héraclide établi Antonin, Evêque d'Ephèse, qui, comme nous avons vû, avoit été chargé de

plusieurs chefs, mourut au commencement de cette année. Cela donna occasion aux fidèles d'Ephèse d'écrire à S. Chrysofome pour le supplier de les pourvoir d'un Pasteur. Il partit sans délai au milieu de l'hiver, & après avoir recommandé son troupeau à Sévérien, Evêque de Gabales, & se rendit à Ephèse, où il assembla un Sinode de soixante & dix-neuf Prélats, où il ordonna Héraclide à la place d'Antonin, & déposa six Evêques convaincus de Simonie. L'un de ceux-là étoit Géronce (dont nous avons parlé en l'an 382.) qui aiant été Diacre de S. Ambroise avoit été mis par lui en Pénitence. Au lieu d'obéir à son Evêque, il s'enfuit de Milan & vint à Constantinople, où il se donna à connoître & se fit estimer par sa science dans la Médecine & par son Eloquence; & par ce moien il s'acquit beaucoup d'amis, qui lui procurèrent l'Evêché de Nicomédie, où il fut installé par Hellade de Césarée, en reconnoissance d'un plaisir qu'il avoit reçu de lui. A la place de Géronce, Chrysofome ordonna Pansophius, qui bien qu'il eût toutes les qualitez requises pour un Evêque, ne fut pas agréable aux habitans de Nicomédie, qui étoient affectionnez à Géronce à cause de l'affistance qu'il leur donnoit par son art de médecine, & de sa libéralité pour les pauvres. Après que S. Chrysofome eût employé cent jours en ce voiage, il revint à Constantinople comblé de gloire & de bénédictions, quoi que ses ennemis machinassent déjà de le perdre. Incontinent après son retour, Serapion, Diacre de l'Eglise, l'avertit que Sévérien avoit fait tous les efforts pour le décrier en son absence, dans l'esprit de son peuple, sur l'espérance d'être mis en sa place. Serapion aussi lui fit plainte que comme par mégarde il ne s'étoit point levé pour louer humblement Sévérien, il avoit dit tout haut en colère; Si Sévérien meurt Chrétien, Christ ne s'est jamais fait homme. Ces rapports firent que Chrysofome chassa Sévérien hors de la ville. L'Impératrice Eudoxie, dans l'esprit de qui

il

An 400. de N. S. Evêque d'Ephèse. Pallad. p. 134. Socr. 1.6.c.11. Soz. 1.8.c.10.

Géronce est déposé. Sozom. 1.8.c.6.

Socr. 1.6.c.11. Soz. 1.8.c.10.

Sévérien a de l'envie & de la haine contre Chrysofome.

An 400. de N.S. il s'étoit fort bien mis par ses flateries & ses beaux discours, s'emploia pour les reconcilier. S Chrysostome le fit de bon cœur; mais Sévérien gardant une haine cruelle contre lui, se vengea bien-tôt après de l'injure qu'il croïoit en avoir reçue.

Vénérius Evêque de Milan. Dans l'Occident, Simplicien, Evêque de Milan, étant mort, Vénérius fut établi en sa place. Bien que les Empe-reurs & les Evêques eussent fait tout ce qu'ils pouvoient pour détruire le Paganisme, ils n'avoient pas pû néanmoins l'abolir par tout l'Empire: mais il y en avoit des restes en divers lieux, particu-lièrement dans les bourgs & vilages, où les peuples grossiers n'avoient pas été bien instruits. Un nommé Vigilus alla dans les valées qui sont autour de Trente, où après avoir converti quelques personnes il avoit dressé une Eglise, dont il fut Evêque. Mais les Païens, qui y étoient encore les plus forts, se souleverent un jour qu'ils célébroient leurs lustrations Ambarvales, c'est-à-dire, des processions qu'ils faisoient autour des champs, le 24. de Mai, & tuèrent Sifinnius & A-lexandre. (Où l'on peut remarquer en passant que les Processions des Rogations ont succédé justement en la place de ces Lustrations Ambarvales des Païens, des-quelles nous espérons de parler plus am-plement dans les années 462. & 463.)

Vigilius de Trente martirisé. Bar. an. 400. no. 2. & seq. Rui-nard. Martir. Rom. Procef-sion ou Lustra-tions Ambar-vaies. Peu de tems après, l'Evêque Vigilus vint sur le lieu où le massacre s'étoit fait, & y rompit le Simulacre de Saturne que les Idolatres y adoroient, ce qui les irrita tellement, qu'ils l'assommerent à coups de pierres. Usuard en met le martire le 26. de Juin sous le Consulat de Stilicon. Le Gouverneur de la Province en vou-lut faire justice: mais les Evêques obtin-rent la grace de ces Idolatres, jugeant qu'avec le sang des Martirs on ne devoit point mêler celui de leurs bourreaux, & qu'au lieu d'en demander la juste ven-geance, il faloit travailler à leur conver-sion: comme il est remarqué en l'Epître 158. de Saint Augustin.

Usuard Martir. Rom. 26. Juin. Il se tint cette année un Sinode de dix-

neuf Evêques à Toléde en Espagne, principalement contre les Priscillianistes qui remuoient encore. Il y a sur la fin une belle Confession de foi qui condam-ne leurs erreurs. Patronus ou Patruinus, Evêque du lieu, y présida, & exhorta tous les ordres du Clergé à entretenir une bonne union, suivant ce qui avoit été ordonné à Nicée. Il y eut vingt Canons dressés dans ce Sinode pour régler par-ticulièrement la Discipline de l'Eglise. Le premier ordonne que si les Prêtres ou les Diacres vivent avec leurs femmes comme auparavant & ont des enfans après leur ordination, ils ne soient point ad-mis à un plus haut degré: Ce qui fait voir que l'usage étoit encore en Espagne d'y avoir des Prêtres mariez. Le 14. Canon porte, *Si quelqu'un aiant reçu l'Eucharistie de la main du Prêtre ne l'a point prise ou mangée, qu'il soit chassé comme un sacrilège.* C'étoit pour confirmer celui du Concile de Sarragossé tenu en l'an 381. qui est conçu en ces termes; *S'il est prouvé que quelqu'un n'a point mangé l'Eucharistie qu'il a reçue dans l'Eglise, qu'il soit anathème à perpétuité.* L'un & l'autre de ces Canons fut fait contre les Pris-cillianistes qui aiant reçu l'Eucharistie de la main du Prêtre, ne la mangeoient pas, mais l'emportoient, & après la jet-toient par infidélité, comme le donne à entendre l'11. Canon de l'onzième Con-cile de Toléde tenu l'an 675. Sur ce su-jet, je trouve à propos de faire voir ici deux choses qui montrent une ancienne coûtume de l'Eglise, l'une, que les fi-dèles recevoient la Sainte Eucharistie de la main; l'autre, que souvent les fidèles emportoient avec eux dans la maison, l'Eucharistie ou une partie de l'Eucharistie qu'ils avoient reçue.

Pour la première, Nous aprenons par l'institution que Nôtre Seigneur fit de ce S. Sacrement, qu'après avoir béni le pain de l'Eucharistie, il le donna, disant, *Prenez, mangez.* Par où il est clair qu'il le donnoit à chaque communiant pour le prendre de la main. C'est ainsi que l'a pratiqué toute l'Eglise qui a été jus-

An 400. de N.S. Sinode. de Tole-de, an. 400. To. 2. Conc. p. 1222.

can. 3.

Les fidèles recevoient l'Eucha-ristie dans leur main.



An 400 de N.S. qu'au Concile de Nicée. C'est ce que nous voions avoir encore été en usage dans le quatrième & cinquième siècle, dont nous décrivons l'histoire. S. Grégoire de Nazianze dans la 1. Harangue contre Julien l'Apostat, dit de lui, *Il profane ses mains, afin qu'il n'y reste rien du sacrifice sans sang, par lequel nous communiquons à Jésus-Christ, à ses souffrances & à sa Divinité.* Sur quoi l'Abbé de Billi, un des Scholiastes de Grégoire, remarque, *Que presque tous les Anciens après Tertullien, témoignent qu'anciennement on donnoit au peuple l'Eucharistie en la main.* Et dans l'Oraison funèbre que le même Grégoire a faite de sa sœur Gorgonie, il dit, *Que sa main avoit caché quelque chose des Antitipes du corps & du sang de Jésus-Christ.* S. Basile son intime ami, reconnoît la même vérité; car parlant du Sacrement dans l'Épître 289. il dit, *Dans l'Eglise le Prêtre en donne une partie, & celui qui la reçoit, la retient en toute liberté, & ainsi il la porte de sa propre main à sa bouche.* S. Cyrille de Jérusalem aussi de même ordonne au fidèle de recevoir le corps de Christ, ou l'antitipe du corps de Jésus-Christ dans le creux de la main, & de prendre garde qu'il n'en tombe aucune miette. Où en passant on peut apercevoir que les passages que nous venons d'aléguer de ces trois derniers Saints Docteurs, ne s'accordent pas avec la Transsubstantiation, vûque, selon elle, l'Eucharistie n'est pas un antitype du corps de Jésus-Christ, & qu'on ne sauroit recevoir quelque chose du corps de Jésus-Christ, ni des parcelles, ni des miettes du corps de Jésus-Christ. Tout cela ne se peut entendre que du pain matériel, qui est nommé le corps de Jésus-Christ à cause qu'il en est le Sacrement. Mais pour continuer à montrer comment les fidèles recevoient anciennement l'Eucharistie dans leur main, S. Ambroise se déclare que la main est celle avec laquelle nous recevons les Sacremens célestes. Et selon Théodoret le même S. Ambroise disoit à l'Empereur Théodose, sur la vengeance qu'il avoit exécutée à Theffalonique, *Comment pouvez-vous é-*

tendre vos mains qui dégoutent encore du sang que vous avez injustement répandu? comment pouvez-vous recevoir de ces mêmes mains le Très-sacré corps du Seigneur? S. Chrysostome en l'homel. 21. au peuple d'Antioche; *Considérez, dit-il, ce que vous recevez de la main, & ne soyez point si hardis d'en frapper quelqu'un, & après qu'elle a été honorée d'un si grand don, ne la deshonorerez pas en l'employant à frapper. Pensez à ce que vous recevez de la main & la conservez libre de toute avarice, &c. Considérez que non seulement vous le recevez de la main, mais que vous l'approchez aussi de votre bouche.* Aussi n'y a-t-il pas long-tems que nous avons remarqué que Sozoméne rapporte qu'une femme hérétique fut convertie, parce qu'après que l'Eucharistie lui eût été mise entre les mains, il s'y fit un miracle. S. Augustin aussi au liv. contre le Donatiste Pétilien, lui dit, *A qui donniez vous le baiser de paix, lorsqu'on célébroit le Sacrement? En la main de qui mettiez vous l'Eucharistie, & à qui de votre côté tendiez vous la main pour la recevoir de celui qui la donnoit? Jusqu'ici les communi-*

An 400. de N.S.
En l'an 398. l. 8. c. 5.
Aug. Contr. Petil. c. 23.
Manière en laquelle on recevoit l'Eucharistie.
Aug. Sermon. 252.

Aug. Sermon. 252.

par-

5. Catech. Mystagog.

Transsubstantiation.

in Hexameron. l. 6.

Hist. l. 5. c. 18.

An. 400. participant du corps immaculé au tems de de N.S. l'assemblée, & se présenter à la communion, qu'il mette ses mains en forme de croix, & qu'il aprobe ainsi & reçoive la communion de la grace. Car pour ceux, qui au lieu de la main se servent de certains vases d'or, ou de quelqu'autre matière pour la reception du don divin, & qui y reçoivent la communion immaculée, nous ne les admettons aucunement: parce qu'ils préfèrent une matière inanimée & qui est au dessous d'eux, à l'image de Dieu. Si quelqu'un donc est surpris en donnant la communion immaculée à ceux qui apportent de tels vases, qu'il soit excommunié avec celui qui les apporte. Cette coutume a duré encore long-tems depuis, tant dans l'Eglise d'Orient que dans celle d'Occident. Pour les Grecs, Jaques Goar, Moine de l'Ordre des frères Prêcheurs, remarque sur l'Euchologe ou le Rituél de cette nation, que le Prêtre ou l'Evêque donne la sainte Eucharistie en la main, selon l'ancienne coutume; Il ajoûte que les Laïques prennent le pain & le vin tout ensemble dans une cuilier.

tée par le feu qui en sortit, & au liv. des spectacles, il parle d'un Chrétien qui y court après être sorti de l'assemblée, portant encore avec lui l'Eucharistie, comme c'est la coutume. Nous avons la même chose dans le passage de S. Grégoire de Nazianze, où il parle de sa sœur qui avoit caché quelque chose des antitipes du corps de Jésus-Christ; & dans celui de S. Basile, où il dit que le fidèle retient l'Eucharistie en toute liberté: & le même dans son Epître 289. remarque que la coutume de prendre l'Eucharistie en sa maison, où on l'avoit apportée de l'Eglise, avoit commencé pendant les tems fâcheux de persécution, & qu'elle dureroit encore dans les deserts parmi les Moines qui n'avoient point de Prêtre parmi eux, & dans toute l'Egipte parmi le peuple; & que cette coutume étoit tolérable, & ne méritoit point de reprehension. Saint Ambroise parlant de la mort de son frère Satirus, montre qu'il y avoit des Chrétiens qui portoient avec eux l'Eucharistie en leurs voïages. Saint Jérôme dans son Epître Apologétique à Pammachius touchant Jovinien, remarque qu'il y avoit une coutume à Rome, que quelques-uns, après avoir couché avec leurs femmes, prenoient le corps de Jésus-Christ dans leur maison. Saint August. Augustin aussi parle d'une femme, qui fit un Cataplasme de l'Eucharistie pour le mettre sur les yeux de son fils qui ne voioit goutte. An 400. de N.S. id. de Spectacul.

Al'égard de ce que les Sinodes de Saragosse & de Tolède ordonnent aux fidèles de manger dans l'Eglise l'Eucharistie qui leur est donnée, & défendent de la plus porter dans la maison, il semble que, comme nous avons dit, ce n'ait été que contre les Priscillianistes, qui jettoient & profanoient l'Eucharistie après l'avoir prise en leurs mains, que cette ordonnance ait été faite, & non contre tous les fidèles en général, ou qu'elle n'ait été faite que pour leur province d'Espagne, où étoit le mal. Ce n'est pas que nous aprouvions cette coutume de permettre aux fidèles de porter ainsi

Plusieurs portoient l'Eucharistie en leur maison.

Tertul. Lib. de Orat. c. 14. au livre de l'Oraison, où il parle de recevoir le corps du Seigneur & le garder, au moins jusques à la fin de la station: & au livre 2. qu'il écrit à sa femme, où il lui propose les inconvéniens qui accompagnent le mariage d'une femme fidèle avec un mari infidèle, il dit, *Le mari ne saura pas ce que vous mangez en cachette avant toute autre viande; & s'il sait que c'est du pain, ne croira-t-il pas que c'est celui qu'on dit?* Et plus clairement S. Cyprien dans le traité des Tombez, parle d'une femme qui s'étant éforcée avec des mains indignes d'ouvrir son coffre où avoit été la chose sainte du Seigneur, elle fut épouvan-

Cypr. de Laps.

contr. Julian. lib. 3. c. 164.

An. 400. de N. S. ainsi l'Eucharistie dans la maison & de l'y prendre en particulier ; nous avons seulement jugé qu'il étoit nécessaire de marquer quel étoit l'usage de l'ancienne Eglise là-dessus, pour bien entendre le 14. Canon du Synode de Toléde, & plusieurs autres passages semblables. Par là aussi on peut voir que ceux qui approuvoient ou qui souffroient cette coûtume, ne croioient pas la Transsubstantiation. Car comment mettre entre les mains des hommes & des femmes indifféremment ce qu'on croiroit n'être plus du pain, mais être le propre corps du Fils de Dieu en substance ; de le mettre, dis-je, entre les mains des Laïques, non seulement pour le manger dans l'Eglise, mais aussi pour l'emporter à la maison & en faire ce qu'ils voudroient, comme pour en faire des emplâtres. Les Catholiques Romains d'aujourd'hui n'auroient garde de souffrir cela, & ils l'appelleroient une grande profanation, témoin le Jesuite Pétau qui dit, qu'emporter l'Eucharistie chez soi & la garder, seroit une action punissable, tenue pour une profanation du Sacrement. Aussi n'ont-ils plus garde de la mettre qu'entre les mains des Prêtres, & ne souffrent point qu'aucun des Laïques la touche ; mais le Prêtre la porte à la bouche du communiant. Retournons à l'histoire.

Gainas traite encore mal Arcadius. Zof. l. 5. p. 794. 795. Socr. 1. 6. c. 6. Sôz. 1. 8. c. 4. Après la mort d'Eutrope, Gainas avoit fait serment solennel de garder la paix avec l'Empereur : Mais voyant qu'il avoit encore les forces & les armes à la main, & qu'Arcade n'avoit point de troupes pour lui opposer, il continua à lui faire des demandes déraisonnables. Premièrement, qu'il le vint trouver lui même pour traiter ensemble d'accommodement. En second lieu, que Jean son Secrétaire d'Etat, Aurelien Consul & Préfet du Prétoire, & Saturnin homme Consulaire, fussent remis entre ses mains, pour en faire ce qu'il lui plairoit. Quoi que ces propositions fussent insolentes & injustes, Arcade fut contraint de céder à la force & de livrer ces hommes Illustres à la merci de ce Barbare. On cro-

ioit qu'il les feroit mourir ; mais après leur en avoir donné la peur, il se contenta de les envoyer en exil. Après cela, l'Empereur le vint trouver dans le Temple de Sainte Euphémie près de Calcédoine, où Arcade & Gainas jurèrent de garder la paix acordée, & de ne se point dresser d'embûches l'un à l'autre. Cela étant ainsi arrêté, Gainas promit de mettre les armes bas, & entra dans Constantinople avec l'Empereur. Dès qu'il y fut, il demanda un Temple, afin que tant lui que ceux de sa suite, qui étoient Ariens, y pussent avoir l'exercice libre de leur religion. L'Empereur n'osant lui refuser absolument, répondit qu'il en falloit parler à l'Evêque, qui avoit la disposition des lieux Sacrez. Chrysofome étant apelé, Gainas demanda en sa présence le Temple que l'Empereur lui avoit promis. L'Evêque prit la parole, disant, que cela n'étoit point permis à l'Empereur, à cause que faisant profession de la piété, il ne devoit rien faire contre la vraie Religion, & qu'il s'agissoit d'une chose sacrée dont l'administration étoit commise aux Pasteurs de l'Evangile : qu'au reste, les Temples lui étoient ouverts pour y venir entendre la Parole de Dieu & y faire ses prières avec les autres, quand il voudroit. Gainas repartit qu'il étoit d'une autre Secte, & que pour les services qu'il avoit rendus à l'Empire il méritoit bien qu'on lui donnât un Temple, pour lui & pour ceux qui étoient de sa créance. Le S. Evêque répondit hardiment ; les recompenses que vous avez eues sont beaucoup au dessus de vos services : car vous êtes Général, vous avez été honoré de la charge de Consul, d'une basse condition vous avez été élevé à des honneurs éminens, vous ne devez pas être ingrat à ceux qui vous ont donné ces dignitez. Au reste, vous avez promis à Théodose, qui vous a fait tant d'honneur, d'être toujours fidèle à ses enfans & aux Romains, & d'observer les Loix. Prenez donc garde à accomplir vos promesses. En même tems Chrysofome se tournant vers l'Empereur, lui mon-

An. 400. de N. S.

An 400. de N. S.

De Pœnitent. public. part. 1. lib. 1. cap. 7.

Gainas traite encore mal Arcadius. Zof. l. 5. p. 794. 795. Socr. 1. 6. c. 6. Sôz. 1. 8. c. 4.

Socr. 1. 8. c. 4. Theod. 1. 5. c. 32.

S. Chrysofome s'oppose à Gainas.

An⁴⁰⁰ de N.S. montra la Loi que feu son Père de glorieuse mémoire avoit faite contre les Ariens & contre tous les Sectaires, par laquelle il leur défendoit les assemblées dans la ville, le conjurant de la faire garder exactement, & lui disant, qu'il vaudroit mieux quitter l'Empire que de trahir la Maison de Dieu & de perdre la Religion. Gainas n'ayant rien à repliquer à ce généreux discours *du Docteur de l'Univers* (c'est ainsi que l'appelle Théodoret) se retira fort mal-content. En ce tems-ci, il paroissoit sur la ville une Comète, dont la queue sembloit presque toucher la terre, & si grande, qu'on n'en avoit pas encore vû de telle: ce qui ne pouvoit présager que les malheurs qui étoient prêts à tomber sur la ville & sur l'Empire. Gainas avoit fait dessein de se saisir des maisons des Orfèvres & des Changeurs, espérant qu'il en retireroit une grande somme d'argent: mais cela ayant été découvert, on y mit ordre. Gainas en fut si irrité, qu'il commanda aux Barbares qu'il avoit à sa dévotion, de mettre le feu au Palais la nuit. Comme ils y alloient pour exécuter leur dessein, ils crurent voir un grand nombre de soldats armez autour du Palais; ce qui les éfraia si fort, qu'ils retournèrent sans rien faire. Gainas croiant que c'étoit une terreur Panique qui les avoit saisis, en renvoia d'autres la nuit suivante, qui firent le même raport que les premiers. Il en fut tout étonné, parce qu'il savoit bien qu'il n'étoit point entré de gens de guerre dans la ville que par son ordre: c'est pourquoi, pour s'éclaircir de ce qui en étoit, il y alla lui-même la nuit suivante & vit en effet une grande quantité d'hommes armez & plus grans qu'à l'ordinaire. Cela lui fit croire qu'on les avoit fait entrer secrètement pour garder le Palais, & s'en servir contre lui; & qu'ils demeuroient cachez le jour, afin qu'on ne s'en aperçût point: & cela fit aussi qu'il ne songea plus à l'incendie qu'il avoit prémédité. Si cela est, ainsi que Sozomene le raporte, sans doute que c'étoit des armées d'Angeles que

Tom. III.

Dieu avoit envoiez pour la défense de la ville, comme il avoit fait autrefois pour la garde du Prophète Elisée. Peu de jours après, Gainas contrefit le possédé, & comme s'il eût voulu prier, se jeta dans la Basilique de S. Jean Baptiste, laquelle étoit hors la ville, où ses gens le devoient venir trouver. Une partie demeura dans la ville, les autres le suivirent & firent emmener secrètement leurs armes & leurs carquois pleins de flèches dans des chariots de femmes. Les gardes des portes qui les découvrirent, voulant empêcher qu'on ne transportât ces armes dehors, furent tuez par les soldats de Gainas. Cela remplit la ville de tumultes, de confusions & de meurtres, comme si elle eût été sur le point d'être prise. Pour remédier à ces horribles desordres, l'Empereur, par l'avis de son Conseil, déclara Gainas Ennemi de l'Empire, & commanda de faire main-basse sur tous les Barbares qui étoient restez dans la ville, tellement que les habitans & les soldats de la Garde Impériale se jettèrent sur eux & en firent un grand massacre. Zosime récite l'histoire un peu autrement; l. 5. mais cela revient à peu près à la même chose. C'est que Gainas voulut tirer hors de Constantinople les soldats Romains dont il avoit été Préfet depuis peu, & les disposer en divers lieux, afin qu'ils ne pussent s'opposer au dessein qu'il avoit de se saisir de la ville: Mais que sa précipitation lui aiant fait donner le signal plutôt qu'il ne falloit, fit que les Gots ses soldats furent surpris & tuez par les habitans & par les soldats Romains. Il y eut sept mille de ces Barbares qui se retirèrent dans l'Eglise nommée des Gots (à cause qu'ils avoient acoutûmé de s'y assembler) espérant qu'ils y seroient en sûreté. Mais l'Empereur ne jugeant pas que le Temple dût servir d'asile aux ennemis de l'Etat, il les y fit périr ou par le feu ou par le fer. Ceux qui étoient les plus Chrétiens, dit Zosime, crurent qu'en cette action l'on avoit commis un grand sacrilège. Gainas aiant appris que ses gens étoient défaits & qu'il étoit

An⁴⁰⁰ de N.S.
Gainas est chassé de Constantinople.

l. 5. P. 795.

Oo de

1. 8. c. 4.

Soz. 1. 8. c. 4.
Socr. 1. 6. c. 6.
Philostorg. 1. 11. c. 8.

Les des-seins de Gainas renversés.

An 400. de N.S. déclaré ennemi de l'Empire, entra dans une furieuse colere, & alla ravager la Thrace où il mettoit tout à feu & à sang. Pour empêcher ces désolations, il fut résolu d'envoier Chrysofome à Gainas, pour tâcher de négocier quelque acommodement avec lui. Quoi que l'ambassade fût fort dangereuse, à cause que le S. Evêque avoit parlé si hardiment au barbare, qui pouvoit s'en ressentir, il l'entreprit pourtant volontiers, puis qu'on le jugeoit expédient pour le bien de l'Etat & de l'Eglise. Gainas aiant appris que Chrysofome venoit vers lui, alla bien loin au devant, lui prit la main droite & la mit sur ses yeux, & obligea ses enfans à lui embrasser les genoux: tant la vertu a de pouvoir pour confondre & pour ravir en admiration les cœurs les plus farouches & les plus ennemis. Il n'y a point d'aparence que le S. Evêque ait rien obtenu, vû qu'ensuite Gainas passa avec ses troupes dans la Chersonnèse, d'où il faisoit dessein d'aller à Lampsaque, afin de pouvoir joindre l'Orient à l'Occident. Mais l'Empereur avoit envoié quantité de troupes par mer & par terre pour le prévenir. De plus, Dieu lui envoia visiblement son secours, en ce qu'il favorisa d'un bon vent les vaisseaux d'Arcade, & qu'au contraire il éleva une furieuse tempête qui dissipa toute la flote de Gainas: & ainsi cette puissante armée de Barbares qu'il conduisoit se perdit presque toute, soit par les flots, soit par les armes Romaines.

Ambassade de Chrysofome vers Gainas.
Theod. 1.5.c.33.

Mort de Gainas.
Socr. 1.6.c.6.
Socr. 1.8.c.4.

Gainas se retira en Thrace pensant y trouver quelque nouveau secours: mais il tomba entre les mains d'autres troupes de l'Empereur, qui le firent périr avec le reste de ses Gots. Fravita, un des Chefs de l'armée d'Arcade, s'étoit signalé en cette guerre contre Gainas, & y avoit fait paroître son courage & sa dextérité. C'est pourquoi bien qu'il fût Got de nation, il fut désigné Consul pour l'année suivante. D'autres disent que Gainas eut dessein de passer le Danube pour aller querir du secours dans la Scythie: mais que Hudin ou Huldès, Prin-

ce des Huns, pour se mettre dans les bonnes graces d'Arcade, empêcha Gainas de passer, lui donna bataille où il le défit, le tua, & en envoia la tête à l'Empereur, laquelle il reçut ^a le 3. de l'année suivante. Il est vrai que les Gots que Gainas commandoit furent détruits: mais ceux qu'Alaric conduisoit depuis six ans, ^b faisoient d'horribles dégâts dans l'Empire & dans la Grece, & vinrent cette année jusques dans la Dalmatie, & dans une partie de la Pannonie, sans que les Chefs d'Honoré se missent beaucoup en peine de les chasser. Et c'est ce qui leur donna envie de s'emparer de l'Empire d'Occident, comme ils firent quelques années après.

Cette année mourut Varanes Roi de Perse, après avoir régné onze ans. Isdegerdes son fils lui succéda, qui tint le Sceptre vingt ans.

* Pour finir ce Siècle, il est bon de mettre ici quelques-uns des Evêques de nos Gaules qui florissoient en cetems-ci, desquels nous n'avons point parlé. Nous avons fait mention de Delphin, Evêque de Bourdeaux: Amand lui succéda en ce Siège, & quoi qu'il conduisît son peuple avec beaucoup de capacité, néanmoins quand Séverin, Evêque de Cologne, qui étoit d'Aquitaine, vint à Bourdeaux, Amand porta un si grand respect à sa vertu & à sa réputation, qu'il l'obligea de prendre l'administration de son Eglise, & qu'il ne voulut s'en nommer Evêque qu'après la mort de Séverin. Il avoit laissé la Chaire de Cologne à Evergiste, pour se retirer en paix dans son pais, après avoir long-tems travaillé à ramener les peuples de Tongres de l'Arianisme à la vraie foi. Son nom est mis dans le Calendrier Romain, au 23. d'Octobre, & il y a dans Bourdeaux & ailleurs des Temples célèbres qui portent son

* L'Impératrice Eudoxie accoucha le 3. d'Avril de cette année, d'Arcadie sa troisième fille,
§. 16.

Philost.
1.11.c.8.
Zofl. 1.5.

Chro.
Alex. Pagi,
an. 400.

An 400. de N.S. son nom. Après sa mort Amand reprit les fonctions de sa charge d'Evêque comme auparavant, & s'en aquita dignement : ce qui à été cause qu'on a mis aussi son Nom dans le Calendrier, le 18. de Juin. En ce tems-là aussi fut célèbre Exupère, Evêque de Toulouse, qui au tems d'une grande famine vendit tous ses biens & tous les vases d'or & d'argent de son Eglise pour nourrir les pauvres; de sorte qu'il portoit, dit-on, le corps de Jésus-Christ dans un panier d'osier, & son sang dans un Calice de verre. Il fit aussi couler les ruisseaux de sa charité, non seulement dans les Gaules, mais aussi dans la Palestine & dans l'Egipte, comme le témoigne S. Jérôme en sa Préface du Commentaire sur Zacharie, & en l'Epître 4. à Rustique. On attribue à S. Exupère d'avoir changé le Temple de Minerve qui étoit à Toulouse, en une Eglise de la Vierge, qu'on nomme aujourd'hui la Dorade. Mais il faut observer que dans tout ce siècle on ne peut remarquer en aucun Auteur digne de foi qu'on ait rendu aucun culte religieux à la Sainte Vierge. On célèbre la fête d'Exupère le 28. d'Octobre, (ou de Septembre.) Il y

Hier. Ep. 4. ad Rust.

Morer. Diët.

a eu aussi environ ce tems-là un Evêque de Cahors qui portoit ce même nom. Alithius étoit Evêque du même lieu à la fin de ce siècle, comme l'enseigne Paulin, Ep. 31. qui en parle avec grande louange, principalement de sa charité. Il parle aussi de sa femme qui avoit été très-vertueuse. Lorsque Saint Martin fut établi Evêque de Tours il y avoit un Evêque d'Angers fort renommé qui avoit nom Défenseur, & qui assista à son ordination. Après Défenseur il y a eu un nommé Maurille, dont on célèbre la fête le 13. de Septembre. On dit que René lui succéda dans le siècle suivant. Environ le même tems Euvortius ou Euvortius fut Evêque d'Orleans, qui, à ce qu'on dit, commença le bâtiment de l'Eglise de Sainte Croix, & il y a encore dans la ville une Abbaie qui porte le nom de cet Evêque, auquel succéda Anian dont nous aurons à parler en son lieu. On trouve aussi que dans le quatrième siècle Diogénien a été Evêque d'Albi, Dinamius d'Angoulême, Simplicius de Vienne, Vénérandus de Clermont, & Pegasus ou Pagatius de Perigueux.

An 400. de N.S.

Ep. 31.

Fin du Troisième Tome.



O o 2

T A B L E

T A B L E

Des matières les plus remarquables contenues dans ce
Troisième Tome.
Et dans la Quatrième suivant.

Le chiffre marque non la page, mais l'Année
de Nôtre Seigneur.

A.



- A** Cace succède à Eusébe en l'E-
glise de Césarée, an 340. ses
artifices, a. 357. Et 359.
Acace est établi Patriarche
de Constantinople, a. 471. il
contraint Basilique de se retraire, a. 476.
il change de volonté Et favorise les Eu-
tichiens, 481. 482. il est cité par le Sino-
de de Rome, 483. Et ensuite condamné,
dequoi il se moque Et excommunie le Pape,
484. sa mort. 488
Acace Evêque d'Amide est charitable. 422
Acephales hérétiques. 482
Acemites Moines. 459.
Adorer, les Anciens ont crû qu'il ne faut
point adorer les Saints trépassés. 407
Adulteres, loix contr'eux. 339
Aëtius Evêque, hérétique pernicieux, ex-
communié Et envoyé en exil, 359. Et 360.
il est rapelé par Julien. 362
Aëtius, brave Chef, renvoie les Huns, 425. il
calomnie Boniface, 427. sa fraude est dé-
couverte, 428. il défait Attila 451. mort
d'Aëtius, ses qualitez. 454
Agapes. 364
Alaric Roi des Gots, 393. il menace l'Ita-
lie, 401. il est défait par Stilicon, 402.
Honoré fait la paix avec Alaric, 403. au-
tre paix honteuse faite avec lui, puis on
la rompt, 408. il entre dans l'Italie, offre
une paix raisonnable qu'on refuse, as-
siége Rome, Et y entre, a. 409. Il prend
Et pille Rome, il en sort Et va faire des
ravages ailleurs, 410. sa mort, son suc-
cesseur. 411
Alaric Roi des Gots, autre que ce premier
succède à Evaric. a. 484
S. Alexandre Evêque d'Alexandrie, sa mort.
a. 326
S. Alexandre Evêque de Constantinople, a.
336. sa mort. 340
Alexandre Evêque d'Antioche réunit l'E-
glise, a. 413. sa mort. 419
Alexandrie persécutée par Julien, a. 362. il
y arriva une grande sédition avec massa-
cre par les Moines. 415
S. Ambroise est établi Evêque de Milan, a.
374. il s'oppose à Justine Arienne, a. 380.
Et 386. il est envoyé vers Maxime, 383.
il fait réponse à la requête de Simmaque,
384. il est persécuté par les Ariens, é-
tablit les Antiphones, fait transporter
les corps des Saints Gervais Et Protais,
387. oblige Théodose à faire Pénitence
publique, 390. son oraison funebre sur la
mort de Valentinien, 392. une autre sur
la mort de Théodose, 395. la mort de S.
Ambroise, ses Ecrits. a. 397
Ames, de l'état des Ames des fidèles après
la mort. a. 395
Amide, ville prise par les Perses. a. 359
Ammien Marcellin. a. 384
Amphilochius Evêque d'Iconie. a. 383
Ampoule, de la Sainte Ampoule. a. 496
Anastase I. succède à Sirice au Siège de Ro-
me, a. 398. sa mort. 402
Ana-

- Anastase II. Evêque de Rome succède à Gé-
lase, a. 496. écrit à l'Empereur & com-
munique avec Photius, 497. il a différent
avec les Evêques Gaulois & Alemans, sa
mort. 498*
- Anastase Patriarche de Jérusalem a. 458*
- Anastase établi Empereur après Zénon, a. 491.
il fait la guerre contre Longin & met l'E-
glise en division, 492. il s'oppose à la rai-
son. 499*
- Anastase, Eglise ainsi nommée à Constan-
tinople. a. 379*
- Anatolius est établi Evêque de Const. à la
place de Flavien, a. 450. ses actions au
Concile de Calcedoine, 451. ses actions sont
suspectes au Pape Leon, 453. sa mort. 458*
- Angleterre, la guerre s'y élève, a. 430. &
446. d'où elle a pris son nom. a. 446*
- S. Anian Evêque d'Orleans. a. 451*
- Anthemius, homme célèbre, a. 405. il est éta-
bli Administrateur de l'Empire de Theo-
dore le leune. 408*
- Anthemius couronné Empereur à Rome, a.
467. sa mort. 472*
- Anthropomorphites Moines insolens & hérési-
ques. a. 399*
- Antioche de Sirie, confusions & divisions dans
l'Eglise, trois partis différens, a. 360. Le
Schisme y est augmenté par Lucifer, 362.
il y continue, 363. & 378. Eloge de cette E-
glise d'Antioche, a. 385. grande Sédition
arrivée dans la ville, 388. Elle est fort
afligée par un tremblement de terre, 341. &
458. L'Eglise d'Antioche enfin est réu-
nie. 413*
- Antiphones introduites dans l'Eglise par S.
Ambroise, a. 387. & par S. Chrysosto-
me. 398*
- S. Antoine, sa mort très-notable. a. 358*
- Antoine de Fossal a recours au Pape, a. 423*
- Antonin d'Ephèse accusé devant S. Chryso-
stome, 399. sa mort. 400*
- Apiarius Prêtre d'Afrique condamné en apel-
le à Rome, 418. il en appelle une secon-
de fois, mais en vain. 423*
- Apocryphe. a. 439*
- Apollinaire Père & Fils, Grammairiens &
Philosophes, leurs Ecrits, 362. ils devien-
nent hérétiques, leurs hérésies. 373*
- Apostoliques, ce que signifie ce nom & ti-
tre, a. 411. 413. 416. & 452*
- Apels outre mer, a. 402. Apels d'Afrique à
Rome condamnez, a. 418. 419. ils sont
encore défendus par le Concile de Cartha-
ge. 423*
- Aprunculus Evêque de Clermont succéda. a.
487*
- Aquaires hérétiques. a. 373*
- Arbogaste, Comte, ses qualitez, sa conspi-
ration, a. 392. sa mort. 394*
- Arcadius est déclaré Auguste, a. 383. il est
établi Empereur d'Orient & épouse Eu-
doxie, 395. ses Edits contre les Apollina-
ristes & les Juifs, 397. il est maltraité
par Gainas, 400. il se laisse emporter par
sa femme contre Saint Chrysostome, 402.
403. & suiv. la mort d'Arcade. 408*
- Archevêque, quand ce titre a commencé d'é-
tre donné & à qui. a. 449*
- Ardabure, brave Chef de Théodose, est arrêté
prisonnier & mené à Jean. a. 424*
- Ardabure & Aspar tueez. a. 470*
- Arius est envoyé en exil, a. 326. il est réta-
bli, 330. 331. il est renvoyé à Alexandrie,
d'où il vient à Constantinople où il meurt
d'une étrange mort. 336*
- Les Ariens s'opposent à l'établissement de S.
Athanasie, a. 326. ils troublent la paix de
l'Eglise, 329. émeuvent une persécution,
348. leur insolence dans Constantinople,
380. où ils sont contraints de reconnaître
leur faute, 388. division entr'eux. 391*
- Ariens & Demi-Ariens sont distinguez. a. 357*
- Avinthée Consul. 372*
- Arles, l'Eglise d'Arles recouvre ses privile-
ges. a. 449*
- L'Arménie reçoit la Religion Chrétienne. a. 328*
- Arnohe le Jeune, ses Ecrits. 463*
- Arsace est établi en la chaire de Constani-
nople en la place de S. Chrysostome. a. 404.
sa mort. 405*
- Arsenius, Gouverneur d'Arcadius. a. 383*
- Artemius, Martir. a. 362*
- Artotyrites, hérétiques. a. 373*
- Arvandus est condamné. a. 468*
- S. Aschole Evêque de Thessalonique. a. 378*
- Asclepas de Gaze déposé, 329. & 341. mais
rétabli par le Concile de Rome, 344. & 347*
- Ascrogites hérétiques. 373*
- Asie, ce qu'il faut entendre par ce mot. 451*

- Aspar* fils d'*Ardabure* délivre son Père. 425.
 sa mort. 470
Astère Evêque d'*Amasée*. a. 401
Asile dans l'Eglise revoué. a. 398
Ataulfe Roi des Gots est repouffé, a. 409. il
 est établi Roi en la place d'*Alaric* & épouse
Placidie, 411. il se retire à *Narbonne*, 412.
 il en est chassé, sa mort. 415
Athalaric Roi des Gots, ou *Athanaric*, a.
 369. 371. sa mort. 381
S. Athanase est établi Evêque d'*Alexandrie*,
 326. il empêche le rétablissement d'*A-*
rius, 327. nouvelles accusations contre *S.*
Athanase, 331. on l'accuse d'avoir fait
 mourir *Arsenius*, 332. & de plusieurs au-
 tres crimes au Concile de *Tyr* où il est con-
 damné, 335. il est envoie en exil à *Tré-*
ves, 336. il est renvoie dans son siège par
Constantin 2. a. 338. les *Ariens* machi-
 nent contre lui, 339. il comparoit au Con-
 cile de *Rome* où il est absous, 340. 341.
 mais le Concile d'*Antioche* le condamne,
 341. il est chassé d'*Alexandrie* par *Gré-*
goire & il se retire à *Rome*, 342. il va
 trouver *Constant*, 346. il est rapelé & ré-
 tabli par *Constance*, 348. 349. il est con-
 damné par le Concile d'*Arles*, 353. & par
 celui de *Milan*, 355. il arrive à *Antio-*
che où il s'abouche avec *Constance*, enfin
 il arrive à *Alexandrie* où il assemble un
 Concile, 349. il est contraint de se sauver
 d'*Alexandrie* & de se cacher, 356. il re-
 tourne encore à *Alexandrie*, puis il en est
 chassé pour la quatrième fois, 362. il est
 rapelé & remis, l'an 363. titres d'honneur
 qui lui sont donnez, 370. sa mort & ses
 Ecrits. 371
Athanasius *Herniosus* hérétique succède à
Pierre le Bègue au siège d'*Alexandrie*, 490.
 sa mort. 498
Attalus établi Empereur par *Alaric*, a. 409.
 mais déposé par lui-même 410 il est pris
 415. est mené en triomphe, mutilé & exi-
 lé. 417
Atticus est établi Evêque de *Const.* en la pla-
 ce d'*Arsacius*, a. 405. ses actions ver-
 tueuses, 415. il écrit à *Cirille*, & guerit
 un *Juis* paralytique en le bâtissant, 419. sa
 mort. 425
Attila Roi des *Huns*, a. 441. on fait paix
 avec lui, 443. son portrait, fait mou-
 rir son frère, 444. rompt la paix avec
Tkédose, 446. 447. préparatifs de guerre
 pour & contre lui, 450. fait une guerre
 furieuse & perd la bataille, 451. il se jet-
 te sur l'*Italie*, 452. il y continuë la guer-
 re, & y est arrêté par *Aëtius*, 453. sa
 mort & division après sa mort. 454
Avennius Evêque de *Sirmisch*. a. 380
S. Augustin, sa naissance, a. 354. sa vie jus-
 qu'à son bâteme, 388. il retourne en *A-*
frique, 389. il est fait Prêtre, 391. il
 commence à prêcher, & écrit contre les
Manichéens & contre d'autres hérétiques,
 492. il est fait Evêque d'*Hippone*, 395.
 il écrit contre *Pétilien*, 398. il est en dou-
 te touchant l'état des fidèles après la mort,
 407. il écrit les livres de la *Cité de Dieu*,
 411. il répond à la lettre de *Pélage*, &
 écrit les livres de la *Nature* & de la *Gr-*
ce, 413. il découvre les subtilitez de *Pé-*
lage & demande à disputer avec *Emérit*,
 418. il répond à *Julien*, *Pélagien*, & é-
 crit le livre de la *Correction* & de la *Gr-*
ce, 419. il convertit *Vincent*, *Leporius* &
Vitalis, 421. il écrit à *Célestin* sur le fait
 d'*Antoine*, 423. il demande un *Coadju-*
teur, ses derniers livres, 426. il écrit
 contre les *Demi-Pélagiens*, 429. sa ma-
 ladie, ses Ecrits, sa mort, son *Eloge*,
 ses défauts. 430
Augustule Empereur d'*Occident*, 475. sa fin.
 476
Avitus, Chef de la guerre, est déclaré Empe-
 reur, a. 455. il va à *Rome*; où on le dé-
 grade. 456
Aufone, Poète, Consul. 379
Les Autels des Chrétiens n'étoient que des
Tables de bois au commencement, & pour-
 quoi elles furent nommées *Autels*, 368.
 quand on commença à mettre des os des-
 sous, 398. en quel sens on prenoit ce mot
 d'*Autel* entre les Chrétiens, 418. il n'y
 avoit qu'un seul *Autel* dans une Eglise.
 444
Auxence, *Arien*, établi Evêque de *Milan*, 355.
 sa contestation avec *S. Hilaire*, 365. sa
 mort. 374
Babylas,

B.

B *Abylas, Martir, Julien fit transporter ses os.* a. 362
Bâtême, plusieurs reculoient de se faire bap- tiser, a. 337. la nécessité absoluë du Bâ- tême, même pour les petis enfans étoit crüe par S. Augustin & par plusieurs autres Docteurs, 412. il y avoit deux onctions annexées au Bâtême, 417. d'ad- ministrer le Bâtême à la veille de Pâ- que on de Pentecôte. 447
Bals. a. 364
S. Barnabé, invention de son corps, a. 485
Barses d'Edesse. a. 370
Basile de Seleucie déposé, mais rétabli aussi tôt après, ses Ecrits. 451
S. Basile, Chef de Solitaires, se cache de peur d'être Evêque & se retire dans le desert de Pont, 362. est ami intime de Grégoire de Nazianze, 367. il est établi Evêque de Cesarée, 369. il écrit plusieurs lettres pour tâcher de réunir l'Eglise, 369. 370. 371. ses réponses admirables, 367. il se plaint fort de l'Evêque de Rome, 370. il est soupçonné d'erreur, quoi qu'il fût fort orthodoxe, 371. ses vertus, ses Ecrits, sa mort. 378
Basiliscus & la conduite de l'armée nava- le & la perd, 468. il reprend la Sicile, 470. il s'empare de l'Empire d'Orient & en chasse Zenon, 475. il est chassé & tué. 477
Bassien est ôté d'Ephese. a. 451
Benjamin, Martir. a. 422
S. Benoît, Chef des Moines. a. 494
La Bible est traduite par S. Jérôme. 384
Bibliothèque brûlée. a. 476
Bigames. a. 448
Boniface, Comte, & Gouverneur en Afrique est en division avec Castin, a. 422. Boni- face est calomnié, ce qui est cause d'une cruelle guerre & de la ruine de l'Empire, 426. on fait la guerre à Boniface qui fait venir les Vandales dans l'Afrique, 427. il est réconcilié 428. ses dernières actions. 431
Boniface I. est élu au Siège de Rome en la

place de Zosime avec Schisme, a. 419. il casse ce que Zosime avoit fait à Arles, 421. sa mort. 423
Boniface II. assure que la communion fut rompuë entre l'Eglise de Rome & celle d'Afrique à cause du VI. Concile de Car- thage. a. 423
Bonose est condamné. a. 389
Bourguignons d'où sont venus, a. 413. ils sont convertis à la foi, a. 427. l'étendue de leur domination dans les Gaules. 494
S. Brice succède à S. Martin en l'Evê- ché de Tours, a 397. sa vie. 430
Bublius, Poëte, est rapelé d'exil. a. 328
Les Bulgares font la guerre, l'Empereur les apaise avec de l'argent. 499
Busiris, Confesseur. a. 362

C.

C *Alendion est établi Evêque d'Antio- che, a. 482. il en est chassé.* 483
Calcedoine érigée en Métropole. a. 451
Calice, le peuple communioit au Calice, où il y avoit du vrai vin, 443. 487. & 496.
Calocerus, rebelle, est défait. a. 335
Canoniques, des livres Canoniques de la Bi- ble. a. 364
Cassien, ses Relations touchant les Moines, a. 415. il est l'Auteur du Demi-Pela- gianisme. 429
Castin, Comte, brave Chef, Maître de l'In- fanterie, a. 414. il se brouille avec Boni- face, 421. 422. il est défait par Boniface qui lui pardonne. 426
Célestin, Evêque de Rome succède à Bonifa- ce, a. 423. il témoigne à Nestorius l'esti- me qu'il fait de lui, 428. il fait tenir un Synode où il préside, qui n'est point tenu infaillible, 430. ses Députés au Concile d'Ephese, il écrit contre les Demi-Péla- giens, 431. sa mort. 432
Celestinus disciple de Pélagie l'hérésiarque, a. 412. il se retire vers Zosime Pape qui le reçoit & l'absout, 417. mais il est con- damné au Concile de Carthage. 418
Célibat des Prêtres & des Ecclesiastiques, a. 385. 386. 398. 400. 406. 417. & 461

Ce-

- Cérealis Evêque.* 468
Cérémonies pompeuses de l'Eglise, a. 333.
cérémonies superstitieuses. 462
Césaire quitte la Cour de l'Empereur Julien.
a. 362
Chilperic ou Childeric Roi des Francs, a.
455. étant chassé de son Roiaume il se
retire en Turinge, 461. il est rapelé & se
marie avec Basine, 469. il chasse Gilles,
475. ses guerres, 478. & 481. sa mort.
485
Du Chrême, a. 364. *ce que c'est, 417. &*
458
Chrisaphius, Eunuque méchant, a. 445. *ses*
artifices malicieux contre Flavien & Pul-
cherie, 446. enfin il est chassé. 450
Chorévêque, ce que c'est proprement. a. 341
S. Chrysostome, une partie de sa vie & de
ses Ecrits, a. 385. *ses prédications &*
consolations durant l'affliction d'Antioche,
388. il est établi Evêque de Constantinople
à la place de Néctaire, 397. 398. il est
envoie en ambassade à Gainas, 400. il
favorise les Origenistes, à cause de quoi S.
Epiphane se déclare contre lui, 402. il est
condamné au Concile de Calcédoine, mais
il est retabli bien-tôt après, 403. nouvelle
persecution contre lui, il est chassé de
Constantinople, & on persecute ceux qui
tenoient son parti, 404. continuation de
son exil, des Députez sont envoiez à
Arcade pour l'amour de lui, mais ils
sont maltraitez, 406. ses derniers tour-
mens, son heureuse fin, ses Ecrits, ses
défauts, 407. suites de sa mort, 408. son
corps est transporté à Constantinople, 438
Des Cierges & Luminaires en plein jour.
a. 406
Circumcellions. 398
Claudien, Poète. 398
Les Clercs ne doivent pas être oisifs, mais
doivent avoir quelque métier. a. 398
Clergé, grande corruption du Clergé. a. 404
Clodion ou Clogion nommé le Chevelu, 2 Roi
des Francs a. 428
Clotilde, femme de Clovis, Chrétienne, ses
actions. a. 494. 495
Clovis Roi des Francs succède à Childeric,
l'étendue de son Roiaume, a. 485. *il défait*
Siagrius, 486. il fait guerre en Allemag-
ne & en revient victorieux, 487. son ma-
riage avec Clotilde, 494. il favorise les
Chrétiens, 495. durant la bataille il fait
un vœu à Jésus-Christ qui lui donne la
victoire, il se fait Chrétien, son bâtê-
me. 496
Colliridiens hérétiques. a. 373
Communication, les Evêques communiquoient
les uns aux autres les choses qui concer-
noient le général des Eglises. a. 342
Concile d'Alexandrie où S. Athanase est ré-
tabli, a. 349. *un autre là même con-*
voqué par S. Athanase, lequel fut fort
authentique, 362. un autre encore en l'an
363
Concile d'Ancire, sa Confession de foi. a. 357
Concile d'Antioche condamne S. Athanase,
fait plusieurs Confessions de foi & fait
divers Canons, il écrit aussi à l'Evêque
de Rome en termes rudes, 341. autre Con-
cile au même lieu, avec son Simbole, est
rejeté par les Occidentaux, 344. autre
Concile d'Antioche, 360. un autre asséssemblé
par Méléce, 363. autre encore pour réta-
blir l'union. 378
Concile d'Aquilée. 381
Concile d'Arles contre Athanase, a. 353. *au-*
tre au même lieu, 453. autre encore là
même. 456
Concile de Beziers. 457
Concile de Calcédoine contre S. Chrysosto-
me, a. 403. *Concile de Calcédoine qui est*
le IV. Universel, sa disposition, ses Ses-
sions, le Simbole qui y fut dressé, les
Canons & les Actes: son dernier Canon
est fort contesté touchant l'égalité de l'E-
vêque de Constantinople avec celui de Ro-
me, a. 451. 452. *& suiv.*
Concile de Capoue, touchant l'affaire de Fla-
vien & de Bonose. a. 389
Conciles de Carthage, a. 348. *le III. Con-*
cile de Carthage, ses Canons plus remar-
quables, 397. autre Concile particulier,
398. le IV. Concile National de Car-
thage & ses Canons, 398. autre Concile
particulier, 416. le V. Conc. de Cartha-
ge condamne Pélage & Celestius 418. le
VI. Conc. de Carthage fort célèbre tou-
chant les Apels & le Canon de Sardique,
418. 419. les Pères du Concile écrivent
à

Et écrit à Célestin, Et condamne les Apels à Rome.	423	Le Concile de Rimini fait bien au commencement, mais il fait mal à la fin. a.	347	
Concile de Césarée.	a. 334	Concile Romain supposé, a.	326. Concile de Rome, a. 339. 340. autre Concile de Rome qui condamna Apollinaire Et Timothée, 373. autre Concile pour Paulin, 382. autre sous Syrice, 386. autre Concile où présida Zosime, Et où Célestius fut absous, 417. autre Concile à Rome contre les Manichéens, 444. autre au même lieu contre le 2. Concile d'Ephèse, 449. autre Concile à Rome 465. autre touchant les Tombez, 487. autre sous le Pape Gelase touchant la puissance de l'Eglise Romaine, 494. un autre contre les brigues, 499. un autre Concile à Rome qui rétablit Symmaque.	500
Concile de Cologne.	a. 346	Concile de Sardique, le nombre de ses Députés, celui qui y a présidé, il rétablit S. Athanase, les Canons du Concile. a.	347. L'Evêque de Rome veut faire supposer un des Canons de Sardique pour être de Nicée.	418. Et 419
Concile de Constantinople où plusieurs Evêques furent déposés, d'où vinrent plusieurs confusions Et persécutions, a. 359, le II. Concile Universel tenu à Constantinople, ses Actes, ses Canons, son Symbole. L'Eglise du lieu y est établie la seconde après celle de Rome, a. 381. autre Concile au même lieu tenu l'année suivante 382. autre Concile à Constantinople pour tâcher de ramener les Ariens, 383. autre au même lieu contre l'Evêque d'Alexandrie, 439. Conciles à Constantinople ou Eutiches fut accusé Et condamné, 448. Et 449. un autre en l'an 457. Et un autre encore contre la Simonie.	459	Concile de Saragosse contre les Priscillianistes.	a. 381	
Concile de Diospolis.	a. 415	Concile de Séleucie, où tout fut en confusion, Et plusieurs Evêques y furent déposés.	a. 359	
Concile d'Ephèse qui est le III. Général convoqué par l'Empereur, où Cyrille d'Alexandrie préside, ses Canons, Nestorius y est déposé, Jean d'Antioche tient un autre Concile tout contraire. Le vrai Concile excommunique Jean Et tous ses partisans. Il y eut de grandes oppositions à ce Concile, a. 431. Autre Concile à Ephèse très-mauvais, où l'hérésie d'Eutiches est approuvée, Et où Flavien de Constantinople est condamné, 449. ses Actes sont cassés au Concile de Calcédoine.	451	Le I. Concile de Sermisob, a. 351. le II. qui fut fort méchant.	a. 357	
Concile de Gangre.	a. 339	Concile de Thyane.	a. 367	
Concile d'Hippone.	a. 393	Concile de Tolède.	a. 400	
Le Concile de Jérusalem absout S. Athanase, a. 349. autre Concile au même lieu.	415	Concile de Tours.	a. 461	
Concile de Lampsaque.	a. 365	Concile de Turin.	a. 398	
Concile de Laodicée, son tems, ses Canons.	a. 364	Concile de Tyr, sa convocation, sa tenue, a. 334. on y condamne S. Athanase, Et l'on y rétablit Arius.	335	
Concile de Milan, a. 348. autre Concile au même lieu où S. Athanase fut condamné, 355. autre Concile de Milan.	451	Concile de Valence en Daupiné,	a. 374	
Concile I. de Milève, ses Canons, a. 402. Concile II. de Milève qui doit être distingué d'avec le I.	416	Concile de Vaison en Provence,	a. 442	
Concile d'Orange.	a. 441	Conférence, on propose d'en faire une entre les Orthodoxes Et les Ariens en Afrique, a. 484. il s'en tient une à Carthage.	a. 485	
Concile de Paris.	a. 362	Confession auriculaire,	a. 390	
Concile de Philippopolis.	a. 347	Se Confesser aux Saints Et aux Anges, a.	496	
Concile de Rbiez.	a. 439	De la Confirmation, a. 417. 458. Et 494		
T. III.		Confirmer, ce que ce mot signifie souvent.	a. 451	
		La Consignation est attribuée aux seuls Evêques.	a. 417	
		Con-		

- Constance second fils de Constantin I. épouse Eusebie, a. 336. il est l'Empereur de l'Orient après la mort de son Père, il est infecté de l'Arianisme, il fait mourir ses plus proches, & plusieurs hommes vertueux, 337. il persécute les fidèles, 337. 342. il est malheureux en la guerre de Perse, 344. il rapelle & renvoie S. Athanase, 348. 349. il fait la paix avec le Roi de Perse, 350. il crée César Gallus pour s'oposer à Magnence, 351. il défait Magnence, 352. & enfin le fait mourir, 353. il abuse de sa victoire, se fait nommer Son Eternité, & persécute les Evêques Orthodoxes, 353. il continue à persécuter, il crée César Julien, & fait tuer Sylvain, 355. 356. son triomphe, il refuse de rétablir Liberius, 356. il défait les Quades & les Sarmates, 358. 360. il se remarie à Faustine, il tourne tête vers Julien, son bâtême & sa mort. 361*
- Constance, vaillant Chef, a. 411. chasse les Tyrans des Gaules, 412. ses exploits, 413. 414. il épouse Placidie, 416. il continue la guerre, 418. il est associé à l'Empire, 420. sa mort. 421*
- Constant troisième fils de Constantin est Empereur après la mort de son Père, 337. il fait tenir un Concile universel, 346. 347. il écrit en faveur de S. Athanase, 348. il néglige l'Empire, 349. sa perte & sa mort. 350*
- Constance veuve de Licinius fait rétablir Eusebe & Théognis, 328. & Arius. 330*
- Constantin I. fait mourir son fils Crispe & sa femme Fausta & son neveu, bâtit des Temples à Jérusalem, a. 326. sa parenté, 327. ses exploits en Sarmatie, 328. il fait bâtir Constantinople, 329. plusieurs actions de sa piété, 330. il bâtit encore plusieurs Temples, comme à Nicomédie & à Marmé, il avance la Religion Chrétienne, & fait diverses ordonnances, 331. son indulgence fut nuisible, 332. il fait la guerre aux Gots, 332. 333. ses fils, 335. il fait la guerre aux Perses, sa maladie, son bâtême, sa mort, ses qualitez, son Testament, le partage qu'il fit de l'Empire. 337*
- Constantin II. Fils aîné du Grand Constantin Empereur d'Occident après la mort de son Père, 337. il retient la saine doctrine & renvoie S. Athanase en son siège, 338. sa mort. 340*
- Constantin élu Empereur par les Anglois passe dans les Gaules, a. 407. il fait la guerre & crée César son fils Constant, 408. il fait sa paix, 409. il se révolte encore, 410. sa mort. 411*
- Constantinople bâtie & apellée nouvelle Rome, a. 329. sa Dédicace, 330. son Eglise est rétablie par S. Grégoire de Nazianze, 379. 380. prodiges sur la ville détournée par prières, 396. Loi de Léon en faveur de la ville & de l'Eglise, & réflexions sur cette Loi, 472. incendie furieux. 465*
- Coûtumes anciennes notables. a. 444*
- Croix, du bois de la vraie Croix, si elle fut trouvée par Sainte Hélène, & de son adoration, a. 326. & 359. d'une Image de la Croix qui parut au Calvaire, 353. des cloux de la Croix. 326*
- Cycle Paschal. a. 463*
- S. Cyrille de Jérusalem chassé de son Eglise, a. 357. il est déposé au Concile de Constantinople, 359. ses Ecrits & sa mort. 386*
- Cyrille succède à Théophile au Siège d'Alexandrie, a. 412. il semble avoir favorisé des violences étranges, 415. il compare S. Chrysostome à Judas, 412. & 419. il tient un Synode à Alexandrie, où il condamne Nestorius, 430. il préside au Concile général d'Ephèse: il est mis en prison, & ensuite il est relâché, 431. il est réconcilié avec Jean d'Antioche, 432. il écrit contre le Paganisme, 432. sa mort, ses Ecrits, ses qualitez. 444*
- Cyrus, Préfet de Rome, converti. 446*
- D.**
- D***Amase est élu en la place de Liberius, il y eut un grand schisme & massacre à son élection, a. 367. 368. il ne fait point de réponse aux lettres de S. Basile & des autres Evêques d'Orient, 370. il est justifié des accusations d'Isac, 378. sa mort. 384*
- Da-*

- Daniel Stéliste, a. 460. Actes prétendus. 465
 Des Danfes. 364
 Daphné, bois consacré à Apollon, son temple brûlé. a. 362
 Decentius, Evêque d'Agobio. a. 417
 Dédicace des Temples. a. 335
 Déguisemens, s'il est permis d'en user. a. 414
 Démetriade, Vierge célèbre. Plusieurs lui écrivent, & entr'autres Pélagé. a. 413
 Demi-jésuites. a. 391
 Demi-Pélagiens, leurs erreurs, leur Auteur, a. 429. on s'oppose à eux. 431
 Démoniaque délivré. a. 434
 Demophile, Evêque de Constantinople, en la place d'Eudoxe, a. 370. il est Ariens juré. 379. & 380
 Denys de Milan, sa vie & sa mort. 354. 355. & 357.
 Denyse, Martyre. a. 485
 Deogratias, Evêque de Carthage, sa charité. 455
 Diable, apparitions & tentations du Diable, a. 382. Diadochus, a. 390
 Didyme, Docteur aveugle. a. 372
 Diuzic, fils d'Attila, est tué, a. 468
 Diocèse, la signification de ce mot, a. 449. & 451. Diocèses de l'Empire & de l'Eglise. 451
 Dioscore, hérétique, succède à Cyrille au siège d'Alexandrie, a. 444. ses mauvaises actions, 445. il préside au faux Concile d'Ephèse, où il fait bien du mal, & dépose l'Evêque de Rome, 449. il est condamné & déposé par le Concile de Calcédoine, 451. son parti ne laissa pas encore de durer, a. 452
 Diptyques, ce que c'est, a. 408
 Domnus succède à Jean au Siège d'Antioche, a. 436. il est déposé par le mauvais Concile d'Ephèse, 449. & 451
 Donat, il y en a eu plusieurs de ce nom, a. 348
 Donat, Evêque, a. 396
 Donatistes, continuation de leur schisme, a. 348. un de leurs Conciles, 368. ils sont divisés & tiennent des Conciles, 394. & 398. des Conciles contr'eux, 401. Concile à Carthage contr'eux, 405. & 408. Conférence avec eux, nœud de la question d'entre les Catholiques & eux, ils rejettent toute réunion, jugement contr'eux, 411. confirmé par l'Empereur Honoré, leur fureur, 412. ils sont reprimez, 414
 Dorotée, Martyr, 362
 Dorothee, Ariens, est établi Evêque d'Antioche, est établi en la place d'Euzoïus, a. 376.
 Dormans, des sept Dormans, a. 446
 Draconce, Evêque d'Hermopole, & Confesseur, a. 353
 Draconce, Poète Chrétien, a. 440
 Dulcitijs, Tribun en Afrique, 440
- E.
- E** Au bénite, d'où elle a été tirée, a. 335
 Eau lustrale; a. 362
 Ebodichus est défait, a. 411
 Ecclésiastiques, leur corruption & avarice, des loix faites à ce sujet, a. 370. & 452
 Ecdicius, vaillant Capitaine, a. 474
 Ecebolius vraie giroüette, a. 362
 L'Ecriture Sainte est mise sur un trône dans les Conciles, a. 431. des livres Canoniques de l'Ecriture. 397
 Edecius & Frumentius prêchent la foi dans les Indes, a. 317
 Edit d'Union ou de Réunion fort pernicieux, a. 482. est rejeté par Felix 3. a. 483
 Edits contre les Schismatiques & les Hérétiques. a. 327
 L'Eglise étoit en un état déplorable en l'an 476.
 Elisée, ses os sont trouvez, a. 463
 L'Empire d'Occident finit à Odoacre, a. 476
 Enée de Gaze, a. 485
 Ennodius, Diacre de Rome, ses flateries, a. 500
 Eparchius de Clermont en Auvergne, a. 472
 Epbrem. a. 338
 S. Epbrem, sa mort, ses Ecrits, a. 378
 S. Epiphane, sa vie & ses Ecrits, a. 374. il rompt une Image de Jésus-Christ & se pique contre Jean de Jérusalem, 389. & 393. sa mort. 402
 Epiphane de Pavie, a. 471. il intercède pour les Liguriens & est envoyé vers Gondebaud 494. sa mort. 497
 Eradius Coadjuteur de S. Augustin. a. 426
 Ecoffe en guerre. a. 360
 Etien-

- Etienne d'Antioche déposé pour ses crimes, a. 348. il est remis sur son siège, 478. il est assassiné & un autre Etienne est mis en sa place. 479*
- S. Etienne, premier Martir, invention de son corps & d'autres aussi. a. 415*
- Etienne, Evêque, est ôté d'Ephèse. a. 451*
- Espagne, commencement de ses Rois, a. 408*
- Le S. Esprit, sa Divinité éternelle établie, a. 362*
- Essence divine, la différence entre l'Essence divine & l'Hypostase ou la Subsistance, a. 362. & 371.*
- Evagrius de Pont. a. 389*
- Evaric, Roi des Gots, succède à Thierry, a. 464. il fait la guerre aux Romains, 470. il fait aussi la guerre à d'autres, 472. il persécute les Orthodoxes, 474. sa mort. 484*
- Eucharistie, on ne nommoit pas devant les Catéchumènes la matière dont on fait l'Eucharistie, & d'où cette coutume est venue, a. 341. tous les fidèles de l'assemblée devoient communier, 341. & 444. c'étoit du vrai pain & du vrai vin que les fidèles y prenoient, 373. 397. & 400. & 452. la coutume de célébrer l'Eucharistie soit après le repas, soit à jeun, 397. miracle arrivé en l'Eucharistie, 398. les fidèles la recevoient dans la main & même quelquefois ils la portoient à la main, 400. elle a été estimée nécessaire au salut des petits enfans. Le pain de l'Eucharistie étoit un pain entier qu'on mettoit par morceaux, & étoit du pain levé, 417. des Ofrandes ou sacrifices en l'Eucharistie, 417. 418. & 444. on a donné l'Eucharistie à des morts, 419. On ne la célébroit qu'une fois le jour dans une Eglise, 444. le Sacrement de l'Eucharistie n'étoit point adoré, 452. les restes en étoient brûlés à Jérusalem, & ailleurs; elles étoient mangées par les petits enfans, & combien grand devoit être le pain de l'Eucharistie. 480*
- Eucher, fils de Stilicon, sa mort. a. 409*
- Eucher, Evêque de Lion, ses Ecrits. a. 441*
- Euchites, voyez Messaliens.*
- Eudocie, femme de Théodose II. ses qualitez a. 421. elle accouche d'une fille qui fut nommée Eudoxie, 422. elle va à Jérusalem 438. Elle y retourne, 450. où elle favorise les Moines Eutichiens & séditieux, 452. Elle revient à la droite foi, 455. sa mort. 460*
- Eudoxie, femme de l'Empereur Arcade, accouche d'une fille qui fut nommée Flacille, a. 395. Elle persécute S. Chrysostome, 402. 403. sa mort. 404*
- Eudoxie, veuve de Valentinien, fut mariée à Maxime, elle fut cause de sa ruine propre, elle est prise prisonnière avec ses filles. a. 455.*
- Eudoxe est établi Evêque de Constantinople, a. 357. & 359. sa mort. 370*
- Evêques, la manière en laquelle ils étoient ordonnez, a. 445. Evêques titulaires, 449. la dignité des Evêques étoit selon celle des villes. 452*
- L'Evêque de Rome & de la Souveraineté qu'il prétend, a. 451. 452. voyez aussi Rome.*
- Eugene, Empereur, rétablit le Paganisme, a. 392. ses batailles & sa mort. 392*
- Eugene, Evêque de Carthage, ses vertus, a. 480. il est enfin relégué à Alby. 484. 485*
- Eulalius est établi Evêque d'Antioche en la place d'Eustache, a. 329. sa mort. 330*
- Eulogius d'Edesse, a. 370*
- Eunapius, Philosophe, ennemi des Chrétiens. a. 398*
- Eunomius, Evêque, ses hérésies, a. 360. il est établi à Samosate en la place d'Eusebe que l'on chasse. 370*
- Euphemius, Patriarche de Constantinople, recherche l'Evêque de Rome de paix & d'union, mais inutilement, a. 489. & 492. il est exilé. 495*
- Euphratas est déposé, a. 346. il est rétabli. 347.*
- Eusebe Emiffene, sa vie, ses Ecrits, sa mort, a. 341.*
- Eusebe de Césarée, ses Ecrits, ses qualitez, sa mort, a. 340*
- Eusebe de Nicomédie & Thognis de Nicée sont bannis, a. 326. ils sont rappelez, 328. insignes méchancetez d'Eusebe de Nicomédie, 328. 329. & suiv. il est établi Evêque de Constantinople, 340. sa mort. 342*
- Eusebiens, leurs malices, a. 331. & 334. ils sont mandez à Constantinople 336. ils sont*

- font semblant de prendre Jule & son Concile pour Juges, 339
- Eusébe, Evêque de Verceil, sa vie, ses vertus, a. 355. sa mort 370.
- Eusébe, Evêque de Césarée en Cappadoce, a. 362.
- Eusébe de Samosate, ses actions louables, a. 360. il est envoyé en exil & son Eglise est affligée, 370. ses vertus & son martyre, 379
- Eusébe de Dorylée, déposé, a. 449
- Eusébie, femme de Constance, est fort savante, a. 336. sa mort, 361
- S. Eustache, Evêque d'Antioche, zélé pour la vérité, a. 328. il est déposé & exilé par des calomnies, 329. ses os sont transportez à Antioche, 482
- Eustache de Pamphlie, a. 431
- Eustache, Moine hérétique, & ses erreurs condamnées au Concile de Gangre, a. 339. & 360.
- Eustache de Sébaste, sa vie & ses fourberies, a. 367
- Eustochium, Vierge, sa mort, 419
- Euthimius, Moine célèbre, a. 452. lui-même Abbé, 455
- S. Eutrope persécuté, a. 329
- Eutrope, Historien. a. 365
- Eutrope, Eunuque, méchant, favori d'Arcade, a. 396. est disgracié & enfin est tué, 399
- Eutyches, son hérésie représentée & réfutée, a. 448. 449. elle s'est conservée & provignée en divers lieux, 453
- Les Eutychiens remuent en Egipte, a. 454
- Euzoïus, Arien, est mis en la place de Méléce sur le Siège d'Antioche, a. 360
- Exarque, ce que ce mot signifie, a. 449. & 451
- Excommunication des Princes, 390. ce que c'étoit l'Excommunication ancienne, 408. 484. 489. 496.
- Exuperius, Evêque de Toulouse, a. 417
- F.
- Falsification du 6. Canon du Concile de Nicée, a. 451
- Famine à Rome, a. 359
- Faramond, origine de la Monarchie Française, a. 420. sa mort, 428
- Fausste, Abbé de Lérins, puis Evêque de Rhiez, Demi-Pelagien, a. 456
- Faustine, seconde femme de l'Empereur Constance, de laquelle est venue Constantia, a. 361.
- Faux-miracle confondu, a. 485
- Febanus, Roi des Rugiens, est défait, a. 487
- Félix, Surintendant, persécuteur, a. 362
- Felix est mis sur le siège de Rome à la place de Liberius exilé, a. 355
- Felix 3. est établi Evêque de Rome, où il fait tenir un Synode pour citer Acacius, a. 483. il envoie des Députez à Constantinople, leur prévarication & leur condamnation; il se tint à Rome un autre Synode, qui condamne Acacius, dont il se moque, 484. Felix refuse la communion avec trop de rigueur à Euphemius, 489. mort de Félix, 492
- Festins établis par Grégoire de Néocésarée aux fêtes, à l'imitation des Païens, a. 379
- Filioque, addition faite au Symbole, a. 447
- Firmus fait la guerre en Mauritanie, il s'étrangle soi-même, a. 373
- Firmicus, Astronome, 354
- Flaccille, Impératrice, son Eloge, sa mort, a. 385.
- Flavien est élu Evêque d'Antioche en la place de Méléce, a. 381. est confirmé par le Concile de Constantinople malgré l'Evêque de Rome, 382. sa contestation entre lui & Paulin continuë, 384. il est envoyé à Théodose & il en obtient le pardon pour Antioche, 388. on l'accuse à Rome, mais inutilement, 389. & 394. sa mort, 404
- Flavien établi Evêque au siège de Constantinople à la place de Proclus, a. 446. il est déposé par le 2. Concile d'Ephese, il en appelle aux Evêques d'Occident, son martyre, 449
- Flavien le Jeune, orthodoxe, est établi Patriarche d'Antioche en la place de Palladius, a. 496
- Flavitas, Patriarche de Constantinople succède à Acacius, a. 488
- Fleaux de Dieu, a. 446
- Les Francs font la guerre, 388. ils entrent dans la Gaule, a. 413. ils sont chassés par Castin, 414
- Pp 3
- Les

- Les François, d'où ils ont été ainsi nommez
& l'origine de le Monarchie Françoise,
a. 420.
- Fritigil, Reine convertie, a. 396
- Frumarius, Roi d'Espagne, a. 460
- S. Fulgence, sa vie, a. 490. une belle sen-
tence de lui, a. 500
- G.
- G**ainas, Chef, entre en faveur, a. 394.
il maltraite l'Empereur, S. Chry-
sostome s'opose à Gainas, ses desseins sont
renversez, & enfin il est tué, 400
- Galla Impératrice, a. 387. ses enfans, sa
mort, a. 390
- Gallus est créé César par Constance, a. 351.
il est insolent & cruel, 353. sa mort,
354.
- Gaudence de Rimini est martirisé, a. 359
- Gaudence, Evêque de Bresse, a. 386
- Gaules, plusieurs des plus notables Evêques
des Gaules dans le 4. & le 5. siècle, a.
400. & 465.
- Gaze en Palestine, ses Evêques renversent
l'Idole qui y étoit, a. 399. & 401
- Gelase de Cyzique, ses Ecrits, a. 476
- Gelase est établi Evêque de Rome après Fé-
lix, sa rigueur, ses lettres diverses, a. 492.
il écrit un Commonitoire & contre les Pé-
lagiens, 493. il écrit en divers lieux, 494.
ses Ecrits, sa doctrine, son humeur, sa
mort, a. 496
- Genebaud, Evêque de Laon, marié, a. 497
- Generidus fait permettre l'Idolatrie, a. 409
- Sainte Genevieve, a. 451
- Gennadius, Evêque de Constantinople, a. 458.
quelques-unes de ses notables actions, 459.
sa mort, 471
- Gennadius, Evêque de Marseille, Demi-Pé-
lagien, sa vie, ses Ecrits, a. 490
- Genferic, Roi des Vandales, entre dans l'A-
frique, a. 427. il y défait l'armée Ro-
maine & assiège Hippone, 429. il défait
encore toute l'armée Romaine, 431. il fait
paix avec les Romains, 435. il persécute
l'Eglise en Afrique, 437. il rompt la paix
& surprend Carthage, 439. il prend la
Sicile & fait mourir Sebastien, 440. on
fait paix avec lui, 441. 442. il conti-
nué à exercer des persécutions cruelles con-
tre les fidèles, 442. il prend & pille Ro-
me, 455. ses perfidies & ses cruautés,
456. ses voleries, 457. guerre navale con-
tre lui, malheureuse, 468. il fait alliance
avec Odoacre, 477. sa mort, 478
- George, méchant & cruel, est intrus en la
place de S. Athanase, a. 356. sa vie,
ses actions, & sa mort après laquelle il
est tenu pour un saint Martir, 362
- Georgiens Chrétiens, a. 328
- Gerassime, Moine, a. 452
- S. Germain d'Auxerre, sa vie, 428. & de
ses miracles, 428. & 435. il est envoyé
en Angleterre contre les Pélagiens, 429.
& sa mort, 435
- Geronce, Diacre, est déposé par S. Ambroi-
se, a. 382. depuis il fut établi Evêque
de Nicomédie, mais il fut déposé par S.
Chrysostome, 400
- Geronce, vaillant Chef, 411
- Les Saints Gervais & Protas, leurs corps
sont transportez, a. 387
- Gildas le Sage, 446
- Gildon frère de Firmus, a. 373. il se saisit
de l'Afrique, a. 396. on se prépare à
le repousser, 397. il est défait, 398
- Gilles établi Roi en la place de Childeric,
a. 461. il se rend odieux aux François,
468. & est chassé. 469. & 475
- Glicérius, Empereur d'Occident, a. 473. est
chassé de l'Empire & est fait Evêque,
474.
- Godegisil, Roi des Vandales, fait la guerre,
a. 406. & 407.
- Gondabond, Roi des Vandales, succeda à Ho-
noric, a. 485. sa mort, 496
- Gonderic premier Roi d'Espagne, 409
- Les Gots reçoivent l'Arianisme & sont di-
viséz entr'eux, 359. & 373. ils ont di-
vers Rois, 376. ils continuent la guer-
re, 377
- Lettres Gothiques, 359
- Gratien établi Empereur, a. 375. il défait
les Alemans, repousse les Gots & laisse
les Chrétiens vivre en leur liberté, 378.
il s'associe Théodose à l'Empire, a. 379.
sa mort, 383
- Grecs, la cause de leur Schisme d'avec les
Latins, 447
- Grégoire de Néocésarée, 379
- Gré-

- Grégoire est intrus à Alexandrie où il exerce d'horribles méchancetez, 342. sa mort, 348.
- Grégoire de Nazianze Père, 362
- Grégoire de Nazianze Fils est ajoiné à son Père, a. 367. & 371. il rétablit l'Eglise de Constantinople, 379. les Ariens attentent à sa vie, 380. il est établi Evêque de Constantinople par le Concile, mais il est revoqué bien-tôt après, il demande son congé qui lui est donné, 381. il refuse de se trouver en aucun Concile, 382. son Eloge, ses Ecrits, sa mort, 389.
- Grégoire de Nisse, frère de Saint Basile fut banni pour maintenir la vérité, sa constance, a. 370. & 378. il visite les Eglises, 379
- Grégoire, Evêque en Espagne, 389
- Grêle extraordinaire, 367
- Gundicaire, Roi des Bourguignons fait la paix avec les Romains, 434. & 435
- Guinémaud ou Guinemans, prudent Conseiller, a. 461. 462. 468. 469
- H.
- H** Armatius est tué. 477
- Sainte Hélène, mère de Constantin, sa piété, elle fait bâtir plusieurs Temples, a. 326. sa mort & ses vertus, 327
- Hélène, femme de Julien, sa mort, 360
- Hélenopolis, ville, 329
- Heliodore, Evêque, son Histoire Ethiopique, 386
- Helpidius, martyr, 362
- Helvidius, ses erreurs, 373
- Hengistus, Roi en Angleterre, 457
- Heraclide est établi Evêque d'Ephèse, 400
- Heraclien se révolte, a. 412. il est défait, 413.
- Hérétiques, Edits contr'eux, 380. & 381
- Heros, Evêque d'Arles, est chassé, 412. & 417
- Hesichius, il y en a eu plusieurs de ce nom
- Hesichius, Prêtre de Jérusalem, 480
- Hilaire, Diacre de Rome, son erreur & ses Ecrits, 362
- Saint Hilaire, Evêque de Poitiers, sa vie, sa fermeté en la saine doctrine, sa femme, sa fille, a. 356. il est envoyé en exil, 357. il écrit de son exil, 358. il est renvoyé en son Eglise, 359. il accuse Auxence & écrit contre lui, 365. mort de S. Hilaire, 367
- S. Hilaire succede à S. Honorat en l'Evêché d'Arles, a. 439. il est condamné injustement par le Pape Léon, vertus de S. Hilaire, 445. sa mort, 449
- Hilaire, Evêque de Rome, a. 461. sa mort, 467
- Hilarion, Moine, a. 362. 365. sa mort, 373.
- Hippone assiégée, a. 429. prise & pillée par les Vandales, 430
- S. Honorat, a. 392. il est établi Evêque d'Arles en la place de Patrocle, 426. mort de S. Honorat. 439
- Honoré, sa naissance, a. 384. il est établi Empereur d'Occident, 394. 395. il épouse sa belle-sœur, & refuse la paix avec Alaric, 408. & renouvelle alliance avec Théodose le Jeune, il rejette encore les conditions de paix & pourquoi, 409. il retourne à Rome, 412. il y triomphe, 417. sa mort, 423
- Honorina, sœur de Valentinien, a. 434
- Honoric, Roi des Vandales, succede à Genseric, a. 478. il exerce des cruantez & une grande persécution en Afrique, 481. 483. sa mort éfroiable. 485
- Osius préside au Concile de Sardique, a. 347. il demeure ferme en la Confession de Nicée, 355. il est exilé à Sirmisch, 356. sa chute, & sa mort, 357
- Les Huns font de grands ravages, c'est d'eux que la Hongrie a pris son nom, 376. & 411. ils font la guerre, 441. 442.
- Hydroparastates hérétiques, a. 373
- Hypatia, fille de Theon très-savante, est massacrée, a. 415
- Hypostase, des trois hypostases en l'Essence divine, a. 362. & 371
- I.
- I** Aqués de Nisibe, a. 338
- Ibas d'Edesse fut absous à diverses fois, a. 448. est déposé au 2. Concile d'Ephèse, 449. & est rétabli par le Concile de Calcédaine, 451

- Les Ibères sont convertis par une femme, a. 328.
- Idacius* ou *Ithacius*, a. 470
- Idolâtres cruels*, a. 399
- L'*Idolâtrie Païenne* se renverse, a. 399
- S. Jean Baptiste*, sa tête portée à Constantinople, a. 391
- Jean* succede à *Cyrille* au siège de Jérusalem, a. 386. il se pique avec *S. Epiphane* & *S. Jérôme*, 389. & 393
- Jean* se saisit de l'Empire d'Occident, a. 423. 424. il est pris & tué, 425
- Jean d'Antioche* tient un Concile dans Ephèse contre le vrai, a. 431. se réconcile avec *Cyrille*, 432. & renonce à *Nestorius*, mort de *Jean*, 436
- Jean Talaia* œconome d'Alexandrie accusé de parjure, a. 478. est établi Evêque, 481. puis est chassé, 482. & se retire vers le Pape, mais en vain, 483
- Jean le Silenciaire*, a. 491
- Jean Mela*, Patriarche d'Alexandrie, hérétique, succede à *Athanase*, a. 498
- S. Jérôme*, ses Ecrits, il n'a point été Cardinal, a. 371. il écrit contre *Jovinien*, blâme le Mariage & induit plusieurs filles & femmes à Rome à embrasser l'état Monachal, 382. il quitte Rome & va à Jérusalem, 385. il ne veut point se dédire d'avoir blâmé le Mariage, il accuse tous les Anciens & *S. Paul* même d'avoir usé de dissimulation, 390. il continue à être mal avec *Jean* de Jérusalem, 393. & en son animosité contre les *Origenistes* & contre *Rufin*, 401. il écrit contre *Vigilance* avec beaucoup de fiel, 406. il traduit un libelle furieux de *Théophile* contre *Chrysostome*, 408. ses Ecrits, ses défauts, sa mort, 420
- Des jeûnes, a. 364. Jeûnes du Vendredi, 391.
- Jeûne du Samedi, 391. des jeûnes & particulièrement du jeûne des Rogations, 392. & 463. jeûnes des Quatre-tems & de l'Advent, 392
- Jeux Séculaires, a. 404
- Des Images & de leur usage en l'Eglise, a. 401. leur origine vient des Païens, 379.
- Images de Jésus-Christ, a. 327. & 462
- Imposteur Juif* qui se nommoit *Moïse*, a. 432.
- Les Indiens reçoivent la foi, a. 327
- Indulgence des Anciens*, a. 406. & 415
- Infâmes lieux ôtez*, a. 439
- Innocent* succede à *Anastase* au Siège de Rome, a. 402. il répond à *S. Chrysostome*, a. 404. lettres de quelques Conciles à *Innocent*, 416. il répond avec un esprit altier & hausse son siège, ses Ecrits, sa mort, 417
- Intention bonne*, a. 406
- Invocation des Anges* condamnée, a. 364. & 373.
- L'*Invocation des Saints*, son origine, passages de *Grégoire de Nazianze* là-dessus, les Anciens doutent si les Saints trépassés connoissent les choses d'ici bas: ils ne croioient pas que leurs âmes fussent recueillies dans la gloire du troisième ciel. Passages des Pères & spécialement de *S. Augustin* contre l'*Invocation des Saints*, a. 330. & 407.
- Jovien* ou *Jovinien* est élu Empereur, qui rétablit la Religion Chrétienne par tout, il fait enterrer honorablement *Julien*, a. 363. mort de *Jovien*, 364
- Jovinien* est tenu pour hérétique, a. 382. il est condamné par *Sirice*, 390.
- Isaac*, Moine, prédit la mort à *Valens*, a. 378
- Isauriens*, a. 375. fin de la guerre d'*Isaurie*, 498
- Isciras*, sa fausse accusation, 331. elle est renouvelée, 334. 335
- Isdigerdes*, Roi de Perse, a. 408. sa mort, 458.
- Isidore de Peluse*, ses Ecrits, a. 432
- Ithacius* est repris & excommunié pour avoir usé de trop de rigueur contre les *Priscillianistes*, a. 385. il est justifié, 386
- Les Juifs s'étant révoltez sont punis, a. 351. & 357. ils excitent une autre sédition dans Alexandrie avec meurtre, dont ils sont encore punis, 415
- Jule*, Evêque de Rome, a. 336. indit un Concile à Rome, où il mande les *Eusébiens*, 339. 340. il écrit aux Evêques d'Orient, 342. *Ursace* & *Valens* se retractent devant lui, 351. sa mort, 352
- Julianus Pomerius*, ses Ecrits. a. 456
- Julien*

- Julien, surnommé l'Apostat, sa vie, a. 337. 345. il commence à paroître, 351. il est déclaré César, & fait profession simulée d'être Chrétien, 355. ses exploits, 356. 357. il se retire à Paris, & fait encore divers exploits, 357. 358. 359. il se déclare Païen, & est proclamé Auguste par son armée, & retourne en Allemagne, 360. il déclare la guerre à Constance & lui succède, il est reçu à Constantinople, les commencemens de son Empire, 361. il aimoit les gens Savans, il tâche de diviser & de détruire les Chrétiens, les prive de toutes dignitez, leur défend les écoles publiques, tâche de faire révolter les soldats Chrétiens ou les chasser, il persécute les Eglises presque par toutes les Provinces, il se sert d'une persécution subtile, il va à Antioche où il se rend odieux, il fait transporter les os de Babylas, ses cruautéz & ses nécromancies, il entreprend de faire bâtir le Temple de Jérusalem, mais en vain, 362. il jure qu'il exterminera les Chrétiens, il entreprend la guerre de Perse, s'y avance, & y périt, ses qualitez & ses Ecrits, 363*
- Julien, oncle de l'Empereur Julien, a. 362*
- Julien écrit pour Pélage, a. 419. il est rejeté par Sixte III. 439*
- Julien, Evêque d'Antioche, a. 471*
- Iustine, Impératrice, favorise les Ariens, a. 380. & 386. sa mort, a. 389*
- Une Justice parfaite ne se trouve point en cette vie, a. 412. & 461*
- Juvenal de Jérusalem déposé au Concile de Calcédoine, mais rétabli tôt après, a. 451. sa mort, 458*
- Juvencus, Poëte Chrétien, a. 330*

L.

L Angue entendue dans le Service divin, a. 461.

Léon, Empereur de l'Orient, confirme le Concile de Calcédoine, a. 457. il est confirmé en la foi, 458. ses armées, 466. 467. ses desseins, 469. il fait mourir Ardabure & Aspar, 470. sa mort, 474

Leon I. succède à Sixte 3. au siège de Rome. Tom. III.

me, a. 440. il a élevé son siège tant qu'il a pu, il condamne S. Hilaire d'Arles mal à propos, 445. il fait des ordonnances touchant le tems d'administrer le Bâ-tême, 447. on lui écrit touchant Eutyche, 448. plusieurs de ses lettres, 450. il en écrit une célèbre touchant l'Incarnation du Fils de Dieu contre Eutyche, il est déposé par Dioscore, il rend les privilèges à l'Eglise d'Arles, 449. il écrit en colère à Anatolius sur le dernier Canon du Concile de Calcédoine, 452. il est envoyé en ambassade à Attila, il écrit à Nicetas & à Anatolius pour sa justification, 453. & encore au même sur leur réconciliation, 454. ses qualitez, sa doctrine, ses Ecrits, sa mort, 461

Léon le petit, sa naissance, a. 472. il est déclaré Auguste, 473. sa mort, 474-475

Léonce établi Evêque d'Antioche, a. 348

Léonce & Illus se révoltent, 483

Libanius, Sophiste, a. 362

Libère succède à Jule au siège de Rome, il excommunie S. Athanase, mais il se retraëte peu après, a. 352. il écrit à Constance, 354. il est envoyé en exil, & Félix est mis en sa place, 355. sa chute volontaire, 357. il retourne à Rome & se réveille, 358. il répare sa faute, 359. il écrit aux Evêques d'Orient, 366. sa mort, 367

Limbes des petits enfans, a. 412

Litanies, quelles étoient les Litanies anciennes, & des Litanies de la Sainte Vierge & des Saints, a. 407. & 463

Littorius, Chef Païen, est défait, a. 439

Longin, Martir, a. 485

Longin fait la guerre à Anastase, a. 492. sa mort, 498

Loix de Valens & de Gratien, 367

S. Loup de Troies, sa vie, a. 428. il est envoyé en Angleterre contre les Pélagiens, 429. ses vertus, 451. les mêmes titres lui sont donnez qu'à l'Evêque de Rome, 452.

Lucifer de Cagliari augmente le Schisme d'Antioche, & devient chef des Lucifériens, a. 362

Lucifériens, Schismatiques, furent éteins, a. 388.

- Lucius d'Andrinople, a. 348
 Lucius, Arien, mis en la place de Pierre au
 siège d'Alexandrie, a. 371. il persécute
 les fidèles d'Egypte, 372. la réponse que
 lui fit Moïse, 377
 Luminaires en plein jour, a. 406
 Lupercales, a. 467
 De l'Eau Lustrale & de l'Eau bénite, a. 457
- M.
- S. **M** Acaire, Moine, a. 365
 Macédonius est établi Evêque de
 Constantinople, a. 351. il en est chassé,
 359. son hérésie, d'où les Macédoniens
 hérétiques ont été nommez, 360. & 365
 Macédonius est établi Patriarche de Constan-
 tinople à la place d'Euphemius, a. 495
 Macrine, sœur S. Basile & de Grégoire de
 Nyffe, a. 379
 Macrobe, a. 389
 Magnence se saisit de l'Empire de Constant
 & le fait mourir, cruauté de Magnen-
 ce, a. 350. & 351. ses Ambassadeurs
 furent mal-traitez, 351. il est défait,
 352. & se tue lui-même, 353
 Majorien, Empereur, ses exploits, a. 457. ses
 lettres au Sénat, ses Edits, il fait la
 la guerre en Afrique, 458. ses exploits,
 sa mort, 461
 Majumes, jeux idolatres, 396. abolis, 399.
 S. Mamert, Evêque de Vienne, ses Mira-
 cles, ses Ecrits, son frère, a. 463
 Manichéens, 443. & 444
 S. Marc, Translation de son corps, a. 406
 Marc, Diacre de Gaze, a. 399. & 401
 Marc établi Evêque de Rome, a. 336
 Marc d'Aréthuse, Martyr, a. 362
 Marcel dépose au Synode de Constantinople à
 cause de son hérésie, 336. il est absous
 au Concile de Rome, 341. & au Concile
 de Sardique, 347
 Marcelliens, hérétiques, a. 344
 Marcel d'Apamée, Martir, a. 389
 Marcel, a. 459
 Marcel, Abbé, a. 466
 Marcellien, ses armes prospérèrent en Sar-
 daigne, mais ensuite il est défait, a. 468
 Marcellin, Tribun en Afrique, excellent hom-
 me, 411. son martyre, 413
 Marcien, brave Chef, pris prisonnier par Gen-
 seric, a. 429. il est élu Empereur en la
 place de Théodose 2. il écrit à Léon, &
 désire qu'il préside au Concile futur, a.
 450. il confirme le Concile de Calcédoine,
 452. sa mort, 457
 Marcien, O Econome de Constantinople, ses
 actes, a. 459
 Marcien, fils d'Anthemius, fait la guerre, &
 bien-tôt après est fait Prêtre, a. 482
 Mariage, la bénédiction qui s'en faisoit,
 a. 398
 Marine, sa mort, a. 449
 Marnas, faux Dieu de Gaze, a. 399. & 401
 S. Martin étant encore soldat est bap-
 tisé, a. 351. il demande congé pour se retirer
 de l'armée, 356. il est établi Evêque de
 Tours, 374. il va vers l'Empereur Maxi-
 me qui le reçoit fort bien, 386. il fait tomber
 un pin sur les Idolatres, 389. sa mort,
 397. de ses Miracles, 431
 Martyrius, Evêque d'Antioche, renonce à son
 Evêché, a. 472
 Martyrius, Evêque de Jérusalem, sa mort,
 a. 485.
 Martyrs en grand nombre dans la Perse &
 leur constance, a. 343. & 422
 Martyrs & Confesseurs miraculeux dans l'A-
 frique, leur constance, a. 485
 Moruthas, excellent Evêque de Mésopota-
 mie, a. 408
 Masdras, Roi en Espagne, a. 456. 458. &
 459. sa mort, 460
 Maxime usurpe l'Empire & fait mourir
 Gratien, 383. il entre dans l'Italie où il
 fait d'étranges ravages, il permet liberté de
 religion à tous, il envoie des Ambassadeurs,
 387. il est défait & tué, 388
 Maxime 2. se saisit de l'Empire, il épouse
 Eudoxie, son imprudence fut cause de sa
 ruine, 455
 Maxime, Mathématicien & Magicien, a.
 362. exécuté à mort, 370
 Maxime intrus à Constantinople, en est chas-
 sé peu de tems après, a. 380. & 381
 Maxime établi au siège d'Antioche à la pla-
 ce de Donnus, 451
 Maxime, Evêque de Toulouse, 465
 Maxime, Evêque de Turin, ses Ecrits, a. 465
 Ma-

- Maximien est établi Evêque de Constantinople à la place de Nestorius, a. 431. sa mort, 434*
Maximin de Trèves, sa mort, a. 351
Maience est pillée, a. 368
Mazezil, frère de Gildon, a. 397
Mélanie; Dame Romaine, fort célèbre pour sa charité, a. 372. & 408. sa vertu & sa sainteté, 434
Méléce, Evêque établi à Antioche, mais exilé incontinent après, a. 360. il étoit fort aimé de son peuple, mais il fut chassé par Valens, 360. & 370. il fut remis dans son Eglise, mais Paulin & lui ne s'accordèrent pas, 378. actions louables de Méléce, 379. sa mort, son Eloge, 381
Méléce & les Méléciens se remuent contre S. Athanase & se joignent aux Ariens, a. 326. 328. & 331
Memnon, Evêque d'Ephèse, mis en prison, a. 431.
Mère généreuse qui portoit son enfant au martire, a. 370
Mérite & Mériter, en quel sens ce mot se prend chez les Anciens, a. 413. des Mérites, 461
Mérovée, Roi des Francs, succéda à Clodion, a. 449. il combatit vaillamment contre Attila, 451. la mort de Mérovée, a. 455.
Messaliens, Hérétiques, nommez aussi Enthousiastes ou Possédez, a. 360
Messe en François, & Missa en Latin, d'ou est venu ce mot, a. 398. & 341
Métropole & Métropolitain, à qui ce titre étoit donné, a. 449. & 451
S. Michel du mont Gargan & le mont S. Michel, a. 493
Des Miracles, a. 379. Miracles faits par les Reliques, 406. & 415. Miracle prétendu, 433. Miracle prétendu, 473
Modeste, Consul, a. 372
Sainte Monique, Mère de S. Augustin, a. 388. sa mort, 389
Moines, l'état Monachal est embrassé par plusieurs filles. & femmes, son origine, a. 382
Les Moines doivent travailler, a. 398. leur hérésie, leur violence & insolence, 399. ils excitent une grande sédition. avec mas-
- sacre dans Alexandrie, plusieurs de leurs actions extraordinaires ont été admirées, 415. leur vie, 438. Moines d'Adrumet, 419. Moines & Abbez opiniâtres & accariâtres, 449. & 451. Canons pour les Moines & pour les Clercs, 451. les Moines élevent une sédition dans la Palestine pour l'Eutychnisme, 452. 453. Moines méchans, 453*
Le Moine Moïse établi Evêque des Sarrafins, sa résolution, a. 377
Muavia, Reine des Sarrafins, a. 377
- N.
- N**estaire est établi Evêque de Constantinople à la place de Grégoire de Nazianze, & comment, a. 381. il abolit le Pénitencier, 390. mort de Nestaire, 397.
I. Nepos est fait Empereur d'Occident & assiége Clermont, a. 474. il est chassé de l'Empire par Oreste, 475. sa mort, 480.
Népotien s'étant fait Empereur est défait, a. 350.
Nestaire ou Nestabe, Martyr, a. 362
Nestorius est élu Evêque de Constantinople à la place de Sisinnius; son humeur arrogante & violente, a. 428. il publie son hérésie, 429. diverses lettres de part & d'autre sur ce sujet, 430. il est condamné au Concile d'Ephèse, 431. il fut relégué & sa fin malheureuse, 435
Les Nestoriens sont encore en grand nombre, a. 435
S. Nicaise, a. 407
Nicetas, Evêque, a. 396
Nicetas, Evêque d'Aquilée, a. 458
Nilus, Anacorete, ses Ecrits, sa mort, a. 420.
Nisibe assiégée & délivrée, a. 338. elle est enfin rendue aux Perses, 363
Novatiens, il y a de la division entr'eux, a. 391.
- O
- O**Belisque porté d'Egypte à Rome, a. 357
Oblations, voyez Ofrandes & Sacrifices,

- fices.
- Odoacre, Roi des Herules, entre en Italie, où il est déclaré Roi, a. 476. il regne avec grande modération, 477. il fait une Ordonnance pour l'élection de l'Evêque de Rome, 478. sa douceur, 479. il venge la mort de Népos, 481. il défait Febanus & en triomfe, 487. il se retire dans Ravenne où il est assiégé, 491. 492. & enfin il est assassiné, 493
- Odoacre ou Audoacre, Roi des Saxons, fait la guerre en France, a. 478. & 481
- Oecuménique ou Universel, en quelsens ce mot se prend, a. 428
- Des Ofrandes ou Oblations nommées aussi Holocaustes & Sacrifices en l'Eucharistie, a. 417. 418, & 444
- Olybrius épouse Placidie fille de Valentinien, a. 467. il est fait Empereur, mais il meurt incontinent après, 472
- Olympiade, Diaconisse célèbre, a. 388
- Onction double au Bâteme, a. 364. & 417. de l'Extrême Onction, 417
- Onoscélide, démon, en forme d'âne, a. 382
- Optat de Milève écrit contre les Donatistes, a. 368
- Orestes, a. 365
- Orestes, Préfet à Alexandrie, a. 415
- Oreste se saisit de l'Empire d'Occident, a. 475. mais il est défait & tué par Odoacre, 476
- Orose est envoyé à S. Augustin, son histoire, a. 414
- l'Oriflamme, a. 496
- d'Origène & de ses erreurs, dont ont été nommez les Origénistes, sur quoi il y eut grande division entre les Docteurs, a. 393. elle se réveille plus que jamais, 399. les Origénistes sont condamnez par Théophile, 400. la chaleur continue contr'eux, 401. & 402.
- Orleans est assiégée par Attila, 451
- P.
- S. Pacien de Barcelone, a. 360
- Le Paganisme se ruine fort, a. 383
- Pallade Galate, ses Ecrits, a. 389
- Pallade, Evêque d'Hélénopole, écrit la vie de S. Chrysostome, a. 417
- Pallade, Evêque d'Ecosse, a. 429
- Pallade, hérétique, fut établi Patriarche d'Antioche, a. 486. sa mort, 496
- Paneade, la Statue qui y avoit été dressée, a. 362
- Pape, voiez Evêque de Rome, en quelle estime il étoit tenu, a. 366. de sa supériorité par dessus les autres Evêques, 416
- Le nom de Pape, de Pape Saint, & de Sa Sainteté, attribué à d'autres qu'à l'Evêque de Rome, a. 418. & 429
- Pâque, miracle pour ce jour, a. 417
- Paris le séjour plus ordinaire de Julien, a. 357.
- Paschase, Diacre de Rome, a. 490
- Paschasin est fait prisonnier, a. 454
- Passalorynciens, hérétiques, a. 373
- Patiens, Evêque de Lion, a. 477
- Patriarche, à qui & quand ce titre a été donné, a. 449. & 451. Patriarche oecuménique, 451
- S. Patrice, Evêque d'Irlande, a. 491
- Patrocle est établi Evêque d'Arles, 412. il est élevé par dessus les autres, 417. & enfin il est assassiné, 426
- Paul, hermite, sa mort, a. 343
- Paul est établi Evêque de Constantinople, 342. il en est chassé & enfin martyrisé, 351.
- Paula, sa mort, a. 404
- Paulin de Trèves succede à Maximin, a. 351. son exil, 353. sa mort, 357
- Paulin d'Antioche se retire à Rome inutilement, a. 382. sa contestation avec Flavien continue, il établit Evagre pour lui succeder, 384. & 389
- Paulin, Evêque de Nole, sa vie, ses qualitez, ses Ecrits, a. 394. sa mort, 431
- Paiens, d'où ils ont été ainsi nommez, a. 351. des superstitions Paiennes, & des Paiens elevez en des dignitez, 439
- Péché, nul n'est sans péché, a. 461
- Peintre puni, a. 462
- Pélage de Laodicée, a. 370
- Pélage, Hérésiarque, ses erreurs, d'où sont venus les Pélagiens, S. Augustin écrit contr'eux, a. 412. Pélage écrit à Démetriade, & découvre ses erreurs, 413. il est absous par le Synode de Diospolis, 415. il

415. il continue à semer ses erreurs 416. il est condamné au Concile de Carthage, 418. on écrit pour lui. 419
- Les Pélagiens condamnez par le Concile Général d'Ephese. a. 431.
- Pelagius, Martir. a. 490
- Les Pelerinages. a. 461
- De la Pénitence publique, & du Pénitencier aboli par Néctaire, a. 390. de la Pénitence. 483
- Père des Pères, titre donné à plusieurs Evêques. a. 492
- Peroces, Roi de Perse, a. 458. sa mort. 474
- Perse, Etat de l'Eglise de Perse, a. 343. guerre de Perse, 343. 344. 345. continuation de cette guerre, 349. fin de cette guerre, 350. la foi s'avance dans la Perse, a. 408. progrès du Roi de Perse. 359. paix faite avec les Perses, 363. les Perses font encore la guerre aux Romains, 420. ils sont battus, 421. le Roi de Perse fait la paix avec Théodose, 422. autre guerre des Perses. 433
- Persécution furieuse contre les Chrétiens dans la Perse, a. 343. & 420. 422. Persécution contre les Evêques orthodoxes, 335. la persécution est souvent très-utile à l'Eglise, 363. grande persécution en Afrique contre les Orthodoxes, 481. 483. 485. elle y est renouvelée. 490
- Pétilien, Evêque Donatiste, contre lequel Saint Augustin écrit. a. 398. & 401
- Petrone, Evêque de Bologne. 441
- Philastrius, Evêque de Bresse. a. 386
- Philo Carpathius. a. 389
- Philorome, Confesseur. 362
- Philostorge, Arien. 419
- Photin, d'où ont été nommez les Photiniens, Hérétiques, a. 344. ils sont condamnez au Concile de Sirmisch, 351. & en celui de Laodicée. 364
- Photius, Diacre de Theffalonique. a. 397
- Saint Pierre, de ses chaînes, ou de ses liens, a. 438. Chaire de S. Pierre que signifie. 452
- Pierre est élu Evêque d'Alexandrie, en la place de S. Athanase, mais il en fut chassé par Valens, a. 371. il y est rétabli par le même, 377. sa mort. 380
- Pierre Chryfologue, Evêque de Ravenne, a. 433
- Pierre le Foulon, Hérétique, usurpe le siège d'Antioche, d'où il est chassé, a. 471. il est rétabli par Zénon, 475. mais il en est chassé, 478. il y est encore rétabli & se déclare être Théopaschite, à cause de quoi il est condamné par les Evêques d'Orient, 483. sa mort. 486
- Pierre Monge, ou le Bègue, est intrus dans la Chaire d'Alexandrie, d'où il fut chassé, a. 478. puis il y fut remis, 482. il afflige les fidèles d'Egypte, 484. sa mort. 490
- Pierre d'Altin s'empare de la Chaire de Rome. a. 500
- Pinien. a. 408
- Placidie est donnée en otage à Alaric, a. 409. elle est mariée à Ataulfe, 411. après la mort d'Ataulfe, elle épouse Constance, 416. après la mort de Constance, elle est proclamée Auguste avec son fils Valentinien, 425. sa mort. 449
- Placidie, fille de Valentinien 3. a. 367
- Plinta est défait. a. 419
- Porphyre est établi Evêque d'Antioche à la place de Flavien, a. 404. sa mort. 413
- Possidius ou Possidonius. a. 430
- Prédestiniens. a. 433
- Prêtres, il n'y en doit point avoir sans être. a. 451
- Priere pour les morts, & pourquoi, d'où elle est venue, diverses fins. a. 395. & 407
- Primat, ce que ce mot signifie. a. 449
- Princes, le respect qui leur est dû, quoi qu'ils soient contraires à la vérité. a. 359
- Principius, Evêque de Soissons. 487
- Priscillien, Hérésiarque, & les Priscillianistes, leurs hérésies, a. 381. ils se fortifient en Espagne, Priscillien avec plusieurs de ses sectateurs sont condamnez à mort, 385. des Sinodes contr'eux en Espagne. 447
- Proba Falconia. 404
- Processions ou Lustrations ambarvales. 400
- Processions, d'où elles sont venues. 462. 463
- Proclus fut ordonné Evêque de Cizique, mais on ne voulut point l'y recevoir, a. 426. il fut ensuite établi au siège de Constantinople.

- nople à la place de Maximien, 434. sa mort. 446.
- Procopé fait la guerre & se veut saisir de l'Empire, a. 365. mais il est ensuite défait & tué. 366
- Prosper d'Aquitaine écrit une lettre contre les erreurs des Demi-Pelagiens, a. 429. il s'oppose vigoureuſement à eux, 431. il est fait Secrétaire de Léon I. 444. ses Ecrits & sa mort. 466
- Propérité temporelle de l'Eglise est dangereuse. a. 335
- Proterius est élu Evêque à Alexandrie, où il y eut sédition, a. 452. sa mort. 457
- Protogène de Carres. a. 370
- Prudence, Poète Chrétien, fait une Réponse à Symmaque, 384
- Publia, veuve notable, battue pour la foi. a. 362
- Pulcherie est créée Auguste, ses vertus, a. 415. elle fait triompher la vérité, 431. elle est éloignée de la Cour, 446. elle épouse l'Empereur Marcien, 450. sa mort, son Eloge. 453
- Purgatoire. a. 395. & 493
- Q
- L**es Quades & les Marcomans font la guerre, a. 373
- Du Carême, a. 364. on estimoit une chose permise d'y manger de la viande, on y uſoit de grande sobriété, il n'étoit que de 36. jours, plusieurs n'y jénoient pas les Jeudis. 392
- Les Quartodecimains. a. 364
- R
- R**adagaise fait la guerre, a. 404. il est défait par Stilicon. 405
- Ravennius, Evêque d'Arles. a. 449
- Rechillanes ou Richalans, Roi des Suèves en Espagne, a. 440. sa mort. 447
- Les Reliques des morts étoient gardées par les Egyptiens, a. 358. Translation des Reliques, & des corps de saint André, de saint Luc, & de Timothée, 358. & 359.
- Théodose fait une Loi touchant les Reliques, 386. un Canon du Concile de Carthage sur cela, 398. des Reliques des Saints & de leur Vénération, laquelle a été inconnue aux trois premiers siècles, & pourquoi, elle a été tirée des Païens, des Reliques, de J. C. & de la sainte Vierge. 406
- S. Remi, Evêque de Reims, a. 469. sa vie, il envoie demander un Calice à Clovis, lequel il obtint, 487. diverses belles actions de saint Remi. 496. 497
- Révélation prétendues divines. a. 406. & 415
- Réunion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident sur le fait de S. Chrysostome. a. 419
- Ricciaire, Roi des Suèves en Espagne. a. 447
- Ricimer, a. 457. tue Majorien, 461. il défait les Alains, 464. il conspire contre Anthemius, & fait une paix trompeuse, 471. il prend & pille Rome, sa mort. 472
- Rodanius de Toulouse. a. 357
- Rogations, voyez Jélines,
- Rome est assiégée par Alaric à diverses fois, a. 409. elle fut prise & pillée par lui, 410. depuis elle fut prise & pillée par Genserich, 455. elle fut rebâtie, 458. elle fut encore prise & pillée par Ricimer, 472. la description de l'Evêché de Rome, 367. de la Prééminence de l'Eglise de Rome & de celle de Constantinople, 451. 452. l'Eglise de Rome n'étoit pas Souveraine, 381. L'Evêque de Rome n'avoit qu'une Primauté d'ordre, & n'étoit pas Souverain, 342. 382. on s'oppose à sa puissance Souveraine, 423. il n'avoit aucun titre particulier qui le distinguât d'avec les autres Evêques, 449. il est mis à l'égal du Patriarche d'Alexandrie, 451. puissance de l'Eglise Romaine, 494. elle est estimée particulière & non Catholique ou Universelle, 430. différentes coutumes de l'Eglise de Rome & de celle de Milan, 391. ordonnance sur l'Electioſn de l'Evêque de Rome, 419. il n'avoit point de puissance sur l'Etat temporel des Rois. 489. & 496
- Romulus Momillus, Empereur d'Occident, fut relégué, 476
- Rosemond ou Remismond, Roi en Espagne. 459
- Rufin,

- Rufin, Préfet du Prétoire, aiant usé de trahison, est tué, a. 395
 Rufin Prêtre, favorise les Origenistes, & se défend contre saint Jérôme, a. 401. les Ecrits de Rufin, sa mort. 410
 Rufus, ses Ecrits. a. 370
 Ruricius, Evêque de Limoges. 487
- S
- Sabas, Abé, a. 485
 Sacre ou Onction de nos Rois. a. 496
 Les Sacremens de l'Eglise étoient cachez devant les Catéchumènes, a. 333
 Sacrifices, voiez Offrandes, a. 417. 418. & 444. voiez aussi Eucharistie.
 Sa Sainteté, ce titre étoit donné indifféremment aux Evêques, a. 366
 Saints, de l'adoration, & du Culte qu'on leur doit rendre, de leur Invocation, des Charges qu'on leur donne, a. 373. & 407.
 Salique, Loi Salique, quelle elle est, & d'où elle a pris son Nom. a. 420
 Salonius, Evêque. a. 441
 Salvien, Evêque de Marseille. a. 459
 Saluste, Patriarche de Jérusalem. a. 485
 S. Samuel le Prophete, son corps transporté à Constantinople. a. 406
 Sapor ou Saporez, Roi de Perse, ses guerres, a. 338. il persécute les Chrétiens, 343. il fait la paix avec Constance. 350
 Les Sarmates trompent Constance; mais ils en furent chastiez. a. 359
 Sarrafins, d'où ils sont venus, & qui ils sont, ils embrassent la foi Chrétienne. a. 377. & 420
 Satisfactions pour autrui. a. 461
 Saxons, quels ils étoient anciennement, a. 446. ils font la guerre en Angleterre, 492. leur règne. 495
 Schisme de l'Eglise d'Occident d'avec celle d'Orient, a. 348. autre Schisme. 489. & 492
 Schisme en l'Eglise de Rome dans l'élection de Simmaque, a. 498
 Sedulius. a. 430
 Serapion, Moine, est ordonné Evêque de Thmuis. a. 353
 Serapis, son Temple détruit. a. 389
 Sérene, femme de Stilicon, sa mort. a. 404
 Serment téméraire très-préjudiciable. a. 409
 Séronatus est condamné. a. 469
 Sévère établi Empereur, a. 461. ses exploits de guerre, 463. sa mort. 465
 Séverin de Gabale, éloquent, ses Ecrits, il fut un grand ennemi de saint Chrysostome, a. 398. & 400. 402. 403.
 S. Séverin, Evêque, a. 476. il est l'Apôtre de Bavière. 487
 Sibylles & livres Sibyllins. a. 389
 Sidoine Apollinaire, a. 468. sa vie, 469. ses belles qualitez, il est fait Evêque de Clermont, 472. il écrit à sa femme, 475. sa mort. 487
 Sigeric est élu Roi des Gots en la place d'Ataulfe. 415
 Simeon, Martir. a. 343
 Simeon Stélite ou Colonnaire, sa vie, ses miracles, a. 379. 436. 455. 458. sa mort. 460
 Simeon Metaphraste, a. 459
 Simonie défendue. a. 459
 Simplicien succede à saint Ambroise en l'Evêché de Milan, 397. sa mort. 400
 Simplicius d'Autun est marié. a. 346
 Simplicius, Evêque de Rome, succede à Hilaire, a. 467. il écrit à Zenon, 478. ses Ecrits, ses vertus, sa mort. 483
 Sifinnius est mis au siège de Constantinople, en la place d'Atticus, a. 426. sa mort. 428
 Sixte 3. Evêque de Rome, après la mort de Célestin, a. 432. on conte qu'il a été absous d'une accusation dans un Concile, 435. sa mort. 440
 Socrate, son Histoire. a. 439
 Soldats Chrétiens généreux. 362
 Soleil, prier vers le Soleil levant. a. 443
 (Sopater prétendu favori de Constantin. a. 331.)
 Sainte Sophie, Temple bâti à Constantinople. a. 330. & 491
 Sozomène, son Histoire. a. 439
 Stations, ce que c'étoit. 391
 Statues & Images des Empereurs & des Evêques mises dans les Temples, & de leur vénération. a. 488
 Stilicon va au secours d'Arcade contre les Huns, a. 395. ses Leopards, 396. il fait

- fait plusieurs exploits de guerre, 402. il défait Radagaise, 405. ses desseins sont découverts, sa mort, ses qualitez, ses partisans. 408
- Studites*, voyez *Acœmites*.
- Svenes*, *Martir*. a. 422
- Sulpice Sévere*, ses *Ecrits*. a. 394. & 431
- Siagrius*, fils de *Gilles*, a. 481. est défait par *Clovis*. 486
- Silvain* est défait par *Constance*. a. 455
- Silvestre*, Evêque de *Rome*, sa mort. a. 335
- Symmaque* présente une *Requête* en faveur des *Paiens*, a. 384. il défend l'*Idolatrie*. 391
- Symmaque* élu Evêque de *Rome*, où il y eut grande division & massacre, a. 498. & 500. il écrit à l'*Empereur*, mais inutilement. 499
- Synesius*, Evêque de *Ptolémaïde*. 411
- Synode*, nous avons mis tous les *Sinodes* sous le nom des *Conciles*, coutume d'*assembler* des *Sinodes*. a. 465
- Syrice* succède à *Damase*, au siège de *Rome*, a. 384. il ordonne le *Celibat* aux *Prêtres*, il écrit à plusieurs, 385. 386. il s'oppose à *Flavien*, 389. il condamne *Jovinien*, 390. sa mort. 398
- T
- T**able *Eucharistique* a été souvent nommée *Autel*, & pourquoi, sa matiere, & sa forme. a. 368
- Temples* magnifiques de *Jérusalem*, & de *Tyr*, a. 326. leur *Dédicace*, a. 335.
- Temple en mémoire des *Apôtres* à *Constantinople*, 337. Temples idolatres fermez. 346
- Thalassius*, Evêque de *Césarée*, a. 439
- Thécle*, *Sainte*, a. 452. Temple bâti en son honneur. 477
- Théodore*, *Confesseur*. 362
- Théodore* brûlé vif, & sa femme réduite à être esclave. 370
- Théodore* de *Mopsuestie*, ses *Ecrits* sont condamnés. a. 435
- Théodore*, *Prêtre*. a. 452
- Théodore* de *Cyr*, a. 430. semble favoriser *Nestorius*, 431. puis après il y renonce hautement, 436. il écrit contre le *Paganisme*, 439. il est affligé, 448. il est déposé au 2. *Concile* de *Ephèse*, il appelle à son secours les *Evêques* d'*Occident*, & particulièrement celui de *Rome*, 449. il est rétabli par le *Concile* de *Calcedoine*, 451. sa vie, ses *Ecrits*, sa mort. 452
- Théodoric* ou *Thierry* I. *Roi* des *Gots*, en la place de *Wallia*, a. 420. il fait la guerre aux *Romains*, 425. il assiège *Narbonne*, 436. il est tué dans la bataille contre *Attila*, 451. voyez aussi *Thierry*.
- Théodoric*, fils d'*Amal*, est adopté par *Zénon*, a. 483. il fait la guerre en *Syrie*, 486. il défait *Léonce* & *Illus*, & se dispose à la conquête de l'*Italie*, 488. ses guerres, 489. il remporte plusieurs victoires sur *Odoacre*, 490. il le défait & le fait tuer, il est établi *Roi* d'*Italie*, plusieurs de ses actions remarquables, 494. il écrit à *Clovis*, 497. il aime la paix, il confirme l'*élection* de *Symmaque*, 498. il vient à *Rome* en grand pompe. 500
- Théodose* le *Père* de l'*Empereur* *Théodose*, fut décapité par *Valens*, & le fils fut préservé. a. 373
- Théodose* est associé à l'*Empire*, il défait les *Gots*, a. 379. il est baptizé, 380. ses prospéitez, 381. il condamne les hérétiques, 383. (*Conspiration* contre lui, découverte, a. 385.) (*enfant double* né à *Emmaüs* la même année 385.) il fit des loix contr'eux & contre les *Paiens*, 385. & 386. il défait les *Grutunges*, il fait une *Loi* touchant les *Reliques*, 386. il épouse *Galla*, 387. il pardonne à la ville d'*Antioche*, 388. il défait *Maxime*, sa piété, son zèle, sa charité, sa clemence, sa libéralité, 388. & 393. son triomphe, 389. il renverse l'*Idolatrie* & fait des *Loix*, 389. 392. il fait *Pénitence* publique & fait plusieurs loix, 390. 392. 393. il chasse les *Gots* & fait bâtir un Temple magnifique à *Constantinople*, 391. il se prépare à la guerre contre *Eugène* *Tiran*, 393. il le défait & le fait mourir, il triomphe à *Rome*, il défend encore *Flavien*, 394. il partage son Empire à ses deux fils, ses vertus, sa mort, son oraison funèbre. 392
- Théodose* II. sa naissance, a. 401. il succede

- de à Arcadius, le Roi de Perse est institué son tuteur, 408. il renouvelle l'alliance avec Honoré, 409. il crée Auguste sa sœur Pulcherie, actions vertueuses de Théodose le jeune, 415. il épouse Eudocie, 421. il est victorieux, & fait des Loix, 425. ses actions pour le Concile d'Ephèse, 430. 431. 432. son Code, 435. sa négligence, ses fautes, son soupçon contre sa femme, 446. il fait la guerre avec Attila, puis la paix, 446. 447. ses Nouvelles & quelques-unes de ses Loix, 448. il est desabusé par Pulcherie, la mort de Théodose. 450
- Théodose**, Moine méchant, a. 452. Ses partisans sont dissipés, 453
- Théodote** succède à Alexandre au siège d'Antioche. 419
- Théognis** de Nicée. 326. & 328
- Théophile** succède à Timothée au siège d'Alexandrie, a. 386. il tâche d'apaiser la division entre Jean de Jérusalem & Saint Jérôme, 393. il condamne & persécute les Origénistes, 402. il est le Chef de la persécution faite contre Saint Chrysostome, 403. il fait un libelle furieux contre lui, 408. ses qualitez, ses Ecrits, sa mort, il n'a point reconnu sa faute avant sa mort. 412
- Théotime** Evêque. a. 396
- Thessalonique**, le massacre qui y fut fait. a. 390
- Thierry 2.** Roi des Gots succède à son frère dans les Gaules, a. 454. il fait la guerre en Espagne, 456. 457. & en France, 458. il continue ses guerres, 459. sa mort. 464
- Thorismond** Roi des Gots dans les Gaules, a. 451. il assiège Arles, mais il est tué bien-tôt après. 454
- Ticonius**, Evêque Donatiste. a. 368
- Timothée** établi Evêque d'Alexandrie en la place de Pierre a. 380. il fait revoquer l'élection de Grégoire de Nazianze, 381. sa mort. 386
- Timothée** le Chat, Patriarche d'Alexandrie, établit les Eutychiens, qui tuent Protearius, a. 457. il en est chassé, 460. il s'y rétablit par la faveur de Basilisque, 476. il se fait mourir par poison. 478
- Tom. III.**
- Timothée** Solofaciolo élu Patriarche d'Alexandrie, a. 460. est chassé par Zénon, 476. puis il est rétabli, 478. sa mort, 481
- Tite** de Bostre. a. 365
- Transmond**, Roi des Vandales, en Afrique succède à Gondobond. a. 496
- Translation** des corps, des os & des Reliques des Martirs & des Saints. a. 337. 386. 387. & 406
- De la Transsubstantion**, a. 400. 434. 443. 480. 496. veiez aussi Eucharistie.
- Tremblement** de terre, a. 343. 365. 368. à Nicomedie, 398. à Constantinople, 447. à Antioche. 458
- la Trinité** établie. a. 362
- le Trifagion.** a. 447

V

Valens associé à l'Empire, a. 364. il s'oppose aux Décrets du Concile de Lampsaque, 365. il se fait baptemiser, & persécute les Orthodoxes & les Macédoniens, 366. il continue à persécuter & fait brûler & submerger 80. fidèles de Constantinople, 370. il demeure opiniâtre en son erreur, la mort de son fils, il va à d'Antioche d'où il chasse Mélèce, persécute l'Eglise, & fait le même à Edesse, il fait mourir quantité de Mathematiciens, & plusieurs de ceux dont le nom se commençoit par Théod. 370. il chasse Pierre d'Alexandrie, 371. il fait décapiter Théodose, 373. il persécute les Moines, 375. il est défait en bataille & brûlé. 378

Valens, & Ursace, Evêques méchants, se retractent, a. 349. même devant Jule, 351. leurs artifices. 359

Valentinien I. sa générosité, a. 362. il est établi Empereur, & s'associe son frère Valens, 364. il fait élire Auguste son fils Gratien, 367. ses exploits, 368. il fait faire des forts sur le Rhein, 369. son second mariage, & ses enfans, 370. sa mort, 375. (Histoire remarquable,) 375

Valentinien II. établi Empereur, 375. les Païens conspirent contre lui, le font mourir, Rr

- mourir, son oraison funebre. 392.
- Valentinien III. Sa naissance, a. 418. Théodose le fait déclarer Empereur, 423. il est reconnu Empereur, 425. il épouse Eudoxie sa cousine, 437. il la mene en Italie, 438. il fait une Loi sur l'agrandissement de l'Evêque de Rome, réflexions sur cette Loi, 445. il est vicieux, il viole la femme de Maxime, il fait mourir Accé & enfin il est tué. 454
- Valerien de Cemele. a. 441. & 465
- Valerien, Evêque en Afrique, Martir. a. 442
- les Vandales entrent dans les Gaules, a. 407
- Varanes Roi de Perse. a. 420. 422
- Végece, ses Ecrits. a. 370
- Vendre ses enfans est défendu. a. 451
- Vénération des Reliques, voiez Reliques.
- Venerius, Evêque de Milan, établi en la place de Simplicien. a. 400
- Venise, le commencement, & l'établissement de la ville & de la République. a. 453
- Vésuve, embrasement du mont Vésuve. a. 452
- Vetranion se saisit de l'Empire, a. 350. il en est dépossédé. 351
- Victor, Marius Victor, Poëte.
- Victor de Cartenne. a. 456
- Victor de Vite, ses Ecrits. a. 485
- Victricius, Evêque de Rouën. a. 362. 396. 400. & 417
- La Vierge Marie, du Culte ou service religieux qui lui est dû, a. 407. & 431.
- L'Invocation de la S. Vierge a commencé par Pierre le Foulon, 483. si elle a été exemte de tout péché, 413. une de ses Images, son tombeau, son Assomption au ciel. 453
- Vierges, quel âge elles doivent avoir pour être voilées. a. 458
- Vigilance & ses dogmes. a. 406
- Vigiles. a. 392
- Vigilius de Trente, martyrisé. a. 400
- Vigilius de Tapsit. a. 485
- Vincent de Lérins, étoit Demi-Pélagien, son Commonitoire. a. 433
- Vindemialis, martir, a. 485
- de la Virginité, plusieurs écrivent sur ce sujet. a. 382
- Vital établi Evêque par Apollinaire. a. 373
- Vaconius. 456
- Volusien est converti. a. 434
- Ursin ou Ursicin, compétiteur de Damase, a. 367. 368. est chassé par Valentinien, 369. son schisme continué. 371. (Histoire de Lollien, 371.)
- Sainte Ursule, & les onze mille Vierges ne sont que fables. 383. & 451
- Wallia Roi des Gots, a. 416. ses exploits dans l'Espagne, 417. il obtient une partie de l'Aquitaine, 419. sa mort. 420
- Usthabasores Martir. a. 343.
- Vulphilas Evêque des Gots, a porté l'Arianisme parmi eux. a. 359

Z

- Zénon, gendre de Léon, a. 463. & 470. il mene Pierre le Foulon à Antioche, 471. il est établi Empereur, 474. 475. il est chassé de l'Empire, 475. il s'y rétablit & fait mourir Basilisque, 477. il remet pour un tems les choses en bon ordre dans l'Eglise, 478. il fait un Edit de Réunion, ses variations, 482. il appelle & adopte Théodoric, 483. & lui permet d'aler conquérir l'Italie, 488. il est fort corrompu, & sa Cour suivoit son exemple, 486. sa mort. 491
- Zénon, Martir. a. 362
- Zosime est établi Evêque de Rome après Innocent, il dépossède trois Evêques, il justifie Pélagie, a. 417. il envoie des Légats au VI. Concile de Carthage avec son Commonitoire, sa mort. 418
- Zosime Historien, Imposteur. a. 326. & 398.

F I N.

Louiange à Dieu.

M G 2. 4. 6. 3

82.300

